

**ÉCONOMIES MÉDITERRANÉENNES
ÉQUILIBRES ET INTERCOMMUNICATIONS**

XIII^e - XIX^e siècles

**ÉCONOMIES MÉDITERRANÉENNES
ÉQUILIBRES ET INTERCOMMUNICATIONS**

XIIIe-XIXe siècles

TOME II

Le IIe Colloque International d'Histoire du Centre de Recherches Néohelléniques de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique de Grèce fut réalisé sous les auspices du Ministère de la Recherche et de la Technologie et du Ministère de la Culture et des Sciences.

La coordination de l'édition des *Actes* du Colloque a été assurée par Mme Maria Cristina Chatzioannou et Mme Anna Tabaki
Supervision technique: Mme Georgia Papageorgiou

© pour cette édition Centre de Recherches Néohelléniques de la Fondation Nationale de la Recherche Scientifique, Athènes 1985

CENTRE DE RECHERCHES NÉOHELLÉNIQUES
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACTES

DU II^e COLLOQUE INTERNATIONAL D'HISTOIRE

(Athènes, 18-25 septembre 1983)

ÉCONOMIES MÉDITERRANÉENNES ÉQUILIBRES ET INTERCOMMUNICATIONS

XIII^e - XIX^e siècles

TOME II

ATHÈNES 1986

TABLE DES MATIÈRES

Réalisation et répartition du surplus dans les économies méditerranéennes: XIIIe-XVIIIe siècles

Maurice Aymard, <i>Des prélèvements en quête de surplus: La Méditerranée occidentale entre XIIIe et XVIIIe siècle</i>	13
Spyros Asdrachas, <i>Le surplus rural dans les régions de la Méditerranée orientale: Les mécanismes</i>	29
Elefth. P. Alexakis, <i>Fluidité des modes de production et surplus social dans le Magne (1770-1900)</i>	59
D. Anoyatis-Pelé, <i>Aperçu sur le coût du transport terrestre dans les Balkans au XVIIIe siècle (1715-1820)</i>	75
Lidia A. Demény, <i>Marchandises orientales en Transylvanie et limitations des prix</i>	113
Věra Hrochová, <i>Participation des villes et des monastères au surplus dans les exploitations rurales byzantines (XIIIe-XVe siècles)</i>	123
Maria-Teresa et Guy Lemeunier, <i>Murcie, la soie et la soude (XVIe-XIXe siècles)</i>	131
Emiliano Fernández de Pinedo, <i>Réalisation et répartition du surplus dans l'économie espagnole de l'Ancien Régime (XVIème au XVIIIème siècle)</i>	145
Alexis Politis, <i>Brigandage - excédents économiques - élevage: Hypothèses pour une définition de l'interimbrication de ces éléments dans un circuit commun (XVIII-XIXe s.)</i>	155

Aristotelis C. Stavropoulos, <i>La nosologie dans l'espace hellénique du 17^e au 19^e siècle et ses incidences démographiques et économiques</i>	171
Stathis N. Tsotsoros, <i>La pratique financière publique et ses effets sur le mouvement des capitaux. Péloponnèse (1800-1828)</i>	201
Constantin Ap. Vacalopoulos, <i>Transformations sociales et économiques dans la Macédoine au milieu du XIX^e siècle</i>	219
<i>Discussion</i>	227
<i>Artisanat : Organisation du travail et marché aux Balkans (XV^e-XIX^e siècles)</i>	
Vassilis Panayotopoulos, <i>Artisanat : Organisation du travail et marché aux Balkans (XV^e-XIX^e s.)</i>	253
Marina Petronoti, <i>The organization of production and labour at Kranidi (1821-1900)</i>	259
Maria N. Todorova, <i>Handicrafts and guild organization in Bulgaria (Textile production in the sancak of Plovdiv)</i>	275
<i>Discussion</i>	285
<i>Hiéarchies sociales, capitaux et retard économique en Grèce (XVIII^e-XX^e siècle)</i>	
Georges Dertilis, <i>Hiéarchies sociales, capitaux et retard économique en Grèce (XVIII^e-XX^e siècle)</i>	301
Christine Agriantoni, <i>L'industrie grecque au XIX^e siècle. Périodisation. Problèmes d'intégration</i>	333
Nicolas A. Bakounakis, <i>Production secondaire et conjoncture : Le cas de Patras, 1828-1858</i>	343
Iskender Gökalp, <i>Réflexions sur les origines du réseau ferroviaire en Asie Mineure</i>	357

Christos Hatziiossif, <i>Crise conjoncturelle et problèmes structurels dans la marine marchande grecque au XIXe siècle: Les réactions de l'Etat et des intérêts privés</i>	377
Th. Kalafatis, <i>Politique bancaire et crédit agricole en Grèce (1861-1901)</i>	395
Dimitris Loules, <i>Politique bancaire et monétaire dans la Grèce d'après-guerre (1828-1832)</i>	409
Vassilis Kardassis, <i>Les chantiers navals à Syros (1832-1857)</i>	421
Christos Loukos, <i>Dis ans de tentatives pour la création d'une Banque en Grèce (1831-1841)</i>	437
Petros Pizanias, <i>Rapports de prêt et domination économique. La fondation de la Banque Nationale de Grèce (1841-1847)</i>	451
Vangelis Prontzas, <i>Produit agricole et cadre technologique en Thessalie au début du XXe siècle</i>	477
Michalis Riginos, <i>Prix, salaires journaliers et pouvoir d'achat en Grèce (1909-1936)</i>	497
Marie Synarellis, <i>La politique de l'Etat grec pour la construction d'un réseau routier moderne (1833-1882)</i>	517
Dimitra Pikraménou-Varfi, <i>Jean Capodistria et ses conceptions sur la propriété privée</i>	531
<i>Discussion</i>	537
 <i>Incidences du Capitalisme sur les structures urbaines traditionnelles</i>	
André Nouschi, <i>Capitalisme et structures urbaines traditionnelles</i>	557
Tayeb Chenntouf, <i>Quelques sources et problèmes de l'histoire de la structure familiale en Algérie (XIXe-XXe s.)</i>	579
Cesare de Seta, <i>L'operazione urbanistica del risanamento a Napoli e a Palermo</i>	587
<i>Discussion</i>	611

**RÉALISATION ET RÉPARTITION DU SURPLUS
DANS LES ÉCONOMIES MÉDITERRANÉENNES
(XIII^e - XVIII^e SIÈCLES)**

Pendant cette séance les communications ont procédé les rapports. Cependant, dans la publication nous suivons l'ordre du programme et nous insérons en premier lieu les rapports.

MAURICE AYMARD

DES PRÉLÈVEMENTS EN QUÊTE DE SURPLUS:
LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE
ENTRE XIII^e ET XVIII^e SIÈCLE

L'imprécision a parfois ses avantages: ainsi pour le terme même de *surplus*. On s'épuiserait inutilement à vouloir à tout prix en donner une définition préalable trop stricte ou exclusive. Disons seulement qu'il ne se confond pas avec ses deux plus proches voisins, excédents et prélèvements, mais qu'il les englobe dans un ensemble plus large. Car ni la contrainte, ni la disponibilité permanente (par spécialisation) ou accidentelle (grâce aux hasards d'une récolte heureuse) de quantités produites supérieures aux besoins immédiats ou aux possibilités de stockage, n'ont le monopole, la première du mode de réalisation, la seconde de l'origine et de la nature même de ces surplus. Elles ne définissent pas la frontière idéale entre économie naturelle et économie marchande.

Tour à tour opposées et associées, celles-ci sont en fait étroitement imbriquées dans l'expérience quotidienne des populations de l'Europe moderne. Et ceci non seulement dans les villes, pôles reconnus de la circulation monétaire, mais aussi dans une très large part des campagnes. Elles tendent à l'autosuffisance comme à un idéal qui les protégerait des à-coup de marchés qu'elles ne contrôlent pas. Mais elles y sont aussi condamnées et durement renvoyées, car la monnaie n'est pas pour elles.

En temps de disette, les villes affichent sans complexe un égoïsme sacré: elles multiplient les prélèvements et les réquisitions aux dépens des campagnes, chassent de leurs murs les ruraux misérables qui y ont cherché refuge, achètent au loin d'abord pour elles, et ne se décident qu'au dernier moment, quand la soudure est proche, à laisser sortir quelques secours, le plus souvent des grains de seconde qualité ou en

partie avariés, qui seront tout de même vendus fort cher à ceux qui pourront les acheter. Mais les mêmes villes sont aussi les premières à railler les prétentions, qu'elles jugent "abusives", des paysans à accéder à des consommations qui devraient leur rester interdites: des étoffes de meilleure qualité, de la viande ou de l'alcool, des meubles et de l'outillage domestique, du tabac, du moins tant que ce dernier n'est pas taxé. Car alors tout change, comme le montre l'exemple du sel, dont on n'hésite pas à imposer aux ruraux l'achat de quantités qui nous apparaissent aujourd'hui énormes, même en tenant compte des besoins importants de la conservation des denrées.

Quoi qu'elles fassent ou souhaitent, les campagnes doivent donc passer par la monnaie: une monnaie qu'elles ne devraient pas, aux yeux des économies urbaines dominantes et des administrations étatiques, conserver pour elles, mais leur restituer intégralement sous forme d'impôts directs ou indirects plus encore que d'achats de biens de consommation alimentaires ou manufacturés. Pour se la procurer, elles doivent donc vendre. Des grains, qui s'ajouteront à ceux prélevés au titre des multiples redevances, mais plus encore tous ces produits agricoles mal saisis par les prélèvements obligatoires, fruits et légumes frais, oeufs et fromages, ou les matières premières de l'industrie textile, lin et chanvre, coton et soie, qui exigent du travail et des soins attentifs. Et aussi, toujours davantage, du travail, sur place si possible, ou par l'émigration temporaire ou définitive, à courte comme à longue distance, vers la ville ou vers les grandes exploitations que contrôlent ses propriétaires et ses fermiers. Et, pour louer la terre qui leur manque, pour racheter une part des grains de redevance sans lesquels elles mourraient de faim, pour solder sinon le capital, du moins les intérêts —usuraires— des dettes accumulées par les familles et les communautés, elles devront vendre encore et toujours davantage, aggravant ainsi leur situation initiale de faiblesse. D'où l'impression qu'elles donnent souvent de tourner le dos au marché, et de n'y entrer qu'à reculons, et malgré elles: mais elles vivent, en fait, sur la défensive.

Dans ce contexte, commun à une large part de l'Europe occidentale, et dont les effets ne cessent à la fois de se préciser et de s'étendre entre XIIIe et XVIIIe siècle, la Méditerranée, et tout spécialement la Méditerranée occidentale, occupe cependant une place à part: cette spécificité, elle la doit à sa géographie, à son histoire, aux formes et aux rythmes de son développement économique. A sa géographie:

l'échange y est en même temps normal et nécessaire entre régions, proches ou plus éloignées, aux ressources et aux possibilités différentes et complémentaires; il y est banalisé par les facilités mêmes d'une navigation qui associe barques et gros navires, les courts trajets ou les transports massifs d'une extrémité à l'autre de la mer. A son histoire: les villes y pèsent d'un poids, numérique et politique tout ensemble, nettement supérieur à celui qui est le leur ailleurs en Europe. Ce qui leur a permis d'affirmer, face à la féodalité ancienne comme face aux prétentions nouvelles des états territoriaux, une autre organisation de l'espace, du pouvoir et des rapports sociaux. A son développement enfin: dans ce qui se constitue pendant ce même demi-millénaire comme une économie d'échanges à plus long rayon, où la maîtrise des trafics commerciaux permet un contrôle suffisant et efficace de la production d'un certain nombre de produits-clefs, et ouvre la voie à la domination financière, la poignée de métropoles marchandes, italiennes pour la plupart, qui mènent le jeu, ont creusé les écarts à leur profit, et joué avec souplesse —contribuant ainsi à les accentuer ou à les figer— sur les différences de développement entre les régions et entre les sociétés. D'où la complexité, et les multiples paradoxes, d'une hiérarchie économique qui préfigure celle que l'expansion européenne étendra à partir du XVI^e siècle à l'échelle du monde: tous les niveaux s'y retrouvent, des plus "modernes" aux plus "retardataires" ou "traditionnels", étroitement imbriqués et associés. Une hiérarchie dans laquelle Gênes, Venise et Barcelone ont tenté, avec des bonheurs différents, et pour des durées variables, d'intégrer la Méditerranée orientale: si celle-ci finit par leur échapper, elle en conservera, sous la tutelle ottomane, de multiples marques. Sur la Méditerranée occidentale et l'Adriatique, le rôle de direction et d'animation de ces mêmes cités demeure au contraire incontesté: seul le Maghreb —la Berbérie d'alors—, trop pauvre et trop peu peuplé, continue, pour l'essentiel, à leur échapper; malgré leurs tentatives répétées pour s'y implanter, elles doivent se contenter de quelques places côtières, points d'appui d'une économie de frontière.

Toute autre est au contraire la situation de la péninsule ibérique, de la France méridionale, de l'Italie ou de la façade adriatique de la péninsule balkanique. La hiérarchie des prélèvements y reproduit les hiérarchies mêmes de l'économie et de la société.

A sa base, on ne sera pas surpris de retrouver, majoritaires et

attestés à peu près partout, les plus classiques et les plus généraux des prélèvements de l'Europe médiévale et moderne: ceux qu'effectuent les seigneurs et l'Eglise, tantôt associés, tantôt concurrents, sur des paysanneries encadrées en communautés et stabilisées sur leurs terres, où leurs droits sont consolidés par l'usage et souvent aussi par l'écrit, expression discrète ou déclarée des rapports de force. Ces prélèvements s'y combinent avec les exigences croissantes des états, qui diversifient leur attaque pour frapper à la fois la production, les échanges et les consommations, et ne laisser échapper aucune source de richesse taxable. Mais ils se trouvent également faussés, et souvent aggravés, par l'impact d'un crédit qui se libère mal d'une usure familière à toutes les sociétés agraires. Ce qui explique sans doute que ces prélèvements seigneuriaux et ecclésiastiques, que nul parmi les classes dirigeantes ne songerait à contester, mais que tous cherchent à s'approprier, se retrouvent soumis à un ensemble de pressions contradictoires, liées, les unes aux structures et à la conjoncture de la production, les autres aux modifications des équilibres entre les principaux acteurs.

Certaines de ces pressions se retrouvent ailleurs. C'est le cas pour la **dîme** ecclésiastique: partout où elle existe, elle bénéficie, en théorie au moins, d'une indexation approximative sur les quantités produites et sur leur valeur marchande. Prélevée en nature, elle fournit les premiers et parfois les plus importants excédents vendus sur le marché: des excédents forcés, faut-il le rappeler, que les paysanneries concernées auraient dans bien des cas préféré garder pour elles, pour les besoins de leur propre consommation, sans penser à les vendre. Mais elle est soumise à de multiples risques de décrochage, avec le défrichement des terres incultes et l'extension des superficies cultivées de façon permanente, avec l'introduction de nouvelles plantes cultivées ou, de façon plus générale, le développement de cultures plus intensives (notamment arbustives) et destinées en priorité à la commercialisation, avec enfin les résistances, toujours plus vives au cours du temps, des décimables. Elle résiste dans la meilleure des hypothèses, cède le plus souvent du terrain, sans jamais réussir à reprendre durablement un avantage qui aurait permis d'en relever les taux.

A ce schéma d'ensemble, la Méditerranée occidentale apporte cependant deux variantes singulières. Le cas de l'Espagne, où le pape a concédé, depuis le XIV^e siècle, les 2/9 des dîmes ecclésiastiques au souverain, qui, à son tour, n'a pas hésité à redistribuer ces *tercias*

reales aux plus puissants et aux plus riches de ses vassaux. Or ce détournement de la dîme survient dans le pays européen où, précisément, la dîme paraît s'être le mieux défendue, se maintenant aux alentours de 10% et frappant la quasi-totalité des récoltes: aurait-elle bénéficié de cette solidarité forcée et miraculeuse des classes dirigeantes? En Italie au contraire, qui n'a produit à ce jour aucune grande série décimale comparable à celles de la France ou de la péninsule ibérique, elle est à la fin du Moyen âge très souvent absente, soit qu'elle n'ait jamais eu le même degré de généralité et d'intensité que dans les autres pays, soit qu'elle ait été confisquée par les seigneurs ou qu'elle ait reculé devant une clarification des rapports de propriété: de façon significative, le terme de *decima* recouvre couramment des redevances versées au propriétaire ou au feudataire, ce qui donnera lieu, au XIXe siècle, à de longs débats sur la nature exacte de ces *decime di dominio*. Et l'Eglise, régulière ou séculière, tire l'essentiel de ses revenus de ses propres terres, gérées directement ou de plus en plus normalement données en location.

La situation est plus contrastée encore pour le **prélèvement seigneurial** car ses diverses composantes suivent des évolutions très différentes. Les droits sur les hommes? La corvée a pratiquement disparu avant le milieu du XVe siècle, tout au plus remplacée par quelques redevances symboliques. Les droits dont le montant ou le taux sont fixés en argent sont au mieux indexés sur la population, non sur les prix. Les taxes sur les consommations (moulin et four, boucherie et marché, etc.) et les échanges suivent dans le meilleur des cas le mouvement combiné de la production, de la population et des prix, mais sans jamais prendre de réelle et durable avance. Seuls les droits de justice et d'administration peuvent marquer des points, et ils semblent bien l'avoir fait, en Espagne comme en Italie du sud, où on assiste entre XVIe et XVIIe siècle à un net renforcement du pouvoir seigneurial, favorisé par les aliénations et les concessions gracieuses ou onéreuses de la monarchie espagnole. Mais cette poussée a-t-elle suffi vraiment à compenser les pertes subies sur les autres fronts?

A tout prendre, le bilan a toutes chances d'avoir été plus favorable pour les droits sur la terre. Sans doute les cens en argent ont-ils été laminés, ici comme ailleurs, par les vagues successives de hausse des prix, et d'abord par celle du XVIe siècle. Mais ils représentent rarement

l'essentiel. Tous les prélèvements proportionnels aux surfaces cultivées ou aux quantités récoltées (terrages et dîmes) ont, mieux encore que les taxes sur les consommations, accompagné la production et les prix, et dans la mesure même où les grains, qui connaissent entre XVI^e et XVIII^e siècle les hausses les plus fortes, y sont sur-représentés par rapport à d'autres denrées plus difficiles à saisir, ils ont même pu les précéder. Pourtant la sensibilité la plus forte, à la hausse comme à la baisse, est celle des revenus que procurent les terres conservées par le seigneur libres de toute servitude et de tout droit d'usage, celles de l'ancienne réserve, qu'il s'agisse des terres à céréales, le plus souvent données à ferme, ou des bois, des étangs et des pâturages, qui occupent toujours une part importante de cette réserve, et dont l'accès est une source de conflits permanents, apaisés par des arbitrages ou des compromis périodiques, avec les communautés rurales.

L'importance et la composition de cette nouvelle "réserve" —une réserve qui ne devra rien à la corvée pour sa mise en valeur, mais qui sera soit louée, soit gérée directement— varient fortement d'un lieu à l'autre et contribuent à creuser de très fortes disparités entre les différentes régions. Au premier rang, sans aucun doute, les grands espaces latifondiaires des Pouilles, de la Sicile du centre-ouest, de l'Andalousie occidentale, où la grande propriété aristocratique ou ecclésiastique occupe, presque sans limitation, jusqu'à 70 ou 80 % du sol cultivable, et se réserve même la location des chaumes et des jachères herbeuses aux troupeaux venus de l'extérieur. Au dernier rang, au contraire, toutes les régions où paysans et citadins ont pu et su s'approprier ou se faire concéder à emphytéose ou à cens la majorité de la terre, et y développer une arboriculture plus intensive, ou les associations entre arbres, grains, cultures maraîchères et plantes industrielles que l'on regroupe sous le nom de *cultura promiscua*. A mi-distance entre ces deux extrêmes, les zones de hautes collines ou de montagne, où le seigneur a dû reconnaître aux paysans des droits plus ou moins permanents sur les terres à grains, quitte à se réserver (ou à tenter de se réserver) les pâturages et les bois: mais également d'autres zones tenues par des communautés rurales elles aussi solidement implantées, comme la Vieille Castille.

Le prélèvement seigneurial est donc loin de représenter une donnée fixe: sa structure en dicte et explique la conjoncture à moyen comme à long terme. Mais, au total, l'exemple de la péninsule ibérique (où

les ordres militaires ont accumulé d'énormes territoires) et de l'Italie du sud et du centre suggère que, dans une large part de la Méditerranée occidentale, l'aristocratie laïque et ecclésiastique a les mains plus libres sur un pourcentage plus élevé du sol, pour encaisser, par la pratique systématique des affermages à court terme et régulièrement réévalués, les bénéfices des périodes de croissance, où le loyer de la terre augmente toujours plus vite que les autres prix. Et aussi pour jouer les rassembleurs de terres, n'hésitant pas à expulser les paysans endettés, ou à récupérer, en temps de crise démographique ou économique, les parcelles que ceux-ci ont laissées à l'abandon: même si elles doivent rester incultes, elles viendront grossir les pâturages. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs, arbitrés avec plus ou moins d'efficacité et d'équité par les souverains, autour des grandes institutions de transhumance (Mesta, Douane des Pouilles, etc.) témoignent de l'importance de l'élevage comme activité économique de rechange, sinon plus profitable encore que la culture des grains, pour les grands propriétaires.

Qu'il s'agisse de l'Eglise ou de l'aristocratie seigneuriale, ces levées codifiées sur la production agricole, les hommes ou l'utilisation de la terre se justifient par la référence au passé, par le respect de la tradition, même si celle-ci est souvent mise à mal par les coups de force et les abus, ou soumise, par la force des choses, à des réaménagements périodiques, parfois favorables aux communautés paysannes, parfois aussi sanctionnés par l'intervention de l'autorité politique. L'**impôt** marque au contraire une rupture, et choisit l'innovation et le dynamisme.

Sans doute, à ses débuts —en fait une renaissance—, entre XIV et XV^e siècle, adopte-t-il un visage modeste, feignant de se justifier par la nécessité —une nécessité bien sûr toujours exceptionnelle et provisoire—: le souverain ne devrait-il pas “vivre du sien”, comme les seigneurs de son royaume? Mais la guerre oblige... Puis, très vite, il s'installe, et prend ses aises: le don supposé volontaire de sujets consentants devient une obligation permanente. Il faut alors apprendre à compter ses victimes, à estimer leurs biens: c'est l'étape des premiers cadastres et recensements, qui mettent en fiche les familles, bien avant l'Eglise, et pour lesquels l'Italie, du XV^e au XVIII^e siècle, paraît avoir toujours fourni les modèles les plus sophistiqués.

Mais la résistance active ou passive de ces mêmes victimes, qui, instruites par l'expérience, apprennent à faire les pauvres, quand elles

ne le sont pas vraiment, contraint rapidement à d'autres raffinements : faute de pouvoir taxer leurs revenus, dont le "surplus" officiel semble tendre vers zéro, on taxera ses achats de consommation, quitte à les rendre obligatoires —ainsi pour le sel— partout où ils sont trop faibles pour offrir une véritable prise.

Grever la production manufacturière ne servirait qu'à la ruiner ou à la décourager, et à faire le jeu de concurrents mieux protégés par une autorité différente, et plus indulgente : on frappera donc les échanges, et en tout premier lieu les exportations de matières premières, le blé et le sel, le vin et la laine, la soie et l'alun, et d'autant plus lourdement que l'on bénéficiera d'une situation de monopole, que les acheteurs seront riches, et qu'ils devront et pourront en passer par vos conditions. Le commerce "international" des grains, dans la Méditerranée occidentale du XVIe siècle, offre l'exemple le plus spectaculaire de ces "royalties" perçus par la monarchie espagnole, dans les Pouilles et en Sicile, sur les marchands et hommes d'affaires vénitiens et génois, qui les facturent à leur tour aux Annonces urbaines pour le compte desquelles ils opèrent : le prix des licences d'exportation, les célèbres *tratas*, en arrive vers 1580-90 à doubler celui du blé à l'achat sur les lieux de production.

Enfin, comme tous ces efforts d'imagination ne suffisent pas, surtout en temps de guerre, on découvrira pas à pas toutes les ressources et les facilités de l'emprunt, qui permet d'anticiper sur des revenus toujours trop lents à rentrer : les fermiers des impôts directs et indirects se paieront sur les contribuables, qu'ils auront tout pouvoir de contraindre. Les bourgeois des villes acceptent volontiers de diversifier leurs patrimoines, et d'ajouter à leurs terres et à leurs maisons des rentes gagées sur les recettes futures, et dont le rapport apparaît assuré et sans fatigue, tant que l'Etat se montre bon payeur. Et quand il faut en arriver aux solutions extrêmes, les candidats ne manquent pas pour acheter les terres et autres revenus du domaine royal, de nouveaux vassaux ou de nouveaux droits à percevoir sur les anciens, et des titres de noblesse que l'Espagne du XVIIe siècle multiplie sans vergogne, tout comme la monarchie française le fait pour les offices. Ou pour faire aux communautés rurales des avances intéressées, garanties sur leurs terres d'usage collectif.

La demande est telle qu'elle stimule les inventeurs à proposer sans cesse de nouvelles techniques, les unes efficaces, les autres saugrenues, pour rendre la fiscalité plus productive, sinon plus indolore, et pour

déjouer les fraudes. Mais la compétition militaire est telle, elle aussi, qu'il n'est pas question de garder ces inventions pour soi: vos adversaires vous observent, prêts à les imiter ou à les adapter si elles lui semblent prometteuses. Poussé par la nécessité, l'impôt vient, dans ces conditions, creuser les inégalités entre les campagnes et les villes, entre les régions soumises au même souverain, entre les secteurs de l'économie, entre les ordres et les groupes sociaux, entre ceux qui le payent et ceux qui le perçoivent ou bénéficient de sa redistribution par le prince, entre les lieux où il est levé et ceux, souvent lointains, où il est dépensé. Car il ne se soucie pas de saisir la richesse là où elle se crée ou s'accumule, mais là où la saisir est à la fois légitime —ou admis par l'usage— et relativement aisé. Il aggrave ainsi les contradictions de structures économiques et sociales que les souverains ne songent pas un seul instant à réformer, et, mieux même, qu'ils refusent de voir —sauf dans les cas précis de conflits de préséance avec d'autres prélèvements, qu'ils tranchent à leur avantage, le cas échéant par la force—, de même qu'ils se moquent de la conjoncture économique: entre XIVE et XVe siècle, puis à nouveau au XVIIe, l'impôt attaque ainsi à contre-courant —et joue même, au moins dans le second cas, un rôle dans le renversement du *trend*—, alors qu'au XVIe comme au XVIIIe siècle il court en vain après la hausse des prix.

Autant l'impôt s'affiche au grand jour, autant le **crédit**, sans perdre pour autant de son efficacité, se montre en général discret. Il y est contraint par la prudence, pour ne pas encourir la condamnation qui frappe l'usure. Mais il est partout présent. Il affectionne les frontières ambiguës de la perception de tous les autres prélèvements: des frontières où tout le monde a besoin de lui. Ceux qui prélèvent, toujours impécunieux, car toujours portés, par le milieu même où ils vivent, qui leur interdit de compter ou du moins de paraître le faire, à anticiper sur leurs recettes futures, réelles ou supposées: si les "aider" n'est pas sans risque, la réussite assure les profits et les ascensions sociales les plus spectaculaires. Mais aussi, et de façon infiniment plus capillaire, les "victimes", souvent dans l'incapacité de livrer ou de payer aux dates prévues, ou, quand ils y parviennent ou ne peuvent s'y soustraire, placés cette fois dans l'obligation de racheter ces surplus illusoires qu'il leur a fallu céder, et qui leur sont nécessaires pour se nourrir, ou pour produire l'année suivante.

Le crédit pourrait, dans un tel contexte, jouer un rôle d'équilibre et de compensation entre les bonnes et les mauvaises années, entre les temps de guerre et les périodes de paix: sur ce dernier plan au moins, il y parvient, selon M. Morineau, au XVIII^e siècle, en France et en Angleterre. Mais, dans la majorité des cas, il vient au contraire accentuer les déséquilibres et les inégalités inhérentes aux structures mêmes de la société, de l'économie et de l'administration: car les excédents des années d'abondance sont insuffisants, ne serait-ce que parce qu'ils se monnaient à des prix trop dérisoires, pour solder les coûteux déficits des temps de disette, et les prêteurs préfèrent souvent, quand les garanties offertes les tentent, accumuler les intérêts impayés pour s'en saisir à bon compte, le moment venu. D'autant qu'à la perception des prélèvements s'ajoutent d'autres médiations, tout aussi fructueuses. Ainsi pour la consommation, populaire ou de luxe. Ainsi également pour la production agricole, dès que les paysans ont besoin d'emprunter des semences, du bétail ou de l'argent: ce qui reste l'exception, au moins en année commune, partout où dominent l'autosuffisance, ou une économie d'échanges à court rayon: encore dans ce cas, comme le montre le fonctionnement concret du système de la *mezzadria* en Toscane ou en Emilie, l'endettement du colon —à condition de rester modéré— apparaît-il comme le meilleur moyen pour le propriétaire d'asseoir sur lui son autorité, pour le contraindre à ne manger que du maïs et à lui céder sa part de blé, ainsi que la totalité des denrées destinées à la vente (chanvre, cocons, etc.). Mais l'exception devient la règle dans les régions qui produisent pour l'exportation à longue distance: avec le système des prêts institutionnalisés et codifiés sous la forme des ventes anticipées *alla voce* ou *alla metà* (le terme désigne dans les deux cas le prix de remboursement, qui sera fixé au lendemain de la récolte par une commission "d'experts" sous la surveillance des autorités), le Royaume de Naples et la Sicile fournissent un exemple extrême, qui sera imité, sur un mode parfois atténué, de l'Espagne (pour le vin et la laine) aux Iles ioniennes (pour les raisins secs et l'huile).

A la différence de tous les autres prélèvements, qui font l'objet de comptabilités officielles, plus ou moins bien tenues et plus ou moins bien conservées, le crédit échappe à toute analyse chiffrée, tout comme les transferts multiformes qu'il suscite: en fait une série de flux, tantôt distincts, tantôt communicants ou mêlés, de denrées, d'argent, de travail, et finalement, en dernier ressort, de terres et d'immeubles. La médiation

de la monnaie, pour fixer les prix d'emprunt et de remboursement, multiplie d'autant mieux les créances que les transactions se font pour la plupart en nature. Les prix concernés varient fortement d'une année sur l'autre, et toujours à la baisse entre le moment de l'emprunt et celui du remboursement: pour un sac de blé reçu l'année de disette, il faudra en rendre deux l'année suivante, pour peu que la récolte soit favorable. Les stocks font ainsi boule de neige, et finissent entre les mêmes mains.

Dans la mesure même où il s'adresse aux campagnes, le crédit y joue des rôles multiples. Il aide, incite ou contraint à produire pour le marché. Mais il oblige aussi à livrer à la consommation des villes des quantités et des qualités que les paysans auraient pu être tentés de garder pour eux. Il encourage et aide parfois à acheter —des draps et d'autres produits manufacturés, par exemple—, mais il permet aussi de traverser les temps difficiles et de survivre, même si le prix payé se révèle très lourd, et peut déboucher sur une aliénation de la terre familiale ou collective, ou sur des taxes supplémentaires à la consommation qui permettent aux communautés de rembourser les emprunts contractés au moment des épidémies, des famines ou des guerres. Avec les *positos*, ces dépôts municipaux de grains destinés à abaisser le coût des emprunts de nourriture et de semence, l'Espagne du XVIII^e siècle offre un modèle qui sera imité, sur un mode mineur, en Italie du centre et du sud, avec les *monti frumentari*.

La charge cumulée de tous ces prélèvements frappe en priorité la terre, la production agricole et la population rurale (qui peut, ne l'oublions pas, demander à l'émigration ou à l'artisanat à domicile une part des sommes nécessaires). Elle épargne les classes privilégiées qui bénéficient à la fois de sa perception —par leurs soins— et de sa redistribution —par l'Etat—. Elle épargne aussi, ou grève plus légèrement, la population urbaine: celle-ci combine fréquemment les avantages d'activités secondaires et tertiaires qui ne s'appuient pas directement sur la terre (tout au plus faudra-t-il payer aux couvents des cens toujours minimes sur le sol des maisons et des jardins), d'un statut fiscal particulier, fondé sur des concessions royales antérieures à la grande offensive de l'impôt, et, pour les plus grandes villes, d'un rôle de prêteur ou de garant des emprunts contractés par les souverains. Sauf contribution exceptionnelle, ou pillage, les multiples taxes qui frappent les entrées et les sorties

de marchandises, ainsi que les consommations —plus souvent que la propriété immobilière—, alimentent en priorité les finances de la ville, et servent à payer ses charges d'administration, d'approvisionnement et de défense, à rembourser ses emprunts ou à verser les trimestres ou quadrimestres des rentes constituées et garanties par elle pour son compte ou celui de l'Etat. Le produit en est donc, pour l'essentiel, redistribué sur place, et contribue à "faire tourner" l'économie urbaine: l'exemple des révolutions napolitaine (Masaniello) et palermitaine de 1647-48 en fournit la meilleure des démonstrations. L'abolition des taxes sur la consommation y entraîne l'arrêt du paiement des rentes sur la ville, l'effondrement des revenus des établissements religieux et des classes aisées (bourgeoisie comprise), la chute de leurs dépenses de luxe et de demi-luxe, avec pour conséquence la crise de la construction et de la majorité des activités artisanales. Leur rétablissement, une fois l'ordre revenu, suffit au contraire à provoquer leur relance.

Vus des campagnes, les prélèvements qui pèsent sur elles peuvent parfois se concurrencer, ouvrant ainsi des possibilités temporaires d'action ou de résistance: elles pourront ainsi recourir au souverain pour limiter les prétentions du seigneur ou de l'Eglise, et le seigneur pourra de même tenter de détourner contre le Roi le mécontentement anti-fiscal, quand la croissance rapide de l'impôt met les paysans dans l'incapacité de verser au premier les redevances qui lui reviennent. Mais ces mêmes prélèvements se superposent toujours: ce sont les mêmes hommes qui paient la dîme, les droits en argent ou en nature au seigneur, les impôts directs ou indirects au souverain, à la paroisse ou, partout où elle existe, à l'administration municipale, ainsi que les intérêts —et le capital— dus aux prêteurs d'argent, de grains ou d'attelages. Souvent aussi ils se combinent, et tendent même à se confondre entre les mêmes mains: les mêmes hommes peuvent affermer la dîme et la gestion de tout ou partie de la seigneurie (réserve comprise), la perception de tel ou tel impôt, et assurer en position de force le crédit aux paysans. De même les municipalités perçoivent fréquemment, par les mêmes canaux, grâce aux mêmes taxes, les sommes dues à l'Etat, qui les en a rendues responsables, et celles destinées à leurs propres finances: vers 1600, à l'échelle de la Sicile toute entière (Palerme et Messine non comprises), mais avec de très fortes inégalités selon les bourgades, les administra-

tions des “Universités” des habitants doivent, pour un écu à payer au souverain, en faire lever deux.

Et pourtant ce n'est pas à ce niveau que se situe l'originalité de la Méditerranée occidentale entre XIII^e et XVIII^e siècle. Le même tableau, avec des nuances, vaudrait pour une large partie, sinon pour la totalité d'une Europe occidentale qui a vécu successivement la mise en place de la féodalité et la renaissance de l'Etat. Et qui s'oppose, à ce titre, aux territoires de la Roumélie ottomane, où Byzance a assuré non sans peine la continuité de l'impôt comme modalité première du prélèvement, et de l'aliénation —qui se veut temporaire— des revenus fiscaux par l'Etat à ceux qui le servent. Si originalité il y a de cette Méditerranée occidentale de la fin du Moyen âge et de l'époque moderne, il nous faut la chercher ailleurs: dans le poids des villes et dans le dynamisme des économies urbaines. Celles-ci ont su infléchir, réutiliser, détourner ou même confisquer tout l'appareil des prélèvements qui vient d'être décrit.

L'Italie du nord offre sans aucun doute l'exemple le plus complet, et le plus systématique, d'une tendance qui se retrouve ailleurs: elle fixe un modèle. Les villes y ont favorisé, partout où elles ont eu les mains libres et la force suffisante, l'affaiblissement du pouvoir seigneurial, pour imposer à sa place leur autorité pleine et entière sur le plat pays: elles se sont créé ainsi un *contado*, qui a donné son nom aux paysans, les *contadini*. D'où la baisse et même la disparition précoce des droits sur les hommes, liés à l'exercice de la justice ou de l'administration, même si les citadins sont toujours tentés, individuellement, quand ils réussissent à se substituer au seigneur, de les réactiver à leur profit. D'où aussi l'effondrement des cens, et la disparition des redevances en nature, qui conservent, là où elles subsistent, un caractère surtout symbolique, et ne se maintiennent, comme la féodalité elle-même, que dans les zones marginales ou montagneuses, comme l'Apennin entre la plaine du Pô et la Toscane, mal contrôlées par l'autorité urbaine. L'Eglise et les anciens feudataires n'en sortent pas ruinés. Mais ils doivent entrer dans le jeu conduit par les citadins: contraindre les campagnes à produire pour la ville et à lui livrer leurs produits, et, pour mieux y parvenir, y développer des rapports “modernes” de propriété. Les paysans en bénéficient sur les terres qui leur avaient été acensées, comme l'aristocratie laïque ou ecclésiastique sur les domaines dont elle a conservé le contrôle direct. Mais aussi et d'abord les citadins

eux-mêmes, sur les terres que patiemment ils rachètent aux uns et aux autres, regroupant ou découpant des exploitations d'un type nouveau, et les transformant au prix d'importants investissements en capital et en travail, par l'irrigation, le drainage et les plantations arbustives.

Ces exploitations peuvent prendre un visage très moderne, réalisant dès les XVe et XVIe siècles les innovations généralement imputées à la Révolution agricole, réelle (selon la tradition) ou supposée (selon M. Morineau), du XVIIIe siècle: c'est le cas dans la basse vallée du Pô, en Lombardie, où se met en place, à la fin du Moyen âge, un système de grosses fermes faisant une large place aux cultures fourragères, à l'élevage et aux produits laitiers. Dans d'autres cas la préférence ira à la gestion directe par les propriétaires urbains. Mais le cas le plus général, le plus représentatif aussi, est celui de la métairie, dont la Toscane et l'Emilie fixent très tôt un modèle qui sera développé ou repris ailleurs. Car il assure, dans les conditions les plus économiques en capital monétaire, la mobilisation du travail paysan et de la terre au service d'un réseau de villes petites et moyennes, qui doivent d'abord assurer leur ravitaillement à courte distance. Dans le cadre de la métairie, le propriétaire citadin fixe le choix des cultures, en fonction d'un triple souci d'approvisionnement de sa maison et du marché urbain, du développement des productions commercialisables et du plein emploi de la main-d'oeuvre. Il transfère sur la famille paysanne l'essentiel du poids des investissements (notamment celui des plantations arbustives, imposées par les *patti colonici*) et minimise les coûts de surveillance et de gestion par sa présence personnelle, quelques mois de l'année, dans la maison du maître, ou par le regroupement de plusieurs métairies dans le cadre d'une *villa* confiée à un régisseur (*fattore*): et ceci en maintenant sur sa terre un contrôle total, qui s'exprime dans la brièveté du contrat, résiliable à tout instant. La métairie en *cultura promiscua* assure au propriétaire tous les bénéfices d'une productivité accrue du sol —calculée en valeur produite par unité de surface— et réserve aux paysans le poids d'une productivité du travail qui stagne ou décline. Là réside sans doute sa contradiction centrale: elle finit par bloquer son développement, une fois atteint un certain seuil — un seuil où le prélèvement atteint des niveaux infiniment plus élevés que partout ailleurs.

Les villes manufacturières d'Italie du nord découvriront elles aussi, entre XVIe et XVIIIe siècle, tous les profits d'un transfert des activités

de production "industrielle" vers les campagnes, où elles peuvent exploiter un "gisement" de main-d'oeuvre à bon marché presque inépuisable. Seule limite: le choix du produit —la soie— dont elles se sont fait une spécialité internationale, et qui impose, par son prix, et par les soins qu'il exige, une surveillance attentive, donc le maintien en ville ou à proximité immédiate des étapes les plus délicates de sa transformation.

Mais l'initiative de ces mêmes villes, et cette fois-ci des plus grandes, continue surtout à s'exercer dans les directions qui ont fait leur richesse pendant les derniers siècles du Moyen âge, bien au-delà des limites de leur *contado*: elle vise à organiser, et cette fois à longue distance, la production spécialisée, pour l'exportation de masse, de denrées alimentaires et de matières premières industrielles d'origine agricole. A chacun de ces produits correspond un petit nombre de marchés fournisseurs, strictement contrôlés et surveillés par les marchands vénitiens et génois, toscans et lombards, barcelonais et (à partir du XVIIe siècle) marseillais, dont les "facteurs" sont installés sur place, accaparant les produits, dirigeant les expéditions selon les ordres reçus de loin: la Sicile et les Pouilles pour le blé, les Pouilles, la Calabre ou l'Andalousie pour l'huile, la Calabre, la Sicile et Murcie pour la soie, les Abruzzes pour le safran, etc. L'intervention du capital commercial a ainsi intégré la Méditerranée occidentale dans un espace économique hiérarchisé. Des efforts répétés seront tentés, dans le même sens, en Méditerranée orientale, avec un succès d'ailleurs inégal, au Moyen âge, au XVIe siècle, et de nouveau au XVIIe: sucre de Chypre, cendres d'Alexandrie, alun de Chio, soie d'Anatolie et de Perse, blé de Thessalie, de Macédoine, de Thrace ou de Mer Noire, cuirs de la péninsule balkanique, coton de Grèce et d'Anatolie, huile de Corfou, raisins secs des Iles ioniennes, puis de Morée, tous ces produits rythment l'histoire du commerce à longue distance entre les deux provinces de la mer: un commerce qui aboutit à Venise, Gênes et Barcelone, puis, toujours davantage, à Livourne et Marseille, quand ce n'est pas à Londres, Amsterdam ou Hambourg. Mais l'Empire ottoman résistera, de toutes ses forces, de toute sa masse aussi, aussi longtemps qu'il le pourra, à ces poussées qui menacent l'unité et l'autonomie de son économie.

Dans les deux cas, à l'Ouest comme à l'Est, cette organisation des échanges à longue distance a des conséquences économiques et sociales durables et décisives. Conséquences économiques: à l'exportation des

matières premières correspond l'importation de produits manufacturés (textiles et métaux), donc une certaine "désindustrialisation", aux dépens des artisanats locaux; et aussi, transformant une balance commerciale bénéficiaire en balance des paiements déficitaire, la prise en main des services commerciaux, du crédit, du fret, des assurances, des profits de la redistribution sur les marchés lointains par les capitaux et les hommes des villes dominantes. Conséquences sociales: pour mieux exploiter le travail paysan, et acquérir à bon compte les denrées exportables, ces mêmes hommes joueront de la complicité intéressée des autorités locales, et, plus encore, des classes privilégiées, aristocratie foncière en tête. Cette dernière en profitera pour renforcer son pouvoir sur ses vassaux ou ses *rayas*, pour les exclure de tout accès au marché, pour s'imposer comme intermédiaire entre eux et les négociants étrangers, pour accaparer un pourcentage plus élevé encore de la production agricole, et ceci d'autant plus aisément qu'elle aura su garder pour elle la libre disposition d'une large partie du sol. Elle pourra ainsi accroître ses achats à l'extérieur de produits de luxe et de prestige, et son autorité sur la société et sur l'Etat.

La Méditerranée occidentale offre en fait le premier exemple d'une **économie-monde**, au sens que donnent à ce terme F. Braudel et I. Wallerstein: le "développement" des uns —les métropoles marchandes— y entraîne, autour de celles-ci, une "modernisation" des rapports économiques et sociaux qui a des allures d'anticipation. Mais il a pour contre-partie le "sous-développement", entendons le retard des autres: celui-ci donne aux hiérarchies traditionnelles une nouvelle jeunesse, un dynamisme conquérant qui leur permet d'améliorer et de consolider leur position, au moment même où les métropoles marchandes, enfermées dans leurs propres contradictions, se révèlent incapables de continuer à mener le jeu à elles seules, et se préparent à céder la place à de nouveaux venus, étrangers pour la plupart au monde méditerranéen. Ceux-ci sauront réutiliser pour les besoins d'un espace économique infiniment plus large l'organisation de la production, des prélèvements, des marchés et des échanges lentement mise en place au cours des siècles précédents. Et ils préféreront jouer, quitte à les accentuer encore, des écarts de développement qu'ils avaient trouvés à leur arrivée: mais, même s'ils avaient cherché à le faire, auraient-ils pu vraiment aider à les combler?

SPYROS ASDRACHAS

LE SURPLUS RURAL DANS LES RÉGIONS
DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE:
LES MÉCANISMES

Comme vient de vous l'expliquer Maurice Aymard, mon rapport se réfère à la réalisation et à la répartition du surplus rural dans le domaine de la Méditerranée orientale; à mon tour, je précise: dans le domaine, surtout, de la conquête latine et ottomane sur les terres balkaniques, voire grecques. Les raisons de cette restriction géographique sont tributaires tantôt de mes disponibilités personnelles, tantôt des préférences des communications qui vont suivre. Un mot maintenant sur le point de départ chronologique, le XIII^e siècle: ce qui prévaut dans mon optique à l'égard de ce départ, c'est l'incidence de ce qu'on appelle un "féodalisme d'importation" sur le mode de production qui existe avant la conquête latine. Vera Hrochová s'occupera, entre autres, de l'incidence de l'expansion latine sur ce surplus qui, commercialisé, entre dans l'orbite des échanges de longue distance.

Mon rapport met l'accent sur les mécanismes qui règlent la réalisation et la répartition du surplus et non pas sur les grandeurs qui le composent. D'emblée, je voudrais rappeler que dans les économies rurales byzantines, latines et ottomanes, l'imposition est un mode constant d'aliénation du surplus; qu'en plus, le produit de cette imposition est distribué par le pouvoir civil à des particuliers contre services — ce mot étant pris au sens le plus large possible pour englober aussi les concessions aux institutions religieuses. Que l'on me permette de rappeler que l'imposition affecte directement la production et qu'en même temps une partie de ses composantes en sont indépendantes; mais, en dernière instance, elles aussi, dans le cas des agglomérations rurales, affectent le surplus, en nature ou commué en argent — et cela parce qu'une fraction de l'obligation fiscale est exigible en monnaie.

Or, l'imposition présuppose un surplus qui n'est pas constitué exclusivement du produit agricole qu'elle affecte directement: en ce qui concerne ce dernier, l'imposition n'est qu'une des conditions de sa réalisation, une partie des frais de production, pourrait-on dire; les impôts peuvent grever aussi bien une production déficitaire qu'une autre excédentaire, comme par exemple la dîme, impôt proportionnel qui, dans le cas ottoman, affecte toute production céréalière ainsi que la production d'autres biens. En définitive, le surplus n'est pas uniquement constitué des valeurs en nature, mais de l'ensemble des disponibilités des économies rurales: terres données en pâture aux troupeaux transhumants et, par ce biais, moyens d'afflux monétaires dans les villages, spécialisations qui fournissent des biens commercialisables absorbés par l'artisanat, activités professionnelles liées avec les trafics commerciaux, offre de services militaires et autres, enfin une main-d'oeuvre employée constamment ou périodiquement dans les exploitations excédentaires, ainsi qu'un surplus d'hommes qui renouvelle les effectifs démographiques des villes, entretient et même augmente la consommation des biens qui, détachés de l'orbite des économies vivrières, entrent dans le circuit des échanges urbains. Cependant, l'envergure de cette typologie économique n'est pas à même de renverser l'image d'une économie rurale basée essentiellement sur la production céréalière ayant comme complément généralisé la viticulture et, par endroits, l'olivier, et appuyée sur un élevage transhumant qui, avec un élevage villageois stable, constitue un pôle d'échanges à l'intérieur de l'économie paysanne et dans le marché urbain ou dans le marché régional qui est formé en vue du marché de la ville.

De cette esquisse rudimentaire se dégagent certains traits qui, à leur tour, reflètent la logique de ces économies; je veux dire: la commercialisation et la monétarisation obligatoires des économies villageoises, tributaires l'une et l'autre de l'obligation fiscale; la complémentarité des occupations productives et des autres activités; le seuil au-delà duquel le surplus s'avère multifonctionnel. Il faut donc essayer de mesurer ces phénomènes.

La commercialisation obligatoire,¹ ainsi que son corollaire, la monétarisation obligatoire, des économies villageoises sont dues à la fraction de l'imposition exigible en numéraire; on pourrait dire que l'exigence fiscale détermine le *minimum* de la transformation des valeurs d'usage en valeurs d'échange. Cela ne signifie pas que l'ensemble de

l'exigence fiscale en monnaie soit acquitté par le truchement de la commercialisation des produits agricoles. On a, déjà, fait allusion aux afflux monétaires dans la société rurale provenant soit d'un nombre d'activités non agricoles, soit de l'intercommunication de deux secteurs primordiaux de ces économies, la culture des céréales et l'élevage: le *minimum* des afflux venant de l'élevage est déterminé par le loyer des pâturages qui, étant des terres communales, deviennent un moyen d'alimentation de la caisse de la commune. Cet argent, à son tour, est affecté au paiement des impôts par le biais de la fonction distributive du pouvoir communal, responsable, ici et là, pour le versement de l'impôt total assigné à la collectivité. Cela dit, il se peut que la satisfaction de l'imposition monétaire par la vente de biens agricoles ne se réalise pas à travers le contact direct du cultivateur avec le marché, mais, simplement, par l'endettement: même dans ce cas, nous avons affaire à une utilisation du surplus, dont les résultats, nous le verrons, ne sont pas toujours les mêmes, c'est-à-dire l'acquittement du prêt avec des biens agricoles.

Tantôt grevant un surplus réel, tantôt incombant sur un déficit, l'imposition est, en dernière instance, satisfaite par le surplus total de l'économie; nous verrons plus tard quelle était l'incidence de la fiscalité sur des cas concrets d'économies rurales. Auparavant, il faut rappeler que la fiscalité n'est pas le seul mode d'aliénation du surplus: à côté de la perception fiscale, disons la rente fiscale, il existe aussi la rente foncière, entendue comme un droit du propriétaire qui n'était pas un producteur direct, de prélever une partie de la production réalisée sur sa terre mise en culture par un autre. Cependant, la rente foncière était fonction de l'incidence de la rente fiscale sur la production.

Il va de soi que je n'ai pas l'intention d'essayer d'établir, ne fût-ce que par approximation grossière, le montant du surplus rural dans telle ou telle région; au contraire, je me propose d'essayer de dégager les mécanismes qui règlent la réalisation de ce surplus, mécanismes dont on a, déjà, stipulé les éléments constitutifs essentiels. Je présente, rétrospectivement, l'exemple ottoman, tel qu'il est reflété dans une des sources d'information, les cadastres des timars: il s'agit de recensements de la population imposable et des revenus fiscaux, ce qui veut dire que, dans ce type de documents, on trouve tous les impôts ainsi que les sources d'imposition, cultures et autres activités, autant d'éléments qui se prêtent à des corrélations multiples.

Ils nous permettent aussi d'établir le degré de convergence d'une logique économique² avec une réalité économique. Cependant, si l'enregistrement des valeurs en nature correspond à une estimation de la production³ (il s'agit de la moyenne de trois récoltes successives), les prix indiqués ne sont que des prix fiscaux qui, d'une part, n'expriment pas les prix sur le marché et, de l'autre, ne s'adaptent pas aux fluctuations monétaires: parmi plusieurs exemples, l'impôt *ispence* se monte en Morée,⁴ comme partout ailleurs, pendant la seconde moitié du XVe siècle, à 25 *akçe*; en 1715,⁵ le *Kanunname* de cette région mentionne toujours la même somme, tandis que nous savons que les Vénitiens ont trouvé, vers la fin du XVIIe siècle,⁶ le même impôt se montant à un réal qui, à cette époque, oscille entre 80 et 120 *akçe*. C'est-à-dire qu'en réalité, les impôts s'adaptent à la dépréciation de la monnaie, probablement avec un retard certain: à ces deux moments, l'équivalence en argent des monnaies enregistrées est de 22 à 24 gr. Il se passe la même chose avec l'impôt global imposé aux communes: en 1715, l'île de Tinos⁷ passe sous domination ottomane et se voit grevée d'un impôt de 471.989 *akçe*; en réalité, elle en payait 23.599:18 *guruş*, chaque *akçe* étant compté à 2 *para*, soit 6 *akçe*.

En s'appuyant, donc, sur ces documents, nous pouvons construire pour les XVe et XVIe siècles certains ordres de grandeur qui peuvent démontrer les possibilités de création d'un surplus au sein des sociétés rurales et aussi les possibilités de création d'un revenu net après satisfaction de l'obligation fiscale. Nous prenons, à titre d'exemple, la Morée au début de la seconde moitié du XVe siècle. Un registre de timars détaillé⁸ de la même époque nous permet de dégager certaines constatations sur le rapport qui existe entre la production, la population et la fiscalité, même au niveau du village.

La production céréalière dans un ensemble de villes et villages cédés à *timar* et englobant une population de 8.187 chefs de familles et 581 veuves imposables (soit 36.300 personnes, chiffre qui résulte de l'application d'un coefficient familial acceptable de 4,14) se monte à 487.566 *kile*; ce chiffre qui résulte du montant de la dîme évaluée à 1:8, donne un surplus net par tête de l'ordre de 11 *kile*, déduction faite de la dîme et des semences nécessitées par une culture à rendement —supposé mais acceptable— de 1:5. En admettant un minimum vital de 200 kg par tête (soit 8 *kile*) nous obtenons un surplus net de 3 *kile* par personne, c'est-à-dire 109.053 *kile* pour l'ensemble de la popula-

tion, quantité qui correspond aux 18,42 % de la production brute. Ces chiffres suggèrent les possibilités de surplus dans le cadre d'une population donnée qui, sans doute, ne s'occupait pas exclusivement de l'agriculture; il va de soi qu'il s'agit d'un surplus total réalisé après déduction des valeurs en nature affectées à la reproduction de la récolte, au paiement de l'impôt qui grève la production et à la satisfaction de la consommation; cette dernière, bien qu'elle soit pour l'essentiel une autoconsommation, est en même temps tributaire des surplus qui passent des exploitations excédentaires aux exploitations déficitaires, surplus dont l'estimation ne peut se faire que par approximation.

Nous sommes en mesure de voir en détail le surplus des céréales dans 189 agglomérations d'un effectif démographique de 12.500 personnes. D'après les mêmes calculs, dans ces agglomérations:

a) Les 8,71 % de la population produisent les 19,78 % des céréales, en obtenant une moyenne de 9,26 *kile* par tête, ce qui ne frôle même pas le minimum vital de 12 *kile*, dîme et semence y comprises; une seule tranche de cette fraction de la population, qui ne correspond qu'aux 3,27 % de la population totale, réussit à avoir une moyenne de 13,13 % *kile* qui correspond aux 18,11 % de la production totale. Par conséquent, ce n'est qu'une fraction minime de la population qui ne réussit pas à produire le minimum vital dans l'espace qu'elle habite et cultive; elle correspond aux 5,45 % de la population et réalise les 2,36 % de la production totale.

b) Les 69,83 % de la population réalisent les 53,41 % de la production des céréales, en obtenant une moyenne par tête de 18,1 *kile*.

c) Le reste de la population (21,46 %) produit les 26,13 % de la production céréalière, en obtenant une moyenne par tête de 28,82 *kile* qui est de 2,5 fois supérieure au minimum vital.

d) Par rapport à la population totale, le minimum vital correspond aux 50,7 % de la production entière; il en reste un surplus commercialisable presque égal à la quantité des céréales affectées aux besoins alimentaires de la population de notre exemple.

De ces 189 agglomérations, 4 sont qualifiées comme agglomérations urbaines: de faible poids démographique, égales et parfois inférieures à certains villages, elles sont toutes excédentaires en céréales. Certes, ceci n'est pas de règle et n'implique nullement que les villes disposant d'une population sensiblement supérieure à la population des gros villages ne dépendent des afflux céréaliers de la zone des villages:

la ville n'augmente pas son espace cultivé en englobant dans sa population les producteurs directs; ceux-ci se groupent dans l'unité d'habitat particulière qu'est le village. A titre d'exemple, une ville comme Sérres,⁹ vers la fin du XVe et au début du XVIe siècle, ne produit dans son propre territoire qu'une quantité de 7.200 *kile*, sa population étant de l'ordre de 7.500 à 8.000 habitants. Telle autre ville¹⁰ dans la région de Roussé, en Bulgarie, avec ses 1.300 habitants, en produisait quelques 3.500 *kile*, c'est-à-dire autour des 5 *kile* par tête. On pourrait multiplier les exemples: toutefois, ce qu'il faut signaler c'est que la dépendance alimentaire ne concerne pas que les villes; les villages, eux aussi, n'assurent pas toujours une autarcie en céréales. Les moyennes de la production céréalière de 10 unités administratives insérées dans le registre des timars moréotes de 1461¹¹ en apportent la preuve: 8 de ces unités présentent une production annuelle par tête qui oscille entre 15,31 et 20 *kile*; parmi les autres, il en est une qui frôle le minimum vital avec une moyenne de 11,7 *kile*, tandis que celle de la région de l'actuelle Kyparissia présente une moyenne de 4,45 *kile* (la ville non comprise). Cependant, 14 villages¹² de cette région, dont nous pouvons savoir la production, réalisent dans leur ensemble une moyenne de 16 *kile* par tête et assurent les 44% de la production entière de la région, tandis que leur population ne représente que les 12,21% de la population de toute la région. Ces rapports font apparaître la répartition inégale de la population et de la production céréalière et suggèrent qu'il y avait un transfert de surplus des unités de production excédentaires aux unités déficitaires.

Voyons maintenant l'incidence des seuls impôts personnels, de l'*ispence* et du *haraç*, sur la production des céréales, telle que cette incidence est illustrée dans le registre. En appliquant les moyennes pondérées des prix fiscaux des céréales (blé et orge: 3,82 *akçe* par *kile*) et du montant des impôts (*ispence*, 20 *akçe*; *haraç*,¹³ 38,19 *akçe* pour les hommes et 18,32 pour les veuves), nous aboutissons aux résultats suivants:

a) Si nous supposons que ces deux impôts devaient être payés au moyen de la commercialisation des céréales, il aurait fallu que soient écoulés sur le marché les 24,97% de la production.

b) Si nous prenons en considération, en plus, la dîme et la semence qui lui correspond, le taux monte à 57,51% de la récolte.

c) Tout cela veut dire que, dans l'hypothèse où nous avons affaire

à une société composée de cultivateurs de céréales, l'incidence de l'imposition directe et des impôts personnels sur la production se traduit par un déficit qui correspond aux 42,27% du minimum vital.

Il est donc évident que la commercialisation obligatoire des céréales entraînerait un déficit alimentaire et influerait négativement sur la production. Il est aussi évident que, pour répondre à l'exigence fiscale, la commercialisation obligatoire devrait affecter les autres produits agricoles et ceci, même dans le cas des économies largement excédentaires en céréales. Il est encore à signaler que la production prise en exemple diverge considérablement à l'égard de celle qui serait obtenue avec une exploitation majeure du sol, c'est-à-dire l'exploitation qu'impose l'unité de surface - type, le *çift*:¹⁴ 40 *kile* de semence sur une superficie oscillant dans la Morée, selon la qualité de la terre, entre 30-80, 100-120 et 150 *dönüm*.

Avec un rendement de 1:5, un *çift* cultivé par une famille assure une récolte de 200 *kile*. De tous les villages moréotes que nous avons pris en considération, ceux qui présentent de hautes moyennes de production englobent une population composée de quelques centaines d'unités fiscales: selon les critères ottomans, la mise en culture des unités de production-types assurant la même récolte nécessiterait seulement 87 unités fiscales (familles). De toute façon, il existe dans notre exemple des villages dont la production correspond à celle des unités-types: cependant, ils ne représentent que 1,56% de la population.

La disproportion qui se manifeste entre la répartition de la population et de l'espace cultivé est tributaire aussi de la différenciation de la population: toutefois, l'incidence de cette différenciation sur le volume de la production ou, autrement dit, sur la non utilisation maximale de la main-d'oeuvre disponible, est d'une portée limitée; voyons le cas de la différenciation urbaine.

Etant donné que nous ne pouvons pas connaître la production urbaine des régions dont nous avons présenté les moyennes de production en céréales, nous déduisons dans nos calculs toute la population urbaine (ce qui est faisable dans 6 cas sur les 10 enregistrés): au lieu d'une moyenne générale de 16,68 *kile* par tête, nous en avons une de 19,34 et ceci malgré le fait que les populations urbaines sont, elles aussi, productrices de céréales. Il est difficile de calculer la population qui s'occupait de l'élevage: cependant, les données fiscales indiquent que dans la région de Vostitsa¹⁵ il y avait quelques 45.000 têtes de menu

bétail; même si nous considérons qu'il s'agit d'un élevage local et non pas d'un élevage nomade, sa dimension ne permet pas de penser qu'il occupait, au dépens de l'agriculture, une main-d'oeuvre considérable. Les autres activités agricoles ne sont pas incompatibles avec la céréaloculture, au contraire même, elles lui sont complémentaires; parmi ces dernières, la viticulture tient une place prédominante et la valeur de son produit correspond aux 67% de celle des céréales. L'image est claire: dans des conditions de haute disponibilité de terres, la culture des céréales atteint un certain niveau qui n'est pas fonction de la disponibilité en main-d'oeuvre, mais il dépend d'un mécanisme économique qui impose, par des impératifs exogènes, la monétarisation de l'économie et, par conséquent, la réalisation des surplus; cette monétarisation obligatoire s'opère par la différenciation des cultures et par l'extension des exploitations procurant des produits commercialisables, notamment la vigne.

Après satisfaction de l'exigence fiscale qui, comme nous avons vu, grève, en dernière instance, le surplus total, il est possible d'avoir une répartition du reste de ce surplus entre les agents privés de la production, c'est-à-dire d'avoir la réalisation d'une rente foncière qui, comme les surplus nets du producteur direct, dépend d'un seuil imposé par la fiscalité. Pour ce qui est des possibilités de réalisation d'un surplus net en faveur du producteur direct, nous pourrions en former une idée en transposant les obligations fiscales des paysans libres aux exploitations serviles¹⁶ du Sultan ayant eu lieu, vers la fin du XVe siècle, sur des unités de surfaces conformes aux unités-types et dont nous connaissons la quote-part de la production qui revenait au Sultan: le surplus net, déduction faite de la rente foncière, est de 5 *kile* par famille, c'est-à-dire tout-à-fait négligeable; si la production n'est pas soumise au versement d'une rente foncière mais seulement de la dîme, le surplus net se monte à 59 *kile*. Pour qu'elle réponde à l'exigence de la rente foncière, une culture céréalière doit bénéficier de hauts rendements: c'est pour cette raison que nous assistons à une gamme de systèmes¹⁷ de partage, selon la qualité de la terre, l'incidence de la fiscalité étant inélastique et déterminant le minimum de la production.

Nous faisons, jusqu'ici, allusion à la dîme en tant qu'impôt: nous la trouvons sous cette forme dans les exploitations rurales de l'Empire ottoman. Cependant, avant la conquête et, par endroits, après celle-ci, dans les terres féodales de la domination occidentale, la dîme consti-

tuait une rente foncière: “morti”, “gimoro” (“la parte del terren”,¹⁸ selon un témoignage éloquent du XVe siècle), “decimo” expriment le droit du propriétaire (dans le sens large de ce mot) de jouir d’une fraction de la production d’une terre, soumise également au versement d’impôts. La rente ne correspond pas exclusivement au dixième de la production, mais aussi au huitième, septième, quart, tiers, voire à la moitié. Nous la trouvons avec la plus grande netteté dans les terres féodales de Corfou¹⁹ qui, à côté du terme “ebarunie”, continuent d’être désignées comme “pronoia”: les tenures des fiefs procurent au feudataire, “baron” ou “pronoiaros” d’après la terminologie locale, une rente foncière ainsi qu’une rente féodale, celle-ci étant obligatoire même dans le cas où la tenure n’était pas cultivée. Une catégorie de tenures sont soumises exclusivement à la rente féodale, le “soliatico”. L’incidence de deux rentes sur la production est, dans la plupart des cas et avec un rendement de 1:5, de l’ordre de 16% et de 18%, selon qu’il s’agit du *decimo* ou de l’octave. Dans l’exemple corfiote, la combinaison des rapports de métayage et des rapports féodaux coïncide avec le mode de production d’après lequel l’aliénation du surproduit se fait à travers l’exigence fiscale, les droits, les corvées commuées, souvent, en argent; cependant, au XVe siècle, ce système semble être un reliquat. Il lui est substitué le système de la possession perpétuelle et, au moins en théorie, celui du fermage en terme contre rente foncière proportionnelle; les tenures ainsi cédées continuent à procurer la rente féodale (“soliatico”, “caniski”, “synkrateia”).

Dans l’autre système, celui qui vaut pour les fiefs de la conquête latine dans lesquels se perpétue le mode byzantin d’aliénation du surproduit, le cultivateur est un *vassallus angararius*, c’est-à-dire “parèque”²⁰ expliquent les *Aggiunte alle Assisie di Romania*; à Corfou, il est soumis à une série d’obligations —impôts et droits— dont certaines ne se retrouvent pas dans les documents respectifs de Morée: toutefois, dans les deux cas, le système entend comme facteur de son fonctionnement la corvée, notion sous laquelle on distingue nettement à Corfou le service personnel et le service de la force d’attraction. La corvée du serf (“parèque”) qui, bien sûr, peut aussi devenir un métayer sur les terres féodales, apparaît dans les *anagrafi* des baronnies commuée en argent; cela ne veut pas dire que, s’il le désire, le feudataire ne peut pas réclamer ces corvées consistant en deux journées de travail par semaine et par serf. Comme l’a bien remarqué²¹ Antonio Carile, l’équi-

valent monétaire de la corvée qui figure dans les actes publics concernant les fiefs n'indique nullement que la main-d'oeuvre corvéable n'est pas utilisée dans la réserve seigneuriale. Il va de soi que ce n'est pas le droit de réclamer la corvée pure et simple qui va nous résoudre le problème de l'utilisation de la main-d'oeuvre corvéable: il faut savoir s'il y avait des stimulus économiques dictant la mise en exploitation directe des terres que le feudataire possède en pleine propriété dans l'orbite du fief. En Péloponnèse la chose est sûre; à Corfou, il semble que la corvée ait cessé d'être exigée à partir de la domination vénitienne, au moins dans une de ses "baronnies": mais, quand en 1410, les locataires de cette baronnie vacante les exigent, le Sénat leur donne raison.²² C'est le contraire qui se passe dans les régions balkaniques de l'Empire ottoman: la corvée, consistant en 3 journées de travail par an et en d'autres services (transport d'une charge de foin, de la paille, du bois), se transforme en impôt, le *resm-i çift*, qui ne correspond en prix fiscaux qu'à 4,5 *kile* de blé. Inférieure par rapport à la corvée byzantine, la corvée ainsi commuée reste très importante là où la conquête ottomane la trouve déjà confirmée: c'est le cas à Chypre où les parèques de l'époque vénitienne —qui ne sont que les restes des serfs du Royaume latin— continuent à offrir 2 journées de travail aux timariotes ou une journée en faveur du *miri* dans les sucreries de l'île.²³

De toute façon, on n'assiste pas à une utilisation de la main-d'oeuvre corvéable dans les exploitations rurales attribuées en *timar*; c'est dans les travaux entrepris par l'autorité publique qu'on la trouve, d'habitude rémunérée, ou dans d'autres cas qui n'ont rien affaire avec la production. En ce sens, il est tout-à-fait caractéristique le fait que, bien qu'il existe dans les timars une sorte de réserve seigneuriale, les biens *hassa*, celle-ci est composée, pour l'essentiel, de vignes, arbres, moulins, pressoirs, madragues; quand il s'agit de terres arables, les maîtres des timars préfèrent qu'elles soient insérées dans la catégorie des terres de dîme: ils ne les donnent même pas à métayage, ce qui, au contraire, semble être le cas pour vignes *hassa*.²⁴ L'existence d'un rapport de métayage sur les vignes des timariotes est suggérée par le décalage qui s'accuse entre le revenu du bien et son étendue, décalage qui semble être tributaire des différents systèmes de partage. Ce n'est que dans la grande propriété foncière que nous sommes en présence d'une utilisation de la main-d'oeuvre corvéable: il s'agit de l'obligation du cultivateur de semer au bénéfice du propriétaire ou du gérant une quantité de blé,

d'habitude 1 *kile*. Cette corvée, connue dans tous les pays balkaniques sous la désignation de *paraspori*,²⁵ est réclamée aussi par les fermiers des revenus des terres sultaniques et des *vakif*. Bref, la corvée ne joue pas un rôle notable dans la réalisation des surplus.

Jusqu'à ce moment nous avons fait allusion à des terres, celles de l'exemple ottoman, que nous considérons être soumises exclusivement au versement de la dîme: l'exemple moréote nous a démontré que, si nous qualifions le surplus comme le restant après déduction du minimum vital, de la semence et de la dîme, la production totale est excédentaire; nous avons vu que cette production excédentaire deviendrait déficitaire dans la mesure où elle devrait répondre, par le biais de la commercialisation des céréales, aux impératifs de deux impôts personnels: l'*ispence* et le *haraç*; nous sommes arrivés à la conclusion que pour pourvoir à l'exigence fiscale, il faudrait que la commercialisation affecte d'autres produits agricoles et nous avons insisté sur le fait que c'est par excellence la culture de la vigne qui permet l'obtention de revenus monétaires, une culture qui accuse une vaste répartition géographique et qui constitue une des sources primordiales de la rente fiscale. Nous avons remarqué qu'en Morée la rente fiscale fournie par la viticulture correspond aux 67% de celle issue de la culture des céréales; on retrouve aussi ailleurs de pareils rapports: dans cette trentaine de villages²⁶ en Macédoine (51%) qui surcompensent leur déficit avec le produit de leurs vignes, dans tel ou tel village, un peu partout. On pourrait multiplier les exemples et vérifier ainsi la constatation dégagée d'un nombre de cas²⁷ d'économies paysannes en montrant que, chaque fois que nous rencontrons des cultures céréalières d'une portée faible, d'autres cultures, parmi lesquelles le vignoble, produisent un revenu qui dépasse largement les revenus qu'elles assurent là où la culture des céréales est mieux développée. Tous ces rapports démontrent qu'il existe une complémentarité des cultures, déterminée non seulement par les impératifs des économies vivrières mais aussi par les normes qu'impose l'exigence fiscale. En bref, nous avons toute sorte d'indications permettant de conclure que le système incitait le producteur direct à prendre contact avec le marché. Cependant, rien ne serait plus trompeur que d'identifier la logique du système avec la réalité: le système, sans doute, impose des mécanismes d'équilibre; ceux-ci, toutefois, dans la mesure où ils sont liés avec le marché, ne peuvent pas faire de la commercialisation obligatoire une participation essentielle du producteur aux échanges commerciaux.

Le cas de la vente d'un produit par excellence hors de l'orbite de l'autoconsommation, la soie grège, en dit long. La soie grège représentait, en Morée, une valeur égale aux 9 % de la valeur des céréales; elle devait être vendue exclusivement à Patras: cependant, étant donné que —selon les dires d'une réglementation de Bajazet II²⁸— la plupart des producteurs étaient pauvres et n'avaient donc pas les moyens de se rendre dans cette ville, la vente était permise sur place. Mais quand? "Au moment de la perception de la capitation (*haraç*) et de l'*ispence*, ils touchent (*id est*: les producteurs) de la part des marchands des *aspres* représentant la contrevaletur de la soie et s'acquittent ainsi de leurs dettes (envers l'Etat)". On est donc devant une double dépendance: dépendance de l'impôt, d'une part, et des marchands, de l'autre; car ce sont ces derniers qui ont affaire avec le marché et non pas les producteurs. Ce témoignage indique clairement à quoi revient l'existence de surplus chez des producteurs pour lesquels le stimulus du marché s'avère inopérant.

En livrant seulement le revenu fiscal total, article par article, ainsi que la population imposable, les registres des timars ne nous permettent pas d'arriver à des conclusions concernant la répartition des terres à l'intérieur du village; c'est ainsi que nous n'avons pas la possibilité de calculer la répartition de la production entre les maîtres de la terre et les métayers: il nous reste à recourir à d'autres types d'information, plus abondantes pour les époques postérieures, notamment le XVIIIe et le début du XIXe siècle. Cependant, le décalage qui s'accuse entre les moyennes de la production par unité fiscale d'un village à l'autre, oscillant, selon le témoignage de certains registres des XVe et XVIe siècles, de 500 à 36.000 kg de céréales, suggère que le recours au métayage était indispensable pour la réalisation de la production dans les villages qui présentent ces moyennes élevées. Parfois il est explicitement mentionné que la production est assurée par une main-d'oeuvre résidant hors du village. D'autre part, même dans les villages à moyenne basse par unité fiscale, on avait recours au métayage: nous en avons la preuve indirecte dans le cas où le recensement donne des précisions sur le nombre des unités de surface cultivable; c'est le cas des villages ayant une population musulmane.

De toute façon, il est évident qu'avec un bas degré de spécialisation au sein du village, les possibilités d'un transfert de surplus de la part des personnes jouissant des rentes foncières à celles qui ne disposaient

pas du minimum vital étaient tout-à-fait négligeables; or, ceci n'exclut nullement l'existence des transferts indirects par les emprunts usuriers (dont nous examinerons plus loin les résultats), ainsi que des transferts dûs à la mauvaise conjoncture et qui ne constituaient que des formes d'endettement. Comme nous l'avons remarqué, les possibilités de création d'un surplus permettant aux populations rurales d'obtenir des revenus monétaires nets sont très limitées: à titre d'exemple, nous trouvons que dans 400 villages balkaniques, la population qui pouvait réaliser des revenus nets au moyen de la commercialisation des excédents ne représentait, d'un cas à l'autre, que de 3% à 38% de la population totale.²⁹ Tout cela dans le contexte d'un mécanisme démographique qui ne milite pas en faveur de l'hypothèse qui voudrait saisir l'incidence positive du mouvement de la population sur le mouvement des revenus; au contraire, ce mécanisme fait apparaître qu'il y avait un tassement des revenus qui n'est pas attribuable à l'inélasticité du terroir et des techniques agricoles.

Les terres produisant une rente foncière appartiennent à l'Etat ottoman, aux institutions pieuses, islamiques et chrétiennes et à des personnes privées, chrétiens ou musulmans; comme il se passe avec l'Etat, hormis les terres assurant la rente foncière, les *vakifs*, en possèdent d'autres qui ne produisent que des rentes fiscales: les unes et les autres font l'objet de locations et sous-locations, entraînant ainsi une répartition du surplus en faveur des agents privés de l'économie; ces derniers représentent, ici et là, le pouvoir communal. En ce qui concerne les cultivateurs, la rente foncière de ces terres est proportionnelle et en nature, rarement stable et monétaire: dans le cas des meilleurs champs, le cultivateur et le propriétaire reçoivent la moitié de la récolte après déduction de la dîme, de la semence et des frais; dans certaines terres de l'Etat, la dîme et la rente foncière forment un ensemble. D'habitude le partage³⁰ se fait au tiers ou au quart. Sauf ces systèmes de partage, il y en a d'autres, selon le rendement du sol; s'il arrive que le propriétaire d'une terre de moyenne qualité offre la semence et les boeufs de labour, il reçoit alors les 4/5 de la récolte ou les 3/4, s'il s'agit du maïs qui, dès la fin du XVIIIe siècle, accuse une expansion considérable.

Pour que l'on puisse former une idée des possibilités qui existent pour la création d'un surplus en faveur du cultivateur, nous faisons recours à une estimation de la production d'un *çift*³¹ en Grèce centrale vers la fin du XVIIIe siècle; cette estimation est faite en vue d'un rende-

ment de 1:10: le surplus net après déduction de l'imposition totale se monte à une quantité qui dépasse de 14% le minimum vital familial. A supposer que les frais de moisson et de battage ne sont que des frais nominatifs, ce qui ne correspond pas à la réalité, le surplus serait presque de trois fois supérieur au minimum vital. Avec le même système de partage (à moitié) et un rendement de 1:5, la quote-part dépasse à peine le minimum vital et ne suffit pas à satisfaire l'exigence fiscale qui ne se réfère directement à la production; si nous supprimons les frais, le surplus permettrait de répondre à l'exigence fiscale totale, en laissant un net dépassant la moitié du minimum vital. A supposer que les frais de production sont effectifs, dans un système de partage au tiers, le même rendement permettrait de couvrir les 75% de l'exigence fiscale, tandis que dans un système de partage au quart il permettrait que les impôts soient acquittés à 100%.

Cet exemple de métayage prévoit pour le propriétaire une quote-part de 85 *kile* de blé par *çift* recevant une semence de 30 *kile*. Au début du XIXe siècle, la rente foncière moyenne par *çift* en Thessalie,³² voire dans les propriétés immenses de Veli Pacha, se situe autour des 100 *kile*; nous retrouvons la même moyenne au début de notre siècle³³ dans les exploitations qui sont effectuées à l'aide d'un seul araire sur des tenures de 100 *stremmes* appartenant aux grands domaines de la même région. La rente moyenne dont jouit Veli Pacha, présente en réalité une grande oscillation d'un *çift* à l'autre: les 41,6% des unités d'exploitation donnent, en moyenne, une rente de 57,5 *kile*; les 46,9% en donnent 118,7 *kile* et les 11,5% procurent une rente de 189,5 *kile* de blé. Probablement, ces différences relèvent de l'application de systèmes de partage (au tiers et à moitié), ainsi que de la mise en oeuvre de deux araires dans le cas des rentes foncières élevées. D'autres exemples de la même époque font apparaître de forts décalages entre des revenus familiaux issus d'exploitations à rendements convergents: ces décalages reflètent un déséquilibre entre la population et les terres disponibles. Il est évident que ce déséquilibre influe sur le montant du surplus: c'est ainsi que, dans 10 petits villages en Arcadie,³⁴ appartenant à des propriétaires musulmans et assurant des rentes égales au tiers de la récolte, à chaque famille correspondent deux unités d'exploitation (*çifts*) et une production lourde de 356 *kile* de céréales; dans 5 villages de la même région, à chaque famille correspondent un peu plus qu'un demi-*çift* et une production lourde de 124 *kile*.

Ces données nous rappellent les conditions, autres que les rendements et la fiscalité, qui déterminent la réalisation du surplus: il s'agit des disponibilités paysannes en force de traction et de leur intérêt à l'extension du terroir qui constitue, dans le contexte des techniques de ce temps, le seul moyen de parvenir à une augmentation de la production.

L'extension de l'espace cultivé pourrait être le résultat d'une motivation qui aurait pu se créer chez les producteurs directs, ainsi que chez les bénéficiaires de la rente fiscale et foncière: parfois, la motivation est visible et liée à la demande extérieure. On en voit la preuve dans l'extension de la culture des raisins et du coton, dont nous parle Constantin Vacalopoulos dans sa communication. Tantôt l'extension du terroir répond aux pressions démographiques: à titre d'exemple extrême, je rappelle la conquête du sol par les clans maïnotes au XVIIIe siècle, au sujet desquels nous parle la communication de Lefteris Alexakis; tantôt cette extension est exprimée par la politique de colonisation³⁵ pratiquée par l'Empire ottoman et, avant la conquête, par les installations albanaises. Parfois, on assiste à une diversification des cultures: à titre d'exemple, l'extension de l'olivier³⁶ dans les possessions vénitienes avec, toujours, l'encouragement de la *Dominante*; ailleurs, l'extension du maïs.³⁷ Or, tout cela ne met pas en mouvement des intérêts susceptibles de transformer l'économie par le transfert des capitaux aux exploitations rurales, même si l'on assiste, au XVIe siècle, à la ruée des "nouveaux riches"³⁸ musulmans vers la terre, auxquels on attribue le processus de formation de la grande propriété dans l'Empire ottoman. La stratégie des capitaux est différente: le commerce, l'usure, le fermage des revenus publics constituent leur champ d'action principal.

On dit souvent que la grande propriété est un trait caractéristique du XVIIIe siècle finissant et du début du siècle suivant; préconisons, pour l'instant, une expression moins forte: le processus de formation des grandes propriétés foncières se présente, au sud des Balkans, avec une densité notoire pendant cette époque. A la création de cette grande, ou relativement grande, propriété foncière a contribué l'endettement des populations paysannes: mieux que tous les ordres de grandeur chiffrés, cet endettement montre quelles sont, en réalité, les limites du surplus et, à plus forte raison, quelles sont les possibilités de transformation de ce surplus en revenu monétaire net; en dernière instance, il nous démontre quelle est la fonction de l'argent dans les sociétés rurales.

La raison principale qui conduit à l'endettement réside dans l'impossibilité des paysans de répondre à l'exigence fiscale; Stathis Tsotsoiros nous présente, dans sa communication, l'incidence de la dette communale sur certaines agglomérations du Péloponnèse: à Carytaina l'acquittement des prêts consentis à des taux d'intérêt voisinant, parfois, celui des prêts maritimes, absorbe, en 1819-20, les 29,5% du budget communal. Or, nous avons affaire ici à des situations régulières, à des emprunts qui, en définitive, assurent l'équilibre de la commune. Ici comme ailleurs, les prêteurs font partie de la commune ou ils lui sont étrangers. Dans les communes bien structurées, les emprunts intérieurs constituent une forme indirecte de redistribution du surplus total: les personnes les plus aisées se chargent, en réalité, du paiement des impôts des contribuables non solvables: c'est le cas de cette petite commune insulaire de Patmos,³⁹ dont le dû monte, en 1791, aux 75% de l'imposition entière (de l'année courante plus le solde des années passées); c'est à travers l'augmentation de l'exigence fiscale de la commune que les prêts sont servis, c'est-à-dire à travers une redistribution relative des revenus à l'intérieur de la communauté. Dans la mesure où se perpétue ce mécanisme, nous n'avons pas de phénomènes de déséquilibre majeur. Celui-ci se déclenche de l'instant où le prêteur étranger peut, le moment voulu, réclamer son argent avec, parfois, les intérêts capitalisés.

La réponse à l'endettement prend, d'habitude, les formes suivantes:

a) Dans des cas extrêmes, les paysans quittent collectivement le village;

b) Plus souvent, une personne disposant d'autorité sociale et du pouvoir économique prend en charge la dette en devenant maître du village: les paysans tombent dans la condition des métayers et le village est sauvegardé en tant qu'unité d'habitat;

c) Le village est, déjà, propriété d'une personne: alors, la dette est servie par le surplus des paysans qui s'ajoute à la rente foncière du propriétaire ou aux revenus de son gérant, le *kâhya*;

d) La commune vend à des couvents ou à des personnes privées une partie des terres communales.

Les prêteurs sont d'origines diverses: parmi eux, nous trouvons une catégorie remarquable d'Albanais⁴⁰ disposant d'argent liquide, produit de *razzia* et de rémunération de leurs services militaires, qu'ils placent dans la campagne à des taux usuriers; ils capitalisent les intérêts

arriérés et se font rembourser, chemin faisant, par des produits agricoles qu'ils revendent aux débiteurs au moment de la hausse saisonnière des prix. En même temps, ils imposent aux habitants du village l'obligation du *paraspori* et autres corvées. Comme nous l'avons signalé, dans les villages privés, les *çiftliks*, les emprunts sont consentis par les propriétaires ou leurs gérants: dans ce cas, il n'existe plus de marges pour une modification des rapports de production ou une augmentation du taux de la rente foncière; il ne reste que la diminution du surplus du métayer par le biais de l'acquittement de la dette avec des produits agricoles pendant le moment de la dépression saisonnière des prix.

En bref, l'endettement conduit, d'une part, à la transformation des cultivateurs autonomes en métayers et, par conséquent, à la diminution de leurs revenus et, de l'autre, à la diminution supplémentaire du revenu qui leur reste après le versement de la rente foncière. Pour que puisse fonctionner le mode d'appropriation du surplus que nous venons d'esquisser, il est nécessaire que la grande propriété foncière soit établie sur des sols fertiles; en effet, elle domine les plaines de la Grèce, bien que le même processus d'aliénation des terres de la paysannerie s'affirme également dans des villages au sol ingrat mais disposant de cultures supplémentaires et de pâturages. Parfois, la réponse des populations consiste en un changement des activités productives: les paysans s'orientent vers l'élevage, comme c'est le cas, au début du XIXe siècle, en Elide ou en Béotie⁴¹ un peu avant. La réaction paysanne se manifeste aussi par des mouvements migratoires: la famille des Kara Osmanoglu⁴² dans la région de Smyrne devient, au XVIIIe et au début du XIXe siècle, un pôle d'attraction pour l'émigration rurale.

Ce qui précède rappelle certains lieux communs de l'historiographie qui reprend le refrain de l'aggravation infinie, féodale ou autre, de la condition d'une paysannerie dont on dirait qu'elle dispose de possibilités illimitées soit pour produire des surplus, soit pour ronger le strict nécessaire. Au fond, il s'agit d'un mécanisme économique qui fonctionne dans deux directions: Primo, par rapport au producteur direct: Le fait qu'il ne participe pas au contexte des échanges qui pouvaient transformer qualitativement les valeurs qu'il produit, est une raison suffisante pour l'inciter à la réduction de sa production au minimum possible. Secundo, par rapport aux bénéficiaires du surproduit — l'Etat et les personnes privées: Il est normal qu'ils réclament une augmentation de la production qui leur permettrait, en conséquence,

d'augmenter leur quote-part. Le modèle économique, qui présuppose en premier lieu l'existence de terres assurant une appropriation de biens relativement médiocre, la dîme, est orienté vers une économie de surplus et incite à la propagation des échanges basés sur la monnaie; par le biais de ceux-ci sont servis les besoins de l'Etat en matière de dépenses monétaires. La logique du modèle est bien illustrée dans le précepte⁴³ suivant: plante un vignoble: avec le tiers de la production, tu paies les impôts; avec l'autre tiers tu assures le vin pour ta propre consommation; tu vends le reste pour répondre à tes besoins. En réalité, le système éclate par lui-même, parce que les possibilités de la transformation qualitative de ce tiers de la production se trouvent diminuées, voire annihilées. Elles sont annihilées, entre autres, à cause de la rente foncière et de tout ce qu'elle entraîne: le contrôle de terres étendues, de l'ensemble de l'habitat et du territoire, qui crée ainsi un manque artificiel de disponibilités en terres; le contrôle, de la part des bénéficiaires de la rente, de toute sorte de marché paysan. En conséquence, l'équilibre idéal du modèle, qui présuppose l'action des contraintes extra-économiques pour la réalisation d'une production excédentaire, est renversé de l'instant où cette action se heurte au principe économique de l'effort minimum, sans lui substituer une autre logique économique.

Ce n'est pas un hasard qu'à l'aube du XVIIIe siècle, un Vénitien⁴⁴ propose l'augmentation de l'imposition dans la Morée, pour inciter les paysans à produire autant qu'à l'époque de la domination ottomane; n'est pas, d'ailleurs, dépourvue de sens la remarque d'un contemporain que la médiocrité de l'agriculture en Thessalie⁴⁵ tient au désintéressement des paysans et que ce désintéressement tient au fait que les turcs de la région ne remboursaient pas les chrétiens pour la vente obligatoire de leurs céréales à la Porte, à des prix "coupés", inférieurs à ceux pratiqués sur le marché.

Tout cela semble ne pas correspondre à d'autres signes positifs: l'activité commerciale, surtout pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle; l'activité maritime, les entreprises artisanales, les écoles, les livres, la mise en mouvement des petites agglomérations aux ressources limitées, continentales et insulaires, où prévaut une autre logique économique, aux antipodes de l'effort minimum, qui est bien illustrée dans cette phrase que Traian Stoianovich a enregistré:⁴⁶ "la necessità li fa industriosi"; ou dans cette phrase caractéristique qu'on a formulée, vers la fin du XVIIIe siècle, à propos des entrées monétaires, voire les

butins, dans quelques agglomérations pauvres: “ils sont passés (*i.e.* les paysans) de l'état de la paresse à l'agriculture”.⁴⁷ L'image stéréotype de ces Grecs, Albanais, balkaniques, orientaux paresseux ne contraste-t-elle pas avec l'image de ces Grecs, Albanais, balkaniques, orientaux industriels, rusés, rapaces, profiteurs? Ou, simplement, s'agit-il des éléments d'un équilibre d'ensemble où une des attitudes économiques, une des logiques, est la raison d'être *sine qua non* des autres? Dans cette optique, les rares “industriels” et les nombreux “rapaces”, marchands et marins, les propriétaires fonciers paresseux, les brigands et pirates, au lieu de le renverser, perpétuent le système d'ensemble: parfois, ils expriment la possibilité de son éclatement, dans la mesure notamment où la dichotomie entre conquérants et conquis déclenche, d'abord au niveau “oecuménique”, ensuite au niveau national, des mouvements de libération et, en conséquence, les idéologies adéquates; cependant, le besoin ressenti pour un renversement du système, besoin du type, plutôt, de la libération générale gramscienne, n'engendre pas une conceptualisation économique. Pour revenir au système d'ensemble au sein duquel se réalisent les surplus, nous voyons qu'on assiste non pas à des ruptures mais, au contraire, à un processus d'adaptations, tant il s'agit de l'adoption de techniques économiques que lorsqu'il s'agit de la redistribution des composantes de l'économie générale.

On a déjà fait allusion à cette redistribution: avance d'une culture comblant les carences d'une autre, abandon ou recul d'une troisième. Cependant, les répartitions des cultures et des activités primordiales accusent une régularité séculaire: le grand secteur de l'élevage avec ses surplus qui alimentent la consommation urbaine, l'artisanat, la faible économie monétaire des villages, ce grand secteur engendrant des formes d'articulation sociale qui, à leur tour, font naître une répartition des rôles sociaux, l'offre de protection et son équivalent, le brigandage, y compris, — sujets, l'une et l'autre, de la communication de notre collègue Alexis Politis; les spécialisations professionnelles qui, réparties dans l'espace, mettent en mouvement le travail itinérant en devenant un moyen de redistribution des surplus dans le rayon de leur champ d'action; les spécialisations artisanales des villes qui, articulées en corporations,⁴⁸ servent les besoins dans un espace géographique déterminé et forment le marché permanent des agglomérations urbaines; les spécialisations maritimes qui servent le commerce à grandes distances et, tout en assurant la même fonction, connaissent, dans le

temps, des déplacements de leur point de départ, comme aussi, sous l'influence de la conjoncture politique, de leur point de destination. Il faut y ajouter les mécanismes fixes de l'acheminement des marchandises, dont le coût⁴⁹ fait l'objet de la communication de Dimitri Anoyatis-Pelé: c'est un acheminement qui est effectué à l'aide d'un nombre d'échanges en chaîne rendus possibles grâce à la répartition spatio-temporelle des foires et permettant l'approvisionnement continu des caravanes; à ces échanges en chaîne correspond le dénivellement des prix dans le Moyen Orient Médiéval, un dénivellement reflétant, d'après la formulation de Ruggiero Romano, l'existence d'une série de "sous-colonies",⁵⁰ dont chacune correspond à une zone de prix. La grande constante des épidémies, qui influent sur la production et sur la démographie de la campagne et des villes, continue à faire obstacle —comme le démontre la communication d'Aristotélis Stavropoulos— aux trafics en diminuant le volume des exportations et à décimer la population des villes comme Salonique et Smyrne, dont les vides seront comblés par ces excédents humains que met en mouvement l'attraction de ces places marchandes. Les rares grandes villes, par excellence Constantinople, continuent à avoir besoin d'un hinterland céréalière ou, comme c'est le cas avec la capitale, d'un réseau d'approvisionnement⁵¹ qui fait que le surplus y arrive grevé d'un coût de transport qui, en 1585, double son prix d'achat; les îles,⁵² avec leur production insuffisante, sont approvisionnées avec du blé dont le prix local dépasse largement le prix sur le marché d'un centre urbain disposant d'un hinterland céréalière. A Constantinople, au début du XVI^e siècle, la différence des prix des céréales importées est absorbée par la mixture: le *müd* du blé⁵³ doit être composé de blés d'origines diverses et selon des proportions conformes, probablement, à leur prix.

Nous avons vu que le surplus rural, qui est destiné à servir la consommation locale et à être inséré dans l'orbite du grand commerce, à contribuer à la formation du salaire, à couvrir une grande fraction des dépenses publiques et à être, aussi, affecté à des oeuvres de bienfaisance, est réparti entre les producteurs directs, les propriétaires et l'Etat qui cède, contre services, une partie de ce surplus à des personnes privées qui composent son appareil militaire et administratif; parmi les propriétaires et les bénéficiaires des revenus fiscaux, on trouve aussi les institutions religieuses et la famille royale. La part du lion est appropriée par l'Etat: dans le budget de 1527/9,⁵⁴ les 51 % des revenus

proviennent des *has* du Sultan. Parmi les propriétaires fonciers, ce sont les musulmans qui disposent de la plupart de la terre. Certaines régions grecques⁵⁵ nous offrent des indications caractéristiques sur la répartition inégale des terres, au début du XIXe siècle, entre la population musulmane et la population chrétienne: dans la Morée, la population musulmane représente les 14,5% de la population totale et contrôle les 66,7% des terres; dans l'île d'Eubée, le rapport est de 7,9% et de 43%; à Lépante, il est de 13,5% et de 71,5%; en Grèce Centrale et d'Ouest, ce rapport est de 5,1% pour la population et de 15,5% pour les terres. La même disproportion s'accuse par rapport à la qualité des terres: les musulmans possèdent les 57% et les 75% des terres irriguées respectivement dans la Morée et dans la Grèce continentale.

Ceux qui produisent le surplus ne sont pas des producteurs de marchandises directs: comme nous l'avons vu, ils produisent en vue de l'autoconsommation et à partir d'un seuil qu'impose la contrainte extra-économique. Ceux qui jouissent sous forme de rente fiscale d'une partie du surplus n'ont pas fait un investissement économique dans la terre; en ont fait un, mais dans le trésor public et non pas dans la terre, ceux qui ont pris en ferme les rentes, fiscales ou foncières ou les deux à la fois. Dans tous ces cas, le "capital" est autonome à l'égard de la production; il n'est pas la condition de sa réalisation. Nous n'avons donc pas affaire à un surplus dont la valeur serait fonction du capital affecté à sa réalisation et qui lui détermine, par conséquent, la valeur d'échange: de la part du producteur direct, le coût de production n'est fonction que du temps affecté à la production; du point de vue du fermier des revenus publics, la valeur du surplus qu'il s'approprie ne serait calculée qu'en fonction du profit espéré⁵⁶ lors de l'opération qu'il a faite avec l'Etat. Cela veut dire que, dans la mesure où il existe des placements directs ou indirects sur la terre, ceux-ci sont commandés par le comportement du capital marchand qui cherche le plus grand profit possible et, par conséquent, un amortissement dans le plus bref délai.

Le prix de la terre est une donnée qui peut démontrer la signification de ces investissements: nous sommes très peu renseignés à ce sujet, mais chaque fois que nous pouvons comparer le prix de la terre et la valeur de sa récolte, nous constatons que la valeur marchande de la récolte de quelques années, parfois la récolte de deux seules années, est égale à la valeur de la terre;⁵⁷ Stathis Tsotsoros signale que, vers

la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle, la valeur de la terre accuse une baisse dans la région qu'il a étudiée, tandis que le prix des céréales s'avère être en hausse. Ajoutons que ces placements d'argent sur la terre n'entraînent pas la diffusion des rapports monétaires à l'intérieur des grandes propriétés par l'utilisation d'une main-d'oeuvre salariale hors des travaux saisonniers de la moisson et du battage: qui plus est, cette main-d'oeuvre est, d'habitude, itinérante et sa récompense se fait en partie, parfois entièrement, en produits.

Toutes ces considérations doivent être nuancées: les rentes foncières ne découlent pas toujours d'une propriété absolue du sol mais, au contraire, d'une possession portant sur le revenu et non pas sur sa source, la terre; dans ce contexte, celui qui jouit de la rente foncière n'a pas le droit de séparer de la terre la personne qui la cultive. Cette forme de propriété conditionnelle n'encourage pas la mainmise directe du propriétaire sur le processus de la production: l'aspect féodal inhérent à ces rapports entre propriétaire et cultivateur et, par voie de conséquence, la protection qu'il offre au producteur direct, font perpétuer la caractéristique essentielle de l'économie sur laquelle est appuyé cet Etat prédateur qu'est l'Etat ottoman: c'est-à-dire l'économie rurale que met en marche l'exploitation familiale sur des tenures qu'elle possède à perpétuité. D'autre part, la grande disponibilité en terres et le caractère proportionnel de toute sorte de rentes permettent d'atténuer la pression que le mouvement démographique pouvait exercer sur la fraction de la production destinée à la consommation: il s'agit, bien sûr, de la logique du système qui, comme chaque abstraction, ne se retrouve dans la réalité qu'à travers des médiations multiples.

C'est aussi à travers des médiations multiples que le surplus agricole s'implique dans le champ d'action du capital marchand, dont une partie est liée avec le marché extérieur: c'est un lieu commun que ce marché est contrôlé par les économies occidentales qui importent au Levant des produits manufacturés, pour exporter, en contrepartie, des produits agricoles; elles importent également des monnaies qui deviennent l'étalon de la monnaie nationale en dépréciation continuelle. En plus, ces économies commencent par importer des articles de luxe et elles finissent par importer des marchandises bon marché, par excellence des articles vestimentaires. Il faut compléter cette image grossière avec les remarques suivantes: au XVIIIe siècle, le Levant a un bilan commercial actif; les prix⁵⁸ des produits du Levant ne sont pas toujours concu-

rentiels; les gains des importateurs occidentaux, au moins ceux des Marseillais, sont tributaires des ventes dans les échelles et non pas de la vente des marchandises de retour.⁵⁹ Bien sûr, ceci n'est pas un trait permanent du commerce extérieur du Levant; qui plus est, Nicolas Svoronos montre que la balance commerciale passive de Marseille se traduit par une balance de paiement active.⁶⁰ La théorie de la dépendance de l'économie des régions de l'Empire ottoman à l'égard de celle des pays occidentaux est appuyée sur cet état de choses que je viens d'esquisser le plus brièvement possible.

Tout cela est vrai. On pourrait ajouter (et on a ajouté) que ces marchandises d'importation (combien par habitant?) ont porté un coup blessant à la manufacture "nationale" qui ne voulait pas se détacher des normes qualitatives et quantitatives que lui imposait son organisation corporative; que ces marchandises d'importation se diffusaient par étapes dans ces économies où la monnaie "appartient à César", en renforçant les habitudes ostentatoires et en provoquant des bouleversements dans les attitudes sociales et morales... Tout cela est vrai et démontre que, *dans la mesure* où l'économie de l'Empire ottoman peut s'identifier avec cette fraction du capital orienté vers le marché extérieur, cette dépendance⁶¹ a eu lieu, d'autant plus que par régions, l'exportation touche une partie considérable du surplus et, parfois, elle commande le choix des cultures: le raisin dans la Morée, le coton en Macédoine. Mais dans quelle mesure, en réalité, l'économie d'ensemble s'identifie-t-elle avec la stratégie du capital marchand qui a subordonné une partie du surplus rural à un autre capital, lui aussi marchand, et entraîné la dépendance d'un secteur, considérable bien sûr, mais privé de dynamique de transformation économique, c'est-à-dire le commerce? Un commerce qui n'affecte pas la totalité des échanges qui se pratiquent sur un autre type de marché, le *bazar*,⁶² le marché de tous les jours?

Le schéma des souscolonies successives auxquelles on a fait allusion et qui illustre la suprématie du capitalisme marchand occidental lors de son contact avec le commerce du Moyen Orient médiéval est déterminé, selon l'explication de Ruggiero Romano: a) par le fait que l'"imprévisible" du marché occidental impose le nivellement des prix des produits orientaux sur les échelles, de façon que le grand décalage entre les prix sur les deux marchés annihile le risque; b) par le fait que les marchands de l'Orient, en vue exactement de ce nivellement, impo-

sent par zones le dénivellement des prix. Dans ce schéma, dominante est l'économie qui fait stabiliser les prix sur les places d'exportation. Le schéma est-il valable pour toute la longue durée qui nous intéresse ici?

Il est évident que le schéma est valable pour les trafics terrestres, les routes des caravanes; cela n'implique pas que des recherches concrètes qui démontreraient, par exemple, ce qui se passe avec les prix dans les foires en chaîne, ne soient pas tout-à-fait de première urgence. Il est valable, aussi, par rapport à la valeur que les produits occidentaux obtiennent dans les Echelles. Or, le XVIII^e siècle —spécialement dans le cas du commerce marseillais étudié par Michel Carrière— apporte un certain bouleversement: les prix sur les places d'exportation n'accusent pas un nivellement permettant, par leur décalage à l'égard des prix en Occident, l'existence de larges marges de profit. C'est aux mêmes conclusions que conduisent les constatations de Ljuben Berov, qui a comparé le niveau des prix sur les marchés balkaniques et occidentaux. Cependant, la formation des prix en vue du commerce d'exportation est tributaire d'un mécanisme équivalent à celui des souscolonies: ils sont nivelés au niveau des transactions qui sont établies entre le producteur direct et le marchand et dénivelés au niveau des transactions qui sont établies entre marchands; dans ce dénivellement, l'Etat joue son rôle par le biais de la taxation et des aggravations parallèles que ses agents imposent sur la circulation des biens. Dans la mesure où les exportateurs se trouvent en concurrence (et c'est le cas dans les Echelles au XVIII^e siècle), le prix final se détache du nivellement que pouvait imposer une économie dominante fonctionnant en bloc. Mais étant donné que les exportateurs et les importateurs sont les mêmes personnes et participent aux mêmes marchés, ils cherchent à établir des rapports entre les prix permettant la réalisation de profits sur les deux marchés à la fois: ils trouvent les assises de ce jeu dans l'échange inégal qui commande l'économie d'ensemble et qui se prolonge au marché extérieur: dans cette optique, celui-ci n'est que le corollaire de cette économie et l'un des moyens de sa perpétuation.

NOTES*

1. Dans l'optique de Witold Kula, *Teoria economica del sistema feudale. Proposta di un modello*, Torino, Einaudi, 1970, pp. 68-69, 42-43.
2. Je me permets de citer Sp. Asdrachas, *Μηχανισμοὶ τῆς ἀγροτικῆς οἰκονομίας στὴν τουρκοκρατία (1ε'-15' αἰ.)*, Athènes 1978, pp. 9-18.
3. Irène Beldiceanu - Steinherr et N. Beldiceanu, "Règlement ottoman concernant le recensement (première moitié du XVI^e siècle)", *Südost-Forschungen XXXVII* (1978) 1-40.
4. N. Beldiceanu et Irène Beldiceanu-Steinherr, "Recherches sur la Morée (1461-1512)", *Südost-Forschungen XXXIX* (1980) 41.
5. Ö. L. Barkan, *XV ve XVI inci asırlarda osmanlı imparatorluğunda zirai ekonominin hukuki ve mali esasları. I: Kanunlar*, Istanbul 1945, p. 327 § 6.
6. Sp. Lambros, "Ἐκθέσεις τῶν Βενετῶν προνοητῶν τῆς Πελοποννήσου", *Deltion tis Istorikis ke Ethnologikis Eterias tis Ellados V* (1900) 522 ("in ragion di un reale per ogni maritato et mezzo per ogni altro della famiglia").
7. N. G. Armacolas, *Οἰκονομικά τῆς Τήρου, 1715-1822*, Le Pirée 1926, pp. 24-25 (il ne s'agit pas de la valeur de la terre mais simplement du revenu fiscal exprimé en monnaie de compte et ajusté selon l'équivalence: 1 *akçe* = 2 *paras*).
8. Petja Asenova, Russi Stojkov, Toma Kašori, "Selišni, lični i familni imena ot severozapaden Pelopones prez sredata na XV vek", *Godišnik na Sofijskija Universitet LXVIII/3* (1975) 244-295 (traduction du texte en bulgare; cf. des mêmes auteurs, «Hikonymes et anthroponymes de Péloponnèse vers la moitié du XVe siècle», *Actes du XI^e Congrès International des Sciences Onomastiques I* (Sofia 1974) 69-72). Calculs de l'auteur à partir des données du fragment. Ce registre ne mentionne pas les quantités: nous les avons établi à partir des prix et selon l'équivalence: 1 *müd* (= 20 *kile* d'Istanbul) de blé = 80 *akçe* et 1 *müd* d'orge = 60 *akçe* indiquée dans un fragment de registre de timars en Morée (1461) analysé par N. et Irène Beldiceanu, "Recherches sur la Morée", p. 39. Cette équivalence donne une production maximale, étant donné que l'équivalence 5 et 4 *akçe* par *müd* de blé et d'orge est plus probable. En effet, en appliquant l'autre équivalence, nous obtenons des chiffres décimaux inçonçevables.
9. Str. Dimitrov et R. Stojkov, "Otkäsi ot registär za lenni vladenija v zapadnite Ropodi i Sersko", *Rodopski Sbornik I* (Sofia 1965) 283-287 (les revenus fiscaux aux pp. 286-287).
10. Bistra Cvetkova et A. Razbojnicov (éd.), *Fontes turcici historiae bulgaricae*, III, Sofia 1972, pp. 441-445.
11. N. et I. Beldiceanu, "Recherches sur la Morée", p. 26 (tableau II).
12. I. Alexandropoulos, "Δύο ὀθωμανικά κατάστιχα τοῦ Μοριᾶ (1460-1463)",

* Les références bibliographiques sont réduites au strict nécessaire. Tributaire de quelques de mes travaux antérieurs, ce rapport y renvoie forcément avec une fréquence qui ne se retrouve pas dans les autres citations.

Practica tou A' Synedriou Messiniacon Spoudon, Athènes 1978, pp. 388-407 (+ un tableau récapitulatif).

13. Selon les données du recensement de l'impôt capital en 1488/9 publié par Ö. L. Barkan, "894 (1488/1489) yılı Cizyesinin Tahsilâtına âit Muhasebe Bilânçolari", *Belgeler* I/1 (1964) 194-197.

14. Sp. Asdrachas, *op. cit.*, p. 43.

15. N. et I. Beldiceanu, "Recherches sur la Morée", pp. 27 et 34.

16. Ö. L. Barkan, "Les formes de l'organisation du travail agricole dans l'Empire ottoman au XVe et XVIe siècle", *Revue de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université d'Istanbul* I/3 (1939-1940) 30-31. Pour l'incidence de la fiscalité sur les revenus, cf. aussi Traian Stoianovich, "Balkan Peasants and Landlords and the Ottoman State: Familial Economy, Market Economy and Modernization", *La Révolution industrielle dans le Sud-est européen -XIXe s.*, Sofia 1977, pp. 164-204. Ces deux articles existent aussi en traduction grecque dans les publications suivantes: Barkan, in Sp. Asdrachas (éd.), *Η οικονομική δομή τών βαλκανικών χωρών*, Athènes 1979, pp. 45-86; Stoianovich, in AA. VV., *Εκσυγχρονισμός και βιομηχανική επανάσταση στα Βαλκάνια τών 19ο αιώνα*, Athènes 1980, pp. 158-198.

17. Cf. Sp. Asdrachas, *Ελληνική κοινωνία και οικονομία, ιη' και ιθ' αϊ.*, Athènes 1982, pp. 85-95.

18. C. Sathas, *Documents inédits*, V, Paris 1883, p. 46.

19. Pour les aspects qui nous intéressent ici, Catherine et Spyros Asdrachas, "Remarques sur la rente féodale: le cas des baronnies de Corfou, XVIe siècle", *Travaux et Mémoires*, VIII, Paris 1981, pp. 7-14 (et in Sp. Asdrachas, *Ζητήματα Ιστορίας*, Athènes 1983, pp. 51-64); "Στή φεουδαλική Κέρκυρα: από τούς πάροικους στους vassalli angararii", *Historica* 3 (1984) 77-94; "Φεουδαλική πρόσοδος και γαιοπρόσοδος στην Κέρκυρα την εποχή τής βενετικής κυριαρχίας", à paraître dans les *Actes* du Premier Congrès sur la Civilisation Ionienne (Leucade, septembre 1982).

20. C. Hopf, *Chroniques gréco-romanes*, Berlin 1873, p. 223 ("i parigi over villani de angaria").

21. Antonio Carile, *La rendita Feudale nella Morea Latina del XIV secolo*, Bologna 1974, pp. 106-110, 117 sq. (cf. D. Jacoby, dans *Byzantinische Zeitschrift* 73/2 (1980) 356-361, particulièrement, p. 360); cf. aussi, A. Carile, "Rapporti fra Signoria rurale e *Despoteia* alla luce della formazione della rendita feudale nella Morea Latina del XIV secolo", *Rivista Storica Italiana* 88/3 (1976) 548-570; "Signoria rurale e feudalesimo nell'Impero Latino de Costantinopoli (1204-1261)", *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (Xe-XIIIe siècles)*, Ecole Française de Rome, 1980, pp. 667-678.

22. C. Sathas, *Monuments*, III, p. 88.

23. *Resm-i çift*: Halil Inalcik, "Osmanlılarda raiyyet rüsümü", *Belleter* XXIII/92 (1959) 580-581; Chypre: Ö. L. Barkan, *Kanunlar*, p. 349 § 2.

24. N. Beldiceanu, *Le timar dans l'Etat ottoman (début XVe-début XVIe siècle)*, Wiesbaden 1980, pp. 51-59. L'utilisation d'une main-d'oeuvre corvéable sur les vignes *hassa* était prévue par la loi; toutefois, les exemples cités (p. 57) se réfèrent à des unités de surface et non pas à une main-d'oeuvre corvéable. Voir aussi, Vera Mutafchieva, "Kŭm vŭprosa za čifficite v osmannskata imperija prez XIV-XVII v.", *Isto-*

ričeski Pregled XIV/1 (1958) 34-57 (en traduction grecque: “Περὶ τοῦ ζητήματος τῶν τοιφλικίων εἰς τὴν Ὀθωμανικὴν αὐτοκρατορίαν κατὰ τὸν 18-19 αἰῶνα”, *Deltion Slavikis Vivliografias* 7/29 (1970) 83-117), particulièrement pp. 45-51 et 100-109.

25. Pour la diffusion dans les pays balkaniques de ce terme et de cette pratique, Ivan Božić, “Paraspor u skadarskoj ovlasti”, *Recueil des Travaux de l'Académie des Sciences*, XLIX, Institut d'Études Byzantines, Beograd, n° 4, pp. 13-30 (avec un résumé français, pp. 28-30: “Le paraspor dans le district de Skadar”).

26. Sp. Asdrachas, *Μηχανισμοί*, p. 48.

27. Sp. Asdrachas, *op. cit.*, pp. 101-106; cf. Evangelia Balta, *L'île d'Eubée à la fin du XV^e siècle*, II (Thèse de doctorat à Paris I, 1983), p. 130.

28. N. et I. Beldiceanu, “Recherches sur la Morée”, pp. 50-51.

29. Sp. Asdrachas, *op. cit.*, pp. 184-217.

30. V. p. 36 (gamme de systèmes).

31. Sp. Asdrachas (note suivante), pp. 6-7.

32. Sp. Asdrachas, *Ἑλληνικὴ κοινωνία καὶ οἰκονομία*, pp. 110-114.

33. N. D. Pappos, *Ζητήματα ἀγροτικῆς οἰκονομίας ἐν Θεσσαλίᾳ*, Athènes 1907, p. 33 et 39.

34. Sp. Asdrachas, *op. cit.*, p. 107.

33. Pour une vue d'ensemble, Ö. L. Barkan, “Les déportations comme méthode de peuplement et de colonisation dans l'Empire ottoman”, *Revue de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université d'Istanbul* 11/1-4 (1949-1950) 67-131 et carte (en turc: *ib.*, 11/1-4, pp. 524-569, 13, pp. 56-79, 15, pp. 209-237); Halil Inalcik, “Ottoman Methods of Conquest”, *Studia Islamica* II (1964) 103-129.

36. Voir, entre autres, l'exemple de Corfou, A. M. Andréadès, *Περὶ τῆς οἰκονομικῆς διοικήσεως τῆς Ἑπτανήσου ἐπὶ Βενετοκρατίας*, II, Athènes 1914, pp. 12-34.

37. Voir à ce sujet les articles de Traian Stoianovich dans les *Annales, E.S.C.* 6 (1951) 190-193, 17 (1962) 84-87 (avec Georges Haupt), 21 (1966) 1026-1040; pour le Péloponnèse, Vassilis Cremmydas, “Εἰσαγωγή καὶ διάδοση τοῦ ἀραβόσιτου στὴν Πελοπόννησο”, *Ἑλληνικά* 22 (1969) 389-398.

38. Ö. L. Barkan, “The Price Revolution of the Sixteenth Century: A turning Point in the Economic History of the Near East”, *International Journal of Middle East Studies* 6/1 (1975) 46-47; pour la formation des grandes propriétés, Halil Inalcik, “The Emergence of Big Farms, *çiftlik*s: State, Landlords and Tenants”, in J.-L. Bacqué-Grammont et P. Dumont (éd.), *Contribution à l'histoire économique et sociale de l'Empire ottoman*, Paris 1983, pp. 105-125.

39. Sp. Asdrachas, *Ζητήματα ἱστορίας*, p. 75.

40. Parmi les témoignages, Idem, *Ἑλληνικὴ κοινωνία καὶ οἰκονομία*, pp. 178-179; dans le cadre des entreprises de protection, I. Martinianos, *Ἡ Μοσχόπολις 1330-1930*, Salonique 1967, pp. 173 sq. Les témoignages sont bien nombreux et éparpillés dans une foule de publications.

41. W. M. Leake, *Travels in the Morea*, I, London 1830, pp. 11-12; Sp. Asdrachas, *Ἑλληνικὴ κοινωνία καὶ οἰκονομία*, pp. 181-182.

42. M.V. Sakellariou, *Ἡ Πελοπόννησος κατὰ τὴν δευτέραν τουρκοκρατίαν (1715-1821)*, Athènes 1978, p. 188; un des témoignages explicites, W. M. Leake, *Travels in Northern Greece*, IV, London 1835, pp. 338-340; pour le type des revenus ruraux de

cette famille, Gilles Veinstein, "Âyân de la région d'Izmir et commerce du Levant (deuxième moitié du XVIIIe siècle)", *Etudes Balkaniques* 12/3 (1976) 71-83 (et dans la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* XX (Aix-en-Provence 1975) 131-147); cf. Halil Inalcik, "The Emergence of Big Farms", pp. 124-125.

43. Chronique de Papasynadinos (milieu du XVIIe siècle) publiée par P. Pennas dans *Serraïca Chronica* I (1938) 50 (nouvelle édition par G. Caftantzis, *ib.* 9 (1982) 15-128; pour cette chronique et ses éditions, L. Vranoussis dans *Tetradia Ergassias* 7 (Centre d'Etudes Néohelléniques, Athènes 1984) 109-114).

44. Sp. Lambros, *op. cit.*, p. 456. Cependant, il faut nuancer: il y a désintéressement parce que le commerce des moréotes est orienté vers Venise "ove ò non hanno presentemente tutto l'esito, ò se pur l'hanno, non vi trovano il giusto vantaggio" (*ib.*, p. 565).

45. Nicolas Papadopoulos, *Ἐπιτομὴ ὁ Κερδοφόρος ἤτοι Ἐμπορικὴ Ἐγκυκλοπαιδεία*, IV, Venise 1815, pp. 220-221.

46. Traian Stoianovich, "Conquering Balkan Orthodox Merchant", *Journal of Economic History* 20 (1960) 273.

47. Sp. Asdrachas, *op. cit.*, p. 176.

48. Pour une vue d'ensemble, N. Todorov, *La ville balkanique aux XVe-XIXe siècles*, Bucarest 1980, pp. 111-125, 204-244.

49. Ljuben Berov, "Transport Costs and their Role in Trade in the Balkan Lands in the 16th-19th Centuries", *Bulgarian Historical Review* 3/4 (1975) 74-98; un aperçu du réseau routier en pays grecs, D. Anoyatis-Pelé, *Les communications terrestres dans le Péninsule hellénique au XVIIIe siècle*, I-II (Thèse de doctorat, EHESS, Paris 1984).

50. Ruggiero Romano, "Les prix au Moyen Age: dans le Proche Orient et dans l'Occident chrétien", *Annales, E.S.C* 18/4 (1963) 699-703; pour les prix pendant cette époque, Eliyahu Ashtor, *Histoire des prix et des salaires dans l'Orient médiéval*, Paris, SEVPEN, 1969.

51. Lütü Guçer, "Le commerce intérieur des céréales dans l'Empire ottoman pendant la seconde moitié du XVIème siècle", *Revue de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université d'Istanbul* 11/1-4 (1949-1950) 162-188 et "Le problème de l'approvisionnement d'Istanbul en céréales vers le milieu du XVIIIe siècle", *ib.*, pp. 153-162.

52. Sp. Asdrachas, "Marchés et prix du blé en Grèce au XVIIIe siècle", *Südost-Forschungen* 31 (1972) 178-209.

53. N. Beldiceanu, *Recherche sur la ville ottomane au XVe siècle*, Paris 1973, pp. 188-189.

54. Ö. L. Barkan, "Osmanlı İmparatorluğu 'Butçe' lerine dair notlar", *İktisat Fakültesi Mecmuası* 15/1-4 (1953-1954) 238-250.

55. Voir entre autres Sp. Asdrachas, "Ἀρδεύσεις καὶ καλλιέργειες στὶς ἐλληνικὲς περιοχὲς τῆς Ὀθωμανικῆς Αὐτοκρατορίας", *Historica* 1/2 (1984) 237-242.

56. Voir, par exemple, dans le cas des *malikâne*, Mehmet Genç, "A Comparative Study of the Life Term Tax Farming Data and the Volume of Commercial and Industrial Activities in the Ottoman Empire during the Second Half of the 18th

Century”, *La Révolution industrielle*, pp. 243-279 (et en traduction grecque in AA. VV., *Ἐξσυγχρονισμός*, pp. 278-315).

57. Cf. Asdrachas, *Ἑλληνικὴ κοινωνία καὶ οἰκονομία*, pp. 10-11; “Problems of Economic History of the Period of Ottoman Domination in Greece”, *Journal of the Hellenic Diaspora* VI/2 (1979) 20-21;

58. Ljuben Berov, *Dviženieto na cenite na Balkanite prez XVI-XIX v. i evropejskata revoljucija na cenite*, Sofia 1976 (résumé en anglais, pp. 317-322: Prices in the Balkan during the 16th-19th Centuries and the European Revolution of Prices); “Changes in Price Conditions in Trade between Turkey and Europe in the 16th-19th Century”, *Etudes Balkaniques* 10 (1974) 168-178.

59. Charles Carrière, *Négociants Marseillais au XVIIIe siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, I, Marseille 1973, pp. 408-490.

60. N. Svoronos, *Le commerce de Salonique au XVIIIe siècle*, Paris 1956, pp. 329-343.

61. Avec toutes les connotations historiques que cette notion implique, notamment, dans notre cas, le rôle des agents locaux dans le commerce extérieur, leur contrôle sur le marché intérieur et la production, autant des facteurs qui finissent par mettre en question, pour l'époque considérée, la notion de la domination économique de l'Occident dans le Levant. Voir à ce propos, Michel Morineau, “Naissance d'une domination. Marchands européens, marchands et marché du Levant au XVIIIe et XIXe siècles”, *Actes des Journées de Bendor, 25-26 avril 1975: Commerce de gros, commerce de détail dans les pays méditerranéennes (XVIe-XIXe siècles)*, numéro hors série des *Cahiers de la Méditerranée*, Nice 1976, pp. 145-183.

62. Cf. Traian Stoianovich, “Pour un modèle du commerce du Levant: économie concurrentielle et économie de bazar 1500-1800”, *Association Internationale d'Etudes du Sud-Est Européen. Bulletin* XII/2 (1974) 61-120.

ELEFTH. P. ALEXAKIS

FLUIDITÉ DES MODES DE PRODUCTION ET SURPLUS SOCIAL DANS LE MAGNE (1770-1900)

La plupart des historiens qui étudient les structures économiques de l'espace balkanique sous la domination turque s'accordent à dire que le mode de production essentiel au cours des premiers siècles de l'Empire ottoman (15-16e s.) était le mode asiatique.¹ Ils conviennent toutefois que ce mode de production s'est peu à peu désorganisé vers le milieu du 17e s., cédant progressivement la place au mode de production "féodal".² De la propriété extensive de l'Etat sur le moyen essentiel

1. Parmi les historiens qui admettent le mode de production asiatique dans le contexte de l'Empire ottoman, citons: S. Divitçioglu, "Modèle économique de la société ottomane (les XIVe et XVe siècles)", *La Pensée* 144 (1969) 41-60, Th. Stavropoulos, *Ιστορική ανάλυση τοῦ ἀγροτικοῦ ζητήματος στὴν Ἑλλάδα ἀπὸ τὴ Φραγκοκρατία μέχρι σήμερα (1267-1980)*, vol. 1, 1267-1827, Athènes 1979, p. 199. K. Vergopoulos, *Τὸ ἀγροτικὸ ζήτημα στὴν Ἑλλάδα. Ἡ Κοινωνικὴ ἐνσωμάτωση τῆς Γεωργίας*, 2e édit., Athènes 1975, ne prend pas position, tandis que K. Moskof, *Ἡ ἔθνικὴ καὶ κοινωνικὴ συνείδηση στὴν Ἑλλάδα. Ἰδεολογία τοῦ μεταπρατικοῦ χώρου*, 3e édit., Athènes 1978 parle de "féodalisme militaire". Les réserves formulées par certains historiens concernent l'opportunité du terme "asiatique" de l'instant que certains chercheurs font état d'un mode analogue de production "africain" ou "américano-indien". Nous estimons quant à nous que le problème est artificiel: dans tous les cas et indépendamment de certaines particularités locales, il s'agit toujours d'un seul et même mode de production "étatico-communautaire", que l'Etat soit ou non rudimentaire. Au sujet de ce mode de production, v. ouvrages fondamentaux de F. Tokei, *Γιὰ τὸν ἀσιατικὸ τρόπο παραγωγῆς* (μετφρ. Σ. Καμπουρίδη), Athènes, et M. Godelier, *La Notion de "Mode de production Asiatique" et les schémas marxistes d'évolution des sociétés*, Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes, Editions Sociales, Paris 1969.

2. Compte tenu que le terme "féodal" prête à confusion, nous le plaçons entre guillemets: nous entendons par là le mode de production lié à la propriété foncière et non point le système socio-politique de type ouest-européen.

de production — la terre, on passe graduellement à une propriété individuelle (familiale) qui conduit enfin à la grande propriété foncière (tsifliki). Ces deux modes de production successifs définiront en l'occurrence l'orientation (pouvoir central ou propriétaires fonciers) que suivra la majeure partie du surplus social engendré notamment dans le secteur agricole.³ Ce processus se prolonge jusque vers le milieu du 19e s. pour aboutir, de l'avis d'aucuns, à l'effondrement et la dissolution de l'Empire ottoman.

Pour notre part, nous estimons que le schéma ci-dessus ne correspond guère aux données de la théorie sociale plus récente selon laquelle, au sein d'une même formation socio-économique, plusieurs modes de production peuvent coexister, dont l'un sera dominant par rapport aux autres, secondaires. Le mode de production dominant impose sa propre logique aux autres qu'il articule de telle sorte que le système puisse fonctionner.⁴ Par ailleurs, le processus suivant lequel au mode de production dominant se substitue progressivement l'un des modes secondaires, au cours de la période transitoire pendant laquelle deux modes concurrents se disputent la domination, est encore loin d'être clarifié et plonge souvent les chercheurs dans la confusion.⁵ Il est difficile, voire impossible en l'occurrence de définir le mode de production dominant. Conformément à ce qui précède, on pourrait distinguer dans l'Empire ottoman quatre modes au moins de production précapitalistes: les modes communautaire, asiatique, "féodal" et esclavagiste.⁶ Dans la première période (15e-16e s.), c'est le mode asiatique qui prévaut, tandis que dans

3. Aux 15e et 16e siècles, les 98% des impôts perçus par l'Etat ottoman provenaient du secteur agricole et 2% seulement d'autres sources: N. Todorov, "Sur certains aspects des villes balkaniques au cours des XVe et XVIe siècles", *Actes du XIIIe congrès international des études byzantines* II, Beograd 1964, pp. 223-231.

4. P. P. Rey, *Les alliances de classes*, Paris, Maspero, 1973, pp. 171-219.

5. A. Foster-Carter, *Can we Articulate Articulation?* J. Clammer (ed.), *The New Economic Anthropology*, St. Martin's Press, New York 1978, pp. 225-239.

6. Au sujet du mode de production esclavagiste, nous savons qu'il n'était guère répandu et, le plus souvent, influencé par les autres modes de production dominants: Ö. L. Barkan, "Les formes de l'organisation du travail agricole dans l'Empire Ottoman", *Revue de la faculté des Sciences Economiques de l'Université d'Istanbul*, I/1 (1944) 1-31, I/2 (1944) 1-16, I/3 (1944) 1-25. Par ailleurs, au cours de la même période, le mode de production capitaliste fait son apparition dans le secteur agricole sous la forme d'ouvriers agricoles salariés, mais ceci dans un degré toutefois insignifiant.

la seconde (17e-19e s.), l'on assiste à l'expansion du mode "féodal",⁷ les deux autres modes de production demeurant en substance marginaux.

En ce qui concerne le mode de production communautaire, il nous semble que les historiens qui se sont penchés sur l'histoire économique de la domination turque ont sous-estimé les incidences économiques des mouvements d'une grande partie des populations dominées des Balkans vers des régions montagneuses et lointaines. En Grèce, ces mouvements de population se sont déroulés en deux phases. La première, que l'on situe au 15e s., concerne la fuite des populations vers les montagnes et à l'étranger, suite aux troubles, à l'insécurité, aux destructions et pillages inhérents à la conquête turque.⁸ La seconde phase qui s'étend du milieu du 17e à la fin du 18e s., concerne plutôt les exodes provoqués par l'oppression économique (exploitation) des populations des plaines, en résultat du développement des grandes propriétés foncières, et par l'anarchie généralisée qui sévit alors, en conséquence de l'affaiblissement du pouvoir central. Ces mouvements démographiques sont dirigés vers les régions montagneuses et les villes.⁹

Il est ainsi, dans la péninsule balkanique, de nombreuses régions montagneuses et isolées qui se dérobent systématiquement aux obligations fiscales envers l'Etat turc et à l'exploitation des propriétaires fonciers, telles par exemple les régions montagneuses de l'Albanie (Malésie), le Mavrovouni, les Alpes dinariques etc.¹⁰: en Grèce, ce sont

7. La question demeure ouverte de savoir si le mode "féodal" de production a prévalu définitivement dans l'Etat ottoman sans que survienne, parallèlement, un changement dans la structure politique suivant les modèles féodaux européens. Pour ce qui est de la Grèce, certains historiens expriment des réserves à cet égard ou même ne l'admettent pas: K. Tsoukalas, *Κοινωνική ανάπτυξη και κρίσις. Η συγκρότηση του δημόσιου χώρου στην Ελλάδα*, Athènes 1981, p. 277.

8. Ces questions sont développées par A. E. Vakalopoulos, "La Retraite des populations grecques", *Balkan Studies* 4 (1965) 265-276 et H. Antoniadis-Bibicou, *Villages désertés en Grèce. Un bilan provisoire: Villages désertés et histoire économique, XIe-XVIIIe siècle*, E.P.H.E., VIe Section, CRH, Paris 1965, S.E.V.P.E.N., pp. 343-417 (trad. grecque Sp. Asdrachas, "Έρημωμένα χωριά στην Ελλάδα", dans *Η οικονομική δομή των βαλκανικών χωρών στα χρόνια της οθωμανικής κυριαρχίας*, Athènes 1979, pp. 193-259). L'auteur observe quant à lui un retour dans les plaines au XVIe s.

9. V. à ce sujet K. Moskof, *op.cit.*, p. 53-57, K. Vergopoulos, *op. cit.*, p. 78.

10. V. S. Pulaha, "Formation de région de selfgovernment dans les Malessie du Sandjak de Skhodër aux XV-XVIIe siècles", *Studia Albanica* 13 (1976) 173-179, M. E. Duhram, "Some Montenegrin Manners and Customs", *Journal of Royal*

la Thesprotie (Souli en particulier), la région d'Agrafa, la partie occidentale de Sterea Hellas (Valtos), la région du Magne, la Crète occidentale (Sfakia), etc.¹¹ On sait que les populations belliqueuses de ces régions ne se départissaient guère de leurs armes et qu'il était donc fort rare qu'elles en viennent à payer leur dû à l'Etat ottoman. On sait aussi que le système social qui régissait ces populations était tribal et l'on serait porté à croire qu'il s'agissait d'enclaves au sein desquelles le mode de production dominant demeurait communautaire.¹² Dans le schéma social que détermine ce mode de production, le surplus social —forcément limité— n'est pas approprié par une bureaucratie étatique ou par une classe de propriétaires fonciers, mais demeure pour sa majorité propriété des producteurs eux-mêmes.¹³ Dès lors, le surplus social servira principalement à conforter les liens du groupe de parenté

Anthropological Institut 39 (1909) 85-96, E. A. Hammel, "Economic Change, Social Mobility and Kinship in Serbia", *Southwestern Journal of Anthropology* 25 (1969) 188-197.

11. V. A. Vakalopoulos, *op. cit.*, E. P. Alexakis, *Τὰ γένη καὶ ἡ οἰκογένεια στὴν παραδοσιακὴ κοινωνία τῆς Μάνης*, 1980 (thèse de doctorat), G. Papadopetrakis, *Ἱστορία τῶν Σφακιῶν*, Athènes 1888, G. M. Sariyannis, *Ἡ δημοιοργία, ἡ ἐξέλιξη καὶ ἡ συγκρότηση τῆς συνλιώτικης ὀμοσπονδίας (16ος-18ος αἰ.)*, Ἑταιρεία Ἑπειρωτικῶν Μελετῶν, Ioannina 1981.

12. Le mode de production communautaire est basé sur la coopération et l'entr'aide des membres de la communauté. Il convient d'établir une distinction entre ces deux modes de manifestation de la cohésion des groupes communautaires. Dans le cadre de la coopération, le but est commun et c'est précisément par rapport à ce dernier que les individus entendent coopérer. Au niveau de l'entr'aide, le but devient commun à travers le rapport établi entre ceux qui aident et celui qui nécessite et bénéficie de l'aide accordée. C'est donc la relation par rapport à l'individu qui prime dans ce dernier cas, et non point celle par rapport au but visé. Si par exemple, deux chasseurs entreprennent ensemble ou chacun séparément de chasser le gibier pour assurer l'approvisionnement en viandes d'une réunion pour laquelle tous deux nourrissent un même intérêt, il s'agit évidemment de coopération. Si, par contre, le but de la chasse est l'approvisionnement d'une réunion organisée par l'un des deux chasseurs et que le second se met en chasse uniquement pour venir en aide, pour aider le premier à réaliser son propre but, il s'agit d'entr'aide. La caractéristique primordiale de l'entr'aide est la réciprocité: M. Mead (ed.), *Cooperation and Competition among Primitive Peoples*, McGraw-Hill, Book Company Inc., New York and London 1937, p. 17.

13. On note aussi l'existence d'un surplus social dans des sociétés primitives qui vivent en économie de subsistance: M. Sahlins, *Stone Age Economics*, Tavistock Publications, London 1974, pp. 1-39.

étendue ou de la communauté qui l'affectera d'ailleurs, pour l'essentiel, à des manifestations rituelles.

La formation de la société dans ces régions est aussi liée à l'absence d'un groupe politique stable, d'une caste ou d'une quelconque aristocratie qui eussent joué, par rapport au pouvoir ottoman, un rôle d'intermédiaire indispensable au fonctionnement de son système fiscal. Si d'aventure un tel groupe politique faisait son apparition, il ne pouvait se reproduire et le système était condamné à s'effondrer sous le poids de la surexploitation, le surplus social accru étant approprié à la fois par l'élite locale et le pouvoir ottoman.

Au point où en est actuellement la recherche historique dans ce domaine, il est impossible d'évaluer l'extension qu'acquiert ce phénomène: nous pouvons cependant préjuger de son importance si l'on tient compte que vers le milieu du 18^e s., plus de la moitié de la population grecque vivait dans des régions montagneuses et semi-montagneuses.¹⁴

Dans la présente communication, nous nous proposons d'examiner les processus de transition d'un mode de production à l'autre, en particulier dans le Magne, une région où il s'avère que la domination turque était effectivement limitée pour toutes les raisons évoquées ci-dessus (sols accidentés et peu fertiles, isolement etc.) et dont la population belliqueuse n'a quasiment jamais versé d'impôts à l'Etat turc, bien que la conjoncture historique l'ait quelquefois amenée à en admettre le principe.¹⁵ Nos informations proviennent pour majorité de recherches que nous avons effectuées sur les lieux, au cours des années 1977-78. La période dont nous traitons s'étend de 1770 à 1900, cette dernière date étant fixée comme limite étant donné que c'est à partir de 1900 que l'ancien système d'organisation commence en substance à se désagréger. Au cours de la période examinée, qui suit la révolte d'Orlof et la Révolution hellénique de 1821, de grands changements surviennent dans le Péloponnèse et, de surcroît, nous disposons pour cette période

14. K. Moskof, *op. cit.*, p. 57.

15. Ceci survient en particulier lors de l'imposition de l'hégémonie dans le Magne en 1776. Les Magnates se virent contraints de verser à l'Etat ottoman un impôt annuel de 15 000 grossia que les beys désignés à cette fin avaient charge de percevoir. Toutefois, en substance, cette somme n'a jamais été versée. Et même lors de la libération, les Magnates refusèrent de verser la dime imposée par Capodistrias: E. P. Alexakis, *op. cit.*, pp. 19, 134.

d'un certain nombre de traditions historiques qui nous aident à comprendre les faits en appliquant la méthode ethno-historique.¹⁶

Avant d'en venir aux détails, nous souhaiterions rappeler qu'il existait —et existe encore— dans le Magne des clans patrilinéaires organisés, comprenant un nombre considérable de membres (entre 200 et 500). Chacun de ces patriclans était subdivisé en branches; il disposait de sa propre tour fortifiée, de sa propre église, d'un cimetière privé et étendait son contrôle sur une vaste étendue de terre, cultivée en propre par ses membres. Dans les régions de Kato- et Exo-Mani dont nous traiterons plus spécifiquement, les clans étaient généralement hiérarchisés, stratifiés et endogamiques. La stratification en classes sociales était extrêmement fluide toutefois, à peine perceptible. Par ailleurs, dans la plupart des cas, un certain nombre de clans ou de villages étaient organisés en des toparchies plus étendues, dites "kape-taniés".¹⁷

Nos observations portent sur l'histoire économique et politique de trois clans importants, établis dans trois villages distincts: Garbelia, Kato-Karea et Vachos, dans une région du Taygète limitée au nord par Bardounia et Exo-Mani et, au sud, par Messa-Mani. Ces trois villages sont disposés le long d'une ligne droite, orientée du nord-ouest au sud-est. Garbelia est situé à 12 km du village de Kato-Karea, distant lui de 8 km de Vachos.

L'environnement géographique des trois villages présente certaines différences: Garbelia dispose d'un sol rocailleux, peu apte à la culture, et les terres alentour sont relativement arrosées — beaucoup moins, en tout cas, que ne le sont les sols de Kato-Karea, que caractérise une végétation dès lors plus abondante (noyers, bouleaux, et autres arbres). Quant au village de Vachos, il est perché sur un escarpement rocheux surplombant une large plaine fertile. Au moment de la recherche sur place, Garbelia n'avait pas encore été reliée au réseau de l'électricité et n'avait pas non plus de route: Kato-Karea, par contre, en avait une mais les transports publics ne s'y aventuraient pas, tandis que Vachos était desservi régulièrement par les régies des transports.

16. Au sujet de la méthodologie, v. E. P. Alexakis, "Σχέση Λαογραφίας και Ιστορίας". *Ἐπιστημονικὲς ἀνακοινώσεις* (20 Νοεμβρίου - 5 Δεκεμβρίου 1979), Ἀκαδημία Ἀθηνῶν - Σύλλογος Ἐπιστημονικοῦ Προσωπικοῦ, Αθήνες 1984, pp. 81-91.

17. E. P. Alexakis, *Τὰ γένη...*

De nos jours, le village de Garbelia est mieux connu dans le terroir sous l'appellation "Kyvelia", du nom du seul et unique clan qui y est établi, les Kyvelaioi. Lors du recensement de 1971, il comptait 52 habitants. Le village est situé à quelque 500 m d'altitude. Il ressort à la communauté de Milia, distante d'environ 2 km. Avant 1900, Milia composait avec les hameaux environnants une "kapetania" placée sous la direction des Kyvelaioi. A l'heure actuelle, Garbelia relève administrativement de la Messinie (Exo-Mani). Le village de Kato-Karea et celui avoisinant de Ano-Karea comptaient également 52 habitants au recensement de 1971, appartenant tous au clan unique des Tavoularaioi.¹⁸ Pendant la période examinée, le village ne ressortait à aucun autre groupe politique plus large ou "kapetania". Le village est bâti à 540 m d'altitude et relève aujourd'hui —de même que Ano-Karea— de la communauté de Krioneri. Quant à Vachos, vraisemblablement plus ancien que les deux autres villages, il enregistrait en 1971 une population de 182 habitants.¹⁹ Juché à une altitude de 300 m, il compose une communauté avec les hameaux adjacents de Kerassia et Klimatsida. Vachos non plus ne relevait d'aucune "kapetania": ses clans étaient indépendants et, en cas de conflits internes, il était fait appel aux bons offices de quelque prêtre-médiateur.

L'économie des villages est tributaire des conditions climatiques et de la qualité des sols. Si tant est qu'aujourd'hui les trois villages sont voués à la culture de l'olive, on y trouvait jadis des cultures plus diverses: céréales (blé et orge), lupins, vesce, vignobles... Dans les plaines de Vachos on cultivait en outre le coton et le tabac. L'élevage était essentiellement domestique (moutons et chèvres, quelques vaches) et l'aviculture était exclusivement destinée à la consommation ménagère.

18. Ce phénomène, comme dans le cas des Kyvelaioi, est dû au fait que l'on évitait l'établissement au village de gendres "étrangers". Jusqu'en 1977-78 (années de notre enquête sur place), cela ne s'était jamais produit. C'est ainsi qu'est préservée la cohésion des clans.

19. La population des trois villages est fort différente de ce qu'elle était avant 1900. Malheureusement, nous ne disposons pas de données exactes concernant la période 1770-1900. La diminution de la population au-delà de cette date est due à l'urbanisation accrue: entre 1900 et 1971, le Magne perd plus de 60% de sa population: I. Kapelouzos, "Η μετανάστευση στην Μάνη", *Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών* 30-39 (1979) 262-299, et particulièrement, p. 263. Quoiqu'il en soit, vers 1900, la densité de la population dans la région de Kato- et Exo-Mani dépasse les 50 hab/km²: E. P. Alexakis, *Τὰ γένη*... , p. 12.

Garbelia et Kato-Karea possédaient, notons-le, quelques troupeaux de chèvres. L'apiculture enfin y était relativement développée. De nos jours, les habitants de Kato-Karea s'adonnent au commerce du bois de noyer, fort abondant dans la région. Naguère, les villageois récoltaient les glands dont le commerce était pris en charge par les "kapetani" (chefs de la "kapetania") qui les vendaient à bord des bateaux étrangers. On sait enfin que la pression démographique contraignait souvent de nombreux villageois à l'émigration saisonnière vers la Messinie où ils travaillaient aux champs.

Du point de vue des relations de travail, l'on rencontre ici les trois modes fondamentaux de production précapitalistes: le mode communautaire, le mode asiatique et le mode "féodal".²⁰ De la même manière, l'organisation du travail était échelonnée sur quatre niveaux: (a) le niveau de la famille; (b) celui du clan; (c) celui de la "kapetania" et (d) le niveau du "tsifliki".

La cellule productrice de base est toujours la famille (étendue ou nucléaire). C'est au niveau de la famille que s'organisait le travail quotidien aux champs et au foyer. La répartition des tâches dans ce contexte était fonction de l'âge et du sexe. C'est ainsi que les femmes ("synyfadès" ou belles-soeurs) s'occupent des légers travaux quotidiens, tandis que les hommes ("adelfi" ou frères) se voient confier les tâches plus lourdes et exceptionnelles. Les enfants aidaient tandis que les membres plus âgés de la famille — le beau-père et la belle-mère par exemple, exerçaient une fonction dirigeante.²¹

20. On notera quelques cas d'esclavage dans le Magne, dans un degré très réduit toutefois et uniquement dans le contexte domestique. On ne peut donc pas parler d'un mode de production. Il s'agissait en général d'otages turcs: Th. P. Kostakis, "Ο Evliya Celebi στην Πελοπόννησο", *Πελοποννησιακά* 14 (1980-81) 238-306 et particulièrement pp. 299, 304.

21. Ce mode de production est connu comme domestique. Le terme a été utilisé à l'origine par A. V. Chayanov (*The Theory of Peasant Economy*. Homewood III: Richard D. Irwin. For the American Economic Association, 1966), puis par M. Sahlins (*op. cit.*) qui, d'ailleurs, le généralisa de manière injustifiée à tous les modes de production précapitalistes: J. M. Wessman, "On the Concept of Mode of Production", *Current Anthropology* 20/2 (1979) 462-463. Le mode de production domestique est le seul que l'on rencontre en articulation avec les autres modes dans toutes les formations sociales — en contexte capitaliste et socialiste: D. Psychoyios, "Οικιακός τρόπος παραγωγής στη γεωργία και καπιταλισμός", *Επιθεώρηση Ἀγροτικών Μελετών* 2 (1982) 2-33.

Au niveau du clan et de la parenté élargie, il était fait recours au travail collectif dans les cas où quelque ouvrage devait être terminé rapidement et requérait une main-d'oeuvre nombreuse, comme par exemple pour le défrichage des sols à cultiver, les moissons, les vendanges, la cueillette des olives, la construction d'une maison, d'une église ou de la tour du clan. Un travail collectif était offert également en cas de besoin, pour venir en aide à une veuve ou à une famille orpheline. L'on se groupait alors en "argatiès", des équipes de 10 à 15 personnes qui travaillaient ensemble. L'on notera que le travail agricole ne requérait pas nécessairement la participation de tout le clan; les lignages (branches) y prenaient part à tour de rôle, suivant le degré de parenté et en des termes de réciprocité constante. Les "argatiès" avaient généralement lieu le dimanche, lorsque les paysans n'allaient pas aux champs. Le maître de maison était alors tenu de restaurer les travailleurs bénévoles et la journée se terminait en fête populaire.²² Par ailleurs, dans le domaine militaire, tous les hommes armés du clan collaboraient et participaient en commun aux campagnes.

A l'échelle de la "kapetania" enfin —ceci ne vaut que pour Garbelia en l'occurrence— les travaux collectifs étaient plus restraints. Ici, l'"argatia" ou "anguaria" (corvée) s'organisait uniquement pour la construction des remparts, des églises centrales, pour le tracé des chemins d'un hameau à l'autre. C'est aussi dans ce contexte que l'on vaque à la culture du "paraspori", le champ du "kapetanos".²³ Quant aux campagnes militaires, tous les hommes de la "kapetania" devaient obligatoirement y prendre part sous la direction générale du "kapetanos".

Au niveau du "tsifliki" enfin, le travail était organisé suivant le système du métayage ("sembria"), dans le cadre duquel la moitié, un tiers ou un cinquième du produit revenait de droit au propriétaire foncier, selon la qualité des terrains respectifs. Dans le premier cas, la participation du propriétaire consistait à procurer les semences. Ici aussi, la cellule productrice de base était la famille. La remise des rentes en nature avait lieu sur l'aire où les récoltes étaient regroupées et où, le moment venu, le propriétaire envoyait ses gens pour en prendre

22. Ceci s'observe dans l'ensemble du territoire hellénique.

23. "Paraspori", propriété cultivée collectivement par les métayers dans le contexte d'"argatiès"; cette coutume existait aussi en Sterea Hellas: Th. Papathanassopoulos, *Λαογραφικά μελετήματα*, Athènes 1980, p. 19.

livraison. L'élevage était organisé suivant le même principe: le métayer disposait des animaux soit sous le régime dit "kephaliatika", aux termes duquel il était tenu de retourner au propriétaire le nombre exact des animaux dont il avait reçu la garde, tandis que la rente dont il était redevable était fixée pour toute la durée du bail: soit sous le régime dit "missiaka", selon lequel au bout d'un délai quelconque, propriétaire et métayer se partageaient le bétail en question.

Le surplus social revenait, sous forme d'octrois divers en nature ou en espèces, aux organes collectifs (conseil des gérontes du clan, "kapetani"). Le conseil percevait des dons en espèces, par exemple, pour l'équipement, la construction de l'église ou de la tour, pour l'organisation des fêtes du saint patron du clan; le "kapetanos" était "rémunéré" de dons en nature ou en espèces pour l'organisation de la défense ou la construction de divers ouvrages. Hormis ces "dons" obligatoires, les familles en offraient volontiers d'autres à titre purement honorifique.

La consommation, la distribution et la redistribution du surplus social s'articulait sur les trois niveaux évoqués plus haut.²⁴ Au sein de la famille tout d'abord, cet excédent était consommé à l'occasion des grandes fêtes religieuses (Noël, Pâques, carnaval) des fêtes de familles et cérémonies (baptêmes, mariages, décès, etc.). Le surplus servait en effet à couvrir les dépenses impliquées et les présents offerts en ces occasions, de même que les divers arrangements matrimoniaux voulus par la coutume: le "prix de la fiancée" ("portarikia", "palikariatika") et la dot: les présents échangés aussi dans le contexte de parentés artificielles (parrainages, fraternisations etc.). Le surplus social requis à ces fins était le fruit de travaux supplémentaires assumés par les membres de la famille ou d'économies pratiquées au niveau de la consommation quotidienne du ménage (jeûnes, p.ex.). Au niveau du clan, ensuite, la redistribution du surplus se faisait à l'occasion des fêtes en l'honneur du saint patron ou d'autres manifestations de famille collectives, telles les baptêmes, les mariages, les enterrements, ainsi que dans certains cas spécifiques, lorsqu'un des membres du clan, par exemple, affrontait

24. Ces trois termes recouvrent trois processus différents: la consommation et la distribution concernent principalement la famille au sens étroit du mot: la redistribution concerne les groupes de parenté d'un niveau supérieur (lignages, clans) et l'Etat, embryonnaire ou structuré.

des difficultés graves. Au niveau de la “kapetania” enfin, le surplus prenait forme d’octrois aux sujets à l’occasion des fêtes en l’honneur des saints patrons des églises centrales, de rémunération des instituteurs, des médecins et autres fonctionnaires, sans compter les services de protection et de sécurité assurés à cette échelle. L’on notera qu’au niveau du domaine ou “tsifliki”, la redistribution du surplus accumulé par le propriétaire n’était pas obligatoire; il n’y avait de redistribution que dans les cas où le seigneur du domaine était à la fois “kapetanos” ou ambitionnait de le devenir. Car le titre de “kapetanos” impliquait automatiquement la pratique de la générosité.

Le premier clan dont nous traitons ici est passé dans l’histoire grâce à la contribution du “kapetanos” Panaghos Kyvelos à la Révolution hellénique. Ce dernier exerçait son pouvoir sur le grand village de Milia, composé d’un certain nombre de clans, ainsi que sur les hameaux alentour. Sa domination portait à la fois sur le plan politique et économique. Bien qu’il ne soit pas fait mention de mercenaires (“loufentzidès”) à proprement parler (dont les “kapetani” s’assuraient généralement les services), on sait que la défense de cette “kapetania” était confiée à des “bravi” auxquels le clan des Kyvelaioi octroyait en échange des lopins de terre arable et d’autres privilèges. La tâche primordiale des “bravi” consistait à venir en aide au “kapetanos” dans ses campagnes militaires et à assumer un rôle de police locale. Vers le milieu du siècle dernier, le clan des Kyvelaioi, fort de quelque 450 membres dispersés dans les villages alentour, disposait d’une force de 150 hommes environ, tandis qu’à l’échelle de la “kapetania”, il était possible d’en recruter 500. Le potentiel des Kyvelaioi était suffisamment important pour qu’ils puissent extorquer des autres clans soumis de Milia un surplus social considérable sous forme de surplus de travail, d’impôts et de présents. La majeure partie du surplus social était ventilée comme indiqué plus haut: le solde en était affecté au renfort politique et militaire accru du clan et à la reproduction de sa position dominante.

Jusque vers le milieu du 19^e s., les différenciations de classe au sein du clan des Kyvelaioi étaient extrêmement réduites, voire inexistantes. Certes, la fonction de “kapetanos” était héréditaire et donc réservée en propre à l’une des branches du clan: mais en revanche, la gestion et l’absorption du surplus social étaient le fait de la collectivité

dans son ensemble, sans discrimination aucune. Il faut dire que cette "kapetania" était l'une des plus "démocratiques" de l'époque.²⁵ Dans la seconde moitié du siècle, la situation se modifie sensiblement, en corrélation d'ailleurs avec les changements plus généraux qui se produisent alors sur le plan des conditions socio-économiques en Grèce. La différenciation se fit jour alors que les Kyvelaioi cherchaient à disposer des sommes requises pour financer les études de médecine ou de droit de l'un ou l'autre membre du clan ou pour revendiquer la fonction de maire contre l'autre puissant "kapetanos"-maire de Zygos, Christeas.²⁶ Ce système ne put d'ailleurs pas survivre au siècle: les clans de Milia se révoltèrent et c'est en vain que les Kyvelaioi tentèrent de les soumettre: tout au plus réussirent-ils à les punir de leur audace en détruisant leurs tours.

Notre deuxième cas concerne le clan puissant des Tavoularaioi. La tradition veut qu'il soit originaire de Constantinople d'où ils seraient venus via l'Eptanèse après la révolte d'Orlof. Ils étaient trois frères et l'un deux, l'ancêtre du clan des Tavoularaioi, s'établit à Kato-Karea où il devint métayer au service de Tsimbidaros, de Ano-Karea. La famille de Tavoularis s'agrandit rapidement: elle comptait quelque 50 à 60 membres trente ans plus tard et se considéra forte assez pour refuser de payer au propriétaire les redevances prévues dans le bail de métayage. Il s'ensuivit un conflit sanglant qui, grâce au concours des Stefanopoulaioi, d'Oitylos, se conclut par la prise en otage du vieux Tsimbidaros, tandis que la famille s'appropriait définitivement les terres qu'elle cultivait auparavant pour le compte des vaincus. Les Tavoularaioi érigèrent une tour et étendirent leur suprématie sur Kato-Karea. En 1821, les Tavoularaioi et les Tsimbidaraioi sont signalés comme frères "adoptifs" ("psychadelphi") prenant part à la lutte avec une force armée de 25 hommes chacun. Vers le milieu du 19^e s., le clan comptait 200 membres environ.²⁷

25. L'on sait que le mode asiatique de production est le seul qui entraîne le passage d'une société sans classes à une société de classe: M. Godelier, *op. cit.*, p. 86. C'est ce qui explique la contradiction.

26. Au cours de cette période, la stratification se fait plus intense dans l'ensemble de la région de Kato- et Exo-Mani. La conséquence en est une généralisation de l'endogamie des clans.

27. Vers la fin du 19^e s., une différenciation notoire se fait jour au sein du clan des Tavoularaioi, laquelle engendre inévitablement une stratification évidente.

Le troisième cas sur lequel nous nous penchons enfin est celui du clan des Belliani, de Vachos. A en croire la tradition, le premier Belli s'établit au village au titre de métayer près l'une des plus grandes familles de Vachos, les Laskariani, dont il est dit qu'ils étaient des plus puissants, qu'ils se rendaient à cheval à l'église et ne descendaient même pas de selle pour recevoir le pain béni... Notre métayer se mit en devoir de se marier et de faire beaucoup d'enfants. L'un d'eux fut tué par les Laskariani. Il s'ensuivit un soulèvement; les Belliani entrèrent en conflit avec leur seigneur. Au fil des années, la famille devint de plus en plus nombreuse, au point de former l'un des clans les plus puissants de Vachos, subdivisé en plusieurs branches fort solides (les Zerviani, les Straviani etc.). Cette évolution est similaire en fait à celle décrite ci-dessus, à l'endroit des Tavoularaioi. Et il semble d'ailleurs que le phénomène fût assez courant à Vachos, car l'on y rencontre d'autres familles de métayers "importées" de la sorte et ayant créé un clan. Sans doute la fertilité des lieux n'est-elle pas étrangère à cet état de choses.²⁸

Les données que nous venons d'exposer au sujet des trois clans attestent que les modes de production se substituent l'un à l'autre, se désorganisent, se dissolvent enfin.²⁹ Dans le cas des Kyvelaioi, on assiste

L'une des branches du clan concentre et monopolise la terre, fait ériger un fort dans le village et cherche à s'imposer par la force des armes. C'est alors également que le phénomène de l'endogamie fait son apparition au sein du clan. L'analyse des causes d'une telle évolution dépasse les limites de la présente communication. Il semble toutefois que les causes soient exogènes, comme p.ex., l'enrichissement de certains individus grâce aux activités commerciales pratiquées en dehors des frontières du Magne et de la Grèce et leur retour au village où ils s'établissent à nouveau. Ceci s'observe en tout cas dans l'ensemble du Magne à cette époque.

28. Les données ci-dessus nous autorisent à nourrir quelque soupçon quant à l'existence à Vachos d'une "kapetania" qui, jadis, se serait trouvée sous la suprématie des Laskariani, sans pour autant pouvoir être conservée. Si, de fait, il en avait été ainsi, notre hypothèse ayant trait aux transformations socio-économiques s'en verrait parfaitement confirmée.

29. Cette fluidité n'est pas sans rappeler l'exemple de l'organisation gumsa-gumlaï dont E. R. Leach (*Political Systems of Highland Burma. A Study of Kachins Social Structure*, The London School of Economics and Political Science, London 1954) fait état en rapport aux Katsina de Birmanie. Le système gumsa est basé sur une forme primitive d'Etat et sur une organisation sociale hiérarchisée et stratifiée, tandis que le système gumlaï est au contraire fondée sur une organisation sociale

au renversement d'un schéma social fondé sur le mode asiatique (éta-tico-communautaire) de production. Dans les deux autres cas cités, le mode de production "féodal" débouche sur un mode de production communautaire. Et dans chacun des trois cas considérés, on constate une instabilité telle qu'il s'avère impossible de parler d'un seul mode de production. On observe aussi que les changements se produisent à travers des conflits sanglants. Quelles sont les causes de cette fluidité? Nous croyons pouvoir en citer plus d'une: (a) l'insuffisance des terres disponibles face à une population croissante; (b) l'absence d'une forme d'Etat stable et solide et, subséquemment, l'incapacité dans laquelle se trouvent les puissants de s'imposer à travers d'autres mécanismes (p.ex. l'entretien d'une troupe armée permanente); (c) le bail à perpétuité, dicté non seulement par la coutume en vigueur, mais aussi par la difficulté qu'il y avait à trouver d'autres cultivateurs étrangers, et en résultat duquel les familles apparentées se concentraient dans un seul et même espace d'habitation; (d) l'idéologie dominante de la parenté en fonction de laquelle des familles apparentées ou non concluaient alliance à des fins politiques et défensives.

Nous souhaiterions analyser brièvement ces quatre facteurs. Tout d'abord, la faible productivité du sol, en combinaison avec la croissance démographique, impliquaient pour ces populations isolées des conditions extrêmement contraignantes sur le plan économique. Non seulement les étendues de terre étaient insuffisantes, mais en outre, leur rendement laissait à désirer; les caractéristiques de ces régions eussent en fait requis une culture intensive.³⁰ Les chances de pouvoir acquérir d'autres terres étaient exceptionnellement réduites. Or, le Magne ne se prêtait à aucune autre manière de s'assurer les ressources vitales, sauf évidemment la piraterie ou l'émigration. C'est d'ailleurs eu égard à ces conditions que le système social a adopté la forme plus primitive de son organisation en clans.

Il n'existait pas dans le Magne d'Etat au sens strict du terme.

égalitaire et sur les clans. L'on observe ici encore le phénomène de la transformation d'un système à l'autre et inversement.

30. Il est une coutume qui atteste de l'organisation communautaire de la production et de la culture intensive pratiquée: dès après les moissons, qui ont lieu en même temps, les animaux sont lâchés dans les champs pour y brouter la paille tout en se chargeant tout naturellement de l'engrais... A noter que jusqu'en 1950, on utilisait encore dans le Magne la charrue de bois.

Les “kapetaniès”, regroupant sous leur autorité divers clans et villages, représentaient une forme d’Etat rudimentaire (chefferies plutôt) qui, surtout dans la région examinée, était particulièrement instable et vulnérable. On notera que ce type d’institution était plus solide dans les régions du littoral (plaine de Kardamyli, Avia, Gytheion-Ageranos) où les “kapetani” s’adonnaient plus systématiquement au commerce maritime extérieur³¹ et pouvaient exiger le paiement de taxes dans les ports qu’ils contrôlaient, s’appropriant ainsi un surplus considérable. Par ailleurs, le mode de production communautaire était plus stable dans la partie sud du Magne. Les cause et effet s’imbriquent ici : le surplus social était trop restreint pour pouvoir soutenir un appareil d’Etat et l’absence même d’un tel appareil empêchait à son tour que le surplus social se consolide et s’accroisse.³²

Le bail à perpétuité —troisième facteur considéré— a plutôt rapport avec la forme de la propriété. En fait, après un long terme, la terre baillée en métayage devenait en quelque sorte propriété commune au seigneur du domaine et au métayer.³³ Les propriétaires en titre se bornaient dès lors à faire valoir leur suprématie par le biais du surplus social qu’ils continuaient de percevoir, fort réduit toutefois, variant entre 1/5 et 1/10e. Il est évident que le bail à perpétuité aboutit toujours à ce que le surplus social soit récupéré en fin de compte non pas auprès d’un cultivateur mais d’un lignage, dont tous les membres-cultivateurs sont obligés en commun de rendre les redevances au “propriétaire” (dominant). La relation cultivateurs / propriétaire foncier acquiert donc une dimension plutôt politique. Et dans ce cas, le schéma se rapproche davantage du mode de production asiatique.³⁴

Enfin, l’idéologie dominante de la parenté constitue en tant que

31. Ici, les “kapetaniès” disposaient d’un secrétaire et d’une troupe de soldats à leur solde, bien qu’elles ne comprennent pas plus de trois ou quatre villages.

32. Le problème se pose à partir de la question de savoir s’il convient de comprendre parmi les forces de production un appareil d’Etat qui, en l’occurrence, contraint ses sujets à produire davantage de surplus social ou à offrir un surplus de travail.

33. D. S. Stefanidis, *Μαθήματα ἀγροτικής πολιτικής και οικονομική πολιτική ἐπὶ τῶν συλλεκτικῶν ἔργων*, Athènes 1952, p. 149.

34. La caractéristique majeure du mode de production asiatique est que l’appropriation du surplus social se fait au préjudice de communautés organisées en groupes de parenté (lignages): M. Godelier, *op. cit.*, pp. 49-50.

telle un facteur important de la situation socio-économique.³⁵ Dans le Magne, cette idéologie prévalait en effet dans l'ensemble de la région et se manifestait sous des formes multiples. Même les familles qui se voyaient contraintes de recourir à la protection de clans puissants étaient aussitôt assimilées et considérées comme apparentées. Au niveau de la structure de la parenté, les familles étaient reconnues soit comme apparentées, soit comme ennemies: il n'y avait pas d'échelon intermédiaire. Dans la pratique, bien entendu, il se pouvait qu'une famille assimilée de la sorte forme à son tour une branche du clan qui, à un stade ultérieur, s'étant agrandie, développe à l'égard du clan une attitude hostile et finisse par s'en détacher. Mais en tout état de cause, une telle évolution n'était pas exclue non plus dans le cas des familles consanguines et des parentés réelles.³⁶

Nous avons exposé ce qui précède en sachant que le Magne est une région dotée de particularités toutes singulières et qu'il se peut que ce phénomène ne puisse être aisément observé ailleurs. Nous croyons cependant qu'en certaines régions de l'espace hellénique —en particulier les régions montagneuses et isolées— ce même processus fut également de règle. C'est aux historiens et aux anthropologues qu'il revient à présent d'étudier le phénomène dans toutes ses dimensions.

35. Le problème de l'idéologie de la parenté en tant que suprastructure d'une formation sociale fondée sur le mode de production communautaire a été posé, au départ, par M. Godelier ("Infrastructures, Sociétés, Histoire", *Dialectiques* 21 (1977) 41-53 et particulièrement p. 44), qui soutient qu'en l'occurrence, la suprastructure (idéologie) et la base se confondent. Ce point de vue de Godelier doit être considéré comme erroné. R. Makarius ("On Godelier on Superstructures and Infrastructures", *Current Anthropology* 21/2 (1980) 252-255) pour sa part formule l'avis que, dans la formation sociale évoquée, la suprastructure est la parenté. Par contre, dans le mode de production asiatique et féodal, c'est l'idéologie religieuse qui prévaut: K. Boklund - Lagoroulou - A. F. Lagoroulos, "Κοινωνικές δομές και σημειωτικά συστήματα. Θεωρία, μεθοδολογία, μερικές εφαρμογές και συμπεράσματα", *Σημειωτική και Κοινωνία*, Διεθνές συνέδριο της Έλληνικής Σημειωτικής Έταιρίας, Αθήνες 1980, pp. 23-28.

36. E. P. Alexakis, *Tà γένη...*

D. ANOYATIS-PELÉ

APERÇU SUR LE COÛT
DU TRANSPORT TERRESTRE
DANS LES BALKANS AU XVIII^e SIÈCLE*
(1715-1820)

Introduction

Les communications entre les territoires sous la domination ottomane et le monde de l'Europe occidentale se fondaient sur le trafic commercial, sur la propagation des nouvelles et sur les déplacements des hommes.

Les communications terrestres, mouvement incessant d'hommes groupés ou isolés, chargés de nouvelles et de marchandises, développent insensiblement mais durablement, des jalons le long d'itinéraires invariables, ou presque.

Ainsi, la communication terrestre marque de son empreinte le paysage rural traversé en créant des zones linéaires où les échanges multipliés sont une source d'expansion économique. Par opposition, les échanges maritimes, eux, entraînent le développement progressif de zones ponctuelles : les villes portuaires.

Le trafic terrestre entre l'Empire Ottoman et l'Europe occidentale a présenté un développement progressif dans la première moitié du XVIII^e siècle, puis une expansion continue, pour atteindre un maximum au début du XIX^e siècle. Cette évolution répondait à un équilibre politique relatif entre les empires voisins, qui allait de pair avec un retour à la sécurité. Les courants de trafic intérieur à l'Empire Ottoman, quant à eux, consistaient avant tout dans le ravitaillement progressif et hiérarchisé des villes pour aboutir à cette "capitale-ventre" qu'était Constantinople.¹ Mais comment ne pas évoquer le

* Ce travail fait partie d'un sujet plus étendu qui nous a été confié par S. Asdrachas.

1. A. Miquel, *L'Islam et sa civilisation*, Paris 1977, p. 288.

trafic incessant pratiqué essentiellement par les Grecs, entre les lieux de production et les ports? D'autant plus que le territoire hellénique, garni de nombreuses échelles portuaires, véritables aimants d'attraction commerciale, tournés à la fois vers l'extérieur et vers leur arrière-pays, ne pouvait qu'être favorisé pour développer aussi le trafic par voie de terre.

Le but de ce travail est, si possible, d'évaluer le coût du transport par voie terrestre, ou tout au moins, de regrouper les différents postes de dépenses attachées au transport.

Méthodes

En ce qui concerne les informations sur le coût des transports terrestres au XVIII^e siècle, elles peuvent être trouvées isolément et d'une façon très dispersée dans la lecture de nombreux documents d'origine diverse: correspondances consulaires, archives militaires, récits des voyageurs, correspondances commerciales, etc. . . . Il faut ajouter à cela la rareté des données chiffrées. Pour remédier à la dispersion des informations, des tableaux ont été dressés, regroupant les données de même type.

Les données chiffrées monétaires ont été conservées dans leur forme originelle, telle qu'elle a été trouvée dans les documents, dans un premier temps, pour la constitution des tableaux récapitulatifs; ensuite, lorsque des calculs ont été réalisés, la monnaie a été uniformisée en utilisant les cours du change donnés par les auteurs consultés. Pour la commodité des tracés concernant les coûts, les subdivisions de la piastre ont été converties en centièmes de piastre, uniquement sur les graphiques.

Cours du change des monnaies utilisés:

1715, la piastre = 3 livres tournois;²

1796, la piastre = 30 à 40 sous de France, moyenne de 35 sous;³

1810, la piastre turque = 1,40 francs,

le florin d'Augsbourg = 60 kreutzer à 0,0431 francs le kreutzer.⁴

2. B. Brue, *Journal de la campagne que le Grand Vesir Ali Pacha a faite en 1715 pour la conquête de la Morée*, Manuscrit acquis à Paris en 1843 par G. Finlay, Paris 1870, pp. 105, 106.

3. Κ. Βακαλόπουλος, "Τὸ ἐμπόριο τῆς Θεσσαλονίκης, 1796-1840", in *Μακεδονικά*, Θεσσαλονίκη 1976, p. 90.

4. M. Pivec-Stelè, *La vie économique des Provinces Illyriennes (1809-1813)*, Paris 1930, p. 349.

I. LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

A) Evaluation du coût du cheval de caravane

1. *Le coût global*

Calculer le coût du transport consiste à évaluer toutes sortes de frais pendant toute la durée du voyage. Cette opération suppose la mise au point d'une comptabilité minutieuse signalant tous les événements prévisibles et appréciant les imprévus qui peuvent survenir. Le transport terrestre était très pénible et plus complexe que l'on ne croit, et même quand tout était minutieusement calculé et comptabilisé, il n'en restait pas moins que ces comptes s'avéraient plus ou moins éloignés de la réalité.

Ainsi les frais de transit de Costainizza à Salonique, sur 50 charges de marchandises diverses, nous donnent un aperçu de ce que pouvaient représenter des frais globaux, pour le transport des marchandises.⁵

a) De Costainizza à Seraglio:

— Voiture ou transport à 35 piastres la charge	1.662,50 francs	
— Frais de route à 75 paras	89,15	»
— Droits d'entrée à Seraglio	159,12	»

b) De Seraglio à Salonique:

— Voiture ou transport à 80 piastres la charge	3.800,12	»
— Droit de sortie à Seraglio	—	
— Portefaix à 20 paras la charge	23,75	»
— Magasinage	23,75	»
— Racommodage, ouvriers, cordes neuves	28,50	»
— Frais perçus sur la route jusqu'à Salonique	830,00	»
— Commission à 3, 3 ¹ / ₂ et 4 piastres la charge (au plus)	190,00	»

6.806,77 francs.

Si l'on compare cette liste à la note de frais pour la même route, mais parcourue en sens inverse (Salonique-Costainizza), pour le même

5. C. A. Vacalopoulos, "Tendances caractéristiques du commerce de la Bosnie et le rôle économique des commerçants Grecs au début du XIXe siècle", in: *Balkan studies* XX/1 (Salonique 1979) 104.

nombre de charges et pour la même année (1813), le coût global de transit, ainsi que certaines de ses diverses composantes, ne correspondent pas au tableau précédent.⁶

Note des frais de transit sur 50 charges expédiées de Salonique à Costainizza.

a) De Salonique à Seraglio:	
— Transport à 190 piastres la charge (y compris les frais perçus sur la route)	9.500 francs
— Droit d'entrée et de sortie à Seraglio	159 »
— Magasinage à couvert	45 »
— Racommodage et mêmes frais	28 »
— Commission à 3 piastres par charge	142 »
b) De Seraglio à Costainizza:	
— Transport à 85 piastres la charge	4.250 »
— Frais perçus sur la route	89 »
	14.214 francs.

La première constatation qui découle de la comparaison de ces deux notes de frais, est que certains postes de dépenses sont identiques dans les deux cas: les frais perçus sur la route, le droit d'entrée et de sortie à Seraglio, les frais de racommodage, etc. . . . ; les frais de commission sont du même ordre de grandeur. En revanche, les frais de transport et de magasinage sont beaucoup plus élevés dans la seconde note: frais de voiture et de transport (+188% et +156%), frais de magasinage (+90%), frais globaux (+109%). A noter que les frais de portefaix sont absents de la deuxième note.

La différence des frais de magasinage peut être en relation avec l'existence d'un magasin couvert à Seraglio, mais le poste le plus remarquable est celui des coûts de transport pour lequel une si grande différence permet d'avancer deux hypothèses:

- 1°) les notes de frais présentées pourraient correspondre à des comptes simulés. d'autant plus que nous relevons cette phrase: "Le consul Français s'était mis en outre en contact avec les douaniers de divers lieux et les négociants chrétiens leur demandant l'état des frais de transport des marchandises, les droits imposés sur la

6. *ibid.*, p. 105.

route et les causes particulières des retards".⁷ Dans ce cas, l'explication de la différence serait que le prix donné à Costainizza correspondrait au retour de la caravane jusqu'à Salonique, alors que le prix donné à Salonique comprendrait un aller et retour, la constitution de la caravane ayant son origine à Salonique.

- 2°) les notes de frais correspondraient à un voyage effectivement réalisé, et dans cette seconde hypothèse peuvent être évoqués: soit l'hiver qui doublait la durée du voyage et les frais, soit l'insécurité qui obligeait à une organisation particulière du voyage.

2. Le coût du transport par quintal de Vienne et par jour

En définitive, pour établir des comptes simulés, il était de beaucoup préférable de s'adresser aux habitués de ces transports. C'est pourquoi Marmont⁸ demanda aux négociants grecs établis à Trieste de calculer les tarifs par les routes utilisées et de prévoir le coût de routes plus directes. Jusqu'en 1809, presque tout le trafic entre la Turquie et l'Occident passait par Vienne;⁹ après la cession de l'Illyrie à la France, Marmont étudia le projet de routes passant par le Nord de l'Italie, l'Illyrie, la Bosnie et aboutissant à Salonique.

TABLEAU I

Désignation des routes ¹⁰	Temps nécessaire	Prix du transport par quintal de Vienne (56 kg)
1°) Constantinople-Pazardzik-Nis-Belgrade-Zemun-Vienne-Trieste	75 jours	80,40 francs
2°) Constantinople à Odessa par mer - Brody - Vienne-Trieste	80 »	75,00 »
3°) Salonique-Nis-Vidin-Orsova-Temisvar-Szegedin-Pest-Raab-Vienne-Trieste	87 »	96,60 »
4°) Salonique-Skoplje-Sarajevo-Brod-Buda-Vienne-Trieste	75 »	78,00 »
5°) Constantinople-Skoplje-Sarajevo-Banja Luka-Kostajnica ou Dubica-Karlovac-Ljubljana-Trieste	53 »	51,60 »

7. *ibid.*, p. 101.

8. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, pp. 151-152.

9. C. Schmidt, "Napoléon et les routes balkaniques", in: *La revue de Paris*, (Nov.-Déc. 1912) 336.

10. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 152.

Désignation des routes	Temps nécessaire	Prix du transport par quintal de Vienne (56 kg)
6°) Salonique-Skoplje-Sarajevo-Banja Luka-Kostajnica ou Dubica-Karlovac-Ljubljana-Trieste	44 »	43,20 »
7°) Salonique-Skoplje-Sarajevo-Banja Luka-Dubica à Vrhnika par la Save-Trieste	55 »	39,60 »
8°) Salonique-Skoplje-Sarajevo-Split à Rijeka par les canaux de la Dalmatie-Trieste	31 »	44,41 »

“A partir de Salonique, qu'on devait considérer comme le grand entrepôt des marchandises du Levant, les transports se dirigeaient actuellement (1810) sur Vienne par deux routes (N° 3 et 4 du tableau): la première passait à Nis, Vidin, Orsova, Pest et Vienne, le transport de marchandises y prenait 67 jours, et les frais de transport se montaient à 81,61 francs par quintal de Vienne (56 kg); la seconde route passait par Skoplje, Sarajevo, Brod, Buda et Vienne, elle exigeait 55 jours, et coûtait 63 francs par quintal (56 kg)”.¹¹

“Provisoirement... la route proposée vers les Provinces Illyriennes, sans toucher au territoire autrichien, se dirigerait sur Skoplje, Sarajevo, Banja Luka et Dubica; de là, les marchandises remonteraient la Save, navigable presque toute l'année, et arriveraient à Trieste en 55 jours; les frais de transport ne monteraient qu'à 39,60 francs par quintal de Vienne (56 kg). En transportant les marchandises, par terre, de Dubica par Karlovac et Ljubljana à Trieste, elles mettraient 44 jours et coûteraient 43,20 francs (N° 6 et 7 du tableau).”¹²

TABLEAU 2

Comparaison des frais de transport de Constantinople et de Salonique à Trieste:¹³

a) De Constantinople à Trieste:		
Routes employées:	1°) par Belgrade et Vienne	80,40 francs
	2°) par Odessa et Vienne	75,00 »
Route proposée:	5°) par Sarajevo et Karlovac	51,60 »

11. *ibid.*, p. 149.12. *ibid.*, p. 149.13. *ibid.*, p. 153.

b) De Salonique à Trieste:

Routes employées: 3°) par Orsova et Vienne	96,60 francs
4°) par Sarajevo et Vienne	78,00 »
Route proposée: 6°) par Sarajevo et Karlovac	43,20 »
Autres routes par les Provinces Illyriennes:	
7°) par Sarajevo et la Save	39,60 francs
6°) par Sarajevo et Split	44,40 »

“Le transport de Sarajevo à Trieste —car jusqu’à Sarajevo les prix sont les mêmes— serait donc de 19,80 francs, ou 23 francs au plus, meilleur marché que le transport de Sarajevo à Vienne; et cependant les marchandises arrivaient à Trieste par Vienne, ce qui augmentait encore le prix, de Vienne à Trieste, de 15 francs; ainsi le prix du transport, par la première route s’élevait de 78 à 96 francs, et se trouvait au moins doublé. C’était une différence impressionnante: ensuite, il fallait encore savoir s’il y avait perte ou gain à l’arrivée des marchandises en France.”¹⁴

“Il résultait des calculs dressés par les négociants les plus accrédités de Trieste que les frais de transport de Vienne à Paris montaient à 68 francs le quintal (56 kg), ceux de Vienne à Lyon à 59 francs, ceux de Trieste à Paris à 48 francs, et ceux de Trieste à Lyon à 36 francs. Il y avait donc, en définitive, de Salonique à Paris, par Vienne, 131 francs de frais de transport par quintal (56 kg), et de Salonique à Lyon, par Vienne, 112 francs; tandis qu’il y avait, de Salonique à Paris, par Trieste, 91,20 francs, et de Salonique à Lyon, par Trieste, 79,20 francs. C’étaient donc, d’une part 39,80 francs, et de l’autre 42,80 francs de bénéfice net sur le transport d’un quintal (56 kg) de marchandises, indépendamment de tout autre avantage. Ces données et ces calculs étaient expliqués dans les tableaux annexés, signés par les députés de la colonie grecque de Trieste.”¹⁵

TABLEAU 3

Calcul des frais de transport jusqu’à Paris et jusqu’à Lyon:¹⁶

a) De Constantinople:		
— par Vienne,		Total
de Constantinople à Vienne: 60 francs;	de Vienne à Paris: 68 fr.	128 fr.
	de Vienne à Lyon: 59 »	119 fr.

14. *ibid.*, p. 149-150.15. *ibid.*, p. 150.16. *ibid.*, p. 154.

— par Trieste,			
de Constantinople à Trieste:	51,60 fr.;	de Trieste à Paris:	48 fr. 99,60 fr.
		de Trieste à Lyon:	36 » 87,60 fr.
b) De Salonique:			
— par Vienne,			
de Salonique à Vienne:	63 francs;	de Vienne à Paris:	68 fr. 131 fr.
		de Vienne à Lyon:	59 » 122 fr.
— par Trieste,			
de Salonique à Trieste:	43,20 fr.;	de Trieste à Paris:	48 » 91,20 fr.
		de Trieste à Lyon:	36 » 79,20 fr.

“... Pour transporter les cotons de la Macédoine à Strasbourg, en passant par Sarajevo, Kostajnica, Ljubljana et Innsbruck, les dépenses... s'élèvent à 50 florins 10 kreutzer, le nombre des journées de voyage à 76 en été, à 89¹/₂ en hiver.”¹⁷

Ces tableaux et les explications qui les accompagnent, si riches en informations sur les itinéraires habituellement utilisés, et sur les données chiffrées du coût de transport, ont permis d'établir le prix du transport d'un quintal de Vienne (56 kg) par jour; les résultats de ces calculs sont donnés dans le tableau suivant (tableau N° 4):

D'après ce tableau, le prix du transport des marchandises entre la Turquie et l'Europe occidentale, était voisin de 1 franc par jour et par quintal de 56 kg. Il émerge deux remarques de ces résultats: 1°) le trajet comprenant une partie de transport par voie fluviale serait moins coûteux (0,72 fr.); 2°) étant données les informations permettant de décomposer les trajets Salonique-Vienne-Trieste (N° 3 et 4 des deux premiers tableaux), il s'ensuit que le coût du transport de Salonique à Vienne était de 1,15 franc à 1,22 franc par jour et par quintal de Vienne, et celui de Vienne à Trieste de 0,75 franc; donc cette dernière partie du trajet, qui demandait 20 jours, semble avoir été moins coûteuse.

A côté du transport à dos d'animal, dans certaines régions des Balkans, les marchandises étaient transportées par voitures ou chars. Chaque char portait 5 charges de cheval (150 kg×5=750 kg).¹⁸ La

17. *ibid.*, p. 152.

18. *ibid.*, p. 156.

TABLEAU 4

Coût du transport de marchandises diverses par jour et par quintal (56 kg)

Route	Itinéraire	Temps nécessaire	Prix du transport par quintal de Vienne (56 kg)	Prix du transport par quintal (56kg) et par jour
employée	Constantinople-Belgrade-Vienne-Trieste	75 jours	80,40 francs	1,07 francs
employée	Constantinople à Odessa par mer - Vienne-Trieste	08 »	75,00 »	0,94 »
proposée	Constantinople-Sarajevo-Karlovac-Trieste	53 »	51,60 »	0,97 »
employée	Salonique-Orsova-Vienne-Trieste	87 »	96,60 »	1,11 »
employée	Salonique-Sarajevo-Vienne-Trieste	75 »	78,00 »	1,04 »
proposée	Salonique-Sarajevo-Karlovac-Trieste	44 »	43,20 »	0,98 »
proposée	Salonique-Sarajevo-Dubica à Vrhnica par la Save-Trieste	55 »	39,60 »	0,72 »
proposée	Salonique-Sarajevo-Split à Rijeka par les canaux de la Dalmatie-Trieste	31 »	44,41 »	1,43 »
employée	Salonique-Orsova-Vienne	67 »	81,61 »	1,22 »
employée	Salonique-Sarajevo-Vienne	55 »	63,00 »	1,15 »
employée	Vienne-Trieste	20 »	15,00 »	0,75 »

Nota: les données de la dernière ligne ont été obtenues par soustraction des données des itinéraires Salonique-Trieste et Salonique-Vienne.

voiture de Salonique à Brod coûtait 250 à 270 piastres pour un voyage de 40 jours en été;¹⁹ et de Klech à Brod, par Serajevo, le prix se montait à 97-100 piastres pour une durée de 12 à 13 jours de caravane en été.²⁰

Ces informations permettent les calculs suivants:

- (1) 250 à 270 piastres/40 jours = $6\frac{1}{4}$ piastres à $6\frac{3}{4}$ piastres, soit en moyenne 6 piastres 60 aspres.
- (2) 97 à 100 piastres/12 à 13 jours = 7 piastres 55 aspres à 8 piastres 40 aspres, soit en moyenne 7 piastres 108 aspres.

En prenant le cours de la piastre à 1,40 franc, on obtient pour (1) un prix moyen de 9,10 francs par jour et par voiture, et pour (2) 11,06 francs par jour et par voiture; ces prix s'entendent pour 750 kg transportés, ce qui entraîne, pour le quintal de Vienne (56 kg), les coûts moyens suivants:

- (1) 0,68 francs/jour/quintal de 56 kg.
- (2) 0,83 francs/jour/quintal de 56 kg.

Ces prix se situent dans le même ordre de grandeur que les coûts de transport décrits dans la colonne de droite du tableau ci-dessus (tableau N° 4).

3. *Le cas du coton*

Parmi toutes les marchandises, le coton était un cas particulier en ce qui concerne le poids de la charge de cheval; le "coton en laine" étant léger et volumineux, le cheval ne se chargeait que d'un colis pesant 100 à 110 okes, soit 128 à 141 kg.²¹ Il est possible de calculer son coût de transport en comparant trois sortes de données:

— d'avril 1797 à août 1800, ainsi que nous le verrons dans les tableaux suivants, le coton expédié de Agia à Belgrade coûtait en moyenne $24\frac{1}{4}$ piastres pour le transport d'une charge; d'autre part, une correspondance commerciale signale qu'une caravane de coton a effectué le trajet de Agia à Zemoun (Belgrade) en été, en l'espace de 48 jours;²² si nous prenons le cours de la piastre à 35 sous tournois, soit 1,75 franc, le calcul se décompose ainsi:

19. C. A. Vacalopoulos, *op. cit.*, p. 105.

20. *ibid.*, p. 105.

21. N. Svoronos, *Le commerce de Salonique au XVIIIe siècle*, Paris 1956, p. 245.

22. *Archives de Thessalie*, Documents de base aimablement communiqués par Stamatoyannopoulou M.

24 piastres 30 aspres \times 1,75 fr. = 42,44 francs

42,44 fr./48 jours = 0,88 franc par jour et par charge.

— en 1806, de Ambelakia à Belgrade, la charge de cheval, pour le coton, coûtait 60 piastres;²³ en supposant également un trajet de 48 jours et en prenant le cours de la piastre à 1,40 franc, le calcul donne: 60 piastres \times 1,40 fr. = 84 francs

84 fr./48 jours = 1,75 franc par jour et par charge.

— en 1809, de la Macédoine à Strasbourg, les cotons étaient transportés par Serajevo, Brod et Vienne en 76 jours en été, et les dépenses s'élevaient à 50 florins 10 kreutzer.²⁴

1 florin = 60 kreutzer,

1 kreutzer = 0,0431 franc,

50 florins 10 kreutzer = (50 \times 60) + 10 = 3.010 kreutzer

3.010 kr. \times 0,0431 fr. = 129,73 francs

129,73 fr./76 jours = 1,71 franc par jour et par charge.

Malgré la rareté des données, nous retrouvons la trace de l'inflation en Turquie au tournant du XVIIIe siècle, et il est possible d'en conclure que le coût de transport du coton s'élevait, à cette époque, aux environs de 1,70 à 1,75 francs/charge de cheval/jour.

Des informations détaillées sur l'expédition de coton filé teint de Agia à Belgrade, sont données dans les tableaux suivants pour les années 1797-1800,²⁵ tableaux N^{os} 5, 6 et 7.

TABLEAU 5

Exemple d'expédition, par caravane, du coton filé teint, de Agia vers Belgrade

Année	Mois	Nombre de colis	Poids total (okes)	Poids par colis	
				(okes)	(kilogrammes)
1797	Avril-Mai	16	1.367	85 ¹ / ₂	109,70
	Mai	6	521	86 ⁴ / ₅	111,49
	Juillet	6	541	90 ¹ / ₅	115,78
	Août	26	2.258	86 ⁴ / ₅	111,52
	Septembre	8	715	89 ² / ₅	114,76
	Octobre	8	786	98 ¹ / ₄	126,15
	Novembre	10	896	89 ³ / ₅	115,05

23. W. M. Leake, *Travels in northern Greece (1804)*, London 1835, III, p. 387.

24. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 152.

25. *Archives de Thessalie*, *op. cit.*

Année	Mois	Nombre de colis	Poids total (okes)	Poids par colis	
				(okes)	(kilogrammes)
1798	Février	18	1.556	86 $\frac{1}{2}$	110,99
	Mars-Avril	27	2.350	87	111,76
	Mai	24	2.123	88 $\frac{1}{2}$	113,58
	Juillet	26	2.291	88 $\frac{1}{8}$	113,15
	Août	24	2.108	87 $\frac{1}{3}$	112,77
	Septembre	29	2.637	91	116,75
	Décembre	26	2.411	92 $\frac{3}{4}$	119,07
1799	Avril	20	1.809	90 $\frac{1}{2}$	116,14
	Juin	37	3.334	90 $\frac{1}{9}$	115,70
	Juillet	24	2.198	91 $\frac{1}{2}$	117,59
	Juillet-Août	15	1.388	92 $\frac{3}{2}$	118,81
	Août	7	662	94 $\frac{1}{2}$	121,43
	Septembre	18	1.704	94 $\frac{2}{3}$	121,56
	Novembre	6	582	97	124,55
1800	Mai-Juillet	30	2.850	95	121,98
	Août	10	942	94 $\frac{1}{3}$	120,95
moyennes :				90 $\frac{1}{3}$	115,98

Les moyennes ont été calculées à partir du nombre de colis et de leur poids total; un peu inférieures aux données de la littérature,²⁶ elles s'établissent à 90 $\frac{1}{3}$ okes par colis, soit 116 kg par colis.

Au coût de production sur le coton filé teint, s'ajoutait le coût du transport, les droits de douane et de "bedeat" ainsi que les étrennes aux douaniers; d'après ces données, le coût du transport jusqu'à Belgrade élevait de 3 à 4% le coût de production, et les différents droits surajoutaient encore environ 2%; c'est donc au total 5 à 6% de frais qu'il fallait compter au départ d'Agia pour Belgrade, sur le coton filé teint, produit manufacturé; en cette fin de siècle, le coton "en laine" valait environ 1 piastre l'oke,²⁷ la valeur du coton filé passait à 2 à 3 piastres l'oke,²⁸ et le procédé de teinture doublait la valeur du fil;²⁹

26. N. Svoronos, *op. cit.*, p. 245.

27. *ibid.*, p. 249.

28. *ibid.*, p. 251.

29. W. M. Leake, *op. cit.*, III, p. 387.

TABLEAU 6

Frais d'expédition, par caravane, du coton filé teint, de Agia vers Belgrade

Année	Mois	Coût global de production		Coût de transport		Droits en piastres par colis		Rapport des frais au coût de production (%)
		Piastres	Aspres	Piastres	Aspres	Douane+ Bedeat	Courtoisie au douanier	
1797	Avril-Mai	8.547	20	344				4,02
	Mai	3.068	1	129				4,20
	Juillet	3.742	73	126				3,36
	Août	14.270		572		8 $\frac{1}{2}$	3	6,10
	Sept.	4.985	35	180		8 $\frac{1}{2}$	3	5,46
	Oct.	5.406	15	222		8 $\frac{1}{2}$	3	5,81
	Nov.	6.002	5	275		8 $\frac{1}{2}$	3	6,50
1798	Février	10.263	88	540		8 $\frac{1}{2}$	3	7,28
	Mars-Avril	15.910	60	715	60	8 $\frac{1}{2}$	3	6,45
	Mai	15.224	100	516		8 $\frac{1}{2}$	3	5,20
	Juillet	15.787	50	494		8 $\frac{1}{2}$	3	5,02
	Août	15.201	66	468		8 $\frac{1}{2}$	3	4,89
	Sept.	18.821	50	594	60	8 $\frac{1}{2}$	3	4,93
	Décembre	16.170	80	715		8 $\frac{1}{2}$	3	6,27
1799	Avril	12.623	1	470		8 $\frac{1}{2}$	3	5,55
	Juin	29.230		1.110		8 $\frac{1}{2}$	3	5,25
	Juillet	15.117	110	600		8 $\frac{1}{2}$	3	5,79
	Juillet-Août	9.492	10	369		8 $\frac{1}{2}$	3	5,70
	Août	4.439	30	171	60	8 $\frac{1}{2}$	3	5,68
	Sept.	12.562	80	495		8 $\frac{1}{2}$	3	5,59
	Novembre	4.239	100	168		8 $\frac{1}{2}$	3	5,59
1800	Mai-Juillet	22.245	83	750				3,37
	Août	7.017	9	215				3,06

or les frais de transport étaient les mêmes, et de nombreux droits étaient payés par okes ou par colis, comme c'est le cas ici, et non "ad valorem". Ceci est un exemple parmi d'autres, de l'intérêt qu'il y avait à expédier des produits coûteux pour lesquels le coût du transport n'apportait pas un supplément excessif en pourcentage de leur valeur.

Le tableau 7 présente le calcul du coût de production par oke, et celui du coût de transport par colis. Ces deux prix montrant des variations non progressives, leur évolution a été représentée sur deux graphiques superposés, en fonction des mois d'expédition. Le graphique du coût de production montre, mis à part l'incident de juin 1799, une progression ascendante, lente mais continue; d'une valeur de $6\frac{1}{2}$ piastres l'oke au printemps 1797, le coton filé teint passe à une valeur de $7\frac{1}{2}$ piastres l'oke en l'été 1800, ce qui représente une inflation de 15% en 3 ans, sur ce produit.

En revanche, le graphique du coût de transport montre des variations saisonnières: le coût de transport est au plus faible les mois d'été et remonte de septembre-octobre à mars; là encore, il s'est produit un incident sur le coût en juin 1799. Avant toute remarque, il faut signaler l'absence d'expédition en mai 1799, et le nombre de colis en juin le plus important de la série. En outre, une autre information signale un prix de 60 piastres par charge pour des colis expédiés d'Agia jusqu'à Belgrade en juin 1799,³⁰ il y avait donc des difficultés d'expédition des caravanes à Agia pendant cette période. Du fait de son retentissement également sur le coût de production, il est possible que l'incident causal ait entraîné une raréfaction de la main-d'oeuvre.

Les moyennes des coûts représentés dans le tableau 7 ont été recalculées à partir des coûts globaux et elles sont les suivantes:

- Coût de production moyen du coton filé teint: 7 piastres 13 aspres l'oke;
- Coût de production moyen par colis de $90\frac{1}{3}$ okes: 642 piastres 30 aspres;
- Coût de transport moyen par colis: 24 piastres 38 aspres, pour le trajet Agia-Belgrade, toutes saisons confondues; rappelons que les droits payés à Agia s'élevaient à 11 piastres 60 aspres par colis.

30. *Archives de Thessalie*, op. cit.

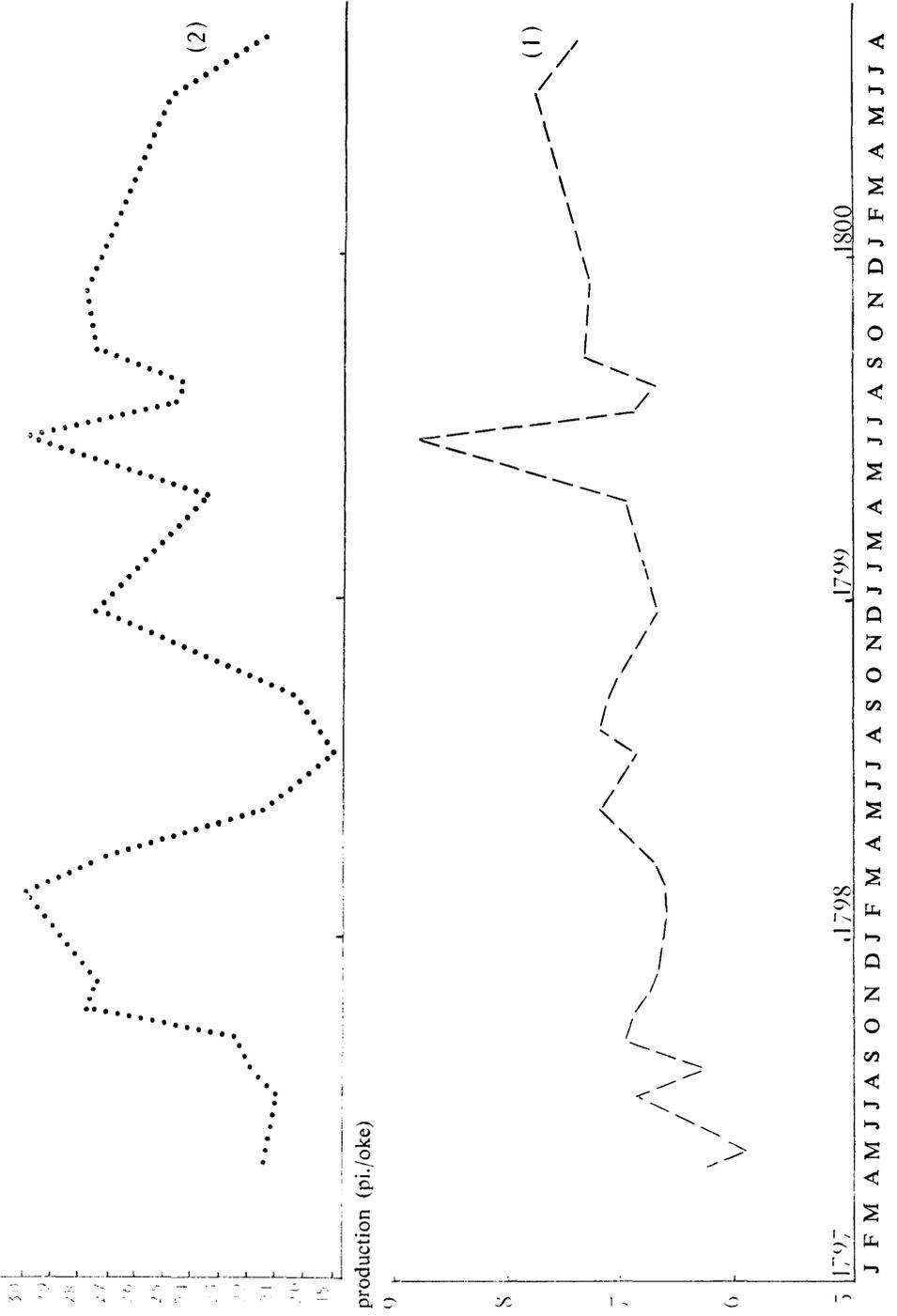
TABLEAU 7

Coton filé teint de Agia
Calcul du coût de production et du coût de transport par unité

Année	Mois	Colis		Coût de production				Coût de transport par colis	
		Nombre	Poids (okes)	Total Piastres	Aspres	par oke Piastres Aspres		Piastres	Aspres
1797	Avril-Mai	16	1.367	8.547	20	6	30	21	60
	Mai	6	521	3.068	1	5	107	21	60
	Juillet	6	541	3.742	73	6	110	21	
	Août	26	2.258	14.270		6	38	22	
	Septembre	8	715	4.985	35	6	116	22	60
	Octobre	8	786	5.406	15	6	106	27	90
	Novembre	10	896	6.002	5	6	84	27	60
1798	Février	18	1.556	10.263	88	6	72	30	
	Mars-Avril	27	2.350	15.910	60	6	92	26	60
	Mai	24	2.123	15.224	100	7	20	21	60
	Juillet	26	2.291	15.787	50	6	107	19	
	Août	24	2.108	15.201	66	7	25	19	60
	Septembre	29	2.637	18.821	50	7	17	20	60
	Décembre	26	2.411	16.170	80	6	85	27	60
1799	Avril	20	1.809	12.623	1	6	118	23	60
	Juin	37	3.334	29.230		8	92	30	
	Juillet	24	2.198	15.117	110	6	106	25	
	Juillet-Août	15	1.388	9.492	10	6	101	24	72
	Août	7	662	4.439	30	6	85	24	60
	Septembre	18	1.704	12.562	80	7	44	27	60
	Novembre	6	582	4.239	100	7	35	28	
1800	Mai-Juillet	30	2.850	22.245	83	7	97	25	
	Août	10	942	7.017	9	7	54	21	60

GRAPHIQUE 1 Fil de coton teint expédié de Agia vers Belgrade. Années 1797 à 1800.

transport (pi./col.)
 (1) Coût de production en piastres par oke.
 (2) Coût de transport en piastres par colis.



B) Les différents droits

Ainsi que nous l'avons vu sur les notes de frais citées pour le coût global, divers droits taxaient les marchandises, venant en surplus du coût du transport par cheval de caravane. Sans prétendre à une liste exhaustive, les deux tableaux 8 et 9 regroupent des données souvent rencontrées; elles ne sont cependant que rarement chiffrées. A cela, il faut ajouter l'irrégularité de leur perception: "La Turquie a autant de postes de douaniers et de maltôtiers, qu'il y a de ports, de calanques, de défilés et de portes aux villes de son Empire".³¹ Les pachas, les beys, les commandants des places turques exigeaient des droits ou des impositions arbitraires sur les caravanes, temporaires ou définitifs, prétextant des besoins de trésorerie, vrais ou provoqués.³² Ces taxes étaient pour la plupart peu élevées, n'excédant pas quelques paras par charge,³³ sauf le cas de tyrans isolés, tel Ali Pacha de Janina qui, "ayant élevé le taux des droits de douane, les produits français payaient 20% au lieu des 3% prévus par les capitulations".³⁴ Vers la fin du XVIIe siècle, à Scopia, "il existait des impositions appelées bacdar, sur l'achat par les habitants d'une ville, de toute espèce de marchandise venant des alentours. Il y avait un collecteur de marché qui percevait les taxes de toute marchandise caravanière".³⁵

Il n'est pas possible d'évaluer les taxes payées par une caravane transportant des marchandises quelconques, parce qu'il semble que: — les tarifs n'étaient pas toujours réguliers, — les postes de perception des droits étaient plutôt des postes de surveillance du trafic routier, et bien souvent, ils ne demandaient qu'une charge minime.

31. F. Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, Paris 1820, IV, p. 33.

32. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 179.

33. H. Holland, *Travels in the Ionian Isles, Albania, Thessaly, Macedonia, etc. . . .*, London 1815, p. 326.

34. C. Schmidt, *op. cit.*, p. 348. Voir encore: *Le régime des capitulations, son histoire, son application, ses modifications, par un ancien diplomate*, Paris 1898, pp. 148-186.

35. B. Δημητριάδης, *Ἡ Κεντρικὴ καὶ Δυτικὴ Μακεδονία κατὰ τὸν Ἑβλεμιστὴ Τσελεμπή*, Θεσσαλονίκη 1973, p. 96.

TABLEAU 8

Droits sur les marchandises transportées

<i>Droits d'entrée et de sortie</i>		Droits sur les marchandises transportées			
Année	Lieu	Nature de la marchandise	Montant des droits	Référence	
XV-XVI	Constantinople	entrée des moutons pour la boucherie: si négociant si boucher	1 aspre pour 2 moutons 1 aspre pour 4 moutons 2 aspres par mouton	(36)	
1755	Morée, à l'entrée des villes	bouchers			
	Turquie d'Europe, à l'entrée des villes	articles de consommation: les Francs les indigènes	3% ad valorem 7 à 10% ad valorem	(37)	
1794	Turquie d'Europe, à l'entrée des villes	marchandise transportée par: un Turc un Grec	3% ad valorem 4% ad valorem	(38)	
1809-10	douane à l'exportation à Trieste	produits manufacturés, français	60% ad valorem	(39)	
1809-10	douane à l'exportation en Illyrie	fer en barre clouterie	1 $\frac{1}{2}$ kreutzer/quintal de Vienne (56 kg) 7 $\frac{1}{2}$ kreutzer/baril	(40)	
1810	depuis l'Illyrie jusqu'à Salonique: 1 ^o) entrée en Bosnie 2 ^o) entrée à Bosna-Serai 3 ^o) entrée à Salonique	les marchandises	montant non connu	(41)	

1810	entrée à Costanizza frontière Illyrie/Bosnie	les marchandises id.	montant non connu	(42)
1811	douane à l'exportation en Illyrie	fer en barre clouterie acier	20 kreutzer/quintal de Vienne (56 kg) 36 kreutzer/baril 2,50 francs/baril de 2 quintaux	(43)
	vers l'Italie seulement	cire venant du Levant laines filées du Levant	5 francs/quintal de Vienne (56 kg) 10 francs/quintal de Vienne (56 kg)	(44)
1811	douane à l'entrée en Illyrie	acier brut de France et d'Italie	8 francs/quintal de Vienne (56 kg)	(45)
		cire du Levant	30 francs/quintal de Vienne (56 kg)	
1811	frontière Bavaro-Illyrienne	douane à l'entrée en Illyrie pour le baril de plus de 150 livres (à 560gr)	montant non connu	(46)
1812	droit d'entrée au lazaret de Kostajnica	coton du Levant	2 francs/charge	(47)
1812	entrée en Bosnie entrée à Sarajevo	les marchandises les étoffes les autres marchandises	1,50 francs/charge de cheval 3,50 francs/charge de cheval 2 francs/charge de cheval	(48)

36. N. Todorov, *La ville balkanique aux XV-XIXe siècles*,
Bucarest 1980, p. 106.

37. Tott (Baron de), *Mémoires sur les Turcs et les Tar-
tars*, Amsterdam 1785, I, p. 219.

38. X. Scrofani, *Voyage en Grèce*, Paris 1801, p. 103.

39. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 118.

40. *ibid.*, p. 64.

41. C. Schmidt, *op. cit.*, p. 337.

42. *ibid.*, p. 338.

43. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 64.

44. *ibid.*, p. 124.

45. *ibid.*, p. 124.

46. *ibid.*, p. 144.

47. *ibid.*, p. 98.

48. *ibid.*, p. 156.

TABLEAU 8 (suite)

Année	Lieu	Nature de la marchandise	Montant des droits	Référence
1812	entre Sarajevo et Salonique entrée à Salonique entrée à Sérès	les marchandises id.	aucun droit 3% ad valorem aucun droit	
1812	frontière de l'Illyrie, droit d'entrée	les marchandises turques	la moitié des droits de la convention de 1768 entre Turquie et Autriche	(49)
1812-13	droit d'entrée et de sortie à Seraglio	coton et autres marchandises	3,09 francs/charge de 150 kg	(50)
1813	douane à Serajevo	peaux de lièvre du Levant destinées à Lyon	25 piastres/charge (exigence du pacha non satisfaite)	(51)
1815	droit d'entrée et de sortie à Corinthe	les marchandises	montant non connu	(52)
1815	droit de sortie à Megara, sortie de la Morée	le café les draps autres produits manufacturés	3 ¹ / ₂ piastres/charge 5 piastres/charge 2 ¹ / ₂ piastres/charge	(53)

49. *ibid.*, p. 159.50. C. A. Vacalopoulos, *op. cit.*, pp. 103-105.51. C. Schmidt, *op. cit.*, p. 343.52. F. Pouqueville, *op. cit.*, IV, pp. 33-35.53. *ibid.*, IV, p. 138.

TABLEAU 9

Droits de péage		Droits sur les marchandises transportées			
Année	Lieu	Nature de la marchandise	Montant des droits	Référence	
1811	sur la route Louise en Illyrie	les marchandises	montant non connu	(54)	
1811	en Bavière	les marchandises	moins nombreux qu'en Illyrie	(55)	
1812	à Prijedor, Turquie d'Europe	les marchandises	7 piastres ou 1,40 franc/charge	(56)	
1812	en Turquie d'Europe, après le passage de l'ambassadeur	droit provisoire (15 jours) sur les marchandises pour compter les dépenses	10% ad valorem	(57)	
1815	au défilé des Cinq-Puits	transit des fruits et végétaux	2 paras/charge	(58)	
<i>Droits de transit</i>					
1809-10	à Trieste	produits manufacturés français	60% ad valorem éventuellement	(59)	
1811	en Illyrie de, ou vers, l'Autriche	les marchandises	6 francs/quintal de Vienne (56 kg)	(60)	
1811	de Hongrie ou d'Illyrie vers l'Italie	les grains, de Janvier à Juillet après Juillet	2 francs/quintal de Vienne (56 kg) droit supprimé	(61)	
1811	en Bavière	les marchandises	20 kreutzer ou 0,86 fr./quintal (56 kg)	(62)	

54. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 91.55. *ibid.*, p. 144.56. *ibid.*, p. 179.57. C. Schmidt, *op. cit.*, p. 345.58. F. Pouqueville, *op. cit.*, II, p. 103.59. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 118.60. *ibid.*, p. 140.61. *ibid.*, p. 141.62. *ibid.*, p. 143.

TABLEAU 9 (suite)

Année	Lieu	Nature de la marchandise	Montant des droits	Référence
1812	en Illyrie	les huiles	4 francs/quintal (56 kg)	(63)
		le riz	3 » » »	
		le froment	1 » » »	
		les autres marchandises	6 » » »	
1812	transit en Illyrie vers l'Italie	les marchandises turques, sauf le coton	la moitié des droits de la convention de 1768 entre Turquie et Autriche	(64)
<i>Droits de balance</i>				
1811	en Illyrie:	les cotons du Levant		(65)
	— pendant le transit	l'acier brut de France et d'Italie		(66)
	— à la sortie	les laines filées		
	— à l'entrée	les cotons du Levant et les produits manufacturés français	soit 0,15% ad valorem, soit 0,51 fr par quintal décimal (ou 0,20 fr/56 kg)	(67)
1812	entre l'Illyrie et l'Italie			
<i>Droits de plombage</i>				
1811	en Illyrie	l'acier des mines illyriennes	19 francs/baril	(68)
1811	en Illyrie de, ou vers l'Autriche	les marchandises		(69)
1811	frontière Bavarro-Illyrienne	baril de plus de 150 livres (à 560 gr la livre)	4 plombs à 6 kreutzer	(70)
	à Rijeka	id.	4 » 6 »	
	à Trieste	id.	4 » 6 »	
			12 plombs = 1 florin 12 kr. ou 3,10 fr soit 2,07 francs par quintal (56 kg)	

Droits de magasinage ou d'entrepôt

1811	à Trieste	les marchandises	montant non connu	(71)
1812	à Trieste	les marchandises françaises et italiennes	0,25 fr/56 kg le 1er mois 0,50 fr » 2e mois et suivants 0,75 fr » à partir du 5e mois tarif double	(72)
1812-13	à Salonique à Seraglio	les marchandises des autres nations 50 charges de marchandises magasinage à couvert	0,48 francs/charge de 150 kg 0,90 francs/charge de 150 kg	(73) (74)
<i>Droits de bedeat</i>				
1794	en Turquie d'Europe	l'huile, le café, les tabacs	30 paras l'oke	(75)
1796	à Salonique	les grains, légumes et olives le coton par voie de terre	12 paras le quilot 2 paras l'oke	(76)

63. *ibid.*, p. 145.64. *ibid.*, p. 159.65. *ibid.*, p. 122.66. *ibid.*, p. 124.67. *ibid.*, p. 158.68. *ibid.*, p. 64.69. *ibid.*, p. 140.70. *ibid.*, pp. 143-144.71. *ibid.*, p. 144.72. *ibid.*, p. 167.73. C. A. Vacalopoulos, *op. cit.*, p. 104.74. *ibid.*, p. 105.75. X. Scrofani, *op. cit.*, p. 104.76. K. Βακαλόπουλος, *op. cit.*, p. 90.

II. COÛT DU TRANSPORT DES LETTRES, PAQUETS ET JOURNAUX

Il n'y avait pas de service régulier pour le transport des lettres en Turquie. "On ne sait pas, dans tout l'Empire Turc, ce que c'est que la poste aux lettres; et la correspondance n'a lieu qu'au moyen de tartares ou courriers, que les grands et les négociants expédient à leurs frais. Les particuliers attendent le passage d'une caravane pour lui confier leurs lettres".⁷⁷ La correspondance privée, dans la Turquie d'Europe, était encore envoyée par des courriers à pied, les "πεζοδρόμοι".⁷⁸ Cependant, il y avait un courrier régulier, à la fin du XVIIIe siècle, entre Ambelakia et Selim (tous les 15 jours) pour lequel un messenger à pied était utilisé;⁷⁹ de même, de Agia à Vienne, depuis 1782, un courrier circulait environ trois fois par mois.⁸⁰

Quelques données chiffrées, dispersées dans le temps, ont été regroupées dans le tableau 10. Il est à signaler que, pour le courrier privé expédié en 1715 dans le territoire ottoman, un paiement au départ et un autre à l'arrivée étaient effectués. A la fin du XVIIIe siècle, la poste autrichienne en Turquie employait des tartares comme courriers; "les Tatars voyageaient avec plus de facilité et de sécurité que les courriers européens. Ceux-ci, en effet, coûtaient le triple, offraient continuellement un appât aux voleurs parce qu'ils se chargeaient de marchandises, ce que les Tatars ne faisaient pas, et prenaient habituellement des Tatars comme escorte en les payant fort cher."⁸¹

En 1812, la poste aux lettres française en Turquie commença à fonctionner régulièrement deux fois par mois, et un tarif fut établi; les lettres venant de France payaient au départ pour le territoire français jusqu'à la frontière turque; au-delà, pour leur trajet sur le territoire turc, le destinataire payait en fonction de la longueur de ce trajet.⁸² Ainsi, dès l'installation d'une poste régulière sous l'autorité de l'Etat, le prix de transport d'une lettre avait diminué, comme l'on peut le constater dans la comparaison des prix du tableau 10, en l'espace d'un siècle.

77. F. Pouqueville, *op. cit.*, IV, p. 390.

78. *ibid.*, II, p. 504.

79. W. M. Leake, *op. cit.*, III, p. 390.

80. *Archives de Thessalie*, *op. cit.*

81. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, pp. 114.

82. *ibid.*, p. 116.

TABLEAU 10

Coût du transport des lettres, journaux et paquets

Année	Mois	Départ	Arrivée	Objet	Paiement		Réf.
					au départ	à l'arrivée	
1715	Mai	Cons/ple	Thessalie	lettre	non connu	1 piastre	40 aspres (83)
	Juin	Cons/ple	Livadie	paquet	non connu	2 piast.	75 aspres
	Juin	Cons/ple	Corinthe	paquet	non connu	2 piast.	72 aspres
	Juil.	Cons/ple	Morée	lettre	non connu	2 piast.	80 aspres
	Juil.	Cons/ple	Morée	lettre	non connu	2 piast.	
	Août	Cons/ple	Morée	2 lettres	non connu	2 piast.	75 aspres
	Août	Cons/ple	Morée	paquet	non connu	2 piast.	75 aspres
	Sept.	Roumélie	Cons/ple	lettre	80 aspres	non connu	
	Oct.	Cons/ple	Roumélie	3 lettres	non connu	2 piastres	
	Oct.	Roumélie	Cons/ple	paquet	3 piastres	non connu	
Oct.	Cons/ple	Roumélie	lettre	non connu	2 piastres		
1810	Janv.	Illyrie	Illyrie	lettre < 6g	4 kreutzer	néant	(84)
		Illyrie	Europe	lettre < 6g	8 kreutzer	néant	
	Déc.	Europe	Illyrie	gazettes		2½ kreutzer	
1812	Janv.	Illyrie	Illyrie	lettre < 6g	0,20 fr de	néant	(85)
					1 à 100 km		
				lettre < 6g	0,30/200 km	néant	
			Illyrie	Outremer	lettre > 6g	+0,10 fr.	néant
					lettre affranchissement jusqu'au port de départ		
1812	Mai	Cons/ple	Kostajnica	lettre < 6g		0,21 fr (6 paras)	(86)
		Cons/ple	Smyrne	lettre < 6g		0,10 fr (3 paras)	
		Cons/ple	Odrin	lettre < 6g		0,07 fr (2 paras)	
		Cons/ple	Sarajevo	lettre < 6g		0,175 fr (5 paras)	
		Cons/ple	Turquie	lettre > 6g		prix doublé	
1813	Mars	Illyrie	Illyrie	lettre < 6g	0,20 fr de 1 à 50km, 0,30 fr de 50 à 100 km, etc.		(87)
				Illyrie	Bavière	journaux	

83. B. Brue, *op. cit.*, pp. 103-104.84. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 108.85. *ibid.*, p. 110.86. *ibid.*, p. 116.87. *ibid.*, pp. 111-112.

TABLEAU 11

Transport des voyageurs. Coût des chevaux de selle

Année	Lieu du voyage, durée, distance	Prix par cheval, ou par voyageur	Particularités du transport	Réf.
1696	par heure	10 aspres	cheval de poste ou de louage, voyageur ou courrier	(88)
1704	Andrinople à Philippopolis		louage de 3 chevaux + 1 araba, 5 livres tournois	(89)
1715	pour suivre une armée en campagne, par jour	30 aspres + pour la nourriture: 32 asp.	4 chevaux de louage pour un ambassadeur et sa suite	(90)
1745	par heure	10 aspres	cheval de poste pour voyageur avec firman; les voyageurs sans firman s'accroissent comme ils peuvent	(91)
1786	pour 6 lieues en Turquie	25 à 31 paras, ou 32 à 39 sols tournois	louage de 9 à 11 chevaux	(92)
1786	pour 4 lieues en Allemagne	45 kreutzer + 10 kr. d'étrennes au postillon, soit 45 sols 2 deniers tournois	louage de 4 chevaux	
1798	Agia à Belgrade, 48 jours de caravane	50 piastres	coût du transport d'une personne	(93)
1803-1804	pour 12 grandes lieues de France, vers Zeitoun	4 $\frac{1}{2}$ piastres; au maximum 6 à 7 piast.; mais 2 à 3 piastres	louage de 8 chevaux de poste en présence d'un Tartare	(94)
1803-1804	à Volo; dans la montagne environnante	très chers prix raisonnable	les voyageurs sont allés à pied louer des chevaux dans la montagne	(95)

88. I. Βασδραβέλης, *Ἱστορικὰ Ἀρχεῖα Μακεδονίας*; [Ἀρχεῖον Βεροίας - Ναούσης], Θεσσαλονίκη 1956, p. 23.

89. P. Lucas, *Voyage fait par ordre du Roy dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique (1704)*, Paris 1712, I, p. 236.

90. B. Brue, *op. cit.*, pp. 106-107.

91. R. Pococke, *A description of the East and some other countries...*, London 1745, VI, p. 80.

92. *Archives Militaires du Génie*, Paris, Turquie, Article 14, N^o 10.

93. *Archives Ministère Guerre*, Paris, 2/1618, p. 1-10.

94. J. Bartholdy, *Voyage en Grèce fait dans les années 1803 et 1804*, Paris 1807, I, p. 7.

95. *ibid.*, II, pp. 195-196.

TABLEAU 11 (suite)

Année	Lieu du voyage, durée, distance	Prix par cheval, ou par voyageur	Particularités du transport	Réf.
1807	en Italie, par poste	3 livres 10 sols de Milan	cheval de poste	(96)
	en Autriche, par poste	2 florins + 1 fl. au postillon	cheval de poste	
	de Fiume à Segna, 12 lieues	20 florins (1 Louis)	louage de 2 chevaux, n'y ayant point de postes réglées	
	en Croatie, par poste	1 $\frac{1}{2}$ florin + 1 fl. au postillon	cheval de poste	
	en Dalmatie, par lieue	$\frac{1}{2}$ florin par cheval ou par boeuf	prix spécial pour les militaires français (convention)	
	en Dalmatie, id. Andrinople à Constantinople, 45 lieues	1 livre de Venise non connu	cheval de louage cheval de louage, n'y ayant point de postes réglées	
1809	voie Vienne-Trieste	augmentation d'1 fl.	louage de chevaux de poste	(97)
1809-1810	des environs d'Arta à Janina		louage de plusieurs chevaux pour 35 piastres	(98)
1810	en Illyrie	augmentation d'1 fl.	louage de chevaux	(99)
1811	en Illyrie, par poste	1,30 fr + 0,37 fr au postillon 1 fr + 0,37 fr au postillon	voiture malle de poste à une place voiture malle de poste à plusieurs	(100)
1812	de Salagora à Arta	réquision du cheval + son maître	voyageur avec Tartare	(101)
1812	Trieste à Vransko	31,54 fr/personne	en diligence	(102)
	Trieste à Ljubljana	20,94 fr/personne		
	Ljubljana à Kostajnica	36,55 fr/personne		
1812-1813	de Arta à Janina	10 piastres, soit 10 shillings	louage de 8 chevaux	(103)

96. *Archives de Thessalie*, op. cit.97. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 107.98. J. C. Hobhouse, *A journey through Albania and other provinces of Turkey in Europe...*, London 1813, p. 37.99. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 108.100. *ibid.*, p. 109.101. T. S. Hughes, *Voyage à Janina en Albanie, par la Sicile et la Grèce (1812)*, Paris 1821, I, p. 184.102. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 111.103. H. Holland, *op. cit.*, p. 86.

TABLEAU 11 (suite)

Année	Lieu du voyage, durée, distance.	Prix par cheval, ou par voyageur	Particularités du transport	Ref.
1812-	par jour	6 piastres = 6 shillings	chevaux de poste sans firman	(104)
-1813		gratuit+courtoisie	chevaux de poste avec firman	
1813	en Illyrie, par poste	1,75 fr/personne avec bagages	en diligence ou voiture malle	(105)
1817	Patras à Vostitza	4 shillings 6 pence	7 chevaux avec muletiers	(106)
1817-8	Arta à Janina	11 piastres	prix élevé, foire de Pâques	(107)
1818-9	par jour, Athènes	6 piastres	cheval de louage	(108)
1818-9	Lygurio à Argos, 8h	8 piastres	8 chevaux d'un Turc vigneron	(109)
	Argos à Nauplie, 2h	3 piastres		
	Argos à Corinthe	6 piast. 30 aspres	11 heures; 4 chevaux loués	
	Patras à Corinthe	30 à 40 piastres	32 heures de voyage	
1818-9	Argos à Tripolitza, par jour	7 piastres	louage de 5 chevaux	(110)
1818-9	à Mistra	gratuit+courtoisie	réquisition pour un voyageur muni de firman et boyourdi	(111)
1829	au Péloponnèse	12 piastres	louage de 6 chevaux avec 6 muletiers	(112)
1829	Modon à Navarin	4 à 5 piastres	chevaux de louage (1 piastre = un peu plus de 7 sous)	(113)

104. *ibid.*, pp. 203-204.105. M. Pivec-Stelè, *op. cit.*, p. 112.106. H. W. Williams, *Travels in Italy, Greece, and the Ionian Islands* . . . , Edimburgh 1820, II, pp. 230-231.107. T. R. Jolliffe, *Narrative of an excursion from Corfu to Smyrna* . . . (1817), London 1827, p. 25.108. P. E. Laurent, *Recollections of a classical tour through various parts of Greece, Turkey* . . . , London 1821, p. 118.109. *ibid.*, pp. 134, 143, 156.110. *ibid.*, p. 162.111. *ibid.*, p. 176.112. R. Anderson, *Observations upon the Peloponnesus and Greek islands* . . . , Boston 1830, p. 41.113. J. Bory de Saint-Vincent, *Relation du voyage de la commission scientifique de Morée* . . . , Paris 1836-1838, I, p. 112.

III. LE DÉPLACEMENT DES PERSONNES

Un autre aspect des dépenses consistait dans le coût du déplacement des personnes. La caravane n'était pas exclusivement réservée au transport des marchandises accompagnées des convoyeurs, elle était aussi le point de rencontre des voyageurs non assistés, et le support de la communication des hommes à grande distance. Pour se déplacer, l'homme devait louer des chevaux soit chez des professionnels (maîtres de poste), soit chez des particuliers.

Le tableau 11 nous donne un aperçu des prix et des différentes façons de louer des chevaux dans les Balkans au XVIII^e siècle.

D'après les témoignages reproduits dans le tableau 11, les prix de louage des chevaux variaient selon que l'on possédait un ordre officiel pour la location des chevaux de poste, ou que l'on voyageait sous la protection des tartares, ou encore que l'on essayait de conclure une affaire individuellement avec les propriétaires des chevaux.

Dans tous les cas, étant donné que le louage des chevaux constituait un marché, le prix de la location variait selon le jeu de l'offre et de la demande, et s'il y avait des réquisitions non rémunérées, il existait aussi des cas payant même avec la présence d'un tartare. Lorsque la demande affluait, les prix montaient; à Arta, par exemple, le jour de la foire de Pâques, le cheval se louait plus cher.¹¹⁴ A Volos, où on avait demandé des prix exorbitants, les voyageurs sont allés louer des chevaux dans la montagne environnante, à un prix raisonnable.¹¹⁵

Pour évaluer le coût du louage d'un cheval, il a été calculé d'après les données du tableau 11 en aspres par heure, pour uniformiser les résultats. Il est à signaler que dans ce coût, le prix du voiturier était compris dans le contrat; selon l'usage, le propriétaire du cheval accompagnait son animal pour le ramener ensuite au bercail. On louait, en quelque sorte, le couple homme-cheval dans un contrat unique.

Les données du tableau 12 sont représentées sur le graphique 2; le tracé montre une certaine stabilité du coût de louage d'un cheval dans la première moitié du XVIII^e siècle, une inflation lente jusqu'à la fin du siècle, mais voisinant les 50% cependant, puis une inflation sans cesse en croissance rapide dans le premier quart du XIX^e siècle, due en partie à la dévaluation de la monnaie turque.

114. T. R. Jolliffe, *op. cit.*, p. 25.

115. J. Bartholdy, *op. cit.*, II, pp. 195-196.

GRAPHIQUE 2

Coût du louage d'un cheval de selle par heure de voyage, de 1696 à 1829

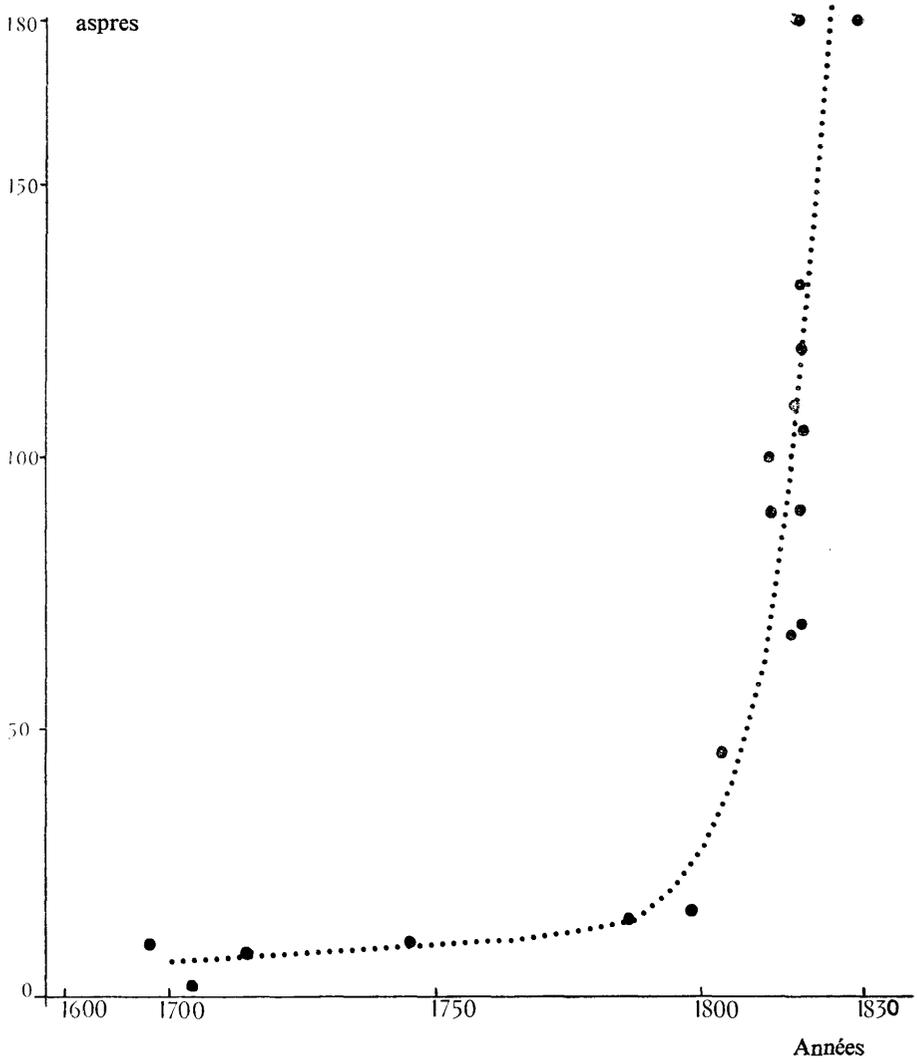


TABLEAU 12

Calcul du coût du louage d'un cheval par heure de voyage

Année	Lieu du voyage	Coût par cheval et par heure	moyenne
1696	en Turquie	10 aspres	10 aspres
1704	d'Andrinople à Philippopolis	$2\frac{1}{6}$ aspres	$2\frac{1}{6}$ aspres
1715	Morée	$7\frac{3}{4}$ aspres	$7\frac{3}{4}$ aspres
1745	en Turquie	10 aspres	10 aspres
1786	en Turquie	$12\frac{1}{2}$ à $15\frac{1}{2}$ aspres	14 aspres
1798	d'Agia à Belgrade	16 aspres	16 aspres
1803-4	vers Zeïtoun	20, 30, 45, 60, 70 aspres	45 aspres
1812-13	d'Arta à Janina	100 aspres	100 aspres
1812-13	en Turquie	90 aspres	90 aspres
1817	de Patras à Vostitza	$67\frac{1}{2}$ aspres	$67\frac{1}{2}$ aspres
1817-18	d'Arta à Janina	110 aspres	110 aspres
1818-19	à Athènes	90 aspres	90 aspres
1818-19	de Lygurio à Argos	120 aspres	120 aspres
1818-19	d'Argos à Nauplie	180 aspres	180 aspres
1818-19	d'Argos à Corinthe	$68\frac{1}{5}$ aspres	$68\frac{1}{5}$ aspres
1818-19	de Patras à Corinthe	$112\frac{1}{2}$ à 150 aspres	$131\frac{1}{4}$ aspres
1818-19	d'Argos à Tripolitza	105 aspres	105 aspres
1829	de Modon à Navarin	160 à 200 aspres	180 aspres

Le voyage supposait encore des frais de nourriture pour les hommes et les chevaux. L'exemple des dépenses de l'ambassadeur français pendant la campagne de 1715 en Grèce, nous donne un aspect de ces frais; ils sont présentés sous la forme de tableaux (13 et 14). Il s'ensuit que la dépense moyenne pour la nourriture d'un cheval était en 1715 de 32 aspres par jour, alors que le prix de la location était de 30 aspres par cheval et par jour. C'est le seul exemple de nourriture qui ait été retrouvé; il semble que l'usage était de laisser les frais de nourri-

TABLEAU 13

Nourriture des chevaux¹¹⁶

Dates et Lieux (1715)	Nombre de jours	Nombre de chevaux	Dépenses pour la période indiquée				Orge gratuite (taïm) mesures	Fourrage Paille Herbe	Total P. A.	Orge Prix de la mesure (paras)	Orge, dépense moy./ch./jour (aspres)	Foin, dépense moy./ch./jour (aspres)	Dépense globale ch./jour moyenne (aspres)
			Orge payante P = piastre A = aspre	Orge	Paille	Herbe							
15-23 Avr. ville	9	11						14 102				18	
24 Avr.-8 Mai route	15	17	51P		21P 45A			72 45	8	24	10	34	
	15	17				6P		6					
9-31 Mai route	23	15	43P 15A		17P 30A			78 45	5	15	6 (herbe)	36,9	
	23	15						60 45				21	
1-30 Juin route	20	11	55P					55	20		9	30	
	10	11						55				60	
	20	4				80 +transp. 2P 80A		6					
	30	15						2 80				31,6	
								118 80					

116. B. Brue, *op. cit.*, p. 97-101.

1-31 Juillet route	31	11	127P	105A		127	105	15	45	45	
	11	4	16P	60A		16	60	15	45	45	
	20	4			80						
	31	15				144	45			37,3	
1-31 Août route	31	11	113P	80A		113	80	13+1A	40	40	
	25	4	33P	40A		33	40		40	40	
	6	4			24						
	31	15				147				37,9	
1-30 Sept. route	30	12	108P			12P	49A	12	36	4	
	15	4	18P			18	49	12	36	40	
	15	4			60			12	36		
	30	16				138	49			34,6	
1-31 Oct. route	31	16	83P	28A	28	24P	32A	6	20	6	
			(554 mesures payées; 18 mes./ch./jour)								
	31	16				107	60			26	
1-27 Nov. route	27	16	40P		32	40		4	11		
	27	16				40				11,1	
	8	12	9P	72A		22	72	4	12	16	
29 Nov.- 6 Déc. route	8	12				22	72				
						22	72			28,3	
	8	12									

Nota: les nombres surmontés d'un trait ont permis de calculer les moyennes situées dans l'alignement, dans la dernière colonne.

TABLEAU 14

Nourriture des hommes¹¹⁷

Dates et Lieux (1715)	Nombre de jours	Nombre de personnes	Fonction de ces personnes	Prix total pour la période Piastres - Aspres	Prix par jour et par personne Paras	Autres dépenses
15-23 Avril en ville	9	5	valets	5 75	5	de Pera à Cons/ple 11 ch. + bagage 1P 60A
24 Avril - 8 Mai en route	15	10	Brue + 1 janis + 1 voit + 7 valets	45	12	
9-31 Mai en route	23	10	id.	69	12	à un guide, 1 sequin Tourali = 2P 77A
1-30 Juin en route	30	10	id.	90	12	
1-31 Juillet en route	31	10	id.	155	20	
1-31 Août en route	31	10	id.	93	12	
1-30 Septembre en route	30	10	id.	90	12	

1-31 Octobre en route	31	10	id.	77	60	10
1-27 Novembre en route	27	10	id.	67	60	10
29 Nov.-6 Déc. en ville	8	2	valets	2		5

Note: pendant la campagne, le prix inclut la nourriture, le blanchissage, le café, le sorbet et le tabac; ceci est une des causes de la différence entre le prix par personne en ville et en campagne; une autre cause est l'inclusion de Brue dans le groupe pendant la campagne, on peut supposer que sa nourriture était plus coûteuse que celle des valets; une troisième cause est l'inflation que produisait, et que produit encore, la présence d'une armée en guerre dans une région.

Calcul de la *moyenne* du prix de la nourriture par personne et par jour:

Nombre de jours \times Nombre de personnes, pour chaque période; puis division de la dépense totale par la somme de ces produits.

$(45 + 150 + 230 + 300 + 310 + 310 + 300 + 310 + 270 + 16 = 2241$ jours-personnes)
 $(694$ Piastres 75 aspres : $2241 = 37,20$ aspres, soit environ 12 paras 1 aspre).

ture des animaux à la charge du voiturier; ils étaient donc probablement inclus dans le prix de louage.¹¹⁸

Pour les hommes, l'hébergement était gratuit, à condition de se munir des provisions et de quelques présents. Pendant la campagne de 1715, la dépense moyenne pour la nourriture d'un homme a été de 37 aspres; le groupe comprenait, la plupart du temps, 10 personnes, à savoir: l'ambassadeur, un janissaire, un porteur d'eau, un cuisinier, un voiturier et 5 valets; la campagne a duré 203 jours, plus une semaine environ à Constantinople avant et après cette campagne.¹¹⁹ Un extrait d'un rapport du consul Arasy est assez éloquent au sujet des dépenses pour la nourriture:¹²⁰ il parle des Grecs, possesseurs du commerce du coton, qu'ils voiturent eux-mêmes jusqu'à Vienne, et qui "poussent l'économie et la précision dans leurs opérations aux dernières périodes. Ils achètent eux-mêmes dans les lieux de production et vont vendre dans ceux de consommation, à très petits frais, étant accoutumés à la vie la plus frugale. Ils épargnent donc toutes provisions, conserves, etc. . . ., tant à l'achat qu'à la vente". (19 juin 1776).

Discussion

A la fin de cet exposé, il est possible de percevoir la difficulté de reconstituer un trajet donné avec le coût complet du transport par voie de terre. Dans le coût global de l'évaluation d'un transport, le poste le plus important, et de loin, consiste dans le prix de l'animal de bât; le cheval, le mulet et l'âne constituaient, en fréquence et en répartition géographique, les animaux les plus utilisés pour le commerce à grande distance. Accessoirement, le chameau a constitué l'animal de caravanes à longues distances en Turquie d'Europe. Quant au buffle, il était surtout l'animal de traction des charriots.

En 1810, l'évaluation du transport d'une marchandise par quintal de Vienne (56 kg) et par jour, a été de l'ordre de 1 franc. Si l'on calcule le prix du transport d'une marchandise en fonction de sa valeur, sur le trajet Salonique-Trieste, on constate combien le transport était désavantageux pour les marchandises de faible prix.

118. *ibid.*, p. 105.

119. *ibid.*, pp. 97-101.

120. N. Svoronos, *op. cit.*, p. 198.

TABLEAU 15

Calcul du prix du transport de marchandises turques et levantines,
en fonction de leur valeur propre, pour le trajet Salonique-Trieste,
en 1810-1811

Marchandises*	Poids* en kg	Valeur* totale en francs	Valeur par quintal de Vienne, en francs	Rapport du prix du transport sur la valeur, en %	
				A	B
Tabac en feuilles	24.860	18.533	42,00	185,71	102,86
Laine	139.048	118.619	47,60	163,87	90,76
Safran	5.556	6.666	67,20	116,07	29,03
Galle	2.366	4.386	103,60	75,29	41,70
Cire	18.890	48.043	142,24	54,84	30,37
Coton brut	1.779.031	4.603.200	145,04	53,78	29,78
Corduans (cuir tanné)	54.160	239.400	247,52	31,51	17,45
Poil de chameau et laine de chevreau	56.440	302.800	300,16	25,99	14,39
Peaux de lièvre	31.168	206.216	370,72	21,04	11,65
Peaux de martres zibelines	156	1.390	498,96	15,63	8,66
Fil d'Angora	19.376	189.600	548,24	14,23	7,88
Plumes d'autruches	3.555	50.000	787,36	9,91	5,49
Opium	1.243	20.055	903,28	8,64	4,78

A = l'exemple d'une route utilisée: Salonique-Trieste, 75 jours de transport au coût de 78 francs par quintal de 56 kg (voir tableau 1)

B = l'exemple d'une route proposée: Salonique-Trieste, 44 jours au coût de 43,20 fr.

* Données tirées de M. Pivéc-Stelè, *op. cit.*, p. 183.

Dans le tableau 15, les marchandises ont été inscrites dans l'ordre croissant de leur valeur, mettant ainsi en évidence la charge proportionnellement décroissante du coût du transport. Les caravaniers se plaignaient de transporter le coton, "trop encombrant et de faible valeur"¹²¹ et "les cotons du Levant arrivaient à Paris après avoir payé trois fois leur valeur".¹²² D'après le tableau 3, le coût du transport de Salonique à Paris était environ le double de celui de Salonique à Trieste; donc, pour le cas du coton, la valeur aurait été au maximum doublée par le prix du transport. Les frais supplémentaires étaient à mettre

121. C. Schmidt, *op. cit.*, p. 338.

122. *ibid.*, p. 346.

au compte des taxes et des profits, les différentes taxes étant, en Turquie, tantôt fixes, tantôt improvisées.

D'autres dépenses occasionnelles, comme par exemple les frais d'escorte des janissaires, ou des tartares, en cas de conflits, se superposaient encore aux autres frais; par exemple, un janissaire d'escorte en 1715, était payé 8 piastres par mois,¹²³ et un Albanais (Arnaute), en temps de paix ou de guerre, recevait 9 piastres par mois en 1807;¹²⁴ ces frais pouvant s'élever, dans des cas exceptionnels d'insécurité, jusqu'à 5 francs par cheval de caravane, or celles-ci en comportaient souvent 200.¹²⁵

Que dire, en outre, de l'incidence sur le coût du transport, des épidémies de peste, ou de la propagation de cette terrible nouvelle, parfois répandue par malveillance.

Au terme de cette esquisse, il découle que le prix du transport retentissait sur le prix de la marchandise pour une part importante, voire excessive dans le cas de produits encombrants et peu coûteux. Cependant de nombreux indices concordent pour démontrer l'intense fréquence du commerce par voie de terre entre le Levant et l'Europe Centrale et Occidentale, interrompu seulement par les guerres aux frontières de l'Empire Ottoman. Ce commerce n'était donc rentable, —et il le fût— qu'au prix d'économies minutieusement calculées et portant sur tous les postes de dépenses, ainsi que le pratiquaient les Grecs tout au long du XVIII^e siècle, à une époque où les taxes, droits et douanes, bien que nombreux dans le territoire de la Turquie d'Europe, restaient peu élevés. Il n'en fut plus de même dans la période du blocus continental, qui a entraîné le développement du commerce franco-levantin dans des conditions telles, que tous les postes de dépenses s'amplifièrent, conduisant à la faillite du système. En opposition au trafic maritime des produits levantins vers l'Occident, et malgré le coût élevé du commerce par voie de terre, il semble que l'avantage de ce dernier portait sur les droits et taxes qui ne valaient pas, et de loin, le "prix" d'assurance et d'insécurité de la mer.

123. B. Brue, *op. cit.*, pp. 104-105.

124. *Archives Ministère Guerre*, Paris, 18-20/1618, p. 22.

125. C. Schmidt, *op. cit.*, p. 342.

LIDIA A. DEMÉNY

MARCHANDISES ORIENTALES
EN TRANSYLVANIE
ET LIMITATIONS DES PRIX

Le commerce de Transylvanie à l'époque de la principauté autonome (1541-1691), tant qu'a existé aussi la suzeraineté de la Porte ottomane, a eu une évolution ascendante. Le fait s'explique en partie par la nouvelle situation politique du pays. Les obligations envers la Porte favorisaient une pareille orientation du commerce extérieur de la Transylvanie. Mais, à part cette réalité politique, il y avait les intérêts économiques qui faisaient prospérer ce commerce. Les régions sud-danubiennes et surtout les grands centres urbains, parmi lesquels on comptait Constantinople, Andrinople, Brousse, etc. constituaient aussi un marché permanent pour les produits que pouvaient leur offrir —ou étaient obligées de le faire— la Moldavie, la Valachie et la Transylvanie.

L'Empire ottoman, ou plus précisément la partie orientale de la Mer Méditerranée est devenue en même temps, dès le XVI^e siècle, le centre florissant du commerce levantin, constituant l'une des principales voies du cadre général du marché européen et, dans une certaine mesure, de l'échange de marchandises entre différents continents. En tous cas, c'est par cette artère principale que les marchandises orientales pénétraient en l'Europe occidentale, comme aussi les produits manufacturiers des pays plus évolués européens s'infiltraient au Proche ou au Moyen Orient.¹

1. Voir pour ce commerce au XVI^e siècle: S. Goldenberg, "Italieni și ragusani în viața economică a Transilvaniei în sec. al XVI-lea" (Italiens et Ragusans dans la ville économique de la Transylvanie au XVI^e siècle), dans *Studii* 3 (1963) 609-612; Idem, "Contribution à l'histoire du commerce roumano-balkanique au XVI^e siècle" dans *Revue Roumaine d'Histoire* VIII/3 (1969) 673-619; Idem, "Notizie del commercio

Les grandes compagnies commerciales des pays de l'Europe occidentale y développaient une intense activité. On apportait dans ces régions les produits des manufactures anglaises, hollandaises, françaises et italiennes et on y achetait les marchandises orientales en grandes quantités.

Le commerce de la Transylvanie avec les régions sud-danubiennes bénéficiait lui aussi de ce commerce levantin, mais il se déployait surtout sur terre, en utilisant seulement dans une certaine région les fleuves pour le transport de marchandises. C'était donc pour ce pays aussi la voie la plus commode et la plus proche pour accéder aux marchandises orientales de plus en plus sollicitées. Les registres douaniers de Braşov, de Turnu Roşu (Sibiu) et de Cluj-Mănăştur, dans lesquels sont enregistrées les marchandises apportées par les commerçants du Sud du Danube, nous le prouvent amplement.

Selon le commerce qu'ils exerçaient, selon le régime dont ils jouissaient en Transylvanie et selon le rôle économique qu'ils remplissaient dans ce pays, les marchands balkano-levantins (ou sud-danubiens) peuvent être partagés en deux grandes catégories. La première serait celle des marchands venus en Transylvanie et établis ici dans différents bourgs et villes. Ils continuaient à pratiquer le commerce au Sud du Danube, d'en apporter des marchandises ou d'avoir leurs hommes de confiance qui remplissaient ce rôle à leur service. Grâce au régime établi par les diètes du pays, les marchands pratiquaient de fait aussi un commerce local, permanent, avec une série de marchandises, en arrivant à entrer en relations avec la grande noblesse et même avec la Cour princière. Ils réussirent même à accaparer une série de positions-clé économiques et fiscales, de prendre à ferme ou d'administrer des secteurs de grande importance des sources de revenus du fisc, certains arrivant à obtenir aussi un titre de noblesse. Ils disposaient au dernier quart du XVIIe siècle d'une organisation puissante et consolidée tant

italiano in Transilvania nel secolo XVI" dans *Archivio Storico Italiano* (1963) 255-288; Goldenberg S., Dan M., "Marchands balkaniques et levantins dans le commerce de la Transylvanie au cours de la seconde moitié du XVIe siècle et au début du XVIIe siècle" dans *Revue des Etudes Sud-Est Européennes* V/1 (1967) 654-660; Francisc Pall, "Relaşiile comerciale dintre braşoveni şi ragusani" (Les relations commerciales entre les habitants de Brasov et les Ragusans), dans *Revista Arhivelor*, n° 1, pp. 93-120.

par les "compagnies grecques" de Sibiu et de Braşov et celle des marchands arméniens que par les privilèges obtenus de prince.

La seconde catégorie de marchands sud-danubiens était formée par ceux qui habitaient différentes villes des Balkans, comme: Veliko Tîrnovo, Melnic, Chiprovăţ, Sofia, Arbanasi, Jannina, Castoria etc. Ils venaient en Transylvanie avec leurs marchandises, soit pour les y vendre, soit pour faire passer par ce pays les marchandises sub-danubiennes en Hongrie, en Bohême, dans les pays allemands et en Pologne. Le régime commercial de ces derniers était, naturellement, différent de celui dont bénéficiaient les marchands étrangers établis dans la principauté.²

Les registres douaniers de Braşov, Turnu Roşu (Sibiu) et Cluj-Mănăştur contiennent de nombreuses données sur les marchands et les marchandises orientales apportées en Transylvanie. Par exemple, parmi les marchandises que les marchands balkaniques apportaient sur le marché de la ville de Braşov, en 1530, figuraient le boucassin, le taffetas turc, la bure, le riz, les cuirs carminés, le maroquin, le coton, la soie etc. On trouve des données similaires dans le registre de l'année 1545, tant en ce qui concerne les marchandises orientales que les marchands balkaniques.³ Des renseignements intéressants sur le commerce sud-danubien de la Transylvanie nous sont fournis aussi par les registres douaniers de Sibiu depuis le début du XVI^e siècle jusqu'en 1538, 1559.⁴

Le rôle des marchands balkaniques et du commerce avec le Sud du Danube a marqué un important progrès dans la première moitié du XVII^e siècle, phénomène qui se reflète dans les registres douaniers de Turnu Roşu. En 1600, 1614-1618, les années pour lesquelles nous disposons des registres les plus complets, on trouve une série de marchands balkaniques qui apportaient en Transylvanie des marchandises des régions sud-danubiennes. Ces marchandises, apportées en quantités

2. Dans la présente communication, nous ne nous occupons pas du régime des marchands étrangers. Nous avons publié à ce sujet l'étude: *Le régime douanier des commerçants grecs en Transylvanie au cours de la période de la Principauté autonome (1541-1691)*, Thessalonique 1975.

3. *Quellen zur Geschichte der Stadt Kronstadt in Siebenbürgen*, III, pp. 259, 261, 290.

4. *Rechnungen aus dem Archiv der Stadt Hermannstadt und der Sächsischen Nation*, I, Hermannstadt 1880, pp. 270-337; Arhivele Statului Sibiu, *Zwanzigst-und Dreissigstrechnungen*, boîte 37, n^o 1-10.

appréciables, étaient très variées. Parmi celles qui figuraient en permanence dans les registres douaniers, nous citons: la bure, le coton, le poivre et d'autres épices, les articles de harnachement, le boucassin, le taffetas, le fil turc, la toile turque, les cuirs de Cordoue et les cuirs carminés, le maroquin, les colorants orientaux, les tissus de soie, ainsi que d'autres marchandises.⁵

En 1618, on rédigea un registre spécial de "marchandises turques" (Volgt das Einkomen der Türkischen Waren)⁶ apportées par des marchands de différentes villes du Sud du Danube: Nicopole, Constantinople, Silistra, Sofia, Veliko Tîrnovo, Cernavoda, Belgrade. Les droits de douane payés pour ces marchandises étaient alors de 1904,83 florins. En analysant ces comptes, nous pouvons constater la variété toujours croissante de marchandises orientales qu'on apportait sur le marché de la Transylvanie, fait qui est prouvé non seulement par les registres douaniers de Sibiu, mais aussi par ceux de Cluj-Mănăştur de la première moitié du XVIIe siècle.

En dépit du fait que la ville de Cluj ne se trouvait pas sur l'artère principale du commerce sud-danubien de la Transylvanie, dès la seconde moitié du XVIe siècle, les marchandises du Sud du Danube ont pénétré sur le marché de la ville. Des commerçants balkaniques: grecs, juifs, arméniens, macédoniens etc. y firent leur apparition. La ville de Cluj obtient en 1560 le droit de contrôler les chemins qui menaient vers la Hongrie, la Bohême et la Moravie, d'obliger les commerçants qui colportaient les marchandises turques à les déposer à Cluj et de les vendre aux habitants.⁷ A la fin du XVIe siècle, les marchands étrangers et surtout les Grecs ont obtenu le droit de vendre leurs marchandises durant une semaine, en respectant la coutume de se présenter devant le magistrat de la ville pour en obtenir la permission d'ouvrir un magasin.⁸ Protégée par les princes, la ville de Cluj réussit à se défendre contre la pénétration et le rôle grandissant des commerçants balkaniques, plus efficacement en tout cas que les villes de Sibiu, Braşov, Haşeg, Alba Iulia, Caransebeş, Făgăraş, Hunedoara ou d'autres villes et bourgs

5. Archives de l'Etat Sibiu, *Zwanzigst-und Dreissigstrechnungen*, n° 37, ff. 5-15.

6. *Ibidem*, n° 41/a.

7. Goldenberg S., *Clujul in secolul XVI-lea. Producția și schimbul demărfuri* (La ville de Cluj au XVIe siècle. La production et l'échange de marchandises), Bucarest, Editions de l'Académie, 1958, p. 282.

8. *Ibidem*.

du Sud et de l'Est de la Transylvanie. Mais ceci n'empêche pas la pénétration des marchandises sud-danubiennes. Au contraire, les registres douaniers de Cluj-Mănăştur de 1599 de la première moitié du XVIIe siècle reflètent une circulation toujours plus intense des marchandises orientales.

L'une des principales sources servant à établir le nomenclateur des marchandises sud-danubiennes importées en Transylvanie dans la seconde moitié du XVIIe siècle est constituée par les soi-disant "*limitations de prix*" établies par les diètes de Transylvanie. On a essayé d'établir des prix maximaux en Transylvanie dès la seconde moitié du XVIe siècle. La diète du pays désignait d'habitude des commissions qui faisaient des propositions et adoptaient des décisions au sujet des prix maximaux. Combien peu efficaces étaient de pareilles tentatives, on peut le voir au fait que les diètes étaient obligées à revenir souvent sur cette question et, en dépit de la croissance permanente de la liste des marchandises maximales, les limitations n'atteignaient qu'en partie le but poursuivi. Ces buts tenaient surtout compte des intérêts de la noblesse, soucieuse d'obtenir les produits artisanaux indigènes et les marchandises importées à des prix très réduits. Au début, ces listes de prix maximaux concernaient surtout les produits artisanaux ou les marchandises de production intérieure. Mais puisque une série de marchandises étaient confectionnées en matières apportées d'autres pays (étoffes, cuirs etc.), elles supposaient inévitablement des références à des marchandises étrangères, parmi lesquelles celles provenant du Sud du Danube. De la sorte, en élargissant la sphère des marchandises maximales, on relève de plus en plus souvent parmi les limitations des marchandises apportées du Sud du Danube. Nous rappelons, par exemple, la liste de marchandises à prix maximaux rendue définitive à Sibiu, le 23 juin 1609, fondée sur la décision de la Diète du 26 avril - 5 mai 1609 tenue à Cluj.⁹ Dans cette liste, au paragraphe concernant les vêtements confectionnés par les tailleurs,¹⁰ les chaussures confectionnées par les cordonniers¹¹ et les tissus,¹² nous trouvons aussi des marchandises de provenance sud-danubienne: le boucassin, la bure, la soie, les cuirs

9. *Monumenta Comititalia Regni Transsilvaniae*, VI, Budapest 1880, pp. 132-157.

10. *Ibidem*, pp. 143-145.

11. *Ibidem*, pp. 155-156.

12. *Ibidem*, pp. 156-157.

carminés de Cordoue, le maroquin, le coton etc. y sont mentionnées. Et le fait que ces marchandises figurent dans la liste des prix maximaux nous prouve qu'elles se trouvaient de façon habituelle sur le marché de la Transylvanie.

On connaît la politique économique du prince Gabriel Bethlen (1613-1629) visant au développement des métiers, pour une balance d'échanges extérieurs plus favorable au pays. Pendant son règne, la Transylvanie a connu une période d'essor économique et culturel. C'est à cette époque notamment que furent rédigées plusieurs listes de prix maximaux qui ont généralement été publiées et ont servi de base pour l'élaboration des listes ultérieures. Parmi ces listes, les plus intéressantes sont celles rédigées en 1625, étant les plus détaillées. Il était naturel que les marchandises de provenance sud-danubienne y soient de plus en plus présentes. La liste de 1625, par exemple, qui précise, au paragraphe sur les cordonniers, que ces artisans vendent leurs produits à "des prix exorbitants", prévoit entre autres que "la botte confectionnée au pays en cuir carminé turc, belle et fine, pour un adulte, sera vendue à trois florins" et la paire de pantoufles en cuir "carminé de bonne qualité" à 1 florin et 66 dinars.¹³ Nous trouvons dans ce paragraphe différentes sortes de chaussures de différentes pointures, confectionnées en cuir carminé turc de différentes couleurs, en "cuir de Cordoue apporté de Turquie", en maroquin jaune apporté de Turquie".¹⁴ Tout aussi souvent apparaissent au paragraphe sur les vêtements confectionnés par les tailleurs, le boucassin turc et la soie,¹⁵ employés pour la doublure. Il est précisé dans les deux cas que le matériel pour la confection des vêtements ou des chaussures pouvait être apporté par le client chez le tailleur ou chez le cordonnier, ce qui laisse supposer que l'on pouvait se procurer ces "marchandises turques" de manière habituelle à l'occasion des foires ou directement auprès des commerçants qui les apportaient.

A l'occasion de l'établissement des prix maximaux de 1625, on évoque pour la première fois en des termes très clairs la nécessité de limiter les prix des marchandises étrangères apportées dans le pays par les commerçants. On décide d'envoyer tous les ans des hommes

13. *Ibidem*, VIII, p. 278.

14. *Ibidem*, pp. 278-279.

15. *Ibidem*, p. 287.

à Vienne, Cracovie, Lvov et Belgrade pour voir à quels prix on y vendait les marchandises étrangères et pour faire des propositions en vue d'établir les prix maximaux de ces marchandises, en tenant compte aussi du coût du transport et d'autres dépenses. Un paragraphe à part a trait aux "marchands grecs" qui, selon les termes de la décision, "tirent du pays bien des avantages en vendant leurs marchandises à un prix inhabituel et qui n'a jamais existé, à notre grand préjudice à nous tous".¹⁶ Il fut décidé que cette limitation des prix serait valable aussi pour ces commerçants, des hommes étant envoyés à Tirgoviște et à Belgrade, pour y étudier les prix des marchandises, afin de fixer le prix le plus conforme à la réalité pour la vente des marchandises apportées par "les marchands grecs" en Transylvanie. La Diète du 30 avril 1627 adoptait la nouvelle limitation des prix qui, pour la première fois, concernait aussi les marchandises étrangères. La limitation de 1627 commence par le paragraphe sur les marchandises apportées par les commerçants. Ce paragraphe est particulièrement intéressant de plusieurs points de vue. Il contient une très grande variété de marchandises étrangères, celles de provenance sud-danubienne y comprises, en précisant le prix de chaque marchandise à part, compte tenu des différentes espèces et qualités. Si, parmi les étoffes chères, nous ne trouvons pas de "marchandises turques", en revanche, à l'endroit des tissus de coton et de soie, il est précisé de plus en plus souvent qu'ils sont "turcs", "persans", "de Brousse", "de Roumélie" etc.

La liste en question stipule qu'on vendrait sur le marché transylvain: "le demi-kilo d'huile de Turquie à 30 dinars", "le demi-kilo de cannelle à 3 florins", "le demi-kilo de safran turc de très bonne qualité à 7 florins" et les qualités inférieures à 4 ou 6 florins, le gingembre à 40 ou 50 dinars, selon sa qualité.¹⁷ Après les épices suivent d'autres marchandises, comme le "şalvar", qui doit être vendu à 1 florin et 25 dinars.

Il est évident que tous les tissus de soie n'étaient pas de provenance orientale, car souvent des soies vénitiennes pénétraient en Transylvanie par la voie du commerce sud-danubien. Or, dans la liste maximale de 1627, nous trouvons plusieurs tissus de ce type. Même si nous ne reproduisons pas ici toute la liste des tissus de soie, nous ne pouvons

16. *Ibidem*, p. 299.

17. *Ibidem*, pp. 380-381.

pas ignorer “le taffetas turc” ou “le mohair turc” qui allait être vendu en Transylvanie pour 4 florins la pièce de toile.¹⁸ La ganse de soie, également “turque”, d’une qualité supérieure, devait être vendue au prix de 75 dinars¹⁹ la pièce, alors que celle de qualité inférieure était vendue à 60 dinars. “La soie turque de toutes sortes, mais d’une qualité supérieure” était toujours assez chère en Transylvanie.

Un paragraphe très long de la limitation des prix pour l’année 1527 a trait “aux marchandises grecques”, c’est-à-dire à toutes ces marchandises qui étaient apportées par “les marchands grecs”, surtout du Sud du Danube. On mentionne en premier lieu les tissus de soie, les marchandises confectionnées en soie, ensuite le fil de soie. Le nomenclateur des cuirs et des articles en cuir apportés des régions sud-danubiennes est également varié. Pour en offrir une image plus précise, nous reproduisons leur liste et les prix qu’on leur avait fixés.

Le “*grand cuir carminé rouge* sera vendu à 2 fl. et 25 din. la pièce, le petit cuir, à 2 fl.”; “*le cuir carminé jaune*” de bonne qualité, authentique, à 1 fl. et 75 din.”; “celui de qualité inférieure à 1 fl. et 50 din.” et “le plus faible pour 1 fl. et 25 din.” Le prix du *cuir de Cordoue* était établi comme suit: “le cuir de Cordoue, grand et de bonne qualité, de couleur rouge, à 1 fl. et 37 din. la pièce”; “celui de couleur noire ou jaune, à 1 fl. et 35 din.”, alors que “celui de qualité inférieure sera à 1 fl. la pièce”. *Le maroquin* devait être vendu à un prix variant entre 50 et 60 dinars la pièce, suivant sa qualité. La paire de “*bottes turques*” en cuir carminé, confectionnée à Sofia et à Belgrade, se vendait au prix de 2 fl. et 50 din., alors que la paire de bottes en cuir carminé, confectionnée “en Turquie” se vendait seulement pour 1 fl. et 50 din. Les bottes en cuir carminé noir étaient les moins chères, devant être vendues à 1 fl. et 25 din. la paire. On indique aussi les prix des *pantoufles*, des *bottines* et de différentes autres chaussures confectionnées en cuir carminé, cuir de Cordoue ou maroquin.²⁰ Signalons également *les fils d’or* et *d’argent* apportés par “les marchands grecs” en Transylvanie, toujours d’Orient.

L’espace ne nous permet pas de reproduire ici la liste très longue de voiles fins, de dimensions, couleurs et qualités variées, ni celle des

18. *Ibidem*, p. 382.

19. *Ibidem*, p. 383.

20. *Ibidem*, p. 384.

toiles teintés. On notera seulement que le voile “blanc comme le népuphar” de la meilleure qualité atteint le prix de 80 dinars l’aune. Tout aussi intéressante et variée est la liste “des marchandises turques” de *harnachement* ou du *boucassin* de toute sorte. Retenons pourtant que “*le boucassin de Brousse*” était considéré comme le plus cher et devait être vendu —conformément aux listes de prix maximaux de 1627— au prix de 3 florins la pièce. On trouve aussi une grande variété de boutons revêtus de soie.

Nous nous arrêtons maintenant un peu à la liste des tapis, carpettes et des carpettes turques “chilim”. Il en ressort qu’on en apportait de la lointaine Perse. Le tapis persan était donc connu en Transylvanie dès cette époque et on le vendait à 16 florins la pièce. “La carpette turque”, nommée par les Turcs “chilim”, était vendue pour 4 florins la pièce. Un tapis plus ordinaire se vendait entre 7 et 10 florins la pièce, alors que les carpettes, meilleur marché, coûtaient 3 florins la pièce. Particulièrement chère était, pour notre point de vue actuel, “la couverture turque” en boucassin: elle atteignait le prix de 7 florins la pièce.

De même, on sait que “les marchands grecs” approvisionnaient le marché de la Transylvanie en fil de coton, employé dès cette époque, sur une échelle assez large, pour le tissage des voiles et des toiles. Mais il était assez cher, car le demi-kilo de coton blanc était vendu à 33 dinars, alors que le coton bleu coûtait 90 dinars. Le mohair aussi était cher. On le vendait à 3 florins et 40 dinars la pièce, c’est-à-dire à 35 dinars l’aune.²¹

La limitation de 1627 interdisait d’introduire le drap connu sous le nom de bure blanche. La mesure était dictée par la politique princière qui protégeait les artisans anabaptistes colonisés par Gabriel Bethlen, qui s’adonnaient à la production de ce drap. La bure blanche était très répandue en Transylvanie et on l’apportait généralement en très grandes quantités des régions sud-danubiennes. Toutefois, afin de préserver la production autochtone de la concurrence extérieure, le prince en interdit l’importation. On pouvait néanmoins apporter de la bure colorée: rouge, bleue, verte ou jaune, qui se vendait entre 4 et 5 florins la pièce.²²

21. *Ibidem*, p. 386.

22. *Ibidem*, pp. 386-387.

Nous ne nous arrêterons pas ici à la grande variété de marchandises qui, apportées par “les marchands grecs”, étaient employées par les cordonniers à la confection des chaussures, par les tailleurs à la confection des vêtements, par les tisserands au tissage des toiles, de voiles etc. Nous releverons simplement le fait que dès cette même année, c’est-à-dire le 22 octobre 1627, la Diète adopta une nouvelle limitation des prix, qui modifiait les prix de certaines marchandises. Ce qui nous intéresse à ce sujet c’est que le paragraphe intitulé cette fois “La limitation des marchandises apportées par les marchands turcs, grecs, juifs” est beaucoup plus riche, surtout dans le sens des détails indiqués quant aux qualités des différents produits. C’est ainsi, par exemple, qu’on trouve dans la liste 7 sortes de cuirs carminés, d’après les couleurs, les dimensions et la qualité, 8 sortes de cuir de Cordoue, plusieurs sortes de bottes etc.²³ La liste des épices est, elle aussi, plus étendue.

Il est intéressant de voir comment a évolué la variété des marchandises apportées des régions sud-danubiennes, surtout par “les marchands grecs” à l’époque des deux Gh. Rákóczi (1632-1660). C’est de ce point de vue que nous avons examiné les limitations d’après 1627, lesquelles ont d’ailleurs servi de base pour établir les prix maximaux décidés par le prince ou les diètes de Transylvanie au milieu du XVIIe siècle. Nous constatons que, par rapport à la variété des marchandises “grecques” ou “turques” des listes de 1627, les listes ultérieures ne reflètent pas de modifications importantes. Il est vrai qu’en général, les prix ont monté, mais la variété des marchandises sud-danubiennes n’a généralement pas changé. Si l’on trouve aussi des listes plus variées, ce n’est pas en fonction de la nouveauté des marchandises introduites, mais bien des différences des prix fixés en tenant compte des différentes qualités d’une même marchandise.

23. *Ibidem*, pp. 442-446.

VĚRA HROCHOVÁ

PARTICIPATION DES VILLES ET DES MONASTÈRES AU SURPLUS DANS LES EXPLOITATIONS RURALES BYZANTINES

(XIIe - XVe siècles)

Depuis la reconquête de Byzance jusqu'en 1453, cet empire a été confronté à de grands problèmes se reflétant dans l'instabilité de son économie. Deux facteurs sont décisifs:

- 1) La pénétration des républiques italiennes dans la sphère économique ainsi que le contrôle du commerce à longue distance.
- 2) La concentration des propriétés foncières des monastères qui s'est maintenue jusqu'à l'invasion ottomane.

Nous nous demandons où trouver, dans ces conditions, des surplus des exploitations rurales, et où ces surplus pouvaient être réalisés? Les surplus se montrèrent là, où existait une fonction régulière de l'agriculture, surtout à proximité des villes ayant des contacts avec l'arrière-pays fertile. Ce contact pouvait se voir sur les marchés locaux, et dans le commerce à distance. Ainsi les routes commerciales, soit intérieures, par terre ou par eau, ou les routes longeant la mer sont particulièrement intéressantes pour les tâches des recherches actuelles. Prenant en considération tous les aspects, nous avons choisi les localités sur les territoires de Byzance tardif, où il est fait mention de surplus agricoles ayant fait l'objet d'échanges de marchandises, sur les marchés locaux et sur ceux à distance. Nous avons opté pour les types de la région de l'Épire, de la Grèce centrale, de la Macédoine, du Péloponnèse et de la Thrace.

L'Épire, région montagneuse, n'offrait qu'une étendue assez réduite pour les pâturages et l'agriculture. De ce fait, se sont formées des régions fertiles comme des ensembles géographiques séparés de montagnes impénétrables. Donc, la plus riche région de l'Épire était le pays montueux, bordant la mer du sud aux basses eaux des fleuves

Luros et Arachitos. La région fertile aux environs de Jannina avait une position particulière.

La partie du nord de l'Épire recouvrait un terrain montueux fertile dans les basses eaux du fleuve Polyanthos, dont le centre était la ville maritime de Valona. Au marché de cette localité se vendaient au commerce régulier le blé et le sel. Ces deux produits étaient également l'objet du commerce à distance mené par les Vénitiens et les Ragusins.¹ Les sources mentionnent qu'à l'ouest de Valona, Kanina² avait des marchés locaux réguliers où les surplus de blé des villages environnants étaient concentrés. Il en est de même pour la ville de Chimara,³ située dans la partie fertile du littoral nord, où étaient concentrés le sel et le blé destinés au commerce à distance. La petite ville de Butrinto (Buthroton)⁴ avait un rôle économique très important grâce à sa situation à proximité de l'île Corfou, dont la position géographique permettait de bien utiliser les rapports commerciaux. Là encore étaient rassemblés les surplus de blé et de sel et, comme nouveaux articles d'exportation, le bétail et les poissons. Tous ces produits formaient l'échange local et extérieur.

L'unique ville très active et mouvementée se trouvant à l'intérieur du pays était Jannina, qui était en même temps une voie de débouché vers les défilés montagneux du Pinde. Et c'est aussi là que se dirigeait le commerce routier de Valona et de Dhropuli. Les environs de Jannina étaient très riches en blé,⁵ fourni par les villages aux terrains fertiles, humides et tièdes.

Le centre principal de l'Épire du sud était la ville d'Arta, qui se trouvait au croisement des routes allant d'ouest en est et du nord au sud et qui, par conséquent, entretenait des relations avec Jannina. Dans

1. G. Tafel, G. Thomas, *Urkunden zur älteren Handels- u. Staatsgeschichte* (FRA II), Wien 1857, pp. 180, 184; L. Thallóczy, K. Jireček, Em. Sufflay, *Acta et diplomata res Albaniae mediae aetatis illustrantia* I, 1913, p. 125.

2. F. Dölger, *Regesten*, IV, München 1960, pp. 49 sq., 150. J. P. Alexander, "A Chrysobul of the emperor Andronikos III Palaiologos in favour of the sea of Kanina (Albania)", *Byzantion* 15 (1940-1941) 179.

3. Balducci Pegolotti, *La Pratica della mercatura*, ed. A. Evans, Cambridge, Mass., 1936, p. 297.

4. F. Thiriet, *Régestes des délibérations du Sénat de Venise concernant la Romanie*, Paris 1960, II, p. 81 sq.

5. F. Thiriet, *Régestes*, II, p. 209; III, pp. 115-116.

son fertile arrière-pays, on cultivait le blé, le vin et le lin que l'on vendait aux marchés locaux, et qui était en même temps une marchandise très recherchée par les marchands de Raguse.⁶ La dernière localité du sud de l'Épire était Parga, dans l'entourage de laquelle on cultivait la canne à sucre.

La canne à sucre était importée par les Vénitiens. Parga formait un ensemble économique possédant une production commerciale orientée surtout vers le commerce à distance.⁷

Certains surplus s'accumulaient en Macédoine, dont le centre était Thessalonique. Cette ville se trouvait dans l'arrière-pays fertile; à l'est s'étendait la plaine parsemée de vignobles, de vergers et de lacs remplis d'abondants poissons. Les régions moins fertiles étaient réservées aux pâturages de grands troupeaux de moutons. À l'ouest de la ville, on cultivait les céréales.⁸ Ces produits agricoles, même les surplus, étaient écoulés sur les marchés locaux et aux foires annuelles. Au XIV^e siècle, ce développement favorable a été interrompu par les incursions des Ottomans. De ce fait, le rendement de la production agricole a diminué, tandis que le transport des produits agricoles vers des lieux plus éloignés représentait un grand risque.

Les surplus de blé étaient écoulés sur les marchés locaux situés le long des anciennes routes historiques, comme par ex. la route venant de la mer Adriatique et menant à Constantinople (Via Egnatia); de même, la route du Danube, de la plaine de Vardar et de Morava (Via Sigidum) et les routes menant à la Mer Egée. Thessalonique faisait aussi office d'importante liaison commerciale entre Raguse et Constantinople.

D'autres régions de la Macédoine où nous supposons une grande fertilité étaient: Serrès, Zichna, dont nous allons nous occuper en rapport avec l'économie des monastères de l'Athos.

La Thrace avait un problème spécifique: elle était très fertile, mais dépeuplée à cause des attaques ottomanes et leurs invasions systématiques. Les changements démographiques avaient une grande

6. F. Thiriet, *op. cit.*, II, p. 156; B. Krekić, *Dubrovnik i Levant*, Beograd 1956, p. 56.

7. A. Philippson, *Die griechischen Landschaften. Der Nordwesten der griechischen Halbinsel*, II, p. 1: *Epirus und der Pindos*, p. 260.

8. B. Pegolotti, *op. cit.*, pp. 161, 203; D. Kydones, *Monodia, P.G.*, 109, col. 645; P. A. Nasledova, "Remeslo i Torgovlja", *Vizantijskij vremennik*, 1956, p. 68.

influence sur le rendement de la terre. Malgré cela, il existait des endroits où se trouvaient des localités comme Andrinople, ayant un arrière-pays fertile, riche en bétail, comme le mentionne Jean Cantacuzen. Très importante aussi était la ville maritime d'Aenos,⁹ qui rassemblait sur ses marchés réguliers les produits de l'agriculture. Elle offrait aussi du blé et du sel. Rhaedesto approvisionnait la capitale en blé. Outre cela, elle avait des contacts commerciaux avec les villes du Péloponnèse, comme p.ex. Monembasie.

De même, on peut citer Naupacte, ville maritime et port de la Grèce centrale. Outre sa vallée de grand rendement, elle fournissait du bétail. Les environs de Naupacte avaient aussi des marais qui servaient aux bergers pour l'hivernage des troupeaux de bétail. Egalement, ses surplus de sel, produit pour son propre compte, se vendaient aux marchés.¹⁰

Au même titre, la presque île du Péloponnèse avait des conditions favorables pour avoir des surplus venant de certains terrains de son arrière-pays. Mais le Péloponnèse n'a jamais formé un ensemble économique. Les massifs montagneux ne permettaient pas de bonnes liaisons entre les régions cultivables. Ces lieux montagneux servaient aux pâturages, particulièrement dans la partie nord de l'Arcadie, dans la région de Mainalos et la chaîne de montagnes du sud de Parnon.

La partie la plus fertile se trouvait à l'ouest du Péloponnèse et consistait en une bande étroite de terre entre le littoral et le massif montagneux de Voidias. La région de la vieille Elide était aussi très fertile, particulièrement la partie fluviale de Pinia et de Verga, et la partie moins importante du fleuve d'Alphiou. Le sud de l'Elide servait aux pâturages et était d'un grand rendement. Les villes se rattachaient à la Messénie, région très riche, dont le noyau était la vallée du fleuve Pamissos.

Nous supposons également une position tout aussi favorable pour la plaine du fleuve d'Eurotas (Lacédémone). La région la plus fertile du Péloponnèse oriental était l'Argolide et l'arrière-pays de Corinthe.¹¹ Au nord-est se trouvait la grande ville de Patras, qui exportait de son

9. W. Tomaschek, *Die Handelswege im 12. Jahrhundert nach den Erkundigungen des Arabers Idrisi*, Wien 1866, CXIII, p. 459.

10. F. Thiriet, *op. cit.*, II, pp. 144 et 154.

11. A. Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204*, Paris 1951, p. 132.

arrière-pays des blés, surtout de l'orge, des vins, des raisins secs. Outre cela, on vendait ses surplus sur le marché local de Patras.¹²

La plaine occidentale du Péloponnèse qui rivalisait avec Patras, était Clarentza (Clarence). Sur ses marchés réguliers, on trouvait aussi ses surplus de blé, de vin, de raisins secs, d'épices, de sel et de cire.¹³ Cette ville avait non seulement des rapports commerciaux avec les villes italiennes, mais aussi avec celles des Balkans et d'autres villes byzantines.

Deux localités tout à fait spécifiques pour le rassemblement des surplus de tout le Péloponnèse ainsi que des îles byzantines, étaient Coron et Modon, qui étaient, en somme, sous contrôle vénitien et, de cette façon aussi, leurs entrepôts de marchandises agricoles. Dans ces entrepôts, on déposait de la cire, du miel, de l'huile, des blés, de la soie, de la résine, du coton et des graines de poupre.¹⁴ De plus, Modon offrait du bétail.

La région la plus riche de la Messénie était Kalamata, dont l'arrière-pays offrait au marché des vins et de l'huile. De même Monembasie, le port principal de la Morée méridionale, était un endroit important de surplus en vins.¹⁵

Le centre de Lacédémone était Mistra,¹⁶ qui s'intéressait aux blés et aux raisins secs. Nauplie, port principal de la plaine d'Argolide, avait des marchés de surplus de blé, de miel, de résine et de cire.¹⁷

Pour conclure, il faut dire que la Morée avait des conditions naturelles favorables aux surplus agricoles. Mais, il est encore une question : de quelle manière les négociait-on ?

On trouve également des surplus dans l'économie des couvents, c'est-à-dire, dans la grande concentration de leurs propriétés foncières, qui étaient exonérées d'impôts en vertu du principe de l'immunité fiscale. Cette concentration peut être suivie sur la base des chrysobulles, des

12. C. Sathas, *Documents inédits sur l'histoire de la Grèce au Moyen-Age*, III, p. 169-170; F. Thiriet, *Régestes*, III, p. 121-2.

13. B. Pegolotti, *Pratica della mercatura*, pp. 117 sq., 145, 154.

14. D. Zakythinos, "Mouvement économique", *L'Hellénisme contemporain* (1951) 295-296, F. Thiriet, *Régestes*, II, p. 51-52.

15. P. Topping, "Le Régime agraire dans le Péloponnèse latin au XIV^e siècle", *L'Hellénisme contemporain* 10 (1956) 286 sq.

16. D. Zakythinos, *ibidem*, p. 306-307.

17. D. Zakythinos, *ibidem*, p. 295, F. Thiriet, *Régestes*, III, p. 64.

privilèges et des donations spécialement pour le monastère de Sainte Lavra, du Mont Athos, celui de St. Jean de Patmos ainsi que celui de Lembiotissa en Asie Mineure.

Le monastère de Lavra possédait la majeure partie des fortunes foncières à la fin du XIIIe et jusqu'à la moitié du XIVe siècle. C'était l'époque des règnes d'Andronic II, d'Andronic III, de Jean Cantacuzen, de Jean V et l'époque des rois serbes, Etienne Douchan et Etienne Ourosche. Les empereurs byzantins faisaient leurs donations de préférence en Macédoine et à l'île de Lemnos. Les rois serbes faisaient les leurs dans la région de Serrès.

En Macédoine, les biens des monastères étaient concentrés dans la région Kalamaria, voisine de Thessalonique; il en était de même pour la région de Hierissos,¹⁸ attenant au nord de la presqu'île d'Athos, et aux couvents desquels appartenaient des domaines moins grands dans le thème de Thessalonique. Au nord de la Macédoine, s'étendaient les biens de Lavra dans le thème de Strymon, et comme nous l'avons mentionné, le centre important de cette région était la ville de Serrès.¹⁹

Outre la région macédoine, le monastère de Sainte Lavra possédait une grande quantité de propriétés foncières sur l'île de Lemnos.²⁰

Le praktikon de 1284 mentionne la propriété foncière d'une étendue générale de 800 modioi de sol,²¹ dont la moitié seulement était cultivable. Sur l'ordre émis plus tard par l'empereur Manuel II, la propriété du couvent de Ste Lavra a été exemptée de l'obligation du paiement d'impôts sous forme de blés, mais le monastère était obligé de fournir aussi des blés à Constantinople.

Les biens du monastère de St. Jean de Patmos s'étendaient sur l'île de Patmos,²² et pouvaient procurer certains surplus. Outre les champs de Patmos, le couvent possédait des terrains à proximité des îles de la mer Egée (Lipso, Leros et Kos), de même que sur le rivage de l'Asie Mineure dans la région du fleuve Maiandros. Avec des endroits plus éloignés, le monastère entretenait des contacts agro-commerciaux avec l'île de Crète et, après la domination vénitienne de cette

18. *Actes de Lavra III de 1329-1500*, éd. P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, D. Papachryssantou, Paris 1979, p. 294.

19. *Actes de Lavra III*, p. 90-91.

20. *Actes de Lavra III*, 61-65

21. *Actes de Lavra II*, str. 19.

22. MM VI, 254-6.

île, le monastère orienta son activité commerçante vers l'île de Lemnos. Le monastère de Patmos n'eut pas non plus de succès avec ses produits sur l'île de Chios, domaine des marchands génois, de sorte que les contacts commerciaux réguliers du couvent ne purent se développer selon ses besoins. Les surplus de ce couvent en blés étaient transportés par les navires qui, à la base des donations impériales, étaient exemptés des droits de douane et des taxes maritimes sur la mer Egée. L'activité fut restreinte, non seulement par la concurrence des Vénitiens et des Génois, mais aussi par les pirateries et les attaques ottomanes sur toute la mer égéenne.

Enfin, le monastère de Lembiotissa²³ au sommet de la montagne Lembos, près de Smyrna, avait aussi à offrir des surplus en produits agricoles, comme les blés, les raisins, les olives et les fruits. Pour le transport de ces produits, ce couvent possédait ses propres navires ancrés dans le port de Smyrna, d'après la mention du chrysobulle d'Andronic II. Ce monastère étendit sa possession terrienne par des achats aux paysans. Les donations impériales étaient moins courantes. Malheureusement, cette région fut une des premières à être décimée par les Ottomans, ce qui signifie l'interruption entre la Mer Egée et le rivage de l'Asie Mineure.

A l'époque byzantine tardive, la structure économique était déjà en décadence. La ville jouait un rôle secondaire à l'époque des Paléologues, également dans le développement politique et social; les grands emporia non-compris. Les républiques italiennes tenaient la position dominante dans les villes et, ainsi, elles étaient maîtres des marchés locaux et des marchés à distance. Les féodaux byzantins prirent la position dirigeante dans l'organisation urbaine et c'est la raison pour laquelle les éléments de l'émancipation de la classe moyenne nous font défaut, comme l'ont analysé dernièrement Mme A. Laiou et M. P. Matschke, — cette classe qui s'adaptait et jouait un rôle anonyme intermédiaire. Cette partie de la société représentait le dernier bastion de l'activité commerciale et entreprenante en Méditerranée. Malgré cette situation économique négative, des surplus agricoles se sont formés qui parvenaient dans les villes ou dans leurs environs. Ces surplus étaient retirés au fur et à mesure du retrait du capital italien.

Il va sans dire que cela comprenait aussi un autre facteur: dans

23. MM IV, 121 sq.

les cas où la classe moyenne était faible, les féodaux se substituaient à eux ou les suppléaient. Il nous semble que l'économie de la région sud-est européenne a formé en Byzance, en Serbie et en Bulgarie, la nécessité de l'exploitation indépendante des monastères. Cela nous est prouvé par la tenacité avec laquelle on s'est forcé de sauvegarder et de concentrer les biens fonciers jusqu'aux attaques des Ottomans. Mettant de côté la question de l'activité non-agricole des monastères, il est possible de constater que les couvents avaient toujours des surplus, provenant de leurs propriétés. Ils employaient ces surplus, non seulement pour leurs propres besoins, mais aussi en échange de produits servant à leur nécessité, comme l'a analysé Mme Asdrachas pour la région des Rhodopes.

Malgré cela, nous ne pouvons nier la grande activité et l'ingéniosité des couvents dans le regroupement des grands surplus agricoles. Enfin, il faut dire que l'économie monastique à l'époque byzantine tardive revêt une importance substantielle dans les rapports féodaux.

MARIA-TERESA et GUY LEMEUNIER

MURCIE, LA SOIE ET LA SOUDE (XVIe-XIXe SIÈCLES)

Désert stratégique depuis la conquête castillane de 1243-1266, le royaume de Murcie est voué deux siècles durant aux formes les plus extensives de l'économie: pastoralisme et cueillette. Mais cette régression médiévale n'a nullement entraîné un repli sur soi. Au contraire, la région est exportatrice de laines, de cuir et de divers produits tinctoriaux commercialisés par les Génois. A l'aube des temps modernes, on note donc déjà l'orientation résolument centrifuge de l'économie murcienne et l'existence de circuits commerciaux à grande distance.

Le changement de conjoncture politico-militaire (union ibérique et inclinaison de la frontière Islam-Chrétienté à Grenade et en Mer Egée) ainsi que l'essor des échanges à la fin du XVe siècle vont développer les virtualités régionales. Murcie devient fournisseur d'une gamme étendue de produits au premier rang desquels les matières premières d'origine minérale (alun), végétale (soude, sparte, safran, bois) et animale (soie, laine), correspondant à la demande croissante des industries hispano-italiennes, puis françaises. En retour elle reçoit, par l'entremise de marchands principalement Génois aux XVIe-XVIIe siècles, Français et Maltais au XVIIIe les produits alimentaires et manufacturés selon un schéma périphérique type.

Entre 1470 et 1850, chacune des productions murciennes d'exportation suit une conjoncture particulière: un cycle ou plus souvent une série de cycles. Car si de nouveaux produits font leur apparition, il est rare que les anciens disparaissent sans connaître des récupérations passagères.

Autour de chacun d'eux se tisse un ensemble de relations nettement caractérisées: relations de production et de commercialisation, démo-

graphie, type d'occupation du sol, agencement des pouvoirs... La prédominance successive —et partiellement substitutive— de deux d'entre eux a été décisive pour l'histoire régionale. Il s'agit de la soie et de la soude.

I. *La soie*

a) Une monoproduction

Ni à l'époque musulmane, ni encore au milieu du XVe siècle, Murcie n'est productrice de soie. On voit seulement apparaître le mûrier dans les huertas de Segura autour des années 1470-1480. Le problème des origines n'est pas totalement résolu. Il n'est pas sûr qu'il faille y voir une initiative des Génois qui dans ces années s'intéressent davantage à la laine, à l'alun et à la prospection des minerais. Cependant, dans les temps d'incertitude que traverse le royaume voisin de Grenade, la demande des industries castillanes et andalouses a dû jouer son rôle. De plus, Murcie jouit d'une situation de pays neuf: face aux mûriers noirs d'Almeria, les nouvelles plantations murciennes de mûriers blancs prennent l'avantage.

On devine autour de 1500 leurs progrès non seulement sur l'axe du Segura favorisé par ses dotations hydrauliques, de Calasparra à Orihuela, mais aussi sur ses affluents moins bien pourvus, l'Argos et le Quipar (Caravaca, Cehegin), le rio Mula et même le Guadalentin (Lorca). La carte de la soie dessine comme un négatif de celle de la laine: fonds de vallées bien arrosés du sud-est, contre *campos* steppiques et versants montagneux de l'ouest et du nord-ouest. Avec la soie, les huertas jusque-là confinées dans l'autosubsistance (blés, vignes, produits maraîchers) se lancent elles aussi dans la commercialisation.

À partir des années 1520, le produit des divers prélèvements, dont la dîme, permet de suivre la croissance de la production. Mais la grande chance de la sériciculture murcienne, ce va être le soulèvement des Alpujarras (1568-1570) qui, désorganisant la production grenadine, fait en même temps affluer la main-d'oeuvre morisque: Murcie devient la principale source d'approvisionnement de Tolède, de Cordoue et des centres industriels satellites.

Les années 1595-1610 marquent le maximum absolu de l'activité séricicole murcienne: 59 tonnes en 1609, chiffre officiel, jamais atteint par la suite, même aux meilleurs moments du XVIIIe siècle (49 tonnes

en 1759). Dans la circonscription de Murcie, la dîme de la feuille de mûrier surpasse alors en valeur la dîme du blé! Au-delà, c'est le déclin (1610-1680), marqué toutefois par des stabilisations, comme dans les années 1630 et des reprises (1649-1667, 1667-1680) qu'il faut expliquer par une crise de débouché liée à la conjoncture industrielle espagnole.

Enfin entre 1710 et 1740, la soie murcienne connaîtra une brillante reprise —mais au sein d'un complexe économique différent— suivie d'une longue décadence qui ne s'achève que dans les années 1960.

C'est donc lors de l'apogée 1550-1630 qu'il faut étudier le système des relations sociales développées autour de la soie. Dans tout le secteur où l'élevage du ver à soie devient l'activité principale, huerta de Murcie et vega de Molina notamment, l'éco-système va s'en trouver durablement affecté.

Tout d'abord, les progrès de la culture du mûrier poussent à l'extension du périmètre irrigué. Seigneurs à Alguazas et Cotillas, commandeurs à Archena et municipalités (Murcie, Lorca...) y concourent. Ainsi la huerta de la capitale passe-t-elle de 5844 hectares en 1480 à 8210 en 1621 (+40%), les travaux hydrauliques se réalisent selon des phases trentenaires contemporaines des booms successifs de la soie, 1500, 1530, 1560-70. On consolide l'infrastructure ancienne, on prolonge vers l'aval les canaux existants et on en ouvre de nouveaux.

De plus la sériciculture suppose l'implantation d'une main-d'oeuvre permanente pour les soins à apporter aux arbres, puis aux vers. D'où une première déconcentration de l'habitat traditionnel, surtout sensible dans la huerta de Murcie. A ce stock humain de base, il faut l'appoint d'une main-d'oeuvre occasionnelle pour le dévidage des cocons: celui-ci sera fourni par des migrations en provenance de la Meseta (Manche d'Albacete).

Autour de la capitale, à la haute époque moderne, on vit donc au rythme de la soie. Le terme des paiements est prévu à la St. Jean d'été quand son élaboration est terminée. La monoproduction séricicole préserve pour l'économie locale l'avantage d'ignorer les aléas interannuels de la production céréalière. Plus que climatique, le risque est de nature commerciale: rupture des communications par la guerre ou l'épidémie, qui perturbe la vente de la soie, gêne la descente des travailleurs saisonniers ou au contraire interrompt le difficile approvisionnement en grains d'une population accrue, en pleine période de soudure céréalière.

b) Relations de production

Autour d'une activité si envahissante (on fait l'aumône en soie et de même on règle ses dettes), comment s'organisent les rapports sociaux?

Le cas le plus simple est celui du propriétaire-exploitant. Disposant d'une plantation de mûriers, il en utilise la feuille pour un élevage particulier du ver mené sur la base de la main-d'oeuvre familiale: dans les différentes opérations, le rôle de la femme est prépondérant (l'est-il aussi au niveau des décisions de production?). Ce cas doit être le plus courant, mais aussi celui qui laisse le moins de trace documentaire.

Le propriétaire de mûriers qui ne s'adonne pas à l'élevage des vers a lui le choix entre deux formules principales: affermer sa plantation ou vendre en début de saison les feuilles de mûrier. La première le délivre des soucis de la culture, mais la seconde lui permet de spéculer sur le prix de la feuille. L'affermage des mûriers présente toujours à la charge du preneur un certain nombre de clauses devenues coutumières:

- court terme du bail (le plus fréquemment, trois ans)
- protection des mûriers: six labours annuels, arrosages en temps voulu, greffe, élagage, remplacement des arbres morts donc utilisation de leur bois par le fermier, interdiction des cultures sous-arbres de céréales et de pois ("cosa que grane"),
- paiement des frais d'entretien du réseau hydraulique mais non des travaux d'amélioration ou d'extension toujours financés par le détenteur du domaine utile, propriétaire ou censitaire;
- règlement du fermage en espèces ou selon une formule mixte: espèces+certaine quantité de feuilles.

Quant à la vente directe de la feuille, elle peut entraîner soit un paiement en espèces, soit une livraison de soie grège selon une proportion donnée: cas le plus fréquent au XVII^e siècle, 2 livres de soie pour une once de feuille reçue, ce qui correspond à un versement du 1/5^e.

On ne s'étonnera pas que sur une culture si valorisante et intégralement commercialisée s'abattent les multiples formes de prélèvement. A la rente foncière dont nous venons de voir les modalités, il faudrait ajouter les intérêts des prêts hypothécaires (*censor*) si développés dans l'Espagne du XVI^e siècle, et dont les plantations de mûriers constituent ici très fréquemment le gage.

Mais passons au prélèvement féodal. La fiscalité royale grève à la fois la production de feuille (*tercias*) et la commercialisation de la soie (*alcabala* pour toute vente, *almojarifazgo* pour l'exportation, dont les Murciens sont eux-mêmes exempts). Selon le lieu, les seigneurs ajoutent aux droits royaux aliénés (*alcabalas* et *tercias*) leur propre prélèvement: *seteno* à Cotillas, *noveno* à Ceuti, *rediezmo* à Molina et Mula... Quant à la dîme ecclésiastique, elle est levée soit sur la feuille de mûrier (cas général), soit sur la soie (commanderies d'Ordres Militaires). Enfin les municipalités perçoivent diverses taxes, comme le courtage et le pesage à Murcie.

A noter que la plupart des prélèvements s'effectuent, au moins théoriquement, en espèces. Par rapport aux cultures céréalières (dont le commerce est monopolisé par les gros décimateurs) cette particularité donne à la masse des petits producteurs de soie un accès direct au marché. D'où, de la part des classes dominantes, une double réaction de création d' "entreprises" séricicoles et de surveillance des transactions.

c) Les seigneurs de la soie

Pour maximiser leurs profits en utilisant les ressources juridico-politiques que leur livre le système féodal, plusieurs lignées patriciennes de Murcie vont mettre sur pied de véritables seigneuries de la soie. La réalisation de leurs objectifs requiert à la fois une assise territoriale, le pouvoir hydraulique, les capitaux et la main-d'oeuvre. Le contrôle de l'espace et de l'eau est détenu selon le lieu soit par les seigneurs ou commandeurs, soit par les *regidores*, membres des municipalités. Les capitaux appartiennent à un petit groupe de propriétaires fonciers, mais plus encore, vu le système socio-politique en vigueur, à des seigneurs et surtout à des dignitaires ecclésiastiques. Ce sont donc les *regidores*, seigneurs et chanoines qui se lancent dans l'aventure. Quant à la main d'oeuvre, en période de croissance démographique, elle abonde.

Les stratégies patriciennes, volontairement schématisées ici, vont se dérouler selon les phases suivantes:

1— Acquisition d'une base foncière par héritage (cas des Puxmarin), achats (cas des Junteron, des Coque et des Tenza), concessions municipales de terres communes (cas des Arroniz), ou par ces moyens différemment dosés.

2— En vertu d'une autorisation aisément acquise grâce à la participa-

tion du pouvoir local, réalisation de travaux hydrauliques: digue de protection à la Raya, creusement simultané de canaux de drainage et d'irrigation (par les Molina à Alquerias et les Junteron à Beniel).

3— Fondation de villages neufs par répartition de lots comportant terrain à bâtir, terres de labour, parcelles plantées (ou à planter) sur la base de cens emphytéotiques. Construction et plantation sont facilitées par des prêts.

4— L'emphytéose introduit une relation de caractère seigneurial. Pour la parfaire, en profitant au XVII^e siècle des difficultés financières de la Monarchie, les lignages les plus heureux achètent la juridiction qui leur permet de contrôler plus efficacement tout le processus de production. Ainsi naissent dans les années 1620-1630 les seigneuries juridictionnelles d'Espinardo, de Beniel, de La Alberca...

On se doute que les prestations prévues par la charte de peuplement, et que l'exercice de la juridiction fera respecter, concernent essentiellement la soie. Suivons l'exemple d'une de ces seigneuries.

La famille Arroniz possède des terres dans la partie centrale de la huerta. A proximité mais en bordure de la zone irriguée, elle a obtenu de la municipalité au X^{ve} siècle diverses concessions de terre inculte bientôt mise en valeur par l'installation d'une noria qui donne son nom au lieu-dit: la Nora. Le domaine (labours, vignes et oliveraies) est exploité par des esclaves mudéjares puis, semble-t-il par de la main d'oeuvre salariée.

Survient le boom de la soie. Aucun des deux types de rapports agraires (servitude, salariat) ne convient. Alonso de Vozmediano de Arroniz cède alors une grande partie de ses terres en emphytéose. En échange du domaine utile, les preneurs sont astreints à un versement annuel mixte (argent, blé et poules), aux monopoles seigneuriaux (four, moulin, boucherie) et à diverses clauses relatives à la sériciculture:

- interdiction de planter des mûriers: le seigneur en possède suffisamment dans les terres de la réserve.
- Obligation d'élever des vers avec la feuille de mûrier fournie par le seigneur, selon la formule du mi-croît
- et dans ce but, obligation de prévoir à côté de la maison à construire des dépendances pour l'élevage des vers, une cuisine (pour le dévidage des cocons) et un mur extérieur (pour empêcher l'intrusion d'animaux).

Entre 1539 et 1553, trente-quatre contrats de ce type sont conclus; quand Vozmediano meurt en 1557, la première année de comptes de tutelle de son fils montre que sur un revenu total en espèces de 1 553 282 maravédís, 876 000, soit 56,4% correspondent aux seules ventes de soie.

Si l'entreprise ne débouche pas sur une seigneurie juridictionnelle, c'est que, la lignée du fondateur s'étant éteinte, lui succède un monastère hiéronymite qui n'a nul besoin de cet artifice. Mais l'oeuvre de Vozmediano est couronnée d'autre manière: au prélèvement seigneurial, les moines ajoutent la dîme. En 1640, malgré la crise, 44% des revenus du monastère procèdent de ce surprélèvement sur la soie.

d) Commercialisation

Les classes dominantes murciennes avec l'appui de la Monarchie ont entouré la production et plus encore la commercialisation de la soie d'une complexe armature juridico-politique destinée à contrôler les différentes opérations dans un double but: moraliser l'activité économique et assurer les différents prélèvements qui la grèvent.

En ce qui concerne le premier point, il s'agit en effet, d'une part d'éviter le vol de feuilles par les éleveurs dépourvus, d'autre part d'empêcher les ententes entre marchands étrangers pour bloquer les prix de la soie. La production de feuille de mûrier relèvera donc d'un système de forfait. Selon la qualité de la terre, l'âge et le nombre des arbres, un inspecteur (*tasador*) estime le volume de feuille dont disposera chaque producteur en début de campagne séricicole, donc la quantité de soie qu'il est susceptible de produire, tout dépassement devant être fondé sur un achat dûment justifié de feuilles. L'estimation de l'inspecteur sert de même de base aux stipulations incluses dans les fermages mixtes, ainsi qu'à l'évaluation de la dîme.

Quant aux ventes de soie, elles sont à Murcie-même facilitées par des courtiers agréés, et, dans toutes les localités productrices, centralisées au *Contraste*, marché surveillé. Et les livres du responsable municipal (*fiel del Contraste*) enregistrent toutes les transactions, réglées théoriquement au comptant.

On se doute cependant qu'une part importante de l'élaboration et de la commercialisation parvient à échapper à ces circuits officiels. Les vols de feuille sont incessants. Les marchands locaux ou étrangers parcourent en fraude les huertas pour conclure directement avec les

producteurs des achats qui ne laissent de trace que dans les comptabilités privées.

S'il faut en croire les chiffres du Contraste de Murcie, la majeure partie de la soie est commercialisée par les "étrangers". En 1609, ceux-ci ont acheté 52% de la production. Parmi eux se distinguent les marchands andalous, puis ceux de Nouvelle-Castille. Mais même la soie achetée par les Murciens, avantagés par l'exemption des droits de douane, est destinée à l'exportation. L'artisanat local reste étonnamment modeste: on se limite à filer la soie sur place. En 1586, les deux corporations des tordeurs et des tisseurs de soie de la capitale ne réunissent que vingt-trois maîtres compagnons. Avec la récupération du XVIIIe siècle, la soierie murcienne prend plus d'importance, notamment lors des deux tentatives d'implantation de fabriques "à la piémontaise", puis "à la toulonaise". Mais l'activité séricicole compte alors beaucoup moins dans l'ensemble de l'économie régionale. Elle se trouve épaulée par d'autres productions, au premier rang desquelles la soude.

II. *La soude*

On connaît sous le nom générique de barille ou de soude le produit obtenu à partir de la combustion d'une demi-douzaine de plantes originaires de la Méditerranée: salicor, aguazul, Kali, soude (dont il existe jusqu'à quatre espèces) et barille proprement dites. Dès le XVIIIe siècle, elles furent décrites de façon plus ou moins scientifique par des voyageurs comme Bowles ("Voyage en Espagne") ou des naturalistes comme Valmont de Bomare ("Dictionnaire d'histoire naturelle", article soude) qui expliquent les caractéristiques de chaque plante, leur utilité et leur procédé d'obtention.

Leur culture apparaît à Murcie dans la première moitié du XVIe siècle, ainsi que leur commercialisation sous forme de barres de 6 à 8 quintaux chacune, comme matière première des industries du verre et du savon ainsi que pour le blanchiment des toiles et draps. On l'employait également comme sel de verre dans la fabrication de céramiques, émaux et vernis, et comme sel de soude dans la composition du "sel seignette La Rochelle", produit purgatif et diurétique.

La zone productrice de cette soude végétale s'étend aux Balkans, à l'Italie méridionale et au Languedoc. En Espagne, elle apparaît sur toute la frange méditerranéenne, le secteur de Carthagène-Murcie

figurant cependant en tête comme l'indiquent les chiffres suivants de 1799:

Provinces	Production de soude et de barille (en quintaux)
Grenade + Almeria	130 957
Manche	5 580
Murcie	102 195
Valence + Alicante	53 803

Quoique tous les *secanos* du sud-est soient aptes à sa production, la bande côtière dotée à la fois de sols salins et d'un débouché facile se détache de l'ensemble régional: Campo de Carthagène, Marina d'Aguilas, Campo de Lorca, Marina du Mar Menor. La zone Lorca-Aguilas atteignait alors en année favorable 50 000 quintaux.

a) Production

En raison de son implantation sur des terrains difficilement utilisables pour d'autres cultures, la soude aida considérablement à valoriser les immenses *campos* non défrichés du secteur littoral. Mais à la différence de la soie, sa production n'engendra jamais une rivalité entre commerçants et artisans locaux: on ne l'utilisa guère sur place que dans les petites fabriques de savon qui surgirent à la fin du XVIII^e siècle. Les plantes *barrilleras* ont toujours constitué une culture orientée vers l'exportation et par conséquent extrêmement liée aux oscillations de la demande internationale.

On peut suivre l'évolution de la production à travers les dîmes ou, indirectement, à partir des licences concédées annuellement pour la coupe des branches de pins qui servaient à remuer le liquide obtenu par la combustion des plants avant solidification. Ces différentes sources indiquent un net accroissement au cours du XVIII^e, au-delà des fortes oscillations interannuelles dues au climat subaride. C'est seulement à partir de 1811, date de la première synthèse chimique de la soude, que la culture commence à décliner. Lentement d'ailleurs, car le produit continue à être utilisé par les fabriques de savon.

Comme pour la soie, les revenus obtenus des ventes de soude augmentent les liquidités de l'oligarchie locale et introduisent un nouveau type de relations, mais plus développées, et cette fois-ci non en

terres irriguées mais dans les *secanos*. Ceci est d'autant plus important que dans les terres non irriguées dominait alors comme système d'exploitation de métayage avec répartition des fruits entre propriétaire et cultivateur selon des proportions variables (7/1, 6/1, 5/1). Mais dans le cas de la soude, comme plus tard pour la vigne et l'olivier, le "laboureur" s'oblige à verser une somme fixe en argent, en plus des terrages dus en nature pour les autres produits: fréquemment des cultures différentes se succèdent sur la même parcelle et sont ainsi l'objet de deux types différents de prélèvement. De cette manière, les relations de marché pénétraient peu à peu un milieu qui les avait seulement connues à travers l'exploitation de la laine.

Mais à la différence de la soie, le mécanisme de ces relations échappait totalement au contrôle des producteurs. Tout d'abord la grande irrégularité climatique occasionnait certaines années un excès d'offre, donc la chute des prix, et certaines autres son absence en raison de la perte quasi totale de la récolte. A cela s'ajoutait la méconnaissance de la demande, celle des régions où la soude était utilisée industriellement d'où les fluctuations obéissaient à des problèmes de marché plus complexes. Ainsi le prix du produit se formait en relation avec des facteurs à la fois naturels et commerciaux sur lesquels le laboureur ne pouvait aucunement agir.

b. Commercialisation

Le trafic de la soude se trouva de bonne heure aux mains de commerçants étrangers, génois au XVIe-XVIIe et français à partir du début du XVIIIe siècle. Dès 1728, on a tracé de maisons de commerce établies à Carthagène et à Lorca. Normalement des compagnies dont la siège se situait à Marseille envoyaient en Espagne des facteurs acquérir sur place le produit destiné aux fabriques de savon provençales. A mesure qu'avance le siècle se produit un afflux d'intermédiaires. Des agences s'établissent dans les ports, d'abord à Carthagène, puis à Aguilas, qui dans plusieurs cas se convertiront à leur tour en maisons de commerce importantes: celle des Berdoulou à Carthagène et des Poutous à Lorca.

Le moyen d'obtenir le produit était le système d'avances sur récoltes, caractéristique des structures marchandes de l'Ancien Régime. En général, les commerçants avançaient aux cultivateurs une certaine somme, la semence de barille et des grains, qui devaient leur être rendus

en soude au temps de la récolte. Comme il était à prévoir, ils obtenaient un double bénéfice en estimant à bas prix ce qu'ils recevaient et à prix élevé ce qu'ils remettaient; le solde des comptes n'apparaissait jamais en faveur des laboureurs.

Une relation de ce type devient à la longue un motif de frictions: ce fut le cas au campo de Lorca en 1730-1733, 1755, 1777 et 1788. Les laboureurs protestaient contre la fixation unilatérale des prix et le manque de transparence des comptes et eurent recours à la municipalité à la recherche d'un arbitrage. Celle-ci, d'accord avec la politique de prix imposés propre de l'époque, décida les trois premières fois en faveur de la paysannerie: un "juste prix" fut alors fixé. Mais, signe des temps, cette fonction de régulation a disparu à la dernière date. Le conseil municipal, comme la Chancellerie de Grenade en appel, déboutent les laboureurs, s'opposent à l'établissement d'un prix fixe de la barille et conseillent aux producteurs "de se mettre librement d'accord" avec leurs opposants. On ne peut nier l'influence du décret de libre commerce sur le personnel administratif de Charles III.

De cette manière, le système d'avances permettait d'extraire les excédents de production du milieu rural, mais ne provoquait qu'un progrès négligeable de sa monétarisation. D'un côté, le cultivateur était rarement payé en liquide, et de l'autre, le peu d'argent qu'il obtenait était destiné à payer le propriétaire foncier, résidant en ville et qui investissait une partie de ses revenus en consommation somptuaire: notamment textile de luxe français —damas, "alepines" et "tabinetes" de Lyon, fil et créés de Normandie— qu'introduisaient précisément les "*barrilleros*" comme fret de retour sur les mêmes bâtiments qui exportaient la "pierre de barille".

Ainsi le cercle se refermait et le commerçant prenait sa vraie physiologie d'intermédiaire, étroitement apparenté aux premières compagnies de commerce européennes installées dans les comptoirs africains: tous deux ont en effet pour fonction d'acquérir des matières premières et de vendre des produits manufacturés en utilisant les services des bourgeoisies compradores. Le résultat dans le cas murcien, c'est la réalisation d'une accumulation importante, comme le prouve la constitution de maisons de commerce indépendantes dont le capital, à la mort du titulaire peut atteindre un montant de trois millions (Poutous, de Lorca) ou 8 millions de réaux (Valarino, de Carthagène).

Comment mesurer le processus de commercialisation de la soude?

Au niveau local, il est possible d'utiliser les *cartas de obligación* passées entre commerçants et laboureurs qui précisent les conditions des avances concédées. A Lorca, leur évolution entre 1750 et 1830 se présente ainsi :

Années	nombre de <i>cartas</i>	pourcentage d'opération sur avances
1750	125	55
1760	137	58
1770	140	60
1780	135	63
1790	163	65
1800	110	58
1810	29	40
1820	40	11
1830	37	9

L'apogée du système se situe donc entre 1760 et 1790, ce qui correspond à la phase d'enrichissement accéléré des grands *barrilleros*.

Il est plus difficile de suivre l'évolution du processus à travers les sources fiscales. En effet, l'impôt sur la soude et la barille, alors classé parmi les *rentas provinciales* (impôts provinciaux) ne cesse de croître dans la première partie du siècle: de 1714 à 1757, il passe de 163 785 à 712 187 réaux, soit pratiquement une multiplication par six. A partir de cette date, il commence à décroître pour ne plus dépasser en général les 100 000 réaux. Il faut mettre en rapport le phénomène avec les variations de la politique fiscale: jusqu'alors la soude exportée était frappée à 10 réaux le quintal, mais le gouvernement de Charles III préfère encourager le commerce par un allègement fiscal. Le taux de prélèvement s'abaisse ainsi de 7 réaux en 1760 à 6 réaux en 1780. En appliquant ce correctif, la ligne ascendante apparaît ainsi jusqu'à la décennie 1800-1810, ainsi que la chute consécutive.

Conclusion

De ce choix de deux productions la soie autour de 1600 et la soude autour de 1800, partiellement arbitraire parce qu'il privilégie deux époques déterminées et qu'il fait abstraction du contexte, mais aussi partiellement justifié par l'exemplarité et par l'importance successive

des deux productions dans l'histoire économique et sociale de la région murcienne, un certain nombre de conclusions se dégagent.

Nous saisissons ici deux cultures qui contribuent à configurer deux phases-clés d'une formation sociale périphérique: successivement la consolidation du féodalisme développé, puis la transition de ce stade féodal ultime au capitalisme.

Or le passage de l'une à l'autre phase, la mutation de la dépendance par rapport au centre développé de l'Europe (Castille-Andalousie-Italie en 1600, France en 1800) sont loin de constituer un progrès pour l'économie régionale. A la monétarisation de la vie d'échanges dans les huertas au XVI^e siècle succède la sujétion des laboureurs des campos. La soude n'est pas la soie. Moins de bénéfices et de salaires distribués. Les rapports de dépendance se sont faits plus étroits.

Resterait à analyser pourquoi une région si richement pourvue en matières premières se révèle incapable aujourd'hui comme hier d'édifier sur cette base une industrie.

Sources

La teneur de cette contribution provient de recherches en archives dont l'essentiel est en cours de publication. Certaines études nous ont cependant été d'une particulière utilité:

- F. Calvo Garcia-Turnel, *Continuidad y cambio en la huerta de Murcia*, Murcia 1977.
- P. Olivares Galvan, *El cultivo y la industria de la seda en Murcia en el siglo XVIII*, Murcia 1976.
- J. Gris Martinez, "La producción de la barrilla en el campo de Lorca", *Areas* 2 (1982).

EMILIANO FERNÁNDEZ DE PINEDO

RÉALISATION ET RÉPARTITION DU SURPLUS
DANS L'ÉCONOMIE ESPAGNOLE
DE L'ANCIEN RÉGIME
(XVIème au XVIIIème siècle)

Rente foncière, impôts, usure

Les principales caractéristiques de l'économie de la monarchie espagnole sous l'Ancien Régime plongent ses origines au Moyen Age, où tout au long de ce processus multiséculaire connu sous le nom de *Reconquista* s'effectua une répartition de la propriété du sol qui conditionna la distribution du surplus sous l'Ancien Régime (du XVI au XVIIIème siècle). Ce partage du sol eut comme principale singularité son inégalité: monastères, seigneurs laïques et ordres militaires réussirent à s'emparer d'un pourcentage élevé des terres. Noblesse et ecclésiastiques jouiront très probablement à travers les temps modernes de plus de la moitié des terres cultivables. Ces terres étaient possédées majoritairement par les ordres privilégiés d'une façon féodale. Les terres de l'Eglise étaient des biens de mainmorte et à peu près toutes les propriétés de la noblesse, grâce au majorat, étaient inaliénables, irresponsables des dettes acquittées par le titulaire du majorat et héritées par l'aîné.¹ La propriété féodale possédée par les ordres privilégiés pouvait croître mais, malgré une gestion économique désastreuse, jamais diminuer par vente ou saisie des créanciers. Par contre, les paysans propriétaires roturiers pouvaient voir amoindries leurs terres à cause des dettes et à cause des successifs partages entre les héritiers. La propriété féodale, noble ou ecclésiastique, était protégée par la loi qui établissait *un monopole légal* sur le sol. Ce monopole légal garantissait la stabilité des propriétés privilégiées.

1. B. Clavero, *Mayorazgo, Propiedad feudal en Castilla (1369-1836)*, Madrid 1974, pp. 123 et ss. et 261 et ss.

La noblesse et le clergé ne cultivaient pas directement leurs terres. Ils les affermaient à court terme, pas plus long de onze ans, à des fermiers qui leur payaient une rente foncière en général en nature et qui devaient maintenir la fertilité du sol. La rente foncière était donc le principal moyen de tirer une importante partie du surplus des paysans qui travaillaient les terres d'autrui.

Ce surplus était payé en nature et les ordres privilégiés devaient le transformer en argent. Les administrateurs des nobles, un moine ou un chanoine, étaient chargés de vendre la rente foncière en nature sur les marchés urbains ou à des marchands de grains.

Le second moyen de saisir le surplus était la fiscalité, à vrai dire les fiscalités, car dans l'Ancien Régime le roi ou les corporations publiques n'avaient guère le monopole des exactions fiscales. L'Eglise à travers les dîmes, percevait entre 10 et 12% du produit agricole brut. La noblesse, au moyen des donations ou des usurpations, levait une partie des dîmes et même des impôts ressortant théoriquement au roi. Enfin, le roi était sans nul doute le principal receveur.

Impôts de la monarchie hispanique en 1755²

Recettes nettes. En Rs. Vn.

Rentas provinciales	65.289.720
Douanes:	
Rentas generales	31.411.760
Lanas y agregados	11.176.647
Monopoles:	
Salinas	14.215.170
Tabaco	58.951.620
Papel sellado	3.176.510
Impôts des royaumes de Aragón et Navarra	30.509.160
Divers	46.560.460
Total	<u>261.291.040</u>

On peut diviser les impôts perçus par la monarchie en impôts directs et indirects. En réalité, la plupart des impôts étaient des impôts

2. A.G.S. Dir. Gen. Rentas, leg. 3408.

sur la circulation des marchandises, donc indirects. Les trois principales recettes étaient les droits de douane appelés *Rentas Generales y de lanas*, payés tant à l'importation qu'à l'exportation, les impôts sur la circulation intérieure des marchandises, ou *Rentas Provinciales (alcabalas, cientos y millones)*³ et les monopoles sur le tabac, le sel et le papier officiel. Droits de douane et monopoles étaient de toute évidence des impôts indirects, et les *Rentas Provinciales* presque toujours, surtout dans les villes, bien que dans les campagnes, spécialement dans les petites bourgades, où le degré d'autoconsommation était très élevé, elles pouvaient devenir des impôts directs. Ces impôts étaient typiques de la couronne de Castille mais pas communs aux autres royaumes de la monarchie (Aragón, Catalogne, Valence et Navarre) ou à certaines seigneuries (la Biscaye) où le roi tirait jusqu'à 1717 —moment auquel fut entrepris un effort d'homogénéité— des droits plutôt féodaux et pas trop abondants. Donc, pas d'impôts homogènes sur tous les territoires de la couronne, prédominance des impôts indirects et pluralité des receveurs d'impôts (Eglise, certains seigneurs, le roi).

Evidemment tous les sujets du roi ne payaient pas des impôts ni les mêmes impôts: noblesse et clergé étaient exonérés, en tant qu'ordres privilégiés, d'une partie des exactions fiscales.

La troisième voie de saisir le surplus était l'usure et la spéculation sur les denrées alimentaires. Tous ceux qui ne possédaient pas de biens immobiliers pouvant être mis en hypothèque, devaient faire appel à des prêts de caractère usuraire. Quoique condamnés par l'Eglise et même par la loi civile, les petits paysans, lors des crises de subsistances, devaient emprunter des grains pour la semence ou pour ne pas mourir de faim et cela, à des taux usuraires. En général, on empruntait en automne ou à la soudure avec le compromis de rendre le grain lors de la récolte lorsque les prix s'étaient effondrés, mais au prix du mois auquel on avait reçu le grain. Ainsi, en général, pour une mesure de grain reçue on devait en rendre deux.

Les principaux profiteurs de ces mécanismes étaient les fermiers et receveurs de dîmes, les grands propriétaires et les meuniers. D'une

3. Pour son fonctionnement réel voir F. Ruiz Martin, "Procedimientos crediticios para la recaudación de los tributos fiscales en las ciudades castellanas durante los siglos XVI y XVII: el caso de Valladolid", en *Dinero y Credito*, Alfonso Otazu (ed.) Madrid 1978, pp. 37 à 47.

façon générale, tous ceux qui percevaient des dîmes et des fermages en nature ne vendaient pas quand les prix de l'année étaient bas et stockaient en attendant les années de mauvaise récolte.

Le Verlagssystem dans l'agriculture

La rente foncière, les impôts et les pratiques usuraires transféraient une partie importante, majoritaire du surplus, des mains des producteurs directs aux ordres privilégiés et aux agents intermédiaires. Mais il y avait d'autres moyens, moins relevants sans doute, d'appriivoiser une partie du surplus sans pour cela être un producteur direct. Les artisans, quelquefois, grâce aux corporations, pouvaient limiter l'offre de leurs produits pour augmenter leur prix et établir une relation d'échange entre production artisanale et agricole favorable à leurs intérêts. Evidemment ce mécanisme exigeait l'existence de corporations de métiers très fortement organisées et un contrôle du commerce extérieur. Cela n'était pas le cas de la monarchie hispanique.

Plus étendue et réelle était l'extension du *Verlagssystem*. En principe, on considère que le *Verlagssystem* fonctionnait dans le milieu artisan. Les petits producteurs indépendants possédant les moyens de production, les artisans, auxquels manquait le capital pour produire tout au long de l'année des objets pour des marchés lointains, devaient faire recours au crédit des marchands qui leur prêtaient soit de l'argent, soit des matières premières, en échange desquelles ils avaient le droit de recevoir le produit fini, à un prix le plus souvent inférieur au prix du marché. C'était la façon la plus habituelle de masquer des taux d'intérêt qui dépassaient le taux légal. Mais ce système, très répandu dans les activités artisanales, était également en vigueur dans le secteur agricole et dans l'élevage.

Dans la mesure où l'économie de la monarchie hispanique fut intégrée dans le *World-System*, une partie de sa production d'origine agraire commença à être vendue dans des marchés internationaux. Déjà depuis le Moyen Âge, une portion considérable de la laine produite par les *merinos* transhumants de la *Mesta* était vendue sur les marchés extérieurs. Au XVII^e siècle la vente des produits d'origine agraire augmenta. La laine, maintenant de haute qualité, subit les effets négatifs des difficultés du secteur textile de luxe international pendant la plus grande partie du XVII^e siècle et son exportation

diminua,⁴ mais d'autres produits comblèrent les pertes. Au XVIII^e siècle, les Hollandais qui s'étaient introduits bien avant dans l'économie de la péninsule ibérique comme transporteurs et vendeurs de "blé, seigle, *naval stores* et produits industriels de l'Europe du Nord",⁵ approfondirent leur présence commerciale, grâce à la chute de l'industrie textile espagnole. Les produits qu'ils amenaient à la péninsule ibérique étaient en général volumineux et pour ne pas retourner lestés uniquement avec de l'argent des Indes reçu en paiement de leurs marchandises et de leurs services, ils essayèrent de tirer de l'Espagne, outre les produits habituels —sel, laine, huile, teintures...— certains produits agricoles dont la consommation commençait à se développer dans les pays du nord : raisins secs, eau-de-vie, soie... La croissance du vignoble de la côte méditerranéenne fut liée précisément au développement de la demande anglo-hollandaise. Il existe des témoignages, au moins en ce qui concerne les XVII^e et XVIII^e siècles, qu'une partie de ces produits destinés à l'exportation étaient achetés par un système identique à celui que pratiquaient les commerçants avec les artisans. Les petits producteurs de raisins secs ou d'eau-de-vie ou de laine —et dans ce dernier cas certaines maisons de la noblesse même— n'avaient pas l'argent nécessaire pour payer les travailleurs de la vigne au recepage et aux vendanges ou le fermage des pâturages d'hiver pour les moutons transhumants. Ils devaient donc faire appel au crédit. L'argent nécessaire leur était avancé par des étrangers ou par des commerçants indigènes agissant comme intermédiaires, qui conditionnaient le prêt à la vente du produit lors de la récolte ou la tonte et à un prix inférieur à celui du marché. Ainsi, à Bilbao, les commerçants exportateurs de laine prêtaient de l'argent aux producteurs de laine non pas au taux légal de 6% qui figurait au contrat, mais à un taux réel de 10% au moins. A Málaga, les raisins secs étaient vendus par le même système ainsi que la soie brute à Valence et à Murcie. Le développement des mûriers dans les *Huertas* au XVIII^e siècle fut aussi dû à la demande extérieure de Lyon et de l'Italie. Ainsi le capital marchand arrivait à avoir un accès

4. L. M. Bilbao et E. Fernández de Pinedo, "Exportation des laines, transhumance et occupation de l'espace en Castille aux XVI, XVII et XVIII^e siècles", *Eighth International Economic History Congress*, Budapest 1982 B. *Migrations, Population and Occupation of Land (Before 1800)*. Akadémiai Kiadó, Budapest 1982.

5. "L'essentiel s'est joué avant 1585", F. Braudel, *Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme XVe-XVIII^e siècle*, 3, Paris 1979, pp. 174-176.

direct à la production agricole grâce au contrôle du crédit et participait à la saisie d'une partie du surplus.⁶

Revenus agricoles et demande de produits industriels

La propriété de la terre et les moyens d'extraire le surplus conditionnaient les revenus des paysans, des artisans et des ordres privilégiés. La rente foncière et les dîmes payées par les fermiers et les paysans cultivateurs étaient perçues par la noblesse et le clergé. Une part importante des impôts, à travers le paiement des postes bureaucratiques civils et militaires, qui étaient *légalement* réservés à la noblesse, était perçu aussi par les privilégiés, plus exactement par les cadets de la noblesse. Les revenus tirés de l'usure et de la spéculation étaient répartis entre les percepteurs des dîmes et rentes, et un groupe hétérogène qui habitait les campagnes: meuniers, artisans, laboureurs...

Il est évident que le revenu de ces groupes —ordres privilégiés et spéculateurs-usuriers— évoluait de façon opposée à celui du paysan. Dans les périodes de croissance démographique et de forte demande de terres, les prix agricoles et la rente foncière augmentaient à un rythme rapide donnant donc lieu à un appauvrissement des petits et moyens fermiers et acheteurs urbains de grains, mais à un enrichissement des percepteurs de rentes et dîmes en nature qui gagnaient sur les quantités et sur les prix, ainsi que les spéculateurs. Telle la période de 1550 à 1620, ou celle de 1765 au début du XIX^{ème} siècle. Dans les périodes de chute démographique et d'offre excédentaire de terres, la rente foncière diminuait, les prix baissaient. En principe, les fermiers et acheteurs de grains auraient dû avoir la vie plus facile. Mais alors, c'était le fisc qui parvenait à extorquer, par l'augmentation du taux de prélèvement, le surplus paysan que la rente foncière n'arrivait pas à lui retirer. Dans une grande mesure, ce fut le cas du XVII^{ème} siècle, où les difficultés fiscales du roi, à cause de la diminution du nombre de ses sujets, furent contrecarrées par de nombreuses altérations monétaires et la création de nouveaux impôts.

6. Le développement du mûrier à cause de la demande extérieure et en général le développement d'activités favorisées par le commerce international a déjà été mis en relief par J. Gentil Da Silva, *Desarrollo económico, subsistencia y decadencia en España*, Madrid 1967, pp. 207 et 210.

Cette distribution du surplus conditionnait la demande des produits non agricoles. Un certain bien-être paysan favorisait la demande des produits bon marché, en général des draps de médiocre qualité, tandis que la hausse des revenus des privilégiés développait la demande de produits alimentaires chers, importés (épices...) et des tissus de luxe.

La possession de plus de la moitié des terres cultivées par la noblesse et le clergé et son caractère inaliénable assurait une distribution du surplus agricole à travers la rente foncière favorable à ceux-ci, dans toutes les époques. Dans les phases finales de l'expansion démographique, cette répartition tendait à devenir encore plus inégale par le simple mécanisme de l'offre et la demande. Mais lorsque le mécanisme économique jouait du côté des paysans, la pression fiscale, sans pour cela toujours réussir, essayait de contrecarrer le médiocre bien-être paysan.

Privilégiés, marché international et colonies

La concentration d'une importante partie du surplus entre les mains d'un groupe numériquement très réduit eut des conséquences défavorables pour le secteur artisanal et commercial autochtone. Ce groupe aisé tirait ses revenus des dîmes et des rentes foncières ou des appointements bureaucratiques. Son pouvoir d'achat dépendait du volume et du prix des produits qu'il recevait et du prix des produits qu'il achetait, surtout des produits manufacturés. Il avait donc intérêt à ce que la relation d'échange entre produits agricoles et manufacturés fût favorable aux premiers. Cet intérêt le liait au marché mondial.

Quand à partir de la fin du XVI^{ème} siècle l'industrie textile perdit sa capacité de concurrence face aux tissus extérieurs, la noblesse qui dominait l'appareil administratif ne prit aucune mesure pour protéger par des droits douaniers plus élevés l'artisanat autochtone. Les efforts entrepris par les représentants idéologiques de ces artisans et des commerçants liés à la production textile nationale, *les arbitristas*, autour des années vingt du XVII^{ème} siècle, échouèrent. La monarchie espagnole n'avait pas les mêmes intérêts que la France ou l'Angleterre. Ces dernières monarchies tiraient une partie de leurs revenus des douanes et des impôts sur la circulation commerciale et étaient intéressées dans la protection de ces secteurs. La monarchie espagnole pouvait, grâce à l'argent tiré des impôts sur les Indes, maintenir une politique extérieure

agressive et hégémonique sans prendre de mesures mercantilistes.⁷ La hausse des impôts au XVII^e siècle surchargea —puisque la fiscalité était indirecte— le prix des matières premières (laine, huile, teintures. . .) et des aliments, et accentua la non compétitivité des produits manufacturés autochtones face aux importés.⁸ La chute du secteur artisanal, une dure réalité au XVII^e siècle, n'eut pas de conséquences irréparables sur les recettes du roi grâce à l'argent provenant des Indes, la hausse des impôts et les altérations monétaires.

Cependant, pour l'ensemble du pays, cette réalité fut catastrophique. Vers 1680, l'industrie textile urbaine avait presque disparu et celle qui subsistait était rurale, bon marché, destinée à la fabrication de produits pour une demande paysanne. La perte de population fut presque exclusivement due au dépeuplement des villes qui devinrent des centres administratifs, religieux ou commerciaux, abandonnés par les activités artisanales.

L'effondrement de l'industrie autochtone ne permit point de mettre à profit la demande des colonies. Contrairement à ce qu'il en était des relations coloniales des autres pays européens, exception faite du Brésil portugais, les Indes espagnoles étaient des colonies de peuplement. Lors de leur découverte et de leur conquête, les Indes fournirent uniquement des métaux précieux, mais à mesure que la conquête se transforma en colonisation et en peuplement, les Indes espagnoles devinrent une demande de produits agricoles et surtout artisanaux pour l'Europe. Pour la première fois, la balance commerciale entre l'Europe et l'extérieur ne fut pas déficitaire. Les colonies espagnoles et portugaises en Amérique non seulement proportionnaient par des moyens non économiques de l'argent et de l'or, mais fonctionnaient aussi comme une extension du marché intérieur de la métropole. La chute de l'industrie espagnole au XVII^e siècle laissa tout l'approvisionnement de ce marché aux Anglais, Hollandais, Français et Italiens. Les Indes ibériques furent pour l'Europe du centre une colonie moderne mais exploitée par les hispaniques de façon féodale: ils s'emparaient des métaux précieux par des moyens non économiques (impôts) et grâce aux

7. Au Portugal aussi "the indigenous antimercantilist forces were already too strongly entrenched. . .": I. Wallerstein, *The Modern World System*, II, New York 1980, p. 182.

8. F. Ruiz Martin, *op. cit.*, p. 46.

postes bureaucratiques bien rémunérés, civils, militaires et ecclésiastiques pour les cadets de la noblesse.⁹

Conclusions

Le surplus des paysans espagnols et indiens fut tout au long de l'Ancien Régime saisi par les ordres privilégiés au moyen de la rente foncière, les impôts et les appointements perçus aux postes bureaucratiques. L'intérêt était le plus souvent usure et quant au profit industriel ou commercial, soit il existait à peine, soit il passait aux mains des étrangers. S'il y avait quand même accumulation de capital c'était à cause de la rente foncière et elle restait entre les mains des grands propriétaires, nobles pour la plupart. Le capital ainsi accumulé était rarement investi dans les activités productives mais plutôt dépensé dans la construction et le luxe. Il y avait une étroite liaison entre les moyens, *traditionnels*, de saisir le surplus et sa dépense.

9. "il y avait alors exploitation plutôt qu'échange [durant les premières liaisons], une exploration qui ne s'est pas arrêtée ou effacée par la suite". F. Braudel, *op. cit.*, 2, Paris 1979, p. 149.

ALEXIS POLITIS

BRIGANDAGE - EXCÉDENTS ÉCONOMIQUES - ÉLEVAGE:

HYPOTHÈSES POUR UNE DÉFINITION
DE L'INTERIMBRICATION DE CES ÉLÉMENTS
DANS UN CIRCUIT COMMUN (XVIII-XIXe s.)

Cette brève communication vise à esquisser un schéma pouvant se prêter à une appréhension plus globale du phénomène du brigandage, c'est-à-dire en corrélation avec l'organisation sociale et économique plus générale, et non pas dans le contexte étroit de certaines de ses manifestations ou de la stricte logique du "témoignage". Ce schéma ne saurait avoir l'ambition d'être définitif; il ne s'agit guère, en fait, que d'une tentative de systématiser certaines opinions en vue d'une première esquisse.

Ainsi que le suggère le titre, l'hypothèse de base de notre recherche est l'existence d'un rapport organique entre le brigandage, l'élevage (troupeaux montagnards et transhumants) et les modes d'appropriation du surproduit. Par brigandage, nous entendons plus largement toute usurpation de produit par voie de violence armée, au mépris des prescriptions du droit en vigueur. Ressortent donc à ce phénomène tout un éventail d'activités, telles le pillage, l'acte de banditisme proprement dit, ainsi d'ailleurs que les ripostes de la société (institution des "armatoli", milices chrétiennes), dans la mesure où elles recourent à des pratiques analogues, etc.

Rapport brigandage|élevage

La corrélation du brigandage avec l'élevage est évidente. Il est prouvé qu'à partir du XIXe siècle tout au moins,¹ les éleveurs composent le

1. Le plus ancien témoignage daté de façon précise que je connaisse, 1835, provient de G. Finlay: "It seems clear that the shepherds are too often connected with robbers"; la citation est tirée de ses écrits inédits et je l'emprunte à John Petropoulos, *Politics and Statecraft in the Kingdom of Greece*, Princeton 1968, p. 309, annot.

corps principal des meutes de brigands. Ce qui est plus important cependant, tout en étant moins connu, ce sont les rapports entre les

Quelques années auparavant, Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, II, Paris 1820, p. 213, parlant des Karangounides d'Acarnanie, s'exprimait de façon plus vague: "Familiarisés avec les bandes des voleurs de cette province, ils vivent en bonne intelligence avec elles". Dans les mêmes années à peu près, autant Byron (1810) qu'Everett (1819) estiment qu'il est difficile de distinguer le pasteur du brigand (*Life, Letters and Journal of Lord Byron*, éd. Thomas Moore, I, Paris 1833, pp. 488-489; St. A. Larrabee, *Grèce 1775-1865. Comment l'ont vue les Américains* (en grec), Athènes, s.d., p. 41). Kasomoulis, *Souvenirs de guerre* (en grec), I, Athènes 1939, p. 106 et suiv. (il écrit entre 1836 et 1847), exprime un point de vue très proche de celui de Finlay, et nous pouvons même faire remonter son témoignage aux années pré-révolutionnaires.

A partir du milieu du XIX^{ème} siècle et plus tard, il n'existe presque pas de publication à ce sujet qui ne signale les liens pasteurs-brigands. Je mentionne à titre d'exemple: A. N. Goudas, dans son article anonyme dans *Mélissa d'Athènes*, 2 (1864) 127-128; Marinos Papadopoulos Vretos, *Almanac National* (en grec) 5 (Paris 1865) 83 et suiv.; A. Moschonisios, *Le miroir du brigandage en Grèce* (en grec), Athènes 1867, 4; Loi CLXXII de 1867 § 8. L'affaire de Dilesi multiplie, cela va de soi, les publications; nous ne les suivrons pas, j'en signale seulement une parce qu'elle apparaît de façon indépendante: anonyme, *Le brigandage en Epire* (en grec), Nîmes 1897, p. 67.

Néanmoins le thème a été quelque peu délaissé par les chercheurs modernes: Vlachogiannis assurément le signale à plusieurs reprises, cependant habituellement il le fait dans des annotations et non pas de façon indépendante; de même les chercheurs des Sarakatsani y prêtent quelque attention: Vas. Skaphidas, "Les Sarakatsani" (en grec), *Epirotiki Hestia* 5 (1956) 61-62. Cf. aussi Tasos Vournas, "Le règne du brigand" (en grec), introduction à Edmond About, *Le Roi des Montagnes* (traduction grecque) Athènes 1960, pp. 32-40 (reenseignements tirés des documents de Bakaloglou, dans les *Archives Nationales*). La question se trouve formulée de façon complète dans l'étude de John S. Koliopoulos, "Shepherds, Brigands and Irregulars in the Nineteenth Century Greece" *Journal of the Hellenic Diaspora* VIII/4 (Winter 1981) 41-53, principalement p. 47-48. Cf. aussi John Koliopoulos, *Les brigands* (en grec), Athènes 1979.

Pour l'espace balkanique plus vaste, et pour des époques antérieures à celle qui est examinée ici, voir Fikret Adanir, "Heiduckentum und osmanische Herrschaft. Sozialgeschichtliche Aspekte der Diskussion um das Frühneuzeitliche Rauberwesen in Südosteuropa", *Südostforschungen* 41 (1982) 43-116, entre autres p. 111.

Indirectement le rapport avec le brigandage est par ailleurs indiqué par les multiples rapports au sujet de la vertu guerrière des "Valaques". Je me borne à noter ce qu'écrivait George Jarvis à Alexandre Mavrokordato le 30 novembre 1824: "Oui, les Vlaches (Valaques), les paysans, c'est entre eux qu'on trouve encore des braves patriotes; en tout temps, en chaque pays ont-ils toujours été la sauvegarde, les sauveurs de la patrie", G. G. Arnakis - E. Demetracopoulou, *Americans in the Greek Revolution*, I, George Jarvis, Thessalonique 1965, p. 252.

éleveurs et l'institution de "contre-offensive" au brigandage, à savoir les "armatoli". Ici, les données dont on dispose sont incertaines et inconstantes. Ce fait est dû à la nature même des sources en présence puisque les informations concernant les armatoli sont dispersées dans trois types de sources différents: leurs chansons, les récits rétrospectifs (fortement influencés par les hauts faits dont ils se sont acquittés pendant la Révolution) et les archives des îles ioniennes. Dans les trois cas, l'on se trouve en présence de sources qui témoignent d'événements majeurs, sans révéler quoi que ce soit sur la quotidienneté. A cet égard, en effet, nous ne disposons guère que de quelques rares témoignages isolés ou indirects. Un tel témoignage fait état, par exemple, d'armatoli privés, chargés de la garde de troupeaux;² un autre, ultérieur et tout aussi précis, rapporte que, sans le concours de gardes armés, il était impossible de mouvoir les troupeaux.³ Nous savons par ailleurs que les déplacements de troupeaux s'accompagnaient infailliblement de troubles,⁴ lesquels, sans doute, concernaient aussi les armatoli.

Viennent ensuite les informations indirectes: nous savons, par exemple, que plusieurs des familles armatoliennes des plus puissantes étaient originaires de la région de Valtos. L'on pourrait conclure dès lors à une origine plus précisément pastorale; un témoignage formel en ce sens vient confirmer cette déduction afférent une des familles.⁵

2. Dans le code du couvent l'Olympiotissa, à la date du 25 mai 1788, p. 229, on note: "Nous avons un armatolos albanais du nom de Mouratis, parce qu'il gardait nos clôtures (...) avec un *mouraselé* provenant du *kadi*, c'est-à-dire une lettre du juge affirmant qu'il est gardien du lieu". Comme le montre la suite de la mention, cet armatolos est assassiné par le "*koltzis*, c'est-à-dire le bolucbachi, albanais au service d'Ali Pacha", chez lequel s'étaient réfugiés les adversaires du monastère se plaignant de la conduite de Mouratis — avec des éléments faux, selon le code. Voir B. Skouvaras, *Olympiotissa* (en grec), Athènes 1967, p. 470.

3. "Il ne peut pas exister de voleur sans Valaques ni de Valaque sans brigand (...). Si le groupe descend des montagnes d'Agrafa avec ses troupeaux, celui-ci en passant détruit tout, les semailles, les vignes, les cotonniers, ce qu'il trouve; un groupe possède 3000-4000 moutons, 150 chevaux, des chèvres, ils détruisent tout; et les paysans, s'ils découvrent que ce groupe est protégé par un chef des brigands, Spanos par exemple, ils ne leur font pas de mal". Cela est tiré de la déposition du capitaine I. Ladopoulos au procès des brigands Arvanitakis en 1871; j'emprunte la citation à J. Koliopoulos, *Brigands*, p. 251.

4. Kasomoulis, *op. cit.*, p. 105.

5. Cette famille est celle des Sykades, qui étaient appelés aussi Vlachopouli. Voir *op. cit.*, p. 105 et suiv.

D'autres indications, par contre, inciteraient plutôt à l'hypothèse qu'en cas de déchéance, les armatoli se réfugiaient dans de paisibles fonctions pastorales, et non point dans l'agriculture.⁶ Or, si l'on insère ces quelques indices dans le contexte de la simple logique qui veut que les populations transhumantes affrontaient forcément de plus grands risques, tout en étant mieux placées pour entreprendre des activités de brigandage, l'on conviendra sans doute que, dans la période examinée, le circuit "brigandage/lutte contre le brigandage" était davantage le fait des éleveurs que des agriculteurs. Quant à savoir si l'institution des armatoli jouait aussi un rôle équilibreur au niveau des oppositions entre agriculteurs et éleveurs,⁷ c'est certes là une question qui éclaircirait l'importance de cette institution du point de vue organique, mais on ne saurait pour l'heure rien affirmer de tel.⁸

6. Dans une chanson, pas très répandue toutefois, ni de bonne source, on rapporte: "Les cleftes se soumièrent et devinrent des raïas/certains gardent les moutons et d'autres font paître les chèvres" (Centre de Recherches Folkloriques de l'Académie, matériaux de P. Lamprou 2715/voir le texte dans Yannis Apostolakis, *La chanson populaire* (en grec), Athènes 1929, pp. 41-42, voir aussi du même auteur, *La chanson cleftique* (en grec), Athènes 1950, p. 74. La chanson "Yannis a abandonné le vol et a pris la charrue" (G. Chasiotis, *Recueil des chants populaires en Epire* (en grec), Athènes 1866, p. 130) est encore plus caractéristique: elle se moque de l'inhabileté de l'ancien clefte dans son nouveau métier.

7. Papiers de Finlay, 1835: "That opposition of interests and consequent hatred which may be observed in Greece between the peasant and the robber" voir Petropoulos, *op. cit.* Adanir, *op. cit.*, p. 62 et suivantes, signale le fait que la conquête turque a arrêté un processus d'"agriculturisation" des Balkans et a favorisé les produits d'élevage: cette remarque peut fournir des clefs d'une importance exceptionnelle concernant aussi la vie économique de la Grèce moderne. Voir aussi ce que dit Félix Beaujour, *Tableaux du commerce de la Grèce* (traduction grecque), Athènes 1974, p. 86, comment l'élevage, grâce au peu de soin qu'il exige, est plus favorisé dans l'Empire ottoman.

8. Peut-être cependant une indication nous est-elle donnée par l'information qui provient d'une lettre de Nik. Stournari à Yannaki Rangos, 16 octobre 1824: "si le propriétaire du troupeau ne pouvait pas traverser Agalinos, donne-lui une lettre pour Arapoyannis et Pselis et ordonne qu'ils le protègent jusqu'à ce qu'il passe par les ponts et là où il y a du danger", voir St. P. Papageorgiou, *Les archives de Yannaki Rangos* (en grec), Athènes 1982, p. 179. Agalinos est un village près du confluent du Trikeriotis, du Megdova et de l'Agraphiotikos; ce serait donc un des passages importants. Arapoyannis et Pselis sont des noms d'armatoli connus; manifestement connus de Stournari, de même que peut-être aussi les *kolitzis* de Rango qui possédait alors l'armatolik des Agrafa: la conclusion est qu'ils "protégeaient"

Rapport brigandage/appropriation de l'excédent

Sur ce point, nous serons forcément plus théoriques: il est normal que les sources appréhendent le phénomène sous des aspects particuliers et à travers un prisme idéologique intense, en ce sens que toute référence au brigandage se double d'une dénonciation. Cependant, si l'on observe le phénomène à distance, on constatera que:

- a) tout au long des deux siècles que nous examinons et tant dans le royaume de Grèce que dans l'Empire ottoman, la poursuite du brigandage fut plutôt velléitaire et, somme toute, inefficace. Or, il paraît assez peu vraisemblable que cette inefficacité puisse être imputée à la seule "incapacité" des individus concernés.
- b) Les persécuteurs des brigands (officiers turcs et grecs, *armatoli*, *derven-aga* —c.à.d. les milices des pachas— gendarmes, armée régulière et pouvoir judiciaire) sont constamment dénoncés du chef d'abus de pouvoir dont ils se rendent coupables, pressurant les populations qu'ils sont censés protéger.
- c) Bien que les sources soulignent avec insistance l'incapacité des populations à satisfaire aux exigences pécuniaires à la fois des brigands et de leurs persécuteurs, la pratique prouve pourtant qu'en dernier ressort, les paysans trouvaient moyen d'y subvenir. D'ailleurs, les impôts réguliers dont ils étaient redevables étaient prélevés, eux aussi, moyennant force privations, sur des ressources cependant indispensables. La sous-alimentation était alors, rappelons-le, un phénomène endémique.

Nous pouvons donc considérer que tant le brigandage que sa poursuite laissent à leurs auteurs des profits considérables prélevés sur l'excédent de biens produit par les populations rurales. Et il paraît évident que cet excédent avait une fonction identique à celle des impôts: une partie en alimenterait l'économie de la région (revenant donc à la

le propriétaire du troupeau "là où il y a du danger". Je remarque encore que, par le code des dépenses du village de Blasti, nous constatons que le don fait aux *kolitzis* avait lieu à la Saint Georges et à la Saint Démétrios — c'est-à-dire les jours où partent et reviennent les troupeaux; voir I. K. Basdrabellis, "Les archives des frères Grammatikou" (en grec), *Makedonika* 4 (1955-1960) 193-125. Pour un cas analogue en Roumélie, voir D. Loukopoulos, *Le capitaine de Roumélie de 1821, Andritsos Saphakas et ses archives* (en grec), Athènes 1931, pp. 79 et 166.

société qui le produisait), une autre partie en serait orientée vers le marché extérieur (importations d'armes et d'objets de luxe etc.), une troisième partie en serait "gelée", c.à.d. investie dans des monnaies d'or p.ex., tandis qu'une dernière partie, considérable d'ailleurs, s'en retrouverait aux mains des groupes dirigeants, sous forme d'offrandes (ex-voto aux monastères, présents à des notables) ou d'achats de hauts titres. L'on sait que c'est au départ du brigandage qu'Ali Pacha put acquérir les sommes requises pour entamer sa carrière dans la hiérarchie ottomane;⁹ l'on sait aussi que pendant longtemps, le pouvoir ottoman a officiellement mis aux enchères le titre de "garde des défilés";¹⁰ et nul n'ignore, enfin, que plusieurs *armatoli* avaient des fortunes bien considérables: les témoignages afférents ayant trait au royaume de Grèce ne manquent pas, à cela près qu'ils sont toujours empreints d'ironie, voire même insinuent une condamnation morale.¹¹

Mais si l'on se dégage de la morale, l'on constatera crûment que le circuit "brigandage/persécution" n'était autre qu'un moyen naturel d'usurper le surproduit, dans une société dont la hiérarchie n'est fondée sur aucune autre contrainte économique que celle qui s'exerce par la voie directe. D'ailleurs, ni les brigands ni leurs persécuteurs n'étaient relégués en marge de la hiérarchie sociale: bien au contraire, ils y étaient liés par diverses institutions.

Corrélation entre les brigands et la hiérarchie sociale

Cette corrélation se réalise à travers deux mécanismes apparemment opposés, dont le *premier* établit une corrélation positive, par le biais de deux éléments différents, à savoir:

9. Dion. N. Skiotis, "De voleur à pacha" (en grec), *Thesaurismata* 6 (1969) 257-290.

10. I. K. Basdrabellis, *Armatoli et Cleftes en Macédoine* (en grec), Thessalonique 1970, p. 101. Ce document de 1704 supprime l'affermage des défilés (*derveni*) par l'Etat. Nous pouvons considérer avec certitude que l'affermage continua, si ce n'est au profit de l'Etat, tout au moins au profit de ses représentants. La plupart des documents que publie Basdrabellis se rapportent par ailleurs à des taxations arbitraires des habitants par les *armatoli* et les *derven-aga* (gardes des défilés).

11. Alexandre Soutsos, dans sa comédie "Le poète indomptable", présente un gouverneur qui calcule ses revenus; entre autres sont mentionnés "mille provenant des brigandages, mille des séditions", voir *Le Vagabond* (en grec), Athènes 1874, p. 183 (première édition de 1858). Nous pouvons rappeler ici le récit d'Edmont About, *Le Roi des Montagnes*, écrit en 1856.

- a) par le biais des persécuteurs des brigands: l'organisation relativement lâche du pouvoir central ne lui permet pas de combattre le brigandage au moyen d'un adversaire extérieur; et pendant toute la période examinée, les persécuteurs sont, en règle générale, d'anciens brigands. Nul n'ignore, en effet, que sous l'occupation turque, les *armatoli* provenaient des milieux mêmes des "cleftes" (bandits);¹² cette pratique demeure en vigueur dans le royaume de Grèce: le chef de patrouille d'aujourd'hui est le brigand d'hier et vice-versa. Ainsi donc, l'exercice du brigandage implique la possibilité d'une réintégration dans la hiérarchie officielle de l'Etat. Le "raï-bouourdi" (soumission) ou l'amnistie s'accompagnent généralement du "mou-raselé" (nomination au titre d'*armatoli*) ou de l'intégration des brigands concernés dans des patrouilles.
- b) par le biais de la relation clientèle/protecteur: compte tenu qu'aux divers échelons de la hiérarchie sociale, les antagonismes sont nombreux et variés, les occasions sont d'autant plus fréquentes pour les brigands d'intervenir en tant que mercenaires privés et non officiels. L'on sait, par exemple, que les Vénitiens stipendiaient des brigands pour miner le pouvoir du sultan;¹³ qu'il était fréquent que des pachas favorisent des brigands dont l'action était délimitée au territoire d'un de leurs adversaires; et que pour faire passer un village libre au statut de domaine agricole (*tsifliki*), on recourait volontiers aux "bons services" de brigands.¹⁴ Ce phénomène perdure bien au-delà de l'occupation turque: au temps de Capodistria, ses partisans accusent l'opposition de soudoyer des meutes de brigands à des fins politiques et tout au long du XIXe siècle, l'on n'aura de cesse de dénoncer des maires ou députés, accusés de fonder leur

12. Sp. I. Asdrachas, "Quelques aspects du banditisme social en Grèce", *Etudes Balkaniques* 4 (1972) 97-112.

13. K. D. Mertzios: "Informations au sujet de la Grèce Continentale tirées des archives de Venise" (en grec), *Epetiris Eterias Stereohelladikon Meleton* 2 (1969-70) 370, 378, 380. Naturellement les témoignages de cette sorte peuvent facilement être multipliés.

14. "Pour permettre aux Turcs de nous prendre le village, ils y plaçaient les cleftes et nous créaient des ennuis" relate Makriyannis dans une ébauche autobiographique, voir *Mémoires* (en grec), II, Athènes 1947, p. 221. Cf. aussi les paroles sentencieuses de Félix Beaujour, *op. cit.*, p. 50: "Tous ceux qui ne possèdent pas les armes sont condamnés à vivre dans l'oppression".

prestige électoral sur les activités de telles meutes. Ici encore, indépendamment de l'aspect moral, force nous est de constater que, dans la mesure où la violence s'avère être un facteur indispensable à l'exercice du pouvoir étatique, le brigandage sévit tout à fait naturellement.

Le *second* mécanisme en est un de "réserve" en quelque sorte, bien que tout aussi organique. Il s'agit de la "protestation" qui, fréquemment, acquiert l'aspect d'une révolution de type primitive. Bien entendu, le pouvoir s'efforçait de réprimer ce genre de réaction, tout en ayant conscience qu'elle fonctionnait à la manière d'une soupape de sécurité, permettant que le mécontentement des masses n'atteigne pas des dimensions incontrôlables. L'administration centrale était trop "flasque" pour pouvoir imposer complètement la volonté du pouvoir à des populations qui, ployant sous les contraintes fiscales ou autres, étaient toujours prêtes à se soulever. Le circuit fermé "cleftes/armatoli" ou "brigands/gendarmes" était sans doute de nature à provoquer des manifestations exacerbées du phénomène du brigandage (manifestations d'ailleurs bien plus souvent préjudiciables aux populations rurales qu'aux couches privilégiées), mais il avait en même temps l'avantage de canaliser le mécontentement social. Il est caractéristique, à cet égard, de constater la facilité avec laquelle le pouvoir accordait l'amnistie aux brigands — pratique qui prévaudra même pendant les années de la Révolution. Les capitaines révoltés — brigands, cleftes rebelles aux yeux du pouvoir turc — savaient que le général de l'armée turque serait trop heureux de les recueillir moyennant soumission; la "naïveté" dont ce dernier faisait preuve à leur égard paraît aujourd'hui surprenante.¹⁵ Tout bien considéré, le phénomène du brigandage était chose admise, en substance, à tous les échelons de la société;¹⁶ seuls les termes de

15. Je m'arrête à l'exemple du capitaine Saphaka (voir Loukopoulos, *op. cit.*, pp. 158-159: amnistie et nomination en 1826, pp. 186-187: le même, 1827); ici aussi les témoignages se multiplient.

16. Le témoignage le plus caractéristique que je connaisse au sujet de l'acceptation, en dernière analyse, du "vol", provient d'un poème qui fait revivre l'entourage d'Ali Pacha, écrit afin de retracer le désastre du soulèvement de Blachavas (1808) et de glorifier précisément la valeur des soldats d'Ali. A un certain moment, le poète s'adresse à Blachava: "Si tu voulais que le vol/soit au-dessus de tout soupçon/ il fallait qu'au milieu des îles/tu te montres parfois en plein jour/que là tu rançonnes/ et que de nouveau tu te caches afin de passer ta vie avec ton honneur d'autrefois"

l'acceptation différeraient. C'est ainsi que les notables l'admettaient "en silence", si l'on peut dire, car c'était là un moyen de s'approprier davantage de biens excédentaires au détriment des producteurs, tandis que les couches opprimées y voyaient en quelque sorte la seule issue possible, l'unique moyen d'échapper un jour à leur sort, le symbole —si frêle soit-il— d'un renversement possible de la hiérarchie sociale établie.

En tout état de cause, l'organisation de la société étant ce qu'elle était, l'on devait forcément recourir à l'autodéfense et à la justice individuelle arbitraire (*aftodikia*) pour protéger ses droits, sa vie même; face à l'impossibilité d'assurer un certain équilibre entre groupes opposés (entre pasteurs et paysans, par exemple), il était normal que se constituent des meutes armées, chargées de "régler" ces rapports antagonistes. Or, ces troupes armées ne pouvaient survivre sans exercer —ne fût-ce qu'à titre complémentaire— une quelconque activité de brigandage.

Transformations du phénomène au cours des XVIIIe et XIXe siècles

Au début mais surtout vers le milieu du XVIIIe s., d'importants changements viennent modifier puis transformer la structure de la société. Nous nous efforcerons donc de dégager leurs incidences sur le phénomène du brigandage.

Le premier changement réside dans la croissance du potentiel démographique des populations. Ainsi que d'aucuns l'ont observé,¹⁷ les régions montagneuses se sont trouvées mieux placées du point de vue démographique et ont bénéficié davantage de cette transformation. Mais en même temps, la croissance démographique eut pour corollaire l'importance accrue de l'agriculture par rapport à l'élevage et ceci, non seulement sur le plan de la consommation interne, mais aussi —voire surtout— du commerce extérieur. Au fur et à mesure que

(voir Ap. E. Bakalopoulos, "Nouveaux éléments au sujet des *armatoliks grecs*" (en grec), *Epistimoniki Epetiris Philosophikis Scholis Panepistimiou Thessalonikis* 9 (1965) 236). Si Blachavas gardait le code, c'est-à-dire si jamais il se cachait dans les îles (les Sporades du Nord manifestement), et si jamais il sortait ouvertement et s'il rançonnait, alors personne ne lui ferait d'objection.

17. Voir le chapitre "Evolutions démographiques", de B. P. Panagiotopoulos dans *l'Histoire de la nation grecque* (en grec), XI, Athènes (1975), pp. 152-158. Cf. aussi Adanir, *op. cit.*, pp. 95-96.

l'économie s'avérait capable d'exploiter plus de terres cultivables, les prés et bocages étaient progressivement transformés en champs.

Un second changement survient plus tardivement, mais à une échelle plus large: il s'agit de la transformation du système économique et social de la distribution du surproduit. Dès le début du XIXe s. surtout, le complexe capitaliste de l'économie commence à se substituer progressivement à ce qu'on pourrait appeler le complexe "de type féodal". Ce qui nous intéresse, en l'occurrence, c'est que l'usurpation violente du surproduit cède graduellement la place à la contrainte économique.

Cependant, l'évolution du phénomène du brigandage n'est pas directement proportionnelle aux changements susdits, en ce sens que la disparition progressive de ses causes génératrices n'entraîne pas une disparition parallèle du phénomène. Au contraire, le brigandage semble regagner de vigueur tout au long de la période transitoire, pour disparaître soudain lorsque les changements auront entraîné la transformation définitive de la structure de la société. Ce décalage s'explique du fait que les mécanismes qui régissent la corrélation entre la société et le brigandage entretiennent ce dernier, le préservent et le cultivent comme en serre. Nous allons tenter ci-dessous d'esquisser sommairement certains de ces mécanismes.

Vers les années 1750 et suivantes, l'on constate que les communautés commerçantes hellénophones de l'Europe centrale surtout sont en plein essor. Or, les données en présence nous permettent de déduire à coup sûr que ces communautés sont principalement alimentées au départ des populations montagnardes de la Thessalie, de la Macédoine et de l'Epire. En retournant les choses, on pourrait dire que, pour la première fois, on se trouve en présence d'un "exode" rural, non plus vers la ville ou la vallée voisines, mais plutôt vers d'autres types de professions: marchand-muletier ou représentant commercial à l'étranger. Il semble, en effet, que le milieu montagneux n'est pas en mesure d'absorber la croissance démographique de sa population, tandis que la structure économique de la vallée ou de la ville s'avère inapte à profiter elle-même du surplus.

Parallèlement, vers les années 1760-80, l'on observe le phénomène couramment appelé "albanokratie", c.à.d. la "terreur albanaise" qui sévit de façon presque endémique en Epire et —moins systématiquement certes— dans le Péloponnèse: il s'agit des attaques très fréquentes

perpétrées par des “Albanais” contre des bourgs, des villages de campagne, dans un contexte de brigandage. Cette activité n’a évidemment rien de bien neuf: simplement on peut supposer que le caractère constant, persévérant qu’elle acquiert en ces temps-là n’est pas sans rapport avec le fait que l’élevage s’avère peu à peu inapte à “nourrir” la population croissante des Albanais. Naturellement, cette réalité se reflète à travers les événements historiques, le soulèvement du Péloponnèse faisant office de “couverture” politique. Il n’empêche qu’il serait intéressant d’examiner si la cause réelle de ce “terrorisme albanais” ne résida pas plutôt dans le fait que les populations albanophones et musulmanes de l’Epire ne disposaient pas de l’infrastructure indispensable qui leur eût permis ce “troc” de professions, à l’instar des populations chrétiennes frontalières; et dans la mesure où, en leur qualité de musulmans, leur statut social leur conférait davantage de droits souverains, ils considérèrent peut-être le brigandage comme une méthode directe et éprouvée de combler leurs lacunes.

Pendant toute la durée du XVIIIe s., le brigandage doit avoir redoublé d’intensité,¹⁸ si l’on en croit l’incapacité dans laquelle se trouve l’administration centrale ottomane de mettre en place un système valable, susceptible de garantir le maintien de l’ordre. Les firmans (édits des autorités turques) innombrables de l’époque se limitent à la nomination de gardes locaux ou étrangers: précisément parce que les Albanais musulmans ambitionnent de s’intégrer en qualité de gardes

18. Je ne sais pas s’il existe une source ou une association de sources qui nous autoriserait à progresser, ne serait-ce que d’un pouce, dans la mesure quantitative des augmentations et diminutions du brigandage. Naturellement les sources isolées parlent continuellement d’essor; les raisons qui mènent à cela sont faciles à expliquer. Adanir, *op. cit.*, p. 101 et suivantes, suppose que le phénomène prend des proportions à partir du milieu du XVIème siècle grâce à la transformation des impôts en sommes d’argent — et parallèlement il constate, dans les registres d’imposition, une augmentation des “non-mariés” qu’il interprète à partir de la difficulté de monter un ménage. Raisonement digne d’intérêt: il présuppose cependant une analogie linéaire entre le besoin et le brigandage, ce qui est tout à fait probable. Néanmoins il est possible que quelques mécanismes intermédiaires, comme par exemple le problème de l’élevage, jouent un rôle plus essentiel. F. Braudel, “Misère et banditisme”, *Annales - Economies - Sociétés - Civilisations* 2 (avril - juin 1947) 140 et 141, voit, dans l’ensemble du bassin méditerranéen, un accroissement qu’il explique à partir d’un fossé toujours plus grand qui sépare les groupes sociaux, ce qui a multiplié de façon impressionnante la misère de certaines couches.

dans la structure sociale — ce qui n'est pas sans susciter de vives réactions parmi les populations locales; ce conflit ne tardera pas d'ailleurs à acquérir des dimensions autonomes, exceptionnellement importantes dans l'histoire de l' "armatolisme".

En dernier ressort, le phénomène s'équilibre à peu près avec l'institution d'un pouvoir local puissant: celui d'Ali Pacha. Il s'agit évidemment d'un équilibre qui s'obtient par des moyens particulièrement violents, mais cet aspect ne relève pas de notre sujet. Nous prêterons quant à nous une attention particulière à la transformation qui s'opère au temps d'Ali dans la structure de l'exploitation agricole, où l'on observe l'introduction, sur une large échelle, de l'institution du "tsifliki". Aucun indice ne permet, à notre connaissance, de formuler l'hypothèse que cet élément nouveau est préjudiciable à l'élevage; l'on sait au contraire qu'Ali Pacha —dont on connaît l'attachement à une mentalité relativement désuète pour l'époque en matière de fortune— cherche personnellement à grossir ses propres troupeaux de bétail.

Mais nous souhaiterions nous arrêter davantage au comportement de deux représentants, situés aux deux extrêmes opposées du circuit "pasteurs/brigands/gardes de pasteurs et de brigands", tels qu'ils se manifestèrent précisément à l'époque où l'hégémonie d'Ali Pacha se stabilise.

Le premier cas est celui de l'armatolos du Mont Pindos, le nommé Stournari. Comme on sait, le comportement de cette famille déviait du comportement classique adopté jusqu'alors par les armatoli, en ce sens qu'elle entretenait de bons rapports à la fois avec le pouvoir central, avec Ali Pacha et les notables de la région. Dans ce contexte, le comportement du descendant Nicolas Stournari (±1790-1826) acquiert une signification particulière. Il expliquera lui-même: "Mon père n'avait d'autres ressources que les profits hasardeux de la milice et une maigre paie. Moi-même encore très jeune, j'exploitai des métairies et moins de deux ans plus tard, je pus subvenir aussi aux besoins de mon père".¹⁹ Ces faits se situent vraisemblablement dans les années 1805-1810.

Le second cas, qui remonte à cette même époque, est celui de Katsandonis, révélant un comportement d'un autre type: membre de la tribu des Sarakatsani et donc pasteur, il devient clefte vers 1800;

19. Kasomoulis, *op. cit.*, p. 315. Voir aussi pp. 281, 284. Remarquons en tout cas que Stournari avait aussi des biens provenant de l'élevage.

quelques années plus tard (± 1805), on le retrouve auréolé d'un prestige de dirigeant, sans même qu'il fût passé par le stade de la milice armatolienne.

Si l'on admet que ces deux cas revêtent, en effet, une certaine importance et ne sont pas de simples comportements fortuits, on peut hasarder l'hypothèse que les difficultés auxquelles est confronté le système de l'élevage quant à son adaptation notamment ne sont pas sans incidences dans le circuit "brigands/persécuteurs de brigands". D'une part, l'on se trouve en présence d'un représentant de tête des armatoli qui tend à composer avec le pouvoir politique —à un niveau officiel et non en des termes de clientélisme— tout en investissant dans la production agricole.²⁰ Et de l'autre, l'on constate que la "protestation", la révolution primitive dont question plus haut, ne se voit plus forcément contrainte d'emprunter le circuit cleftes/armatoli, mais tend à acquérir des dimensions autonomes et ses agents ne sont autres que les pasteurs.

20. A partir d'un témoignage de 1806, nous apprenons qu'Iskos, Boukouvalas et Varnakiotis disposaient de biens fonciers à Ithaque. Ceux de ce dernier surtout sont caractérisés comme étant importants, et on ajoute le renseignement selon lequel il avait aussi à lui un bateau (voir Emm. G. Protopsaltis, "Traité politiques des Iles Ioniennes et Ali Pacha" (en grec), *Actes III du Congrès Pan-ionien*, Athènes, I, 1967, p. 341). Cette preuve importante doit être rapprochée de l'information selon laquelle Varnakiotis avait coopéré avec les autorités des Iles Ioniennes bien avant (voir Sp. I. Asdrachas, "Armatoli et Cleftes en Leucade" (en grec), *Epirotiki Hestia* 3 (1954) 940-941. Ajoutons que Marcos Botsaris aussi était détenteur, en 1823, d'un bateau (voir D. Oikonomou, *Archives du général Kostas Botsaris* (en grec), Athènes 1934, pp. 289-290).

Les renseignements concernant les éventuels investissements des produits du brigandage éclaireraient, j'imagine, de façon définitive, la tentative d'explication que j'entreprends; je n'ai pas pu néanmoins rassembler davantage de renseignements que le petit nombre que je mentionne. De toute manière nous connaissons aussi un cas quelque peu différent: en 1770, les "Dervenochorites", c'est-à-dire les habitants de Mégare, de Billia, de Perachora etc., entreprirent d'empêcher le passage des Albains qui retournaient dans leur patrie "chargées par les pillages du malheureux Moréas". Le butin donc changea de main et les Dervenochorites jusqu'alors non-propriétaires utilisèrent ces richesses pour acheter les étendues autour d'eux (voir Sp. I. Asdrachas, "Réalités du XVIIIème siècle grec" dans *Etapas vers la société néo-hellénique* (en grec), Athènes 1965, pp. 18 et 19-20). Ce comportement prouve des différenciations dans les comportements qui dépendent aussi de l'ordre de grandeur du produit du brigand.

Bien sûr, il n'est pas aisé de vérifier ce genre d'hypothèse, pour la simple raison que quelques années plus tard, la Révolution hellénique éclate et que dès lors, le phénomène du brigandage sera intégré, voire défini par elle.

Lors de la création de l'Etat hellénique, l'on voit s'imposer un nouveau type d'appareil d'Etat, fermement orienté vers l'exploitation agricole et les mécanismes économiques de type capitaliste, du moins sous l'égard des institutions. Cependant, le phénomène du brigandage est loin de disparaître. La raison en réside notamment dans des conjonctures spécifiques: une armée en retraite à partir de 1830, demeurée depuis lors en marge de l'édifice social et politique, et dont la seule chance d'intégration passe obligatoirement par des actes de violence.

Mais si l'on considère le phénomène à distance, l'on constatera que la conjoncture n'explique pas tout: en effet, le brigandage survivra aux guerriers en retraite, il survivra même aux troubles populaires sous le régime bavarois, demeurant, à travers tout, un phénomène endémique.

A partir de cette époque, une histoire descriptive peut se référer à un matériel très riche: la société s'organise de mieux en mieux, sa structure est continue et donc, les données sur lesquelles on puisse étayer une description (vue de l'extérieur au moins) des actes de banditisme sont assez nombreuses. La prudence est de rigueur néanmoins, car du fait de sa corrélation avec la société, le phénomène du brigandage continue de se manifester à travers les contradictions de cette dernière: les brigands prendront part à toutes les mutineries contre Othon, à toutes les tentatives de soulèvement dans les régions sous occupation turque; il est donc fréquent que leur comportement apparaisse sous des contours extérieurs différents.

Il nous paraît, par conséquent, que les propositions faites en grand nombre tout au long du XIXe siècle en vue du réfrènement du brigandage pourraient être plus révélatrices quant à la texture de ce phénomène. Un examen attentif de ces propositions permet de déduire que l'expérience acquise se résumait en quatre points principaux:

- a) surveillance plus efficace des frontières (ou encore mieux: frontières plus efficaces);
- b) restrictions imposées aux pasteurs valaques et, en certains cas fixation de leurs "quartiers" en des endroits strictement délimités;

- c) surveillance des autorités qui en assuraient la persécution, de sorte à empêcher l'oppression des populations locales par le pouvoir;
- d) recommandations (ne dépassant guère ce stade d'ailleurs) visant à mettre un terme à la protection accordée aux brigands par des personnes haut placées.²¹

Parmi ces quatre points, le premier ne nous offre aucune information substantielle: il est normal que les brigands aient tiré profit du manque de coordination entre deux pouvoirs persécuteurs dont la tâche était d'ailleurs forcément malaisée de ce fait. Par contre, le second point nous semble doublement révélateur: d'une part, il révèle que les populations affectées à l'élevage n'en menaient pas large du point de vie économique, au point qu'une partie d'entre elles se voyait contrainte, pour survivre, de recourir au brigandage — exercé au préjudice des populations rurales puis urbaines en ordre principal. D'autre part, cette "hostilité" manifestée par les représentants d'une autre organisation sociale à l'égard des pasteurs valaques²² nous permet d'entrevoir

21. Goudas, *op. cit.*, Moschonios, *op. cit.*, p. 33; A. I. R[jikakis], *Réflexions et propositions de quelques remèdes contre le brigandage, fléau national* (en grec), Athènes 1870; Anonyme, *Le brigandage en Epire*, p. 66; Koliopoulos, *Brigands*; cf. aussi les Lois CLXXII (de 1867) et CCCLXXII, chap. 3 (de 1871) dans lesquelles, même si la colonisation des pasteurs valaques n'est pas osée, néanmoins l'administration reçoit la permission de les déplacer au moindre soupçon. Un ensemble de documents provenant des *Archives Municipales* de Nauplie (année 1868, art. du dossier Z 19; il m'a été communiqué par Triantaphyllos Sklavenitis) et relatif aux circulaires et aux réactions positives que provoque la loi CLXXII, constitue une indication sur le fait que ces conceptions trouvèrent des racines et un écho dans l'appareil administratif.

22. Le développement de l'agriculture (mais aussi de l'industrie) constitue une des demandes constantes. Déjà à partir de 1823, Fr. Thiersch signalait la trop grande liberté des troupeaux et ses conséquences négatives sur l'agriculture (*De l'Etat actuel de la Grèce* (traduction grecque) II, Athènes 1972, pp. 44-45); une telle constatation ne présentait pas, par ailleurs, une grande originalité (voir Koliopoulos, *op. cit.*). Il vaut la peine de prêter attention à la façon dont l'hostilité arriva à créer une conception latente selon laquelle les pasteurs valaques sont d'une grécité douteuse — et cela à une époque d'essor national particulièrement prononcé. Il serait difficile qu'une position aussi extrême s'exprime de façon explicite; il semble que l'ait osée Const. Levidis en 1858, mais aussi la riposte arriva à son tour comme la foudre (voir la lettre d'un *Brigand Grec*, provenant de Paris, publiée dans le journal *Athènes* le 24 novembre 1858).

Plus modérément Emile Burnouf tenta, en un schéma explicatif, de montrer

en filigrane une opposition fondamentale face à une forme d'organisation économique qui entrave l'expansion de l'agriculture et donc le développement économique du pays.

Les deux derniers points ont trait à l'organisation économique et la perception du surproduit. Nous constatons en fait qu'une partie de ce surproduit est encore usurpée par voie de brigandage et qu'en dépit de l'existence d'une nouvelle suprastructure politique, la structure archaïque de la société se maintient: le représentant du pouvoir politique, qu'il soit désigné par le pouvoir central ou directement élu par le peuple, doit encore recourir à la violence armée pour pouvoir exercer ses droits souverains, voire même pour l'emporter sur son adversaire personnel: il est donc naturel qu'il soit tenté d'accorder sa protection politique à des meutes de brigands. D'ailleurs n'oublions pas que bien avant dans le XIXe s., l'appropriation du surproduit se réalisait encore par le biais de contraintes non point économiques, mais institutionnelles — la contrainte du titre notamment.

Au début du XXe s., les réalités sociales se sont transformées, tendant à s'équilibrer sur d'autres bases. L'agriculture prévaut définitivement, l'élevage se pratique de plus en plus dans le cadre d'exploitations sédentaires tandis que les populations transhumantes sont reléguées en marge de la société. Le complexe capitaliste l'emporte et donne désormais le ton à l'économie. Bien sûr, quelques meutes de brigands continueront de sévir pendant un certain temps, mais il ne s'agit plus guère désormais que de cas sporadiques, traduisant une inadaptation aux réalités nouvelles. Les mécanismes qui le reliaient à la société ayant disparu, le phénomène du brigandage disparaîtra, lui aussi, définitivement vers les années '30.

que les pasteurs valaches n'étaient assurément pas des Grecs (ni non plus des Slaves, des Bulgares, des Roumains, des Albanais), seulement une tribu autonome qui habitait néanmoins dans les montagnes grecques depuis l'époque d'Alexandre le Grand, au moins ("Le brigandage en Grèce", *Revue des deux Mondes* 87 (15 juillet 1870) 996-997): il ménageait ainsi la chèvre et le chou. Il est bon de comparer ces points de vue avec celui de Jarvis qui a été signalé dans la conclusion de la première annotation.

ARISTOTELIS C. STAVROPOULOS

LA NOSOLOGIE
DANS L'ESPACE HELLÉNIQUE
DU 17^e AU 19^e SIÈCLE
ET SES INCIDENCES DÉMOGRAPHIQUES
ET ÉCONOMIQUES

Esquisse des mécanismes déterminants et des problèmes soulevés par la recherche afférente

L'objet de cette étude s'impose d'emblée à l'entendement commun: il est naturel, en effet, que des maladies, des épidémies donnant lieu à une forte mortalité influencent la situation démographique d'une région, de même que sa production, son activité commerciale, son économie.

Notre but est de cerner les problèmes posés par la recherche sur la nosologie dans l'espace hellénique, à l'époque de l'édification de la société néo-hellénique, et d'esquisser les mécanismes déterminants à travers lesquels ce paramètre historique essentiel a influencé les conditions de formation de cette société avant qu'elle n'acquière les limites définies d'une dimension étatique.

D'un point de vue général, l'on pourrait considérer que cette société néo-hellénique ne s'inscrit pas dans des limites clairement définies: elle était morcelée, éparpillée dans un espace étendu que nous qualifions d' "espace hellénique", soumise à des conditions de pouvoir différentes, constantes ou alternantes, écartelée entre la domination turque et vénitienne. En outre, les influences réciproques du milieu environnant et des autres groupes ethniques en présence jouèrent, elles aussi, un rôle notoire quant à l'incidence décisive du paramètre nosologique dont nous traitons.

C'est dans le cadre de cette appréhension générale qu'il convient d'inscrire la recherche sur la nosologie dans l'espace hellénique et d'élaborer la problématique des influences qu'elle exerce, tant sur la composition et le développement démographiques que sur l'évolution

et la substance même des données générales et économiques de cet espace.

En même temps, il nous faut établir d'emblée l'existence d'une influence exercée en sens inverse par les facteurs examinés sur la nosologie même, de sorte qu'en fait, la recherche sur le problème du rapport nosologie - démographie - économie, rapport de réciprocity et d'influences, doit emprunter à la logique du cercle vicieux.

La recherche dans ce domaine se heurte à des problèmes de méthodologie quant à la nature des sources existantes et à leur utilisation. Dans leur ensemble, les sources afférentes n'ont pas fait l'objet d'un regroupement complet, outre quelques sources d'archives dépouillées, il en est nombre d'autres qui n'ont encore fait l'objet d'aucune recherche, sans compter les multiples récits de voyageurs de l'époque. La méthodologie de recherche et d'interprétation ne saurait donc être au point.

Nous nous voyons donc contraint de nous borner, pour l'instant et dans le cadre de cette étude, à des considérations de principe, tout en tâchant d'esquisser les mécanismes à travers lesquels la nosologie exerce une influence sur la démographie et l'économie.

Dans la suite de notre développement, nous poserons tout d'abord quelques données générales concernant la nosologie dans l'espace hellénique au cours de la période examinée. Ceci nous paraît indispensable, en effet, pour qui veut cerner les mécanismes qui régissent l'influence mutuelle exercée par la nosologie sur la situation démographique et économique de l'espace en question, et vice-versa. Les données que nous présenterons, à titre d'indication ou de preuve, sont forcément incomplètes, mais aussi caractéristiques que possible. Par ailleurs, nous ne prétendons pas les insérer dans une chronologie précise, sauf en cas d'évolutions ou de différenciations notoires d'une période à l'autre.

Une première approche du sujet nous incite à établir une distinction entre :

- a) d'une part, les maladies qui ressortent à la pathologie générale: les données dont nous disposons dans ce domaine sont très lacunaires et ces quelques informations afférentes (régistres des décès, p.ex.) ne sont pas suffisamment complets ni fiables eu égard aux exigences actuelles des estimations médicales et statistiques.
- b) de l'autre, les maladies qui relèvent de la nosologie particulière, à caractère épidémique ou endémique: dans ce domaine, nous dis-

posons non seulement d'indications, mais aussi de quelques données probantes au départ desquelles nous pouvons effectivement exercer les influences.

L'épidémie qui a eu les incidences les plus marquées sur les populations et leur économie fut sans nul doute la peste. La variole vient en second ordre. Quant aux maladies endémiques, le paludisme fut le plus lourd de conséquences dans certaines régions, encore qu'à la lecture des témoignages, l'on soit tenté de lui conférer des dimensions nationales.

Certaines précisions s'avèrent nécessaires. Il faut distinguer deux types de peste: la peste bubonique, affectant les glandes, et la peste pulmonaire. Faute de données, on ne peut évaluer la proportion dans laquelle sévissent l'une et l'autre forme; l'on considère généralement que la peste bubonique fut plus répandue, bien qu'il semble que les deux maladies aient coexisté lors de chaque épidémie.

La forme la plus contagieuse et la plus mortelle était certes la peste pulmonaire, car elle se transmettait par simple respiration et toutes les mesures de précautions —d'ailleurs sommaires— s'avéraient vaines.

L'immunisation contre la peste pourrait s'insérer dans le cadre de notre recherche, surtout dans les régions où elle accusait un caractère endémique. Cet aspect du phénomène ne pourrait être examiné aujourd'hui qu'à la lumière de quelques éléments que nous révèlent certains observateurs de l'époque. La question a été posée en des termes assez concrets par des médecins qui s'adonnèrent à la recherche sur les épidémies dans notre pays, vers la fin du XVIIIe - début du XIXe siècle,¹

1. Dans le domaine de la recherche sur la peste par des médecins qui sont venus dans l'espace hellénique, le problème de l'immunisation prend le caractère d'observations sur l'intensité de la nosologie et de la mortalité dues à la maladie, sur des personnes qui avaient été atteintes auparavant. Ils se sont longtemps attardés sur ce sujet-là, le médecin militaire britannique Tully, à Malte en 1813 et aux Iles Ioniennes en 1815-6 (Voir son livre, *The history of the plague as it has lately appeared in the island of Malta, Gozo, Corfu, Cephalonia etc.*, London 1821, pp. 235-237), ainsi que le médecin Italien Valli, lors de la peste de Constantinople en 1802 (Voir F. Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, 2me Ed., Paris 1823, VI, pp. 337-8). Précisément au sujet de cette peste de Constantinople, Valli a écrit un livre qui a été publié en 1805 (Voir Clon Stephanos, *La Grèce au point de vue naturel, ethnologique, anthropologique, démographique, et médical*. Extrait du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, G. Masson Ed., 1884, p. 505).

dans un effort de mettre au point la technique de vaccination — effort qui a d'ailleurs coûté la vie à plusieurs d'entre eux.²

Les mesures préventives —lorsqu'elles étaient appliquées— s'avéraient plus efficaces dans les cas de peste bubonique, puisque la contagion était limitée au contact corporel ou d'objets infectés.

Les mouvements commerciaux, maritimes et terrestres, et les convois militaires à l'intérieur de l'Empire ottoman étaient les plus grands colporteurs d'épidémies. C'est ainsi, par ex., que les grands ports en étaient souvent les foyers initiaux, d'où le mal se répandait à travers le pays. Un autre facteur de contagion résidait par ailleurs dans les migrations internes de travailleurs agricoles, fréquentes p.ex. entre l'Eptanèse et les côtes orientales du Péloponnèse (département d'Illia).³

L'on constate que lors des toutes grandes épidémies, les ports et les centres commerciaux constituent autant de foyers de contagion; c'est d'ailleurs sur la base de cette constatation que l'Europe commence, au XVIIe s., à organiser sa défense contre la peste — effort qui culminera au XVIIIe s., mais auquel l'Etat ottoman ne parviendra pas, hélas, à participer.

Cependant, même vers la fin du XVIIIe s., la crainte du danger de la peste continue de sévir, en dépit des mesures préventives. A preuve, le témoignage de Saint-Sauveur qui écrit: "Il n'est pas concevable qu'à une distance de 400-500 lieues, par delà les mers, l'Italie et les côtes françaises frappées par un même fléau dont le germe est enfoui dans quelque colis de marchandises!"...

Dans l'espace hellénique, des mesures sont prises sporadiquement et à une échelle strictement locale, sur la base des communautés grecques en territoire sous occupation turque. Ces mesures sont parfois adoptées par l'administration turque dans des régions où les populations grecques prévalent.

Au vu des données dont nous disposons, la fréquence et l'intensité des épidémies sont nettement différenciées, selon qu'il s'agit de régions sous occupation turque ou vénitienne en raison précisément des mesures adoptées dans ces dernières.

2. Le docteur White, après avoir fait des observations dans l'espace hellénique, il a essayé, en Egypte, de s' inoculer lui-même, ce qui provoqua sa mort. (Voir F. Collins, *Voyages to Portugal... Asia Minor... Egypt, from 1799 to 1801*, London 1809, pp. 77, 105).

3. Voir C. Stephanos, *op. cit.*, p. 505.

Au fil du temps et d'un bout à l'autre de l'espace hellénique, le fléau de la peste est affronté suivant des modes différents: ce n'est que vers la fin du XVIIIe - début du XIXe s. que la nécessité de prendre des mesures s'impose réellement aux consciences.

C'est ainsi par exemple que le témoignage suivant, paru dans *Elliniko Tilègrapho* du 6 Septembre 1814, atteste de la prise de conscience du rôle que jouent les grands ports, notamment lors de l'épidémie généralisée qui a affecté nos régions de 1812 à 1815: "L'évolution de la peste est presque stationnaire, mais à peine le fléau semble-t-il régresser qu'il reprend rigueur à Thessalonique, Smyrne, Chios, les îles de l'Archipel...".⁴

La remarque du Dr. Ségur-Dupeyron, secrétaire du Conseil d'Hygiène Supérieur de France (1845), concernant le rôle des routes commerciales quant à la contagion, est révélatrice: il fait observer, en effet, dans une communication à l'Académie des Sciences, que "lorsque les guerres ou autres causes viennent à interrompre le trafic commercial entre Venise ou Gênes et l'Orient, on ne signale pas en Italie la moindre épidémie de peste".⁵ Cette opinion du médecin français ne réunit pas tous les suffrages à l'époque. Son confrère italien, le Dr. Rossi, p.ex., nie à la fois le rôle du commerce en tant que colporteur et le rôle préventif des lazarets.⁶

Pour dégager les mécanismes d'influence qui font l'objet de notre étude, il convient de situer auparavant les mesures prises en réaction contre ce fléau. Les mécanismes de réaction sont de deux ordres:

- 1) mécanismes internes, directs ou indirects;
- 2) mécanismes externes, indirects et étroitement liés au trafic commercial avec l'Europe et à la prévention de la contagion par cette voie.

Les *mécanismes internes* sont caractérisés par une absence de toute mesure, tant de la part du pouvoir étatique que des populations ottomanes. Cette attitude est dictée par la conception religieuse du destin,

4. André-Grasset Saint Sauveur, *Voyage historique, littéraire et pittoresque...* Paris, An VIII, 2, p. 83.

5. *Rapport à l'Académie Royale de Médecine sur la peste et les quarantaines...* par Dr. Prus, A Paris 1846, p. 593.

6. Prus, *op. cit.*, pp. 634-638.

de la fatalité — conception qui ne sera mise en doute que vers la fin du XVIIIe siècle, pour aboutir enfin à la prise de mesures substantielles vers les années '40. Les mécanismes de réaction dont nous faisons état ci-dessous sont nettement influencés par cette attitude: en effet, en cas d'épidémie, les populations grecques prenaient la fuite, s'éloignant du foyer d'infection, qu'il se fut agi de grands centres urbains ou portuaires ou de bourgs compagnards. Par ailleurs, on isolait tant que possible le foyer maudit, interrompant toute forme de communication à l'intérieur même de la ville et entre celle-ci et l'arrière-pays, entre le port et les autres ports. C'étaient là des modes de réaction directs, mis en oeuvre par les populations grecques et les communautés étrangères, relevant de la simple logique humaine, tout en étant dictés en substance par l'attitude des autorités communales et religieuses grecques et des autorités consulaires étrangères. Certaines données attestent d'ailleurs que même les populations musulmanes où prévalait la communauté grecque recouraient aux mêmes mécanismes de réaction.

Les *mécanismes internes indirects* mis en oeuvre sont différents suivant le pouvoir en place, le lieu et l'époque examinés. Les mesures de réaction et de prévention concernent notamment le fonctionnement des lazarets, la mise sur pied de services d'hygiène et autres précautions dans les rapports et le commerce avec les régions infectées. De telles mesures étaient adoptées dans toutes les régions sous occupation vénitienne, comme dans l'Eptanèse par la suite, jusqu'à la fin du XVIIIe s., en Crète jusqu'à la moitié du XVIIe s. et dans le Péloponnèse et les îles de l'Archipel vers la fin du XVIIe - début du XVIIIe s.

A première vue, il semble que ces mesures appliquées dans les régions grecques sous occupation vénitienne aient été d'une efficacité plus grande que celles auxquelles recouraient les autorités turques. Nous ne saurions cependant déduire des conclusions définitives à cet égard avant d'avoir achevé notre recherche. De même que nous ne pouvons définir dans quelle mesure les populations grecques, jadis sous occupation vénitienne, conservent les mécanismes institués dans ce domaine lorsqu'elles passent sous la domination turque. Il est un fait, en tout cas, que l'administration turque supprimera tous les lazarets existants et que les populations recourent à nouveau aux méthodes directes (fuite et isolement) mentionnées ci-dessus.

Au cours du XVIIIe s., la conception européenne de la lutte contre les épidémies de peste incite à la prise de mesures plus drastiques dans

les régions sous occupation turque: mesures d'hygiène (désinfection) et limitation des rapports, à l'initiative des communautés grecques et arméniennes. L'on relève, p.ex., des mesures préventives dans les îles de la Mer Egée, à Athènes et ailleurs, la création d'hôpitaux pour pestiférés (grecs et étrangers) à Chios, à Thessalonique et surtout à Constantinople et à Smyrne. Mais ce sont là les seules manifestations d'une réaction substantielle dans l'espace sous domination turque: en fait, les autorités ottomanes persistent dans leur indifférence, se bornant simplement à ne pas entraver les initiatives des communautés.

Ce n'est que sous la domination d'Ali Pacha —d'ailleurs singulière sous tous égards— que le pouvoir turc prendra, pour la première fois, une part active aux mécanismes de défense dans l'espace hellénique, plus précisément en Epire.

La participation et l'influence des communautés étrangères et de leurs autorités consulaires ne fut pas sans incidences quant à la différenciation des mécanismes mis en oeuvre, sans omettre la contribution souvent déterminante de médecins, grecs et étrangers, surtout vers la fin du XVIIIe - début XIXe s.

Les *mécanismes externes* concernent les positions adoptées par les Européens dans leur effort de limiter les dangers de contagion extérieurs.

Ayant été confrontés à des épidémies de peste aussi fréquentes que mortelles tout au long du XVIIe s.,⁷ les Européens avaient généralisé la pratique du lazaret, qui joua d'ailleurs un rôle prépondérant quant à la limitation substantielle des épidémies au XVIIIe s. Venise était très avancée dans ce domaine. Seule l'Angleterre refuse de construire des lazarets sur son territoire, préférant faire usage de ceux de la Méditerranée, ce qui n'est pas sans influencer —comme on le verra— son activité commerciale en Orient.

La participation des autorités consulaires en territoire grec au fonctionnement de ces mécanismes fut certes considérable, sur le plan notamment de l'information qu'elles faisaient circuler et du fait aussi que les bateaux à pavillon étranger devaient obligatoirement se procurer auprès d'elles des certificats d'hygiène. La pratique de ces certificats

7. L'étude actuelle la plus importante au sujet de la peste, en Europe, est celle de Jean-Noël Biraben, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2, Monton et Co et Ecole des hautes études en Sciences Sociales, Paris 1976.

ne se sera appliquée aux bateaux grecs dans l'espace hellénique que vers le début du XIXe s.⁸

Dès la fin du XVIIIe s., l'on voit apparaître dans l'espace hellénique et environnant les premiers médecins étrangers qui se voueront à la recherche scientifique du phénomène et laisseront d'ailleurs des écrits afférents.

Pour compléter cette présentation rapide de la nosologie dans l'espace hellénique pendant la période examinée, nous devons ajouter que l'environnement, la structure urbaine et les conditions de vie des populations, en combinaison avec les facteurs et conditions d'hygiène, ont certes eu leur rôle à jouer dans l'apparition et l'extension des épidémies et autres maladies.⁹

Par ailleurs, ces maladies à leur tour, influencent le niveau d'hygiène des populations et constituent un facteur primordial du degré d'expansion et de mortalité des épidémies et de la peste en particulier.

L'analyse et l'élaboration des considérations globales ci-dessus font l'objet d'une étude plus approfondie sur la nosologie dans l'espace hellénique — étude qui se trouve actuellement au stade de la recherche.

Mécanismes d'influence de la nosologie sur la démographie

Les facteurs prépondérants d'influence sur la composition démographique des populations furent les épidémies et maladies endémiques, qui agissaient suivant des mécanismes divers:

- 1) La mortalité des épidémies et maladies endémiques exerçait une influence directe sur le taux de la population. En outre, les épidémies de variole donnaient lieu à des déséquilibres notoires de la natalité.
- 2) Les modifications dans les groupes d'âge, en particulier au niveau

8. A. C. Stavropoulos, *Πιστοποιητικά υγείας ελληνικών πλοίων για τη διακίνηση τους στον ελληνικό χώρο, στις αρχές του 19ου αιώνα*. Présentation de matériel provenant des archives de la Société Historique et Ethnologique Hellénique. Etude inédite.

9. A. C. Stavropoulos, "A sketch of the health conditions and diseases in the Hellenic area, after the fall of the Byzantine Empire, until the Greek revolution". Communication in the XXVIIIth International Congress on the history of medicine. Paris, August 29th - Sept. 3rd, 1982. Publié au *Histoire des Sciences Médicales XVII*/No Spécial 1, 163-167.

- des générations procréatrices, bouleversaient l'évolution et la composition démographiques.
- 3) Les mouvements de population suscités par les épidémies (fuite) mais aussi par les maladies endémiques qui affectaient d'ordinaire plus particulièrement telle ou telle autre région, entraînaient des modifications profondes dans la composition démographique à l'échelle régionale.
 - 4) La réduction des perspectives de survie, dans les centres urbains surtout où les conditions d'hygiène déterminaient une plus grande expansion des maladies contagieuses.

Les conditions d'hygiène défectueuses qui sévissaient dans les centres urbains en faisaient, en effet, un terrain fertile pour l'apparition et la propagation des épidémies; la mortalité y était d'ailleurs beaucoup plus forte.

Tous ces mécanismes exerçaient une influence directe ou indirecte sur toutes les composantes de l'activité économique.

Pour pouvoir suivre les fluctuations démographiques de l'espace hellénique et cerner les facteurs qui les engendrèrent ou, tout au moins, les influencèrent, il faut tenter d'évaluer — outre les guerres, les séismes, les famines— les facteurs nosologiques auxquels nous nous sommes référés et essayer d'appréhender l'ampleur de leurs incidences ainsi que les influences réciproques de tous ces paramètres entre eux.

Hormis la recherche qui a été faite sur les épidémies de peste dans certains départements, au départ de données d'ailleurs lacunaires, il n'existe pas, à ce jour, d'étude d'ensemble sur les différents paramètres de la nosologie, couvrant globalement l'espace hellénique à travers le temps.¹⁰ Et il est d'autant plus difficile de procéder à une évaluation

10. Il faut noter ici que le seul effort important de classification dans l'espace et dans le temps des épidémies de peste dans l'espace hellénique a été effectué par Clon Stephanos (*op. cit.*, pp. 506-511). Nous remarquons que Biraben malgré le fait que l'étude de Stephanos a été publiée dans l'*Encyclopédie des Sciences Médicales*, ne le cite pas dans sa longue bibliographie. Même Kouzis, qui utilise les données de Stephanos dans la *Grande Encyclopédie Hellénique*, ne fait pas mention de sa source.

Parmi les études les plus récentes, nous remarquons celles de Th. Detorakis sur la Crète et le Péloponnèse. Voir “‘Η πανώλης εν Κρήτη. Συμβολή εις την ιστορίαν των επιδημιών της νήσου”, *Epetiris Philosophicis Scholis Athinon KA* (Athènes 1970-1971) 118-136, et “‘Ενθυμητικά και ιστορικά μαρτυρία περι επιδημιών πανώλους εις Πελοπόννησον”, *Peloponniasiaka III* (Athènes 1976-8) 15-21.

correcte des problèmes qui ressortent tant à la nosologie elle-même qu'à ses incidences sur les conditions de vie qui font l'objet de cette esquisse.

La répartition chronologique des épidémies de peste dans l'espace hellénique, telle que perçue dans les tableaux de Biraben (1979) et de Dols (1979),¹¹ semble ne couvrir que partiellement cette question, du fait précisément du manque de sources adéquates et du faible intérêt prêté à notre espace.

En ce qui concerne donc l'extension et l'intensité des épidémies et leur degré de mortalité, nous ne pouvons présenter pour l'instant des tableaux complets de leur évolution dans l'espace et dans le temps, car notre effort de recherche des sources (archives grecques et étrangères, récits de voyageurs, témoignages grecs de chaque époque) n'est pas encore achevé.

A l'examen des données dont nous disposons pour l'heure, nous constatons en un premier temps que, dans plusieurs cas, les informations fournies par nos sources couvrent indistinctement les dimensions du lieu et de la durée. Il est fréquent que les chiffres et taux de mortalité révélés par telle ou telle autre source soient contradictoires.

Ainsi, au problème de la répartition des épidémies de peste dans l'espace et le temps vient s'ajouter celui de la vérification des taux de mortalité — dans la mesure du possible tout au moins, puisqu'aussi bien une telle recherche implique notamment que l'on puisse clarifier la question de la composition démographique à travers les temps, question qui n'en finit pas de poser des problèmes aux chercheurs.

Pour ce qui est de la durée des épidémies, facteur important pour des évaluations ultérieures, nous présumons qu'en compulsant toutes les informations fournies par nos sources (en particulier les archives consulaires), nous pourrions parvenir à établir des limites concrètes quant à l'extension et l'intensité des épidémies; compte tenu du caractère relativement vague des données afférentes, nous devons nous baser sur des évaluations indirectes des références que contiennent les sources à ce propos. Le rapport entre la durée de l'épidémie et le pourcentage des décès enregistrés nous aidera sans nul doute dans nos évaluations.

11. M. W. Dols, "The second plague pandemic and its recurrences in the Middle East (1347-1894), *J. Economic, Social History of the Orient* XXII/II (1979) 162-189.

Par ailleurs, pour l'examen de tous les paramètres susdits des épidémies de peste, nous pensons qu'il serait très utile d'établir une comparaison entre les données dont nous disposons pour la Grèce et celles qui concernent les épidémies dans les pays voisins.

L'on conçoit sans peine qu'une élaboration statistique est impossible, étant donné le manque de données satisfaisantes et les fluctuations et contradictions que présentent les chiffres et pourcentages selon les sources consultées. A titre d'exemple, en ce qui concerne le taux de mortalité enregistré lors de la grande épidémie de Smyrne (1812-1815), les pourcentages révélés par les différentes sources varient entre 25 et 50%. . . Et l'événement ne remonte qu'au XIXe siècle!

D'autre part, au sujet de cette même épidémie, l'ambassadeur de France à Constantinople, Andreossy, a laissé des statistiques presque conformes aux exigences actuelles, concernant l'extension du fléau qui attaqua la ville en 1812.

Ces données statistiques, que nous reproduisons ci-dessous telles quelles, établissent un rapport entre la population de la ville, le nombre des pestiférés et le nombre des décès; l'on peut donc évaluer avec justesse les pourcentages de ces paramètres (population turque exceptée).

Tableau de la mortalité durant la peste de 1812

Nations	Nombre des individus		
	Existans	Attaqués	Morts
Arméniens catholiques	40,000	1,200	250
Arméniens schismatiques	60,000	2,000	1,200
Juifs	20,000	2,000	1,800
Grecs	80,000	11,500	6,200
Turcs (2.000 morts par jour*)	»	»	140,000
Ajoutant pour le reste du tems	»	»	10,000
Européens	»	122	84
Total vraisemblable			159,334

* Pendant soixante-dix jours.

Ainsi que le précise Andreossy lui-même, ces statistiques ont été établies "sur la base de renseignements recueillis auprès des hôpitaux et des chefs des différentes communautés ethniques, ainsi que des registres des hôpitaux de Galata et de Peran qui sont supervisés par l'am-

bassade de France. En ce qui concerne la mortalité parmi les populations turques, nous pouvons l'évaluer sans trop nous éloigner de la réalité grâce à la coutume qu'ils avaient de porter leurs morts à la mosquée avant l'enterrement. . .¹²

Pour certaines épidémies antérieures, le nombre des décès encourus a pu être évalué sur la base des passages enregistrés aux portes de Constantinople (les cimetières se trouvant hors les murs); c'est ainsi que le missionnaire français Tarillon estime à 200-300 000 les victimes de la peste qui ravagea la ville en 1712.¹³

L'analyse du tableau d'Andreossy, étayée par son évaluation de la population de Constantinople à 630 000 personnes —ce qui porte à quelque 430 000 âmes le total de la population turque— nous permet de déduire les pourcentages suivants quant à la mortalité enregistrée par nationalité: Turcs 34,8%, Hébreux 9%, Grecs 7,7%, Arméniens 1,3%. Pour ces derniers cependant, la proportion signalée nous paraît inexplicablement faible et peu vraisemblable.

Suivant ces mêmes statistiques de l'ambassadeur de France, la mortalité globale s'élèverait à 25,4% de la population. Le taux réel de mortalité de l'épidémie, c.à.d. la proportion entre les personnes atteintes et les victimes, s'articule comme suit par nationalité: les Hébreux enregistrent 90% de décès sur l'ensemble de leurs pestiférés, les Européens 69%, les Arméniens orthodoxes 60%, les Grecs 54% et les Arméniens catholiques 21%. Quant aux Turcs, le nombre des pestiférés n'est pas connu puisqu'il n'y avait aucune infrastructure hospitalière, attendu l'absence totale d'intérêt de la part de l'administration ottomane, conforme à la conception mahométane du fléau, de la malédiction; il est donc impossible d'évaluer la mortalité réelle de l'épidémie. Le chiffre avancé de 2000 morts par jour pendant 70 jours est toutefois révélateur de l'ampleur du fléau.

Au stade actuel, il n'est pas possible d'élaborer davantage les données reprises au tableau d'Andreossy.

En ce qui concerne les épidémies de variole et leurs incidences sur le taux de natalité et l'évolution démographique, nous disposons de

12. Andreossy *Le Compte, Constantinople et le Bosphore de Thrace, pendant les années 1812, 1813 et 1814*. . . Paris 1828, pp. 180-181.

13. Pour Tarillon, voir Tsourkas, "Τὸ ὀδοιπορικὸ ἐνὸς Ἰησοῦιτη εἰς τὴν Ἑλλάδα, 1712-1714", *Makedonika* 8 (1968) 365-398.

données qui, indirectement, peuvent donner lieu à des évaluations statistiques.

A titre d'exemple, citons les informations fournies par le consul français à Thessalonique, D'Évant, qui rapporte qu'en 1757, "une épidémie de variole a causé la mort de 3500 à 4000 enfants";¹⁴ et celles du chroniqueur Bénizélos, selon lequel en 1778, "700 enfants sont morts à Athènes en l'espace de 7 mois".¹⁵

En déterminant la population globale de chaque ville sur la base des données existantes, nous pouvons évaluer la population correspondant à la tranche d'âge généralement la plus vulnérable (0 à 18 ans), sans tenir compte des cas qui se sont vraisemblablement présentés dans des tranches d'âge supérieures — et déduire ensuite le taux général et particulier de mortalité de l'épidémie,¹⁶ comme aussi le degré dans lequel cette maladie s'avère mortelle.¹⁷

Dans les régions où le vaccin contre la variole était pratiqué, tel que diffusé en Europe au début du XVIIIe siècle par les médecins grecs Timonis et Pylarinos, grâce à l'aide précieuse de Lady Montaguë, il semble que la variole était relativement moins répandue et certainement moins mortelle.

Notons par ailleurs que la méthode de vaccination de Jenner (1796) n'a pas tardé à être appliquée également dans l'espace hellénique: on en signale la pratique à Constantinople en 1800, à Athènes en 1802,¹⁸ dans les îles Ioniennes en 1805.¹⁹

Pour ce qui est du paludisme, les références sont nombreuses dans les sources et couvrent toute la période examinée et l'ensemble de

14. N. Svoronos, *Le commerce de Salonique au XVIIIe siècle*, Paris 1956, p. 136.

15. D. Kambouroglou, *Μνημεία τῆς ἱστορίας τῶν Ἀθηναίων*, 2e édit., Athènes 1891, A, p. 108.

16. Indice de mortalité: C'est le quotient de nombre des morts, sur la population où sont enregistrées les morts, multiplié par 100.000.

17. Mortalité de la maladie: C'est le quotient du nombre des morts dûes à la maladie, sur le nombre de personnes atteintes.

18. Voir C. Stephanos, *op. cit.*, p. 514. Le fils du Lord Elgin a été vacciné contre la variole en 1800, à Constantinople. Scott, son médecin qui l'accompagnait à Athènes en 1802, y a introduit le vaccin contre la variole. Voir aussi Nisbet Hamilton Grant., *The letters of Mary Nisbet of Dirleton Countess of Elgin*, London 1926, pp. 109, 144, 199.

19. Par le docteur Gagadis. Voir S. Ardavanis, *Ἑπτανήσιοι ἰατροί, διακριθέντες εἰς τὴν πολιτικὴν καὶ τὰ γράμματα*, Corfu 1938, p. 20.

l'espace hellénique. Les précisions quant aux différents types de fièvre paludienne et le degré de contagion et de mortalité de cette maladie qui, souvent, décimait des régions entières, sont révélatrices de sa gravité. Les récits des voyageurs —dont certains furent d'ailleurs atteints par la maladie— attestent que le paludisme était répandu sur l'ensemble du territoire.

L'on ne dispose pas de chiffres quant au nombre des victimes. Certaines sources font cependant état d'épidémies de "fièvre maligne", particulièrement mortelle, dans des régions éparses comme la Messinie et le Péloponnèse, Arta, Thessalonique, Chypre, l'Asie Mineure etc.

Une évaluation concrète de la mortalité du paludisme est impossible, non seulement en raison du manque de données, mais aussi parce que la plupart des manifestations endémiques du paludisme viennent se greffer sur des épidémies de peste, augmentant encore le nombre de leurs victimes. En outre, cette maladie se prête particulièrement au développement et à la propagation d'autres maladies qui, l'une dans l'autre, réduisent considérablement les chances de survie des populations atteintes.

Sans doute est-il intéressant de noter que le paludisme est une maladie qui est relativement liée à la production spécifique à certaines régions, telles que les cultures de riz et les salins. Une preuve en est, par exemple, l'augmentation des cas de paludisme relevés en Messinie, pendant la seconde moitié du XVIIIe s., alors que la culture du riz y est en plein essor,²⁰ comme aussi les fièvres particulièrement répandues le long des côtes méridionales de Chypre, véritables épidémies dues —selon le médecin français Granger (1735)— au nombre élevé de marais et salins dans cette région.²¹

Les mouvements de population, l'abandon de certaines contrées et agglomérations ou encore le refus des populations de s'installer dans des régions insalubres sont autant de phénomènes qui exigent une recherche approfondie, pour laquelle le paludisme même et ses problèmes constituent, à notre sens, le meilleur guide.

Les sources consultées signalent des cas d'abandon de contrées,

20. B. Kremmydas, *Tò εμπόριο τῆς Πελοποννήσου στὸν 18ο αἰώνα (1715-1792)*, Athènes 1972, p. 15, n. 1.

21. D. Iliadou, "Ἀνέκδοτες περιγραφές τῆς Κύπρου, τῶν ἐτῶν 1735 καὶ 1817", *Epetiris* VI (1972-3), Centre d'Etudes Scientifiques, Nicosie, p. 205.

villages ou agglomérations, en raison de leur insalubrité, de la fréquence des cas de paludisme ou à la suite d'une épidémie de peste; les informations afférentes peuvent sans doute donner lieu à une appréhension différente des problèmes d'urbanisation et démographiques.²² Parmi tant d'autres exemples, citons celui de l'abandon de l'agglomération de Chora, à Milos, dans la seconde moitié du XVIIIe s., en raison du paludisme qui menaçait constamment la population, du fait de conditions hygiéniques déplorable, d'émanations sulfureuses et de problèmes d'évacuation des eaux sales.

Quant à la question de savoir à quel point les campagnes étaient, elles aussi, influencées du point de vue démographique par les épidémies de peste, notre réponse est positive (tout au moins l'est-elle au vu des données d'ensemble dont nous disposons au stade actuel de notre recherche). Car il est un fait que de nombreux témoignages afférents attestent de la propagation des épidémies dans les campagnes tout en signalant de nombreux cas de villages déserts et abandonnés.

Le contrôle démographique des fluctuations dans les campagnes sur le plan du lieu et de la population ne saurait conduire à des déductions que moyennant une appréhension complète de la nosologie dans toutes ses dimensions, telle qu'elle se présente à travers les temps.

Nous pouvons citer à ce propos quelques cas isolés: à Corfou, par exemple, en 1673, des témoignages rapportent que l'épidémie a décimé — ou incité à l'abandon de villages entiers.²³ Le consul anglais à Constantinople, Eton, fait état de villages totalement déserts, vers la fin du XVIIIe s., tout au long de l'itinéraire des caravanes de l'Asie Mineure, en raison de la peste.²⁴

En ce qui concerne l'extension des épidémies de peste aux campagnes, on peut se référer à certains témoignages, tels ceux, par exemple, du monastère Paliokarya, de Thessalonique, qui signalent notamment qu'en

22. Au sujet des problèmes démographiques aux 17e et 18e siècles, voir B. Panagiotopoulos, "Δημογραφικές εξελίξεις" dans *Ιστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους*, IA, Athènes 1975, pp. 152-158.

23. S. Katsaros, *Χρονικά τῶν Κορυφῶν*, A, Corfu 1976, p. 60. Voir aussi, concernant la Thessalie, au sujet de la dévastation des villages par la peste de 1742, D. Tsopotos, *Γῆ καὶ γεωργοὶ τῆς Θεσσαλίας κατὰ τὴν τουρκοκρατία*, Volos 1912, pp. 54-55 et 196.

24. W. Eton, *A survey of the Turkish Empire...*, London 1798, p. 269.

1792, “. . . tous les castri et villages étaient infectés. . .”,²⁵ et les références multiples à l'épidémie de 1812-15 qui fit tant de ravage en Thessalie.

Quant aux mouvements de population observés à la suite de chaque épidémie, c'est là également le sujet d'une vaste recherche. Il semble en tout cas que cette migration interne ait été dirigée vers les grands centres urbains, au départ de leur arrière-pays. Nous fondons cette hypothèse sur la constatation de la stabilité démographique étonnante de ces centres urbains, surtout pendant le XVIIIe s.; tel est le cas notamment de Smyrne, Thessalonique et Constantinople, qui furent cependant fortement entamées par des épidémies successives pendant cette période.

Cette orientation migratoire s'explique à la lumière de deux facteurs: d'une part, le manque soudain de main-d'oeuvre dont la ville venait à souffrir au lendemain de chaque épidémie et, de l'autre, les dispositions du droit ottoman aux termes desquelles toute propriété en mal d'héritiers passait automatiquement aux mains du sultan ou de l'Etat. Ce droit de succession ottoman ne sera d'ailleurs pas sans exercer quelque influence aussi —comme nous le verrons plus loin— sur la différenciation des mécanismes de production.

Cette hypothèse est également soutenue par Eton qui écrit que la réduction de la population sous l'Empire ottoman est due à la peste et autres maladies épidémiques ou endémiques, à la famine et à la recrudescence de maladies que cette dernière engendre; il constate que cette réduction de la population est avant tout sensible dans les campagnes, tandis que les centres urbains attirent sans cesse de nouveaux habitants.

Ce processus entraîne une désertation des campagnes, qui a pour corollaire une baisse de la production. Eton analyse parallèlement plusieurs facteurs et souligne en particulier la tendance à l'urbanisation.

En ce qui concerne Smyrne, par exemple, il estime que c'est “la seule ville de l'Empire qui n'accuse pas de diminution de sa population”;²⁶ il constate le renouvellement constant de sa population, qu'il attribue au fait qu'elle est le centre import/export le plus important de la Turquie. Il souligne par ailleurs que “si l'on examine séparément la Turquie européenne, la Grèce et l'Égypte, l'on trouvera des exemples

25. D. Loukopoulos, “‘Από ένα κώδικα διαλυμένου μοναστηριού του ‘Ολύμπου”, *Imerologion Megalis Ellados* IE (1936) 127.

26. W. Eton, *op. cit.*, p. 271.

analogues de réduction démographique, causée par ces mêmes fléaux complexes qui affectent l'Empire depuis tant d'années"...²⁷

Dans le cadre d'une description générale des divers mécanismes singuliers de rapports mutuels et d'influences du facteur nosologique sur l'économie, les éléments dont nous allons traiter ci-dessous sont déterminants. Mais avant de les définir, nous voudrions souligner que, dans leur grande majorité, ils ne sont autre chose que le résultat direct ou indirect, immédiat ou non, des processus d'influence qui régissent la différenciation démographique, en général et en particulier pour chaque région, telle qu'elle se manifeste dans son évolution, déterminée par les facteurs initiaux auxquels nous nous référons plus haut.

Tout d'abord, l'attitude des populations affectées et du pouvoir public face aux épidémies de peste doit certes être considérée comme un facteur substantiel et déterminant des processus d'influence de la nosologie sur l'économie.

Les composantes primordiales et fondamentales du mécanisme d'influence sont la baisse de la production et du trafic commercial, dont l'influence sur l'économie dépendra bien sûr de l'intensité, de l'extension, de la durée de l'épidémie incriminée.

La régression économique, corollaire de la baisse des revenus ainsi que des possibilités d'échanges commerciaux et de mouvements de capitaux —les réserves d'argent sont souvent épuisées— se marque d'autant plus fort que l'épidémie se prolonge.

Les exigences fiscales demeurent constantes, ne tardant pas à venir à bout des réserves en produits ou argent, de telle sorte que, bien souvent, l'on assiste à la ruine complète des populations. En même temps, la situation s'aggrave encore du fait de l'inflation galopante qui survient habituellement dans de tels cas, surtout lorsque l'épidémie perdure et s'étend à l'ensemble de l'espace.

Il n'est donc pas rare que les conditions susdites débouchent sur une famine généralisée qui, à son tour, accentue la vulnérabilité des sujets, prolonge et intensifie l'épidémie, provoque même sa recrudescence tout en ouvrant la voie à d'autres affections complexes: le cercle vicieux semble dès lors inéluctable.

27. W. Eton, *op. cit.*, p. 271.

Mécanismes d'influence sur la production et le commerce

Ces mécanismes concernent surtout les épidémies de peste, car les autres maladies qui sévissent à l'époque n'ont pas sous cet égard d'influences considérables. Bien entendu, il se peut que certaines maladies endémiques, telles la fièvre paludienne, viennent entraver le développement d'une région, ce qui ne sera pas sans incidences sur son économie et sa démographie. Ce mécanisme d'influence fonctionnera d'autant plus directement que la maladie endémique évoluera en épidémie, créant du même coup les conditions susceptibles de favoriser le déclenchement et la propagation fulgurante de la peste.

Les mécanismes fondamentaux sont les suivants:

- 1) La *baisse de la production* à la suite de l'expansion de l'épidémie dans l'arrière-pays campagnard des ports commerciaux ou au départ des itinéraires empruntés par le trafic du commerce terrestre, sans compter les mouvements des unités militaires par voie de mer ou de terre — d'où les coupes sombres qui s'opèrent parmi la main-d'oeuvre.

Cette réduction de la main-d'oeuvre est déterminée par:

- a) le taux de mortalité, souvent plus élevé dans des régions campagnardes complètement désarmées face à un fléau contre lequel elles ont plus rarement l'occasion de s'immuniser (comme ce fut le cas dans la région de Thessalie, notamment, lors de l'épidémie de 1812-15, au sujet de laquelle les témoignages réfèrent à des pertes innombrables et à la famine).
 - b) le réflexe de fuite des populations rurales vers des régions montagneuses, loin du lieu de production (l'on a vu plus haut que les populations helléniques recourent à la fuite en tant que mécanisme de défense, abandonnant les villes pour s'enfuir dans les campagnes, puis les campagnes pour s'isoler dans les montagnes, ainsi qu'en attestent les cas fréquents de monastères pestiférés malgré leur éloignement);
 - c) le dérèglement de la coopération indispensable de la main-d'oeuvre en matière de production, puisqu'aussi bien le réflexe de protection élémentaire implique que les contacts soient limités strictement aux membres de la famille.
- 2) Le *blocage* du réseau routier et des voies maritimes locales générale-

ment empruntés pour l'acheminement des produits de l'arrière-pays rural vers les centres commerciaux, en particulier les ports qui s'avèrent être des foyers de contagion par excellence. Le potentiel du marché s'affaiblit donc considérablement, tant sur le plan de la consommation locale que du commerce d'exportation. Ce mécanisme ne fonctionne pas nécessairement unilatéralement: son orientation dépendra de la localisation du foyer de contagion et d'autres particularités spécifiques à telle ou telle région.

- 3) *L'interruption* ou le *ralentissement* notoire de *l'activité commerciale* dans les centres urbains et portuaires, en raison précisément de la baisse de la production dans l'hinterland, de l'acheminement malaisé des produits et du ralentissement généralisé du processus commercial et maritime qui régit le commerce d'exportation.

Plusieurs facteurs contribuent, voire déterminent cet état de fait dans les centres commerciaux, notamment:

- a) Le départ ou l'isolement des grands négociants grecs et étrangers, soucieux d'échapper au fléau, ainsi que des autorités consulaires qui jouent un rôle de premier plan dans l'activité d'exportation.

Nous nous référons à ce propos aux documents recueillis par Panzac, afférent le cas de Smyrne, par exemple, en 1760: "Dans ce tems de peste personne ne reste en ville, pour ne pas avoir le désagrément d'être en prison chez soy";²⁸ ou en 1762: "La peste qui fait depuis quelques tems de grands ravages dans cette ville nous tient tous renfermés dans nos maisons".²⁹ Les documents du consulat vénitien à Thessalonique, au XVIIIe s., contiennent eux aussi plusieurs références à l'isolement forcé, comme par ex. en 1761: "Tous les Francs sont enfermés chez eux".³⁰ La durée de cette mise en quarantaine varie selon l'intensité de l'épidémie. Elle pouvait durer des mois entiers, ainsi que le signale Panzac qui n'en estime pas moins que les incidences en étaient relativement réduites, car selon lui, les transactions se poursuivaient presque normalement,³¹ dans la mesure où, de toutes façons, elles étaient le fait d'intermédiaires hébreux qui, en cas d'épidémie peu étendue, ne

28. D. Panjac, "La peste à Smyrne au XVIIIe siècle", *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations* 4 (Juillet-Août 1973) 1087, n. 84.

29. D. Panjac, *op. cit.*, p. 1087, n. 85.

30. C. Mertziotis, *Μνημεία Μακεδονικῆς ἱστορίας*, Thessaloniki 1947, p. 387.

31. D. Panjac, *op. cit.*, p. 1087.

s'encombraient guère de précautions. Il serait certes intéressant de pousser la recherche sous cet égard, de vérifier cette opinion de Panzac sur la base de paramètres différenciés de sorte à mieux cerner les incidences des épidémies de peste sur le trafic du commerce extérieur et intérieur.

- b) Le manque de main-d'oeuvre à la suite des décès —dont le pourcentage était évidemment plus élevé parmi les couches ouvrières, compte tenu des conditions de vie qui sévissaient dans ces milieux— ou à la suite des exodes, suspend ou modifie le processus du mouvement des marchandises. Parmi les Turcs et les Hébreux des centres portuaires et commerciaux, les cas de fuite sont proportionnellement rares, tandis que le taux de mortalité est élevé. Le manque de main-d'oeuvre et les conséquences économiques indirectes plus générales des épidémies donnent lieu à des exigences de salaires plus élevés, comme en Crète par exemple, où lors de l'épidémie de peste des années 1759-1761, ainsi qu'en atteste un document des autorités ecclésiastiques d'Héraklion, les corporations locales, celle des boulangers en particulier, exigèrent que soient augmentées les rémunérations de leurs ouvriers.³²

Le voyageur anglais Hanson fait état pour sa part d'une augmentation des salaires à Smyrne dans les années 1812-13, durant la grande épidémie qui fit rage à cette époque dans la ville.³³

- c) L'interruption ou l'attardement considérable des chargements à bord des bateaux marchands, en raison des mesures de protection mises en oeuvre par les consuls, mais aussi du manque de produits à exporter puisque les réserves s'épuisaient à la suite de la baisse de la production, résultat final —immédiat ou ultérieur— des mécanismes d'influence des épidémies.

Signalons à ce propos que l'octroi d'un certificat d'hygiène aux navires marchands étrangers était absolument déterminant quant au mouvement du commerce extérieur. Les certificats de libre cours dont étaient dotés les navires pouvaient les affranchir de la procédure de désinfection à laquelle ils étaient obligatoirement soumis dès leur arrivée au port

32. Th. Detorakis, "Ἡ πανώλης ἐν Κρήτῃ...", *op. cit.*, p. 133.

33. J. O. Hanson, "Recollections of Smyrna". Publication - Commentaires, par A. Angelou, *Micrasiatika Chronika* 13 (Athènes 1967).

de destination, lorsque, par contre, le certificat dont ils disposaient faisait état d'une épidémie, voire de phénomènes "suspects" dans le port d'embarquement.

Sans vouloir nous étendre davantage sur les procédures d'octroi des certificats d'hygiène, nous nous bornerons à citer un exemple caractéristique quant aux conditions strictes qui présidaient à l'octroi d'un certificat de libre cours. Panzac se réfère notamment à un document du consul de France à Thessalonique, datant de 1720 — époque à laquelle dut institué le premier lazaret à Marseille, pendant l'effroyable épidémie de peste qui sévissait alors: "Ayant plus de quarante jours que personne n'en a esté attaqué de la peste et n'en est mort, j'ay commencé à donner les patentes nettes comme auparavant".³⁴

Bien entendu, le trafic maritime ne s'interrompt pas complètement au cours des épidémies; cela dépend de la gravité du cas et d'autres facteurs auxiliaires qui ne relèvent pas de la présente étude. C'est ainsi, par exemple, que le Dr. Hoida, consul de Venise à Thessalonique, signale en date des 26 avril et 18 juin 1759 que "... la peste sévit toujours dans la ville et alentour", puisqu'elle ravage "les quartiers hébreux", tout en informant par ailleurs qu'entretemps, le 16 mai de cette même année, quatre bateaux ont pris le large à destination de l'Italie, avec un chargement de tabac.³⁵

Il est toutefois malaisé de suivre avec exactitude le mouvement des navires marchands, compte tenu du trafic de contrebande et des chargements effectués au départ de petits ports qui échappaient au contrôle des autorités consulaires et même des douanes turques, comme c'était le cas en maints endroits des côtes du Péloponnèse.³⁶

Par ailleurs, il arrivait fréquemment que les informations des consuls soient inexactes et que des certificats attestant d'épidémies dans le port de départ soient contrefaits. Nous traiterons plus loin de certains cas de ce genre, auxquels se réfère l'Anglais Howard³⁷ et qui, selon toute vraisemblance, étaient le fait d'une concurrence commerciale exacerbée.

34. D. Panjac, *op. cit.*, p. 1073, n. 9.

35. C. Mertzios, "Συμπλήρωμα εις τὰ Ἱννημεῖα Μακεδονικῆς Ἱστορίας", *Tomos is mnimi K. Amantou*, Athènes 1960, pp. 63-64.

36. B. Kremmydas, *op. cit.*, p. 109.

37. John Howard, *An account of the principal lazarettos in Europe, with various papers relative to the plague...* 2nd Ed., London 1791.

Lorsque l'épidémie était en plein essor, le commerce s'interrompait forcément, en raison de la forte mortalité d'une part et, de l'autre, du fait que les bateaux ne chargeaient pas. L'on trouve à ce sujet des références nombreuses dans les documents afférents le trafic portuaire dans l'espace hellénique. Nous citerons, à titre d'exemple caractéristique, une "correspondance" de Smyrne, parue en juin 1814 dans le *Elliniko Tilègrapho*:

"...En raison de la peste, le commerce s'est presque totalement interrompu ici, car l'on décompte quotidiennement un total de 500 morts... Le port de Smyrne est quasiment désert car tous les bateaux ont levé l'ancre après que deux ou trois d'entre eux aient été atteints et contraints par conséquent de décharger à nouveau toutes les marchandises pour passer au lazaret. Bref, Smyrne offre actuellement l'image d'une ville déserte, en dépit de ses 180 000 habitants..."

Hormis les ports, certains centres commerciaux de l'arrière-pays ressentent également les conséquences de l'épidémie sur le rythme de leurs activités commerciales. Le médecin anglais, MacMichael, rapporte ce qui suit lors d'un bref séjour à Adrianoupolis, en 1817:

"...mais le nombre des habitants de la ville et le rythme de ses activités commerciales ont été fortement entamés à la suite de l'épidémie de peste qui la ravagea voici quatre ans (1813) et des pillages fréquents auxquels s'adonnaient les brigands jusqu'à l'avènement du pacha actuel..."³⁸

L'interdiction des échanges commerciaux en cas d'épidémie de peste dans l'ensemble du Péloponnèse, alors sous occupation vénitienne (1686-1715) — interdiction qui concerne tant les échanges internes que ceux avec la région de Roumelis, dominée par les Turcs, est une des mesures de protection imposées par l'administration vénitienne, extrêmement stricte à cet égard, même lorsque Venise elle-même affronte un manque de produits essentiels, comme le blé. En janvier 1710, une lettre de Gastouni se référant précisément aux besoins de Venise en blé, nous informe que:

"...le commerce avec Roumeli a été complètement interrompu en raison de l'épidémie qui continue d'y sévir; les exportations au

38. W. MacMichael, *Journey from Moscow to Constantinople in the years 1817, 1818*, London 1819, pp. 153-154.

départ de cette région sont impossibles car l'administration turque a interdit les exportations de blé".³⁹

L'on sait en effet que le commerce du blé et son exportation au départ de l'Etat ottoman étaient sujets à toute une série de fluctuations imposées par des interdictions diverses.

Entre 1709 et 1710, certains documents révèlent que les échanges commerciaux étaient interdits à l'intérieur même de l'Etat vénitien; par contre, dès que le fléau semble assurément maîtrisé, les activités reprennent dans ce domaine.⁴⁰

En 1813, les Français interrompent tout trafic commercial avec Corfou, pour se protéger contre l'épidémie; deux ans plus tard, en 1815, les Anglais entraveront dans ce même but l'acheminement des produits agricoles des campagnes vers la ville de Corfou.⁴¹

Pour toute la période examinée, il existe de tels éléments probants ou simplement indicatifs, qui nous permettent de définir toutes les procédures et conditions qui président au commerce; les exemples que nous avons mentionnés ne sont pas limités à une période donnée.

Les indices du mouvement commercial tels qu'établis dans des documents consulaires qui ont été élaborés et commentés par les chercheurs (Maximos,⁴² Svoronos,⁴³ Asdrachas,⁴⁴ Kremmydas⁴⁵ et autres), ainsi que les informations fournies par les récits de voyageurs et la

39. C. Mertzios, "Ειδήσεις περί Στερεῶς Ἑλλάδος ἐκ Βενετίας (1690-1736)", *Epetiris Eterias Stereoeladikon Meleton* B (1969) 423.

40. Ibid., pp. 422, 424.

41. G. Bocos, "Ἄγνωστα Ἑπτανησιακὰ μονόφυλλα", *Tetradia Ergassias*, Centre des Recherches Neohelléniques, Athènes 1982, pp. 17, 28 et 41.

42. S. Maximos, *Τὸ Ἑλληνικὸ ἐμπορικὸ ναυτικὸ κατὰ τὸν 18ο αἰῶνα*, 2e édit., 1976.

43. N. Svoronos, *op. cit.* et *Inventaire de correspondances des consuls de France au Levant, conservées aux archives nationales: Salonique et Cavalla (1686-1792)*, Paris 1951.

44. Sp. Asdrachas, *Ἡ οἰκονομικὴ δομὴ τῶν Βαλκανικῶν χωρῶν στὰ χρόνια τῆς Ὀθωμανικῆς κυριαρχίας 1Ε-1Θ αἰ.* (introduction - selection de textes) et *Marchés et prix du blé en Grèce au XVIIIe siècle*, Athènes 1979. Idem, *Ἑλληνικὴ κοινωνία καὶ οἰκονομία, 1Η' καὶ 1Θ' αἰῶνες*, Athènes 1982. Idem, *Ζητήματα Ἱστορίας*, Athènes 1983.

45. B. Kremmydas, *Τὸ ἐμπόριο τῆς Πελοποννήσου στὸ 18ο αἰῶνα*, Athènes 1972, et *Συγκριτικὰ καὶ ἐμπόριο στὴν προεπαναστατικὴ Πελοπόννησο (1793-1821)*, Athènes 1980.

correspondance consulaire (Stroffani,⁴⁶ Beaujour,⁴⁷ Eton et Porter⁴⁸ etc.) devraient nous permettre d'examiner les fluctuations du commerce en rapport avec l'influence des épidémies.

Pour ce faire cependant, il conviendra d'établir avec clarté, à travers les données en présence, la durée des épidémies, leur gravité, leur mortalité.

C'est pourquoi, au stade actuel, nous utiliserons quelques observations susceptibles d'étayer une indispensable recherche ultérieure, ayant trait à la région de Thessalonique.⁴⁹ Notons d'emblée que dans de nombreux cas, les données concernant précisément les années des grandes épidémies de peste font défaut.

En 1761-63, Thessalonique et les régions environnantes sont pestiférées. En 1763, l'on enregistre des exportations de blé de l'ordre de 1000 kilos de Constantinople à peine; le volume des exportations de blé passe à 10 125 kilos en 1764 et à 80 622 kilos l'année suivante.⁵⁰ Mis à part les autres facteurs susceptibles d'influencer les exportations — de blé surtout, cette fluctuation notoire des volumes peut être l'indice d'une épidémie réellement grave, entraînant une baisse substantielle de la production.

Par contre, en 1784, alors que Thessalonique et la Thessalie sont une fois de plus atteintes par le fléau de la peste, l'on observe une réduction des exportations au tiers de leur volume antérieur; l'année d'après cependant leur rythme est déjà rétabli.⁵¹ L'on se trouve donc vraisemblablement en présence d'une épidémie relativement plus faible.

En 1713-14, alors que la peste fait rage à Thessalonique, le blé augmente à concurrence de 4,5 fois son prix.⁵² En 1740, toujours à Thessalonique et en temps de peste, il y a forte pénurie de blé: son prix est quintuplé.⁵³ En 1783, année maudite, elle aussi, les exportations de

46. X. Scroffani, *Voyage en Grèce... fait en 1794 et 1795...* Paris et Strasbourg, 2 Volumes, An IX.

47. F. Beaujour, *Tableau du commerce de la Grèce*, 2 Volumes, A Paris 1800.

48. J. Porter, *Observations on the religion, law, government and manners of the Turks*, 2nd ed., London, 1771.

49. Voir N. Svoronos, *op. cit.*, et C. Mertzios, *op. cit.*

50. N. Svoronos, *Le commerce...*, p. 277.

51. *Ibid.*, p. 278.

52. *Ibid.*, p. 87.

53. *Ibid.*

coton et de fil de Thessalonique vers Marseille accusent une baisse de 63%.⁵⁴

Mais les importations sont tout aussi influencées par la réduction du trafic maritime; c'est le cas, par exemple, en 1781, année d'épidémie pendant laquelle les importations coutumières du sucre, de café et d'indigo sont nettement limitées.⁵⁵

Dans le processus de la création du phénomène de "convergence des régions vers la ville", posé par Asdrachas⁵⁶ en tant que fondement de la différenciation de l'économie dans les régions grecques au XVIIIe s., et sous l'angle de la création de conditions et de rapports économiques différenciés, il convient de rechercher la part proportionnelle qu'assument à cet égard les incidences spécifiques des épidémies et de la nosologie en général. Nous avons procédé à une première approche dans cette optique, en référence aux processus démographiques.

Pendant, dans les régions rurales, l'on observe également des différenciations sur le plan de la propriété, en ce sens que de larges étendues agricoles sont concentrées aux mains de quelques propriétaires, en résultat des dispositions (susdites) du droit ottoman qui stipulent qu'en cas d'abandon des terres (fuite des petits propriétaires devant l'épidémie), leur succession est automatiquement assurée par l'Etat qui en acquiert les droits de propriété, ainsi que l'expose Tsopotos⁵⁷ en référence à la Thessalie.

La baisse de la production et des réserves monétaires engendrée par les épidémies pose les populations devant le problème grave de leur incapacité de satisfaire plus longtemps aux exigences fiscales. La misère ne peut que s'accroître puisque les exigences du pouvoir ottoman demeurent constantes, sans compter celles, complémentaires, des autorités ecclésiastiques et des notables.

L'on relève plusieurs informations à ce sujet dans les documents connus des tribunaux turcs de l'époque. C'est ainsi qu'en 1692, en Crète, il est fait état de difficultés insurmontables quant au regroupement des taxes dont les citoyens sont redevables, à la suite de l'épidémie grave

54. Ibid., pp. 253-254.

55. Ibid., p. 236.

56. Sp. Asdrachas, "Μηχανισμοί της οικονομίας των ελληνικών περιοχών" dans *Ιστορία του Ελληνικού Έθνους*, IA, Athènes 1971, p. 159.

57. D. Tsopotos, *op. cit.*, pp. 54-56.

qui ravagea la région pendant trois ans (1689-1692). Les receveurs et procrètes s'en réfèrent devant l'administration et déclarent notamment que:

“...en raison de la volonté divine qui a soumis notre île au fléau de la peste, causant la mort d'une partie des raghias, les taxes imposables par tête sont forcément réduites, de même d'ailleurs que les impôts forfaitaires (moukatàs), Si cette situation devait perdurer, nous ne pourrions en aucun cas assurer le prélèvement de ces impôts...”.⁵⁸

Et ils suggèrent certaines modifications possibles dans ce domaine.

En 1707, un décret du sultan vient approuver une requête de villa-geois, dans la région de Thessalonique, visant à une réduction des impôts dont ils sont grevés, en considération de l'épidémie de peste qui fait rage à l'époque; le décret admet une réduction de l'ordre d'un “demi cheval”...⁵⁹

Un autre exemple révélateur des conséquences économiques de la peste réside dans les réactions de la population et des corporations de Larissa, lors de la grande épidémie de 1812-1814, face aux exigences du métropolite Polycarpe.⁶⁰

Au cours de cette même période, les habitants de Siâtista protestent auprès d'Ali Pacha, dénonçant le comportement et les exigences du notable Markos pendant la peste et le suppliant de les en délivrer.⁶¹

Dans une lettre adressée au Patriarche, en juin 1719, le métropolite de Mytilène, Nicodème, esquisse une image éloquente de la situation qui sévit dans cette île:

“...La moitié de mes paroissiens ont décédé. La plupart de mes prêtres (popes) reposent en Dieu...” Puis, ayant décrit l'état de délaissement dans lequel il vit, il conclut: “Quant à moi, j'ère de montagne en montagne...”⁶²

Les témoignages suivants sont eux aussi très révélateurs quant aux influences complexes des épidémies, famines et séismes, dont nous

58. N. Stavrinidis, *Μεταφράσεις τουρκικών ιστορικών εγγράφων αφορώντων εις την ιστορίαν της Κρήτης*, B, Heraclion 1976, pp. 404-406, cod. 7.

59. *Ιστορικά Ἀρχεῖα Μακεδονίας*: Edité par J. Vasdravellis, A. Ἀρχεῖον Θεσσαλονίκης, 1695-1912, Thessaloniki 1952, p. 71, no du doc. 58.

60. J. Economou, *Ἐπιστολαὶ διαφόρων, 1759-1824*, Athènes 1964, pp. 187-191.

61. S. Cougeas, “Ἐγγραφα τοῦ Ἀλῆ πασᾶ”, *Epirotica Chronica* 14 (1939) 66.

62. M. Gedeon, *Πατριαρχικαὶ Ἐφημερίδες*, Athènes 1938, pp. 237-238.

envisageons de traiter ultérieurement à la lumière d'une recherche plus approfondie des sources.

En septembre 1759, alors que sévissait une épidémie de peste qui s'était déclarée dès juin 1758, le consul de Venise à Thessalonique, le Dr. D. Hoïdas, adresse à Vailos, à Constantinople, le message suivant:

"...Le marché (tsarsi) traverse aussi une crise grave. De nombreux commerçants ont fait faillite. Les négociants francs doivent encaisser près d'un million de piastres dont les commerçants leur sont encore redevables... La situation est vraiment déplorable... Injustices de la part des administrateurs, abus de la part des janissaires, faillites, saisies de biens parmi les raghias — et la peste qui n'entend pas régresser, et les tremblements de terre qui se multiplient..."⁶³

Dans sa *Description du temps présent*, Constantin Da Ponte évoque dans un poème la situation engendrée par la famine qui dura cinq ans, pour aboutir à l'épidémie de peste de 1751: (traduction libre)

"...cette effroyable peste de l'an dernier qui a semé la mort d'un bout à l'autre de la ville, rongé nos demeures, détruisant nos marchés... L'Orient a abdiqué, Roumeli tient à peine, nos îles sont désertées... A l'horizon, pas un navire... Et pourtant, les temps sont à la Paix..."⁶⁴

Le registre du monastère de Palaiokarya, en Thessalie, se réfère en ces termes à l'épidémie de peste de 1813:

"...La mort frappe, indistinctement, dans les villages comme dans les castri et la famine est grande pour tous..."⁶⁵

La nosologie de l'espace hellénique et plus particulièrement les épidémies de peste jouent un rôle considérable (devant faire l'objet d'une recherche extensive) quant à la formation du commerce européen avec l'Orient au cours du XVIII^e siècle, à travers les processus de concurrence que l'on sait.

Fortement éprouvée par des épidémies de peste tout au long du XVII^e s., l'Europe demande et obtient dans une grande mesure des garanties contre ce fléau, dans le cadre de ses échanges accrus avec l'Orient.

63. C. Mertzios, "Συμπλήρωμα...", *op. cit.*, p. 66.

64. M. Gedeon, *op. cit.*, p. 357.

65. D. Loukopoulos, *op. cit.*

L'observation de la nosologie de l'espace dont sont chargés les représentants consulaires des Européens, les missions spéciales (Porter, Eton, Beaujour et autres) qui visent à la promotion commerciale tout en tenant compte de la nosologie, la création et l'extension des lazarets, doublés d'autres mesures d'hygiène sont autant de facteurs qui exercent une influence —positive ou négative— sur le trafic commercial.

Nous avons vu précédemment qu'au XVIIIe s., les Anglais adoptent une attitude négative quant à la pratique du lazaret. Hormis d'autres facteurs extérieurs, ce refus anglais donne lieu à une réduction sensible de leur commerce avec l'espace hellénique; le coton et la laine, par ex., leur sont fournis par le biais de navires marchands hollandais qui, à travers les procédures des mesures d'hygiène ou plutôt au défi de celles-ci, moyennant des données faussées au départ des ports d'embarquement (Smyrne en particulier) parviennent à concurrencer la marine marchande anglaise dans le domaine des transports maritimes. Cet état de fait est dénoncé par des commerçants et délégués anglais qui demandent d'ailleurs que leur gouvernement modifie sa prise de position à cet égard.⁶⁶

Concernant l'approvisionnement des marchés anglais en coton importé de Smyrne via la Hollande, on peut lire dans une lettre de Stamatias Petros, écrite à Amsterdam le 8 juillet 1774, les accusations suivantes portant sur les "désordres" commerciaux de Korai:

"...Enfin, pour ce qui est de ses désordres, je ne sais trop par où commencer! Il a bradé le coton: les balles qui sont arrivées avec le capitaine Langendijk, il les a livrées pour 3/4 de 'chrota' et il a encaissé directement les 17 3/4. . . Ensuite, il a vendu trente autres balles, venues à bord du même navire, au prix de 18 chrota. Voyant ensuite l'intérêt manifesté par un commissionaire anglais, ils ont retiré quelque 1600 balles, avec l'intention évidente d'en augmenter le prix. Et il en fut ainsi. L'on dit qu'il a vendu la première qualité à 20 chrota. N'est-ce pas une honte qu'il n'ait pas encore appris à distinguer la première qualité de coton de la seconde!"⁶⁷

Nous n'allons pas conclure cette esquisse rapide des incidences de

66. J. Porter, *op. cit.*, p. 387 et J. Howard, *op. cit.*, pp. 26-30.

67. Petrou Stamatias, *Γράμματα από τὸ Ἀμστερνταμ*, éditée par F. Iliou, Athènes 1976, p. 47.

la nosologie sur l'économie et la démographie dans l'espace hellénique, au XVIIIe s. en particulier: en effet, comme nous l'avons souligné plus haut, il n'est pas possible d'aboutir à des déductions tant que nous n'aurons achevé une recherche complète de la nosologie et surtout des épidémies, dans leurs dimensions du lieu et de l'espace, tant à l'échelle de notre espace que de l'espace environnant.

STATHIS N. TSOTSOROS

LA PRATIQUE FINANCIÈRE PUBLIQUE
ET SES EFFETS SUR LE MOUVEMENT
DES CAPITAUX
PÉLOPONNÈSE (1800-1828)

Les problèmes majeurs de finances publiques qui se présentent dans l'Empire ottoman dès le XVII^e siècle et qui se traduisent par la forte inflation et la rapide dévaluation de la monnaie, obligèrent le pouvoir public à affermer (iltizam) après enchères le droit de perception des impôts dans un effort évident d'assurer des revenus publics élevés. L'institution de l'affermage s'étendit progressivement aux sources de revenus plus importantes, comme les "mukataa", dont la concession a été ordonnée aux particuliers (iltizam) avec un délai d'acquittement (tahvil) après enchères (muzayede) et un versement initial d'une somme forfaitaire du fermage (ber ves-i pisin).¹

Durant le XVII^e siècle, le développement de cette pratique se manifeste à travers le phénomène par lequel les garants des divers "mukataa" cèdent les "iltizam" avec, comme ambition fondamentale, l'accroissement du profit grâce à cette intercession. Les nouvelles conditions conduisirent principalement à une véritable saignée de la population qui devait avoir la possibilité de recouvrement du gain sur les profits des sous-bailleurs. Afin de faire face à cette situation, le pouvoir central à partir de la fin du XVII^e siècle décréta la concession à vie (malikane) des "mukataa" dans un nombre important de grands districts. Seulement après la mort des garants l'Etat pouvait concéder le "malikane" sous forme d'"iltizam". Cependant, malgré l'introduction

1. Bistra A. Cvetkova, "Le développement du régime féodal turc depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e siècle", pp. 92-93. Etude publiée dans le volume *La structure économique des espaces balkaniques*, éd. "Mélissa" 1979.

de la concession à vie, les sous-bails des “mukataa” continuèrent à être souvent appliqués durant le XVIII^e siècle.²

A partir du dernier quart du XVIII^e siècle en Morie, on constate la présence de l'élément grec (principalement des notables kotzabachi) dans la procédure des sous-bails.³

Nous possédons des rapports tant dans l'octroi des “mukataa” par le concessionnaire du “malikane” de diverses provinces de Morie⁴ que dans les affermages (iltizam) des “trois dixièmes” des villages concrets par des membres turcs.⁵

Les preuves que nous présentons à ce sujet concernent le XIX^e siècle et nous croyons qu'elles contribuent à la détermination: 1. des conditions de fonctionnement du système des sous-bails, principalement sur le plan du producteur direct; 2. du rôle que jouait la pratique de la perception des revenus des finances publiques dans la formation du milieu socio-économique; 3. dans la recherche de la tendance du mouvement des capitaux sous les effets de cette pratique.

Ces preuves se placent dans les dernières périodes de développement de la pratique de la perception des revenus des finances publiques soit qu'ils proviennent de “mukataa”, soit de fiefs.⁶ Nous remarquons que se sont constitués des degrés fondamentaux de bailleurs qui s'interposent entre les anciens concessionnaires de Constantinople et les cultivateurs qui couvrent les niveaux de la circonscription (santzaki), de l'éparchie (Kaza) et de la commune. Au-delà du dignitaire turc de Constantinople et de la circonscription, fonctionne l'élément grec dominant qui couvre le niveau de l'éparchie et de la commune. Le renforcement des kotzabachi, que l'on remarque à partir de la fin du XVIII^e siècle, est prouvé par leur participation aux affermages au ni-

2. Bistra Cvetkova, *op. cit.*, pp. 102-103.

3. M. Sakellariou, *Le Péloponnèse durant la deuxième domination turque (1715-1821)*, Athènes 1939, p. 75.

4. K. Deliyannis, *Mémoires*, A, Athènes 1957, p. 198, édit. Tsoukala, No 16.

5. G. Chrysanthakopoulos, *L'Elide durant la domination turque*, Athènes 1950, pp. 72-76, dans lesquelles est présentée une série d'affermages (iltizam).

6. Une distinction claire en ce qui concerne la direction des diverses catégories de revenus est faite dans les notes que renferme un registre de Riga Palamidis (Archives Nationales Coll. Blach. Γ1). Le registre qui a pour titre “Informations statistiques au sujet du Péloponnèse” a été publié par Tassos Gritsopoulos, *Peloponniasiaka H*, pp. 411-459.

veau de la circonscription, puisqu'ils assurent encore dans certains cas la place de premier bailleur des droits des concessionnaires des "malikane".⁷

La pratique du système circonscrit des places d'activité économique et des représentants de puissance économique. Le fait que, aux places du niveau de la commune et de l'éparchie, les bailleurs appartiennent au milieu du pouvoir communal, éclaire la corrélation entre la puissance politique et le fonctionnement des services fondamentaux du système.

Outre la perception des impôts et des revenus en soi, la procédure de perception des annuités, par région et par cas, d'autres charges complète l'image de la pratique de la centralisation des revenus des finances publiques au début du XIXe siècle.⁸ La deuxième catégorie d'imposition comporte des impôts généraux qui sont répartis par circonscription et éparchie, des charges pour le fonctionnement de l'appareil administratif, des dépenses d'entretien des forteresses du territoire, des dépenses de fonctionnement de l'administration locale et diverses augmentations et charges occasionnelles. Après que ces sommes ont été réparties par les représentants des éparchies et par éparchie, suivait la répartition de la part de l'éparchie par commune et dans la commune la répartition par famille.

Le fait de l'existence de manque temporel entre la répartition quand se faisait en principe aussi l'acquittement des dettes de la commune et entre le moment de perception de l'impôt par les communes obligeait les éparchies à emprunter les sommes nécessaires si besoin était avec un intérêt que les indices présentent entre 20-30%.⁹ Ce mécanisme créait une charge supplémentaire qui s'ajoutait à une imposition déjà alourdie par l'arbitraire et conduisait finalement à une complète dépendance des communes par rapport aux créanciers. Dans le livre de comptes de Karytaena pour la période oct. 1819 - sept. 1820, le remboursement des emprunts absorbe 29,52% de la charge totale. — Les créanciers sont turcs, principalement des dignitaires (37,50% de l'ensemble des dettes sont dus au voïvode) et grecs, membres des

7. K. Deliyannis, *op. cit.*, p. 198.

8. M. Sakellariou, *op. cit.*, pp. 54, 70-72, on trouve une analyse correspondante et une classification des diverses catégories d'augmentations.

9. Les éléments et les sources sont présentées dans le tableau 1.

familles des gouverneurs de commune, pour lesquels les dettes constituent 43,81 % du total.¹⁰

Sur le plan des producteurs directs, les demandes d'argent sont couvertes par les prêteurs locaux qui, en principe, appartiennent au milieu des gouverneurs de commune, lorsqu'ils n'appartiennent pas à leurs familles. Le taux d'intérêt, de nouveau, varie entre 20-30 %, comme cela apparaît à partir des indices que nous présentons. Il faut se référer tout particulièrement au fait que le moment de remboursement des emprunts des paysans était le mois de juillet, dans le but évident d'un remboursement de l'emprunt en espèces, aux prix bas de la période de récolte. Le cas du règlement "amical" est caractéristique, avec remboursement en produit et au prix d' "1 grosi par jour en-dessous" du prix qui serait en vigueur (selon la moisson).¹¹

Pour le milieu des "grandes propriétés foncières (tsifliki) fonctionnaient des mécanismes analogues, le créancier des cultivateurs se limitait à la personne du Kechagia ou du maître de la grande propriété foncière, et le remboursement se faisait de nouveau aux prix bas de la période de récolte" "de telle sorte que, souvent, ils restaient avec la fourche dans les mains". Les villages de Gastouni, à la veille de la révolution, étaient débiteurs envers les aghas et leurs kechagias, de 5 mille jusqu'à 40 mille grosis. L'agha représentait la grande propriété foncière dans les registres de l'éparchie et recouvrait le niveau de la commune avec une représentation "violente".¹²

A partir de l'analyse ci-dessus, on constate de nouveau la fonction de trois niveaux (district-éparchie-commune) d'activité d'investissement sur les mécanismes de perception des revenus des finances publiques. Et de nouveau on décèle le rôle de l'autorité communale dans l'ensemble du processus, de même qu'est définie également la corrélation entre le pouvoir politique et l'activité économique représentative.

10. "Le livre de comptes de Karytaina" a été publié pour la première fois par T. Kandiloros en 1906, sans classement. *Annuaire d'Arcadie* 2 (1906) 312-322. Le classement et la présentation des 300 documents environ constituent une partie de notre travail.

11. Les 14 obligations de prêt (tableau 2 et appendice) à partir desquelles apparaît l'intérêt d'emprunt de 20-30 % appartiennent aux Archives d'Athanassiadis, dossier 3, documents originaux, 1813-1892, unité 3 - Pantazopoulos-Orphanos. Les archives appartiennent à la bibliothèque de Tripoli.

12. Tassos Gritsopoulos, *op. cit.* 6, p. 455-456.

A. Commerce - Navigation

La pratique d'encaissement des revenus des finances publiques, comme on l'a décrite, joua un rôle déterminant dans le mouvement des capitaux. Les possibilités d'investissement des sommes importantes, avec un taux d'intérêt de 20-30% et sous la garantie de l'ensemble de la population de la commune ou de l'éparchie, réduisent la marge pour les investissements dans d'autres secteurs offrant une assurance moindre. L'ensemble des mécanismes qui sont mis en action pour recouvrir la fonction de centralisation des revenus des finances publiques influe de manière décisive sur la formation de l'ensemble des conditions de crédit qui recouvrent les nécessités intérieures du système.

Les conditions intérieures du crédit, au moins jusqu'en 1815 (fin des guerres européennes), n'avaient pas la possibilité d'attirer le grand capital commercial et naval, dont les rendements en 1810 sont estimés à des niveaux supérieurs à 100%.¹³

Le petit intervalle du temps qui reste, depuis le commencement de la crise (1815) pour le grand capital commercial et naval, jusqu'en 1821, ne laisse pas de marges sûres de changement de son orientation. A partir de l'enquête sur ce sujet, qui ne recouvre pas l'ensemble des activités, l'estimation du profit commercial moyen entre 1817-1821 pour les navires d'Hydra en activité, a été évaluée à 21%.¹⁴ En tout cas dans les dernières années pré-révolutionnaires, on repère des tendances d'investissement du capital commercial dans l'immobilier, et dans des obligations¹⁵ qui constituent de toute façon un départ pour de nouvelles conditions dans le système du crédit dont la révolution de 21 n'a pas permis le développement. En ce qui concerne les petits et moyens commerçants qui couvrent les demandes limitées du marché intérieur et qui, dans beaucoup de cas, représentent dans leur région les exportateurs du commerce extérieur,¹⁶ parmi les moindres indices qu'a offerts

13. B. Kremmydas, *Introduction à l'histoire de la société néo-hellénique (1700-1821)*, Athènes 1976, p. 130 (éd. épuisée).

14. B. Kremmydas, *Conjoncture et Commerce dans le Péloponnèse pré-révolutionnaire (1793-1821)*, Athènes 1980, p. 244 (bibl. historique Themelio).

15. B. Kremmydas, *op. cit.*, p. 245.

16. St. Tsotsoros, "Mécanismes Economiques et Sociaux dans la montagneuse Gortynie (1715-1828)". Thèse de Doctorat dactylog. Athènes (1981), pp. 132, 134.

la recherche jusqu'à présent, la participation du prêt aux actions importantes est occasionnelle, si ce n'est exceptionnelle.¹⁷

B. *Secteur agricole*

Le caractère agricole de la structure de l'Economie de la partie Sud de la Grèce et l'intérêt permanent du commerce d'exportation pour les produits de ce secteur a maintenu intact l'intérêt des dominants Turcs et Grecs pour le contrôle de la production. Le grand nombre d'indices que nous avons à notre disposition, prouvent une tendance importante d'investissement sur les mécanismes du contrôle de la production. La description a déjà été faite et nous avons présenté certains indices qui se rapportent aux conditions défavorables de l'emprunt au niveau du producteur immédiat, en raison desquelles, déjà à partir de la fin du XVIIIème siècle, on observe un abandon des espaces de culture (avec des migrations surtout horizontales) et une pénurie de main-d'oeuvre que l'on repère aussi en début du XIXème siècle.¹⁸

Dans ces conditions nous assistons à une réduction progressive des étendues cultivables qu'au centre du Péloponnèse en 1821, nous avons évaluées à 47% des sols pouvant être cultivés.¹⁹ Selon nos évaluations fondées sur les indices qui se rapportent aux grandes propriétés foncières dans le Péloponnèse central, le prix de vente de la terre entre 1794 et 1815 perd 16,66% de sa valeur aux prix courants, ce qui signifie environ 50% aux prix constants²⁰ lorsque, pendant cette même période, le prix du blé sur le marché intérieur est doublé aux prix courants.²¹

Selon les premiers inventaires post-révolutionnaires des conventions dans les domaines de la production agricole (Archives Nationales, Collection Bl. Γ1), et dans le milieu de la grande propriété foncière,

17. St. Tsotsoros, *op. cit.*, p. 138 et Sp. Dimitrakopoulos, "Pratiques judiciaires pré-révolutionnaires d'Alonistaini", *Gortyniaka B* (1978), 371-372.

18. B. Kremmydas, *op. cit.*, p. 43, M. Sakellariou, *op. cit.*, p. 198, T. Gritsopoulos, *Anthimos Karakallos évêque de Méthone et de Dimitsana et sa correspondance conservée*. Réimpression à partir de la *Théologie KΔ* (1953) 24. St. Tsotsoros, *op. cit.*, pp. 150-152, 230-231.

19. St. Tsotsoros, *op. cit.*, pp. 152, 153, 154.

20. *Ibid.*, p. 151.

21. B. Kremmydas, *op. cit.*, p. 115.

l'élément turc domine. Les Grecs kotzabachi paraissent contrôler un petit nombre de villages en comparaison avec les Turcs²² et avec une présence importante seulement dans les éparchies montagneuses du centre du Péloponnèse.²³

Les conditions d'investissements directs dans les milieux de la grande propriété foncière selon les éléments connus jusqu'à présent, qui couvrent des activités du seul élément grec, ne peuvent pas conduire à des conclusions généralement prouvées.

Les indices connus à ce sujet pour la fin du XVIIIe siècle et pour la période pré-révolutionnaire ne modifient pas fondamentalement la corrélation dans le domaine de la propriété, ni non plus dans les parties montagneuses et semi-montagneuses du centre du Péloponnèse où la supériorité des Turcs est écrasante.²⁴

De même nous considérons comme pauvres les indices de l'activité d'investissement dans les travaux d'amélioration du territoire. Jusqu'à présent les rapports concernant les travaux de défrichement et de percement de canaux d'irrigation ne peuvent pas conduire à la conclusion d'un effort systématique en vue de l'amélioration de la productivité.²⁵

L'aspect macro-économique dans le domaine des investissements dans la terre éclaire: 1. un intérêt essentiel pour un contrôle de la production et du système du côté turc; 2. des difficultés, éventuellement, formelles selon le processus de concession des droits sur la terre; 3. un intérêt nul pour l'investissement en vue d'une amélioration de la productivité.

Dans ce contexte on range les cas d'achat de terres par les kotzabachi grecs, qui sont effectués soit après enchères,²⁶ soit après émigration des propriétaires turcs.²⁷ De même, comme preuves caractéristi-

22. T. Gritsopoulos, *Informations statistiques au sujet du Péloponnèse*. Réimpression à partir des *Peloponniasiaka H* (Athènes 1971) 430-459.

23. *Ibid.*, pp. 448-450.

24. St. Tsotsoros, *op. cit.*, p. 69.

25. B. Panayotopoulos, "Le rôle spécifique de l'agriculture dans la formation des rapports ville - campagne au XVIIIe siècle (quelques exemples pris au Péloponnèse)", *Le citoyen* 7 (Décembre 1976) 36. T. Gritsopoulos, *Anthimos Karakallos*, p. 34. St. Tsotsoros, *op. cit.*, p. 161.

26. K. Deliyannis, *op. cit.*, A 57, B 224 et des mêmes auteurs *Réfutation de l'histoire de Spyridon Trikoupi*, p. 257. T. Gritsopoulos, *Informations statistiques*, pp. 431-432, St. Tsotsoros, *op. cit.*, p. 83.

27. Archives Nationales, Recueil B1, Γ1, B, numéro doc. 205. Le document se

ques, nous présentons deux (2) concessions du droit de cultiver en face d'un fermage annuel par an. La première concerne les sols d'une grande propriété foncière dans la zone du raisin²⁸ et la deuxième les sols d'un fief, dans la zone semi-montagneuse du centre du Péloponnèse.²⁹

L'absence d'éléments systématiques pour les achats dans les zones de grande propriété foncière ôte, pour le moment, la possibilité d'estimer les investissements et de prouver la thèse proposée au début selon laquelle: "les intérêts élevés du système de crédit (20-30%), la faible productivité et la pénurie de main-d'oeuvre pour la culture déterminent un cadre négatif pour le mouvement des capitaux à des investissements directs dans la terre".

Par contre, dans le domaine de la petite propriété, le prix de la terre se maintient à des niveaux élevés (environ 20 fois le prix correspondant par mille mètres carrés pour les espaces de grande propriété foncière de la même division géographique en 1815), et le rendement des investissements d'achat de terre, pour un rendement de sols 7:1 et une jachère annuelle, est estimé à 16%.³⁰ Si cependant nous prenons en considération l'incertitude due aux conditions atmosphériques et aux maladies, le rendement du capital diminue, ainsi que l'intérêt qui est constaté doit être recherché dans d'autres causes extra-économiques et dans les possibilités d'exploitation indirecte des cultivateurs que procure le contrôle des moyens de production.

Déjà nous nous sommes référés au rôle de la commune pour la perception des revenus des finances publiques comme d'ailleurs dans les mécanismes de recouvrement des besoins d'argent des productions directes. Les demandes d'argent qui jouèrent un rôle essentiel dans la concession des droits des paysans sur la terre, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, renforcent maintenant à un niveau local le rôle des prêteurs qui ont des liens directs avec le pouvoir communal et, avec l'endettement des paysans "libres" avec un taux d'intérêt de 20-30%, renforcent les mécanismes d'exploitation de la main-d'oeuvre.

rapporte à la vente de 7 villages de la fille du mousaga Aïse, auparavant habitant de Phrourio Koroni qui s'établit en 1778 à Tripolitsa.

28. Arch. Nat. Min. Economie, dossier 4, 1-30, Avril 1822 (voir partie du document dans l'appendice).

29. Arch. Nat., Petits Recueils ou Section K, arch. de Plapouta dossier K-69B (voir le document dans l'appendice).

30. St. Tsotsoros, *op. cit.*, p. 156.

Par conséquent ces investissements en milieu montagneux visaient à la gestion de la production locale, à la forte augmentation de l'autorité sur les cultivateurs, à l'appropriation de la plus-value agricole et finalement à la possession du pouvoir communal qui assurait son accès dans les milieux du pouvoir.

Dans les espaces de la plaine, ces mécanismes visaient principalement à contenir les cultivateurs dans les domaines de production et à l'accroissement de la part de la production qui prendrait la route de l'exportation.

Sous ces conditions, la sous-alimentation de la population est plus que certaine, les témoignages ne manquent pas et elle a été démontrée pour la partie montagneuse du centre du Péloponnèse.³¹

Pour les activités d'élevage, supplémentaire à l'agriculture dans le secteur agricole, le manque de preuves directes enlève la possibilité d'estimer la productivité des investissements. Les exportations croissantes de produits d'élevage qui sont observées, à partir du dernier quart du XVIIIe siècle et après,³² prouvent indirectement une importante activité dans ce domaine. Les investissements dans des tonneries, les activités croissantes dans les manufactures de cuir³³ en liaison avec l'effort coordonné de l'élément dominant en vue d'une abrogation de la décision du sultan de 1815, qui prévoyait un inventaire des chèvres et moutons,³⁴ dépeignent le climat favorable d'investissement dans le secteur de l'élevage.

Le rapport des indices dans les activités d'élevage des puissants Turcs, des kotzabachi Grecs et de l'église, détermine l'intérêt général des producteurs puissants pour des investissements dans ce secteur.

C. *L'artisanat*

L'artisanat se développe dans les zones montagneuses de petite propriété et son développement se place dans l'effort angoissant des paysans pour leur survie sous la pression des demandes monétaires de l'imposi-

31. St. Tsotsoros, *op. cit.*, pp. 96, 105, 142, 437.

32. B. Kremmydas, *op. cit.*, p. 142; St. Tsotsoros, *op. cit.*, pp. 91-95.

33. K. 165. Codes de la bibliothèque de l'école de Dimitsana dossier 12, dossier 15, où se trouve un rapport selon lequel seulement dans le monastère d'Aimyalous fonctionnaient 6 tonneries immédiatement après la révolution. St. Tsotsoros, *op. cit.*, p. 117.

34. K. Deliyannis, *op. cit.*, A 67.

tion et de la réduction de la terre disponible par tête en raison des tendances expansionnistes des producteurs locaux (monastères, gouverneurs de communes) et de l'augmentation de la population qui a été remarquée durant le XVIII^e siècle.

Les éléments caractéristiques de l'artisanat sont: 1. son caractère complémentaire, puisque l'artisan parallèlement couvrira les nécessités d'emploi agricole de la famille. 2. L'exercice ambulante de la profession d'artisan et le commerce simultané des produits qui sont fabriqués. 3. La durée pré-déterminée des voyages et le déplacement en groupes et 4. le choix de branches d'intensité du travail.

La faible capacité d'absorption du marché et le manque de villes développées dans le milieu du Sud jouèrent un rôle déterminant pour le développement de l'artisanat qui ne recueillit pas le moindre intérêt du capital.³⁵ Comme seul investissement sérieux dans l'artisanat on considère celui des frères Spiliotopoulos, marchands à Hydra, qui investissent un capital commercial de 20.000 gr. et cela principalement dans du matériel pour la fabrication de poudre à Dimitsana à la veille de 1821.³⁶ Cependant cette action se situe dans les perspectives de la révolution et confirme simplement le manque d'intérêt du capital pour des investissements dans l'artisanat.

LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Durant la période révolutionnaire, l'entretien de la machine de guerre constitue le noyau central du fonctionnement du système économique. Le couvrent des besoins en munitions et l'entretien des armées (soldes, vivres) absorbent presque la totalité des ressources disponibles. Les revenus de la "Caisse Nationale" (selon l'expression de l'époque) sont: 1. Les butins. 2. Les divers emprunts (de l'intérieur et de l'extérieur) et 3. Les profits de la production.

35. Pour les moindres possibilités économiques de l'artisanat dans le milieu montagneux sont caractéristiques "les notes des codes de la bibliothèque de Dimitsana K-130, dossier 49β, où on remarque que les ouvriers du ramassage du nitrate de potassium loue des pelles de fer à l'église de Sainte Kyriaki en 1795". De même les indications qui se rapportent à la location des ateliers (début du XIV^e siècle), qui est de 15-20 grosis l'année, K-131, doss. 48β (1803), doss. 50β (1808).

36. M. Oikonomou, *Historique de la Palingénésie Hellénique*, Athènes (1976), pp. 136-137, G. Karvelas, *Histoire de Dimitsana*, (1972), A-241-242, T. Kandiloros, *Dimitsana*, Athènes (1897), p. 47.

L'entretien des armées comme les rémunérations des services militaires et civils constituèrent le commencement d'une série de demandes, à la "Caisse Nationale", des hommes puissants et particulièrement des kotzabachi.

Les demandes sont orientées principalement sur les recettes des éparchies mais aussi vers le reste des revenus des finances publiques. Avec la méthode des obligations de la nation envers les "plus nobles", leur participation aux emprunts et aux enchères des butins se faisait "pour les services" et, en général, la "Caisse Nationale" restait redevable. Dans les archives générales de l'Etat (Arch. Nat. dossier Economie) nous rencontrons un assez grand nombre d'actes de règlement des comptes avec la "Caisse Nationale" qui dépeignent des mécanismes qui ont déjà été suffisamment abordés par la recherche.³⁷

Cependant une importance particulière est donnée au fonctionnement des mécanismes de recouvrement des revenus venant des profits dont le développement joua un rôle déterminant dans la formation des corrélations pendant la révolution et fixe de façon importante des éléments fondamentaux de la structure de l'économie de l'Etat grec récemment constitué.

Les documents de la révolution donnent la dimension de l'importance des profits qui, mis en relation directe avec la question de la terre nationale, constituèrent l'épicentre de la lutte intérieure.

Les chefs klephtes avec, pour promesse essentielle, le renversement de la situation de la propriété foncière, attirèrent le peuple sur le champ des combats. Il faut rechercher ici les causes de l'opposition universellement dénoncée lors du versement du profit foncier, analogue à celui qui a été payé aux propriétaires pendant la domination turque.³⁸

La détermination des profits était un des sujets de la deuxième

37. Arch. Nat. Ministère de l'Economie, dossier 6 Juin, Décembre 1822, sous les numéros 952 et 959 d'ordre du Min. des Finances envers Anagn. Papayannopoulos. De même Arch. Nat. Min. Econ. dossier 4 1-30 Avril 1822 et dossier 7 Janvier - Mai 1823, comptes analogues des Deliyannis, à ce sujet St. Tsotsoros, *op. cit.*, p. 389 et suiv.

38. Arch. Nat. Econom. dossier 5 1-31 Mai 1822, document daté du 26 Mai à Coroni. Arch. Nat. Min. Economie doss. 8 1-30 Juin 1823, document daté du 26 Mai à Coroni. Arch. Nat. Min. Economie doss. 8 1-30 Juin 1823, document daté du 7 Juin 1823 à Anaziri. Une quantité de documents analogues dans dossier 9 1-31 Juillet 1823 (Nauplie, Prastos, Gastouni, Ag. Petros) et dans doss. 11, doss. 12 Sept.- Déc. 1823.

proclamation du sénat du Péloponnèse puisque, dans le paragraphe 6, ont été défini les revenus publics sur la production. Avec une série de lois suivantes (I au sujet du prélèvement de la dîme, ΛΖ, ΛΘ, ΜΒ) le sujet a été recouvert d'une manière qui constituait essentiellement une extension de ce qui a existé pendant la domination turque.

Dans les deux premières années de la révolution, pour l'encaissement des recettes, l'administration fixait deux intendants par éparchie, lesquels, en collaboration avec les inspecteurs locaux, se chargeaient du processus d'encaissement. Les revenus s'en allaient en vente publique par village ou petits groupes de villages voisins. Les épreuves qui couvrent cette période dépeignent avec clarté le climat qui règne dans les éparchies. Les notables locaux parviennent à être les principaux régulateurs des prix des recettes qui sont considérablement inférieurs à leur prix réel.³⁹ Afin de faire face à ce problème l'administration centrale décide, à partir de 1823, la réalisation de ventes publiques générales dans le centre avec au début, comme objectif, l'accroissement des revenus publics. L'assemblée nationale de 1823 vote même un budget rudimentaire qui déterminait les recettes par éparchie.⁴⁰

Dans ces ventes publiques générales s'intensifie la présence du capital insulaire qui assure les recettes d'éparchies importantes comme Pyrgos, Gastouni, Argos.⁴¹ La réaction des notables locaux se montre particulièrement forte avec une série de rapports et de protestations dans lesquels s'accroît leur intérêt particulier pour le contrôle des recettes.⁴²

Ces ventes publiques donnèrent des prix relativement plus élevés pour la "Caisse Nationale".⁴³ Cependant le fait que les droits des enchérisseurs furent sous-affermés de nouveau par les gouverneurs en principe des éparchies, contre des réclamations vis-à-vis de l'Etat,

39. Arch. Nat. Min. Economie, doss. 7, documents de défenseurs de Gastouni 8 Mai 1823 et de Corinthe 25 Avril 1823.

40. A. Mamoukas, *La renaissance de la Grèce (1821-1823)*, Γ, p. 36.

41. Arch. Nat. Min. Economie doss. 8, document de Dim. Apostolou, adressé "à l'Administration suprême". Tripolitsa 18 Juin 1823, doss. 13 avec le numéro 571/ 11 Mars 1824, document de l'Exécutif adressé au Min. de l'Economie et le document daté du 1er Avril 1824 de commission de vente publique des Revenus Nationaux d'Argos. Les documents concernent des achats de rentes de Kyr. Skourti.

42. Arch. Nat. Min. Economie doss. 7 documents des défenseurs de Gastouni (8 Mai 1823), Corinthe (25 Avril 1823) et de Ger. Papadopoulou de Kalamata.

43. Documents de la note 42.

conduit à la formation de conditions qui ne différaient en rien de celles de la domination turque. Le nombre considérable de documents des Arch. Nat. qui couvrent ce sujet amène à la conclusion que le développement progressif de la pratique financière publique fonctionne de façon déterminante pour affermir la structure du système de revente et maintenir l'idéologie de la revente chez les individus.

Pour avoir une idée de la charge des producteurs, par la présence des sous-fermiers intermédiaires, nous nous rapporterons au calcul de l'augmentation du prix des recettes entre 1822 et 1824, dans dix-huit villages de l'éparchie de Karytaina. Les calculs se font après révision des éléments d'une série de documents des Arch. Nat. (Min. Econ. doss. 6, 6 juin - 31 décembre 1822 et document de l'Exécutif doss. 62, février 1825).

L'augmentation moyenne du prix des recettes entre 1822 et 1824 est de 64,64% et varie entre 41,17% (revenus de villages Alvanitsas - Fouskari à titre national et privé) et 150% [revenus des propriétaires (des habitants des villages) Velimachia-Kardaritsi-Paraloggi], un changement négatif est noté seulement dans la propriété (des habitants) de Byzitzi, changement de 41,11%. Le prix total des recettes de 10.690 grosis en 1822, après une vente publique directe, atteint 17.600 grosis en 1824, sous les demandes de spéculation des Deligiannis (kotzabachi de la région), auxquels ont été concédés les revenus nationaux contre leurs "services" envers la nation.

La longue durée de la guerre et l'accentuation des oppositions intérieures, avec les événements connus de 1821-1825, donnent un caractère particulier au thème des recettes, qui essentiellement ne fonctionnent plus pour assurer un certain revenu à l'Etat, mais comme rémunération de la position des personnes, dans un partage, selon le cas, du pouvoir. Une série de noms, selon le cas, de chefs et de kotzabachi, ont la caisse nationale, qui leur est continuellement redevable, et les éparchies sous un contrôle total. Il vaut la peine de nous rapporter aux conditions de recouvrement des profits (fruit des sous-bails à long terme) à la manière dont elles apparaissent dans des documents des Arch. Nat. et qui prouvent des augmentations illégales des recettes, des bastonnades et humiliations sur les paysans, qui créent un climat analogue à celui de la domination turque.⁴⁴

44. Nous nous référons à une série de documents caractéristiques des Arch.

La pratique financière publique de la période a irrité la population qui crie en 1826 “Députés, exécuteurs, vendeurs et acheteurs” à leurs représentants. La III^e Assemblée Nationale sous la pression des événements désigna par le décret IE/28.4.1826, une commission qui rédigea un rapport pour la période 1822-1827, lequel, après “avoir été lu” lors de la séance AA/26.4.1827 de l’Assemblée, fut rangé dans les archives.⁴⁵

Par la description de l’évolution de la pratique financière publique, durant la révolution, il apparaît que les profits fonctionnèrent comme le principal levier du partage forcé du revenu. La situation irrégulière diminuait les possibilités d’investissements positifs. Le non-partage de la terre nationale limita l’“activité” des investisseurs dans les biens immobiliers nationaux des principales villes, qui s’en allèrent en enchères. Dans les Arch. Nat. (Biens Nationaux dossier 4) le “catalogue” analytique “des biens nationaux vendus selon les occasions par la 2^{ème} période Administrative jusqu’à la Commission Administrative et ensuite les ventes durant la Commission Administrative” nous donne la possibilité de déterminer l’achat étendu de biens immobiliers par l’ensemble de la classe “régnante” de la révolution. Nous nous rapporterons à titre indicatif à une série de personnes d’origine hétéroclite qui réalisent des achats considérables d’auberges, d’ateliers, de moulins et de maisons. P. Th. Kolokotronis participe à l’achat d’auberges à Nauplie contre 6.000 gr. (B.N. dossier 4, p. 1). Gennaios Kolokotronis achète une maison et un atelier à Nauplie contre 54-450 gr. (B.N. dossier 4, numéro de contrat de vente 18 page 2, num. de contrat de vente 19 pour la maison avec numéro 220).

Les frères Spiliotopouli, fournisseurs de matériel de guerre, achètent des biens immobiliers d’une valeur de 42.745 gr. à Nauplie, 19.550 gr. à Tripolitza et 25.900 gr. à Gastouni (B.N. dossier 4, p. 5, 6, 17, 20). P. Notaras, à Corinthe, achète une série de biens immobiliers (B.N. dossier 4, p. 8, numéro de contrat de vente 101-107). I. Sisinis également à Gastouni, en plus de biens immobiliers, “achète aussi 7 moulins dans la région” (B.N. dossier 4, p. 9).

 Nat. Min. Economie doss. 10 1-31 Août 1823, document non daté de Ag. Pétrou, doss. 15, 1-20 Juillet 1824, document daté de 18 juillet 1824, et 3324 adressé à l’exécutif où sont décrits les “principaux abus” des locataires de Nauplie, Arch. Nat. analogues (Min. Econ. doss. 9 (13 Juillet 1823), doss. 18 (25 Août 1824), doss. 26 (5 Novembre 1824).

45. T. Stamatopoulos, *La lutte intérieure*, éd. Kalvos (1975), Δ, pp. 136, 137.

Nous pensons que ce catalogue représentatif éclaire suffisamment les corrélations qui régèrent durant la révolution, ainsi que la nouvelle réalité qui couve dans le milieu de possession et de contrôle des moyens de production.

En achevant notre rapport sur le thème du mouvement des capitaux, il vaut la peine de nous rapporter à des documents de la période (1821-1824) dans le domaine de la production directe, où continue à fonctionner le mécanisme d'emprunt de la domination turque et où l'intérêt est maintenu à 20%. Une série d'obligations, de la période qui suit immédiatement la révolution, de la même forme, donnent la continuité des conditions de fonctionnement du système de crédit dans le domaine du producteur direct durant la première décennie post-révolutionnaire.⁴⁶

APPENDICE

1. Rapport écrit de "Georgiou Ioannou de Vostitzi" adressé à "l'administration suprême" le 13 Avril 1822 — A Corinthe". Document de dimensions 28×19 Arch. Nat. Min. Economie, doss. 4, 1-30 Avril 1822.

Le document se rapporte à "l'achat de l'iltizam" de Klapatzounas en 1821 par le concessionnaire du bail viager (malikane) — L'acheteur Georgios Ioannou de Vostitza "se trouvant" à Constantinople et sans prévoir les événements de la révolution réalise l'achat de l' "iltizam" dans le but évident de le revendre. Poursuivi par les Turcs, il retourne en Grèce et cherche ce qui lui "revient" des revenus qu'a déjà perçus Asimakis Zaïmis pour "compte de la famille".

«Ο εκ Βοστίτζης ταπεινός αυτής δούλος ήλθον ενταύθα δια να παρησιασθώ ενώ/πιον του υψηλού αυτής κριτηρίου και αναφέρω δουλικάς, ότι / πέρυσι ευρισκόμενος εν Κωνσταντινουπόλει, ηγόρασα το Ιλιτζάμ / της Κλαπατζούνας από τον μαλικιανέ ζαπή. ως εκ του ανά χείρας / μου γράμματος της πωλήσεώς του δύναται να πληροφορηθή, αλλ' επειδή / όντα με έτι εκεί, το Οθωμανικόν Κράτος, καθ' ο Τυραννικόν, έ/ξωσέ με μετά και άλλων, εις το Μαδέμι (:) χάριν κατο-

46. Documents provenant des Archives d'Athanassiadis, *op. cit.*, note 11.

ρύξεως, ο / κύριος Ασημάκης Ζαΐμης εσύναξε τα εισοδήματα του διαλυ/φθέντος Ιταζαμίου, όπερ μαθών ήδη μετά τον ερχομόν μου, εζήτησα / αυτά παρά της ευγενείας του, ως εις εμέ αναλογούντα. Ο δε Κύ/ριος Ασημάκης ουκ ηθέλησε αποδούναι. λέγων, ότι εσύνα-ξεν / αυτά δια το γένος.».

2. 12 Mai 1802. Sous-bail de la dîme de Palouba par les spahis Achmet et Reoul, pour Kolia Plarouta, de Liodoras, contre 125 grosis. Document de dimensions 11×16, Arch. Nat. "Petits recueils ou section K". Archives de Plarouta, dossier K-69B.

1802 μαγίου 12 Παλούμπα. Από / την σήμερον εκάμαμε ιλιτζά/μι εμείς οι σπαήδες αχμέτ σπαής / και ρεούλ σπαής και χασάν σπα/ης. Εκάμαμε ιλιτζάμι του Πα/λούμπα την δεκατιά και ότι «μάρτη μα-σάλη» ότι εβγήκε / ως τον ερχόμενο Μάρτη το ε/δόκαμε στον Κό-λια Πλαπούτα / για γρόσια εκατόν είκοσι / πέντε, ήτοι γρόσια 125 να το / κάνει ζάπι ο Κόλιας Πλαπού/τας ως τον ερχόμενο Μάρτη / και γιαυτό του εδόκαμε το τεμε/σούκι μας και τις βούλες μας στα / χέρια του.

Trois (3) cachets turcs.

TABLEAU 1

Taux d'intérêt d'emprunt des communes
durant la période post-révolutionnaire

No	Date	Lieu	Montant d'emprunt	Taux d'intérêt	Source
1	Octobre 1816	Tripolitsa	1.100 gr.	30 %	Γ.Α.Κ. Syl. Vlach. Γ1 no docum. 119
2	15 Juin 1816	»	1.500 gr.	30 %	» » »
3	21 Juin 1816	»	700 gr.	30 %	» » »
4	9 Septembre 1819	»	3.347 gr.	30 %	Procès-verbaux Tripolitsas no 20 ¹
5	1 Décembre 1819	»	1.050 gr.	20 %	» » Alonistenas no 7 ²
6	13 Février 1820	»	4.000 gr.	20 %	» » » no 8
7	16 Novembre 1820	»	3.300 gr.	20 %	» » Tripolitsas no 21
8	1 Décembre 1820	»	3.000 gr.	20 %	» » » no 22

1. T. Gritsopoulos, "Procès-verbaux Tripolitsas", *Gortiniaka A* (1972) 143-163.

2. S. Dimitracopoulos, "Procès-verbaux post-révolutionnaires Alonistenas", *Gortiniaka B* (1978) 361-384.

TABLEAU 2

Taux d'intérêt d'emprunt des producteurs directs au début du 19^{ème} siècle
(Obligations de la famille Orfanou de Lasta 1811-1838)

No	Date	Lieu	Montant	Taux d'intérêt
1	1 Août 1811	Valtesiniko	104:18 gr.	20%
2	1 Octobre 1812	—	25 gr.	25%
3	1 Octobre 1815	Lasta	16 gr.	20%
4	1 Septembre 1816	»	82:12 gr.	20%
5	22 Octobre 1817	Magouliana	—	—
6	19 Août 1818	Lasta	24 gr.	20%
7	20 Octobre 1818	Magouliana	25 gr.	30%
8	10 Septembre 1819	Vitina	62 gr.	20%
9	20 Juillet 1820	»	64 gr.	20%
10	1 Août 1820	Magouliana	305 gr.	20%
11	1 Août 1820	Vitina	120 gr.	20%
12	30 Août 1820	Magouliana	82:13 gr.	20%
13	20 Novembre 1820	—	71 gr.	—
14	20 Octobre 1821	Vitina	45 gr.	20%
15	15 Août 1824	—	47:20 gr.	20%
16	29 Août 1835	Dimitsana	6 drs	66,66%
17	14 Octobre 1835	Lasta	9 drs	20%
18	20 Novembre 1828	Vitina	28 drs	Commercial

Source: Arch. Athanassiadi, doss. 3.

CONSTANTIN AP. VACALOPOULOS

TRANSFORMATIONS SOCIALES
ET ÉCONOMIQUES
DANS LA MACÉDOINE
AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

1. Un chapitre touchant l'histoire de la Grèce moderne, qui n'a pas été, jusqu'aujourd'hui, examiné en profondeur, est l'étude de la structure politique, économique et sociale de la région de la Macédoine —comprenant de nos jours des territoires grecs, serbes et bulgares— pendant les derniers siècles de la domination ottomane. Il est vrai que l'historiographie hellénique n'a pas fait assez de progrès dans les recherches relevant des domaines politique, social et économique de l'espace macédonien, bien que la bibliographie bulgare, serbe et européenne présentent des articles et des oeuvres précieuses qui ont comme sujet surtout le statut de divers groupes ethniques de la Macédoine au XIX^e siècle. En effet, j'ai eu cette impression en examinant attentivement depuis quelques années les rapports des consuls européens en Macédoine qui nous offrent des éléments concrets et précieux au sujet du mouvement commercial et de la composition des populations vivant dans cette région. Ce qui a attiré particulièrement mon attention, c'est sans doute le point tournant de l'époque qu'on examine en Macédoine, c'est-à-dire les efforts de la Turquie, accablée par les circonstances internationales et les puissances européennes, visant à introduire les fameuses réformes de Tanzimat. Ces réformes n'avaient pas seulement de répercussions politiques mais aussi économiques et sociales, concernant surtout l'évolution de la condition des habitants chrétiens de la Macédoine.

Les fruits de mes recherches ont été publiés dans mon étude "La structure économique de la Macédoine et de la Thrace au milieu du XIX^e siècle dans le cadre du commerce international", en 1980, à Thessalonique. Depuis lors, j'ai continué mes recherches dans le même

domaine et je me suis occupé de l'évolution historique de la Macédoine du Nord (vilayet de Monastir). La présente communication est basée principalement sur l'étude précitée, qui contient aussi la bibliographie relative.

2. Durant la deuxième moitié du XIXe siècle, le capital européen se tourne avec une activité remarquable vers les régions sous-développées de l'espace mondial et, en l'occurrence, vers la Macédoine. Parmi les pays d'Europe, c'est l'Angleterre qui, la première, procéda à cette époque au développement industriel, spécialement dans le domaine des étoffes cotonnières. Au milieu du XIXe siècle, l'empire ottoman est inondé de produits cotonniers provenant de l'industrie des Etats de l'Ouest. Il faut remarquer que durant 1828-1832, les exportations de cotonnades anglaises vers la Turquie avaient été doublées. Le port de Thessalonique créa des relations commerciales étroites avec les pays occidentaux. En effet, la Macédoine comme tout l'espace balkanique constituait à cette époque un centre productif riche en matières premières. A cette époque, grâce à ses exportations abondantes en céréales, la structure économique de la province de Macédoine était incorporée au marché international et, pour cette raison, elle attirait l'attention des pays capitalistes. En se référant aux mutations du commerce extérieur de Salonique au XIXe siècle, il faut souligner qu'elles présentent une certaine flexibilité. Ainsi, particulièrement pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, le commerce de Salonique est-il adapté aux tendances caractéristiques des conjonctures politiques et économiques internationales. Cependant, la crise permanente de surproduction qui caractérise les économies occidentales au milieu du XIXe siècle, malgré les facteurs réprimants aux temps de la guerre de Crimée (1853-1856) et de la guerre civile en Amérique (1861-1865), mobilisa, grâce à la demande internationale, des productions supplémentaires dans les pays périphériques et dépendants. Il ne s'agit pas alors d'une simple pénétration économique du capital européen dans l'espace périphérique, mais d'un effort visant surtout à la création de marchés nouveaux et à la formation d'ensembles nationaux économiques en Orient, censés compléter ceux de l'Europe occidentale.

Ainsi la pénurie de coton que les pays occidentaux affrontèrent pendant la guerre civile en Amérique, fut contrebalancée par la recherche et la formation de nouveaux marchés commerciaux dans le monde

entier. Parmi ces marchés, il n'eut été pas difficile de localiser la province de la Macédoine où, dès l'année 1857, s'était engagée une procédure complexe visant au développement intensif de la culture cotonnière. En effet, on peut distinguer après 1857 un certain changement de la politique économique du Foreign Office, lorsque l'intérêt anglais se concentre principalement sur l'encouragement des habitants de la Macédoine Centrale à la culture cotonnière et l'augmentation de sa productivité. En même temps, on importe en Macédoine, en grandes quantités, la graine de coton américain que l'on distribue gratuitement aux autochtones. Les représentants diplomatiques de l'Angleterre dans toute la Turquie d'Europe étaient chargés, avec l'aide de certains experts, de fournir au Foreign Office des informations concrètes au sujet de la situation de la culture cotonnière dans leurs arrondissements et d'encourager les autorités turques à contribuer dans leur effort commun.

D'ailleurs, la réalisation de relations commerciales étroites entre Salonique et Marseille après 1862 ne constitue pas en effet une nouveauté dans l'histoire commerciale des deux villes. Le port de Marseille, cherchant une issue dans la riche production de coton des districts de Salonique et particulièrement de Serres, devint en même temps le principal client du commerce de la Macédoine. Le coton tient alors la deuxième place, après les céréales, dans les exportations du port de Salonique.

Le grand essor commercial de Salonique réalisé durant la guerre civile en Amérique comme pendant la guerre de Crimée, continuera aussi dans les années suivantes de la décennie 1860-1870. L'époque qui suit, de 1865 jusqu'en 1869, donna cependant une impulsion considérable au commerce importateur de Salonique provenant de la France et de l'Angleterre. En résumé, il faut souligner que les exportations importantes en céréales et en matières cotonnières du port de Salonique qui s'intensifièrent particulièrement entre 1853-1856 et 1862-1869, se réalisèrent toujours en liaison avec des conjonctures politiques et économiques internationales et des récoltes abondantes, dues tout autant aux conditions climatiques favorables qu'au perfectionnement des systèmes de l'agriculture, à l'amélioration du réseau routier et à l'enrichissement des connaissances techniques des cultivateurs.

Pendant la période 1846-1875, les céréales constituent le principal produit du commerce exportateur du port de Salonique. Le grand essor marqué dans le domaine commercial des céréales, qui se substituèrent

au coton et aux laines dominant dans le commerce exportateur de Salonique au XVIIIe siècle, est principalement dû à la demande extérieure, à l'application du système de monoculture et aux riches plaines de Salonique qui se prêtaient spécialement à la culture et à la production des céréales. La crise économique de l'Europe, en 1847, a été le point de départ de l'augmentation considérable de la production et de l'exportation des céréales. Ainsi, en 1847, la valeur totale de la production agricole exportée de Salonique dépassa la somme des 800.000 livres sterlings.

Le développement de la culture de la soie en Macédoine aux années 1841-1846 est, lui aussi, très remarquable. Il faut souligner que la quantité exportée en France, en Autriche et en Angleterre durant cette période est plus considérable que celle produite à la même époque à Proussa et exportée à Constantinople. Il est vrai que la plus grande partie du commerce exportateur de Salonique, au milieu du XIXe siècle, se faisait à bord de bateaux grecs. Le port de Syra reste le centre le plus important du commerce de transit, comme c'était déjà le cas au début de la révolution grecque. Cinq compagnies maritimes à vapeur desservent, en 1863, le port de Salonique: les Messageries Impériales, la compagnie française de Marc Fraissinet, la compagnie autrichienne du Lloyd, une compagnie russe et une grecque.

Durant la décennie 1841-1850, la valeur du commerce importateur des manufactures anglaises au port de Salonique couvre les 40% de la valeur totale des importations. A cette ascendance considérable du commerce anglais contribua principalement la convention commerciale de Balta Liman en 1838. Suivant ce traité, la Turquie cédait à l'Angleterre des privilèges commerciaux importants. Cependant la convention signée entre l'Angleterre et la Turquie, comme celle entre la France et la Turquie réalisée dans la même année, reflètent l'antagonisme et la supériorité de deux puissances dans le domaine de l'exploitation coloniale de l'empire ottoman. Le traité de Balta Liman, en liaison directe avec l'application de Hatti Cherif Gülhane et de Hatti Humayun, en 1856, qui établirent indirectement la protection des Chrétiens dans tout l'empire ottoman, influencèrent considérablement l'activité des minorités nationales de la Macédoine Centrale, contribuèrent à l'amélioration des conditions de vie de ses habitants et créèrent, comme dans toute la Turquie, une bourgeoisie qui se distinguait de la classe ottomane souveraine. L'augmentation considérable des terres cultivables

qu'on observe en Macédoine Centrale après 1840, ainsi que la création de transactions commerciales et financières étroites, aboutirent au développement important du commerce importateur et exportateur de Salonique.

3. Les conjonctures économiques et politiques influencèrent alors favorablement l'activité économique des minorités nationales de la Macédoine Centrale pendant cette époque. Mais, en général, ces groupes nationaux jouissent maintenant d'un minimum de protection légale. Cependant le capital européen régle la production du pays d'une telle façon que l'activité développée par les commerçants grecs et israélites serve sans doute les intérêts des puissances occidentales, portant leur attention sur l'importation des produits agricoles et l'exportation de leurs marchandises industrielles. D'ailleurs, le rôle économique des commerçants grecs et israélites est en apparence considérable, mais en vérité conjoncturelle. La pénétration économique de l'Autriche dans les Balkans depuis 1840 constitue le contrepoids du traité Balta Liman. C'est exactement au milieu du siècle passé que le facteur autrichien fit une concurrence acharnée au commerce anglais au port de Salonique. Cet antagonisme sera d'ailleurs provisoire parce que, durant la décennie 1860-1870, la priorité du commerce importateur de Salonique est donnée à l'Angleterre et la France.

Au milieu du siècle passé, l'élément hellénique prédomine dans toute la région de la Macédoine d'après les indications des consuls Européens. Spécialement dans la ville de Salonique, le consul Français Louis de Mornard mentionne, en 1855, 13.233 Israélites, 10.737 Musulmans, 7.743 Grecs et Européens. En 1869, la ville de Serres comprend 45.000 habitants dont 25.000 Grecs, 15.000 Turcs et 5.000 Israélites, Bulgares, Albanais et Gitans. Les Grecs de la Macédoine attendent avec patience le jour de leur libération du joug turc. Ils étaient particulièrement encouragés par la formation du nouvel Etat hellénique. L'inauguration des réformes en 1839 et en 1856 a été considérée par les Grecs de la Macédoine comme des preuves signifiant clairement la décadence et la décomposition de l'empire ottoman, qui se réalisèrent en effet au profit des intérêts politiques et économiques des puissances occidentales. Il est vrai que les avantages économiques que les Grecs gagnèrent depuis 1839 et surtout pendant la guerre de Crimée, ont renforcé considérablement leur conscience nationale. La pénétration

économique des négociants grecs en Macédoine, comme dans les autres centres du Levant à cette époque, est vraiment remarquable. Ils jouent un rôle très actif comparé aux autres membres des maisons commerciales, ils ont des contacts partout et partagent avec les Juifs le commerce à cette échelle. Au milieu du XIXe siècle, on trouve à Salonique un grand nombre de maisons commerciales qui ont des relations avec Constantinople, Smyrne, Marseille, Vienne, Trieste et Gênes. Le capital total de quinze maisons commerciales de Salonique, qui sont dirigées la plupart par les Grecs, se monte à cinq millions de francs.

L'application des premières réformes en Macédoine Centrale contribua à l'amélioration du statut de la population rurale. A ce sujet, les rapports consulaires anglais nous offrent des éléments précieux sur les conséquences sociales du Hatti Cherif Gülhane (1839) au pachalique de Salonique, comprenant à cette époque les sanjaks de Salonique, Serres et Drama. En effet, malgré le minimum de mesures prises par les autorités turques de la Macédoine Centrale visant à la diversification du statut des habitants de cette région, la population chrétienne pouvait entendre mener une vie meilleure qu'auparavant. En effet, il semble que les cultivateurs libres de la Macédoine Centrale aient été sensiblement délivrés du régime vexatoire qui était en vigueur et, dès lors, ils jouirent librement des profits de leurs récoltes. En même temps, l'amélioration du système de l'organisation administrative de cette région ainsi que la marche favorable du commerce exportateur encouragèrent un grand nombre de propriétaires Turcs à augmenter les terres cultivables et à perfectionner, dans leurs tchifliks, les systèmes du culture. Ensuite, il faut souligner que du début de la décennie 1840-1850, la répartition des impôts et des contributions diverses imposées aux habitants chrétiens de la Macédoine Centrale est basée sur des critères plus humains et plus justes. Malheureusement, ce changement assez important qui fut réalisé au milieu du XIXe siècle dans cette région, n'a pas eu des conséquences similaires sur les populations de la Thrace. Cependant il est presque impossible d'étudier séparément les conséquences sociales des réformes en Turquie sur les populations de la Macédoine et de la Thrace si on n'examine pas en même temps la structure économique de ces régions dans le contexte international.

4. Au milieu du XIXe siècle, la plus grande partie de la population turque de la Macédoine et de la Thrace se composait de grands proprié-

taires. Le nombre des agriculteurs turcs était insignifiant par rapport à la population turque totale. La richesse des propriétaires turcs qui avaient dans leurs mains la plus grande partie des terres cultivables des diverses régions de la Macédoine ne s'explique pas tant par la présence de capitaux productifs que, surtout, par les revenus immenses des terres. Ceux qui possèdent vraiment de grands capitaux et tiennent la première place dans le domaine des transactions commerciales, sont les minorités grecques, israélites et arméniennes. Les propriétaires turcs fixent souvent les prix des marchandises et interviennent arbitrairement dans les contrats commerciaux mais, en réalité, ils ne jouent qu'un rôle marginal. Ces propriétaires turcs et la bureaucratie administrative constituent la base de la société ottomane en Macédoine.

L'élément grec et israélite dominant dans les villes et se distinguent par leur activité commerciale et bancaire. Parallèlement, les commerçants grecs et israélites de la Macédoine —ce fait est remarqué pour la première fois dans la dernière décennie de la première moitié du XIXe siècle— investissent des capitaux importants dans la propriété foncière. C'est ainsi qu'on constate à cette époque quelques changements dans la structure ethnique des propriétaires. Il est clair alors que ces deux éléments ont dans leurs mains le commerce intérieur et extérieur de la Macédoine. Mais il n'est pas possible de prétendre que les relations productives de cette époque ont un aspect avancé capitaliste, du fait que le capital provenait surtout de transactions commerciales et non industrielles. Cependant, on ne doit pas ignorer la pénétration des premières relations capitalistes dans les villes de Macédoine et de la Thrace et en général aux Balkans en 1840-1850. Par contre, dans les villages, les transactions commerciales se limitaient aux seuls échanges en nature.

Après la guerre de Crimée, on constate en Macédoine une augmentation parallèle de l'importation de produits industriels d'Europe et de la pénétration du capital étranger, à un rythme très intense. L'accumulation du capital autochtone est aussi importante. D. Miljovska distingue deux périodes dans le développement economico-social de la Macédoine au XIXe siècle; l'une, suivant une ligne légèrement ascendante et qui dure jusqu'aux années soixante-dix du XIXe siècle, et l'autre suivant une ligne descendante très accentuée et qui comprend les trois dernières décennies du même siècle. Les raisons de cette stagnation et du recul, c'est-à-dire du retard dans le développement économi-

que de la Macédoine, résident dans la politique étatique de l'empire ottoman, qui se caractérise par l'absence de protection de l'industrie du pays, et la libre importation des marchandises en provenance des pays ouest-européens, dont la concurrence ne pouvait être soutenue par la production naissante de l'industrie et de l'artisanat.

DISCUSSION

NICOLAS SVORONOS: On va commencer la discussion et on va introduire trois interventions: celle de Mme Antoniadis-Bibicou, celle de M. Aymard et celle de M. Asdrachas et puis après je demanderai à la salle, celui qui veut intervenir à la suite.

HÉLÈNE ANTONIADIS-BIBICOU: C'est, peut-être trop dire qu'il s'agit d'une intervention. Je souhaiterais, cependant, m'arrêter sur quelques points qui me paraissent importants pour nos recherches, pour les problèmes que nous voulons élucider, évidemment dans la mesure du possible. Tout d'abord, un point de détail, en apparence, mais qui ne l'est pas: Je regrette que M. Carile ne soit pas là, mais comme M. Asdrachas a repris, dans son exposé écrit, ce "féodalisme d'introduction", il faut en parler, en deux mots. Il s'agit, naturellement, de ce que nous appelons un "féodalisme importé" et de ce fait, pour nos régions, nous remontons à Byzance. Parmi les questions qui se présentent, dans les discussions des spécialistes, souvent avec beaucoup de confusion, il y en a qui ne sont pas confuses; donc, justement, depuis les travaux de Georges Ostrogorsky, des byzantinistes soviétiques et d'autres chercheurs en histoire économique et sociale, il est établi que le féodalisme, à Byzance, n'a pas été "importé". Ceux qui continuent à ne pas accepter cette affirmation sont très rares, à l'heure actuelle.

Qu'il me soit permis d'ouvrir une petite parenthèse: il va de soi que j'ai en vue, en premier lieu, les personnes qui, tout en admettant le pluralisme en matière de recherches historiques, croient —et c'est bien mon cas— que le concept de mode de production est un concept utile à l'analyse de l'histoire des sociétés; pour les autres, je pense, la question de l'existence du féodalisme à Byzance, ne devait même pas se poser (ou, plutôt, tout en se posant, elle a une réponse négative). Mais il ne faut pas faire dévier la discussion.

Ainsi, si nous parlons de féodalisme, dans nos régions, le terme —dans son acception large, mais très précise, à la fois— peut être appliqué à leur mode de production déjà au Xe siècle, donc il est exclu que le monde occidental puisse offrir à Byzance ce modèle, à cette époque. Je n'entre pas au fait que, d'une part, les origines des parties constitutives de ce mode de production remontent aux premiers temps de l'Empire Byzantin, ni, d'autre part, au processus long et "accidenté" qui aboutit à son instauration sur les terres byzantines.

Je propose donc qu'on écarte du vocabulaire scientifique ce terme du "féodalisme importé", quand nous parlons de Byzance, tout en admettant, toutefois, que les contacts avec l'Occident, après le XIIe siècle, aient pu aidé à une sorte d'affinement de ce mode de production, notamment en ce qui concerne sa correspondance avec certains aspects institutionnels (depuis le XIVE siècle), et tout en nous gardant

bien d'assimiler, d'identifier le féodalisme à Byzance avec les formes "strictes" que nous lui connaissons en Europe occidentale.

Un deuxième point que je voudrais évoquer est celui de la "rente féodale"; il est bien entendu que je parle encore ici de Byzance, mais il est également vrai que les problèmes se posent d'une manière analogue (pas de la même manière, mais *analogue*), à d'autres moments de notre histoire.

Je crois que, malgré ce qui a été dit et écrit par de nombreux chercheurs, le prélèvement d'une partie du surplus de la production de la part de l'Etat ne peut pas, ne doit pas être présenté en tant que terme comme "rente féodale", je viens encore à un problème de termes, car je crois que l'emploi des termes en matière d'histoire aussi, comme en matière de science en général, est une chose très importante. L'Etat prélève, comme nous le savons, un surplus de produits sous deux formes: d'une part, l'impôt, la rente fiscale; d'autre part, dans la mesure où il est propriétaire de la terre, la rente, mais il ne s'agit pas d'une "rente féodale", puisque l'ayant droit c'est l'Etat et non point un seigneur; nous l'appelons "rente foncière", c'est la rente absolue, si vous voulez. Quoiqu'il en soit, je ne suis pas d'accord qu'on utilise —dans le cas de Byzance— des termes comme "rente féodale d'Etat", "rente centralisée d'Etat", etc. Il ne me paraît pas sérieux de confondre les cas et les termes.

Evidemment, il y a de très nombreux exemples —de plus en plus, à partir du XI^e siècle, et au fur et à mesure que le pouvoir central s'affaiblit— où l'Etat répartit une part de ses rentes fiscales à des particuliers (dignitaires, hauts fonctionnaires, monastères, etc.) pour des raisons diverses, en leur accordant, bien souvent, le droit de la perception de l'impôt par leurs propres agents. C'est alors que ce qui était rente de l'Etat devient rente féodale aussi bien pour le seigneur ayant droit que pour le tributaire. Rappelons encore une deuxième source de confusion: le fait que l'Etat perçoit, pour ses propres domaines, du producteur direct la rente et l'impôt à la fois, sans que leur distinction soit toujours explicite, et que, dans certains cas, octroie ses revenus de double nature à des particuliers.

Mais la rente étant, comme il est connu, une forme par laquelle se réalise le droit éminent de la propriété, une partie du travail de l'historien consiste justement à analyser correctement les données concrètes, dans la mesure évidemment où la documentation le lui permet, pour établir la distinction que nous venons d'évoquer. Car, s'il est important de pouvoir définir clairement le ou les propriétaires des moyens de production dans toute société qui fait l'objet d'une recherche, il l'est aussi —si non davantage encore— pour la formation socio-économique de l'Empire byzantin, où le régime de la propriété privée, quiritaire, existe bel et bien et s'applique en priorité à la terre, enjeu capital, à des degrés divers, de toutes les sociétés médiévales.

J'aimerais bien m'arrêter maintenant sur une autre question, qui est évoquée, pendant ces journées de réflexion commune: le rapport production agricole - commerce ou, si vous voulez, la production commercialisable pour ne pas parler de surplus commercialisable, puisque le producteur direct est contraint, très souvent, de commercialiser une part de ses produits —en gardant juste des quantités insuffisantes même à sa propre reproduction, inférieures même au minimum vital généralement accepté— pour répondre à ses obligations fiscales et autres, quand elles doivent être acquittées en argent.

La productivité des domaines variant (excusez-moi de rappeler ces lieux communs) suivant la région, la qualité de la terre, les moyens techniques disponibles, l'abondance ou la pénurie de la main-d'oeuvre, l'année —si elle est bonne ou mauvaise—, la complémentarité des cultures, etc., nous n'entrerons pas ici dans des calculs variés faits déjà par des chercheurs plus compétents que moi-même en la matière, dont Monsieur Sp. Asdrachas; ces calculs sont —comme on le sait— éloquentes dans leur pessimisme en ce qui concerne les revenus paysans des petites et, même, des moyennes exploitations, d'où l'endettement, les déguerpissements des terres, la misère, etc., mais aussi la compensation, toutes les fois que cela est possible, par des revenus dûs à d'autres occupations que l'agriculture.

Il est donc évident que l'importance de l'accroissement de la production commercialisable est fonction, à conditions égales, de l'importance de l'étendue des domaines. En effet, il y a lieu de constater, à plusieurs reprises, une coïncidence de la progression de la grande propriété avec le développement du commerce.

Pour Byzance, on a beaucoup parlé de la croissance du commerce et, en général, du développement des affaires, au XIe siècle, ce qui est exact, dans l'ensemble; seulement, il ne faut pas surestimer l'importance du phénomène en omettant de préciser que le mouvement qui semble s'amorcer, dès la deuxième moitié du IXe siècle, s'intensifie déjà, au Xe siècle, comme en témoigne —entre autres— la législation de Léon VI le Sage (+912).

Par conséquent, nous sommes autorisés à établir une relation entre la consolidation et l'agrandissement de la grande propriété privée —fait majeur de la situation socio-économique, en ce Xe siècle byzantin— et l'essor commercial du pays, sans pour autant simplifier et y voir la seule raison.

Nous pouvons, également, chercher un exemple analogue dans —entre autres— la deuxième moitié du XIVe et la première moitié du XVe siècle. Là encore, contrairement à ce qui a été souvent affirmé, il faut se garder de l'image simpliste qui se dégage, après une constatation au premier niveau; certes, il y a une régression, une désarticulation économiques qui ne sont pas indépendantes de la situation générale de l'Empire, il y a, si vous voulez, une décadence, mais cela s'applique bien davantage à l'Etat et à l'administration qu'au mouvement économique réel existant objectivement dans le pays.

J'entends par là qu'il y avait de grandes fortunes à Byzance, à cette époque, des propriétaires fonciers importants et une activité commerciale intense, les travaux, p. ex., d'Anghéliki Laïou et de Nicolas Oikonomidis, illustrent bien, me semble-t-il, ce dernier point. Les grands domaines bien exploités, également pendant la période des Paléologues, appartenaient pour la plupart à des particuliers, c'était eux qui disposaient aussi bien de la production commercialisable que des capitaux; les marchands prospères qui exerçaient un commerce actif sur le sol byzantin, étaient dans leur grande majorité —on le sait— des étrangers, notamment des Italiens.

Ceci donc nous ramène encore à ce que nous venons d'énoncer, à savoir, la relation entre la grande propriété foncière et l'importance de l'activité commerciale. Ce n'est pas évidemment (pour citer un dernier exemple) la conjoncture économique et sociale de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, dans les pays grecs, qui peut nous contredire sur ce point.

Cependant, cette généralisation, simplificatrice comme toute généralisation, nous invite à penser à une série d'autres éléments d'analyse dont elle doit être accompagnée pour acquérir "l'épaisseur utile" à l'historien.

Ce n'est pas dans une brève intervention qu'on peut procéder ne serait-ce qu'à une simple énumération de ces éléments; mais il y a un parmi eux qui me paraît trop important, dans le cadre d'un échange de réflexions entre historiens, comme le nôtre, aujourd'hui, pour ne pas en faire mention: il s'agit des conditions, dans une certaine mesure techniques, dans lesquelles se font aussi bien l'appropriation du surplus agricole par le bénéficiaire que les échanges des produits commercialisés d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre et, évidemment, non point seulement de la nature des articles qui font l'objet de commerce.

En somme, le problème essentiel est d'arriver à expliquer (disons, plus modestement, d'essayer d'apporter le maximum de données d'explication) les "inégalités constatées" (Maurice Aymard), dans les deux domaines de distribution du surplus que je viens d'évoquer, inégalités qui déterminent, en dernière instance, le rapport des forces entre classes, régions, pays. Aucune nécessité, c'est évident, d'insister sur l'importance, mais aussi sur l'ampleur, de l'enjeu de notre recherche.

La constatation des inégalités présuppose, naturellement, la possibilité de mesurer avant de comparer, de mesurer ne serait-ce qu'approximativement ou, même —pour les sociétés à sources préstatistiques— de repérer, à travers des documents soit à simples données chiffrées soit qualitatives, de seuls ordres de grandeur.

Les prix étant une des données explicatives essentielles de la compétition commerciale en Méditerranée précapitaliste aussi (la discussion, hier, à été très instructive sur ces questions), qui parmi nous ne s'est pas heurté aux multiples difficultés que l'usage, p. ex., pendant de très longs siècles, de nombreux poids et mesures variant non seulement d'un pays à l'autre mais également d'une région à l'autre, ou la variété des monnaies utilisées imposent au chercheur? C'est la raison pour laquelle je viens de parler "des conditions, dans une certaine mesure techniques".

Cet aspect purement technique des conditions de la distribution du surplus a préoccupé —comme nous le savons— depuis longtemps les érudits, qui ont essayé, notamment au XIXe siècle, et en premier lieu les Italiens, de rédiger des tables d'équivalences. Ce n'est pas un secret pour personne que ce travail reste à faire de façon systématique, avec l'aide de la technologie actuelle, sur une base collective internationale; certes, il est immense mais, à mon avis, réalisable, à condition d'accepter d'être ambitieux, de "voir grand" (comme Kazantzakis), et modeste à la fois.

Un Congrès, un Colloque sont d'autant plus intéressants qu'on y relève les questions concrètes dont l'étude a intérêt à être envisagée pas seulement dans un esprit de coordination et de collaboration mais dans l'organisation d'un travail en commun, commençant par la rédaction d'un questionnaire-type, d'un bulletin bibliographique par pays, etc. Une autre proposition précise serait de faire le point de l'état d'avancement de nos problèmes, en nous mettant en rapport avec la Commission Internationale de Métrologie et en essayant de savoir (peut-être, d'autres savent déjà ce que moi j'ignore) où en sommes-nous avec cette Commission Internationale des Prix, animée, avant la deuxième guerre mondiale, par E. Hamilton et d'autres chercheurs.

Il est évident que des travaux de cette nature exigent, d'une part, une infrastructure administrative de la recherche et, d'autre part, des chercheurs animés d'un intérêt passionné, disposant de patience et ne craignant pas les servitudes matérielles, donc, en principe, des chercheurs jeunes.

La conjoncture me paraît favorable, en ce moment : outre les voies ouvertes, aujourd'hui, à l'historien aussi par le développement fantastique de la technologie, il nous faut remarquer qu'en Grèce, il y a deux faits nouveaux qui nous incitent à un optimisme, évidemment bien prudent.

Sans vouloir offusquer qui que ce soit, nous pouvons répéter ce qui est très connu, à savoir, le développement de l'histoire économique et sociale de la Grèce — malgré les très bons travaux qui commencent à voir le jour, depuis bientôt une vingtaine d'années — laisse toujours à désirer, vue l'énorme retard qu'a pris la recherche historique grecque, en ce XXe siècle, et le fait que les historiens non grecs ont porté, eux-mêmes, leur choix, presque toujours sur la Grèce antique et Byzance. L'occasion m'était déjà donnée, à plusieurs reprises, pour insister sur la nécessité qu'il y a de créer un Centre ou un Institut d'Histoire économique et sociale de la Grèce. Je pense aujourd'hui, plutôt je crois, que le changement intervenu au Conseil d'Administration de la Fondation, dont nous sommes ici les invités, est d'un très bon augure en ce qui concerne la réalisation de cette oeuvre non seulement utile mais vraiment indispensable.

D'autre part, les jeunes chercheurs qualifiés et zélés ne font pas défaut ; c'est un plaisir pour moi de pouvoir annoncer, avec l'autorisation évidemment de jeunes collègues que la "Société d'Histoire économique et sociale de la Grèce" vient juste d'être fondée par des historiens, pour la plupart jeunes et anciens élèves ou élèves de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, de Paris, qui succéda à l'ancienne Ecole Pratique des Hautes Etudes — VIe Section, Sciences Economiques et Sociales, présidée, autrefois, par Lucien Febvre et, après la mort de celui-ci, par Fernand Braudel. C'est pour dire que ni la compétence ni l'ardeur à la recherche ne doivent pas faire défaut aux fondateurs de la Société à laquelle il faut souhaiter beaucoup de succès.

Vous voyez, je termine sur une note raisonnablement optimiste.

NICOLAS SVORONOS: Merci beaucoup Madame. M. Aymard est prié de prendre la parole.

MAURICE AYMARD: Je vais donc essayer de porter ma très modeste contribution à l'effort de collaboration internationale à laquelle nous invite Mme Antoniadis. Nous avons décidé de parler plutôt à la fin, pour laisser aux différents communicants, comme nous l'avions vu hier après-midi, l'espace de temps suffisant pour que les problèmes soient posés dans toute leur ampleur. Mais il nous revient à nous deux d'essayer de remettre tout cela en ordre, de signaler quelques cases vides et de dépasser le niveau de fragmentation inévitable entre les différentes communications puisque ce sont des situations locales qui nous ont été présentées. Donc, essayons d'avoir une modestie à la hauteur de notre ambition, une ambition à la hauteur de la modestie que nous connaissons. Il me semble que nous avons là, dans tout ce

qui nous a été présenté, une belle analyse de la succession des niveaux du problème. Le problème des surplus n'est pas un problème unique, mais en fait sous ce nom nous rassemblons différents groupes de prélèvement et sous l'ensemble de circulation de ce prélèvement. Or, il faudrait essayer, sans sombrer dans la psychologie, de procéder par élargissements successifs et de remonter aussi des zones, les plus traditionnelles, les plus périphériques, aussi vers celles qui sont les mieux intégrées dans l'économie urbaine. En nous mettant à deux, Spyros Asdrachas et moi-même, nous avons pensé qu'il était bon d'ajouter l'expérience méditerranéenne occidentale et méditerranéenne orientale, mais certainement pas pour fragmenter la Méditerranée en deux mais pour mieux voir à la fois dans le temps et l'espace les hiérarchies de ces deux types de prélèvement et de ses formes d'appropriation du surplus. J'essaierai donc très rapidement de vous présenter un modèle que je dirais à trois niveaux et qui s'inspire un peu de l'exemple, à mon avis très beau, qui nous a été donné tout à l'heure par Emilien Fernandez de Pinedo qui, à propos de l'Espagne, nous a très bien montré comment trois ou quatre niveaux superposés étaient étroitement intégrés. Je parlerai des formes, dites normales, de prélèvement du surplus, la rente foncière, l'impôt, l'usure, des formes liées à la dépendance de certains secteurs de l'économie espagnole vis-à-vis du capital étranger. Mais pour l'intégration de l'Espagne à l'économie mondiale, le troisième niveau était celui des conflits autour de la politique économique de l'Espagne comme état protectionniste ou non, le quatrième niveau étant la position de l'Espagne par rapport à l'Amérique et la route coloniale. J'essaierai de suivre une démarche assez identique qui reprendra certains de ces éléments, qui essaiera de proposer quelque chose qui semble valoir pour la majeure partie de la Méditerranée occidentale chrétienne et qui, me semble-t-il, pourra être proposée au moins comme liste de questions à l'ensemble de la situation des études ottomanes, du moins telle que j'ai pu la comprendre à partir des communications qui nous ont été présentées. Le premier niveau me semble bien être cette situation initiale décrite par Emilien Fernandez de Pinedo. Nous avons un prélèvement seigneurial et ecclésiastique sur des paysanneries encadrées en communautés mais stabilisées sur leurs terres, celles qu'on appellera les communautés rurales, dites normales, que nous retrouvons en Europe occidentale du 13^{ème} au 18^{ème} siècle. Ces prélèvements se combinent avec le prélèvement croissant de l'Etat et avec l'influence de l'usure qui est propre à toutes les sociétés agraires, mais une fois qu'on a constaté ceci il reste à percevoir que l'évolution de ces prélèvements n'est pas linéaire. C'est qu'il y a toute une série d'évolutions contradictoires. Rappelons-les très rapidement. Vous les connaissez. Bon, prenons la dîme là où elle existe. Elle est un excès sur la production en quantité et en valeur avec, bien entendu, des risques de décrochages en cas de défrichement de terres nouvelles ou en cas de changement de culture, quand on passe de cultures plus extensives à des cultures plus intensives souvent la dîme ne suit pas. On a des formes de cultures plus commercialisées qui seront moins taxées que le blé. Décrochage aussi en cas de modification des rapports de force, l'évolution de longue durée constatée pour l'ensemble de la France y compris la France méditerranéenne est tout de même au 17^{ème} ou 18^{ème} siècle une tendance à descendre vers le bas, une certaine baisse de niveau de la dîme ne sera pas forcément observée dans d'au-

tres régions en Espagne, mais en tout cas, si on prend la dîme, me semble-t-il très rarement, enfin il y a très peu de cas en Méditerranée occidentale, au moins d'évolutions en sens inverse c'est-à-dire de progrès de la dîme par rapport à la production, sauf pour des cas de récupération temporaire. Donc cette forme de prélèvement du surplus, initialement élevée, tend à décroître ou, au mieux, à être installée dans la longue durée. Même chose me semble-t-il si on analyse de façon différenciée, de façon fine, les diverses composantes du prélèvement seigneurial. Prenez les droits sur les hommes, ils seront indexés sur la population mais souvent stables dans leur taux, donc dévalués; dès qu'ils sont libellés en monnaie ils se trouveront dévalués par l'inflation, les vagues d'inflation entre le 13ème et le 18ème siècle. Mais nous avons aussi à contre-courant, comme en Italie du Sud au 17ème siècle, des cas de progrès, comme des droits de gestion, de justice, d'administration limités dans le temps de la seigneurie. Prenons les droits sur la terre tout de même, qui semblent plus complexes. D'un côté nous observons la dévaluation des cens en argent, de l'autre, l'indexation des prélèvements proportionnels aux surfaces cultivées ou aux quantités récoltées sur l'activité globale de production et à la limite, sur la production agricole. Nous trouvons aussi une sensibilité très forte à la baisse comme à la hausse des revenus procurés par la terre de la réserve seigneuriale, qu'il s'agisse de la rente foncière pour les terres louées en fermage, ou bien du revenu de ces terres qui sont restées très normalement les propriétés des seigneurs de la terre, c'est-à-dire les revenus des bois, des étangs, des pâturages qui représentent toujours une part importante de cette réserve. Sur ce point nous avons une série de conflits, d'arbitrages périodiques avec les communautés rurales. Le facteur tiers niveau me paraît tout de même pouvoir dresser une psychologie différentielle et qui permettra d'évaluer pourquoi cela a évolué ici dans un sens et là dans un sens différent. D'une part il s'agit de faire l'analyse comparée de l'importance de la nature des terres restées entre les mains des seigneurs, laïcs et ecclésiastiques, des terres de culture et de pâturage, ou tout simplement bois ou étangs et d'autre part le pourcentage de cette terre qui est un élément discriminant important à l'échelle de l'ensemble de la Méditerranée. Deuxième facteur discriminant, le degré d'autorité effectif exercé par le seigneur: là encore nous trouverons une géographie très contrastée qui nous renverrait à un ensemble complexe d'éléments, mais dont la liste ne devrait pas être possible à faire. Troisième élément, l'impôt: c'est le grand facteur nouveau à l'époque qui nous intéresse —13ème - 18ème siècle— et je laisserai de côté le détail entre Mme Antoniadis et Spyros Asdrachas; par chance il ne me concerne pas directement et j'en sors prudemment. Bon, il est donc distinct, très rapidement distinct de toutes les formes de prélèvement féodal et nous avons donc à étudier la chronologie de sa mise en place. Vous connaissez Dubois, son travail sur la Normandie, véritablement une analyse conflictuelle au départ entre rente féodale et prélèvement fiscal pour montrer qu'en dernière analyse c'était un supplément qui profitait aux éléments féodaux traditionnels. Nous pourrions affiner cette chronologie pour avoir les étapes de fiscalité occasionnelle ou exceptionnelle et le passage à une fiscalité régulière. Nous avons à analyser pour l'impôt les rythmes de sa croissance ou de son déclin relatif par rapport à la production, à la population ou aux prix ainsi qu'à la conjoncture économique. Il me semble, pour aller très brutalement et en schématisant, que

l'évolution que nous avons pour l'ensemble de la Méditerranée occidentale, c'est que l'impôt classiquement attaque à contre-courant, il attaque très fortement, il progresse en taux, en valeur, en pourcentage de la production lorsque les affaires vont mal. Il progresse au 14^{ème} siècle, il progresse très fortement aussi au 17^{ème} siècle et autour de la guerre de cent ans et ensuite il apparaît lié à la mise en place de structures étatiques et à l'engagement de souverains dans les conflits de longue durée qui ont, formellement, une apparence dynastique mais dont la naissance et l'affirmation des états modernes est bien l'enjeu effectif. Enfin, pour l'impôt, nous devons analyser les modalités de son assiette parce que le mot impôt recouvre des réalités extrêmement différentes et l'assiette et la façon dont l'impôt est réparti est très importante. Que l'impôt soit établi sur les communautés villageoises dans leur ensemble qui les répartiront ensuite directement sur les personnes, c'est l'évolution dans le temps, vers les temps modernes. Que l'impôt soit fonction du réseau ou des biens collectifs ou familiaux, et nous avons derrière lui la mise en place de tous les cadastres et recensements. Que l'impôt repose de façon privilégiée, comme nous l'a rappelé Emilien Fernandez de Pinedo, sur la circulation et les échanges, donc en apparence il va frapper surtout les villes, au moins, qui seront peut être emmenées à payer, par le haut prix des produits qu'elles vont consommer, une très grande partie des impôts et cela partira proportionnellement, au moins en apparence, sur les campagnes. Je dis au moins, je dis en apparence, même chose pour l'impôt perçu de façon privilégiée et de plus en plus dans l'Italie méridionale par exemple, à partir de la seconde moitié du 16^{ème} siècle quand l'impôt va peser sur l'ensemble d'une consommation commercialisée, vin, sel, pain, viande, etc.; son impact effectif dépendra à ce moment-là de la structure sociale qui vit majoritairement en autoconsommation non au contraire une majorité agricole. Enfin les éléments d'une analyse des impôts serait une analyse de la modalité de sa perception, celle-ci conçue au sens le plus large, aliénation de l'Etat au profit des particuliers ou des seigneurs. Nous ajouterions, me semble-t-il, un éventail de cas, assez faciles à cerner, dont les extrêmes seraient la perception par les communautés elles-mêmes, cas en apparence le plus favorable qui permet aux communautés villageoises des possibilités de faits ou de droits de dégageant en cas de catastrophe naturelle, l'autre extrême serait la délégation de la perception à des fermiers ou à des officiers qui vont disposer d'une marge de manoeuvres pour prélever plus, pour prêter au prix fort, aux individus ou aux communautés, pour gagner sur les dates et les montants des versements aux autorités ou au souverain, de toute façon, nous le savons, pour reprêter toujours au souverain son propre argent. Enfin l'aliénation provisoire ou définitive des revenus, ou la perception même de ces revenus, sont la source fréquente d'un renforcement du pouvoir seigneurial. On pourrait continuer sur l'impôt, mais nous avons, me semble-t-il, assez d'éléments de classement. Le dernier point de cette analyse des prélèvements d'une société, d'une société rurale traditionnelle (je l'appelle traditionnelle avec beaucoup de guillemets) mais qui me semble correspondre à un cas relativement fréquent partout, dans le monde de la paysannerie stabilisée sur leur terre, le dernier élément serait l'usure: là encore plusieurs cas figurent, en fonction de l'égalité ou de l'inégalité plus ou moins grande des sociétés paysannes, des pourcentages de paysans sans terre ou disposant de trop peu de terre. Fonction

aussi de la quantité, plus ou moins grande, des biens de consommation qu'il leur fait acheter, fonction aussi des presseurs qu'il s'agisse de seigneurs, de riches paysans, d'éléments urbains ou d'institutions communautaires qui arrivent à bloquer l'usure ou à la limiter très fortement comme dans l'Espagne du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, le système des dépôts de grains. Mais il faut voir déjà, me semble-t-il, même à ce premier niveau, que contre les tendances internes à l'accroissement global des prélèvements, en dépit de la tendance à l'affaiblissement de ces éléments, nous avons une tendance globale, une pression permanente de la paysannerie pour récupérer tout ou une partie de ces prélèvements de façon régulière ou intermittente, de façon individuelle ou collective. Les paysans riches qui paient à la base du prélèvement cherchent à récupérer une partie sur place sous forme de dépenses des sommes perçues ou des quantités livrées, sur la place, sous forme de service, sous forme de fête, de donations ou de fondations d'institutions qui serviront à assurer des prêts par la suite, sous la forme aussi de constitution des réserves de stock, pour égaliser les mauvaises années et les bonnes, enfin par un effort pour obtenir des aides en cas de disette, pour que le prélèvement soit ramené réellement à un surplus, à la perception d'un surplus, c'est à dire que, pour que le prélèvement s'annule ou tende vers zéro, lorsque le surplus physique, lui aussi, tend vers zéro. En un sens, c'est un élément d'usure important; le problème essentiel devient alors l'homogénéité plus ou moins grande de la communauté qui exerce le pouvoir local. Est-ce que tous les éléments de la société sont solidaires ou non dans un conflit de ce genre, et on arrive très facilement à la définition contre la perception du surplus de valeur —lorsque l'année a été mauvaise, l'impôt doit être renvoyé à l'année suivante, la dîme, elle, ne doit pas être perçue ou elle doit être reprêtée aux paysans pour qu'ils puissent semer— à la définition de ce que j'appellerai, pour reprendre l'expression de Peterson, d'une économie morale de résistance à la perception du surplus. Ceci donc, ce serait notre premier niveau majoritaire, nous le trouvons, je dirais, un peu partout, il me semble, mais je vais aller très vite pour ne pas bloquer le temps de parole disponible pour tout le monde. Il me semble que nous avons la mise en place, au-dessus d'au moins un niveau supplémentaire, le premier est lié à l'affirmation de l'autorité urbaine, elle vaut pour une part importante de la Méditerranée occidentale ou la ville qu'elle soit commune, statut communal ou qu'elle soit soumise à l'autorité d'un prince à affirmer son autorité sur le plat pays et modifier à son avantage le rapport des forces. Le cas exemplaire devient ici celui des villes de l'Italie du Nord, mais on trouve souvent d'autres exemples ailleurs et là encore un inventaire des pouvoirs de la ville pourrait être tenté. Disons qu'il me semble que cette augmentation, enfin cette dynamique de croissance urbaine, provoque une série de transformations qui vont modifier la nature même du surplus et les conditions de sa perception, de son appropriation et de sa répartition. La ville tend à provoquer un affaiblissement seigneurial, de l'autorité seigneuriale avec l'obligation, ou l'incitation à résider en ville, même si les citadins eux, sont tentés de récupérer individuellement pour eux-mêmes une part. Le pouvoir seigneurial a une séduction très forte, vous le savez plus que moi, sur l'ensemble des citadins. D'autre part, la ville cherche à reconquérir la terre de son espace rural qui l'entoure par le biais de l'appropriation de la terre par la bourgeoisie, par les éléments de la bourgeoisie urbaine. C'est un phénomène

qui dépasse très largement l'Italie. L'important, c'est de voir au-delà. Ce n'est pas le simple fait - propriété qui a été toujours important. La bourgeoisie française a toujours eu tendance à peser excessivement l'histoire rurale en terme de propriété paysanne. Il faut aller au-delà et bien voir l'appropriation urbaine. Elle s'accompagne de la position, dans les campagnes, de nouveaux modèles d'exploitation rurale qui ne sont plus les modèles seigneuriaux classiques, les modèles d'économie paysanne et qui impliquent cette fois-ci des investissements mais aussi leur assure un contrôle, une autorité plus directe sur la production et sur le travail paysan. C'est intéressant de voir que dans l'Italie du 14ème ou du 15ème siècle, ce sont l'église et les anciens seigneurs qui tentent à s'aligner dans la gestion de leur terre sur ces modèles d'exploitation rurale qui ont été mis en place peu à peu par la ville. Le résultat, c'est la soumission de l'espace rural à l'autorité politique, économique et judiciaire de la ville comme administration avec l'obligation pour les citoyens de faire conduire en ville leur récolte ou leur part de récolte, ce qui veut dire que surplus ou pas, la ville mangera quand la campagne mourra de faim. La campagne ne sera ravitaillée que si la ville veut bien lui envoyer une part des excédents qu'elle lui a préalablement confisqués. Autre élément, une nouvelle assiette de la fiscalité fondée sur les cadastres —les cadastres deviennent la clé de la répartition des impôts— en somme la soumission de cet espace rural à des politiques de bonification, de drainage, d'irrigation qui sont décidés par les villes. Le résultat, c'est une liberté économique "très limitée" qui fait des propriétaires urbains et de l'autorité citadine les maîtres du jeu. Ce qui implique à chaque fois suppression, affaiblissement mais plus encore grossissement des types de prélèvements traditionnels. A une rente foncière de type moderne de fermage ou métayage, viendront se superposer des éléments de perception d'honoraires, de cadeaux seigneuriaux, de poulets, d'oeufs. Mais ils sont supplémentaires. Ils ne sont jamais essentiels. On verra aussi la ville réutiliser l'usure à son profit et ceci commence à être bien étudié. On assistera enfin à des modifications, d'une moindre importance, de la fiscalité selon que la ville est le centre de l'état ou se trouve insérée, au contraire, dans des ensembles politiques plus larges. C'est le cas de l'Espagne. C'est le cas en France. Troisième niveau sur lequel je voudrais conclure, en m'excusant d'avoir été si long, c'est celui des hiérarchies à plus longue distance. La Méditerranée, au moins, dès le 14ème siècle, plus nettement au 16ème siècle ou au 17ème siècle, est structurée en profondeur par la mise en place de hiérarchies économiques à longue distance qui assurent l'approvisionnement des villes au-delà des limites strictes de l'espace rural, l'approvisionnement des villes pour leurs consommations alimentaires mais aussi pour leurs industries, c'est-à-dire besoin de matières premières et produits industriels, qui assurent des spécialisations régionales minières, agricoles, industrielles ou manufacturières, qui assurent la ville, en tant que centre urbain dominant qui organise les champs et leurs spécialisations tout en maintenant ou en renforçant dans leur propre espace rural une politique d'approvisionnement qui ressemble fortement à celle que j'ai décrite au niveau du type deux. On peut bien voir qu'aucun de ces niveaux n'exclut l'autre, mais qu'ils sont en fait très fortement intégrés et ces centres urbains mettent en place des infrastructures marchandes, des moyens de transports navals, fluviaux et terrestres (on en a parlé tout à l'heure). Ils organisent les marchés, ils structurent l'espace pour ce qu'il faut bien appeler

très tôt, je dis bien très tôt, une intervention différenciée du capital. Enfin cette hiérarchie économique à longue distance entraîne l'apparition et la consolidation d'une égalité durable de développement qui, sur certains points, au moins, reprennent les hiérarchies classiques antérieures aux positions entre zones d'élevage transhumant qui vont fournir à l'échelle de la Méditerranée des cuirs, de la viande et aussi importer du blé, d'une part des formes d'agriculture sédentaires extensives, spécialisées dans les céréales et l'élevage plus stable, enfin la forme d'agriculture sédentaire intensive, mais ces inégalités de développement viennent s'appuyer aussi sur d'autres évolutions des structures agricoles qui sont destinées à s'inscrire de façon durable dans l'histoire. Les cas les plus nets étant ceux, sûrement, de l'Espagne du Sud ou de l'Italie Méridionale avec la transformation du grand domaine seigneurial, c'est-à-dire le latifundia. Et si vous prenez le latifundia, c'est tout de même un bon exemple de cette superposition puisque, tout de même, vous allez avoir un droit de propriété, un droit de gestion qui est un droit seigneurial. Et vous avez une gestion qui ne repose pas sur la terre des paysans mais, au contraire, sur leur expropriation pour que le seigneur propriétaire puisse exporter sur le marché international le maximum de quantité de produits. Il gagne à l'avance sur le marché international, mais la formation même du latifundia et sa gestion avec la complicité des oligarchies locales qui dominent la société rurale, permettent au seigneur de jouer sur son double statut de seigneur ou de propriétaire, de plus en plus. Et si on analyse, sur la longue durée, la nature de ces prélèvements, on le voit se transformer de seigneur en propriétaire. De seigneur en 1500, il tire les 90% de ses revenus, des revenus de simple propriété au 18ème siècle. Et le dernier étage de cette hiérarchisation des niveaux de développement, c'est celui qui nous a été très bien décrit hier à propos des monnaies et que le professeur Da Silva a développé dans toute une série d'autres études, c'est-à-dire le jeu du capital sur lui-même, d'un capital qui est de plus en plus détaché des structures mêmes de la production et des échanges, qui assure le maximum de ses profits et le maximum de ses prélèvements à ce niveau-là, en jouant sur les changes internationaux, sur les assurances, les prêts aux princes, en jouant sur les monnaies —on nous l'a rappelé hier dans deux très belles communications— en jouant sur les monnaies par le biais desquelles une économie dominante arrive à confisquer une part importante du surplus qui se dégage d'économie inférieure ou subordonnée et à prélever ainsi, de façon globale, non pas sur les individus, mais sur l'ensemble d'une zone géographique dans la mesure où elle se monétarise, sur l'économie de tout un ensemble géographique ou politique et ceci, dans la majorité, presque toute classe comprise, même si certains éléments de la société dominée seront en situation plus favorable pour se défendre que ceux qui sont obligés de passer par le biais de ces moins bonnes monnaies. Après cela nous avons toute une série de cas extrêmement représentatifs de ce qui se passe dans la Méditerranée de l'époque moderne. Et si on se place au niveau, alors cette fois-ci, des très grands centres marchands ils ajoutent aux bénéfices commerciaux au sens strict du terme tout un ensemble de profits spécifiques, frais maritimes, assurances, gestion des grands domaines fonciers pour le compte de l'église et des seigneurs. J'aimerais savoir, peut être M. Da Silva répondra à ma question, à quelle date on voit apparaître dans la Méditerranée de l'époque médiévale ou moderne, des centres, des espaces économiques qui ont une balance

commerciale déficitaire et une balance financière, une balance des capitaux bénéficiaires. Ce ferait aussi un bon instrument de datation de la chronologie. Vous n'êtes pas forcé de répondre tout de suite. Ce qui me semble important, et je vais terminer là-dessus, ce sont les effets de cette superposition, de cette obligation étroite entre formes différentes de surplus et autres niveaux de développement économique différents. Ces effets sont à la fois positifs et progressistes ou au contraire négatifs et conservateurs. J'ai cité, il y a un moment, l'exemple du latifundia. Mais de là, si je me place au niveau de la Méditerranée occidentale, il faut bien constater l'effet final des villes méditerranéennes qui perdent le contrôle de l'espace économique qu'elles ont elles-mêmes créé, qui choisissent pour elles-mêmes, pour la majorité d'entre elles, le repli sur le type de deuxième niveau en abandonnant le troisième et qui retirent leurs capitaux des zones les plus lointaines. Il est en effet plus commode d'utiliser les formes inférieures de perception du surplus. Il est plus facile et plus commode et plus sûr de renforcer la domination seigneuriale à la périphérie pour maximiser les surplus. Il est plus facile de confier le ravitaillement de la ville à la réquisition et à la contrainte et aux mesures exceptionnelles qu'au développement d'un marché libre stimulé par la croissance de la demande urbaine. Et il est plus facile aussi de recourir à l'usure et au crédit à la production qui finissent par décourager le producteur. Je citerai, pour terminer, cette très belle histoire, ce très bel exemple emprunté au livre de Gidi Corassol sur les rentes indexées au 16ème siècle, dont les intérêts sont libellés en grain et dont l'intérêt donc se trouvait en excès sur l'inflation. La ville de Venise, dans les années 1570-1580, interdit aux villes sujettes de son territoire cette forme d'indexation des prêts aux paysans et une dizaine d'années après la ville de Oudin se plaint en disant que, depuis que les paysans ne sont pas contraints de porter leur blé en ville pour payer l'intérêt de la route, d'une part ils ne font plus que du maïs et du millet, ils ne font plus de blé pour la ville, et ensuite ils ne livrent que la quantité minimum, la ville n'est plus approvisionnée. Il nous manque 20.000 stailles de grain par an et on peut vous montrer les statistiques de l'approvisionnement de la ville. La ville ne mange plus sans l'usure sur les paysans. Et la réponse des communautés paysannes est très belle parce qu'ils disent "c'est faux, c'est faux, plus on nous laissera du blé, plus nous pourrions semer. Donc, plus nous produirons". Mais ils ne vont pas jusqu'au bout de la phrase, ils ne disent pas "plus nous viendrons apporter à manger en ville" sous-entendu, je crois qu'ils préféreraient manger eux-mêmes davantage.

NICOLAS SVORONOS: Je crois que nous pouvons remercier M. Aymard pour cette présentation synthétique de la problématique de notre sujet et je donne la parole à M. Asdrachas.

SPYROS ASDRACHAS: Je suis tout à fait d'accord qu'il s'agit d'un "féodalisme d'importation" basé sur un mode de production préexistant. Bon, comment se réalise la production? Primo, je prends comme exemple le cas ottoman. Je pense que c'est la même chose avec le cas byzantin et le cas "franc". La logique du modèle, la logique de l'économie: La loi prévoit la surface type qui permet au cultivateur direct,

primo, de survivre, d'avoir la semence, de payer les impôts, d'utiliser une main-d'oeuvre temporaire et avoir un surplus destiné au marché, destiné à créer des revenus nets au niveau du producteur direct. C'est la logique dite "*çift*", c'est la logique qui existe pendant la période franque, qui existe aussi pendant la période byzantine. Il va de soi que tout le monde ne dispose pas de la surface type, mais dans la mesure où la documentation disponible, on peut en parler pendant la discussion, nous permet d'avoir un certain ordre de grandeurs, on assiste à une économie excédentaire. Or, ce qui nous préoccupe, c'est quelle est l'affectation de cet excédent, de ce surplus. On a parlé de l'incidence de la fiscalité. A quoi ça rime? Dans le cas que je voudrais présenter, dans le minimum, ça représente, dans le cadre des fiefs francs de Corfou, chiffres en main, ça représente 5% de la production. Ici il ne s'agit pas de la fiscalité, c'est la rente féodale, mais la moyenne c'est 5% de la production. Mais on a aussi la rente foncière, dans le cas que je présente, si vous voulez, comme cas typique, —c'est clair, la rente foncière c'est la dîme, c'est l'octave, le septième etc.— on arrive à 20% de la production avec la rente foncière. Alors ce qui prévaut dans l'appropriation du surplus c'est la rente foncière. Vous allez me dire comment? on a des terres féodales, comment la rente foncière y entre? — la rente foncière dans le sens ricardien. Or c'est la rente qui est donnée quand le terrain est cultivé; la rente féodale est aussi donnée bien que, même comme dans le cas ottoman, on soit devant la dîme (mais ici la dîme est un impôt et à partir de ce prélèvement, de cet impôt, la dîme, on peut avoir une rente foncière). Alors je me demande, je ne veux pas donner d'explications, il y a ici Svoronos, il y a ici Antoniadis, je me demande si on a le même taux de prélèvement dans toutes les économies. Dans la première sous forme de rente foncière, dans la seconde sous forme d'impôt. Est-ce qu'il se passe quelque chose? La réponse est facile, bien sûr, la terre appartient au souverain, au Sultan, c'est la rente foncière du souverain. Mais si ma mémoire des auditions, des séminaires, des cours concernant l'histoire byzantine, si ma mémoire est bonne, est-ce que, dans la loi agraire, la rente foncière n'est que le 1/10? Alors est-ce qu'il se passe quelque chose au niveau du rendement?

NICOLAS SVORONOS: Il y a un problème pour moi. Quand est-ce que la dîme est une rente foncière et quand la dîme est un impôt, ça, ça reste pour moi encore un mystère. Et quand il y a la combinaison des deux ou la confusion des deux? Là où la confusion est nette, c'est sous les terres de l'Etat. Mais à partir de là, pour moi, c'est un problème.

SPYROS ASDRACHAS: Bien, l'impôt: mais qu'est-ce que c'est que l'impôt? C'est une partie de la production, oui, mais il y a un impôt personnel payé par quelqu'un en dehors de sa condition de producteur. Et on arrive à ce que je vais étudier. Il y a une imposition, la capitation, il y a aussi d'autres impôts qui ne concernent pas la production mais pour que quelqu'un soit en mesure de payer ses impôts, il doit avoir une production. Une partie des impôts est exigée en nature; on sème, on obtient une production, on donne une partie de cette production mais l'autre partie qui est exigée en monnaie, en monnaie sonnante? W. Kula nous a parlé de la commercialisation obligatoire, on dirait la monétarisation obligatoire, alors la contrainte

sociale impose un seuil. C'est M. Da Silva qui nous a parlé du seuil, lequel? Bien on parlera de ça pendant la discussion. Bien sûr je n'ai pas d'indications précises concernant le 15ème, 16ème, 17ème siècle, mais j'ai des indications précises concernant le 18ème et 19ème siècle. Et autant que je sache, il n'y avait pas une révolution entre ces siècles-là. Je suppose que grosso-modo le même système de partage fonctionnait avant. Si on calcule, si on fait une grille, si on prend en considération l'incidence de la fiscalité, on arrive au minimum vital. Disons le minimum vital accepté par Da Silva, Braudel. Bon, ce n'est pas beaucoup, ce n'est pas peu mais c'est un minimum vital mentionné. Alors on arrive au résultat qu'on ne peut pas appliquer ce système de partage si on reste à des rendements au dessous de 1 à 5. Ça n'existe pas et il y a l'apport des sources qualitatives qui nous parle des rendements de 1 à 10; (je ne dis pas des moyennes, mais des rendements de 1 à 10); il y a aussi des gens qui connaissent des choses au 19ème siècle et disent que si on n'a pas de rendement de l'ordre de 1 à 16, on n'arrive pas à avoir les métayers.

Bien, pour revenir si vous voulez à des choses plus exactes, comment se réalise enfin cette production. L'analyse des données dont nous disposons indique des cas où les métayages étaient possibles. Pendant la discussion on peut expliquer tout cela, mais la norme était que le producteur réalise la production sans payer la rente foncière, c'est-à-dire, il n'y avait qu'un rapport état - producteur direct. C'est une autre histoire si l'état avait concédé ses droits à des particuliers contre service. C'est le cas des représentants de l'appareil administratif, religieux etc. Mais il est tout à fait démontré qu'il y avait des exploitations qui ne pouvaient pas être réalisées par l'effectif démographique de l'unité de production qui est le village. Alors il y avait un apport de main-d'oeuvre. Il est tout à fait clair qu'on est devant les métayages. Et les métayages, ça constitue une donnée de très, très longue durée, une donnée que nous, dans l'Etat grec, nous connaissons très bien à la fin du 18ème, au commencement du 19ème siècle. Mais métayage en définitif, ça veut dire grande propriété, et une grande propriété dépassant les limites de la propriété familiale, de l'exploitation familiale. Comment on arrive à créer cette grande propriété dans ce processus? Quelle est la place des producteurs directs? Alors finalement qu'est-ce qui se passe avec les producteurs directs? Il est typique que, dans ses économies obligatoirement monétarisées, dans des moments donnés, la communauté ne peut pas répondre à l'exigence fiscale. Il se passe des choses, soit que le village fout le camp (des villages désertés), soit que l'autorité communale vende une partie des terres communales pour payer l'impôt, soit que quelqu'un achète le village. Ce n'est pas la même chose; mais en achetant le village on impose la production de la rente foncière. Et on se trouve devant une logique: c'est-à-dire un village qui peut produire la rente foncière, qui peut assurer le minimum vital, mais qui est endetté malgré la solidarité communale. Ça indique quelque chose, qu'il n'y a pas un lien entre ce village et le marché. Mais l'argent arrive, l'endettement indique la fonction de l'argent dans ce milieu. Et on assiste aussi à des phénomènes qui sont tout à fait dignes d'attention, on a l'endettement même dans le cas des villages privés. Les producteurs directs sont endettés et bien sûr les propriétaires ne veulent pas que tout le monde déguerpisse, ils assument la dette. Comment? Toujours en prélevant l'excédent; alors on se trouve, ce que je raconte est réel, ce n'est pas seulement la logi-

que de l'histoire, c'est la réalité, alors on se trouve devant des villages à production céréalière, des villages qui répondent à l'exigence fiscale qui est très élevée, qui produisent la rente foncière qui correspond à la moitié de la production et il y a un excédent aux mains du producteur direct qui va répondre aux exigences fiscales. Tout cela nous amène à la logique bien décrite par Gayanof: il y a une réaction, il y a une réaction envers la réalisation de la production, il y a aussi un potentiel, mais il faut avoir des contraintes extra-économiques pour qu'on puisse réaliser cet excédent. Parce que, comme Maurice Aymard vient de nous dire, les paysans, quand ils produisent, ils veulent manger ce qu'ils produisent. Si on veut se référer au niveau de l'idéologie, vous avez la fameuse expression de "Guaraguozi", grec ou turc, qui dit au boulanger: "Tu produis tellement de pain, pourquoi tu ne le manges pas?". Au niveau des mentalités, ça indique quelque chose, et on en a la preuve quand les Provveditori vénitiens de la Morée disent qu'il faut créer des contraintes extra-économiques pour qu'on puisse arriver au niveau de productions qu'on avait pendant la domination ottomane, en Morée, à cause du fait que les paysans étaient obligés de verser l'impôt en nature et en argent. Après tout, il y a un excédent qui va aux personnes auxquelles l'Etat a concédé ses sources de revenus et il y a aussi un excédent qui passe dans le commerce. Qu'est-ce que c'est que cette économie? Stoianovich l'a bien décrite en parlant d'un marché et d'un bazar. On ne revient pas là-dessus, tout cela est bien écrit et défini; mais on est devant une société disposant des villes. Ce n'est pas vrai que dans l'empire ottoman on n'a que deux ou trois grandes villes. Il y a des villes et chaque fois que nous pouvons voir leur production rurale, on voit que c'est une production déficitaire: alors, il y a une alimentation de la ville par la zone périphérique. Mais comment ce système peut marcher quand on a des villes comme Constantinople où le blé vient de très loin. On assiste à un dénivellement des prix. Et je vais terminer en rappelant Romano qui ne concerne pas la Grèce mais qui concerne le mouvement de palier des prix et une brève note écrite à l'occasion de l'apparition du livre de Astor. Qu'est-ce qu'on voit? on voit un nivellement des prix de pays en pays, pourquoi à Alexandrie, les marchands vénitiens veulent savoir a priori le niveau des prix parce que, autrement, ils ne peuvent pas faire la spéculation en Occident. Or Romano a parlé d'un système de sous-colonies en disant qu'on peut voir la même chose en Amérique Latine. Svoronos, en analysant le commerce de Salonique au 18ème siècle, nous a dit qu'on est devant une balance commerciale passive pour l'Occident, mais devant une balance de paiements active pour l'Occident. Si on met en parallèle ces systèmes de sous-colonies, que l'on retrouve dans la formation des prix à l'intérieur (la formation de prix chez le producteur direct, chez l'intermédiaire, chez le commerçant); ce système de sous-colonies, même à l'intérieur des régions, avec cette balance commerciale active pour l'Orient, cette balance de paiements négative pour l'Orient; avec le commerce extérieur (qu'on a tellement exagéré, dirais-je, mais qui concerne combien pour cent des valeurs naturelles produites?), tout cela nous indique définitivement que ces surplus (créés dans les économies rurales des pays sous domination ottomane, dans des régions de l'empire) se détachent et chaque partie de ces surplus obéit à des lois différentes les unes des autres.

NICOLAS SVORONOS: Merci Spyros, tu as soulevé des problèmes extrêmement difficiles à résoudre. Espérant qu'on va peu à peu les résoudre en ce qui concerne au moins notre région, avec la comparaison avec ce qui s'est passé, ce qui se passe en Méditerranée occidentale. Alors il nous reste maintenant, je crois qu'on ne peut pas aller plus loin que 13.30 pour élargir la discussion. Je voudrais donc prier les gens qui voulaient intervenir peut-être de le déclarer dès maintenant pour voir le moment où chacun de nous sera obligé de s'arrêter parce qu'on ne peut pas continuer plus loin que 13.30. Alors j'ai déjà M. Stoianovich, M. Da Silva, Mantran, Mme Papastathi, M. Stavropoulos, Dertilis. Et bien je commence par l'ordre que j'ai ici. La parole est à M. Stoianovich.

TRAIAN STOIANOVICH: J'ai demandé la parole tout simplement parce que je dois partir aussitôt, mais je voudrais dire quelques mots. Il s'agit d'exploiter le problème de l'arithmétique sociale, c'est-à-dire quel est le rapport entre la production, l'échange, la redistribution, la consommation? Par exemple, l'état reçoit quelle partie de la production? Les notables urbains et villageois reçoivent quelle partie de la production? Une fois qu'on aura fait cela, on sait quelques détails du sujet, par exemple, de l'augmentation de la production de certains produits, on sait par exemple qu'il y a une augmentation de la production de coton surtout dans la région de Sérés et même de Salonique. On sait même qu'il y a une augmentation de la production du coton en Syrie et dans les environs de Smyrne, on sait que la production a augmenté beaucoup plus dans la région de Sérés, de Salonique que dans ces autres régions. Mais qui en a reçu le produit excédentaire, c'est-à-dire le prélèvement du surplus dont on parle? Jusqu'à quel point est-ce que toute cette production est entrée dans le marché, je n'ose pas dire le marché national de l'empire ottoman? Jusqu'à quel point cette production est entrée dans le marché international? On sait quelques détails, les détails existent à ce sujet-là. La protection, on sait par exemple que l'Etat, que les prélèvements de tous les Etats méditerranéens et de tous les Etats de l'Europe occidentale ont augmenté au cours du 16ème siècle, mais au cours du 17ème siècle et du 18ème, la part de l'Etat ottoman a diminué, c'est-à-dire d'autres groupes ont eu une plus grande partie de la production. La participation des notables a probablement augmenté, la participation des brigands a probablement augmenté. Donc comment est-ce qu'on résout le problème de la prospérité? Qui a prospéré? C'est-à-dire certains groupes ont prospéré, mais il faut les identifier. Donc, quand on parle de la prospérité, il faut répondre à la question de la redistribution, point final. On s'occupe dans cette conférence de l'échange de redistribution de la production etc. Mais il faut mettre tous ces points ensemble. Par exemple, les capitulations sont souvent interprétées comme n'étant pas dans l'intérêt de l'empire ottoman, mais sûrement jusqu'au milieu du 17ème siècle, jusque même dans les années 1766 les capitulations favorisaient l'empire ottoman parce que, par exemple, par les capitulations, l'empire ottoman pouvait avoir les marchandises occidentales, européennes que les gens de l'empire désiraient avoir, c'est-à-dire que tous ces marchands avaient le droit de passage dans l'empire ottoman. Mais il faut penser à la conception de Paulanik, de Paulanik qui nous parle de l'existence de par le monde de ports de commerce, mais de ports de commerce dans un sens médiéval. C'est dans ces ports que les marchands occidentaux pouvaient

avoir un commerce. Le marché de bazar était donc un marché protégé, très protégé malgré le fait que cette protection a cessé d'exister à partir des années 1768 et surtout à partir des années 1830. Dernièrement, au sujet du territoire ottoman qu'on a organisé, il y a sûrement un rapport entre la façon d'organiser un territoire, entre la façon d'organiser un village, entre l'existence d'une capitainerie et les capitaineries, par exemple, existent non seulement dans le Magne, mais aussi dans une autre région plus septentrionale, c'est-à-dire dans la région de l'Herzégovine, les deux régions où on trouve des capitaineries et puis, au 16ème siècle, il y a d'autres capitaineries, surtout dans les régions frontalières, donc il faut penser au village, il faut penser au quartier, il faut penser aux divisions administratives de l'empire ottoman. C'est comme ça qu'on peut savoir comment la distribution s'est faite et qui a profité et qui n'en a pas profité, parce que souvent, dans une économie où il n'y a pas de croissance économique, quand il y a un groupe qui prospère, c'est un autre groupe qui est en misère.

NICOLAS SVORONOS: C'est M. Da Silva qui a la parole.

JOSÉ DA SILVA: Je ne prends pas la parole mais je me crois obligé de répondre à Aymard. Je ne lui réponds pas, je lui dis plutôt que je suis absolument d'accord avec lui, qu'il faut s'intéresser à ces questions. Seulement il s'agit de ce qu'on appelle, maintenant, les invisibles. C'est tout notre problème. J'ai été très heureux tout à l'heure d'entendre Svoronos dire "cela est un mystère pour moi"; il faut être Svoronos pour pouvoir le dire. Maintenant je peux le dire aussi, ça demeure un mystère pour moi, les mouvements de l'or. Je peux vous expliquer pourquoi il devient précieux, mais j'explique beaucoup moins les mouvements. Alors ce qui est important, et parce qu'en histoire nous avons toujours deux registres, nous serons toujours demeurés historiens même si nous faisons un effort de clarification et de préparation de modèle, de présentation de logiques possibles. Il y a deux registres différents, un de ces registres c'est, par exemple, quand nous avons ces modèles, quand nous avons des modèles que nous appliquons, qui nous viennent des disciplines voisines; nous devons les appliquer, voir quand on peut les appliquer, voir quand cela fonctionne. L'autre registre est de tester les concepts, de tester chaque fois, l'historien est obligé de tester ses propres concepts et les concepts qui viennent des autres disciplines. Et ces "invisibles courants" est-ce qu'on en a la sensation à l'époque? Est-ce que ça existe en tant qu'élément de motivation? C'est pourquoi, très souvent, en moderniste, je m'intéresse surtout aux conditions d'utilisation des monnaies, aux conditions qui rendent précieux certains métaux, aux conditions dans lesquelles on s'en sert. Je suis beaucoup plus sensible à cela qu'aux mouvements entre l'Europe et la Chine et le vaste Orient. A ces mouvements je suis moins sensible parce que je peux les suivre, mais je ne peux pas les expliquer sans revenir à l'histoire de chaque continent. Cela demeure, en attendant de nouvelles recherches à ce propos, un mystère pour moi; à côté de cela et pour terminer, je crois que John Day a donné une bonne réponse à votre question.

NICOLAS SVORONOS: Merci beaucoup, la parole est à M. Mantran.

ROBERT MANTRAN: Notre ami Asdrachas m'a tout à l'heure gentiment interpellé, mais je dois lui dire que, malheureusement, je ne suis pas spécialiste des problèmes qui viennent d'être évoqués, et si peu spécialiste que mon ignorance apparaîtra très vite en pleine lumière.

Tout ce que je peux dire dans l'immédiat, c'est qu'il y a encore une très grande méconnaissance du système économique interne de l'Empire ottoman dans le détail, et notamment de tout ce qui concerne le secteur rural. Certes, on commence à étudier de plus près les mécanismes, mais l'avance se fait pas à pas. Ces dernières années, des études importantes ont abordé le problème des *timar*-s: je pense aux travaux d'Ömer Lütfi Barkan, qui a été véritablement l'initiateur dans ce domaine, à ceux de Halil İnalcık qui a apporté, par exemple sur l'Albanie des renseignements fondamentaux, à ceux aussi de Nicoara et Irène Beldiceanu qui se sont attachés à explorer les mystères du *timar*: ainsi, Nicoara Beldiceanu a publié en 1980 un petit livre sur "Le timar dans l'Etat ottoman" qui est un apport de synthèse extrêmement utile. On essaye par là d'entrevoir ce système tout à fait particulier au monde ottoman, même si l'on a eu la tentation de le rapprocher soit du système byzantin de la *pronoia*, soit du système seldjoukide de l'*iqta'*.

Il y a là une manifestation caractéristique de l'Etat ottoman, un Etat qui existe véritablement, qui est présent matériellement par des fonctionnaires, des enquêtes, des registres, des recensements localisés de population, des prélèvements: les registres sont précieux pour nous autres historiens car ils nous donnent des informations sur la façon dont l'Etat ottoman, directement, ou indirectement par l'intermédiaire des timariotes, prélève certaines quantités de produits, certaines sommes d'argent sur les individus. Dans ces registres on a, village par village (pour certaines régions), le nom des détenteurs de terres, des fermiers, l'importance de leur famille, leurs ouvriers, le matériel dont ils disposent, la nature et la quantité de leur production agricole, leurs impositions. Le même processus se retrouve à propos des villes, où il est effectué quartier par quartier.

C'est là un élément positif sur le rôle et sur le dessein à la fois économique et social du gouvernement ottoman. Halil İnalcık a bien étudié cet aspect dans un article qu'il a publié en 1954 dans *Studia Islamica*, "Ottoman methods of conquest". Il est clair que les dirigeants ottomans ne visent pas à détruire les structures économiques et sociales des pays conquis; ils ne visent pas non plus à "coloniser" systématiquement ces pays. On constate au contraire que les premiers enregistrements faits après la conquête d'une région prennent d'abord en compte ce qui existait auparavant et, dans un premier stade, on ne fait que les adaptations absolument indispensables au système ottoman. Ensuite, au bout d'un délai plus ou moins long, on procède à une nouvelle enquête de façon à voir si le régime nouveau correspond bien aux données réelles sur le terrain, si les producteurs subissent ou non des contraintes, si les prélèvements sont excessifs ou non, s'il existe des abus de la part des détenteurs de terres, voire de la part des fonctionnaires de l'Etat. Ce sont là de véritables contre-enquêtes qui donnent lieu, selon les résultats, au maintien ou à la modification des réglementations élaborées précédemment. On peut penser que, tout au moins jusqu'au XVIIe siècle, les dirigeants ottomans, tout en affirmant leur autorité et leur présence militaire et administrative sur les régions conquises, se sont

avant tout efforcés de ne pas en bouleverser les structures fondamentales, de façon à préserver un “outil de travail” dont ils tirent des revenus; on sait aussi que, dans les provinces chrétiennes, nombre de cadres politiques sont demeurés en place, se sont ralliés au régime ottoman et ultérieurement se sont même convertis à l’islam.

Ce système se pratique encore au début du XVI^e siècle, et il est symptomatique, par exemple, qu’en Syrie et en Egypte, après la conquête, deux enquêtes soient menées à quelques années de distance, en vue d’examiner les conditions des réglementations imposées et les améliorations éventuelles. Il est certain que l’Etat ottoman, jusqu’à cette époque, a le souci d’une bonne gestion, gage d’une stabilité interne et surtout garantie de revenus indispensables à la vie de l’Etat.

Tout cela est apparemment évident, tout au moins d’après les documents. Mais nous ignorons cependant un certain nombre de détails pratiques, qui sont l’essentiel de la vie quotidienne. Le paysan produit des articles en nature: comment, dans quelles conditions, après les prélèvements du timariote et les réserves pour sa subsistance personnelle, ce paysan se procure-t-il de l’argent pour payer des impôts, ordinaires ou extraordinaires, la capitation s’il est chrétien, pour acheter des objets indispensables? On sait qu’il doit fournir, contre paiement, une partie de sa production pour le ravitaillement des villes ou de divers services de l’Etat, mais cette fourniture est collective et effectuée au niveau du village: comment se pratique la répartition, quelles en sont les modalités? Existe-t-il, en outre, un “marché libre” qui, dans les années d’excédents de production, peut lui permettre des “facilités de trésorerie”?

En ce qui concerne le passage de l’économie contrôlée par l’Etat à l’économie privée (transformation du *timar* en propriété personnelle), des études à ce sujet sont en cours, en particulier sur l’importance des *âyân* (les “notables”) qui, à partir du XVIII^e siècle, jouent un rôle considérable dans l’économie du monde ottoman, souvent en liaison avec de hauts fonctionnaires.

Nous n’avons donc pas encore de réponses claires ou probantes à ces questions qui touchent à l’activité économique interne et profonde de l’Empire ottoman; on ne saurait, en ce domaine, faire référence aux exemples byzantin ou occidental; si l’on veut absolument chercher des éléments de comparaison, il vaut mieux se tourner du côté des Mamelouks de Syrie et d’Egypte, voire des Seldjoukides, mais dans ce dernier cas, le modèle me semble un peu lointain, même si les Ottomans ont succédé aux Seldjoukides en Asie Mineure. Je n’insisterai pas sur ce problème, pas plus que je n’aborderai celui des relations économiques avec le monde extérieur au domaine ottoman: cela nous entraînerait trop loin. Simplement, je tiens à préciser que l’étude des mécanismes économiques internes du monde ottoman n’en est qu’à ses débuts, et qu’elle demandera pour longtemps le concours et le travail de nombreux chercheurs.

Pour revenir rapidement sur la proposition de Madame Antoniadis-Bibicou concernant les problèmes de métrologie, je peux lui signaler qu’à l’initiative du professeur Inalcik, le Comité International d’Etudes Pré-ottomanes et Ottomanes a lancé une recherche documentaire sur la métrologie en pays ottoman: ce pourrait être une base utile d’informations et de comparaisons.

SPYROS ASDRACHAS: Alors c’est une belle occasion, il faut rendre les sources opé-

rationnelles, c'est ça ma demande. Alors les registres nous permettent d'écrire: Primo: "Si nous supposons que les impôts personnels devaient être payés au moyen de la commercialisation des céréales, il aurait fallu faire écouler vers le marché 25% de la production céréalière". Secundo: "Si nous prenons en considération en plus la dîme et la semence qui lui correspondent, le taux remonte à 55% de la récolte. Tout cela veut dire que, dans l'hypothèse où nous avons à faire à une société composée de cultivateurs de céréales, l'incidence de l'imposition directe et des impôts personnels sur la production se traduit par un déficit qui correspond à 42% du minimum fiscal". Il s'agit du Péloponnèse à partir des données d'un registre de timars détaillé du 15^{ème} siècle. Les registres des timars permettent de faire ressortir une logique économique, voire historique. Si j'ai demandé de dire un mot après M. Mamtran, c'est pour dire que les sources existent, ce qui n'existe pas c'est l'opération mentale à partir de laquelle elles deviennent opérationnelles.

NICOLAS SVORONOS: Mme Papastathi a la parole.

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: Madame Antoniadou a brièvement soulevé la question: féodalisme byzantin ou non. M. Asdrachas l'a aussi effleurée. Je n'ai pas l'ambition de la trancher, mais seulement de suggérer l'aspect pas assez étudié de ce soi-disant "féodalisme" byzantin, l'aspect juridique.

SPYROS ASDRACHAS: L'état byzantin ignore la notion féodale, ceci dit une fois pour toute.

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: Ce n'est pas tellement la notion qui intéresse. Il faut voir un peu la structure. Il y a d'abord l'aspect économique, les rapports propriété-production, qu'on retrouve plus ou moins à l'époque romaine, byzantine, plus tard ottomane. En Occident, à part cet aspect, il y en a deux autres: l'exercice du pouvoir législatif et exécutif, et l'administration de la justice qui était la prérogative principale du seigneur féodal, exercée sur tous ceux qui étaient établis sur son domaine, quel que fût leur statut personnel.

SPYROS ASDRACHAS: Mais il n'y a pas à Byzance.

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: Exactement. Il n'y a pas de désagrégation des pouvoirs publics, comme en Occident. Il y a une justice ecclésiastique, mais elle n'est pas une attribution féodale. En ce qui concerne l'aspect économique, on constate une lacune sérieuse dans l'étude du droit byzantin: quelles en sont les règles qui régissent ou qui encouragent tel ou tel mode de production ou d'exploitation?

SPYROS ASDRACHAS: De quoi parle-t-on? Du mode de production féodale ou du féodalisme en tant qu'institution juridique? En histoire économique, quand on dit "féodal" on entend mode de production féodal.

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: Le mode de production n'est pas isolé (pas plus que l'institution juridique), il fait partie d'une structure.

SPYROS ASDRACHAS: Il faut discerner, est-ce qu'on applique la notion du mode de production, ou est-ce qu'on a banni cette notion?

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: Non, pourquoi la bannir? Elle exprime une situation, qu'on retrouve à plusieurs époques.

SPYROS ASDRACHAS: Alors, au niveau historiographique, ça nous amène au fait qu'on trouve le féodalisme chez Homère. Non, vraiment je suis contre les définitions, mais...

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: C'est à une économie monétarisée bien sûr.

SPYROS ASDRACHAS: Mais qui a dit que l'économie féodale était une économie naturelle?

NICOLAS SVORONOS: Moi je propose un prochain colloque sur les notions et les mécanismes des féodalismes.

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: Entre guillemets ou sans guillemets.

NICOLAS SVORONOS: Avec guillemets ou sans guillemets. Tout ce que vous voulez. Moi je suis pour la description d'abord pour les théorisations ensuite. Alors M. Stavropoulos, M. Dertilis ensuite.

ARISTOTELIS STAVROPOULOS: Je me réjouis en ce qui me concerne de la prise de position de M. Aymard relative à la tendance de l'accumulation de réserve par les populations agricoles de l'Ouest pour faire face à ces années difficiles. Je pense que cette tendance rejoint la position que j'ai adoptée préalablement concernant l'épuisement de la réserve des paysans de l'Est durant des périodes d'épidémie. De même, le fait que les exigences fiscales ne diminuent pas dans les régions de l'Ouest également mais au contraire augmentent pendant les périodes critiques; dans les régions de l'Est les épidémies s'ajoutent aux autres affections.

Je pourrais également me référer aux remarques de M. Aymard relativement aux relations économiques entre la ville et la campagne que rencontrent, vues sous un autre aspect évidemment, celles que j'ai faites sur les périodes d'épidémies. Ainsi, je crois et j'adhère à la proposition de Madame Antoniadou selon laquelle les corrélations entre les données de l'Est et celles de l'Ouest peuvent et doivent être établies même sur des points semblables au sujet dont je traite ici qui, à première vue, ne sont pas évidents. Merci de votre attention.

GEORGES DERTILIS: M. Aymard, M. Asdrachas, je voudrais votre aide pour pouvoir tracer le surplus à long terme et dans l'économie comme un ensemble. Pour ce faire, j'ai besoin aussi du 18ème, 19ème et du 20ème siècle. Je prendrai la Grèce comme exemple en m'appuyant, pour ainsi dire, sur la campagne et aussi sur la ville et en oscillant entre les petits paysans et les banquiers de la ville en passant

par l'intermédiaire, littéralement l'intermédiaire des villages; en oscillant aussi entre la micro-économie d'un chiftlik ou d'un ménage agricole, et des ensembles macro-économiques tels que l'investissement dans l'ensemble de l'économie. Le manque de temps m'imposera une analyse très schématique. Dans votre rapport, M. Asdrachas, vous écrivez que, pour le petit producteur, l'excédent d'une année sert à combler le manque d'une autre année, les pertes d'une mauvaise récolte. Cela passe par le mécanisme de l'endettement, bien sûr. Je voudrais d'abord souligner le caractère continu, diachronique de ce phénomène. Diachronique d'une part, pour le petit producteur lui-même, parce que c'est une situation qui peut durer toute sa vie ou au-delà. Diachronique aussi parce que le phénomène est valable pour la période que vous examinez, mais aussi pour le 18ème, 19ème et 20ème siècle, au moins pour la Grèce. Le phénomène traverse aussi l'espace. L'espace économique rural d'abord. Vous mentionnez que parfois l'excédent des cultures les plus fructueuses, voir la vigne, sert à contrecarrer les pertes réalisées par la même famille agricole dans des activités moins favorisées, voir le blé. C'est chose établie en ce qui concerne le 19ème siècle aussi. D'autre part, l'espace économique urbain. Prenons comme exemple une famille agricole endettée à 18 ou 24%. Nous connaissons bien que le petit agriculteur des îles Ioniennes par exemple ou du Péloponnèse ressort souvent à l'immigration saisonnière pour travailler dans les champs d'un grand ou moyen propriétaire. Mais il y a aussi le travail temporaire ou partiel dans l'artisanat ou dans la manufacture. Il y a aussi, vers la fin du 19ème siècle, le travail temporaire dans les grands travaux publics. Il y a enfin le travail d'un ou plusieurs membres de la famille agricole dans la ville, dans le bâtiment, les usines, les maisons privées, même dans les services de l'Etat. Ainsi, les revenus réalisés par ce travail dans l'espace urbain, ce supplément des revenus d'une famille agricole, sert à couvrir précisément les intérêts de sa dette envers le financier local. Par ces mécanismes de l'économie rurale et urbaine, le travail de toute une famille vue comme un ensemble social, et les revenus instables de cette famille, nourrissent les bénéfices d'un financier local, bénéfiques plutôt stables. Je souligne ici la stabilité. Parce que parfois, le capital qui est la source de ce revenu se lègue d'une génération à l'autre, le transfert du surplus s'opère de la même manière pendant des décennies; je me demande: pourquoi pas pendant des siècles? Un mécanisme semblable fonctionne d'ailleurs, d'après ce que je peux voir dans mes sources, dans le cas des relations entre producteur-agriculteur et marchand de produits agricoles; en d'autres mots, entre surplus agricole et bénéfice commercial. Stabilité des intérêts, des bénéfices commerciaux et des relations sociales de leur transfert: les effets de longue durée sur la stratification sociale et sur l'investissement sont évidents.

NICOLAS SVORONOS: Nous avons 5 minutes et je crois qu'une dame a demandé la parole.

HÉLÈNE YANNAKOPOULOU: Μία και δίνεται χρόνος για παρατηρήσεις στις επιμέρους ανακοινώσεις, επιτρέψατέ μου να αναφέρω δύο χαρακτηριστικές περιπτώσεις τεκμηρίωσης που ενισχύουν θέσεις και απόψεις των ανακοινώσεων του κ. Πολίτη και του κ. Σταυρόπουλου.

Ἡ ὑπόθεση τοῦ κ. Πολίτη σχετικά μὲ τὰ κεφάλαια ἀπὸ τὰ κέρδη τῶν ἀρματολῶν στὴ Δυτικὴ Ἑλλάδα, ὅπου ἰδιαίτερα ἄκμαζε ὁ κλεφταρματολισμὸς στὸ β' μισὸ τοῦ 18ου αἰῶνα, ἐπαληθεύεται καὶ ἀπὸ γαλλικὲς καὶ ἑλληνικὲς πηγές, σύμφωνα μὲ πληροφορίες τῶν ὁποίων ὑπῆρχαν στὴν περιοχὴ ἀρματολικὲς ὀμάδες μὲ μέλη ἐπαγγελματίες ἀρματολούς. Δὲν ἀναφέρομαι στοὺς ἀρματολούς πού διορισμένοι ἀπὸ τὸ ἐπίσημο ὀθωμανικὸ κράτος ἦταν ὑπεύθυνοι γιὰ τὴν ἀσφάλεια τῆς περιοχῆς, ἀλλὰ σὲ ἐπαγγελματίες ἰδιῶτες. Ἔτσι κατὰ τὴ διάρκεια τῆς ἐκμετάλλευσης δασῶν πού ἐγίνε ἀπὸ τοὺς Γάλλους στὴ Δυτικὴ Ἑλλάδα τὸ 18ο αἰῶνα, οἱ Γάλλοι ἐκτιμητὲς τῶν δασῶν πλαισιώνονταν ἀπὸ ὀμάδες ἀρματολῶν κατὰ τὶς περιηγήσεις τους, ἐνῶ Γάλλοι καὶ Ἕλληνες ξυλέμποροι μίσθωναν ἀρματολούς γιὰ νὰ τοὺς προφυλάττουν κατὰ τὴ διάρκεια τῆς κοπῆς καὶ τοῦ τεμαχισμοῦ τῆς ξυλείας καὶ τῆς μεταφορᾶς της ὡς τὴν Πρέβεζα. Ἀξιοσημείωτο εἶναι ὅτι ὁ μισθὸς τοῦ κάθε ἀρματολοῦ, κατὰ τὴν περίοδο 1770-1785, εἶναι 40-50 τσεκίνια τὸ μῆνα, καὶ σὲ σύγκριση μὲ τοὺς μισθοὺς τῶν ἄλλων ἐργατῶν στὰ πλαίσια τῆς ἴδιας ἐκμετάλλευσης ἦταν ὁ ὑψηλότερος.

Καὶ μερικὰ ἀκόμα στοιχεῖα πού δείχνουν τὶς διαστάσεις τοῦ προβλήματος πού ἔθεσε μὲ τὴν ἀνακοίνωσή του ὁ κ. Σταυρόπουλος. Ἐκτὸς ἀπὸ τὴν πανῶλη καὶ τὰ ἄλλα λοιμώδη νοσήματα, παράγοντα δημογραφικῆς φθορᾶς ἀποτελοῦσαν καὶ οἱ πυρετοί. Ἡ Βόνιτσα, μικρὴ πόλη στὸν Ἀμβρακικὸ κόλπο πού ἀριθμεῖ κατὰ τὴ διάρκεια τοῦ 18ου αἰῶνα 1.200-2.000 κατοίκους μαστιζόταν ἀπὸ ἐλώδεις πυρετούς, σὲ βαθμὸ πού, κατὰ τὸ α' μισὸ τοῦ 18ου αἰῶνα, νὰ διαπιστώνεται ἀπὸ βενετικὲς πηγές τῶν ἀρχείων τῆς Λευκάδας ἕνας θάνατος τὴν ἡμέρα. Καὶ ἐπειδὴ ἐπρόκειτο γιὰ θάνατο κυρίως μικροῦ παιδιοῦ, οἱ Βενετοὶ ἐπέτρεπαν, ὕστερα ἀπὸ εἰδικὲς γραφειοκρατικὲς διαδικασίες, τὴν ἐξοδο τῶν κατοίκων γιὰ νὰ ἀλλάξουν οἱ ἀσθενεῖς «τὸν ἀέρα».

**ARTISANAT: ORGANISATION DU TRAVAIL
ET MARCHÉ AUX BALKANS
(XVe - XIXe SIÈCLES)**

VASSILIS PANAYOTOPOULOS

ARTISANAT: ORGANISATION DU TRAVAIL ET MARCHÉ AUX BALKANS

XVe-XIXe s.

Définition

Nous entendons par “artisanat précapitaliste” un système de prestation de services et/ou la fabrication de biens manufacturés avec des matières premières et des techniques traditionnelles, aussi bien dans la ville que dans la campagne, et cela presque toujours à la suite d’une commande. La valeur ajoutée de ces produits est relativement peu élevée et le volume de la production reste naturellement limité.

Facteur humain

Du point de vue du facteur humain nous avons, d’une part, l’artisan de la ville (musulman, chrétien, juif) qui travaille dans le cadre plus ou moins rigide d’une organisation réglementée (corporations) et d’autre part, l’artisan de la campagne (exclusivement ou presque chrétien), qui exerce son métier d’une façon informelle, c’est-à-dire en dehors des réglementations corporatives; un métier souvent saisonnier, qui tient le rôle d’une activité économique complémentaire là où l’exploitation agricole-pastorale atteint ses limites, dans le contexte socio-économique de l’époque.

Cadre institutionnel

Du point de vue des institutions corporatives et de la répartition ethnique et religieuse de la population de l’Empire ottoman, certaines spécificités doivent être soulevées, surtout par rapport à nos connaissances générales sur les réglementations des corporations en Europe

précapitaliste. Ces principales particularités peuvent se résumer ainsi: ségrégation ethnologique et religieuse bien distincte des artisans, répartis dans des corporations chrétiennes et musulmanes dont les dernières assument en même temps des fonctions militaires, telles que la participation au corps des Janissaires ou dans d'autres formations paramilitaires. Le phénomène apparaît de manière plus nette dans les villes et doit être lié, comme nous le verrons, à la stagnation séculaire de l'artisanat traditionnel.

En effet, le caractère éminemment ottoman de la ville balkanique constitue un facteur de freinage pour toute mutation éventuelle de l'artisanat précapitaliste en industrie capitaliste. Deux raisons fondamentales sont en cause: a) l'activité des établissements de charité musulmans (Wakf) dont le rôle paternaliste ralentit le processus de formation d'une force de travail moderne, et b) la présence de l'élément militaire-artisanal déjà mentionné, c'est-à-dire d'un élément organisé dans les corporations et les corps militaires à la fois et qui aggrave les blocages structurels de l'artisanat traditionnel et accorde même, dans une certaine mesure, un caractère para-économique à l'activité artisanale des musulmans de la ville. Ainsi pourrions-nous dire que la ville traditionnelle ottomane, malgré la présence d'un artisanat numériquement important et d'une sensibilité artistique élevée, demeure une ville non-productive.

De l'autre côté, l'artisan chrétien domine dans les campagnes; cela présente, évidemment, un intérêt particulier et aurait pu jouer (comme ce fut d'ailleurs parfois le cas) un rôle important dans la rupture des liens institutionnels et économiques de l'artisanat précapitaliste; cependant les faiblesses fonctionnelles de l'économie agricole et celles de l'Etat en général n'ont pas permis à l'artisanat de la campagne de se substituer à l'artisanat figé de la ville. Ajoutons que l'artisan de la campagne, lorsque des raisons personnelles ou certaines conditions socio-démographiques l'entraînaient vers la ville pour y travailler il y perdait, dès son arrivée, la possibilité d'exercer son métier comme auparavant, de façon informelle, et se trouvait obligé de s'intégrer dans le système corporative.

Ainsi, le mécanisme d'une infiltration progressive, éventuelle et parfois bien réelle, dans la ville, d'une main-d'oeuvre spécialisée venant de la campagne, ne pouvait pas contribuer à la formation d'une main-d'oeuvre moderne qui, opérant en dehors des corporations, aurait

entraîné un changement dans les rapports de production, à savoir l'accumulation du capital.

Les raisons de la résistance du système corporative et de sa capacité d'absorber les pressions, peuvent être résumées de la façon suivante:

- a) raisons institutionnelles simples: le système corporative est rigide mais en même temps souple et peut amortir, essentiellement à travers le morcellement, les pressions d'élargissement qu'il subit;
- b) raisons institutionnelles et économiques: l'imposante présence des militaires-artisans musulmans produit une dichotomie sociale et politique qui fausse la fonction économique de la ville et même annule le caractère économique de la production artisanale;
- c) raisons économiques et démographiques: la stagnation séculaire de la démographie des campagnes, combinée avec une large disponibilité en terres, constitue un facteur négatif pour l'apparition du phénomène de l'exode rural; si de tels phénomènes étaient produits avec un certain dynamisme, ils auraient pu contribuer à la dissolution du système corporative.

Espace historique

L'espace historique que recouvre notre problématique, c'est l'ensemble de l'Empire ottoman et en partie les Etats nationaux des Balkans du XIXe s. Ces derniers, malgré le caractère incontestablement bourgeois de leurs institutions vivent, durant plusieurs décennies après leur constitution, à peu près jusqu'à la deuxième guerre mondiale, le drame de l'éternisation, tout au moins partielle, des formes d'activité et d'organisations précapitalistes.

Contact avec le marché

La deuxième partie de notre problématique concerne le rapport de cet artisanat, tel que nous l'avons déjà défini du point de vue de son contenu, de son caractère et de sa répartition géographique, avec le marché. Cependant, dans la mesure où nous ne pouvons parler de "marché" intérieur dans l'Empire, il s'agit essentiellement du contact de l'artisanat traditionnel avec le marché international, fait qui constitue évidemment

une particularité supplémentaire de la formation sociale ottomane. Les agents de ce contact peuvent être ainsi définis: d'une part, la diaspora commerçante balkanique, qui opère de l'intérieur vers l'extérieur (ce que Traian Stoianovich a nommé "le marchand orthodoxe des Balkans"), et de l'autre, les produits des industries européennes qui circulent de l'extérieur vers l'intérieur et qui, plus leur caractère de marchandises modernes se confirme, et plus profondément pénètrent-ils l'espace ottoman ou les marchés des Etats nationaux balkaniques plus tard.

Dans cette description des rapports de l'artisanat de l'Empire ottoman avec l'Ouest, nous empruntons, comme chacun peut le constater, un schéma un peu déséquilibré: les agents de ce contact, de l'intérieur vers l'extérieur, sont des *personnes* physiques —les marchands de la diaspora—, alors que de l'extérieur vers l'intérieur sont les *marchandises*. Ce schéma, certainement abstrait et plutôt symbolique, a pour objectif de montrer d'une façon claire l'énorme différence qualitative qui sépare les mécanismes qui régulent les échanges des deux économies, ottomane et européenne. Les observations qui suivent tentent d'expliquer ce déséquilibre.

Pour le premier cas, j'emprunterai l'exemple des cotons filés thessaliens. Nous connaissons bien la carrière, sur le marché de l'Europe Centrale, des filés (surtout teints) d'Ambelakia, mais aussi d'autres localités de la Thessalie moins connues. Une explication superficielle de ce phénomène, basée plutôt sur les "faits" que sur leur signification économique, consiste à voir dans cette activité le début de l'industrialisation en Grèce. Nous ne nous étendrons point ici aux divergences parfois importantes que présentent les interprétations de ce type en ce qui concerne le caractère de cette industrialisation, à savoir s'il s'agit d'une industrialisation "coopérative" ou tout simplement capitaliste.

Dans le cadre de notre problématique, la question doit être posée en des termes différents: les exportations des filés thessaliens ne sont pas le résultat d'un processus de production local (intérieur) qui s'achève par l'introduction du produit sur le marché étranger, mais au contraire, le résultat d'une commande informelle que fait passer le marchand grec de Vienne à l'artisanat thessalien, à un moment donné et plus précisément lorsque se présente une demande conjoncturelle du produit. La dépendance du producteur thessalien des conditions de ce marché est évidente. Une fois la conjoncture passée, la commande s'arrête, ce qui entraîne la disparition de cette branche d'activité, puisque

l'absence d'un marché intérieur ainsi que les conditions générales dans lesquelles ce "bien" avait été produit, ne permet pas sa survie sur place.

En effet, le processus de production précapitaliste, avec son bas niveau technologique et ses réglementations corporatives, implique la rémunération du travail sous forme de "participation" plus ou moins importante sur les bénéfices et non pas sous la forme d'un salaire ouvrier; cet élément, combiné à l'augmentation conjoncturelle du prix du coton sur le marché européen, ainsi qu'à l'insécurité endémique qui pèse sur toute activité économique dans l'Empire ottoman, entraîne un coût de revient élevé qui interdit l'insertion du produit dans les ménages autarciques du pays; une telle pénétration devait se produire plus tard, durant le XIXe siècle, dans des conditions institutionnelles tout à fait différentes — en Grèce par exemple, avec l'importation massive des filés de l'industrie européenne à bon marché et par la suite, avec le développement d'une industrie textile locale, moderne et dynamique.

Dans le cas du contact de la production artisanale locale avec le produit européen à l'intérieur des frontières de l'Empire, le mécanisme paraît beaucoup plus "orthodoxe" et compréhensible. Ce contact s'avère destructeur pour l'artisanat ottoman, en raison de la meilleure qualité et de l'infériorité du prix des produits européens. Cependant, cette sorte d'interprétation, sans qu'elle puisse être considérée fautive en soi, ne peut pas répondre aux problèmes ici posés. En effet, les produits européens importés représentent, en volume et en valeur, un pourcentage infime des besoins *potentiels* de l'Empire. Si ces importations répondent aux besoins des groupes dirigeants (musulmans et chrétiens), qui avaient adopté, dès la fin du XVIIIe siècle, des habitudes de consommation européennes, les grandes masses de la population demeurent bloquées dans le modèle de l'autoconsommation et par conséquent, en dehors du circuit des produits européens; elles seraient pourtant prêtes à intégrer un marché intérieur, si les conditions institutionnelles, politiques et économiques avaient permis la formation de ce marché. Ainsi l'insertion des produits industriels européens dans l'Empire s'effectue dans des conditions d'un "vide" dans le système production-consommation et n'est pas le simple résultat de la défaite de la production locale face à ses antagonistes étrangers. D'énormes zones du marché de consommation sont restées inexploitées, et c'est là justement que s'est manifestée la faiblesse des corporations traditionnelles, qui n'ont pas pu franchir l'étape d'un artisanat de services pour se transformer en

producteurs de biens-marchandises. Naturellement, derrière cette faiblesse se cache le caractère structurel du paternalisme de la société et de l'Etat ottomans, qui se reflète dans l'économie par l'absence d'accumulation du capital, problème que nous n'avons pas l'intention de développer ici.

MARINA PETRONOTI

THE ORGANIZATION OF PRODUCTION
AND LABOUR AT KRANIDI
(1821-1900)

Introduction

The area of our concern is Kranidi, a small town in the prefecture of Argolis (eastern Peloponnesus). We shall investigate its economic history as this has developed between the years 1821-1900.¹ The study has two main targets: first, to describe the local economic activities and the ways in which the community members invested their capital — both within and outside the town. The second aim is to discover the determinants of growth of the local economic structures as well as the consequences such growth had upon the nature of the town's market.

In order to examine the points mentioned above, we shall look at the agricultural and handicraft production at Kranidi, together with the trading procedures of the local produce. In the area of our concern, the development of a number of economic sectors (the olive-tree cultivation, the sea-trade etc.) and the accumulation of wealth in the hands of a small group of land proprietors, shipowners and merchants, was closely linked to the economic and political situation in the larger nation and the European countries. From this point of view, it is reason-

1. In 1823 Kranidi had about 1000 houses (L. Stanhope, *Greece in 1823 and 1824*... , 1824), whilst in 1848 Houliarakis records 5,778 inhabitants (*Geographical, administrative... development of Greece, 1821-1971*, (in Greek) vol. 1, 1973), in 1861 there are 7,175 inhabitants (A. Mansolas, *Information relating to the state of Greece*, (in Greek), 1867) and in 1907 there were 6,033 inhabitants (Houliarakis, *op. cit.*). It must be stressed that during the last century, the municipality of Kranidi included the communities of Koilas, Fournoi, Heli, Shoinitsa and the monastery of the Assumption of Virgin Mary.

able to say, that the local economy and the possibilities of its change, were not defined by the town itself, but by several external variables.

The sources do not provide us with precise figures in connection with the local economic reality during the last century. It is also very difficult to speak with certainty about the changes that took place with respect to the conditions of the town's agricultural or other, production and their effects on the social and economic life. The discussion therefore, of indicative data does not aim at the verification of the local quantitative processes. Rather, it is a contribution to the research of the basic qualitative developments of the town's economic structure.

Agricultural production and trading

Kranidi is located in a dry and rocky area and it has never had significant agricultural production. The content of local cultivations —as can be seen in travellers' records and other reports²— shows that the main local product was oil and secondary, were the cereals (wheat, barley, oats) and carobs — crops which do not require special care or fertile soil in order to grow. Until the first decades of the twentieth century, there was also a relatively extensive vine-cultivation, but the wine produced was mostly intended for household consumption.

Unfortunately, the available information is not adequate enough to allow for an estimation of the amount of the total agricultural production and its relationship to the amount consumed locally or that which was traded.³ Furthermore, we are not aware of the price at which the local products were sold and the extent to which they were traded in Greek or foreign markets. What we know, is that there was an immediate connection between the wider demand of agricultural crops in European countries, the kind of agricultural cultivations at Kranidi⁴

2. It has been recorded that in 1889 the province of Ermionis, produced an excellent quality of oil (*Diplomatic and Consular Reports of Trade and Finance*, 1893, p. 3).

3. Mansolas makes an interesting observation: that in 1878, Kranidi produced 8,000 liters of oil (*La Grèce à l'exposition universelle de Paris en 1878*, 1878, p. 47).

4. In the diplomatic report mentioned in note 2, it is further recorded that people tended to replace olive trees by vines, the cultivation of which was far more profitable (p. 9). The existence of extensive vine-cultivation is indicated by many local place-names, too.

and the possibility of concentrating and exporting the goods produced.⁵ According to the information presented in Venetian archives of the eighteenth century, it is clear that the gradual expansion of the olive-tree cultivation at the expense of other crops,⁶ has greatly helped the creation of a relatively autonomous economy, in the sense that there was produced a significant and easy-to-trade surplus of oil. This last fact resulted in the introduction of trade capital in Kranidi. During the period we examine, both the type of the local economy and people's earnings were composite: maritime activities (fishing, sponge fishing, sea trade) were complementary to the agricultural occupations, for local cultivations demanded only seasonal labour and not intensive care by peasants and landowners.

Indeed, during the nineteenth century, agricultural work was seasonal. Moreover, a great part of the labour force was mobile: it derived from Kranidi as well as other regions, such as Laconia and Arcadia. The labourers were paid either in kind or with daily wages. More specifically, there were three types of agreement in relation to agricultural work: a) the rent, which concerned mostly the small landholders, b) the "misiakárikó" or half-share, according to which peasants were responsible for the cultivation of great proprietors' land and received half the harvest. The seeds, the tools and the animals were provided by the landowner. This kind of agreement prevailed in the cereal production and the harvest of olives,⁷ c) the "gémouron", according to which the peasants who cultivated foreign land had to give to the landowner a specific amount of agricultural produce defined irrespectively of the final outcome of the harvest.⁸ This prevailed among the landless

5. This point is closely related to the fact that during the first decades of the nineteenth century, the reduction in the cultivation of olive trees in the northwestern Peloponnesus was followed by an increase in the production of oil in the southeastern part of this region (V. Kremmidas, *Coincidence and trade in the Peloponnesus before the War of Independence, 1793-1821*, (in Greek), 1980, p. 158). The shipowners and traders from Kranidi sold the oil produced in the area in Russia, Romania, the northern Africa etc. (G. Paraskevopoulos, *Rays and Clouds*, (in Greek), 1932, p. 14).

6. P. Topping, "Premodern Peloponnesus..." in ed. M. Dimen, *Regional Variation in modern Greece and Cyprus*, 1976, p. 99.

7. This kind of relationship is called "sindrofiki" by M. Sakellariou, *Peloponnesus during the second period of the Turkish occupation, 1715-1821*, (in Greek), 1978, p. 51.

8. *Ibid.*

peasants and d) the hiring of labourers who came from the poorest classes of the peasantry.

The organisation and exploitation of the agricultural and animal production were concentrated in the hands of a small group of great landholders, merchants and shipowners. Although we do not know the size and content of their land or other, property,⁹ the oral tradition manifests that these privileged Kranidiotes distributed to the national, European and Mediterranean towns, products from the plains of Argolis and the neighbouring Laconia, which had more fertile inland. Some of these prosperous families had not only entered the European markets, but had also established private stores in Athens, Piraeus and Constantinople in which they sold oil, flour and other agricultural or imported goods.¹⁰ The specific features then, of the market and trading mechanism in which Kranidi had entered during the last century, were: a) the dependence of local production and commercial enterprises on foreign (European or other) demand of agricultural products and b) the exploitation of local agricultural production by a small number of merchants and shipowners, who functioned as oligopolists.

The production of handicrafts

The creation of several productive units in Kranidi was closely linked to the growth of the import trade. In the same way that the local market depended on a limited variety of imported goods and the crops produced within the region, the presence of local handicrafts was almost exclusively based on the importation of raw materials (cotton, metals, etc.). Besides, the distance from Greek cities and the absence of regular and safe transportation, led to the local growth of specialised work and the handicraft production (see Appendix 1). This activity depended on the orders given by townsmen or other villagers and was differentiated in

9. In the Venetian cadaster of the area (1705) it is recorded that Kranidi had 41,801 stremmata of land and that 40% of this land was arable and 50% was pasture land. It is also noted that there were more than 250 landproprietors (Topping, *op. cit.*) whilst in 1838 in the whole province of Ermionis there were 662 farmers, 64 great landowners and 572 owners of small land estates (Strong, *Greece as a Kingdom...*, 1842, p 186).

10. Such as Bros. Bastouni who had a trade store in Constantinople and Piraeus, and S.F. who had the oligopoly of tobacco in Kranidi.



Women from Kranidi wearing the “pieta”, the traditional headcloth.

kind and intensity by a series of changes that occurred in the agricultural production, the trade, the communication with urban centres and the political situation in the Mediterranean.¹¹

The major characteristics of the handicraft production at Kranidi in the nineteenth century were the following:

a) That it remained in an undeveloped form and functioned mostly as a household operation.¹² The majority of craftsmen and artisans worked together with their families: the craft was transmitted from father to son(s) for two or three generations and workers usually had kinship relations amongst themselves, especially on the father's side. Such craftsmen did not employ permanent assistants: only when there was a heavy load of work, they hired 1 to 3 persons. This was further encouraged by the fact that local handicrafts were improvised and repeated in design and colour: hence, there was no need of many or specialised technicians.

b) The production of handicrafts coexisted with landownership. In addition to their occupation as craftsmen, these men worked in their fields or olive groves and sometimes, they were also hired as day-labourers in other people's land. Some even travelled seasonally with fishing or sponge-fishing boats and a small number migrated to America. Such information shows that for the greatest part of artisans and craftsmen, there were relatively few orders and consequently, these men were obliged to seek for a second or even third, source of income.

c) The production of handicrafts was a male as well as a female, occupation. Although women normally worked only until they married, they were in a position to save money; a fact that had special significance at a time when the circulation of money was limited. Besides, this amount was controlled by women themselves and was spent on personal requirements rather, than on household needs.

11. An issue which requires further elaboration is the extent to which the imposition of customs duties on the imported goods, prevented or delayed, the local development of handicraft production and favoured the increase of household production. Although we have not collected sufficient data on this issue, it is notable that in community archives (1918, no. 144) it can be seen that the revenues from indirect taxes were 20,000 drs, an amount which indicates the existence of relatively heavy taxation at that time.

12. The family nature of the handicraft production is also noted by L. Stavrianos, *The Balkans since 1453*, 1958, p. 276.

d) The consumption of handicrafts was low and their distribution did not exceed the province of Ermionis (where Kranidi is located). A larger-scale exportation of handicrafts was prevented by the fact that their production was inadequate and by the homogeneity of their nature, which did not favour their exchange with other types of products.

e) To a great extent, the production of handicrafts was directed to and consumed by, particular social groups. This related to the price which differed according to whether or not, the artifacts were made of imported raw materials. It was also influenced by the degree to which buyers followed urban standards of behaviour. There were for instance, tailors who made men's traditional suits ("vráka") and others, who prepared the western type of men's suits ("frágika") that were first ordered by those merchants and shipowners who travelled abroad more frequently.

f) The absence of guilds and trade unions. The only sector of the economy in which we find economic collaboration was shipping because shipowners had to borrow large amounts of money for the shipbuilding, the cargo and the freight. Even those collaborations however, were informal and their members were more often than not, related to one another by blood or affinity.

g) Despite the creation of several units of handicraft production and the relative growth of the local market, there were no important outlets for production in Kranidi. The small number of productive investments was a consequence of the low agricultural productivity and the high interests.¹³ The close link between on the one hand, the structure of the handicraft production and the local market and on the other, the political and economic situation in Europe and the nation at large, is evident in the decline of the town's shipping and trading activities when after 1850, there appeared a general crisis in the Greek mercantile marine as a result of the decrease in freight-rates, the exclusion of the Russian market (because of the Crimean War), the expansion of steam navigation and the inability of the majority of Greek shipowners to replace their sailing boats with steam vessels.¹⁴

13. V. Panayotopoulos, "The absorption of economic resources and population..." in ed. Sp. Asdrachas, *The economic structure of the Balkan countries, 15th-19th cent.*, (in Greek), 1979, p. 471.

14. G. Leontaritis, *The Greek mercantile marine, 1453-1850*, (in Greek), 1981, pp. 64-65.

Shipping enterprises

Both the oral and written sources suggest that until the beginning of our century, there was a great number of shipowners at Kranidi.¹⁵ The available texts give us many but contradictory pieces of information with respect to the vessels belonging to the town.¹⁶ Strong makes a significant observation; he states that in 1840 there were 1720 sailors working in ships owned by Kranidiotes whilst 1600 were unemployed.¹⁷ We do not however know what is the specific content of the term “sailor”, the range of occupations it included as well as the extent to which men moved from one sector of maritime activity to another (fishing, sponge fishing etc.).

In the registry books of merchant ships in the islands of Hydra and Spetses, we find information about the vessels built for Kranidiotes during the period 1848-1908 (see Table 1). According to this information, the shipowners—with one only exception—were “sailors”. This point leads us to the hypothesis that the principal way in which the naval capital was invested, was the purchase—or the participation in the purchase—of new vessels. Another major feature of the shipping enterprises of this period, was the collaboration among individuals related to one another by kinship of affinity.

As one can see in the above mentioned registry books, when a ship had more than one owner, these were relatives (for they had the same surname). As a matter of fact other relevant and more detailed surveys on the subject, conclude in that shipping activities in Greece depended on partnerships and cooperations according to which shipowners, captains, timber merchants and naval workers, shared both the expenditures and profits.¹⁸

15. A relevant point is that the wealthy naval families had a separate neighbourhood within the town, named Bardoúnia. See also my article “Proposal for the study of economic and social structures at Kranidi, 1821-1981”, in *Ethnographika*, 1984, (in Greek).

16. Karanikolas for inst., speaks about 38 big and 80 small vessels (*Kranidi*, (in Greek), 1980, p. 20), Miliarakis records 16 big vessels, 60 smaller and 150-200 sponge-fishing boats (*Political geography, new and ancient...*, (in Greek), 1886, p. 241) and Strong refers to 217 vessels smaller than 30 tones and 18 larger than 30 tones (*op. cit.*, p. 159).

17. Strong, *op. cit.*

18. T. Constantinidis, *Ships, captains and naval workers, 1800-1830*, (in Greek), 1954, p. 117.

By the end of the nineteenth century, Kranidi stopped functioning as a centre of foreign trade mainly because sea trade was no longer carried out by sailing boats, but by steam ships which the majority of the town's shipowners were not able to buy.¹⁹ The economic position of local naval families therefore, was directed by the general economic and other, developments in the country. These families' enterprises focused on maritime activities of a smaller scale: a coasting transit trade and the intensification of fishing and sponge fishing.

In addition to their participation in the reformed shipping and trading enterprises, shipowners liquefied their property. There were three main ways in which they used such capital: a) the purchase of immovable property in Kranidi and/or appartments in Athens or Piraeus, b) the establishment of retail or wholesale stores in Kranidi or Greek urban centres (mostly in Piraeus). This did not involve a systematic type of trade, but was an activity complementary to and dependent upon, oil production in the province of Ermionis, since most of these traders retained their land property and returned during the harvest of olives, c) usury. Although the relevant information is scarce, oral tradition shows that the usurers not only lent money to shipowners at a high interest (25%) but also, to the poorest families of the town. During a period in which there were very limited outlets for full time employment and good payment, the largest part of the peasant population were obliged to borrow from the fund-holders in order to meet their urgent needs.²⁰ Furthermore, in the town's notarial archives and adjudication summaries (1807), it can be seen that: a) usurers primarily came from the class of great land proprietors, shipowners, merchants and migrants from America, and b) the kind of wealth that passed into their hands included houses and land as well as mobile property (cloth, jewelry etc.).

19. We know for inst., that G. P. bought a steamvessel and continued the trading of wheat to southern Balkan countries and Canada (1880-1913).

20. In a captain's notebook we read that in 1909 he received interests amounting to 20, 50 and 300 drs. Though we do not know the sum of money which gave such interests, the profits he had were considerable since at that time, one oka of oil costed 1,60 - 1,80 drs.

Import trade

The shipowners from Kranidi imported wheat, timber, metals, carpets, sugar etc. These commodities were sold to wholesalers in various Greek cities and a small part of them was brought to Kranidi. The numerous windmills —recorded as early as 1837²¹— indicate that they ground large quantities of wheat,²² rush and carobs. The last two crops were used respectively, in tanning and confectionery and were sold to Marseille, Egypt, Syros, Piraeus etc. Finally, some of the goods imported by Kranidiotes, were kept for their own use. The luxurious life-style of the wealthy merchants' families can still be deduced by the articles they brought from abroad and which are now in their descendents' houses: strong-boxes and clocks from Vienna, timber from Trieste, marble from Malta etc.

The importation of the above mentioned goods in Kranidi, resulted in the establishment of many trade stores. Some of these were grocery stores and others, had the oligopoly or monopoly of various goods, like G. F.'s store which was the only one that sold tobacco until the first decades of the twentieth century. In other words, the creation of the local market was a corollary of the trading activities of several Kranidiotes and was adjusted to their economic position and enterprises. More significantly, a small section of this group of traders, invested its capital in the establishment of industrial units in Greek cities, such as the flour- and steam-mill that belonged to the Panoutsos family and were located in Piraeus and Thessaloniki.

The trade stores in Kranidi served the whole province of Ermionis in three ways: a) the buyers visited the town, b) the shopkeepers carried part of the commodities to the surrounding villages or c) they sold them to peddlers who also went to other villages and the remotest neighbourhoods in Kranidi. The sources do not give evidence about the existence of a regional market — ie, an area in which producers, traders and buyers would gather regularly. Villagers speak of weekly markets that met daily requirements as well as of religious feasts where

21. Bory de Saint Vincent, *Relation du voyage de la commission scientifique de Morée*, 1837-1838, vol. 2, p. 461.

22. The imported wheat was used in trade rather than local consumption (Kremmidas, *op. cit.*, p. 164f.).

agricultural producers and animal breeders sold their products. Such gatherings took place either within the town proper or close to the church of the celebrating saint.

Conclusions

Although brief, our survey of the agricultural and handicraft production and the trading of local products at Kranidi, has helped to understand the main features of the local economy during the last century. These were:

- a) The composite nature of the economic organisation and production. The fact that local cultivations did not demand a great deal of attendance, enabled the peasant population to seek for a second complementary occupation, usually in maritime activities, such as fishing and sponge fishing and to a lesser degree, engage in the production of handicrafts.
- b) The close relationship between the agricultural production and the trading enterprises of a small group of Kranidiotes (mostly shipowners and merchants). These enterprises had many and significant effects upon the content and intensity of local cultivations as well as upon the other sectors of production. After the War of Independence for inst., there was a noticeable decrease in the vine-cultivation and a simultaneous increase in the cultivation of olive trees: both of these were intimately linked to the expansion of sea trade and the high profits that could be made by the trading of oil.
- c) The dependence of local economic structures on the economic and historical circumstances in the wider Greek nation and the Mediterranean basin. On the one hand, the growth of the shipping and trading businesses at Kranidi coincided with a great demand of agricultural products in Europe, whilst their transportation was carried out by sailing boats. On the other hand, the decade of the town's shipping and trading activities occurred at a time when agricultural crops were no longer demanded abroad, and the majority of the local shipowners were not able to replace their sailing boats with steam vessels.

APPENDIX 1

Handicraft Production

The most significant of the productive units during the last century at Kranidi are the following:

1. WEAVING

This is the most important of the sectors of handicraft production. We find three types of weaving:

- a) The weaving of carpets ("tsérges"), sacks, bags etc. made of goat's wool. This is an exclusively male job and it continues until the middle of our century. The last craftsman's father had learned the skill from his mother's uncle and worked together with his sons. The loom was in an upright position (1m width × 4m height) and was used by two men at the same time: one was weaving and the other was turning the thread. The wool was purchased by shepherds from Ermionis or Evboia and merchants from Piraeus. The basic product of this workshop were the "tsérges": each of them (1m × 4m) required almost five days' work and costed 2,000 drs (1941) when one oka of goat's wool costed 50-60 drs.
- b) Two weaving factories.
 - i) The first belonged to P. & A. K. bros who were wholesale traders and landproprietors and owned a dyehouse, a bakery, and an olive press. They collaborated until 1912 and had 40 looms,²³ worked by women from Kranidi. The materials were brought from Syros, Piraeus and Nauplion and the woven cloths were disposed of locally. The production included various kinds of sails etc. The labourers who did auxiliary work were paid by day wages (0,80 - 1,20 drs) and those who wove were paid by the piece they produced.²⁴ Old women remember that they made 5-6 yards of cloth daily and received 0,40 - 0,80 drs for each yard: a day's wage then, ranged from 2,00 to 4,80 drs.

23. According to other informants, the looms were 20-30.

24. For a detailed discussion on the issue, see Sp. Asdrachas, *Greek society and economy*, (in Greek), 1982, p. 28f.

- ii) S. F.'s factory, who was a merchant, too. According to oral tradition he owned only 4 looms. As in the former case, the woven cloths were disposed of locally and the workers were women from Kranidi.
- c) The orders given to individual women —usually unmarried— who worked at home. This was a part-time job, complementary to family and farm duties. The workers were paid by piece: today each piece of woven cloth ($0,85 \times 0,64$ cm) costs 500 drs (the thread is provided by the customer).

2. EMBROIDERY

This was an exclusively female handwork. There were two kinds of embroidery:

- a) "Piétes" (headcloths made of fine material and lined with yellow silk), a handicraft found only in Kranidi, Ermioni and the islands of Hydra and Spetses. There were several kinds of piétes (for festivals, widows etc.) and their price varied according to these differences: they ranged from 500 to 1,000 drs (1926). The piétes were worn mostly by wealthy women, though it was not unusual for poor women to order them, too. However, it was the shipowners' wives who first replaced them with hats and thus, differentiated themselves from the others.
- b) Embroidery on velvet (pillow cases etc.) and a combination of painting and embroidery.

3. MATTRESSES AND QUILTS

The production of mattresses, quilts and pillows existed in Kranidi during the whole of the nineteenth century. In 1880, a quilt maker left the town and went to the Dodecanese islands where he continued the craft; his sons and grandsons worked in Kranidi, Nauplion and more recently, in Kiato. The materials were bought from Syros (textiles), Egypt (cotton) and later on, from Nauplion and Piraeus. In 1930, a mattress costed 100-200 drs (and required three hours work) and a quilt 200-500 drs (and required a day's work).

4. JEWELRY

There was a small number of jewellers at Kranidi. One of them was a priest's son and lived in the beginning of the twentieth century; he

first worked as an apprentice in Athens and then he established his own shop in Kranidi. In order to make jewels goldsmiths melted English or Venetian pounds and after 1930, bought gold bars from Athens. In 1910, a small jewel costed about 50 drs. Most of the goldsmiths also took orders for luxurious items which they bought from Athens or Piraeus.

5. FURNITURE

The type and amount of furniture produced in Kranidi were largely differentiated between the end of the last century and the beginning of the twentieth. Formerly, there was a series of repetitive copies (chairs, trunks, wardrobes, closets etc.) and later on, there were produced many more pieces and designs. The timber was brought by boat from Nauplion to Koilas or from Piraeus to Heli and Ermioni. In 1900, a trunk's prize was 80 drs, a closet's 100 drs and a wardrobe's 200 drs.

6. MOBILE ARTISANS

- a) Masons.²⁵ There were groups of skilled artisans and unskilled labourers who worked by day wages rather, than by contract. The materials were purchased from the local stores or Piraeus and the stone was brought from quarries in Heli and Ermioni. There were skilled artisans for the construction of wells, ovens and cisterns. In 1918, a master mason's day wage was 5 drs and that of an unskilled labourer, 2,50-3,00 drs. According to oral tradition the shipowners' houses and the churches —ie the best buildings of the town— were built by masons from other regions.²⁶
- b) "Pelekánoi" or stone carvers, who did not participate in the house building, but only carved the stones used.
- c) Basket makers, who made several kinds of baskets for the harvest, the collection of olives etc.

25. It has been reported that during the Turkish occupation, when there were many invasions by Albanian-speaking Turks, "Kranidiotes were brought, such as Manolis Skrepetós and his assistants, who built and restored houses" (P. Koinis, *Ta Nea*, 13.3.1981), a point that shows the mobility of masons from Kranidi.

26. This is indicated by oral tradition as well as the conclusions arrived at by relevant surveys on the Peloponnesus, (A. Petronitis, "The organisation of space: the architecture of houses, 1453-1831", in ed. *Greece, History and Civilisation*, (in Greek), vol. 5, p. 303).

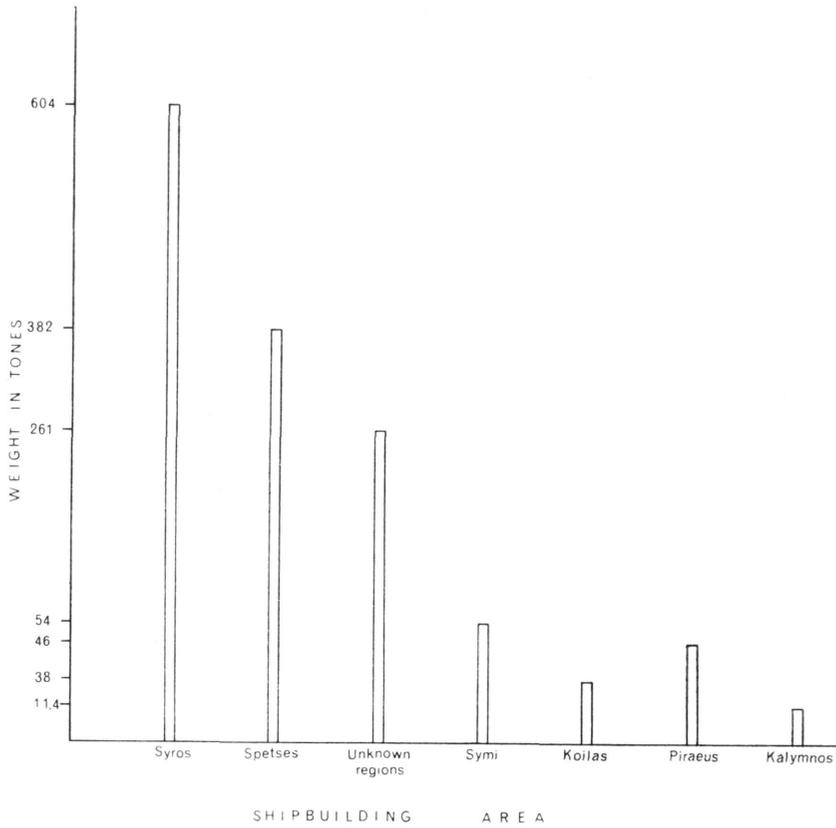
7. OTHER TYPES OF ARTISANSHIP

In addition to the artisans and craftsmen already mentioned there were still some more in Kranidi. However, since there are no relevant data we shall only refer to them namely: tailorshops, dyehouses, hatshops, blacksmiths, barrelmakers, chandlers etc.²⁷ It is also essential to add, that although a great number of Kranidiotes were seasonally recruited in fishing and spongefishing boats, and there were also two sponge traders in Kranidi, there never developed a local sponge industry. The cleaning and other elaboration of sponges was done in the boats and they were then kept in storehouses in Hydra or Ermioni or they were directly sold to wholesale merchants.

A last point concerns the pottery which was located in the neighbourhood of Lainádika (the word itself means "area where pottery is made"). The artisans were members of a family from the Aegean island of Sifnos and stayed in Kranidi until 1915-20. The clay was taken from within the community and the wood burnt at the kiln was bought from townswomen or shepherds of the area. The items produced (flower pots, jugs etc.), were sold by the pottery makers and not by the town's shopkeepers.

27. In 1842 Strong notes that in the whole province of Ermionis there were 120 merchants, 46 wholesale traders and 84 shopkeepers (*op. cit.*, p. 186). It is reasonable to assume that in the latter group there were included the producers of handicrafts, too. Furthermore, in the voters' list (1910), are registered 2,333 voters by name and occupation. Amongst them, we find 4 dyers, 1 printer, 2 chandlers, 1 gunsmith, 1 coach-builder, 1 broom-maker, 1 hat-maker, 15 masons and 26 tailors.

TABLE 1
The shipping activities of Kranidiotes
between the years 1848-1908



Source: the registry books of merchant ships at the islands of Hydra and Spetses.

MARIA N. TODOROVA

HANDICRAFTS AND GUILD ORGANIZATION
IN BULGARIA
(TEXTILE PRODUCTION IN THE *SANCAK*
OF PLOVDIV)

I. *Introduction*

This communication is an attempt to outline the development of handicrafts and the guild organization connected with it, patterned on textile production in a particular region. This is justified by the fact that textile production (the *abaci* craft in particular) was one of the oldest and widespread crafts in the Bulgarian lands, and on its basis the evolution of the craft may be followed up. Originally the *abaci* craft was an exclusively urban occupation. The *abacis* worked on order, with material supplied by the client. With the growth of specialization in the crafts, the *abaci* one entered a new stage of development. The *abacis* began to use their own material. They did not manufacture it but bought it from the peasants. It was in this way that gradually the village became involved in industrial life. The expansion of market relations, the deepening of the social division of labour at the end of the 18th and the beginning of the 19th century led to regional specialization, the Plovdiv *sancak* emerging as the area with the most strongly developed *abaci* craft. The flourishing of the textile crafts and the trade associated with them served the markets of the Ottoman Empire above all. It was namely in the Plovdiv region that national commercial links began to be established.

A review is made of the development of textile production —principally of *aba* and *gaytan* (braiding) production— on the basis of three centres differing in character, size and importance in the same region which would be of help in drawing a certain typology. These are the large town — Plovdiv, the small town — Karlovo and the organization of production in a rural area — the Ahi-çelebi *kaaza*.

II. Plovdiv

1. *Development and organization of production.* The early emergence of the combination of orders and work for fairs was characteristic of the *abaci* craft in Plovdiv. The *aba* cloth made in Plovdiv enjoyed great popularity outside the country's boundaries in the middle of the 16th century — it was exported to Syria, to Damascus and reached Aleppo.¹ Probably as early as the 16th c. the Ottoman government evinced interest in the manufacturing of *aba* for making uniforms for the army.² In the 17th c. Evliya Çelebi spoke about the textile production of Plovdiv as the “speciality of this town”.³ In the 18th c. the making of *aba* in this town expanded still further, but it was no longer sufficient to meet growing demand. A number of neighbouring towns, such as Tatar-Pazarcik, Pirdop and Koprivshitsa were, therefore, involved in ensuring supplies to the Ottoman markets. At the beginning of the 19th c. a new territorial specialization took shape in the *abaci* craft. The villages in the Rhodope mountains manufactured the *aba*, the *abacis* in the town of Plovdiv engaged in working it up into ready-made clothes and the places in the valleys south of the Balkan Mountain Range became the centre of a new independent branch: *gaytan* making.⁴

As regards the volume of the production of *aba* cloth, a certain idea is given by the data on the fulfilment of government orders in the 1830s. The orders were as a rule common for Plovdiv and Pazarcik which was also the centre of a big fair from where *aba* was exported to Constantinople, Asia Minor and Syria. In the 1830s *aba* and ready-made garments amounting to some 70,000 rolls were bought annually from Plovdiv and Pazarcik.⁵ There is no precise information as to what portion of the *aba* manufactured in Plovdiv was exported, but there is no doubt that the bulk of the output was sent to distant markets and

1. P. Mataković, “Dva italijanska putepisa po balkanskom poluotoku iz XVI vijeka”, *Starina* X (1878) s. 211.

2. A. Refik, *Türk idaresinde Bulgaristan (973-1255)*, Istanbul 1933, pp. 16-17.

3. D. G. Gadzanov, “Patuvaneto na Evlija Chelebi iz bulgarskite zemi prez sredata na XVII v.”, *Periodichesko spisanije* XXI (1909) 690.

4. N. Todorov, “Za njakoi promeni v haraktera na zehovata organizacija u nas prez parvata polovina na XIX v.”, *Istoricheski pregled* XIV (1958) kn. 4, p. 49.

5. P. Dorev, *Dokumenti za balgarskata istorija*, III, Sofia 1940, pp. 86, 119, 140, 166, 200, 247.

that since the 18th c. the sales were effected not by visiting merchants, but by the local producers themselves.⁶ Here is how this was reflected in the organization of production. In the spring and summer master craftsmen, journeymen and apprentices worked intensely, helped by women and children. Practically most of the population was involved in the making of woollen products. Big caravans, in which master craftsmen and journeymen took part, were set up in the autumn. The journey, usually to Asia Minor, lasted more than a month. At the end the finished merchandise was sold, and occasionally new garments brought partly cut were sewn on the spot. During that period (autumn and winter) women, children and old men even in the wealthiest *abaci* families fashioned waist-bands and knitted woollen socks which found a ready market in Asia Minor among Turks and Arabs.⁷

In conclusion it may be said that in the 19th c. in the abaci craft in Plovdiv and other Bulgarian towns various forms of organization and degrees of development could be observed: some artisans fulfilled orders in their own workshops, others had no workshops and made clothes at their homes for the clients. Some met local demands and brought part of their goods to neighbouring fairs. The *abaci* craft, which worked chiefly for mass sales at fairs and faraway markets, reached its peak in the first half of the 19th c.

2. *Guild organization.* The guild of the Plovdiv *abacis* was the oldest and most developed corporation of craftsmen among the branches of the textile industry in Bulgaria. Its books in the Greek language from as far back as the year 1685 have been preserved.⁸ The *kondika* very well reflects the general characteristics of the guild in the Ottoman Empire with its strict internal discipline and all-round regulation aimed at avoiding competition between individual producers. At the same time a number of additional provisions from the beginning of the 19th c. bear witness to the growth of competition between individual Plovdiv *abacis*, as well as between the Plovdiv *abacis* as a whole and

6. N. Todorov, *Balkanskijat grad*, Sofia 1972, p. 201.

7. M. Madzarov, *Spomeni*, Sofia 1949, pp. 49-51, 56-77.

8. M. Apostolidis, Al. Peev, "Kondikata na plovdivskija abadzijski esnaf, I-III", *Godishnik na narodnata biblioteka i muzeja v Plovdiv, 1828-29, Plovdiv 1931-1932.*

those of the nearby Balkan Range places. The strict policy of regulation of the Plovdiv *abaci* guild which was pursued constantly and consistently cannot be described but as an attempt to impede the processes which would have led to turning individual artisans into capitalists.

On the other hand, the reverse process can also be clearly observed. The more stringent the rules restricting the capitalist tendencies within the guild and on the local market, the wider the opportunities were for the manifestation of these tendencies in the trade in aba goods in other parts of the Ottoman Empire. The sale of the merchandise in the distant markets was not limited nor was it subjected to regulation. Assets varying in size accumulated in the hands of individual *abacis* and property differentiation increased. Besides this, foreign market conditions demanded the organizing of such production as would ensure the mass output of articles of a standard type. In the 1830s the *abaci* guild in Plovdiv had some 200,000 *kuruş* in its chest. Whereas the funds of the organizations of master craftsmen connected with the home market were expended for purposes appropriate for any guild and for public needs, the chest of the Plovdiv *abaci* guild grew into a financial and crediting institution at the disposal of some 20 members. They received regular credit to the tune of several thousands of *kuruş*, while other members of the guild failed in the course of years to pay back their debts of 100 or 200 *kuruş* each.⁹

It becomes clear that in the first half of the 19th c. there emerged an upper crust of a few well-to-do people who enjoyed considerable social prestige. The analysis of the persons of this top crust unambiguously shows that they were bourgeois elements, some of whom were distinguished more by their commercial activity, while others operated as entrepreneurs but in all the cases it was a matter of capitalist activity.¹⁰ It was namely this emerging upper crust in the guild that seized and expanded all the units of textile production and involved many rural areas in capitalist relations.

III. Karlovo

1. *Development and organization of production.* Karlovo was a small town, far from the main commercial routes, seldom visited or mentioned

9. *Ibid.*, II, pp. 130-150.

10. N. Todorov, "Za njakoi...", *op. cit.*, pp. 70-72.

by travellers and in consular despatches. It was known above all as a centre of making attar of rose. In 1819 Karlovo was described by Bishop Constantin, who noted that the town was inhabited by some 1,000 families, one-quarter of them Christian and the rest Turks. Market was held every week. Attar of rose and rose water were produced, there were gunpowder workshops. "The women of Karlovo weave woollen cloth, the so-called *griza*" (the Greek word for *aba*).¹¹ As is seen, in the early 19th c. *aba* production was witnessed, but only as a supplementary occupation, in the hands of women.

In a few decades textile production consolidated and came to the fore, workshops were set up. The information about the 1860s paints Karlovo as a small town of some 15,000 inhabitants, the majority of whom lived from the making of *gaytan*. There were numerous *çarks* for *gaytan*, fulling and ordinary mills on the river banks.¹²

In the development of textile production in Karlovo there were some features which distinguished it from that in the other centres. Linked economically to Plovdiv, the *abacis* of Karlovo were directly influenced by this neighbourhood. After the internecine disturbances in the late 18th and the early 19th c. which disrupted the economic life of the small towns which found it difficult to defend themselves, production in them perked. It turned out to be dependent, however, on the *aba* production of the big centres (Plovdiv, Pazarcik, Sliven) where firmly established traditions and guaranteed markets existed. The majority of the population of Karlovo switched, therefore, from making *aba* cloth and *aba* garments to making yarn and *gaytan*. This was due both to the restrictive regulations of the Plovdiv artisans aimed against the competition of the artisans from the outside and to the increased demand for *gaytan* connected with the specialization of the expanded *aba* craft.

The role of the introduction of the *çark* for *gaytan* knitting after the 1830s was extremely important. This was a real technical revolution in production. With its introduction *gaytan* making was transformed from a house industry into the principal occupation of the people of

11. Episkop Constantin, "Naruchnik za Plovdivskata eparhija", *Izvestija na Bulgarskoto geografsko druzestvo* (1935) kn. 3, p. 197.

12. Iv. Bogorov, *Njakolko dena razhodka po bulgarskite mesta*, Bukurest 1868, pp. 21-22.

Karlovo. The increased *gaytan* output brought about a heightened demand for yarn and wool from the adjacent villages. In this way the village was involved in *gaytan* making, above all by an army of women spinners.

2. *Guild organization.* The guild books of the Karlovo *abacis* cover the period after the 1830s when the dependence of the Karlovo artisans on those of Plovdiv was still preserved.¹³ As a whole they reflect the basic tendencies in the development of the guild which have been noted for the Plovdiv organization. At the same time, it is possible to follow up the major changes which had occurred in the distribution of labour and capital with the introduction of the *çark*. Until its spread the *abacis* played the principal role in Karlovo's textile production. After that, however, the *gaytancis* came in the lead though without separating into a differentiated guild. No doubt the egalitarian and regulating orders of the guild were directed to preserving the position of the independent small commodity producer unchanged. At the same time one should not forget that the activity of the Karlovo artisans, reflected in the guild books referred to a period when practically the entire output of the Karlovo producers was directed to the market in Asia Minor and the fair of Uzuncovo. The regulating activity, therefore, indicates also the striving of the members of the guild to obtain standard production. Only in this way could the Karlovo producers meet the requirements of wholesale trade and stand the competition of the other *gaytan*-making centres.

Among the guild books of the Karlovo *abacis* and *gaytancis* has been preserved an interesting document which throws certain light on the process of differentiation among artisans. This is the *kondika* for hiring apprentices and journeymen, perhaps the only extant *kondika* of this kind which covers the 1835-1872 period.¹⁴ A consistent drop in the total number of journeymen and apprentices is characteristic of the period taken as a whole, irrespective of the fluctuations. This was accompanied by a process of redistribution of the new persons admitted.

13. Kept at the Ciril and Methodius National Library and the Bulgarian Historical Archives. Cf. N. Todorov, *Balkanskijat grad*, p. 210 ff.

14. N. Todorov, "Iz istorijata na Karlovsното abadzijstvo i gaitandzijstvo (30-70te godini na XIX v.)", *Izvestija na Instituta Botev-Levski* (1959) kn. III, pp. 147-149.

If in the 1830s and 1840s there had been a prevalence of masters with one or two journeymen and apprentices, in the 1860s there was a sharp rise in the number of masters who had no journeyman or apprentice at their disposal but on the other hand there were more cases with four or five people working for one master. It should be pointed out that this process of differentiation was extremely slow and uncertain. Thus, in the late 1860s a new drop in the number of journeymen and apprentices working for well-to-do masters is again observed, a thing which obviously should be connected with the crisis of the Bulgarian handicrafts in the second half of the 1860s. Only the stablest among the masters managed to hold their positions and to proceed to the establishment of manufactures and factories in the 1870s.

IV. *The Rhodope Region (Ahi-çelebi Kaaza)*

1. *Organization of production.* The Rhodope region is a mountainous area with weakly developed farming. In the 18th c., and perhaps earlier, the principal economic activity of its inhabitants was sheep breeding and the making of woollen cloth (spinning and weaving). At first the making of *aba* by the peasants using their own wool was a supplementary occupation, but from the end of the 18th c. in a number of villages work started with wool supplied by middlemen, against payment. Moreover the work was done under fixed requirements concerning the size, thickness, colour, etc. of the merchandise. In the first decades of the 19th c. the villages of the Ahi-çelebi *kaaza* were already tied down by the system of middlemen and worked for one or several Plovdiv *abacis*. It is known that in the 1820s the needs of the army were met by a considerable part of the Rhodope *aba*. In the 20s and 30s of the 19th c. the Rhodope region turned out from 9,000 to 15,000 rolls annually.¹⁵

In the 1830s the Gümüşgerdan firm took over the purchase of the production of the Rhodope area. Moreover, Atanas Gümüşgerdan concentrated in his hands not only the sale of the finished goods but also the supply of raw materials, in this way cutting the producer both from the sources of raw materials and from the market and becoming

15. P. Dorev, *Dokumenti* . . . III, pp. 97, 166.

the organizer of the biggest dispersed manufacture in the Balkan possessions of the Ottoman Empire.

Parallel with the dispersed manufacture, the factory of the Gümüşgerdan brothers for the making of *aba* was put into operation in 1847. The factory was built in the environs of the Rhodope mountains, not far from Plovdiv, next to the Gümüşgerdan *çiflik* and was in existence until 1880. All the Gümüşgerdan activity, the dispersed manufacture and the factory were directly connected with the system of state deliveries. In spite of the incontrovertible advantages of the factory form of production, Gümüşgerdan decided to found a factory only after having secured a market and governmental orders (the factory had to turn out one-quarter of the total deliveries undertaken by Gümüşgerdan), and the support of the Ottoman administration.¹⁶

2. *Guild organization.* The time of the formation of a guild in the Ahi-çelebi *kaaza* is not known. In any case, it was obviously in existence before the establishment of the Gümüşgerdan dispersed manufacture and that was the first organization with which Gümüşgerdan came into contact. In order to emphasize how much he valued the Ahi-çelebi guild, M. Gümüşgerdan became its head. The organization covered the area of the dispersed manufacture and the factory. There is no doubt that the artisans acted in complete subordination to Gümüşgerdan and showed resignation to the capitalist activity in the area controlled by the firm.

V. *Conclusion*

As is seen from the above, different forms of organization at different levels of development existed in parallel in the different *aba* centres. There existed artisan production which served the local market only and the property differentiation of the artisans did not go beyond the emergence of more prosperous elements among the members of the guild. At the same time there emerged a production which served the distant markets of the Ottoman Empire where the social differentiation was clearly outlined and there appeared major entrepreneurs, organizers of manufacture and factory production.

16. About the activity of the factory cf. N. Todorov, *Balkanskijat grad*, pp. 282-294.

As regards the guild organization, in the first half of the 19th century the guilds continued to be an obligatory form of association for commodity producers in the Bulgarian lands. On the one hand, from the end of the 18th c. the guild organization expanded the range of its activity, encompassing in its competence questions which had formerly been within the scope of state regulation and control. On the other hand, in the new branches which appeared in the 19th c., even when they had the character of manufacture, the guild form of organization was present. This was due first to the fact that the nature of *aba* as merchandise which enjoyed a constant and secure market in Asia Minor was the cause for the general decline of the crafts in the Ottoman Empire under the pressure of foreign competition not to affect the *abaci* craft. This imparted considerable stability to the guild of the *abacis*. In the second place the general conditions in the Ottoman Empire strongly impeded free capitalist development. In these circumstances the emerging capitalist elements preferred to hide in the guilds which enjoyed state support and provided a legal basis, however limited, for their activity.

DISCUSSION

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: J'aimerais d'abord remercier M. Panayotopoulos qui, avec son rapport si clair, m'a donné l'occasion de réfléchir à certains points et de participer à cette discussion. J'aimerais m'arrêter sur le système corporatif et sur l'artisanat itinérant qui circulait dans les Balkans et en Europe centrale même (en Slovaquie, par exemple). L'artisanat itinérant, de souche urbaine-rurale, entre dans le système de prestations de services défini par M. Panayotopoulos, mais non organisé en corporations. Je voudrais aussi parler de l'institution des foires régionales et locales des Balkans reliées aux foires de l'Europe centrale, fonctionnant à l'époque, qui, il me semble, tenaient lieu et fonction de "marché intérieur" dans l'empire ottoman.

VASSILIS PANAYOTOPOULOS: Ce sont des termes d'ordre différent.

DESPINA TSOURKA-PAPASTATHI: D'après votre rapport, j'ai eu l'impression qu'il n'y avait pas de marché intérieur, et vous ne parlez pas des foires, qui sont un facteur économique important pour l'époque.

En ce qui concerne le système corporatif, l'analyse du cadre institutionnel que propose M. Panayotopoulos me trouve tout à fait d'accord, mais en tant que juriste, j'aimerais attirer l'attention sur un point: la *ratio*, la *ratio legis* de la réglementation d'une corporation était la fiscalité. D'après les documents et les textes juridiques que j'ai pu consulter et étudier, la fiscalité était la caractéristique prédominante du cadre juridique des corporations dans l'empire ottoman. L'initiative pour la formation d'une corporation venait de l'Etat, pour des fins fiscales. Dans l'organisation des corporations byzantines il y avait aussi cette *ratio legis*, qui est évidente dans toute la législation byzantine. En Orient donc, il y a eu un élément de coercition de la part de l'Etat, qui a voulu grouper les artisans, contrôler la production, assurer son monopole, pour prélever sous diverses formes le surplus. En Occident par contre, l'association des artisans en corporations fut un droit revendiqué par eux au pouvoir féodal, dans un but explicitement économique.

Il y a évidemment beaucoup de recherches encore à faire pour pouvoir établir et comparer la structure et les mécanismes des corporations en des régions et à des époques différentes.

Le second point, concerne l'artisanat itinérant, qui consistait surtout en artisans de construction —maçons, tailleurs de pierre— et autres métiers qui étaient utiles à la construction, comme p.ex. peintres, charpentiers, sculpteurs de bois. Ils circulaient à l'intérieur de l'empire ottoman, dans les Pays Roumains, en Europe centrale,

pendant tout le 17^{ème} et 18^{ème} siècle (pour certains métiers jusqu'au début du 20^{ème} s. dans l'empire). On ne connaît pas assez encore l'organisation de l'artisanat itinérant — s'il y en avait une. Les indices existants permettent seulement l'hypothèse qu'il avait une base familiale et locale assez fermée (comme p.ex. les Koudareoi, tailleurs de pierre, qui avaient même un langage secret pour garder les secrets du métier).

Le troisième point est la foire régionale et locale, qui était une institution économique répandue dans les Balkans jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle certainement. A l'intérieur de l'empire ottoman, c'était un point de contact —en dehors des villes— des producteurs avec les consommateurs; puis aussi des produits importés de l'étranger à l'intérieur ainsi que des produits et des matières premières exportés par terre vers l'Europe centrale et de l'Est. Les foires n'étaient cependant importantes que pour le commerce à longue distance effectué par terre, auquel s'adonnaient les marchands des Balkans, qui était un commerce en gros. C'est un champ de recherche pas assez exploré. J'ajouterai un mot seulement. Le déclin des foires, quand est-ce qu'il intervient? Au moment où l'accumulation de capital permet la formation de maisons de commerce, pour le commerce par terre à longue distance. Il commence après la seconde moitié du 18^{ème} siècle. Merci.

TRAIAN STOIANOVICH: Je donnerai la parole à M. Panayotopoulos qui va répondre.

VASSILIS PANAYOTOPOULOS: Bon, une réponse rapide. Je remercie Mme Papastathi et je regrette qu'elle n'ait pas fait partie du colloque avec une communication et je la remercie de constater un oubli, de mentionner explicitement l'artisanat itinérant. Moi je l'appelais autrefois ambulante. Mais pourtant la notion existe, dans mon texte c'est l'artisanat de la campagne qui travaille en dehors de l'organisation corporative et qui, selon cette problématique, pourrait jouer un rôle de destructeur du système corporatif ottoman. Peut-être il faudrait faire dès maintenant une distinction entre la notion abstraite et purement économique du marché intérieur et la notion du marché local ou régional. C'est vrai, il y a un réseau de points de commerce et de distribution de produits, les foires, mais les foires ne constituent pas un marché intérieur en termes économiques, mais un réseau saisonnier de distribution des produits. On ne peut pas parler de marché intérieur en termes économiques, en se basant sur la présence ici et là d'une foire ou d'un réseau de foires par lesquelles se distribuent quelques marchandises. Dans le même temps je ne peux pas oublier la distinction que je fais de la double circulation, dans les Balkans, des produits et des hommes, c'est-à-dire, d'un côté, le marchand, cet important facteur humain qui va et vient, qui est intégré dans le système de circulation des produits et il cherche à acheter ou à vendre des produits dans l'Europe centrale ou occidentale, et d'un autre côté, une certaine autonomie de la circulation des produits étrangers dans les Balkans. Et pour moi, votre intervention a confirmé mon idée. Parce que, qu'est-ce qui se passe vraiment? Ce sont les *produits* occidentaux qui circulent en Grèce ou dans les Balkans en général, par l'intermédiaire des marchands qui les apportent ici; par contre, le producteur des Balkans est obligé de passer par un marchand local qui va replacer ses produits dans l'Europe occidentale. C'est-à-dire l'industrie européenne, capitaliste ou précapitaliste, n'attend pas les commandes du Levant, de l'empire

ottoman pour fonctionner. C'est ça le problème: "le marché grec", le producteur de coton filé d'Ambélakia de la Thessalie, ne peut pas travailler sans la commande qui doit venir du marché européen. C'est ça la différence entre les deux systèmes de communication.

TRAIAN STOIANOVICH: Je donnerai maintenant la parole à M. Nouschi.

ANDRÉ NOUSCHI: Je regrette que le papier de M. Panayotopoulos se soit limité aux Balkans parce que je crois que les problèmes concernant les corporations dépassent très largement le cadre balkanique. Ils intéressent en fait tout l'empire ottoman c'est-à-dire pratiquement un monde qui va depuis les Balkans jusqu'au Maroc et, si vous le permettez, j'inclurai aussi le Maroc dans ma réflexion. Tout d'abord je voudrais contester deux ou trois points qui ont été présentés par M. Panayotopoulos. En particulier le premier qui concerne le rôle de la commande. Je ne suis pas du tout sûr et il me semble qu'il y a une contradiction dans le texte même de M. Panayotopoulos entre la première page, 4^{ème} ligne et la page 4, 3^{ème} ligne avant la fin. Vous parlez, vous dites que c'est presque toujours à la suite d'une commande et dans la page 4 vous parlez de commande informelle. Excusez-moi, mais ou il y a commande, ou il n'y a pas commande. Si il y a commande à ce moment là eh bien on sait ce que c'est, si la commande est informelle eh bien il n'y a pas de commande. Alors moi je me permettrai de ne pas partager du tout votre avis là-dessus. Les artisans travaillent en fait, sans doute à la suite d'une commande mais il y a certains artisans qui travaillent sans aucune commande pour un certain marché; là je crois qu'il y a vraiment quelque chose à creuser. Le second point: à la dernière page vous parlez du caractère structurel du paternalisme de l'état ottoman. Excusez-moi mais je sais ce que c'est le paternalisme. Mais le paternalisme d'un Etat et de l'Etat ottoman en particulier, je trouve ça un peu excessif comme formule et je ne la partagerai pas. Mais le fond de la chose, le véritable problème me semble ailleurs, il porte en particulier sur la fixité, ce que vous appelez l'éternisation de corporation. Moi je ne l'attribue absolument pas à ce que vous avez donné comme raison. Dans mes recherches, j'ai cherché l'élément militaire artisanal et je n'ai pas trouvé d'élément militaire mélangé à l'artisanat. Ce sont deux choses différentes. En revanche je crois que quelque chose bloque complètement la structure de l'économie et la structure sociale. Ce qui bloque tout c'est une organisation minimum du système de travail par le biais de ce que les arabes appellent la hesba. La hesba, c'est-à-dire essentiellement "un manuel, un ensemble de règles qui fixe à la fois les rapports à la fois à l'intérieur de la corporation entre les maîtres, ça c'est un premier élément, donc organisation sociale, mais aussi organisation de la technique de la production, car il n'est pas possible à un artisan de faire autre chose que ce que définit la hesba, et il n'est pas possible pour un artisan d'innover en fonction justement des règles du manuel qui sont fixées pour toujours. J'ajouterai en outre que ces règles sont un élément du produit, la qualité convenue qui permet à l'acheteur, lorsque le produit n'est pas conforme aux normes fixées, de se faire rembourser ou de l'avoir gratuitement. C'est donc une double garantie, à la fois, sur le plan de l'économie, sur le plan du droit du travail et du droit du marché; garantie aussi d'ordre social: sans doute la corporation a-t-elle

été un élément qui a permis sur le plan fiscal à l'Etat, au prince, au sultan, au bey, de prélever des impôts, ça c'est évident, mais surtout l'organisation interne de la corporation avec les maîtres de la corporation, avec la réunion des maîtres qui ont la liaison entre eux, le pouvoir politique et l'organisation économique à l'intérieur de la corporation, ça c'était un gage d'ordre, ça c'était un gage de tranquillité, de paix urbaine car les villes sont des foyers explosifs. Et le pouvoir central n'a pas le droit de mettre en danger la paix urbaine donc la corporation, élément de paix urbaine. Je dirai enfin qu'un autre élément intervient au niveau justement de ce blocage, c'est l'attente de l'utilisation, sur le plan technique, de la machine à vapeur. Enfin vous semblez avoir inséré le système corporatif dans un ensemble précapitaliste. On pouvait le croire jusqu'à un certain nombre d'années et puis depuis l'analyse faite par Lucette Valensi, à propos justement de la corporation des fabricants à Tunis, il est apparu de façon très claire et très évidente que, dans ce système corporatif apparemment figé, on trouvait des éléments d'organisation paracapitaliste, je ne dis pas précapitaliste, je ne dis pas crypto-capitaliste mais paracapitaliste avec une fragmentation de l'organisation du travail de la production, avec aussi un capital sur le plan financier qui permettait justement à la corporation d'être puissante; et le maître de la corporation des fabricants Chaouachi à Tunis était au sommet de l'échelle, il appartenait à la catégorie des notables, les plus importants. La corporation avait un marché à l'exportation et un marché qui n'était pas commandé par des commandes plus ou moins précises. C'était un marché de type capitaliste. Malheureusement, et c'est là où l'on voit le problème de fond, le système n'avait pas introduit de novations technologiques et la machine à vapeur était inconnue. D'où justement, à partir du 19ème siècle un extraordinaire démantèlement du système corporatif. D'ailleurs d'autres études ont été faites sur le démantèlement; et nous trouvons pour l'Algérie, pour la Tunisie, comme pour le Maroc, un certain nombre de notions qui permettent de suivre le démantèlement; dans ce cas-là on voit beaucoup plus clairement, justement, les aspects à la fois juridiques, économiques et sociaux attachés au système corporatif; c'est un système que l'empire ottoman n'avait pas du tout, pour des raisons multiples, envie de changer. Le système fonctionnait bien. Le système corporatif, et je renvoie là à l'article publié dans l'Encyclopédie de l'Islam sur la "hisba", semble avoir eu pour origine, là je rejoins notre collègue juriste, avoir eu pour origine un modèle byzantin.

TRAIAN STOIANOVICH: Je donnerai la parole à M. Panayotopoulos.

VASSILIS PANAYOTOPOULOS: Mon intervention apparaît en partie contradictoire, et je dois répondre brièvement, mais une autre partie paraît complémentaire. M. Nouschi a certainement apporté des éléments sur le monde maghrebin; excusez-moi, je n'ai eu aucune idée et j'ai dû centrer ma problématique sur les pays Balkaniques que je connais un peu mieux. Je ne vois pas très bien la différence entre ce que moi j'appelle paternalisme, et M. Nouschi appelle système de paix dans la ville; c'est pratiquement la même chose. La corporation était pensée, était vue comme un système de régulation des relations producteur-travailleur et consommateur dans la ville, en perdant ainsi sa possibilité de devenir un lieu de rupture dans le système économi-

que traditionnel ottoman. Alors moi je suis content de ce que vous avez dit, que la ville cherche la paix par le biais de l'immobilisation des tensions à l'intérieur des corporations; sur ce point, je n'ai rien à ajouter. Ensuite vous avez trouvé une contradiction entre le mot commande et l'expression commande informelle. Bien sûr, commande informelle c'est une métaphore, il n'y pas de commande informelle et je crois que chacun peut comprendre ce que je veux dire. Je répète, pour moi, le fait que l' "industrie" textile grecque, pendant certaines décennies, fin du 18ème, début du 19ème siècle, travaille uniquement par rapport aux commandes des Viennois, pour moi, ce fait a une signification que je ne peux pas négliger et je considère que ce mode de rapport, ce type de relations, c'est une commande informelle, dans le sens que c'est ce rapport qui permet le fonctionnement de l'industrie thessaliène. Pour moi, c'est la meilleure preuve du caractère précapitaliste des activités économiques du textile dans la Thessalie; d'ailleurs, ces activités n'ont pas donné naissance à l'industrie textile grecque, mais, par contre après la chute de la demande européenne, elles sont tombées en déclin; et l'industrie textile grecque s'est développée plus tard, sur une base tout à fait différente; en suivant le développement du capitalisme à l'intérieur même du pays. Il y a un système de penser, moi je ne peux pas expliquer tous les détails de cette affaire, mais je voudrais dire de nouveau qu'une partie des remarques de M. Nouschi me trouve tout à fait d'accord, et je le remercie, et une autre partie ne me trouve pas d'accord parce qu'elle correspond à un système conceptuel différent. De toute façon je le remercie.

TRAIAN STOIANOVICH: Je donne la parole maintenant à M. Chenntouf qui va dire aussi deux mots sur le sujet.

TAYEB CHENNTOUF: M. Nouschi a déjà introduit le Maghreb dans l'analyse et la réflexion que soulèvent les corporations dans l'empire ottoman. Effectivement, c'est un problème plus général et il faut bien l'examiner dans d'autres régions que les Balkans qui ont été l'objet du rapport introductif.

De nombreuses remarques ont été déjà faites. Je n'y reviendrai pas. Il y a, en fait, une série de petits problèmes au centre de l'analyse et de la réflexion qui ont trait aux conditions d'abord économiques puis sociales de l'artisanat.

Pour les conditions économiques se posent les problèmes du marché et de la commande. Au Maghreb, il ne semble pas que l'artisanat travaille à la commande; celle-ci n'est nullement occasionnelle et les activités artisanales sont loin d'être fluctuantes en fonction des commandes. Deux secteurs bien différents peuvent être distingués dans les activités artisanales. Le premier se consacre à la production de biens d'usage et il est surtout localisé dans les campagnes. Sa production est régulière dans la mesure où la demande est régulière et, par conséquent, il y a un marché qui est relativement stable, tout au moins permanent. Le second secteur est plus orienté vers la fabrication de biens de production et il est localisé aussi bien dans les villes que dans les campagnes. La fabrication de moyens de production est plus importante dans le monde rural que dans le monde urbain puisque c'est là que sont fabriqués les instruments de travail agricole. Pour eux également, il y a une demande, même si elle est faible, une demande stable, permanente et qui ne dépend pas de commandes

occasionnelles. Il y a donc une stabilité de marché; la véritable distinction serait plutôt entre l'artisanat domestique et des activités artisanales qui manifestent une spécialisation dans certains cas assez poussée. L'artisanat domestique concerne les biens à usage interne ou encore familial. Dans certaines régions, en Algérie par exemple, il y a une spécialisation qui est fonction de deux situations: une première dans laquelle une matière première existe ici et se trouve absente ailleurs; elle oriente l'artisanat en étant à l'origine de corporations qui travaillent uniquement pour un produit et pour un marché. La spécialisation peut, d'autre part, résulter d'un savoir-faire qui se transmet à l'intérieur de la corporation, entre ses membres à l'exclusion de toutes personnes considérées alors comme "étrangères".

Pour la seconde question, il semblerait qu'il y ait une différence entre la situation des Balkans que vous avez décrite et la situation qui existe au Maghreb. Vous avez parlé de la disponibilité des terres comme étant un facteur de fixation de la main-d'oeuvre dans le monde rural. Je voudrai apporter une nuance qui n'est pas suffisamment faite à mes yeux. C'est une idée qui a été émise pour le Maghreb aussi lorsqu'il est traité du rapport entre le nombre des hommes et les terres disponibles. Si on considère l'ensemble de la population et l'ensemble des terres, l'impression existe apparemment qu'au Maghreb l'homme est rare et que des terres sont disponibles. Dans cette hypothèse, on ne voit pas très bien pourquoi les gens iraient travailler dans les villes. Mais si, au lieu de faire une analyse globale, on faisait des analyses de communautés ou de terroirs, le déséquilibre entre le nombre des hommes et les terres apparaît très nettement. Il y a une surcharge des terroirs qui sont exploités de manière intensive surtout lorsqu'ils sont de qualité (sols, irrigation). Les sources montrent bien pour les XVIIIe et XIXe siècles qu'il y a dans les campagnes des gens sans terre.

Dernière question, il semblerait d'après votre rapport que, dans les Balkans, le système de rémunération soit une participation plutôt qu'un salaire. Les documents qui sont à notre disposition pour les corporations au Maghreb, mais je parle surtout de l'Algérie, mentionnent plutôt des salaires. Les apprentis et les compagnons sont payés quotidiennement, c'est un salaire journalier.

Du point de vue des conditions sociales de l'artisanat, par opposition à la situation qui existe dans les Balkans et dans les provinces proches orientales de l'empire ottoman, la situation est beaucoup plus claire et plus simple au Maghreb.

Pour la Méditerranée orientale, le regroupement à l'intérieur des corporations s'effectue sur la base du critère de l'appartenance religieuse avec les Musulmans d'un côté et les non-Musulmans de l'autre. Pour le Maghreb, compte-tenu de son homogénéité, cette distinction n'a pas lieu d'être faite. Par contre, une autre devrait être faite. Un modèle a été établi pour le Maghreb d'après lequel la coïncidence serait totale entre communautés d'origine et appartenance à des corporations. Les documents des XVIIe et XVIIIe siècles devraient permettre d'amender sérieusement ce modèle. Des sources, il est possible de faire deux observations très rapides. La coïncidence est loin d'être totale entre communauté d'origine et appartenance à une corporation. Dans une même corporation se trouvent regroupés des individus qui ont des provenances tout à fait différentes. La diversité des origines est grande et la corporation apparaît plus comme un agrégat qui s'est formé dans l'histoire qu'un

modèle dans lequel se superposeraient totalement communautés d'appartenance et corporation.

TRAIAN STOIANOVICH: Je donnerai la parole à M. Panayotopoulos seulement à la fin de la séance, parce qu'il y a cinq autres personnes qui voudraient prendre la parole, mais je dois insister que l'intervention ne doit dépasser 3 minutes, nous n'avons pas beaucoup de temps et je vous prie de vous limiter volontairement à une période de 3 minutes.

CHRISTOS HADJIOSSIF: Moi je me demande si c'est légitime de juger le système de production artisanale de l'empire ottoman avec les critères d'un autre système, du système capitaliste. Alors comment expliquer l'usage par M. Nouschi et dans le rapport introductif, d'ailleurs très systématique, de M. Panayotopoulos des termes qui ont une connotation péjorative. Depuis quand une méthode de production devient-elle "traditionnelle"? Qu'est-ce que cela veut dire une production "paraéconomique"? Qu'est-ce que c'est une ville "non productive". Cela est une première question qui m'amène à demander ensuite si la survivance, cette pénible survivance du système des corporations n'est pas un épiphénomène, un résultat et non la cause de la non transformation de l'économie ottomane?

TRAIAN STOIANOVICH: Je continuerai d'abord avec les interventions, avec les personnes qui se sont inscrites et puis à la fin je donnerai la parole à M. Panayotopoulos et à M. Nouschi si ils veulent prendre la parole, mais il faut tout de même observer la limitation de temps.

MARIA TODOROVA: Just a few minor remarks on the report of M. Panayotopoulos. On page 1 he affirms in a categorical manner, that there was a well defined ethnical and religious segregation of the guilds. But mixed guilds did exist and they were not necessarily an exception, in the Balkans as well as in Anatolia. And this was not only on the practical level — it was also juridically recognised. Members of the different millets were proportionally represented in the "lonca" and in spite of the fact that the head of the guild was always a Moslem, the second in charge in a mixed guild would be always a Christian. Secondly I would doubt that Christian crafts dominated the country-side and even refrained from entering the town because of the restrictive regulations of the guilds. Crafts in which the Christians were apparently predominant are known to be flourishing in the big towns from the XVIth century which means they must have had an earlier tradition (as for example the *aba* industry). Then there is another question: we still don't know exactly when and how the guild organisation was introduced in the Balkans. The earliest documents are from the end of the XVIIth century and rather from the XVIIIth century and all conclusions at this stage of our knowledge for the earlier period are hypothetical and retrospective. Considering what Mrs. Papastathis said about the distinction between economic and fiscal aims in the organisation of the guilds, i.e. a western or an eastern model, I'm afraid our knowledge to make models, is still very restrained. How could we speak of fiscal or any other aims when we don't know when the guilds were first

introduced. So I would rather say, better make descriptions and analysis on a lower level. And lastly, I would rather agree with one thing. Professor Nouschi said that the regulation of production (and hence restriction) was the result of the internal organisation of the guild rather than the role of the wakf or the military element. This is according to what I have seen for the Balkans, it is the case also in our region. The case of Thessalie (Ambelakia) really gives the basis for the model of M. Panayotopoulos but I wouldn't generalise it for all the Balkans. The Bulgarian case (and not only in the textile industry) shows a very strong and direct link with the internal market and the state command. And in Bulgaria one can follow up to classical evolution: crafts-manufacture-factory which continued also after the liberation of the country. Thank you.

TRAIAN STOIANOVICH: Thank you very much.

JERZY TOPOLSKI: J'ai quelques remarques et quelques observations à faire mais je voudrais attirer votre attention sur le phénomène de la relation entre la quantité de la terre à la disposition des agriculteurs et l'exode rural. Il est pour moi très intéressant qu'on ait parlé de la disponibilité en terre aux Balkans en tant que facteur qui freinait l'exode rural. Le même facteur, c'est-à-dire l'abondance de la terre en Pologne et dans les pays de l'Europe Orientale aux temps modernes a eu une conséquence contraire: il facilitait les fuites paysannes. Les paysans, toujours acceptés par les seigneurs qui voulaient peupler leurs biens, profitaient de cette situation en baissant ainsi le taux de l'oppression. J'estime qu'en Pologne, au XVIIIe siècle, environ 10% des paysans étaient toujours en fuite en cherchant de nouvelles possibilités de s'installer chez les autres seigneurs où on leur offrait les conditions plus favorables par rapport à leur situation précédente.

On observe en Europe Centrale et Orientale (il existe sur ce sujet des études intéressantes en Pologne) la décomposition du système corporatif déjà au XVIIIe siècle. L'Etat non-absolu en Pologne ne déployait pas une politique économique active. Je crois que cette absence de la politique active, aussi envers les corporations en Pologne, inspirait la décomposition plus rapide de ces corporations. Nous observons donc aussi à cet égard un développement différent du cas balkanique.

Encore le problème du marché intérieur. Il faut tenir compte de la structure très complexe de ce marché. Avant tout la distinction entre le marché local (les échanges quotidiens) et le marché régional (avec un centre) passe au premier plan. En Europe Centre-orientale, sur laquelle on fait chez moi les études concernant les relations parmi les marchés, on observe un développement des marchés régionaux au détriment de l'échange international. Il s'agit de la diminution du rôle du commerce international dans la structure de la vie commerciale. Cela contredit dans une certaine mesure la thèse de l'économie - monde toujours en voie de développement à partir du XVIe siècle.

TRAIAN STOIANOVICH: Merci M. Topolski. M. Aymard.

MAURICE AYMARD: Je vais poser deux ou trois questions tout à fait incompetentes à notre rapporteur, mais enfin il nous a présenté un modèle extrêmement solide,

dont les deux points forts me semblent être une analyse du système corporatif dont les facteurs négatifs ont été mis en valeur et d'autre part, une opposition est-ouest dans l'évolution générale des situations de production artisanale.

Je ne suis pas du tout compétent là-dessus, alors je voudrais poser quelques questions, ou essayer de secouer ce modèle et puis on verra ensuite si il résiste. Je suis bien persuadé que le rapporteur pourra y répondre. Il me semble qu'au départ, j'admettrai uniquement sous bénéfice d'inventaire les effets aussi drastiques de cette proposition est-ouest, qui me semble fondée sur une constatation a posteriori du terme de l'évolution, et dont je ne suis pas sûr qu'au XVIème, XVIIème et XVIIIème siècle, au milieu surtout du XVIIIème siècle il ait été aussi déterminant. Vous avez dit tout à l'heure que le développement de la production pré-capitaliste ou post-capitaliste en Occident n'avait pas besoin de la commande extérieure. Il reste que nous avons tous été frappés de constater que dans la série, la grande série des exportations Vénitienes de draps, la grande série publiée par Sella, les deux points maximaux de la production, de la courbe se situent en 1591 et 1606 ou 1607, c'est-à-dire au moment des deux grandes famines italiennes et où, comme par hasard, il a fallu que Venise exporte, importe davantage de blé y compris la Méditerranée orientale, donc vendre; ainsi Venise a pu vendre ses draps, ce qui prouve bien, me semble-t-il, que les occidentaux à l'échelle de la Méditerranée doivent aussi vendre pour pouvoir acheter, je dirais ils doivent surtout vendre pour pouvoir acheter. Mais réfléchissons davantage sur ce rapport au marché dans la mesure où, me semble-t-il, l'on prend comme point de départ les analyses qui se sont développées au cours de ces 7 ou 8 dernières années sur le développement de l'industrie rurale baptisée proto-industrialisation dans un certain nombre de pays de l'Europe Occidentale au XVIIème et au XVIIIème siècle. Bien, mais l'élément clé de ces analyses à l'époque de l'industrialisation, c'est qu'on assiste au développement, à l'époque moderne, d'une production de masse installée en majorité dans les campagnes sauf pour la soie, et qui est destinée à un marché inter-régional ou à un marché international. Voilà quelque chose qui dépasse les besoins des marchés locaux, je dirais.

Je poserais donc deux questions. Il me semble que l'on doit retrouver tout de même pour l'empire ottoman, en sortant peut-être du cadre balkanique, tout de même un certain nombre de produits manufacturés qui s'exportent à destination de l'Occident. J'en donnerais deux: une catégorie de draps, les camelots, une catégorie bien précise des soies qui sont tout de même des soies relativement élaborées. Donc que fait-on de la production de ces produits manufacturés, qu'ils exportent en Occident? Sont-ils entièrement produits dans le cadre du système corporatif urbain, ou n'y a-t-il pas sur certains points développement pour l'exportation dans les mêmes conditions d'une industrie, d'une manufacture rurale qui échapperait au cadre corporatif urbain? C'est une question. Même chose lorsqu'on parle des importations des produits occidentaux dans l'empire ottoman, on pense surtout aux tissus. Mais enfin il y a d'autres produits industriels, il y a une production minière, il y a les métaux, il y a une production métallique, d'où viennent-ils? Comment sont-ils produits? Comment sont-ils diffusés dans l'empire ottoman? D'autre part, deuxième question, l'empire ottoman a été tout de même une réalité assez vaste, dans laquelle il y a des échanges entre régions complémentaires. On nous a parlé

des échanges de main-d'oeuvre essentiellement, qui sont une façon pour les régions déficitaires en céréales de compenser ce déficit et d'importer ce qui leur manque. Est-ce qu'il n'y a pas aussi, à l'échelle des Balkans ou à l'échelle de l'empire ottoman qui par ailleurs, je le rappelle, ne commence pas seulement avec l'ouest mais qui commence avec la Pologne, qui a un commerce avec ce qui est la Russie actuelle, est-ce qu'il n'y a pas des spécialisations régionales de tel ou tel produit manufacturé qui serait vendu ensuite dans d'autres régions de l'empire, dans d'autres villes? Le cadre est-ouest me paraît un peu trop large. Bon, on avait été frappé il y a quelques années de voir, à la faveur d'un déclin des échanges de type colonial (c'était des exportations de blé dans le royaume de Naples), voir se développer dans les campagnes à 150 km dans l'arrière-pays napolitain toute une production rurale qui imitait les productions florentines, Siennoises etc. etc. et qui plaçait leurs produits systématiquement à deux ou trois cents kilomètres sur le marché. N'y a-t-il pas dans l'empire ottoman des réalités du même genre dans une période aussi longue que celle qui s'étend du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle? Et l'accent mis sur la seule production des fils et du coton à la fin du XVII^{ème} siècle, début du XIX^{ème} siècle, c'est-à-dire une période nouvelle, où effectivement il y a insertion dans une nouvelle division interne du travail, cet accent ne vient-il pas même déséquilibrer l'analyse d'une façon qui serait peut être gênante? Question donc sur ces échanges inter-régionaux de l'empire et sur d'autres produits sur une vision un peu plus large. Même chose enfin, au niveau de la page cinq, dans le jugement négatif sur les corporations, critiquées et analysées avec vigilance dans la formation des coûts qui aurait donc brisé une possibilité d'activité concurrentielle. Je ne connais pas très bien cette période des années 1770-1830, sinon à travers le travail de notre secrétaire de séance que j'ai eu l'occasion de suivre ces dernières années. Mais ces opérations rigides des corporations dans le cadre d'une division de travail inter-régionale, internationale du travail, vaut vers le haut bien sûr, mais ne vaut-elle pas aussi, dans de nombreux cas, vers le bas? C'est-à-dire ne permet-elle pas d'assurer à moindre coût une production qui sera destinée au marché inter-régional, est-ce que ça ne peut pas jouer et dans un sens et dans l'autre? N'est-il pas intéressant de voir la totalité des deux situations et non seulement l'un des extrêmes, est-ce que précisément ce développement, cette production de fils et du coton pour Vienne, n'a pas été favorisée par les coûts de production relativement bas qui pouvaient être obtenus dans ce cadre-là? Voilà mes deux questions.

TRAIAN STOIANOVICH: Les deux dernières interventions, d'abord Da Silva.

JOSÉ-GENTIL DA SILVA: Je voudrais dire tout le plaisir qu'a été pour moi d'écouter votre rapport parce qu'il se place dans une suite très heureuse. Je crois, et je pense, j'ai été souvent amené à penser à ce qu'a dit hier Aymard, à ce que l'on a dit à propos du rapport Asdrachas, et à la discussion qui suivit. Il y a donc ce qui a été complété, il y a ce qui n'a pas été entièrement complété, ce qui n'a pas été prouvé, mais c'est un petit chef-d'oeuvre, ce rapport. Peut-être on sera tenté de dire qu'on étudie une trop longue période, du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle. On peut aussitôt ajouter qu'on n'a pas le droit. Mais je suis foncièrement contre le fait de nous enfermer à l'intérieur de périodes courtes et de descriptions concordantes. Ce n'est pas cela l'histoire com-

parative. Il s'agit plutôt de comparer les problèmes, les situations et les gens. Je crois qu'il faudrait essayer de voir comment on peut se servir des plus divers matériaux et comment s'en servir précisément en les rapprochant avec ce qui a été dit hier et ce qui a été aussi dit auparavant ou ailleurs. Evidemment je reviendrai, je terminerai sur le premier jour, sur ce qui m'intéresse particulièrement. Mais hier il a été beaucoup question d'excédents, des malheurs des paysans, de leurs bonheurs, de leurs ruses et il n'a pas été question de données des notaires ou d'autres, équivalentes. Mais poursuivons. Nous sommes obligés d'employer des vocables discutables, des expressions actuelles et des métaphores. Les métaphores, c'est très vilain parfois, mais on ne sait pas faire autrement et ici je vois deux situations, si l'on veut on peut dire deux phénomènes qui nous ont fait plutôt retrouver, nous qui faisons de l'histoire méditerranéenne ici dans le monde balkanique, qui nous ont fait revivre les problèmes actuels. Il s'agit de l'offre et la demande. Vous n'avez pas employé ces mots ce soir, mais il faut toujours les attendre, ces deux conditions, l'offre et la demande et surtout, je dirais, la demande. Alors on ne va pas chicaner à propos de la commande etc., mais il y a une demande, il y a une demande, quelle qu'elle soit une demande informelle, une demande occasionnelle, je dirais, une demande située dans le temps, dans la chronique des situations et des événements, ce n'est pas toujours daté dans votre rapport, ce n'est pas suffisamment daté et ça permettra d'objecter; non ça ne va pas il a négligé des faits importants. Mais revenons à cette demande occasionnelle qui me semble avoir énormément d'importance; c'est une demande qui doit s'accroître après cet échec de l'empire à protéger ses frontières à partir, nous a-t-on dit, du dernier quart du XVI^{ème} siècle. Presque aussitôt, au XVII^{ème} siècle, les marchands occidentaux se jettent à la conquête des pays et de cette demande, c'est pourquoi j'y insiste, je n'en ai pas parlé suffisamment le premier jour de notre réunion. C'est une demande qui met en jeu la concurrence des producteurs, y compris balkaniques, ces gens dont vous parlez. S'adresser à ces gens là, quand la commande leur arrive, cela signifie une pression sur l'ensemble des fournisseurs. Mais les fournisseurs balkaniques s'ils ne peuvent pas être comparés à la cinquième roue du carrosse, sont un peu dans ce cas. Ainsi, à partir du XVII^{ème} siècle le commerce international domine, le terme n'est pas propre, mais ce n'est pas encore du commerce mondial, comme il n'y a pas d'économie mondiale. Notons que Fernand Braudel a employé l'expression "économie monde" dans un sens très particulier qui n'est pas celui là. Mais ce qui m'intéresse est que dans les échanges internationaux, du XVI^e au XVIII^e siècle il y a de moins en moins d'emplois d'argent, de monnaies, de règlements monétaires, on veut de l'argent bon marché et plus qu'à l'argent bon marché, pour les échanges qui ne sont pas totalement des échanges inégaux, pour les échanges européens, on a recours à la compensation. Et dans ces compensations vous, éventuels producteurs, vous êtes écrasés. Le producteur est écrasé et le producteur qui n'est pas dans un régime, enfin, dans un système capitaliste ou précapitaliste, animé par le travail salarié, se trouve écrasé. Il est obligé de fournir les qualités exigées et de baisser ses prix. Ce qui compte, ce n'est pas le prix de revient, ce n'est pas le coût. C'est le prix de vente. Je ne sais pas jusqu'à quel point on pourrait discuter de cela. De mon point de vue cela est très important. En effet, cette demande arrive ou n'arrive pas, ce n'est pas une demande locale forcée;

cette demande locale, d'après ce que j'ai entendu dire, peut provenir d'une quantité de motifs. Parlons-en. Hier on n'a peut-être pas suffisamment insisté sur le fait que la pression fiscale est un stimulant. La pression fiscale est un stimulant en Occident aussi, moi je cherche plutôt à voir ce qui s'accorde et ce qui peut construire quelque chose. Par exemple, en Espagne la pression fiscale mène les gens à fabriquer, mène les femmes à travailler non seulement pour le village, mais à travailler pour vendre à l'extérieur. Ainsi apparaissent les industries populaires, dont je ne suis pas le seul à parler, et je suis en bonne compagnie. Ces industries populaires, est-ce qu'elles marchent? Est-ce que ça ne marche pas? Pourquoi ces stimulants ne fonctionnent pas, malgré, on peut dire, l'Etat. A propos de l'Etat ottoman, je voudrais un jour parler, écouter parler de cette histoire de l'Etat ottoman, il n'y a pas d'Etat ottoman dans le sens où il y a un Etat français, avec sa bureaucratie et sa frontière. Nous connaissons tout une énorme série de superstructures que l'empire ottoman agrée; certaines il les crée peut-être mais les autres, il les a agréées, il les laisse fonctionner, et ça finit par écraser peut-être les industries populaires si elles se sont manifestées. Je ne sais pas à quel point elles existent et persistent, assurent la qualité peut-être, ou interdisent les innovations. Je pense encore à un cas hispanique. En Espagne, l'accumulation du capital se fait par toute sorte de manières, y compris des intérêts servis au capital, et cette accumulation de moyens va servir à lancer des industries, des industries urbaines, des industries qui emploient de nombreuses familles, des femmes et des enfants et qui battent en brèche les corporations. C'est un aspect, encore un aspect que l'on ne trouve peut-être pas ici. Mais ici alors, est-ce que l'on vit toujours un quotidien carrément paysan, en quelque sorte pétrifié. Nous pouvons nous demander à la limite à quel point les gens sont heureux, quoique limités, plus que condamnés à une économie de coûts minimes. Il n'y a pas dans ce cas l'espoir ou la tentation de faire autrement et alors cet écrasement c'est en effet surtout un effacement politique des populations. Ceci se trouve ailleurs, je dirais pour terminer en abusant un peu de mon temps, on trouve ça par exemple en Amérique. On a parlé ici des Amériques à propos de l'or du Brésil; dans ce vaste pays il y a une civilisation des coûts minimes qui a sa musique, qui a sa littérature, son genre de vie, qui a ses fondements minimes, ses nécessités, sa demande minime d'investissement et parfois, eh oui, des rendements très supérieurs à ceux des exploitations les plus sophistiquées.

TRAIAN STOIANOVICH: Une dernière remarque que nous fera Mme Efthymiou.

MARΟΥΛΑ ΕΦΘΥΜΙΟΥ: Θά είμαι σύντομη και θά αναφερθώ στο θέμα πού τέθηκε για την ύπαρξη μπουλουκιών και οργανωμένων ομάδων τεχνιτών στη Βαλκανική στη βάση της θρησκείας. Τουλάχιστον από ένα παράδειγμα πού έχω στο νού μου, αυτό δέν ισχύει για περιοχές όπου ή συνείδηση του έθνους δέ στηρίζεται στη θρησκεία (όπως, αντίθετα, συμβαίνει στον Έλληνικό χώρο) αλλά σέ άλλα στοιχεία. Αναφέρω στην περίπτωση της Άλβανίας, όπου συνυπάρχουν Άλβανοί και Μωαμεθανοί και Χριστιανοί και όπου, κατά συνέπεια, και τά μπουλουκία των κουδαράϊων αποτελούνταν από άτομα και των δύο θρησκειών. Ένα δεύτερο παράδειγμα — χαρακτηριστικό, νομίζω, της φυλετικής συνύπαρξης στην

καθημερινή ζωή της Ὀθωμανικῆς αὐτοκρατορίας— εἶναι ἡ συνεργασία τεχνιτῶν διαφορετικῶν περιοχῶν καὶ θρησκευμάτων στὴν περιοχὴ τῆς Προύσσας τὸν 19ο αἰώνα· ἐδῶ οἱ Μακεδονίτες Κουδαραῖοι (ποῦ ἦταν περίφημοι γιὰ τὴν ἰκανότητά τους νὰ χιτίζουσαν μὲ τὴν πέτρα) ἔχιζαν τὸ κατώτερο μέρος τοῦ σπιτιοῦ, ἐνῶ ἀντίθετα μπουλούκια ντόπιων Μωαμεθανῶν κτιστῶν ἔχιζαν τὸ ἐλαφρότερο ξύλινο ἄνω τοῦ σπιτιοῦ· συνεπῶς τὰ δύο αὐτὰ μπουλούκια συνεργάζονταν καὶ συνυπῆρχαν σὲ κάποια φάση τοῦ κτισίματος. Εὐτυχῶς ἢ δυστυχῶς, λοιπόν, γιὰ μᾶς τοὺς ἱστορικοὺς ἡ ζωὴ εἶναι πλούσια καὶ ἡ κοινωνικὴ πραγματικότητα πολὺπλοκη, ὥστε νὰ μὴ μᾶς ἐπιτρέπει νὰ τὴν περιγράψουμε σὲ χοντρικὲς γραμμές.

SPYROS ASDRACHAS: Qui commande? Quand on commande? Est-ce le capital marchand? Alors, je ne vois pas une grande différence parce que le capital marchand n'entre pas dans la fabrication des articles destinés pour la vie de tous les jours. Au fond, il n'y a pas de contradiction entre toi et Nouschi.

TRAIAN STOIANOVICH: Je donne la parole à M. Panayotopoulos parce qu'il a tout de même quelques réponses qu'il voudrait faire.

VASSILIS PANAYOTOPOULOS: Je ne peux pas répondre à toutes les questions qui sont posées. Certaines sont des questions qui ne me concernent pas. A d'autres, je repondrai peut-être indirectement. Je commence par les questions que M. Hadziiossif a posées parce que sa problématique m'intéresse beaucoup, comme un exemple d'une problématique qui ne veut pas accepter les contradictions du métier de l'historien. M. Hadziiossif a peur d'utiliser la comparaison, a peur d'envisager le passé par les yeux du présent. Moi, je ne peux rien faire d'autre que de voir le passé par les yeux du présent, par mes yeux propres actuels et par la sensibilité du moment. Donc le problème ainsi posé, je voudrais répondre tout de suite à la question: "ville non productive". Ville non productive, évidemment c'est un terme qui n'est pas destiné à décrire une ville moderne, c'est destiné à décrire une ville traditionnelle, précapitaliste, et pour moi, dans l'empire ottoman dans les régions dont j'ai un peu une idée plus ou moins précise, ville non productive signifie une ville qui consomme plus qu'elle ne produit. Mais d'où tire-t-elle ses profits, la ville non productive? Il y a un système d'approvisionnement de la ville en produits agricoles qui n'est pas le résultat du fonctionnement d'un système d'échanges de produits et de services, mais le résultat d'une réglementation administrative et précisément, par ce biais, grâce au paternalisme du système ottoman, qui prend son expression dans l'action du vakf, ce drainage, ce transfert des ressources tirées de la campagne vers la ville, fait que le travail dans la ville ne prend pas en considération le coût de son renouvellement. Donc, les produits artisanaux de la ville sont des produits para-économiques. C'est-à-dire que dans le coût des produits artisanaux, ne sont pas pris en considération tous les facteurs qui le composent, parce que l'Etat, par son action paternaliste, pour assurer la paix dans la ville, fait passer à bas prix une partie de la production agricole vers la ville. Je vous rappelle que les grandes villes, Constantinople précisément, sont alimentées par des produits achetés à des prix établis auparavant à Istanbul, et pas sur place et que tout l'empire est obligé de fournir, à des prix corporatifs,

des produits alimentaires aux villes. Donc la production des villes n'est pas obligée de se soumettre à une logique économique. C'est-à-dire le travail qui est investi dans les produits, n'est pas un travail dont on mesure la valeur et le coût de reproduction. Ce sont d'autres considérations qui président, comme la qualité que M. Nouschi a mentionnée. Les corporations veillent pour la qualité, et pas pour le coût. Donc, nous avons une production artisanale dans les villes qui n'obéit pas aux règles économiques. C'est ça le sens du terme "para-économique" que j'ai utilisé. Du coup je crois que j'ai déjà répondu à quelques remarques qui ont été faites par d'autres orateurs. J'ajouterais que évidemment, les villes produisaient toujours des habits pour les évêques et d'autres produits de luxe. Mais ce n'est pas les produits de luxe qui vont faire marcher une économie, ce n'est pas les produits de luxe qui vont faire de sorte que l'empire ottoman, l'économie de l'empire ottoman, résiste à l'entrée du produit industriel européen. Maintenant, la question des relations ou des rapports entre chrétiens et musulmans, membres des corporations et les corps militaires ou para-militaires ottomans. Ca c'est très connu, je m'étonne qu'il y ait des lacunes en la matière. Evidemment il y a des corporations ou des groupes informels d'artisans en Albanie qui sont composés par des chrétiens et des musulmans, mais n'oublions pas qu'il s'agit d'une superposition d'identités, parce que les Albanais, ils étaient initialement chrétiens et ils sont devenus ensuite musulmans. Je ne veux pas entrer dans tous les détails, parce que même en Péloponnèse il y avait des villages dont les hommes étaient des musulmans et les femmes étaient des chrétiennes, alors dans ce cas là, on va aller loin. Ensuite les corporations. Il y a des corporations sur des bases religieuses. A Salonique, l'abas, c'est-à-dire le tissu pour l'armée turque, est produit par les Juifs; et comment est-il produit? Grâce au privilège des Juifs d'acheter à des prix réglementés la laine de la Macédoine. Donc la corporation des fabricants des gros tissus de Salonique, par le biais de son droit, de son privilège d'acheter à des prix privilégiés, donc à des non-prix, la laine de la Macédoine, fait que l'abas de Salonique, produit par la corporation des Juifs de Salonique, c'est un non-produit, c'est-à-dire il ne peut pas résister à aucune concurrence, donc c'est un produit para-économique. C'est un résultat des réglementations et non pas de la lutte économique qui pourrait jouer un rôle de rénovation etc. Bon, je pourrais continuer longtemps comme ça, mais le temps ne suffirait pas.

TRAIAN STOIANOVICH: M. Panayotopoulos n'a pas le temps dont il a besoin, je le regrette beaucoup et je regrette beaucoup que M. Nouschi n'ait pas eu le temps de dire quelque chose de plus mais nous pouvons continuer la discussion. Il faut maintenant se séparer, je vous remercie. Je remercie tout le monde, la séance est close. Merci.

**HIÉRARCHIES SOCIALES, CAPITAUX
ET RETARD ÉCONOMIQUE EN GRÈCE
(XVIII^e - XX^e SIÈCLE)**

GEORGES DERTILIS

HIÉRARCHIES SOCIALES, CAPITAUX ET RETARD ÉCONOMIQUE EN GRÈCE

(XVIIIe - XXe SIÈCLE)

La question centrale de ce rapport est le retard de l'économie grecque au XIXe siècle, en comparaison avec le développement d'autres pays européens pendant la révolution industrielle. L'analyse est soumise à certains présupposés théoriques sur les conditions et les limites du développement économique. J'essaierai d'en décrire certains, très brièvement et schématiquement, aux points appropriés du rapport. Mais le rapport est surtout un ensemble d'exemples concrets des facteurs contribuant au retard de l'économie grecque. Bien entendu, il n'est pas possible d'examiner ici l'ensemble de ces facteurs. Je vais forcément me limiter à un échantillonnage conforme également aux sujets des communications. Le premier échantillon se réfère au XVIIIe siècle et au tandem crédit agricole - rapports ruraux. Je le choisis car, tout en étant un mécanisme de retard exemplaire, il révèle également certaines continuités qui persistent pendant au moins deux siècles, du XVIIIe jusqu'au XXe.

1. Relations de crédit, structure centrale du système traditionnel

Vers la fin de la période ottomane, les "proestoi", les primats grecs, contrôlaient une grande partie des capitaux qui alimentaient le secteur agricole et ses relations avec l'Etat et le marché. Car la production agricole sur les terres cultivées à leur propre compte n'était ni la seule, ni la plus importante source de leurs revenus et de leur richesse. Ils étaient producteurs, mais aussi collecteurs d'impôts, marchands de produits agricoles locaux, importateurs de grain ou de produits finis et, surtout, prêteurs d'argent. Surtout, car tous leurs autres

rôles passaient souvent par l'intermédiaire de cette nécessité absolue pour les marchés locaux, créée par la monétarisation de l'économie, le besoin d'argent liquide. Ainsi, pour les ménages ruraux les prêts contractés auprès des primats, à des taux d'intérêt souvent très élevés, avaient plusieurs fonctions à accomplir. Ils assuraient aussi bien le paiement de leurs impôts et leurs besoins de consommation pure et simple, que leurs dépenses pour la production ou leurs éventuels investissements. Rôles économiques multiples des primats, relations sociales multiples. Le montant de l'impôt pouvait se capitaliser soit sous forme d'un prêt, accordé par le primat-collecteur, soit sous forme de prélèvement sur la valeur de la prochaine récolte, achetée d'avance par la même personne, jouant un autre rôle — le primat-marchand.¹

Se dessine ainsi une organisation de la production et des marchés, un ensemble de conditions économiques, qui paraît être dominé par un certain type de relations sociales, les relations fiduciaires-monétaires. Ces relations devraient être au moins aussi importantes que les relations foncières provenant de l'occupation des terres, et cela dans toutes les sociétés rurales de la Grèce ottomane, peut-être aussi, plus généralement, des Balkans.² Il serait ici opportun d'ajouter aussi, en parenthèse et sans autre commentaire, que vers la fin de la domination ottomane, les transferts des revenus par ces voies multiples avaient également des effets politiques importants. Car ces transferts alimentaient et appu-

ABRÉVIATIONS:

- FO : Foreign Office (U.K.)
 PRO : Public Record Office (U.K.)
 MAE : Ministère des Affaires Etrangères (France)
 MD : Mémoires et Documents, MAE
 YE : Ypourgeion Exoterikon (Ministère des Affaires Etrangères, Grèce)
 SPAHBN: Seminaire permanent, Archives Historiques de la Banque Nationale de Grèce
 AP, (AS) : Accounts and Papers, (Annual Series), Parliamentary Papers, U.K.

1. Une analyse plus poussée sur ces points dans mon *I helliniki oikonomia (1830-1910) kai i viomichaniki epanastassi*, Athènes, Editions Saccoulas 1984 ("L'économie grecque (1830-1910) et la révolution industrielle", édition à l'usage des étudiants, l'édition complète à paraître en 1986).

2. M. Aymard, "Autoconsommation et marchés: Chayanov, Labrousse ou Le Roy Ladurie?" dans *Annales, E.S.C.* 38 (1983), voir surtout les remarques sur le crédit, p. 1406-7, qui évoquent quelques similitudes et différences très intéressantes entre les cas français, italien et grec/balkanique.

yaient non seulement le pouvoir central par l'intermédiaire du système d'impôts, mais également, par l'intermédiaire d'un système complexe de relations socio-économiques multiples, le pouvoir politique local des primats locaux — dans le cas grec, des "proestoi".³

Il ne serait ni possible, ni souhaitable d'analyser ici toutes les causes et les effets de cette structure complexe de relations sociales; j'examinerai donc, parmi les causes de ces conditions, seules celles qui ont contribué à leur continuité du XVIIIe au XXe siècle; et, parmi leurs effets, ceux qui ont influencé le processus du développement économique, au XIXe siècle: les mécanismes d'accumulation de capital et les modes de consommation, de thésaurisation ou d'investissement des capitaux ainsi accumulés.

Je commencerai par la continuité. Dans un travail fondé sur un bon échantillon empirique d'une région du Péloponnèse avant l'indépendance, M. Tsotsoros développe plusieurs des rapports économiques mentionnés plus haut, et leur fonctionnement, en y soulignant tant les taux d'intérêt élevés que les transferts de revenus du secteur primaire au secteur tertiaire. La stabilité de ces conditions était assurée en dépit des fluctuations conjoncturelles, notamment politiques. Au cours de l'insurrection des années 1820, les primats réussissaient d'ailleurs à conserver leurs positions politiques; le fait qu'ils ont participé, par exemple, aux emprunts publics à des termes très avantageux, confirme cette continuité des conditions de domination politique. Mais les primats ont aussi réussi, pendant et après l'insurrection, à conserver essentiellement les mêmes conditions dans le marché de crédit. Les mécanismes traditionnels de redistribution du revenu ont donc été maintenus après l'indépendance. Et leur stabilité était assurée parce qu'ils fonctionnaient au-delà et au-dessus du système de propriété foncière: ils fondaient l'extraction de revenus non seulement et pas tellement sur la propriété foncière, mais également sur le fonctionnement du crédit rural.

Le changement de ces conditions présupposerait par conséquent que soit redistribué l'usage non seulement de la propriété foncière, mais également du crédit agricole; que les capitaux soient canalisés vers la production dans d'autres conditions, par le biais d'un système

3. A part la communication de St. Tsotsoros, voir aussi son livre "Oikonomikoi kai koinonikoi mechanismoï ston orino horo — Gortinia (1715-1828)", à paraître, Archives Historiques, Banque Commerciale de Grèce.

bancaire modernisé et plus favorable pour les agriculteurs. Par contre, dans les conditions traditionnelles, le succès économique de la politique connue de Capodistria, à laquelle Madame Picramenou-Varfi accorde une telle importance dans son exposé, n'était pas du tout assuré. C'est en effet une politique de propriété foncière, de distribution des terres nationales, qui était exprimée par les mots du "Gouverneur": "Porter le peuple grec, qui se compose aujourd'hui d'une masse de prolétaires, à s'élever au rang d'un peuple propriétaire". Il est indiscutable que les répercussions d'une distribution des terres seraient politiquement favorables pour le régime, comme d'ailleurs Capodistria lui-même le précisait: "ce but atteint, l'organisation constitutionnelle de la Grèce sera non seulement possible, mais facile". Mais ici il ne s'agit pas seulement de politique. Il s'agit du succès économique d'une redistribution foncière; et un tel succès ne pourrait se fonder que sur une politique parallèle de crédit agricole — ce qui n'aura lieu en Grèce que cent ans plus tard.

Ainsi, partant de ce premier exemple remontant au XVIIIe siècle, nous aboutissons naturellement au second: le problème du crédit et du système bancaire au XIXe siècle.

2. Création d'une monnaie et d'une banque nationale, ingérence des Puissances

Le développement de l'économie après l'indépendance n'aurait pas pu démarrer avant la création d'un système national monétaire et bancaire, constituant d'ailleurs le processus central de la formation d'une économie nationale. Mais la création d'une monnaie et d'une banque nationale a duré plus de douze ans, une période pleine de tergiversations et d'insécurité, ayant fortement contribué au retard du développement économique du pays.⁴

4. Article XII du Traité de Londres, 7 Mai 1832.

MAE MD Grèce 7, Mémoire de M. Caftangioglou-Tavernier à M. de Walewski, 31.1.1857, p. 347.

FO 32.463, 21.3.1876, Derby to Stuart.

PRO 30/29. 16/4 Granville Papers Nr 36, Jan. 1838, Memo by the French Government concerning the Greek Loan, with enclosure A to D.

FO 800.230, 231 Memoranda referring to Mr. Canning's foreign policy - Greece 1824-26, 1836-27.

La catégorie suivante est aussi utile pour la recherche sur les pratiques des puissances:

Ces tergiversations étaient étroitement liées au problème de la dette publique. Un emprunt était indispensable pour commencer la reconstruction d'une économie détruite par la guerre et fonder un sys-

FO 424.20 (Prints) Financial Condition of the Turkish Empire, 1860-61.

Les informations sur les Emprunts Grecs sont très abondantes dans les diverses archives, particulièrement britanniques. Une partie de cette documentation a été présentée dans l'article de G. Dertilis, "Diethneis oikonomikes schesseis kai politiki exartisi: i helliniki periptosi, 1824-1878" ("Relations économiques internationales et dépendance politique, le cas grec, 1824-1878"), in *Historica* 1 (Athènes 1983). La publication d'un deuxième article sur le même sujet ayant été rapportée à une date ultérieure, il serait utile pour les collègues intéressés à ce sujet d'énumérer ici quelques-unes des références les plus importantes.

Les catégories générales les plus intéressantes sur ce sujet dans les archives britanniques sont les suivantes:

FO 32.486 Greek Loan, 1867-71.

FO 32.487 Greek Loan, 1872-74.

FO 32.488 Greek Loan, 1875-77.

PRO 30/29, GRANVILLE PAPERS.

PRO 30/22, RUSSELL PAPERS.

De ces catégories générales, les documents les plus utiles pour ma recherche ont été les suivants:

FO 32.386

— pp. 119-136: Memo in reference to the guarantee of a Loan to Greece, FO 20.3.1869, (cf. Hansard vol. 194, f. 189 b)

— pp. 278-283: Memo "on the Appointment of Commissioners by Great Britain, France and Russia to inquire into the Finances of Greece" d. 10.6.1870

— pp. 200-223: Memo 23.11.1874 Signed Hertslet, No 1123.

FO 32.486 (v: verso, r: recto):

16v-18v, 18r-32v, 34v, 35v, 45ff, 48v-48r, 52r-60r, 65r-71r, 76r, 80v, 82v-83v, 98v, 116r, 154r-156r, 161r-164v, 167r-169v, 171r-171v, 178r-181v, 189r-194v, 203r-211v duplicate pgs. 212r-214r, 251r, 255r-258r, 263r-265r, 271v-273v, 314r-315r.

FO 32.487:

11r-17v, 28r-37v, 42v-44v, 67r-68r, 87r-90r, 92r, 101r, 107r-108r, 155v-155r, 176r, 186r-198v, 200r-206r, 226r-223v, 238r, 242r-248v, 301r-318v.

FO 32.488:

2885 Print, Derby to Stuart, 21.3.1876.

FO 32.488 f. 82-83:

7r-13v, 20r-29v, 35r, 37v-end, 38v, 48r-49r, 54v, 99r-102v, 110r-113v, 116r-120v, 124r-132v, 136r, 144r-157v, 161r-177v, 179r-185v, 187r-192v, 194r-199v, 201r-202v, 203r-219v, 241r-243v, 249r-257v, 260r-266v.

GRANVILLE PAPERS, PRO 30/29. (Les pages de cet archive ne sont pas numérotées, les documents qui suivent sont classés par date.)

GRANVILLE PAPERS, PRO 30.29, 102:

tème monétaire. Même avant le règne d'Othon, en 1830, un Emprunt extérieur était à juste titre considéré par Capodistria comme une assise de crédibilité et de solvabilité, tout à fait indispensable pour construire une Banque et un système monétaire national. Mais les retractations relatives à l'emprunt futur et les interventions étrangères, ont conduit la Banque de Capodistria à l'effondrement, comme l'indique la communication de M. D. Loules.

Par le Traité de Londres de 1832, les Grandes Puissances ont promis d'accorder leur garantie aux obligations de l'Emprunt de 1832/1833. Mais cette garantie, le seul moyen qui pourrait assurer le succès des émissions d'obligations, n'a été donnée que graduellement, pendant une longue période de douze ans. Dans cette intervalle, chaque Puissance utilisait sa garantie comme moyen de pression, pour que le Gouverne-

— Elliot to Granville: 4.11.1870, 18.11.1870, 9.12.1870, 17.5.1872, 28.5.1872, 26.6.1872, 31.7.1872, 18.10.1872, 1.10.1873.

— Rumbold to Granville: 3.4.1872.

GRANVILLE PAPERS, PRO 30.29, 16/4:

— No. 36, Jan. 1838: Memorandum by the French Government concerning the Greek Loan, with enclosures A to D.

RUSSELL PAPERS, PRO 30/22

— Greek Loan, Commissioner's report, 31.8.1859, W. E. Gladstone to Russell, vol. 19, fs. 17-21.

— State of Greece, 7.12.1860, Cowley to Russell, vol. 55, fs. 354-58,3.

— Greek throne, the £ 4000 subvention, vol. 59, fs 269-85.

— Greek loan, vol. 64, fs. 138-142.

— Greek Finances, vol. 65, fs. 28-32, 44-45.

— State of Greece, by Consul J. Black, 4.1.1864, vol. 65, fs. 464-467.

— Greek Loan, Russell to W. Grey (Paris), 23.11.1864, vol. 106, f. 75-76.

Parmi les très nombreuses publications officielles, il faudrait mentionner, outre les indexes des "Confidential Prints" classés sous cette rubrique dans les catalogues du PRO et du British Library, les rapports suivants:

— "Greek Loan, 1832-1910, selection of 65 accounts of money, related to the Greek Loan of 1832".

— "General Report of the Commission appointed at Athens to examine into the financial condition of Greece. Presented to the House of Commons by Command of H.M., in pursuance of their address dated April 27, 1860", London 1860.

De la bibliographie sur ce sujet, assez riche mais d'une valeur très inégale et variée, il faudrait mentionner les travaux de:

— A. M. Andréades (*Erga*, 3 vols; *Mathimata*..., Athènes 1925; *Historia ton Ethnikon Daneion*, Athènes 1904; *A History of the Bank of England*, London 1902).

— Panayotis B. Dertilis, *La dette publique des Etats Balcaniques*, Athènes 1936.

ment Grec suive une politique convenable sur la Question d'Orient. Mais comme chacune des quatre parties impliquées avait une conception très différente de ce qu'était une politique convenable de la Grèce au Levant, l'imbroglie était inévitable. Les garanties retardées ont permis des émissions de nouvelles obligations juste à temps pour payer intérêts et capital pour les émissions initiales. C'est ainsi que l'Emprunt a perdu toute sa valeur comme moyen de reconstruction économique et monétaire du pays. Les effets de ce problème sur une plus longue période sont examinés en détail dans une de mes publications. L'analyse de la conjoncture dans les exposés de MM. D. Loules et Chr. Loukos révèle les problèmes existant jusqu'à la création de la Banque Nationale en 1841.

Les principales tentatives entreprises entre 1831 et 1841 pour instituer une banque nationale sont bien présentées dans la communication de M. Chr. Loukos. Toutes les propositions relatives ont été essentiellement soumises par des hommes d'affaires étrangers, représentant des capitaux britanniques, français, suisses, autrichiens et hollandais. Plusieurs avaient comme but parallèle ou primordial d'assurer simultanément le règlement des Emprunts de la Révolution (1824/1825), pour lesquels n'existait pas de garantie des Puissances et les versements d'intérêts et amortissements avaient été interrompus depuis 1827. Ces propositions ont toutes été englouties dans l'imbroglie des trois Emprunts et l'ingérence politique des Puissances. En 1841, enfin, une proposition compromissive d'Eynard a coïncidé avec une conjoncture favorable, quant au conflit entre les Puissances. C'est ainsi que cette proposition finale a abouti à la création de la Banque Nationale.⁵

5. Le rôle très important de Jean-Gabriel Eynard en Grèce, rôle économique ainsi que politique, n'a pas été examiné en détail par les historiens de la période. Des exceptions existent, bien sûr, telles l'ouvrage collectif *Ioannis Gavriel Eynardos*, Fondation Culturelle de la Banque Nationale de Grèce, Athènes 1977, (voir surtout les articles des Professeurs Olivier Reverdin et Michel Sakellariou) ainsi que les références à Eynard dans le livre de M. Constantin Vakalopoulos, *L'économiste Français Arthemond de Regny... 1831-1841*, Institute for Balkan Studies, Thessaloniki 1977. Mais l'importance du personnage mériterait un traitement bien plus détaillé. Comme mes recherches personnelles à ce sujet dureront encore assez longtemps, je préfère publier en ce moment une liste des archives privés relatives à la famille Eynard, en remerciant les descendants de J. G. Eynard, M. Olivier de Beaumont et M. Louis Necker, qui ont très aimablement facilité mes recherches.

Ce processus devrait être retracé dans ses détails à travers les archives mêmes d'Eynard, et surtout en ce qui concerne ses aspects intérieurs ; néanmoins, son aspect diplomatique est suffisamment documenté dans la communication de M. Loukos, me permettant ainsi de reconfirmer ma conclusion, déjà mentionnée, notamment qu'il y a eu en Grèce un

Les fonds et papiers privés des familles et individus relatifs à J. G. Eynard sont les suivants :

- Fonds Eynard, (dépôt des descendants Eynard), Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève
- Album du Palais Eynard, Bibliothèque de Genève
- Journal du Congrès de Vienne d'Anna Eynard-Lullin, Bibliothèque de Genève
- Archives cantonales du Canton de Vaud, Lausanne
- Papiers Eynard, collection Bedot-Diodati (Mme)
- Papiers Eynard, collection Jean Martin-le-Fort (Mme)
- Papiers Charles Binet-de Westerweller
- Papiers de M. Jacques de Freudenreich, Château de Monnaz
- Papiers de M. Paul Taponnier, Collonges sous Saleve
- Papiers de la famille Rilliet (Ms. de Mme Huber-Rilliet)
- Papiers de la famille Zeerleder, Berne
- Journal de jeunesse d'Al. de Watteville, (nom d'écrivain "Alville"), (Collection privée)

Des collections mentionnées plus haut, celle qui est posée à la Bibliothèque de Genève est, de loin, la plus importante. Je me contenterai de mentionner quelques-uns seulement des documents et des dossiers, particulièrement intéressants pour les chercheurs qui voudraient contrôler et achever l'image incomplète de la correspondance d'Eynard avec G. Stavrou sur la création de la Banque Nationale (seule une partie de cette correspondance existe dans les Archives historiques de la Banque Nationale de Grèce), ainsi que sur la question de l'indépendance grecque.

A. Lettres adressées par J. G. Eynard :

- Ms. suppl. 1848 :
89 lettres, 1814-1847
- Ms. 1872, 1873, 1874 :
f. 450-51, 466-9, 474, 499-500, 466-9, 474, 512-555, 528/9, 536/7, 613-14, 622
- Ms. 1880 :
 - a) Lettres sur la Grèce, 4.9.1841-28.12.1841, à plusieurs destinataires, notamment f. 7 à G. S. Stavros et f. 2 à J. de Rothschild
 - b) Note du 25.10.1841 à François Guizot, Piscatory & Rielle intitulée : "Position financière de la Grèce vis-à-vis le trésor français, d'après les notes de M. de Regny".
- Ms. 1881 Suite, (1842) :
notamment f. 31 : lettres à Lemaitre ; f. 2-3 à J. de Rothschild ; f. 33, à G. Stavros.
- Ms. 1882 Suite (1843)
- Ms. 1883 Regny

rapport étroit qui liait le processus de développement à la politique extérieure du pays; me permettant aussi et surtout une conclusion plus générale et plus théorique. Car ces rétractations et ces conflits reflètent certes quelque chose de bien plus vaste et plus puissant que la fluctuation conjoncturelle de la diplomatie, de la politique, même de l'économie des années 1830 et 1840. Ils reflètent le cadre des contraintes géopolitiques de longue durée, déterminant le mode d'incorporation du pays dans le système économique et politique international. C'est dans ce cadre de contraintes que l'économie grecque était stagnante ou progressait tout au long du XIXe siècle, selon les circonstances et les conjonctures internationales. Evidemment, il s'agit d'un des cadres théoriques, auxquels je me suis référé au début de mon exposé.⁶

B. Correspondance adressée à J. G. Eynard:

- Ms. suppl. 1887 (p. 179), Banque Nationale de Grèce (2) 1859-62, f. 160, 3
- Ms. suppl. 1887 (p. 178) Stavros G., (13, 1817-9, 276, 291, 319)

C. Fortunes privés etc.

- Mss suppl. 1922/28
Testament (...) de J.G.E. décédé à Genève le 5 Fev. 1863
- Mss suppl. 1922/29
Règlement (...) des titres et valeurs (...) après le décès de Mme Veuve Eynard-Lullin
- Mss suppl. 1922/31

D. Liquidation (...)

Finalement, il faudrait mentionner la bibliographie francophone sur J. G. Eynard et son épouse, notamment:

- Chapuisat, Edouard (ed.), *Journal de Jean-Gabriel Eynard, publié avec une introduction et des notes par Edouard Chapuisat*, 3me édition, Paris 1914, Tome I: *Au Congrès de Vienne*, Tome II: *Les Cents Jours*.
- Chapuisat, Edouard, *La Restauration hellénique*, Genève et Paris 1924.
- Chapuisat, Edouard, *Jean-Gabriel Eynard et son temps, 1775-1863*, Alex. Jullien, Genève ("ouvrage honoré d'une subvention de la Fondation Pro Helvetia") (sans chronologie mais post-1951, voir p. 2).
- Alville, *Anna Eynard-Lullin et l'époque des Congrès et des Révolutions*, Paul Feissly, Lausanne 1955.

6. Cf. par exemple, outre la théorisation archétypique de Hilferding, ("Das Finanz Kapital") des oeuvres tels que: Alexander Gershenkron, *Economic Backwardness in Historical Perspective*, Harvard University Press, 1962, Barrat Brown ... *Imperialism*, H. Feis, *Europe, the World's Banker, 1870-1914*, Yale University Press, Newhaven Conn. 1930, A. H. Imlah, *Economic Elements in the Pax Britannica*, Richard Wobner, "The Concept of Economic Imperialism", *The Economic History Review* II/1 (1949) 1-29, John Gallagher and Ronald Robinson, "The Imperialism of Free Trade", *The Economic History Review* VI/1 (1953) 1-15, Brian Stanley, "Com-

3. *Prêteurs d'argent traditionnels et l'incursion de la Banque Nationale: concurrence, oligopole, relations hiérarchisées*

Début 1842, la Banque Nationale est donc instituée et une monnaie grecque est créée, la drachme; il y a même, phénomène presque nouveau, des billets de banque en circulation. Mais les conditions sur le marché du crédit agricole ne changent pas. Car il y a ces conditions structurelles de longue durée qui persistent toujours, les relations sociales et économiques qui étaient déjà dominantes au XVIIIe siècle, relations traditionnelles entre agriculteurs et prêteurs d'argent: elles persisteront d'ailleurs, tout en changeant graduellement, jusqu'au XXe siècle, jusqu'à l'institution d'une Banque Agricole. J'essaierai de formuler certaines pensées sur cet élément de continuité, en le liant avec le fonc-

merce and Christianity: Providence Theory, the Missionary Movement, and the Imperialism of Free Trade, 1842-1860", *The Historical Journal* 26/1 (1983) 71-94, Freda Harcourt, "Disraeli's Imperialism, 1866-1868: a Question of Timing", *The Historical Journal* 23/1 (1980) 87-109, Avner Offer, "Empire and Social Reform: British Overseas Investment and Domestic Politics, 1908-1914", *The Historical Journal* 26/1 (1983) 119-138, Theodore K. Rabb, "The Expansion of Europe and the Spirit of Capitalism", *The Historical Journal* XVIII/4 (1974) 675-689, Eric Stokes, "Late Nineteenth-Century Colonial Expansion and the Attack on the Theory of Economic Imperialism: a Case of Mistaken Identity?", *The Historical Journal* XII/2 (1969) 285-301, Albert H. Imlah, "British Balance of Payments and Export of Capital, 1816-1913", *The Economic History Review* 5/2 (1958) 208-239, D. C. M. Platt, "Further Objections to an 'Imperialism of Free Trade', 1830-1860", *The Economic History Review* 26/1 (1973) 77-91, Peter Winn, "British Informal Empire in Uruguay in the Nineteenth Century", *Past and Present* 73 (1976) 100-126, Hans-Ulrich Wehler, "Bismarck's Imperialism, 1862-1890", *Past and Present* 48 (1970) 119-155, Henri Brunschwig, "Empires et Imperialismes", *Revue Historique* (Juil-S 1965) 111-122, D. K. Fieldhouse, "Imperialism: an Historical revision", *The Economic History Review* XIV/2 (1961) 187-209, P. J. Cain, "J. A. Hobson, Cobdenism, and the Radical theory of Economic Imperialism, 1898-1914", *The Economic History Review* 31/4 (1978) 565-584, David McLean, "Finance and 'Informal Empire' before the First World War", *The Economic History Review* 29/2 (1976) 291-305, Carlos Manuel Pelaez, "The Theory and Reality of Imperialism in the Coffee Economy of Nineteenth-Century Brazil", *The Economic History Review* 29/2 (1976) 276-290, W. M. Mathew, "The Imperialism of Free Trade: Peru, 1820-70", *The Economic History Review* 21/3 (1968) 562-579, Peter Harnetty, "The Imperialism of Free Trade: Lancashire and the Indian Cotton Duties, 1859-1862", *The Economic History Review* 18/2 (1965) 332-349, S. J. Nicholas, "British Multinational Investment Before 1939", *The Journal of European Economic History* 11/3 (1982) 605-630.

tionnement de la nouvelle banque pendant les premières années de son existence. A cette fin, je vais me référer à titre indicatif au conflit entre la Banque Nationale et les prêteurs d'argent traditionnels urbains et ruraux. Mais je me permettrai de décrire d'avance quelle a été, d'après moi, l'issue de cette lutte acharnée, qui a duré à peu près deux ans.

En effet, je crois que le conflit a finalement abouti à une alliance et à la ré-organisation hiérarchisée du secteur. Cette structure hiérarchique, dominée d'ores et déjà incontestablement par la Banque, imposera pendant un siècle ses conditions à l'économie grecque, tandis qu'au niveau des marchés ruraux locaux elle perpétuera essentiellement le régime précédent de taux d'intérêt élevés ou usuriers. Ainsi, dès 1843, la Banque n'octroie pas des crédits aux agriculteurs, mais aux marchands et aux courtiers importants de la capitale et des villes principales, au taux d'intérêt légal de 8%. Ces derniers canalisent à leur tour les fonds, par l'intermédiaire d'une chaîne de prêteurs d'argent régionaux successifs, vers les usuriers locaux. Les agriculteurs continuent à emprunter comme toujours des capitaux à un intérêt fluctuant entre 18-30%, atteignant parfois d'ailleurs 40, 48, même 80%.⁷

J'estime donc qu'une telle issue du conflit de 1841-43 prouve, précisément, la persistance déjà mentionnée des relations socio-économiques préexistantes, des structures traditionnelles, tout en indiquant les premiers signes de changement. Ces signes sont naturels, d'ailleurs, après l'invasion de l'économie grecque par un agent capitaliste modernisateur comme la Banque, agent formidable aussi bien par son poids économique que par les privilèges qui lui ont été accordés par l'Etat — tels le droit d'émission. Mais le changement, bloqué par la persistance des structures traditionnelles, ne peut être qu'hésitant, partiel, lent.

Les répercussions de cette réorganisation du secteur sur le retard

7. *Episimos Ephimeris tis Ethnosynelefsios* (Journal officiel de la Constituante) t. 6, session 300/18.8.1864. *Ephimeris ton Syzitiseon tis Voulis* (Journal des débats du Parlement), E.A.B. 33/2.6.1873, K. Lomvardos rapportant des taux de 15-20% à Corfou, An. Simopoulos 20-25% dans d'autres régions. E.A.B. 42/14.6.1873, Constantas mentionnant des taux de 20 à 50% dans les îles Ioniennes, et même de 80% pour des avances, tandis que An. Simopoulos se réfère dans d'autres régions et à des pourcentages plus bas, oscillant entre 20 et 25%. Voir aussi Chr. Evelpides, *Oikonomiki kai koinoniki historia tis Hellados*, 1950, p. 52, et J. A. Petropoulos, *Politics and Statecraft in the Kingdom of Greece, 1833-1843*, Princeton University Press, N. J. 1968, p. 488.

du développement, sont abordées dans une des mes autres études.⁸ Je me limiterai au conflit initial et à son heureuse issue, puisque cela constitue d'ailleurs le sujet d'une bonne communication, celle de M. P. Pizanias. J'adopterai donc par la suite une sorte de dialogue avec ce texte là.

D'après l'auteur, jusqu'en 1841, les gros marchands exercent un contrôle quasi monopolistique du crédit et constituent un "groupe financièrement prédominant", dont la prépondérance n'est pas attribuée au commerce mais à la fonction de courtier. Et pour citer M. Pizanias: "Sur un marché, où cette classe règne jusqu'à présent, la Banque Nationale tente une pénétration avec un taux d'intérêt exceptionnellement compétitif de 10% et avec une durée des prêts atteignant souvent 20 années". Le moyen de pénétration est le billet de banque, qui constitue néanmoins, écrit l'auteur, "le point faible" de la Banque dans sa concurrence avec les gros marchands, détenant des sommes importantes de numéraire, de "metallikon"; ceci parce que ce numéraire est indispensable à la Banque comme contrepartie à l'émission de billets, donc à son fonctionnement et à son expansion. Afin d'attirer le numéraire dans ses caisses, la Banque recherche initialement la participation des gros marchands dans son capital, qui eux refusent d'y participer. Ainsi, après 1843, la Banque change de politique. Elle cherche à limiter autant que possible les prêts agricoles et les prêts fonciers et à élargir ses prêts aux marchands et courtiers. Comme son gouverneur G. Stavrou écrit à Eynard, il faudrait avancer des prêts "même à des usuriers", en quel cas ces derniers "pourraient prêter sur gage les sommes empruntées à la Banque, en augmentant la durée du prêt".

Le billet de banque, était-il vraiment un point faible pour son émetteur, particulièrement à long terme? Les marchands et prêteurs savaient certainement que, tôt ou tard, l'Etat porterait son secours à la Banque, parce que c'était elle seule qui pourrait lui servir comme crédeur important; par conséquent, l'arme des marchands contre la Banque, le numéraire, n'avait qu'une portée provisoire.

8. Documentation et analyse: G. Dertilis, *I helleniki oikonomia...* (1984) et "Etat, économie, classes sociales", notes polygraphiées, communication de l'auteur au SPAHBN, chapitres concernant le crédit mais aussi leur liaison avec le problème de la dévaluation de la drachme (1885-1904), pp. 97-109; sur ce même problème voir aussi la publication "La dévaluation de la drachme, 1886-1904: une première approche", in *Bulletin*, No. 5, Etairia Neohellinikon Spoudon, Athènes 1981.

En effet, au cours de sa communication, M. Pizanias mentionne un événement, dont j'aimerais souligner l'importance. Cette même année 1843, et cela n'a pas l'air d'une pure coïncidence, la Banque réussit à faire accepter son billet par l'Etat, pour tout paiement aux caisses publiques par tout individu, avec une seule limitation : que le pourcentage des billets ne dépasse pas un maximum de 20 % de la valeur de chaque paiement. Je considère cette réglementation comme un changement, important, un coup sévère porté par la Banque à ses concurrents, et en même temps un avertissement sérieux pour les relations qu'elle entend désormais maintenir avec eux. Car les agriculteurs, par exemple, pourront désormais payer leurs impôts en billets, au moins en partie. D'ailleurs, même ce plafond de 20 % en billets accepté par les caisses publiques sera vite aboli et l'Etat acceptera désormais tout paiement intégralement en billets de banque. Ce nouveau règlement constitue d'ores et déjà une des armes de la Banque Nationale, qui dépend maintenant bien moins du numéraire des marchands, puis qu'elle pourrait dorénavant orienter sa politique vers une expansion rapide des prêts aux agriculteurs : théoriquement, elle pourrait même évincer du marché les prêteurs d'argent locaux si les agriculteurs avaient la possibilité de se servir de ses billets sans aucune limite, ce qui devrait en effet être arrangé par l'intervention de l'Etat. Nous historiens, nous savons maintenant que la Banque a choisi, après 1843, de ne pas s'immiscer à une grande échelle dans le crédit agricole ; nous savons aussi qu'elle a préféré finalement l'alliance avec ses adversaires. Mais ceux-là ne le savaient pas ou, du moins, ils ne pouvaient en être certains d'avance et ils avaient une bonne raison de se montrer conciliants. Il se peut donc que le billet n'ait pas été pour la Banque un point aussi faible.

De cette analyse plutôt basée sur la conjoncture et sur le plan exclusivement micro-économique, il faudrait maintenant passer au niveau des structures de longue durée, enrichir l'analyse de quelques éléments macro-économiques et aboutir à une synthèse. Avant de quitter —avec regret— la communication de M. P. Pizanias, je me servirai de quelques-unes de nos divergences de vue comme exemples pour formuler cette synthèse graduellement et plus aisément.

L'auteur cite qu'à l'époque de la fondation de la Banque "la forte demande de crédits n'est pas engendrée par le développement économique mais inversement", c'est-à-dire que le manque de crédit est plutôt le signe du retard économique. Si par développement, il entend unique-

ment une transformation qualitative considérable, comme il me semble, je partage alors son point de vue: c'est bien vrai, en Grèce il n'y a pas eu de développement en ce sens là pendant cette période. Il n'en est pas de même si l'on parle de développement quantitatif. S'il n'y a pas eu de développement quantitatif, alors comment est-ce qu'a pu être multipliée, entre 1830 et 1910, la production de l'huile et de la vigne, c'est-à-dire des produits essentiels de l'agriculture grecque? Je crois donc que, par contre, le développement quantitatif et la monétarisation de l'économie expliquent mieux la pénurie de capitaux. Mais en même temps, ces conditions posent un problème parallèle et révélateur: la "pénurie", qu'est-ce que c'est? Est-ce question seulement de demande ou également d'offre? Et l'offre, est-ce un simple phénomène quantitatif? D'où provient l'offre? Qui contrôle les capitaux, et comment? Ainsi on revient aux éléments structurels déterminant l'offre: la stabilité des relations sociales/économiques traditionnelles; la dominance de la relation fiduciaire-monnaire; les traits oligopolistiques des marchés fiduciaires; et, surtout, l'organisation hiérarchique du secteur du crédit — avec ces hiérarchies qui traversent l'espace tant géographique qu'économique et social, de la ville à la campagne, du banquier grand-bourgeois à l'usurier du village. En effet, bien qu'une partie des excédents produits dans l'agriculture se canalise vers les caisses de l'Etat, une autre partie, probablement plus importante, s'accumule dans les caisses des marchands et des prêteurs d'argent — plus tard aussi de la Banque Nationale. C'est dans les relations entre ces agents économiques et les agriculteurs qu'il faut chercher les causes profondes de la "pénurie du capital". Car si les stratégies de ces agents conduisent à une organisation hiérarchique des marchés du crédit, et si en plus ces marchés ont de forts traits oligopolistes, alors ce sont ces facteurs là qui déterminent l'offre, le mouvement des capitaux, le pourcentage de leur volume qui sera à nouveau canalisé vers l'économie rurale, après chaque cycle d'accumulation. Ce phénomène donc, que l'auteur aborde sur le plan de la demande, révèle également ces aspects intéressants s'il est approché sur le plan de l'offre.⁹

La seconde clarification concernant le texte de M. P. Pizanias est du même genre, mais plus simple et plus brève. A mon avis, il n'est

9. Cf. la notion d'hiérarchie telle qu'elle est utilisée dans l'ouvrage intéressant de théorie microéconomique d'Oliver E. Williamson, *Markets and Hierarchies*, New York, The Free Press, 1983, pp. 141, 143, 182, 192, 248-63.

pas suffisant de dire que “le niveau de l’intérêt est soumis à la relation de l’offre et de la demande de capitaux”. Une analyse du niveau de l’intérêt devrait tenir compte des éléments structurels déjà mentionnés: la structure hiérarchisée de l’organisation du marché, le degré du monopole et l’activité étatique; parce que le taux d’intérêt dépend également de ces facteurs importants, de manière aléatoire peut-être, mais en tout cas en grande partie.

Il ne faudrait pas achever ce chapitre sans ajouter à la conclusion quelques éléments politiques et sociaux très importants. Dès l’instant où la Banque a obtenu le droit d’émission, elle a aussitôt acquis une participation dans les pouvoirs publics. Cela signifie que le compromis représentait la seule solution à longue échéance pour les prêteurs d’argent et que la hiérarchisation nouvelle du marché et l’institution d’un réseau d’oligopoles était inévitable: mais, avec la prépondérance absolue de la Banque Nationale. Sa création n’a pas “renforcé la prédominance des prêteurs d’argent”; elle en a simplement sauvegardé une partie, qu’elle a perpétuée sous certaines conditions: en les plaçant naturellement au second rang par rapport à la Banque et aux agents des grands intérêts financiers.

Il ne paraît donc pas étrange que la Banque Nationale ait désormais évité, pendant plus d’un siècle, les opérations de crédit agricole. Comme le souligne M. Th. Calafatis, c’est à peine “en 1861 que les prêts agricoles peuvent s’ajouter aux autres formes de crédit de la Banque Nationale”. Cependant ce changement n’est pas aussi important qu’il se présente à première vue: parce que: “les crédits octroyés n’étaient pas toujours destinés aux vrais producteurs et (...) ils ne suffisaient pas pour satisfaire les besoins directs de la production. D’ailleurs même au XXe siècle, (...) en 1922, la Banque Nationale fournissait uniquement le vingtième du montant total requis pour la culture directe dans l’ensemble du pays”.

Se dessine ainsi, des primats du XVIIIe siècle à la fondation de la Banque Agricole, en 1928, pendant deux siècles, une continuité structurelle mais aussi une lente dissolution de structures sous les coups du capitalisme envahisseur — mais d’un capitalisme financier plutôt qu’industriel.

4. *Accumulation du capital, investissements, développement : quelques explications terminologiques et théoriques*

Dans une description très brève et très schématisée, j'essaierai d'esquisser les causes les plus générales du retard de l'économie grecque, en me référant toujours au phénomène de la révolution industrielle. J'insisterai sur un ensemble de facteurs immédiats qui me paraît très important, notamment l'insuffisance des investissements dans l'agriculture, l'industrie et l'infrastructure de l'économie — insuffisance surtout qualitative. Cette esquisse me permettra ensuite de quitter de nouveau la généralité théorique, de choisir un sous-ensemble de facteurs, pour en faire un examen plus détaillé, à titre d'exemple ou plutôt d'étude de cas.¹⁰

10. Outre la documentation du livre mentionné plus haut (*I helliniki oikonomia...*) voir aussi quelques informations intéressantes dans les rapports consulaires britanniques qui suivent (British Parliament, Accounts and Papers):

1880 (72), Mounsey 1879, pp. 30-32

1881 (89), Mounsey 1881, p. 363

1883 (71), Egerton 1882, pp. 414, 149

1884 (83), Ford 1883, p. 33.

En outre, les statistiques qui pourraient faciliter quelques remarques comparatives se trouvent dans les ouvrages suivants:

— B. R. Mitchell, "Statistical Appendix", *Fontana Economic History of Europe*, vol. 4 (2) et *European Historical Statistics 1750-1970*.

— S. Kuznets, *Six Lectures on Economic Growth*, Free Press of Glencoe, 1959.

— S. Kuznets, *Economic Growth and Structure*, 1961.

Pour des informations statistiques dans des ouvrages plus proches de l'époque ici examinée, voir:

— M. G. Mulhall, *Dictionary of Statistics*, London 1909.

— Sundbarg, *Aperçus statistiques*, Stockholm 1910.

— Webb's, *Dictionary of Statistics*, London 1909.

— Al. Mansolas, *Rapport sur l'état de la statistique en Grèce*, (Conference Internationale de Statistique, Athènes 1872 et 1876).

— Al. Mansolas, *La Grèce à l'exposition universelle de Paris en 1878 — notions statistiques, catalogue des exposants*. Rédigé par A. Mansolas, Directeur du Bureau de Statistique, membre et secrétaire de la Commission Centrale, Athènes, Imprimerie de la Philocalie, 1878.

— E. Manidakis, *Aperçu sur le progrès matériel de la Grèce*, Athènes 1869, (1ère édition 1866).

— Emile Burnouf, "La Grèce en 1869", dans *Revue des Deux Mondes*, Paris 1869.

— Emile Burnouf, "La Grèce en 1886, (I) son état matériel, (II) son état moral"

Au cours du XIXe siècle, le développement de l'économie grecque dépendait de deux séries de facteurs. Il fallait d'abord une articulation favorable entre les ressources productives du pays, la main-d'oeuvre et les facteurs de production disponibles. D'autre part, au niveau conjoncturel, il fallait qu'en Grèce le processus de la modernisation soit coordonné avec l'évolution de l'économie mondiale traversant la deuxième étape de la révolution industrielle: que l'industrialisation de la Grèce s'effectue à temps, et qu'elle coïncide avec les développements du système mondial et des économies plus avancées, afin de pouvoir faire face à leur concurrence.

Du point de vue théorique, les ressources et les forces productives diverses de l'économie grecque auraient pu permettre la modernisation et l'industrialisation. En outre, le premier demi-siècle après l'indépendance, entre 1830 et 1880, était une période de conjoncture assez favorable pour l'incorporation de l'économie grecque dans le nouvel ordre économique mondial. Car les premières décennies de cette période marquaient une transition entre les deux phases de la révolution industrielle, avant l'expansion énorme des nouvelles technologies, des transports et du commerce international entre 1850 et 1870; et, en plus, cette période se situait avant la grande dépression et le durcissement des termes de la concurrence, durant le dernier quart du siècle.

Les circonstances relativement favorables ne durèrent cependant pas assez. Le passage du temps a augmenté les faiblesses de l'économie grecque face à la concurrence occidentale, ses dépendances de la technologie européenne, ses besoins en capitaux occidentaux. Ainsi, malgré ses capacités, l'économie grecque ne réussit pas à franchir le seuil de la modernisation et de l'industrialisation, ni au cours des cinquante années

in *Revue des Deux Mondes*, Paris (79) 1887, pp. 547-72, (80) 1886, pp. 129-53.

— T. Homolle, E. Thery, J. Psichari, M. Paillarès et al, *La Grèce*, Paris 1908.

— A. Andréades et al, *Les effets économiques et sociaux de la guerre en Grèce*, Paris 1928.

Finalement, sur la Grèce, voir la section des tableaux dans G. Dertilis, *Koinonikos Metaschimatismos kai stratiotiki epemvassi, 1880-1909*, Athènes 1977, 3e édition Exantas 1985; sur les Balkans, voir les tableaux statistiques contenus dans les ouvrages de N. Spulber, *The State and Economic Development in Eastern Europe*, 1961; N. Todorov, *La ville balkanique sous les Ottomans (XVe-XIXe siècle)*, Variorum Reprints, London 1977; et J. R. Lampe et M. R. Jackson, *Balkan Economic History, 1550-1950*, Bloomington, Indiana University Press, 1982.

de conjoncture favorable, ni tout au long du XIXe siècle et de la plus grande partie du XXe.

Je maintiens qu'une cause fondamentale de ce retard, au XIXe siècle notamment, était l'insuffisance des investissements, une insuffisance plutôt qualitative dans le secteur primaire et quantitative ainsi que qualitative dans le secteur secondaire. Comme d'habitude, il est difficile de distinguer entre causes et effets; le manque d'investissements pourrait être considéré aussi bien comme une cause que comme un effet du sous-développement économique. Renforcements mutuels, cercles vicieux, mouvements spiroïdaux constituent des problèmes théoriques et méthodologiques difficiles sinon insolubles, même dans les sciences dites "exactes"; il serait fatigant de gravir encore une fois les marches de cet argument. Je me contenterai de dire que je partage ce point de vue souvent répété que, dans notre métier, l'objectif n'est pas de remonter jusqu'à l'aube de l'histoire, mais de dégager et décrire des relations causales, cycliques ou spiroïdales, vicieuses ou pas; et de comprendre, toujours approximativement, leur envergure historique.

L'insuffisance d'investissements est attribuable d'une part à l'étranglement du marché du travail et au coût relativement élevé de la main-d'oeuvre; d'autre part, et surtout, aux choix stratégiques des détenteurs de capitaux liquides, qui ont canalisé les fonds disponibles vers des placements non productifs ou, au moins, étrangers au secteur industriel. Il faudrait clarifier que le terme "investissements" est utilisé ici au sens complexe techno-économique, pour indiquer non seulement le phénomène quantitatif du financement des moyens de production, mais aussi le changement qualitatif de ces moyens par l'adoption de technologies nouvelles.

Le manque de main-d'oeuvre constitue un problème qui se retrouve sans cesse dans les sources: la presse de l'époque et les documents consulaires fournissent de bons exemples. Il est aussi mentionné dans plusieurs des communications de ce colloque: M. Tsotsoros, par exemple, souligne l'existence de ce phénomène dès le XVIIIe siècle. Un examen très schématique de ses causes permet d'affirmer qu'elles provenaient des caractéristiques démographiques fondamentales de la société grecque, en association avec le régime de propriété foncière. Une part considérable de l'augmentation de la population s'orientait vers l'émigration, phénomène diachronique ayant en Grèce des racines très profondes, économiques et idéologiques. Combinée au régime de

la petite propriété foncière, l'émigration a fortement contribué au manque de main-d'oeuvre rurale et, par conséquent, à des difficultés chroniques d'investissements dans les exploitations agricoles. L'émigration et la petite monoculture absorbaient les excédents démographiques des paysans sans terre, cette classe qui dans d'autres sociétés alimente les villes, le marché du travail et l'industrialisation. Tout comme les paysans sans terre, les petits propriétaires n'alimentaient pas non plus le marché du travail. Car plusieurs familles de petits propriétaires partageaient souvent leurs effectifs, leurs membres, entre la monoculture, l'émigration extérieure et l'emploi urbain au secteur tertiaire ou secondaire, dans l'artisanat ou la manufacture à domicile. Cette flexibilité des ménages ruraux excluait la misère et la fuite désordonnée vers les villes.

C'est ainsi qu'en Grèce, l'évolution démographique et les habitudes d'emploi parmi ces deux classes, paysans sans terre et petits propriétaires, présentent une différence fondamentale avec des expériences respectives en Occident. Cette différence rendait encore plus difficile tant la transformation capitaliste de l'agriculture que l'industrialisation.

Parallèlement au manque de main-d'oeuvre, la fameuse "pénurie" de capitaux freinait aussi le développement. Il y avait d'abord une indifférence des investisseurs étrangers pour des placements en Grèce, au moins jusqu'en 1880. Au cours des premières cinquante années de l'indépendance, la Grèce était exclue des bourses étrangères à cause des problèmes des Emprunts de 1824/25 et 1832/33, et elle ne pouvait pas emprunter des fonds étrangers. En plus, les investissements étrangers directs dans l'industrie grecque avant le XXe siècle étaient rares. Enfin, les placements en Grèce par les capitalistes grecs résidant à l'étranger, placements qui pourraient être également qualifiés d'investissements étrangers, étaient aussi insuffisants sur le plan qualitatif. Car la plupart d'entre eux étaient des placements très conservateurs ou, au contraire, spéculatifs, et de règle, ils fonctionnaient plutôt comme entrave au développement: peu nombreux étaient les investisseurs de la Diaspora et du Levant qui se sont intéressés à des investissements industriels.¹¹

11. Les similitudes et surtout les différences avec le cas polonais sont intéressantes: en Galicie, "l'orientation traditionnelle des ressources financières locales vers la (grande) propriété foncière, le commerce et l'usure, ont renforcé le rôle des capitaux

Les investissements étrangers ne sont pas, naturellement, le principal moyen de modernisation et d'industrialisation. Le moyen classique est le placement d'excédents d'origine locale, tant dans l'industrie que dans la restructuration capitaliste du secteur rural. Mais ces investissements étaient toujours modestes en Grèce du XIXe siècle: à long-terme, l'excédent agricole était plutôt faible, il ne suffisait à alimenter en capital ni l'agriculture, ni des industries agricoles ou artisanales. Une exception importante a été la période d'essor de la vigne, entre 1866 et 1892, à cause de la phylloxera en France et dans la péninsule Ibérique. Mais les capitaux accumulés par les petits cultivateurs pendant cette période ont été réinvestis dans la culture de la vigne et ne contribuèrent pas à la restructuration de l'agriculture ni au développement de l'industrie.

L'excédent agricole était récupéré en grande partie par le commerce et les prêts usuraires. Suivant leur accumulation, les bénéficiaires des prêteurs d'argent et des marchands n'étaient pas non plus investis dans l'industrie. Par contre, réinvestis dans le commerce et l'usure, ces bénéficiaires ont alimenté l'expansion quantitative du même secteur, de l'agriculture. La cause principale de cette stratégie de réinvestissement était que les taux d'intérêt et les pourcentages de bénéfice commercial étaient plus élevés par rapport au rendement de l'industrie, notamment au cours de la dépression de 1873-1896. Je reviendrai sur ce processus dans une partie plus appropriée de ce rapport.

La même insuffisance caractérise aussi les investissements de l'Etat. Comparés au revenu national et au montant des Budgets, les investissements publics étaient insuffisants pour permettre le "décollage" de l'économie. Ils étaient insuffisants même pendant la décennie 1880, qui est considérée comme "l'âge d'or" des investissements industriels et publics en Grèce du XIXe siècle. Il faudrait ajouter que cette période d'investissements même insuffisants n'a été possible qu'au coût énorme d'emprunts publics à des conditions très onéreuses, qui conduisirent à la faillite d'Etat de 1893, au contrôle financier international de 1898 et à une augmentation de la dépendance économique et politique du pays.

La faiblesse de l'infrastructure constitue le meilleur exemple. Entre 1832 et 1862, les dépenses d'investissements recouvrent le 2,5% des dépenses totales des Budgets, et en aucune année du XIXe siècle ce

étrangers dans l'industrie" N. Spulber, *The State and Economic Development in Eastern Europe*... , p. 23.

pourcentage ne dépasse le 4%, investissements ferroviaires inclus. Même dans le domaine fondamental de l'infrastructure, la construction de routes, les pourcentages des dépenses de construction par rapport au total des dépenses publiques étaient faibles et le résultat final était insuffisant — et cela malgré l'essor législatif et l'effort intense de création d'un réseau entre 1830 et 1890, décrit en détail dans la communication de Mme M. Synarelli.¹²

Il en est de même pour les sommes réunies par l'Etat avec l'imposition de droits portuaires. Il y a d'ailleurs une différence encore plus défavorable pour le processus de développement de l'infrastructure. Une partie des sommes provenant des taxes et droits portuaires n'était pas affectée à la construction et l'entretien des ports, mais à des dépenses de consommation du Budget. Ainsi, l'infrastructure indispensable aux plus grands ports du pays, Syros, Patras et Catacolon, n'était jamais suffisante pour les besoins même courants de ces ports.

Le cas des chemins de fer est aussi exemplaire. La construction du réseau ne constituait pas en Grèce l'objet de conflits internationaux, comme c'était le cas dans l'Empire ottoman, à un degré plus ou, d'après M. Gökalp, moins élevé. Les causes et motifs du développement du réseau grec étaient purement endogènes.¹³ Néanmoins, il semble que les besoins pressants de l'économie n'étaient pas une stimulation assez forte: le réseau demeura restreint et les investissements ferroviaires de l'Etat ne furent jamais assez importants et soutenus pour assumer le rôle d'un promoteur de développement. En effet, la construction d'un réseau, s'inscrivant dans une idéologie de modernisation et de développement économique, a été le motif avoué pour l'endettement excessif de l'Etat après 1878. Mais les capitaux de la dette publique n'ont essentiellement servi au développement ni des chemins de fer ni de l'in-

12. Apologismoi (kai proypologismoi) tou Hellenikou Kratous, 1833-1913 — Comptes (et Budgets) de l'Etat Grec, 1833-1913 — Un ensemble presque complet des 80 volumes en microfilm existe maintenant aux Archives Historiques de la Banque Commerciale de Grèce.

13. Sur la question des chemins de fer grecs, j'utilise l'expression "causes endogènes" du développement du réseau en y incluant les causes stratégiques liées aux considérations de l'irredentisme hellénique; car je considère ces causes, en effet, comme des facteurs étroitement liés à l'idéologie et la politique intérieure du pays. Cf. L. Papayannakis, *Oi hellenikoi sidirodromoi* ("Les Chemins de Fer Grecs"), Fondation Culturelle de la Banque Nationale de Grèce, Athènes 1982, passim et surtout chap. III.

frastructure en général. En réalité, l'endettement du pays a financé non pas les investissements publics, mais des dépenses publiques de consommation.

J'ai essayé d'esquisser les facteurs principaux qui ont retardé le développement de l'économie grecque par rapport à l'essor de la révolution industrielle en Europe occidentale. Je voudrais maintenant choisir un sous-ensemble de facteurs, qui me servira comme exemple, comme sujet d'une étude de cas plus détaillée. Mais avant de procéder à cet exemple, je voudrais d'abord faire une description des conditions dans les secteurs industriels les plus prometteurs en Grèce pendant le XIXe siècle, pour établir leur retard et leurs principales faiblesses.

5. L'industrie: potentiel, difficultés et développement des secteurs prometteurs

Un certain développement de l'industrie grecque au XIX^e siècle est indiscutable. Cependant, il ne s'agit pas d'une transformation d'ensemble de l'économie, mais plutôt d'un phénomène quantitatif qui semble bien plus accentué à cause du fait que le secteur commence à zéro. La création d'industries fut d'ailleurs de conséquence inévitable de la monétarisation de l'économie, du développement quantitatif de l'agriculture et, à un certain degré, de l'exode rural. Il faudrait ici ajouter les difficultés naturelles et les coûts élevés d'approvisionnement, par le commerce d'importation, des marchés locaux géographiquement isolés. Ainsi, la production artisanale et industrielle locale avait l'avantage de pouvoir répondre, le cas échéant, aux fluctuations conjoncturelles ou accidentelles de l'offre et de la demande de produits.

Cependant, ce développement de l'industrie ne doit pas induire en erreur, dissimuler les problèmes structurels et conjoncturels du secteur. Comme l'expose Madame Chr. Agriantoni dans sa très intéressante communication, "compte tenu des proportions, l'image est celle d'une révolution industrielle qui a été tentée sans être pourtant accomplie jusqu'au bout". Je renvoie donc à cette communication, ainsi qu'à celles de M. M. B. Cardassis et N. Bakounakis, pour ce qui concerne la chronologie de ce développement quantitatif ainsi que pour les problèmes internes d'organisation et de fonctionnement des diverses branches de l'industrie.¹⁴

14. Voir aussi Christine Agriantoni, "Les débuts de l'industrialisation en Grèce, 1870-1880", thèse de doctorat (3e cycle). Université de Paris X - Nanterre - Paris,

Les secteurs propices à une première industrialisation dans une économie pré-industrielle sont déjà connus à partir de l'expérience historique de pays qui se sont développés les premiers: industrie agricole, textile, bâtiment et matériaux de construction, mines et métallurgie.

Le développement de l'industrie agricole en Grèce s'avérait problématique étant donnée la structure de l'économie rurale et en particulier, le statut de la propriété foncière, la dominance de la petite monoculture, les conditions d'auto-consommation, les déficits chroniques de la production de blé, la prépondérance de la culture de la vigne et de l'olivier. Parmi ces conditions-là, les seules qui ont changé pendant cette période étaient celles de la production de blé à la suite de l'annexion de la Thessalie, en 1881. Mais cela n'a pas engendré un développement particulier de l'industrie de la farine et de ses sous-produits, au moins pendant le XIXe siècle.

L'industrie du bâtiment ne pouvait pas devenir un secteur-pilote de l'industrialisation dans des régions à climat relativement doux, et disposant surtout de matériaux traditionnels abondants et peu chers, tels que la pierre. Mais ce qui est plus important encore, l'industrialisation de la construction d'habitations et de ses matériaux présuppose un développement rapide de villes nombreuses et peuplées en proportion considérable par de classes aisées. C'est un phénomène qui ne se manifesterait pas en Grèce avant le début du XXe siècle. L'exception que constituait le complexe urbain Athènes-le Pirée ne suffisait pas à elle seule pour créer des conditions de décollage de l'ensemble de l'économie. La croissance de la capitale et de son port a d'ailleurs été enregistrée relativement tard, à partir des années 1870, et elle a donc coïncidé avec la crise internationale et les entraves que cette crise posait au développement des autres secteurs de l'industrie. En plus, la proportion des familles riches résidant dans ces villes était plutôt faible au XIXe siècle; d'après une estimation très approximative, leur nombre total ne devrait pas dépasser les 4.000-7.000 ménages en 1907, la population totale d'Athènes et du Pirée atteignant presque les 300.000 habitants.¹⁵

Mars 1984 et la version grecque à paraître aux éditions des Archives Historiques, Banque Commerciale de Grèce.

15. Les censuses du XIXe s. et de 1907 ainsi que les statistiques officielles d'A. Mansolas sur la répartition de la population urbaine par profession et sur le nombre des "valets et servants", aussi bien que les données de l'impôt foncier, indiquent que le total des ménages bourgeois riches à Athènes et le Pirée ne dépassait guère les

L'industrie des constructions navales constitue un exemple à part. Le nombre des ouvriers des chantiers de Syra, 1500 personnes, est réellement impressionnant et crée à première vue la sensation qu'il s'agit là d'un secteur de pointe de l'industrie grecque enfin naissante. Néanmoins, une description détaillée révèle une réalité toute autre, complètement inverse: c'est le secteur avec les plus nombreuses séquelles précapitalistes par rapport à toute autre branche importante de l'industrie.

Commençons par les 1500 ouvriers; la plupart d'entre eux étaient répandus dans des dizaines d'ateliers de techniciens-constructeurs de navires et ils étaient souvent recrutés dans la famille même du constructeur. Chaque construction de navire prenait la forme d'une commande passée à un de ces constructeurs par le commettant, qui était un marchand ou un capitaine-armateur, souvent les deux à la fois. Mais il y avait aussi dans cette relation un élément d'association ad hoc: le commettant versait aussi des capitaux et le constructeur avec ses aides étaient souvent, d'une certaine façon, des ouvriers travaillant en commandite. Pour décrire les traits légaux et économiques de cette relation, je me contenterai de citer quelques extraits de la communication de M. B. Kardassis, en prenant la liberté de les rassembler tous en un paragraphe unique:

“La rémunération du constructeur du navire s'opère (par le commettant) soit sur une base forfaitaire, soit à raison d'un salaire journalier. (...) Il existe un personnel quasi permanent dont le nombre varie suivant les exigences de (chaque) construction. (...) La rémunération des travailleurs s'opère par le commettant. Le constructeur du navire détient le bois, (...) Le commettant lui procure le matériel divers, voiles, cordes, pieux, clous, ancres, chaînes, fers et poulies. (...) Chaque travailleur, selon sa qualification, apporte sur le site de la production ses outils personnels, simples et limités. Il n'existe pas d'installations appartenant aux constructeurs qui louent leur site sur le littoral; (...) Le commettant verse le loyer. (...) Les installations fixes du chantier naval se réduisent aux sacs de sable, (...) au cabestan en bois pour la mise à l'eau du navire, (...) aux cordes et câbles”.¹⁶

4-7.000 en 1907. Argumentation détaillée, définitions, chiffres et estimations: G. Dertilis, *Koinonikos metashimatismos...*, section “Tableaux statistiques”.

16. B. Kardassis, “Les activités commerciales à Syra de 1843 à 1857”, Thèse de doctorat, Université d'Athènes, Département des Sciences Politiques, 1985. Cf. les communications relatives et discussions au SPAHBN, 11e rencontre, 2.7.1980,

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de commenter sur des conditions aussi éloquentes. Il suffit de souligner la persistance des technologies traditionnelles d'organisation et de production. Une telle persistance exclut, par définition même, toute probabilité de révolution industrielle sur l'île de Syra — si la technologie est acceptée comme facteur central, sinon unique, de l'industrialisation.¹⁷

La croissance de la métallurgie présuppose un enchaînement de conditions qui n'ont pas été créées en Grèce à cette époque: matières premières et investissements en technologie relativement avancée, au moins dans une branche métallurgique importante; et un vaste marché intérieur ou bien des possibilités géographiques et économiques d'exportation. En Grèce, dans les secteurs où les matières premières étaient disponibles, les autres facteurs n'étaient pas réunis. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, dans le cas des produits de Laurium, le plomb et le zinc, l'industrie minière s'est développée mais les minerais étaient exportés à l'état brut ou semi-manufacturés. Quant à l'autre minéral dont le pays disposait en abondance, le fer, le traitement local a pu être réalisé, sans pour autant pouvoir jamais devenir la base d'industrie et de technologie de pointe. Car cela présupposerait une absorptivité du marché intérieur ou une compétitivité internationale. Mais le marché grec était trop restreint; et les exportations étaient impossibles, notamment en période de crise mondiale, mais aussi avant et même après la crise, étant donné la position géographique de la péninsule hellénique, les coûts élevés des transports ferroviaires ou maritimes et les problèmes d'infrastructure, inexistantes pendant la première moitié du XIXe siècle, insuffisantes même après le début du XXe.

Bien entendu, ces conditions pré-industrielles dans les diverses

rapporteur K. Papathanassopoulos, pp. 9, 10, 11; et 7e rencontre, rapporteur B. Kardassis, pp. 3, 4, 9 et 12-13.

17. La technologie est conçue ici au sens le plus large, comprenant l'organisation et l'initiative entrepreneuriale. Le problème théorique est loin d'être résolu, bien sûr, et les divergences d'approche des historiens et des économistes sont encore très marquées. Il existe évidemment une distance plus ou moins grande entre le *Unbound Prometheus* de D. Landes, et, d'autre part, les oeuvres classiques de Schumpeter et les approches plus-ou-moins néo-schumpeteriennes des années 1960 (e.g. A. Pepelassis et al., *Economic Development*, p. 137 et s.), ou même des années 1980: J. F. Gaski, "The Cause of the Industrial Revolution: a Brief, 'Single-Factor' Argument", in *Economic Development and Cultural Change* 2 (1984).

branches mentionnées ne sont pas inexplicables. Aucune de ces branches n'offrait des perspectives de bénéfices importants à l'industrie local. Et cela est valable pendant toutes les périodes du XIXe siècle, même pendant les conjonctures favorables. Antérieurement à la dépression de 1871-1896, la conjoncture internationale était bonne, à l'exception de crises relativement brèves, comme par exemple celle de 1847-48. Mais, si la conjoncture internationale était favorable, les conditions internes, tout aussi essentielles, y manquaient. La principale devait être la protection de l'Etat. Cette condition sera créée, mais lorsqu'il sera désormais trop tard.¹⁸ En effet, au cours des dernières décennies du siècle, lorsque les gouvernements grecs prennent conscience de la nécessité d'un protectionnisme et que les droits de douane augmentent, lorsque les villes s'élargissent, que le marché intérieur s'étend, que la Thessalie et Arta ajoutent leur potentiel productif à l'économie nationale, la dépression internationale est déjà bien ancrée. Le fléchissement des prix et des bénéfices est déjà amorcé, la concurrence des pays développés s'intensifie et se différencie davantage. L'exemple du textile est très indicatif de cette évolution marquée par la conjoncture.

Le textile, en effet, avec l'industrie minière et la métallurgie, étaient les seuls secteurs qui se sont développés en Grèce. Mais, bien que le progrès du textile après 1850 soit irréfutable, les difficultés et les rétrogradations sont typiques de l'industrie grecque dans son ensemble: elles sont le témoignage même des problèmes qui ont également accablé les branches moins privilégiées.

À l'origine, avant la crise, dans la période 1830-1873, l'industrie

18. Les gouvernements grecs d'avant 1910 n'ont adopté des mesures protectionnistes qu'à contrecœur, contre l'idéologie dominante de libéralisme économique. La principale, voir même l'unique raison d'être des impôts divers à l'importation était l'augmentation des revenus de l'Etat, ce qui était expressément avoué dans les rapports d'introduction de plusieurs lois tarifaires au Parlement grec, ou discuté pendant les sessions parlementaires relatives, Il y a là une différence assez marquée avec les autres pays balkaniques pendant la même période; voir, par exemple, N. Spulber, *The State and Economic...*, pp. 64, 30-34; et N. Todorov, *op. cit.* Sur l'industrialisation en Grèce et les problèmes de concurrence et de protection tarifaire, voir aussi: Loi du 19/31 Mars 1843; MAE MD Grèce 7, mémoire de M. de Greling sur la revision des tarifs en Grèce, 27.2.1857, pp. 360-63, 366, 367, 372-73, 377. YE 18 (1) 1872, p. 43. *Praktika tis Voulis*, (Actes du Parlement Grec), E.B. 24/19.3.1874, p. 356 e.s. *Ephimeris Sizitisseon tis Voulis*, (Journal des Discussions Parlementaires) E.A. 14/23.2.1874. *Exegetsis*, Hermoupolis, 18.11.1874 et *Mellon*, Athènes, 6.7.1871.

textile se heurtait à trois obstacles. Tout d'abord à l'absence de matières premières. La laine n'était pas offerte par de grandes unités d'élevage mais par de petits éleveurs, ce qui haussait les coûts de production et surtout de concentration, de transport et de commercialisation. L'autre matière première, le coton, n'était produite à grande échelle qu'après l'assèchement de la plaine marécageuse de Copais dans les années 1870. Enfin, l'industrie de la soie s'est développée en se fondant sur une matière première localement produite, par la sériciculture traditionnelle et exportatrice, notamment en Morée. Ainsi, les bénéfices de l'exportation encourageaient le traitement industriel local, d'une certaine façon le "subventionnaient", en permettant l'existence d'une petite industrie grecque qui fournissait le marché intérieur de produits de qualité plutôt médiocre. Mais ce développement a cessé après les années 1860, principalement pour trois raisons: la première était le prix moins élevé des cocons produits dans l'Empire Ottoman, qui a freiné la production grecque de matière première; la deuxième était l'insuffisance de protection; et la troisième, liée à la précédente, était le progrès technologique accéléré en Occident; la chute des coûts de production industrielle qui en résultait, s'alliant à une matière première moins chère, a tassé les prix internationaux bien avant la période de la dépression.¹⁹

Malgré toutes les difficultés, plusieurs industries textiles s'étaient déjà développées en Grèce jusqu'en 1873. La plupart se fondaient sur l'importation de la matière première, surtout le coton, de l'Empire Ottoman. D'ailleurs, la conjoncture internationale favorable, issue de la guerre civile américaine, a été suivie par la hausse des prix de la courte période 1870-1873, une hausse conjoncturelle qui ne concernait pas uniquement les produits textiles. Mais la conjoncture s'est vite renversée et l'industrie textile, comme partout dans le monde, en a subi le contrecoup bien plus que tout autre secteur important de l'économie mondiale: c'est ici qu'ont été enregistrées les plus fortes baisses des prix et des bénéfices.

En effet, les difficultés qui accablaient les industries naissantes, comme celle de la Grèce, existaient aussi bien avant qu'après la crise.

19. Dans ses *Mémoires* (vol. I), Andreas Syngros, excellent témoin, offre une bonne description de ses propres aventures avec le grand commerce des cocons entre l'Empire Ottoman, la Grèce, et l'industrie de la soie des grands centres industriels de l'Ouest.

Avant, c'était la domination des industries textiles colossales de l'Angleterre. Après le commencement de la dépression, la concurrence acharnée entre tous les pays développés a encore empiré les conditions qui accablaient les petits producteurs périphériques. L'industrie textile grecque était déjà sérieusement ébranlée dès 1874. La protection accrue offerte par l'Etat s'avérait toujours insuffisante. Par conséquent, la raison essentielle de la survie et du développement quantitatif de l'industrie textile grecque était, en fin de compte, exogène: la dévaluation de la monnaie, après 1886, a compensé la baisse des prix internationaux et a conservé la compétitivité des produits textiles grecs. Cela n'était pourtant vrai que pour les qualités inférieures; dans ces qualités-là, les produits importés se heurtaient non seulement à la drachme dévaluée et aux droits de douane nouvellement élevés, mais également au coût du transport et aux frais divers de l'importation, un coût proportionnellement beaucoup plus élevé pour les produits inférieurs que pour les produits chers.

6. *Rendements comparés de l'industrie et du secteur tertiaire: le cas des obligations d'Etat*

Le faible attrait des investissements industriels en Grèce n'était pas seulement dû à la dépression et à la concurrence internationale, mais également aux possibilités d'investissements alternatifs, promettant des bénéfices plus élevés. Ces débouchés alternatifs ont été déjà mentionnés. Les transactions des prêteurs d'argent s'effectuaient à des taux d'intérêt bien plus élevés que les pourcentages des bénéfices industriels. Les bénéfices du commerce étaient également plus intéressants. Même le rendement de la terre, 4-6% environ, devrait être considéré comme compétitif en comparaison avec les bénéfices industriels, compte tenu du moindre risque. Tout au long du XIXe siècle, il existe enfin un autre placement en concurrence avec les investissements industriels: les obligations des emprunts publics.²⁰

20. AP 1870 (66), Gould, p. 814: le consul britannique compare le rendement des "meilleures valeurs mobilières" en Grèce à celui des "meilleures terres": 10 à 12% contre 4%. On pourrait aussi comparer ce 10-12% au 6% qui était le rendement maximum de la grande propriété de la famille Soutzos à Tatoi. Ce taux a été mentionné par la presse athénienne à l'occasion de l'achat de cette propriété en 1871 par la famille royale.

Vus dans leur ensemble, les capitaux privés puisés par l'Etat représentaient une très grande valeur par rapport aux investissements dans le secteur privé en général. Vers la fin du siècle, la dette publique extérieure à elle seule était plus que le décuple de l'ensemble du capital de toutes les sociétés anonymes du pays, bancaires, commerciales et industrielles. Cette différence augmenterait encore plus si l'on ajoutait le montant de la dette publique intérieure; il est connu que les capitalistes grecs investissaient dans des Emprunts aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Le cas de la Banque Nationale est aussi caractéristique. Tout au long du siècle, une proportion très importante —parfois même écrasante— des avoirs de la banque centrale était placée dans les emprunts publics ou les avances et emprunts consentis par la Banque aux divers gouvernements du pays. Il faudrait ici ajouter, sans autre commentaire pour le moment, que ces placements alimentaient une importante partie des bénéfices de la Banque et, par conséquent, des revenus de ses actionnaires.²¹ Cette concurrence de l'Etat dans le secteur tertiaire, sur le marché des capitaux, constitue une des raisons principales pour lesquelles le secteur secondaire, l'industrie, ne s'est pas développé au cours de cette période.

La cause principale de l'orientation des capitaux privés vers les emprunts publics est, encore une fois, le rendement plus élevé de ces placements. Le rendement moyen des titres (valeurs mobilières) de l'Etat grec fluctuait pendant tout le XIXe siècle entre 8 et 12%. C'était un pourcentage exceptionnellement intéressant à une époque de taux d'intérêt réduits, lorsque les titres des Etats de l'Europe Occidentale avaient un rendement de 1-6% à peine, lorsque les banques étrangères versaient un intérêt de 2,5-3,5% pour des dépôts à terme. Il s'agit donc d'un rendement de deux à cinq fois plus élevé que celui en vigueur sur les marchés d'Europe occidentale. En outre, le risque n'était pas particulièrement élevé pour l'investisseur. Il faudrait ajouter ici qu'il est justifié d'effectuer cette comparaison à une échelle internationale, parce

21. Sur la provenance d'une bonne partie des bénéfices de la Banque Nationale, voir l'article de S. G. Floros "Ethniki Trapeza kai Dimossion Tameion" ("Banque Nationale et le Fisc.") *Oikonomiki Epitheorissis*, Octobre 1880. Il s'agit plutôt de la même personne, à laquelle se réfère le rapport du Consul Britannique Annual Series 1571 (1849), p. 11, "...M. Floros, the Accountant General...", c'est-à-dire, très probablement, directeur de la Cour des Comptes (la Cour des comptes avait été créée, sur le modèle français, par le décret royal du 17e sept. 1842).

que l'économie grecque était étroitement liée à l'économie mondiale, sa protection tarifaire était rudimentaire et des restrictions pour le mouvement de capitaux et de biens n'existaient pas.

Afin de pouvoir être compétitif face à l'attraction du 10 ou 12 % des titres grecs, l'investissement industriel devrait promettre un rendement nettement supérieur, si une pondération comparative des risques des deux placements y était comprise. Un tel pourcentage de bénéfice, est invraisemblable: les données exactes sur l'industrie grecque manquent encore mais je ne pense pas qu'une fois réunies, elles démentiront cette hypothèse. D'autre part, les données relatives aux bénéfices industriels en Europe Occidentale, même limitées et pas toujours vérifiables, suffisent pour fonder certains ordres de grandeurs. Il semble donc que les pourcentages moyens du bénéfice industriel dans les pays développés vers la fin du XIXe siècle oscillaient autour du 20 % et, pendant la dépression, dans certaines branches industrielles, le bénéfice atteignait à peine 6 % — pour l'industrie textile, par exemple, il n'était que de 2-3 %.²² Dans des conditions pareilles sur le marché international, la faiblesse des investissements dans l'industrie en Grèce était tout à fait naturelle, ainsi que la préférence pour les obligations d'Etat.

Dans des conditions raisonnables de rendement et de risque, les capitalistes grecs résidant en Grèce et à l'étranger avaient de très sérieuses raisons pour investir en valeurs mobilières, de préférence en d'autres investissements en Grèce.

Cette préférence a été singulièrement renforcée lors de la dépression mondiale des années 1873-1896, la chute des bénéfices et la stagnation des investissements industriels en Occident. Un exemple très net et témoignage excellent en est le testament d'Andreas Syngros, grand homme d'affaires de la Diaspora. Au début du XXe siècle, sa fortune mobilière s'élevait à 641.768 livres sterlings, ce qui représente le 46 % de la valeur totale de l'héritage. Une bonne partie de cet ensemble représentait des titres grecs.²³

22. Des calculs plutôt exacts sur le taux des bénéfices industriels au XIXe s. sont assez problématiques. Néanmoins, les ordres de grandeur nécessaires pour faciliter l'argumentation de ce rapport sont assez fiables. Voir, e.g., P. Bairoch, *Révolution industrielle et sous-développement*, Mouton, Paris 1974, et S. B. Saul, *The Myth of the Great Depression, 1873-1896*, Macmillan, London 1979.

23. Testament d'A. Syngros, commission de contrôle public, Genikon Logistion tou Kratous, Athènes 1904.

Un exemple bien plus général est le cas de l'île de Syra, centre important du commerce levantin pendant le XIXe siècle. C'est un cas prouvant de façon exemplaire l'oscillation hésitante des entrepreneurs grecs entre le commerce, l'industrie et les opérations financières axées sur le secteur public. En effet, s'il est vrai que les capitaux accumulés dans le commerce sont d'habitude une source importante pour le financement direct de l'industrialisation, Syra devrait être un exemple frappant d'un tel transfert de fonds; d'autant plus que son commerce a commencé à suivre la pente du déclin dès les années 1880 et, par conséquent, les marchands locaux avaient un besoin accru de nouveaux débouchés d'investissements. Mais l'industrie n'a pas été l'un de ces débouchés. Bien qu'il y ait eu un certain développement industriel sur l'île, c'était un essor très bref, déclenché avant la crise commerciale et vite embourbé dans le même processus de déclin que le commerce de Syra. Car les entrepreneurs locaux ont fondé leurs stratégies d'investissement sur la logique implacable des rendements comparatifs. La crise commerciale des années 1880 a incité plusieurs d'entre eux à investir beaucoup moins dans l'industrie que dans des valeurs mobilières: "une somme considérable, s'élevant à plusieurs millions de drachmes, a été ainsi placée", d'après l'estimation du consul britannique sur l'île.²⁴ "Plusieurs millions de drachmes", et cela uniquement à Syra, quand le capital de la Banque Nationale s'élevait en même époque à 16 millions et le total des capitaux de toutes les sociétés anonymes du pays ne dépassait guère 29 millions.

Les répercussions de telles stratégies de placement ont été très importantes pour l'économie de l'île. Il est vrai que, malgré la baisse internationale des prix et en se fondant sur une drachme dévaluée, l'industrie textile de Syra a continué à se développer à la fin du XIXe et même pendant le XXe siècle. Mais ce développement ne s'est pas orienté vers les technologies plus modernes, les produits de haute qualité et l'exportation. Il s'est orienté vers le marché intérieur, la technologie courante et les produits de qualité médiocre. Le développement d'une importante industrie textile, d'avant-garde sur son temps et vouée à l'exportation, présupposerait des investissements bien plus considérables, que les hommes d'affaires locaux ne voulaient pas entreprendre tant qu'ils pouvaient placer ailleurs une bonne partie de leurs

24. AS 1720 CYCLADES 1896, p. 2.

capitaux. C'était là une condamnation à long terme de ce développement éphémère du textile de Syra. Lorsque, après 1905, la drachme regagne sa parité par rapport au franc or, l'industrie de l'île perd sa compétitivité conjoncturelle et, confrontée à une inexorable concurrence étrangère, elle se trouve condamnée au déclin. Ce déclin ne sera qu'attardé par les conjonctures des guerres, l'expansion territoriale et le protectionnisme du XXe siècle: à long terme, le textile de Syra ne survivra pas.

En conclusion, le rendement des valeurs mobilières publiques constitue un sujet exemplaire pour l'éventail très étendu de ses causes aussi bien que pour la vaste portée de ses conséquences. Il ne s'agit pas là seulement de données utiles pour une analyse micro-économique des bénéfices, ni pour une analyse macro-économique des investissements, ni même pour une interprétation historique de l'évolution de l'économie grecque au XIXe siècle. Il s'agit également des contreparties offertes par l'Etat grec à ses créanciers afin de couvrir ses déficits budgétaires, notamment ses dépenses de consommation — dépenses ayant en fait un caractère politique et social, visant à soutenir le pouvoir, le régime et, en dernière instance, la structure des relations sociales établies. Mais malgré son grand intérêt, cette question, reliant l'économie à la politique et la société, ne peut être abordée dans le cadre de ce rapport.

Ce rapport a été rédigé dans le cadre de ma collaboration au Programme de Recherches en Histoire Néo-Hellénique de la Banque Commerciale de Grèce.

CHRISTINE AGRIANTONI

L'INDUSTRIE GRECQUE AU XIX^e SIÈCLE. PÉRIODISATION. PROBLÈMES D'INTÉGRATION

Pour observer l'évolution de l'industrie grecque au XIX^e siècle, l'état actuel des recherches ne nous permet pas de nous baser sur le comportement du volume de la production industrielle ou du montant des investissements: les informations disponibles sont ici très rares. Toutefois, nous pouvons toujours nous donner une image, ne serait-ce que grossière, en suivant, avec une certaine continuité, l'évolution dans le temps de trois "paramètres" du mouvement industriel: à savoir, le nombre des installations industrielles (mécaniques) en fonctionnement, la puissance motrice totale en chevaux-vapeur et le nombre d'ouvriers d'usine. En "mesurant" ces éléments, à des dates diverses et lorsque la documentation le permet, nous pouvons discerner, de manière certes approximative, trois étapes dans l'évolution de l'industrie grecque à la fin du XIX^e siècle:

1) Entre 1868/69 et 1874/75, se situe le premier "démarrage" de l'industrie en Grèce. Nous assistons en effet, à cette époque et pour la première fois, au phénomène de la prolifération rapide des installations industrielles. Dans l'espace de quelques années, une centaine environ de nouvelles implantations sont fondées et se développent en même temps, et cela à travers tout le pays.

2) Le rythme se décélère à partir du milieu des années 1870 jusqu'à la fin de la décennie suivante; ce fléchissement atteint même les limites de la stagnation vers le milieu des années 1880, en ce qui concerne surtout le nombre des entreprises en fonctionnement. Au cours de cette période, les disparités régionales s'accroissent (concentration de l'industrie au Pirée, surtout pendant une première étape, jusqu'en 1882/83) tandis que, à l'intérieur du secteur industriel, se manifestent des tendances de concentration économique.

3) La reprise commence vers la fin des années 1880 (vers 1887/89 environ) et s'accélère à la fin du siècle. Cette nouvelle phase ascendante, aux rythmes relativement lents, s'étend vraisemblablement sur la plus grande partie de la première décennie de notre siècle. Sans dynamisme interne et sans cohésion, l'industrie se développe à cette époque de manière "extensive", dans les centres urbains les plus importants du pays et sous le régime d'une certaine protection douanière.

Cette première périodisation approximative révèle que, après une période très courte pendant laquelle ont été créées les bases du tissu industriel du pays, l'industrie semble incapable de consolider sa position au sein de l'économie nationale et de passer à la maturité. L'impression que l'on éprouve est celle d'une industrialisation (ou d'une "révolution industrielle") amorcée mais non achevée.

La "voie grecque" vers l'industrialisation n'est pas suffisamment étudiée pour que l'on puisse proposer un "modèle" auquel elle obéit, ou pour que l'on puisse localiser ses points communs —ou ses spécificités— par rapport à d'autres cas analogues et la classer ainsi en fonction d'une typologie quelconque. Nous pouvons malgré tout déceler les traits fondamentaux de cette "voie" et dessiner des hypothèses concernant les problèmes auxquels ceux-ci répondent. Les remarques suivantes essaient de mettre en rapport certains de ces traits avec les conditions externes et internes sous lesquelles s'effectue l'accumulation, et partant l'expansion de l'industrie, pendant ce dernier quart du XIXe siècle.

Quand on examine le caractère des premières industries qui sont créées au cours du "démarrage", on constate que la plupart d'entre elles sont concentrées dans des branches de production où, dans la structure des prix de revient, la valeur ajoutée est faible et la part du coût de la matière première relativement importante. Tel est par excellence le cas de l'industrie alimentaire (minoterie, huilerie, etc.), mais aussi de la tannerie et même de la filature de coton grecque, tout au moins par comparaison aux industries textiles étrangères de la même branche qui produisent des articles plus élaborés (des filés fins par exemple, ou des tissus). Or la faiblesse de la valeur ajoutée signifie des marges de bénéfices restreintes, d'autant plus que l'industrie grecque ne profite pas, dans l'achat de ses matières premières, de prix plus avantageux qu'ailleurs: elle achète ces matières au prix mondial. Mais l'époque tardive

pendant laquelle “démarré” l'industrie grecque exigeait l'accélération des rythmes d'accumulation et par conséquent les entreprises devaient: (a) soit s'étendre dans la même fabrication, afin d'accroître la masse des profits, soit (b) restructurer les coûts de la production, afin d'élargir les marges de profits. Il sera question plus loin de la première solution, dont les possibilités ne sont pas, de toute manière, illimitées. Quant à la seconde, à savoir la restructuration des coûts de production, elle pourrait être appliquée par deux moyens:

Le premier consiste à augmenter l'ouvraison du produit fabriqué, afin d'augmenter la part du capital et surtout de la main-d'oeuvre dans le coût de la fabrication. Mais dans le cas de la Grèce, il n'était pas possible d'avancer trop loin vers cette direction, et cela pour deux raisons: premièrement, parce que la main-d'oeuvre n'y était pas abondante et surtout pas spécialisée; et deuxièmement, parce que le caractère du marché domestique auquel s'adressait l'industrie, marché à faibles revenus, était incompatible avec les produits de meilleure qualité et donc plus chers. Ainsi la fabrication d'articles de qualité médiocre, sommairement ouvrés, sera une caractéristique permanente de l'industrie grecque: filés grossiers, peaux tannées pour doublures et semelles, soies grèges, savon vert, huile non raffinée, farine de première mouture, etc.

Le second moyen pour restructurer les coûts de production consiste à intégrer, dans la même entreprise, les autres opérations, en amont ou en aval, du processus de fabrication d'un article. Dans ce cas, les possibilités varient évidemment d'une branche à l'autre et sont de toute façon limitées dans les industries dites agricoles. Cependant, dans la mesure où une certaine généralisation nous est permise, nous pouvons constater qu'en Grèce, lorsqu'une telle intégration est réussie à cette époque, elle va toujours de l'amont vers l'aval. L'exemple le plus caractéristique de ce point de vue est l'intégration du tissage par l'industrie cotonnière, qui avait débuté dans la filature, intégration qui s'achève au cours des années 1880, non sans difficultés et au prix d'une avalanche de faillites. Nous rencontrons la même tendance, à une échelle réduite, dans d'autres branches également: l'industrialisation s'étend de la farine aux pâtes alimentaires, de l'huile des grignons au savon, ou, plus tard, lorsque certaines fabrications d'articles finis accèdent au stade industriel, de la tannerie à l'industrie des chaussures.

Le processus inverse, à savoir l'intégration vers les articles-amont, qui, en réalité, peut être envisagé essentiellement dans deux branches,

le travail des métaux et l'industrie chimique, semble impossible au cours de la période qui nous occupe et dans tous les cas, ce processus, une fois engagé, a mis plusieurs décennies pour s'achever. Il existe quelques exemples de tentatives allant dans ce sens pendant le dernier quart du XIXe siècle. Mais elles ont presque toutes échoué et de toute façon, leur impact reste limité au cours de cette période. Pour quelles raisons? Une fois encore, la réponse ne peut pas être globale. Mais il existe bel et bien certains facteurs de portée générale et qui émanent de la conjoncture économique internationale d'une part, et des conditions internes de l'économie nationale de l'autre.

Au cours du dernier quart du XIXe siècle, lorsque l'industrie grecque naissante se devait impérativement d'accélérer ses rythmes de développement pour rattraper son retard par rapport aux puissantes industries européennes, les économies du capitalisme avancé plongeaient dans cette situation qu'il est convenu d'appeler la "Grande Dépression". Une des caractéristiques principales de cette période est la baisse très marquée et généralisée des prix. Certes, en ce qui concerne les prix industriels, la tendance à la baisse est un phénomène de longue haleine (le "trend") qui date des débuts de la révolution industrielle en Angleterre et qui couvre la totalité du XIXe siècle. Mais elle devient beaucoup plus marquée au cours de la Grande Dépression et cela surtout dans le cas des articles "capital-intensive". Tous les produits semi-finis de la métallurgie et de l'industrie chimique lourde appartiennent à cette catégorie. De l'autre côté, la politique douanière des gouvernements grecs laissait constamment l'entrée en franchise des matières premières et de l'équipement industriel. Enfin, à cette époque, lorsque la suprématie incontestée de l'industrie britannique a pris fin et que d'autres concurrents ont apparu en scène (et notamment l'Allemagne), la concurrence devient de plus en plus âpre et agressive. Si l'on ajoute à tous ces éléments le problème de la technologie avancée qu'exigeaient alors les branches en question, et de son assimilation difficile par un pays qui n'avait aucune tradition en la matière, on complète la série des conditions qui forment un cadre "extérieur" particulièrement défavorable. (A propos de la technologie, la pauvreté des traditions locales et les difficultés de l'assimilation pourraient à elles seules expliquer une série de caractéristiques de l'industrie grecque. Disons ici simplement que l'industrie chimique lourde, industrie relativement plus "jeune" et qui pouvait s'appuyer sur certaines compétences techniques, acquises,

en Grèce, dans la chimie légère, a été introduite dans le pays beaucoup plus tôt que la métallurgie, vieille industrie qui n'avait, ici, aucun précédent).

Soumise à cette forte pression des prix en baisse et des énormes gains de productivité réussis ailleurs dans les branches des articles semi-finis, l'industrie grecque semble irrésistiblement "poussée" vers les produits où le processus de fabrication n'est pas encore totalement industrialisé et où la participation encore relativement importante des salaires dans les prix de revient freine la baisse des prix. L'exemple le plus caractéristique de ce point de vue est l'évolution du secteur du travail des métaux : assemblage d'articles finis de plus en plus diversifiés et "issue" finale des plus grandes fabriques de constructions mécaniques du Pirée vers les constructions navales, lorsque ce domaine se trouve favorisé par le renouvellement de la marine marchande grecque, vers la fin du siècle. Pour les mêmes raisons, dans l'industrie textile, la reprise de la période 1887/89 - 1903/4, qui connaît le régime de la "protection", directe et surtout indirecte, sera essentiellement basée sur le tissage, tandis que la filature stagne pratiquement. Nous pourrions multiplier les exemples, dans le même sens : l'industrie va du papier aux articles en papier, ou du phosphore (production finalement abandonnée) à la fabrication (assemblage en réalité) d'allumettes, etc. Mais l'on pourrait aussi envisager sous le même angle le phénomène du développement de la production artisanale et manufacturière observé à la même époque, c'est-à-dire la fin du siècle. Certes, le phénomène n'est pas dû exclusivement à la baisse des prix. Il répond également à d'autres traits structurels de l'économie grecque, et notamment la dispersion des capitaux et l'inélasticité de l'offre du travail, plus marquée dans les villes de province. Mais cela n'invalide en rien ce mécanisme qui "pousse" les industries à se réfugier vers les branches où une productivité encore faible au niveau mondial leur permet de survivre.

Or ce mécanisme n'a pas de sens à lui seul, c'est-à-dire indépendamment de la société concrète dans laquelle il fonctionne. Cela nous emmène aux conditions internes de l'accumulation du capital, et plus particulièrement à la question de la disponibilité et du coût de la main d'oeuvre et à celle du caractère du marché domestique. Ces conditions internes fixent les limites de la croissance des industries, dans le sens "horizontal", croissance dont dépend directement la possibilité de leur intégration, puisque, finalement, seuls le dynamisme et l'expansion

suffisante de la production des biens de consommation pourrait inciter l'intégration vers les articles-amont.

En ce qui concerne la main-d'oeuvre tout d'abord, et très brièvement, au cours de la période la plus critique au sein de celle qui nous occupe, à savoir les années 1880, on assiste à un manque très sensible de main-d'oeuvre et à une hausse des salaires (c'est l'époque de la deuxième grande poussée des cultures du raisin sec et des grands travaux publics). C'est peut-être cette situation qui explique le renforcement de l'équipement de l'industrie piréote, observé à la même époque et qui a nécessité leur endettement auprès des banques et conduit à un surinvestissement et aux faillites du milieu de la décennie. Pendant la période suivante, vers la fin du siècle, avec l'effondrement du commerce du raisin sec et la crise généralisée du monde rural, la main-d'oeuvre sera relativement plus disponible, mais les inactifs iront principalement grossir les rangs des émigrants vers les Etats Unis, tandis que ceux qui restent, dont les salaires coûtent maintenant moins cher, grâce à la dévaluation de la drachme, appuieront le développement de l'artisanat et des petites manufactures (souvent saisonnières) dont il a été question. D'une manière générale, nous pouvons dire que l'industrie grecque a souffert d'une pénurie chronique de main-d'oeuvre. La structure du monde rural en Grèce, où domine la petite exploitation familiale, ainsi que l'attachement de la paysannerie grecque (comme de celle d'autres pays agricoles de type analogue) à la terre et au statut du producteur indépendant, n'ont pas favorisé, jusqu'à une époque très récente, les transferts massifs de main-d'oeuvre vers les autres secteurs de l'économie.

Mais du point de vue qui nous intéresse ici, le problème le plus crucial, ce sont les rythmes d'élargissement du marché intérieur. Il semble donc que, après une assez longue période d'élargissement, lent mais soutenu, et qui a appuyé les premiers pas de l'industrie au cours des années 1870, le marché domestique accuse une certaine "contraction" et en tout cas, un ralentissement de ses rythmes d'extension. Avant d'en parler, rappelons que pendant cette même période cruciale (les deux dernières décennies du siècle), et pour des raisons multiples (conjoncture politique, nationalismes balkaniques naissants et protectionnisme, apparition de concurrents dans la région), les industries grecques perdent peu à peu les marchés des Balkans et de la Méditerranée orientale qu'elles avaient essayé de pénétrer (les exportations grecques de filés, de peaux tannées et de savon diminuent constamment). Il est

superflu d'insister sur l'importance des marchés extérieurs pour un petit pays comme la Grèce. Donc l'industrie grecque est contrainte à se limiter au marché intérieur. Il est très difficile, voire impossible, de mesurer et de suivre avec précision l'évolution du pouvoir d'achat des diverses couches de la société grecque. Cependant, certaines indications plaident en faveur de l'hypothèse que les revenus des populations rurales, qui représentent toujours la majorité de la population, mais aussi ceux des couches inférieures urbaines, stagnent, ou subissent, tout au moins, une certaine pression vers le bas, au cours de la période qui nous occupe, et cela pour deux raisons: la baisse des prix agricoles d'une part, et la hausse de la pression fiscale, directe et surtout indirecte, de l'autre.

Il est bien connu en effet que la Grande Dépression a également affecté les prix agricoles. Or la Grèce appartient à ce type de pays de la "périphérie" européenne dont le développement, au cours de la phase ascendante du capitalisme libéral du milieu du XIXe siècle, a été largement soutenu par l'exportation des produits agricoles. Mais à la fin du siècle, les termes favorables des échanges (demande croissante de denrées alimentaires et de matières brutes, hausse des cours) n'existent plus. Sur ce point, nous devons ouvrir une parenthèse concernant le cas du raisin sec. Les prix du raisin sec accusent *aussi* une tendance à la baisse au cours des années 1880, après le redressement qu'a provoqué l'ouverture du marché français à la fin de la décennie précédente. D'une manière générale d'ailleurs, l'extension des cultures du raisin sec à cette époque, incitée par une situation tout à fait conjoncturelle et temporaire, à savoir le phyloxéra qui frappait les vignobles français, ne constitue plus une réaction "saine" aux stimulus du marché, mais une prolongation abusive de l'affectation des ressources humaines et financières à un secteur de la production qui, loin d'être maintenant le "moteur" du développement comme il l'était pendant la période précédente, dégénère en véritable "tumeur" dans le corps de l'économie nationale. Si au niveau du commerce du raisin sec, il était possible de compenser partiellement la baisse des cours par la "rationalisation" des opérations de transport, de sélection et d'emballage (c'est alors en effet qu'ont été construits les grands entrepôts, où ces opérations étaient faites à l'aide de machines, et il est possible que le chemin de fer joua un rôle vers la même direction), au niveau du producteur direct, les marges de bénéfices se rétrécissent, car en même temps, les

frais de culture augmentent (salaires des journaliers en hausse, emploi obligatoire du soufre etc.).

Mais la Grèce n'exporte pas seulement des produits agricoles: elle en importe également un, et notamment une denrée alimentaire, la plus importante pour les populations urbaines, à savoir le blé. Ce même phénomène de la baisse des prix agricoles, s'il comprime les revenus des populations rurales, aurait pu, au contraire, avoir des effets bénéfiques sur ceux des populations urbaines. Or au moment même où les cours du blé s'effondraient sur les marchés européens (début des années 1880), la Grèce annexa une nouvelle éparchie dotée de cultures céréalières, la Thessalie. Pour des raisons multiples, que nous ne pouvons pas énumérer ici (et qui, essentiellement, se résument dans l'espoir de réussir l'autarcie du pays en matière de céréales, afin de réduire le déficit de la balance commerciale), les gouvernements grecs ont été amenés à imposer des droits de douane de plus en plus élevés sur le blé importé, qui compensaient la baisse des prix et maintenaient pratiquement au même niveau son prix sur le marché intérieur, au moins jusqu'à l'aube du XXe siècle. Nous pouvons supposer que cette situation, qui n'a pas d'ailleurs produit les résultats escomptés (la production du blé stagne en Thessalie), en combinaison avec l'augmentation des impôts indirects (droits de douane élevés sur d'autres articles de première nécessité, comme le sucre) a réduit les possibilités d'extension du pouvoir d'achat des populations urbaines, tout en contribuant, de l'autre côté, à la persistance de certaines formes d'économie d'autosubsistance dans les campagnes.

Pour resumer, les possibilités de croissance des industries de biens de consommation étaient limitées, tant par l'exigüité du marché domestique que par le manque d'une main-d'oeuvre abondante et à bon marché. Ces limites, combinées avec les termes presque prohibitifs de la concurrence au cours de la Grande Dépression, ne favorisent pas l'extension des industries vers l'amont, vers les produits intermédiaires. Enfin, comme nous l'avons dit au départ, les possibilités d'augmenter l'ouverture des produits, afin d'accroître la part de la valeur ajoutée, étaient également limitées.

Malgré les blocages que nous avons énumérés, il y eut, semble-t-il, quelques "issues". Des issues qui montrent, d'une part, qu'ici comme partout, l'industrie a exploité les possibilités existantes, en arrivant tout

au moins à survivre, et qui d'autre part, représentent les spécificités de sa physionomie.

Le premier trait de cette physionomie est la dispersion et la polyvalence. La Grèce n'a pas fondé son industrialisation sur la spécialisation dans certains produits qui seraient son "fer de lance", comme ce fut le cas ailleurs. Ici, l'industrie va se développer à travers la prolifération "horizontale" des unités, dans les mêmes branches ou dans des branches nouvelles, chaque fois qu'apparaît un avantage comparatif (l'industrie de l'alcool par exemple, après la crise de surproduction du raisin sec), ou lorsque des nouvelles industries qui apparaissent sur la scène mondiale peuvent être facilement acclimatées (l'industrie du ciment au début du XXe siècle). Les résultats de cette tendance, ce sont les "vides", les discontinuités et les inégalités que présente le tissu industriel du pays dans son ensemble.

Le second trait de la physionomie de l'industrie grecque est ce même phénomène de la polyvalence tel qu'il se présente à l'intérieur de chaque industrie, c'est-à-dire les emplois multiples auxquels est affectée une implantation industrielle, phénomène que l'on rencontre surtout dans les villes de province, mais aussi, parfois, dans les plus importants centres urbains. Lorsque l'investissement est assez important pour exiger le plein emploi de l'équipement, l'industrie grecque répondra par la polyvalence aux difficultés que rencontre l'extension dans la même branche, dans le sens horizontal ou vertical. Ainsi, presque tous les moulins à farine du Péloponnèse par exemple feront en même temps le broyage des olives ou du soufre, tandis que ceux de Hermoupolis feront le broyage des matières tannantes nécessaires à la tannerie locale. Les fabriques de clous du Pirée ou de Patras abriteront aussi des scieries ou des sections de production de la glace. Et même une implantation aussi importante que la fabrique de poudre, fera dans un premier temps un peu de tout: les tuyaux de plomb et la céruse, à côté de la poudre et de la dynamite.

Enfin, le troisième trait est la dépendance intime et prolongée du commerce. L'industrie grecque, qui ne fait pas suite à un secteur artisanal et manufacturier développé, maintient dès le début des rapports très intimes avec le commerce. Dans les branches où la valeur ajoutée est particulièrement faible (et c'est notamment le cas dans le traitement des matières agricoles, le blé, l'huile, l'alcool, mais aussi les peaux), l'activité industrielle ne peut pas devenir autonome en tant que processus

d'accumulation du capital, et comme les possibilités d'extension sont restreintes, elle demeure une activité-annexe à l'activité commerciale qui s'occupe de l'écoulement de la matière première. On aurait même tendance à dire que dans ce cas, l'investissement industriel représente un moyen de mise en valeur du capital commercial, pendant l'intervalle où celui-ci reste inactif (temps relativement long dans le cas de marchés de faible capacité comme le marché grec).

La polyvalence, les emplois multiples, la combinaison avec les activités purement commerciales, voilà quelques-unes parmi les réponses qu'a données l'industrie grecque aux problèmes que lui posait sa propre structure, et les conditions économiques, internes et externes, de cette période.

NICOLAS A. BAKOUNAKIS

PRODUCTION SECONDAIRE ET CONJONCTURE: LE CAS DE PATRAS, 1828-1858

Patras constitue un champ de recherche extrêmement intéressant quant aux causes qui ont entravé le développement industriel de l'Etat hellénique. La position que détient la production agricole, complètement commercialisée, et par conséquent, le commerce —rapport qui est d'ailleurs réciproque— dans les structures économiques et démographiques de la ville, jusqu'à la fin de la période considérée et au-delà, est cause, à notre avis, du retard accusé par le secteur secondaire qui demeurera toujours au second plan, du moins jusqu'au milieu des années 1870.

Le raisin sec, produit favorisé par la conjoncture commerciale internationale, constitue l'axe autour duquel s'articule toute activité économique de la ville. La culture de ce produit, qui évoluera progressivement en monoculture,¹ l'organisation de la production et sa com-

1. Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des plantations de raisin sec, des vignobles ainsi que l'étendue totale qu'elles couvrent sur la surface cultivée et cultivable de la municipalité de Patras, qui totalise 73 710 arpents.

Année	Raisin sec	% de la terre	Autres vignobles	% de la terre
1833	4 000	5,42	2 400	3,25
1839	9 000	12,21	5 400	7,32
1840	14 000	19,00	8 400	11,40
1841	18 000	24,42	10 900	14,78
1842	20 000	27,13	11 500	15,60
1843	21 000	28,50	12 700	17,22
1850	24 840	33,70	15 000	20,35
1851	28 255	38,30	17 000	23,20
1861	31 790	43,12	20 298	27,53

Source: N. A. Bakounakis, *op. cit.*, p. 154.

La lecture du tableau nous permet de constater qu'en moins de 20 ans la culture des vignobles acquiert un caractère de monoculture.

mercialisation déterminent la mobilité tant des capitaux que de la population.

1. La majeure partie des capitaux de la ville sont placés dans le circuit culture-organisation de la production-commercialisation-organisation du commerce du raisin sec. Les cadences relativement rapides du défrichage des terres, davantage accélérées après la promulgation de la loi "sur la dotation" des terres nationales, témoignent d'une intense activité d'investissements.

Désertée pendant la guerre de l'indépendance, la province de Patras est, en 1828, un vaste espace de terrains en friches. Le travail de défrichage, entrepris en 1828, sera achevé en 1847, date à laquelle toutes les terres arables de la province seront transformées en terrains cultivés.² En 1828, les terres de la province étaient réparties comme suit:³

Terres arables	540.000 arpents
Terres non arables (Montagnes, marais, torrents, forêts)	422.963 »
Ville et villages	37.037 »

Le travail de défrichage a donc duré 20 ans, à raison de 5% par an en moyenne. Ce rythme moyen traduit mal la réalité des faits, toutefois, car les cadences sont très différentes suivant les années. C'est ainsi que si les travaux procédaient lentement avant 1836, ils furent nettement accélérés par la suite.

Jusqu'en 1833, les travaux de défrichage et de plantations suivent les cadences que voici:⁴

Année	Terres en friches	Terres défrichées et cultivées	%
1828	540.000 arpents	—	—
1831	465.000 »	75.000 arpents	13,9
1833	425.000 »	115.000 »	21,3

2. Source: *Correspondance Consulaire et Commerciale du Ministère des Affaires Etrangères de France (CCC)*, Patras, t. 5, pp. 356-362.

3. Source: *ibid.*, pp. 22-33.

4. Source: *ibid.* et *CCC*, Athènes, t. 6, p. 350.

Le rythme moyen de défrichage au cours des quatre premières années, de 1828 à 1831, est de 3,47% tandis que pendant les deux années suivantes est de 3,70%. Après 1834, cette cadence sera portée à 6%.

L'accélération de ces travaux fut déterminée par deux facteurs: a) le décret de 26 mai 1835 "sur la dotation", en vertu de laquelle d'importantes surfaces de terres nationales passèrent aux mains des propriétaires privés, b) l'investissement de capitaux accrus dans la production agricole entre 1839 et 1842, une période qui coïncide avec la création de la "Banque de Commerce" anglaise et l'augmentation des témoignages sur le financement, en termes usuraires, de la production par les commerçants, grecs ou étrangers, de la ville.

Vers la fin des années 1836-1838, les terres nationales vendues dans la région de Patras représentaient une valeur globale de 1.173.592 drachmes, c.à.d. la valeur la plus élevée de tout le pays.⁵ La province voisine d'Elide était classée deuxième avec un montant de 518.143 drachmes. Les importantes propriétés foncières des commerçants "hétérochtones" installés à Patras après 1828 ont été créées pendant cette période.⁶

Dans la phase pré-bancaire où l'économie grecque demeure avant 1841, le rôle créditeur des banques est assumé, à Patras tout au moins, par les maisons commerciales de raisin sec. Nombreux sont les témoignages qui font état d'investissements effectués en termes usuraires par des commerçants, dans le domaine du défrichage et des plantations,⁷ surtout dans les années 1839-40, époque à laquelle il s'avère que le potentiel des habitants de la ville en petits capitaux est épuisé.⁸ Les conditions posées par la plupart des commerçants à l'octroi de crédits sont tellement contraignantes, que bon nombre d'agriculteurs envisagent, dès 1840, la création d'une banque de prêts.⁹ La fondation, en

5. Source: *Journal Officiel du Gouvernement (JOG)*, 14, 7.7.1839.

6. Source: Livres 1-50 du Bureau des Hypothèques de Patras.

7. Source: j. *L'Hérauld d'Achaïe*, 1, 29.6.1840; 10, 31.8.1840; 11, 10.9.1840. *Les echos des provinces*, 1, 19.9.1842.

8. Dès 1834, le Consul de France à Patras signale l'existence de capitaux considérables exclusivement investis dans les travaux de défrichage (CCC, Patras, t. 5, pp. 22-33).

9. Dès 1840, le Conseil provincial de la région avait demandé la création d'une Banque Nationale. Dans son rapport à l'adresse du roi Othon (*L'Hérauld d'Achaïe*, 13, 24.9.1840), on peut lire:

1841, de la “Banque de Commerce” au départ de capitaux anglais¹⁰ —une période pendant laquelle l’Etat grec traverse une crise financière— donne un élan à l’organisation agricole de la région. Pour les deux années 1841-1842, le montant des emprunts contractés auprès de cette Banque atteint les 800.000 drachmes.¹¹ Il s’agit là de sommes considérables si l’on tient compte qu’en 1841, la culture d’un arpent de raisin sec représentait un coût annuel de 40 drachmes et que l’ensemble de ces cultures dans la région de Patras s’étendaient, à l’époque, sur 18.000 arpents.

Une grande part de capitaux est placée dans l’organisation du commerce du raisin sec et, en particulier, dans les compagnies d’assurances contre les dangers maritimes, un secteur qui connaîtra un développement remarquable au cours des années 1849-1858. Le commerce du raisin sec, l’usure et les assurances maritimes sont les trois branches sur lesquelles se reposent les revenus de la couche supérieure de la ville.¹²

2. La culture du raisin sec occupe presque la totalité de la main-d’oeuvre disponible de la ville, qualifiés, dans la terminologie de l’époque, comme “laboureurs”. Ceux-ci sont, en même temps, de petits propriétaires fonciers qui ne se limitent pas à cultiver leur lopin de terre, mais cultivent en outre d’autres terres, s’assurant ainsi des revenus complémentaires et couvrant surtout un manque de main-d’oeuvre dont témoignent nos sources.

“...La BNG est nécessaire pour que les propriétaires puissent emprunter les capitaux indispensables à la culture de leurs champs et s’arracher des griffes des usuriers qui imposent des taux d’intérêt de 18-24% ou qui, tout en n’appliquant des taux que de 10-12%, exigent par ailleurs que le produit des cultures leur soit vendu à des prix bradés”.

10. Le décret royal instituant la s.a. “Banque du Commerce” a paru au *JOG* daté des 19 février/3 mars 1841. Les capitaux étaient exclusivement anglais; deux directeurs, anglais aussi, furent nommés: Green et Robertson. Le capital actionnaire de la Banque était de 2 millions de drachmes et le taux d’intérêt sur les emprunts de 12%. La Banque avait un comptoir à Patras et au Pirée. Elle fut liquidée en 1847; l’avis officiel en fut publié dans le *JOG*, 16, 24.5.1847. V. aussi *CCC*, Patras, t. 5, pp. 225-230.

11. *Ibid.*, pp. 241-244.

12. Les capitaux réels investis dans les années 1849-1858, dans l’ensemble des compagnies d’assurances de la ville, atteignent un montant de 770 000 drachmes. Comparativement aux données de l’époque, ce montant est certes considérable.

En 1841, 46,18 % de la population active de la ville est constituée de travailleurs-petits propriétaires fonciers (soit 1.461 sur un total de 3.163).

L'on trouve de fréquents témoignages du manque de main-d'oeuvre dans la correspondance consulaire des consuls français (31 mars 1837, 17 mars 1843, 24 mai 1849, 23 avril 1851). C'est cette demande de main-d'oeuvre qui explique le mouvement migratoire vers la ville. La presse locale fait état à ce propos des "nouveaux-venus, appartenant à la classe ouvrière, affectés à la culture des vignes", dont la plupart viennent de l'Eptanèse.¹³ Les lacunes des données statistiques en présence ne nous permettent pas de définir quantitativement le mouvement migratoire en question. De toute manière, il est un fait que l'augmentation rapide de la population de la ville n'est pas due à une reproduction biologique. Les façons de vignes du raisin sec entraînent également une migration vers la ville de caractère provisoire. En 1849, 2 à 3500 "travailleurs", originaires des îles Ioniennes, viennent à Patras pour la saison de la culture et de la vendange, et s'en retournent chez eux au terme de cette brève période.¹⁴

3. C'est dans le cadre de cette orientation presque unilatérale des capitaux et de la main-d'oeuvre vers le circuit culture-production-commerce du raisin sec, qu'il convient d'examiner la question de la production secondaire au sein de la ville.

4. Bien entendu, les formes traditionnelles d'artisanat subsistent en ville, telles les tanneries, les forgeries, les manufactures de céramiques et les distilleries. Même si, suivant la division socio-professionnelle élémentaire des premières décennies du XIXe s., les artisans de la ville occupent une place importante (16-18 % de la population active) leur rôle économique et social est disproportionnellement restreint. Donc, ils ne nous en occupent pas. Dans le cadre de cette communication, nous allons nous occuper de trois secteurs de la production secondaire, à savoir a) la production du jus de réglisse, un secteur qui dépend directement de la conjoncture agricole et présente une évolution quantitative importante, b) la vinification, un secteur qui se lie avec la question, dite,

13. Source: *Les échos des provinces*, 1, 15.11.1841; 10, 26.11.1842. *Minos*, 78, 23.12.1844. 562, 11.10.1858.

14. Source: *CCC*, Patras, t. 5, pp. 459-461.

du raisin sec, c) la filature, commentée dans la littérature historiographique traditionnelle comme un signe d'un début prématuré d'un processus d'industrialisation de la ville.

a. Le caractère conjoncturel du secteur de la production du jus de réglisse se manifeste par le fait que le rythme de son développement est directement proportionnel au rythme du défrichage des terres¹⁵ d'où est extraite la matière première de ce produit. C'est ainsi que l'on distingue deux périodes dans l'évolution de ce secteur: la première, entre 1839 et 1842, et la deuxième, entre 1845 et 1847.

Dans le tableau ci-dessous, nous verrons les données afférentes:

Année	Ets. de jus de réglisse
1833-39	1
1839-42	4
1843	3
1845-47	13
1850	4
1851	2
1857-58	1

En 1847, en effet, le défrichage dans la région de Patras était achevé, ce qui eut pour résultat une diminution sensible des matières premières. Le coût est déjà relativement élevé en raison du mode traditionnel de la production du jus, au moyen de presses à main; il devient plus cher encore, du fait que, désormais, la réglisse est apportée depuis des régions lointaines. C'est ainsi qu'en 1850, l'on ne dénombre plus guère que trois entreprises, deux en 1851 et une seule enfin en 1857.

Il nous faut examiner de plus près cette unique entreprise existant en 1857, car c'est en relation avec elle que se manifeste les premiers investissements d'origine marchande dans la production secondaire. Le commerçant Georges Kogos, investissant 60.000 drachmes dans cette

15. Source: CCC, Patras, t. 5, pp. 23-33, 54-59, 220-224, 259-277, 290-293 336-340, 433-440, 463-465. T. 6, pp. 68-86. S. Koussoulinos, *Guide d'Athènes, du Pirée et des villes principales de la Grèce*, Athènes 1900, p. 231. Ch. Koryllos, *Chorographie de la Grèce, Achaïe*, Athènes 1903, p. 58. K. N. Triantaphyllou, *Dictionnaire historique de Patras*, pp. 85-96.

entreprise, la transforme en fabrique de jus de réglisse, qui fonctionnera désormais à l'aide d'une machine anglaise de huit CV. La fabrique continuera de fonctionner jusqu'en 1870, à un rythme d'année en année plus faible, puisqu'elle ne parviendra jamais à s'affranchir de sa dépendance à l'égard de la conjoncture agricole. Mais pour le chercheur du processus de l'industrialisation de la ville de Patras, cette fabrique présente un "comportement" digne d'observation. En 1871, alors que la production de jus s'avère n'être plus rentable, la fabrique est transformée en filature de coton par les héritiers de G. Kogos et la force motrice de la machine est portée à 25 CV., tandis que le potentiel de 12 ouvriers (affectés à la production du jus) est maintenant porté à 74. En 1900, la force motrice est passé à 100 CV et le personnel à 200 ouvriers.

b. La fondation, en 1858, de la Société Anonyme Vinicole, n'est pas un événement ordinaire. Bien que l'histoire de cette Société soit celle d'un échec, sa fondation marque le début d'un processus dont les effets se feront sentir 30 ans plus tard, vers la fin des années 1880, alors que la ville acquiert —outre sa fonction exportatrice de raisin sec— une fonction de centre vinicole.¹⁶ La fondation de la Société Vinicole est sans nul doute le résultat d'une conjoncture: elle a lieu après la crise marquée par une sous-production de raisin sec (1852-55) et la chute verticale de son prix (1857), due à la crise économique internationale. Elle constitue, de fait, le premier effort non-conjoncturel d'affronter le fameux "problème du raisin sec", dans le cadre duquel il s'inscrit. De ce point de vue, il est intéressant de souligner le bouleversement qu'a provoqué, dans la ville et ses environs, la simple annonce de la fondation de cette société, qui sert même de prétexte à une critique foudroyante de la politique économique, mise en oeuvre par l'Etat.¹⁷

16. C'est dans le secteur de la distillerie que l'on observe le plus grand investissement d'origine marchande, qui constitue en même temps une intervention considérable du capital étranger (la fondation de la société "Achaia", en 1873). Les capitaux investis à l'origine étaient de 20 000 £.

17. Quelques jours après l'annonce de cette Société Vinicole, le journal *Minos*, 526, 11.1.1858, écrit dans son éditorial:

"... Quel est le ministre qui a conçu et fondé des banques agricoles (et quand?) pour promouvoir la richesse productive la plus importante de l'Etat? (ndlr. entendons: le raisin sec). Qui a conçu et décidé, sinon la construction d'un réseau routier parfait,

A l' "incertitude" qu'implique la dépendance de la production du raisin sec à l'égard des marchés extérieurs, la fondation de cette Société vient opposer la "certitude" d'un marché intérieur, sous contrôle absolu de la ville même. C'est dans cet esprit qu'est rédigée l'annonce de la création de cette société, signée par cinq "notables" de la ville en date du 28 décembre 1857 et parue dans la presse locale le 11 janvier de l'année suivante. Compte tenu des structures sociales de l'époque, une telle initiative ne pouvait que provenir de la couche supérieure de la ville; elle ne tardera pas, toutefois, à acquérir des dimensions d'une croisade.¹⁸

Le maire de la ville, le préfet, l'archevêque d'Acarmanie, d'origine patrassienne, les Banques Nationale et Ionienne, les deux sociétés étrangères de commerce de raisin sec Burff & Co (anglaise) et Fels & Co (allemande), sept autres sociétés commerciales de la ville, la compagnie d'assurances "Amélie", 43 commerçants, 20 juristes, 40 propriétaires fonciers, 9 employés, 5 médecins, 2 enseignants, 2 boutiquiers, 2 ménagères, un artisan et un peintre ont pris part à la fondation de la Société.

A Athènes, 41 députés, 23 fonctionnaires, 3 officiers, 2 évêques ont acheté chacun, symboliquement, de une à trois actions,¹⁹ tandis que le gouvernement en a acheté un total de 3.000.²⁰ Cet acte du gouvernement doit retenir notre attention particulière, car il revêt, d'après nous, une triple signification: a) elle constitue la première intervention de l'Etat dans le dit "problème du raisin sec", c.à.d. dans un secteur dont,

du moins la réparation des routes existantes? Qui a conçu et décidé l'amélioration des forêts publiques? Qui a bien voulu garantir les richesses du peuple grâce à un système fiscal adéquat? Que le gouvernement se décide enfin à construire des routes, à fonder des banques agricoles, à créer des entreprises industrielles et, d'une manière générale, qu'il se décide à donner un élan à la volonté du peuple travailleur de Grèce...".

Dans un article, le journal *Patras* du 24.1.1858, signé par le négociant en raisins secs Th. Théodoridis, propose la création d'une coopérative de producteurs. L'année d'après, la Société des Amis du raisin sec est fondée à Patras (j. *Minos*, 603, 23.10.1859).

18. L'annonce est signée par: P. Papadiamantopoulos et J. Antonopoulos, propriétaires fonciers, G. Sotiriadis et G. Kostakis, commerçants et propriétaires fonciers, et A. Petzalis, commerçant.

19. G. Anastassopoulos, *Histoire de l'Industrie Grecque*, pp. 131-132.

20. Le projet de loi afférent a été voté à l'unanimité au Parlement en mars 1859 (v. *Minos*, 579, 27.3.1859).

jusqu'alors, la politique était demeurée totalement absente; b) elle constitue une expression de la volonté de l'Etat de renforcer l'industrie et, plus particulièrement, la distillerie;²¹ c) elle coïncide avec une période d'activité économique intense en Grèce, qui prend son départ en 1855, grâce à un soutien important de l'Etat.

L'objectif de la Société était la fabrication et l'amélioration des vins grecs et autres spiritueux et des produits des vignobles de raisin et de raisin sec (art. 1 de son statut) et l'accord d'escompte jusqu'à concurrence de 3.000 drs, avec un taux de 10% maximum (art. 37).²² Son capital nominal a été fixé à 2.000.000 drachmes, divisés en 20.000 actions d'une valeur nominale de 100 drs chacune. La durée en fut fixée à 25 années. Pour l'entrée en fonction de la Société, il fallait assurer la vente de 1000 actions. Bien entendu, les capitaux réels qui ont été investis dans la Société n'ont pas dépassé les 150.000 drs, représentant le coût de l'achat de l'alambic, des pressoirs et la construction des caves. Il s'est agi cependant d'un investissement important pour l'époque.²³

La répartition des actions figure au tableau ci-dessous:²⁴

	Nombre d'actionnaires	Actions
Banque Nationale (succursale de Patras)	1	150
Banque Ionienne (succursale de Patras)	1	5
Municipalité	1	100
Ben. Roufos (maire)	1	15
Préfet	1	10
Archevêque d'Acarnanie	1	12
Burff	1	20

21. Dès 1842, le Comité de Relance de l'Industrie pose le problème de l'amélioration des vins grecs (v. *Minos*, 32, 28.6.1842). Le 29 décembre 1848, un projet de loi est déposé à la Chambre, concernant la création de deux établissements modèles de distillerie et d'huilerie. Sans doute le gouvernement a-t-il vu dans la Société Vini-
cole de Patras la création du modèle de distillerie qui avait fait l'objet d'un projet de loi déposé à la Chambre dix ans auparavant.

22. *JOG*, 17.6.1858.

23. *CCC*, Patras, t. 6, pp. 113-117.

24. *JOG*, 17.5.1858.

	Nombre d'actionnaires	Actions
Fels	1	15
"Amélie" s.a.	1	50
Commerçants	43	310
Stés commerciales	7	58
Propriétaires fonciers	40	239
Juristes	20	109
Médecins	5	41
Fonctionnaires	9	68
Autres divers	7	54
Total	140	1256

La Société Vinicole commence à fonctionner réellement —c.à.d. à produire— en 1861; elle poursuivra ses activités, de moins en moins intenses, jusqu'en 1875.²⁵ Nous croyons que les raisons de cet échec sont inhérentes à la Société elle-même et qu'elles doivent être recherchées dans la période où sa fondation fut annoncée.

Tout d'abord, l'initiative de sa fondation semble être le fait du milieu des propriétaires fonciers. Le comité d'initiative composé de 5 membres, comprenait entr'autres deux grands propriétaires fonciers traditionnels. Dans la procédure qui fut adoptée pour la désignation des dirigeants de la Société (début 1858), le chercheur peut aisément déceler 2 tendances, qui s'affrontent en vue de prendre en mains la direction: l'une est menée par le commerçant allemand Th. Hamburger —co-directeur, avec G. Clauss, de la succursale de la société Fels— et l'autre, par le juriste P. Chalikiopoulos, ami du maire de la ville et grand propriétaire B. Roufos.²⁶ Le premier conseil d'administration de la Société était le résultat d'un compromis: Chalikiopoulos est nommé

25. L'annonce de sa liquidation paraît dans le journal *Phoenix* du 26.3.1876.

26. Cette antithèse entre les deux tendances se manifeste publiquement à l'occasion de l'invitation adressée par le groupe Hamburger-Petzalis-Kostakis aux actionnaires de la Société, de ne pas confier leurs actions à Chalikiopoulos, avant que toutes les contestations soulevées au sujet de la légitimité de l'élection du conseil d'administration aient été jugées; v. *Minos*, 539, 18.4.1858

directeur,²⁷ tandis que les membres en sont les propriétaires traditionnels B. Roufos, P. Kalamogdartis et les gros négociants de raisin sec, Th. Kremmydis et D. Maltezos. Mais jusqu'à la fin de cette même année, de nouveaux changements interviennent dans sa direction: Kremmydis se retire; Hamburger ne participe plus tandis que la grande maison commerciale de raisin sec des Geroussis s'abstient de toute procédure.²⁸ A part ces quelques constatations, toute conclusion serait arbitraire: les négociants de raisin sec se désintéressaient-ils de tout effort d'industrialisation? On ne saurait soutenir une telle hypothèse, puisque quelques années plus tard, le premier investissement important dans le secteur de la distillerie (1873, société "Achaïa") sera le fait de négociants. Il ne faudrait pas, toutefois, ignorer les facteurs personnels qui entrent en jeu dans cette antithèse.²⁹

Outre ces difficultés inhérentes, il convient d'ajouter une autre question très importante: le refus du Ministre des Finances de déposer la valeur des 1500 actions que le gouvernement avaient acquises.³⁰ Ce fait a fortement entravé le développement de la Société, qui se trouva manquer de fonds, puisque sur les 700.000 drs qui constituaient son capital en 1861, seul un quart était déposé en numéraire tandis que le reste était placé dans des effets bancaires sous caution. Peut-être cette attitude du gouvernement fut-elle imposée par les positions nettement "anti-othoniques" proclamées entretemps par quelques cadres administratifs de la Société, parmi lesquels B. Roufos, pionnier de ce mouvement à Patras.

c. La loi sur la filature de coton (JOG, 25, 1.10.1846) constitue un texte relativement important. En vertu de cette loi, l'Etat accorde à P. Photinos, fondateur de la filature, des privilèges importants qui, à notre avis, constituent une intervention significative de l'Etat dans le secteur industriel.³¹ L'investissement total était supérieur à 90.000

27. *Minos*, 544, 24.5.1858.

28. *Minos*, 561, 4.10.1858. Au sujet des tendances opposées à la direction de la Société, v. en outre C. N. Triantaphyllou, *Kostakis d'Achaïe et de Livourne, Contribution à l'histoire de l'hellénisme de Toscane et de Patras*, Athènes 1968, pp. 361-2.

29. L'on sait que les familles Roufos et Kostakis ne s'entendaient pas bien, v. C. N. Triantaphyllou, *Deux pamphlets contre B. Roufos*, Athènes 1966, p. 14.

30. Source: CCC, op. cit.

31. C'est la loi ΜΓ' 21.9.1846.

drachmes. La machine hydraulique de filature, fabriquée en Angleterre, d'une puissance de 6 CV, avait coûté 3.600 livres.³²

Eu égard à la fondation de la filature, nous avons les observations suivantes à faire: a) il s'agit d'un investissement qui n'est pas le fait de marchands ou autres "capitalistes" de la ville. Ainsi, la filature sera considérée —du moins pendant la période examinée— comme une affaire qui ne concerne pas la ville puisqu'elle n'a rien à voir avec l'activité économique locale. Cette hypothèse est confirmée par le fait qu'aucune annonce relative à son fonctionnement n'a jamais paru dans la presse locale; b) dans une région comme la province de Patras, où la culture du raisin sec tend, en 1846, à devenir une monoculture, cet effort d'imposer une autre culture expérimentale —ne serait-ce qu'à une échelle réduite— avait de fortes chances d'échouer. Et c'est ainsi qu'il en fut, dès les premières années du fonctionnement de la filature; c) sur le marché de Patras et l'espace plus large qui en dépend, c'est le coton anglais qui domine.

Bien sûr, la fondation de la filature et son entrée en fonction (1847) coïncident avec l'une des dépressions les plus profondes du XIX^e s. (1846-51), marquée, entr'autres, par de mauvaises récoltes de coton aux Etats-Unis et par une crise dans le secteur textile au Royaume-Uni. Cette crise s'est fait sentir également sur le marché de Patras, par la diminution des importations —de produits textiles surtout.³³ Cette conjoncture —et la crise du textile anglais en 1857— a favorisé la filature de Patras mais, hormis cette période, la filature doit affronter la dure concurrence que lui oppose le coton anglais, mieux élaboré et, surtout, moins cher. En 1847, le coton produit par la filature de Patras devient à 30-40 centimes plus cher que le coton importé d'Angleterre, par paquet de 4,5 Kgs.³⁴ En 1861, la filature est au seuil de la faillite³⁵ et son propriétaire demande un renouvellement des prêts et privilèges.³⁶

32. CCC, op. cit., pp. 68-86.

33. Les importations anglaises ont subi en 1850 une diminution de 70,09% par rapport aux importations de 1849 (Archives Nationales de France, série F₁₂, 2670).

34. Source: CCC, t. 5, pp. 398-401.

35. En 1861, les importations de tissus de coton et de coton filé enregistrées à Patras en provenance d'Angleterre atteignent les 70% dans les importations des produits anglais.

36. G. Anastassopoulos, *op. cit.*, pp 168-171.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la production de la filature et sa valeur :

Année	Production (Kgs)	Valeurs (Drs)
1847	9 750	26 649
1848	19 500	53 235
1851-54	24 000 - 25 000	65 520 - 68 250
1858	32 500	88 725

Source: N. A. Bakounakis, *Recherches sur la ville de Patras, la "renaissance", 1828-1858*, DEHESS, Paris, p. 274.

Nous savons que la totalité de la production est consommée sur le marché intérieur. En ce qui concerne le rendement du capital, il est malaisé d'en évaluer le degré, puisqu'hormis l'investissement de départ, on ne connaît pas la valeur des matières premières que la fabrique élabore chaque année. Conformément aux informations que nous puisons dans les minutes du Parlement, après 1852, les profits de la filature ne dépassent pas les 6 000 drs par an. Ce qui donne un pourcentage de rendement de l'ordre de 6,6% sur le capital investi au départ. Pendant cette même période, le rendement des investissements dans les compagnies d'assurances est supérieur à 20%, tandis que l'intérêt usurier varie entre 18 et 24%.

Conclusions

En conclusion de notre communication nous pouvons déduire un modèle de milieu urbain, composé comme suit :

1. relations de la ville avec un arrière-pays agricole;
2. prépondérance quantitative de la production agricole (du raisin sec), production entièrement commercialisée et destinée aux marchés extérieurs;
3. rôle intermédiaire de la ville;
4. apparition d'une bourgeoisie que est caractérisée par une accumulation considérable de capital marchand;
5. réinvestissement du capital marchand dans le secteur agricole;

6. infiltration très restreinte du capital marchand dans le secteur secondaire;
7. mouvement migratoire intense, permanent ou saisonnier, déterminé par les rapports production agricole-commerce.

Enfin, tout au long de la période examinée, la ville apparaît plutôt comme un lieu d'échanges que de la manufacture.

ISKENDER GÖKALP

RÉFLEXIONS SUR LES ORIGINES DU RÉSEAU FERROVIAIRE EN ASIE MINEURE

La grande majorité des études sur les origines et la période pré-républicaine du développement du réseau ferroviaire en Asie Mineure a été conduite d'un point de vue externaliste. En effet, le fil conducteur de ces études est souvent l'investigation des intérêts politiques, économiques, militaires et stratégiques de différentes puissances occidentales, parfois seulement accompagnée de quelques remarques fugitives concernant le rôle des chemins de fer du point de vue des intérêts propres de la Turquie; ces derniers étant par ailleurs réduits, soit à l'accroissement de la participation aux échanges commerciaux des produits agricoles et miniers turcs, soit à quelques considérations militaires.¹

1. Les meilleurs exemples de l'approche externaliste sont fournis par les études sur la ligne de Bagdad. La liste complète en serait longue; aussi, nous n'en citerons que certaines: O. Kurmuş, *Emperyalizmin Türkiyeye Girişi*, Istanbul 1974; E. M. Earle, *Turkey, the Great Powers and the Bagdad Railway: a study in Imperialism*, New York 1924; L. Ragey, *La question du chemin de fer de Bagdad*, Paris 1936; Charles Sarolea, *The Bagdad Railway and German expansion as a factor in european politics*, Edinburgh 1903; André Chéradame, *La Question d'Orient: la Macédoine, le chemin de fer de Bagdad*, Paris 1903; Robert Le Coq, "Un chemin de fer en Asie Mineure", Thèse, Paris 1907; Georges Mazel, "Le chemin de fer de Bagdad", Thèse, Montpellier 1911; Louis Cumin, "La question du chemin de fer de Bagdad", Thèse, Lyon 1913; Albert Muratet, "Le chemin de fer de Bagdad", Thèse, Toulouse 1914; Emile Aublé, *Bagdad, son chemin de fer, son importance, son avenir*, Paris 1917; John Baptist Wolf, *The diplomatic history of the Bagdad Railroad*, Columbia 1936; Maybelle Chapman, *Great Britain and the Bagdad Railway*, Northampton, Mass. 1948. Pour une présentation générale de l'état des communications dans l'Empire Ottoman et un abrégé d'histoire externaliste des chemins de fer ottomans, on peut consulter Charles Issawi, *The economic history of the Middle East, 1800-1914*, The University of Chicago Press, 1966. Dans la même optique, voir aussi Yaquub Nasif Karkar,

L'approche externaliste domine ainsi les études concernant l'histoire des chemins de fer sous l'Empire Ottoman. Le développement (ou, au contraire, le non-développement) du réseau ferroviaire anatolien pendant cette époque est exclusivement expliqué en termes d'intérêts des puissances occidentales, telles que française, anglaise, allemande et russe.

Bien que le poids de ce facteur soit indubitable, il nous semble qu'il est insuffisant pour expliquer toutes les péripéties de l'histoire ferroviaire ottomane (et, a fortiori, encore moins celles de l'histoire républicaine). Car, dans cette histoire, les facteurs "internes" ont, au moins, un aussi grand poids que les dits facteurs "externes". Nous dirons même, qu'avec le règne d'Abdul Hamid II, ce sont les facteurs internes qui deviennent amplement dominants — dans le sens de déterminants pour les périodes ultérieures. C'est en effet pendant cette période que la nécessité d'une nouvelle forme d'organisation sociale, autre que la forme impériale fortement hétérogène de tout point de vue, est progressivement intériorisée par le Sultan et les élites dirigeantes ottomanes.² Le fil conducteur de cette prise de conscience est la recherche

Railway development in the Ottoman Empire, 1856-1914, New York 1972 et Philip E. Schoenberg, "The evolution of transport in Turkey under Ottoman rule, 1856-1918", *Middle Eastern Studies* 13 (1977). Jacques Thobie aussi donne un bon exemple de l'approche externaliste, surtout pour la période jeune-turque dans *Intérêt et impérialisme français dans l'Empire Ottoman*, Paris 1977. Pour une étude des chemins de fer anatoliens du point de vue exclusif de leur rôle bénéfique concernant la circulation des produits agricoles, jusqu'en 1929, voir Çağlar Keyder, *The definition of a peripheral economy: Turkey 1923-1929*, Cambridge Univ. Press/MSH, 1981, pp. 28-32. Concernant le facteur politique et militaire, on peut consulter, William R. Stanley, "Review of Turkish Asiatic Railways to 1918: some political-military considerations", *The Journal of Transport History* 7 (1966).

2. Déjà sous le règne précédent du Sultan Abdulaziz, Keççizade Fuad Paşa, grand vizir et ministre des affaires étrangères, portait, dans son testament publié en 1869, un jugement lumineux sur l'ensemble de l'organisation sociale ottomane en écrivant que "les lois et les régulations qui nous ont été bénéfiques dans les siècles passés, sont devenues aujourd'hui nocives pour la société". Parmi les conseils posthumes qu'il adresse au Sultan, on peut lire: "après avoir garanti le droit de propriété et leur intégrité physique à tous vos citoyens, le devoir premier de votre gouvernement est d'assurer la construction de nos routes. Le jour où vous aurez autant de chemins de fer que les pays européens, vous serez à la tête de l'un des Etats les plus forts du monde" (le testament de Fuad Paşa est publié dans Engin Deniz Akarlı, *Belgelerle Tanzimat*, Boğaziçi Univ. Yayınları, Istanbul 1978). L'historien Cevdet Paşa attribuait également la décadence de l'Empire "à son fonctionnement non conforme aux exigences du siècle". Il écrivait notamment: "une armée dont les charges dépassent

d'une homogénéité dont le contenu changeant va en se rétrécissant. Du pan-islamisme d'Abdul Hamid et des jeunes Turcs de la première heure, on passera au pan-turquisme large (pan-touranisme) pour finir par un pan-turquisme géographiquement restreint, confiné pratiquement à la seule Asie Mineure.

Il nous semble dès lors qu'une véritable étude "internaliste" de la politique ferroviaire sous l'Empire Ottoman et dans la période républicaine, menée pour dégager le rôle et l'influence du réseau ferroviaire dans l'émergence de l'idée et dans la constitution réelle de l'Etat national turc sur une partie de l'ancien espace ottoman, serait énormément suggestive sous plusieurs angles.

Dans cette communication, nous voulons poser les jalons d'une telle recherche. Dans une première partie, nous ferons ressortir les présupposés conceptuels d'une telle démarche. Nous résumerons par la suite, à partir de leur véritable origine, les différents projets de chemins de fer, réalisés ou non, dans l'espace territorial qui nous intéresse. Nous discuterons en particulier le projet de Wilhelm von Pressel, qui est à notre avis le premier à avoir compris l'importance des chemins de fer en Asie Mineure du point de vue que nous avons appelé internaliste. Nous concluons cette communication par quelques remarques sur les politiques ferroviaires pendant les périodes jeune-turque et républicaine en Turquie.

Remarques sur le cadre théorique

Il est généralement admis que la constitution d'un Etat national est un long processus d'homogénéisation-unification de certains éléments supposés constitutifs de la nation: le territoire, la langue, la tradition historique et culturelle, etc.³

les possibilités de l'Etat, ne peut garantir la puissance de ce même Etat. La véritable puissance devrait être recherchée dans la prospérité civile qui permet la croissance de la population et des biens". Il préconise alors comme mesures concrètes (i) la promulgation des lois et des dispositions qui donnent confiance à tout le monde (ii) le développement du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture (iii) la construction des voies de transport régulières (Cevdet Paşa, Tezâkir, Cilt II, cité par Tevfik Çavdar, *Türkiye de liberalizmin doğuşu*, Uygurluk Yayınları, İstanbul 1982, p. 64).

3. Nous reprenons dans les paragraphes qui suivent, parfois en les citant intégralement, les remarques sur l'Etat-nation que Nicos Poulantzas a développées dans *L'Etat, le Pouvoir et le Socialisme*, PUF, 1978, pp. 116-118 et 125-126.

Ce processus d'homogénéisation suppose évidemment la clôture d'un espace qu'il s'agit précisément d'unifier. Que cet espace-territoire suive telle ou telle configuration, ceci dépend de toute une série de facteurs historiques, mais aussi conjoncturelles (les guerres). Ce qui nous importe ici, c'est l'apparition de ces frontières-limites.

Cependant, les frontières et le territoire national ne sont pas préalables à l'unification de ce qu'ils encadrent: il n'y a pas d'abord quelque chose qui est dedans et qu'il faut unifier après. L'Etat-nation ne se limite pas à parfaire l'unité nationale, il se constitue en bâtissant cette unité, c'est-à-dire la nation au sens moderne. En d'autres termes, l'Etat pose les frontières de cet espace dans la démarche même par laquelle il unifie et homogénéise ce que ces frontières enferment.

La conquête de cet "intérieur" ainsi délimité se fait par homogénéisation, assimilation et unification des différences par l'Etat national, par l'écrasement des nationalités à l'intérieur des frontières, par l'effacement des aspérités du terrain inclus dans le territoire national. Cet Etat tend ainsi à monopoliser la tradition nationale, en en faisant le moment d'un devenir qu'il désigne et en stockant la mémoire du peuplement. Cet Etat instaure la nation moderne en éliminant les autres passés nationaux et en en faisant des variations de sa propre histoire.

Outre ce processus d'homogénéisation-unification du territoire national et du peuple-nation, un deuxième caractère essentiel de l'Etat national est qu'il n'est pas une entité isolée mais, au contraire, qu'il s'agit d'une forme d'organisation sociale qui participe aux échanges et flux mondiaux à partir de la position qu'il occupe, à une période historique donnée, dans la configuration hiérarchique des rapports de production mondialement dominants.

Autrement dit, la seule unification-homogénéisation, même violente, ne suffit pas à qualifier une entité sociale d'Etat-nation, si elle est complètement isolée. En effet, il n'est pas difficile de montrer avec Poulantzas que "poser les frontières d'un Etat national revient à pouvoir les déplacer et que les frontières ne sont posées comme celles d'un territoire national qu'à partir du moment où il s'agit précisément de les franchir (pour le capital, les marchandises, les idées, les hommes, etc.)."⁴

Pour bien comprendre le processus d'émergence des Etats nationaux sur l'espace ottoman (et donc pour comprendre celui de l'Etat

4. *Ibid.*, p. 117.

national turc), il faut considérer ce processus comme une évolution longue, à partir de la décadence franche de l'Empire au début du XIXe siècle. Fernand Braudel interprète cette évolution comme un processus de détérioration-destruction et de reconstruction sous l'avancée de l'économie-monde européenne, qui se serait développé progressivement de la région la plus vivante —les Balkans— jusqu'aux régions de vitalité seconde —l'Egypte et le Levant— pour finir par la région la moins développée et donc la moins sensible au processus, l'Anatolie.⁵

On remarquera que cet ordre chronologique recoupe celle de l'émergence des Etats nationaux dans la région et, par conséquent, renforce la compréhension de l'Etat-nation comme un système homogène *et* vivant de ses échanges avec son extérieur. L'Etat-nation moderne n'est donc pas un enclos impénétrable (dans ce sens, l'Albanie, par exemple, ne constituerait pas un Etat national moderne).

Ces deux caractères essentiels de l'Etat-nation, à savoir l'homogénéisation-unification à l'intérieur des frontières-limites *et* la perméabilité de ces mêmes frontières aux divers flux transnationaux, interpellent immédiatement la problématique qui guide notre recherche.

Il s'agit de l'étude du rôle joué par différents types de réseaux de communication (tels que routes, canaux, chemins de fer, télégraphe) dans la phase d'émergence, de constitution et d'affermissement des Etats nationaux.⁶

5. F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Armand Colin, 1979, p. 415.

6. Signalons cependant que cette problématique est issue d'une autre, plus générale, que nous pouvons résumer comme une tentative de constitution d'une "problématique réseautique". Plus précisément, il s'agit pour nous de développer une approche conceptuelle destinée à étudier les effets pertinents de divers réseaux de communication (du ferroviaire à l'informatique) dans les différentes phases du capitalisme, dans le Centre et dans la Périphérie. Nous avons fourni une première formulation de cette problématique dans notre texte intitulé "Contribution à l'étude du rôle des secteurs moteurs dans les cycles longs: proposition du concept de secteur réseautique" communiqué à la Table Ronde sur les Mouvements de Longue Durée, MSH, Paris, mars 1983, où nous insistons, à partir de l'exemple français, sur l'intervention décisive du secteur-réseau ferroviaire dans les pays du Centre à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, concernant la nouvelle spatialisation de l'espace mondial sous forme d'Etat-nation et où nous soulignons la globalité de cette intervention qui porte ses effets pertinents aussi bien dans le processus d'homogénéisation de l'espace-marché-peuple national, par le brassage continu de tous les flux nationaux et transnationaux, que dans l'organisation des rapports de production capita-

Bien que la présente communication se rapporte essentiellement aux origines du réseau ferroviaire en Asie Mineure sous l'Empire Ottoman, l'objectif général de notre recherche est l'étude contrastive des politiques ferroviaires, d'une part, dans l'Empire Ottoman, donc dans une organisation sociale et territoriale à l'ancienne, et d'autre part, dans la phase de constitution (1923-1938) de l'Etat national turc sur une partie de l'ancien espace ottoman.

L'hypothèse de travail essentielle de cette recherche est que le secteur-réseau ferroviaire qui englobe la matrice spatiale et la matrice temporelle de la période de constitution de l'Etat national moderne, peut fournir une matrice de comparaison intéressante pour repérer les transformations significatives d'un système social dans sa phase de transition (ou de mutation) d'une organisation à l'ancienne à une organisation moderne. Ce repérage est présumé possible grâce à une autre observation/hypothèse, suivant laquelle toute matrice réseautique (ferroviaire, informatique, ou autre) est constituée par la convergence d'une multitude de déterminations (économique, politique, institutionnelle, symbolique, stratégique, etc.) souvent compétitives, qui lui confèrent son caractère de globalité.

Ainsi, étant donné que dans le cas de l'Asie Mineure, le ferroviaire fut, de 1860 à 1940, le seul moyen de découpage/appropriation territorial moderne, aussi bien sous l'Empire Ottoman que durant les premières décennies de la république turque, il nous semble que l'étude, dans les deux cas, de la logique de la politique ferroviaire, de l'évolution et de la diffusion de son réseau devrait, soit nous permettre de déceler des discontinuités entre les modes de fonctionnement des deux systèmes eux-mêmes, soit, au contraire, nous inciter à réfléchir en termes de continuité.⁷

liste basés sur une accumulation extensive du capital, par son rôle de secteur industriel moteur amenant dans la sphère du "capitalisme conquérant" de nouveaux espaces territoriaux, de nouveaux secteurs de production, de nouvelles formes d'organisation de travail et de socialité.

7. Nous avons également utilisé la même matrice réseautique comme matrice de comparaison entre les processus de constitution de l'Etat national moderne dans les pays du Centre et dans ceux de la Périphérie. Voir à ce propos, I. Gökalp, "Difficultés et Possibilités de comparaison entre les processus de constitution des Etats nationaux dans le Centre et dans la Périphérie" texte présenté au Colloque "Etat-nation dans la Périphérie", MSH, juin 1983 et publié dans *Les Carnets des Ateliers de Recherche*, numéro un, juin 1983.

Repères sur les origines

Plusieurs projets de chemins de fer, réalisés ou non, traversent l'histoire ferroviaire en Asie Mineure. Les études qui en font l'énumération situent les premiers projets dans les années 1850. Pourtant le véritable premier projet de chemin de fer en Asie Mineure est contemporain des premières campagnes européennes en faveur des "chemins à ornières de fer" et se situe plutôt dans les années 1830.

En effet, c'est en France, dans les écrits de propagande ferroviaire des saint-simoniens —précisément dans *Le Système de la Méditerranée* de Michel Chevalier, l'un des plus influents et des plus actifs saint-simoniens— que prend naissance le premier projet de réseau ferroviaire en Asie Mineure.⁸

Pour expliquer sa motivation en présentant son système méditerranéen, Michel Chevalier se réfère à Prosper Enfantin, le Père des saint-simoniens :

"Dans son second enseignement le Père a dit, et ces mots ont été pour moi une révélation, qu'il fallait songer à donner (...) à l'Orient une fonction humanitaire. J'ai beaucoup médité cette parole et j'ai ruminé dans ma tête un système politique qui ouvrit une voie au peuple de l'Orient. Ce système est celui que j'ai ébauché dernièrement sous le nom de Système Méditerranéen".⁹

Michel Chevalier commence alors par y démontrer

"L'immense utilité des chemins de fer pour améliorer le sort des nations (car, grâce à leur vitesse) ils multiplieront singulièrement les rapports des peuples et des cités (...) ils changeront les conditions de l'existence humaine (...) L'introduction des chemins de fer sur une grande échelle, sera une révolution non seulement industrielle, mais politique. Par leur moyen, et à l'aide de quelques autres découvertes modernes, telle que le télégraphe, il deviendra facile de gouverner la majeure partie des continents qui bordent la Méditerranée avec la même unité, la même instantanéité qui subsiste aujourd'hui en France (...) La solution de la Question d'Orient, qui préoccupe déjà les gouvernements, est

8. Sur Michel Chevalier et son intérêt pour les chemins de fer, voir Jean Walch, "Michel Chevalier, économiste saint-simonien, 1806-1879", Thèse, Paris 1973.

9. Michel Chevalier, *Oeuvres Complètes*, t. 17, p. 127.

dans les chemins de fer: la Méditerranée va devenir le lit nuptial de l'Orient et de l'Occident, car c'est sur leur conciliation que doit reposer la paix définitive".¹⁰

Michel Chevalier présente ensuite son projet de réseau ferroviaire en considérant la Méditerranée

“comme une série de grands golfes qui sont chacun l'entrée d'un large pays sur la mer. Dans chacun de ces golfes, il y aura à choisir un pont principal (...) Le pont ainsi déterminé sera pris pour pivot d'un ensemble d'opération dont la plus capitale serait un chemin de fer remontant la vallée médiale, irait par dessus ou à travers le versant des eaux chercher une vallée de premier ordre (...) Et ces systèmes partiels, tous rattachés entre eux, constitueraient le système général”.¹¹

Penché sur la carte, Michel Chevalier trace alors les lignes de cet immense réseau, qui prédit, à quelques détails près, le réseau qui existe aujourd'hui. Nous reportons ici ce qu'il prévoyait comme ligne ferroviaire pour l'espace géographique qui nous intéresse, répétons-le en 1832:

“Qu'on ouvre une voie qui, partant de Mayence ou de Francfort, où aboutirait celle de Cadix à Paris prolongée par Metz, se dirige vers Ratisbonne, dans la vallée de Danube, aille de là par Lintz, Vienne, Presbourg et Ofen jusqu'à Belgrade (...) Qu'à Belgrade elle se bifurque et qu'elle se dirige d'un côté vers Sophia où elle se bifurquera encore pour rejoindre Salonique (...) et Constantinople par Andrinople (...) Dans la Turquie d'Asie, on tracerait un long chemin de fer qui se relierait au système que nous avons conduit jusqu'à Constantinople (...) Le chemin de fer partant de Scutari, irait chercher l'Euphrate en remontant vers la Mer Noire, traverserait les défilés de Taurus, entrerait ainsi dans (...) la Mésopotamie, et arriverait au Golfe Persique par Bagdad et Bassora. Divers embranchements y rattacheraient l'un Erzouroum et Trébizonde à l'extrémité orientale de la Mer Noire; un autre Alep, la vallée de l'Oronte, le bassin du lac Asphaltide et le Caire en Egypte; un troisième pourrait probablement pénétrer jusqu'à Smyrne;

10. Michel Chevalier, “Le Système de la Méditerranée”, *Le Globe*, 20 et 31 janvier et 12 février 1832.

11. *Ibid.*

un autre enfin conduit par Téhéran et Recht, unirait le Golfe Persique et la Mer Caspienne".¹²

En Angleterre aussi on s'intéressa assez tôt aux réseaux de transport en Asie Mineure. De 1834 à 1845 on parla beaucoup à Londres de la navigation sur l'Euphrate.¹³ Plus tard, une compagnie se forma en 1851 dans le but d'établir une voie ferrée de Suéidié dans le Golfe d'Alexandrette, jusqu'au Golfe Persique à Koweit. Cette compagnie était présidée par le Général Sir Francis Chesnay et William Andrew, président de la Compagnie des Chemins de fer Indien.¹⁴

En 1856, elle obtint de la Porte un firman de concession et une promesse de garantie d'intérêt de 6% pour le capital à engager. Mais cette garantie ne fut jamais assurée. En Angleterre, ne voyant pas l'entreprise soutenue officiellement et la jugeant hasardeuse, le public ne manifestait guère de sympathie. La compagnie ne put faire de souscription; la concession tomba par la suite en défaillance.¹⁵

En 1857, une concession est demandée par une compagnie anglaise pour la liaison Trébizonde et Erzouroum. La même année, une concession est accordée pour la ligne Samsoun-Sivas.¹⁶ En 1859, une autre concession est accordée pour une ligne entre Scutari et Sivas avec embranchement sur Eskichehir et Smyrne; en 1860, la concession Samsoun-Sivas est annulée.¹⁷

Durant les mêmes années, deux concessions importantes concernant l'Anatolie de l'Ouest sont accordées. Une société anglaise acquiert le 23 septembre 1856 la concession Smyrne-Aidin. La ligne arrive à Aidin le 1er juillet 1866. Le réseau fut terminé en 1890. Avec ses lignes principales Smyrne-Aidin (130 km.), Aidin - Saraykeuiy (101 km.), Saraykeuiy - Dinar (146 km.) et ses embranchements (139 km.), il totalise 516 km. La deuxième concession, d'abord anglaise puis française, est celle de Smyrne - Kassaba (aujourd'hui Tourgoutlu) qui arrive à Kassaba en 1866 et à Alachehir en 1870. Le réseau principal (Smyrne - Kas-

12. *Ibid.*

13. Sir Francis Chesnay, "Narrative of Euphrate Expedition, carried on by order of the British Government during the years 1835, 1836, and 1837" cité par A. Chéradame, *op. cit.*, p. 24.

14. *Ibid.*, p. 25.

15. D. G. Hogarth, "The Bagdad Railway", *National Review*, mai 1902.

16. Charles Issawi, *op. cit.*, p. 195.

17. *Ibid.*, p. 195-196.

saba - Alachehir - Afion) fait 429 km. et ses embranchements totalisent 101 km.

Concernant la connexion de Constantinople sur le réseau européen, ce fut fait par la Compagnie des Chemins de fer Orientaux du Baron de Hirsch et le premier train en partance de Paris via Vienne arriva à Istanbul le 12 Août 1888. La ligne était construite par le Baron de Hirsch sur la base des garanties kilométriques et elle fait entre Constantinople et Andrinople 319 km. Entretemps, la ligne Haydarpaşa - Izmit (91 km.) avait été construite par l'ingénieur Wilhelm von Pressel pour le compte du gouvernement turc.

La Société des Chemins de fer Ottomans d'Anatolie, constituée en mars 1893, acheta la part du Baron de Hirsch dans les chemins de fer orientaux. Entretemps, la ligne Izmit - Eskichehir - Angora (220 et 264 km.), construite par Alfred von Kaulla au nom de la Deutsche Bank, qui est à l'origine de la Société d'Anatolie, arrive à Ankara en janvier 1893. La société décroche en février 1893 la concession de la ligne Angora - Césarié (384 km.) et de la branche Eskichehir - Konia. Cette dernière ligne est ouverte au trafic en juillet 1896 (444 km.), alors que la ligne Angora - Césarié n'est pas encore construite.

Si ses gains dépassaient un certain niveau, la Société devait aussi construire l'extension vers Sivas, Diarbékir et Bagdad. Cependant, tenant compte de l'opposition russe à la construction des chemins de fer dans l'Anatolie du Nord, une commission allemande recommanda en 1899 l'abandon de l'extension vers Sivas et proposa une nouvelle ligne de Konia vers la Cilicie et la Syrie. Et l'on s'occupa alors principalement de la ligne de Bagdad dont la Société Impériale Ottomane des Chemins de Fer de Bagdad, créée le 13 avril 1903, s'est vue attribuer la concession pour 99 ans. La nouvelle Société a été constituée avec un capital de 15 millions de francs auquel la Société d'Anatolie participa avec une part de 10%. L'extension Konia - Boulgourlu (200 km.) fut ouverte au trafic le 25 octobre 1904.¹⁸

Nous ne ferons pas le récit détaillé de l'évolution de cette entreprise, ni des passions et intérêts qu'elle a soulevés; d'autres que nous en ont amplement traité (voir note 1). Nous ne raconterons pas non plus l'histoire de la ligne de Hedjaz (dont nous verrons plus loin l'im-

18. Pour les étapes de construction de la ligne de Bagdad, voir Lothar Rathmann, *Berlin-Bagdat, alman emperyalizminin Türkiye ye girişi*, Istanbul 1982.

portance "intérieure") ni de quelques autres lignes-tronçons, telles que Mersin - Adana et Alexandropol - Erzuroum - Kukurtlu. Par contre, nous étudierons, dans le paragraphe suivant, le projet de Wilhelm von Pressel, proposé initialement en 1872 et repris en 1901-2, et qui sera exécuté non pas dans la période ottomane mais dans la période républicaine.

Wilhelm von Pressel et son projet de réseau complet

L'ingénieur wurtembergeois Wilhelm von Pressel est l'une des figures essentielles de l'histoire ferroviaire en Asie Mineure. Il fit l'apprentissage de son métier dans l'exécution de certaines sections du réseau de son pays natal. De 1852 à 1862, il exécuta pour le compte d'une société patronnée par les frères Péreire de Paris, le réseau nord-ouest de la Suisse. De 1862 à 1870, il construisit pour le compte de la Sudbahn autrichienne, patronnée par les Rothchild de Vienne et de Paris, quelques lignes dans le Tyrol, la Carinthie, la Styrie et la Carniole.¹⁹

Les entreprises du Baron de Hirsch amenèrent von Pressel en Turquie.²⁰ Il y construisit le tronçon Haidar Pacha-Izmit. De même, la ligne de Brousse à Moudania est commencée en 1873 d'après les plans de von Pressel,²¹ qui fut très écouté à Constantinople. D'après Louis Ragey, "il avait dès 1873 montré au gouvernement ottoman la nécessité d'un réseau dont Constantinople serait le Centre, dont le rail à la fois recruteur et distributeur des troupes, rendrait au Khalife les villes saintes, Damas, Baghdad, la Mecque. Pressel prévoyait un transasiatique de Haidar Pacha au Golfe Persique, par Kharpout, Diarbékir et Baghdad, qui suivrait le tracé du nord, le plus court, le plus facile, celui du télégraphe".²²

Cependant, les projets de von Pressel attendirent deux décennies pour être pris en compte sérieusement. C'est en effet par le rapprochement entre l'Empire Ottoman et l'Allemagne que son projet serait remis à l'ordre du jour.²³

19. Earle, *op. cit.*, p. 18.

20. Pour une biographie du Baron de Hirsch, voir Kurt Grunwald, *Turkenhirsch: A study of Baron Maurice de Hirsch*, New York 1966.

21. Thobie, *op. cit.*, p. 139.

22. Ragey, *op. cit.*, p. 20.

23. Joan Haslip, *The Sultan, The life of Abdul Hamid*, London 1958.

Dans un opuscule rédigé à Istanbul juste avant sa mort et publié en 1902 à Zurich, von Pressel expose en détail ce qu'il appelle le projet de réseau complet en Turquie d'Asie.²⁴ L'importance à nos yeux du projet de von Pressel provient du fait qu'il l'a établi d'un point de vue fortement différent de tous les autres projets, en prévoyant la constitution prochaine en Asie Mineure d'un Etat national au sens moderne, c'est-à-dire ayant un mode de fonctionnement distinct de celui de l'Empire.

Son projet est basé sur une sérieuse étude des conditions naturelles et socio-économiques de la Turquie d'Asie et aussi de ses populations et de sa place dans le système international. Ainsi, commence-t-il son ouvrage par des remarques générales qui témoignent clairement de son point de départ :

“Devant l'immense développement de l'activité universelle actuelle, qui a causé pour ainsi dire un bouleversement complet de la situation politique et économique du monde entier et a eu pour résultat la division internationale du travail et la participation de tous à la production des uns, position équilibrée qui a porté tous les peuples à s'attacher au développement et au perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie” (p. 3).

La participation de la Turquie à ces activités internationales passera d'après von Pressel par “l'établissement des voies rapides et sûres de communication : les chemins de fer”. C'est ce qui va entraîner “la Renaissance et la Régénération de la Turquie d'Asie”, car, d'après lui, la dépression économique qui y sévit a deux raisons majeures. La première raison est l'état d'avancement de l'industrie en Occident. En effet,

“depuis le commencement de ce siècle, l'Occident a adopté le système si avantageux de la division du travail industriel et de la production en grandes masses. De plus, dans les écoles primaires, on développe chez les élèves, le goût de l'art et ce qui est d'une importance primordiale, on y cultive les sciences exactes et on met les sciences au service et au profit de l'industrie. De ces raisons majeures résulte le grand progrès de l'industrie et le bon marché des produits dans le Centre et l'Ouest de l'Europe. Il se conçoit dès lors que la Turquie d'Asie, avec ses métiers

24. Wilhelm von Pressel, *Les chemins de fer en Turquie d'Asie. Projet d'un réseau complet*, Zurich 1902.

proprement dits, ne puisse plus lutter avec l'Europe, qui dispose de toutes ces facilités".

La seconde raison principale de la décadence de l'Empire serait liée, d'après von Pressel, à la difficulté des transports, au point que

"les bonnes dispositions (pour le travail et pour l'ordre) des populations d'Asie Mineure n'attendent, pour se développer, que l'impulsion qui leur sera donnée par l'établissement des chemins de fer, qui augmentera leur bien être" (p. 15).

Pour persuader le capital européen à s'engager dans cette entreprise, von Pressel fait en outre remarquer que

"le pays même fournit des manoeuvres habiles, infatigables et robustes, sobres sous le rapport du logement et de la nourriture, se contentant de salaires très modestes et surtout, non seulement soumis, mais dévoués à leur chef. Les *grèves* sont *inconnues* en Turquie.²⁵ On trouve dans le pays d'excellents mineurs, maçons, menuisiers, charpentiers, forgerons et à une solde modique" (p. 36).

Von Pressel conclue la première partie de son ouvrage par quelques remarques sur la division internationale du travail, dans laquelle il voudrait aussi voir la Turquie :

"La Turquie, à l'instar des autres pays, est entraînée dans l'irrésistible concert de notre époque: l'activité collective des nations, réglée par la juste division universelle du travail et de la consommation. Chaque peuple s'occupe à créer en se conformant aux conditions si variantes des pays, le maximum de valeurs, de sorte que pour la branche de l'activité commune les plus lucratives, la quantité de la production surpasse celle de la consommation du pays même et que l'excédent est délivré aux autres par des échanges avantageux à tous, en produisant de favorables bilans commerciaux aux Etats" (p. 50).

Le projet de chemin de fer proposé par von Pressel est donc basé sur des considérations modernes, formulées pour la première fois à notre connaissance concernant la Turquie. Cette modernité se reflète aussi sur le tracé de son projet, qu'il intitule d'ailleurs "projet de réseau complet", et qui a comme objectif de relier la Capitale de l'Empire au Golfe Persique, en desservant les principales provinces du Nord, du Centre, de l'Est et du Sud-Est de l'Empire, comme aussi

25. C'est von Pressel qui souligne.

de relier ces provinces entre elles et à des ports de mer. Le projet sera complété par la construction de plusieurs ports de mer, de quais, docks, entrepôts, etc., et par l'établissement de silos dans le genre américain (sic) et de toute entreprise d'utilité publique.

Ainsi, le projet de von Pressel apparaît comme un projet d'unification de l'espace-marché ottoman par un réseau ferroviaire à mailles serrées, et non point comme un projet basé sur des considérations extérieures à l'espace qu'il traverserait et qui, au lieu de tendre à une appropriation/domination du territoire ottoman, le contournerait sans le pénétrer réellement.

L'opposition entre ces deux types de projet est constamment présente dans l'ouvrage de von Pressel et s'y concrétise par sa comparaison entre son projet, qu'il appelle le tracé du Centre, et le projet connu sous le nom de la ligne de Baghdad, qui partirait de Smyrne pour atteindre Moussoul et Baghdad en passant par Konia et Maraş et que von Pressel appelle le tracé du Sud.

Le tracé du projet de 1873 de von Pressel prenait son origine à Istanbul et s'enfonçait dans l'Asie Mineure par une ligne principale qui passait par Izmit - Eskichehir - Angora - Sivas - Karput - Diarbékir pour arriver à Moussoul, Baghdad et Bassora. Cette ligne principale (la grande artère) était desservie par trois lignes d'accès: Héraclée - Bolou, Samsoun - Amassia - Tokat - Sivas, et Suédié - Aleppo - Diarbékir, par lesquelles von Pressel proposait de commencer la construction. La ligne principale était en outre renforcée par trois embranchements majeurs, ceux de Sivas - Erzinghian - Erzouroum, Eskichehir - Afion - Konia et Diarbékir - Bitlis - Mouche.

Un simple coup d'oeil sur les différentes étapes de construction du réseau ferroviaire en Asie Mineure montre que, malgré les arguments de von Pressel, ce fut le tracé du Sud qui a été accompli pendant la période ottomane et que pratiquement toutes les lignes de l'intérieur préconisées par von Pressel furent construites après 1924, pendant les premières décennies de la période républicaine. Dans le paragraphe qui suit, nous émettrons quelques hypothèses d'explication à cette périodisation particulière de la construction ferroviaire en Asie Mineure.

Discussion de la périodisation ferroviaire en Asie Mineure

Sur les 8000 km. de chemins de fer exploités aujourd'hui en Turquie, la moitié a été construite pendant la période ottomane. Le tableau qui

suit résume l'évolution —qui s'étale sur un siècle— de l'établissement du réseau ferroviaire en Asie Mineure :

périodes	lignes construites (km.)	km./an	% du réseau final
1860-1875	381	25,4	5
1875-1912	2234	60,4	29
1912-1918	1235	206,0	16
1926-1939	3141	241,0	41
1939-1964	738	29,5	10

La première période, qui va des premières concessions de l'Ouest à 1875, totalise 381 km. de lignes construites à raison de 25,4 km./an (5% du réseau final). La période qui correspond grosso modo au règne d'Abdul Hamid II est assez intense du point de vue de la construction ferroviaire: 2234 km. de lignes sont posées (29% du réseau final) à raison de 60,4 km./an. C'est pendant cette période qu'Istanbul est reliée au réseau européen et que le chemin de fer arrive à Angora, à Konia et plus tard (1904) à Boulgourlu au Sud. La progression ferroviaire vers l'Est se limitera à ces points-repères jusqu'à la période républicaine.

La troisième période correspond à la deuxième phase du règne jeune-turc et aussi à la guerre. 1235 km. de lignes sont posées à raison de 206 km./an. La période la plus active de l'histoire ferroviaire anatolienne est celle qui va de 1926 à 1939 où 3141 km. de lignes sont posées (41% du réseau final) à un rythme accéléré de 241 km./an. C'est à cette époque que le chemin de fer passe à l'Etat d'Angora et atteint d'abord Sivas par Césarié pour s'enfoncer ensuite dans le plateau anatolien. On construira presque toutes les lignes préconisées par von Pressel en 1873. Le réseau anatolien sera achevé de 1939 à 1964, à une allure beaucoup moins rapide, 29,5 km./an, en posant 738 km. de lignes correspondant aux derniers 10% du réseau complet.

Il nous paraît que cette périodisation de l'établissement du réseau ferroviaire en Asie Mineure recoupe assez bien les différentes étapes du processus d'homogénéisation de l'espace anatolien, d'abord ottoman puis turc.

La caractéristique essentielle de la politique ferroviaire de l'époque ottomane nous semble être l'opposition catégorique de l'Etat à tout

établissement de lignes de chemins de fer à l'Est d'Angora. Nous avons vu plus haut que l'une des premières concessions demandées par les Anglais en 1857 était celle de la liaison Trébizonde - Erzouroum et Samsoun - Sivas. Alors qu'à la même période les concessions de l'Ouest sont accordées et construites, celles du Nord et de l'Est ne le seront pas. Plus tard, la Société des Chemins de fer Ottoman d'Anatolie décrochera les concessions d'Eskichehir - Konia et d'Angora - Césarié. Mais si la première ligne est achevée en 1896, la deuxième par contre ne sera pas construite. De même, l'extension vers Sivas sera abandonnée en 1899. D'autre part, en 1891 une firme belge, Cockerill, obtint une concession pour la ligne Samsoun - Sivas - Césarié avec obligation de l'étendre à Adana et Youmourtalik, avec garantie kilométrique. Mais la compagnie vendit sa concession au gouvernement russe, qui a enterré l'affaire la jugeant contraire à ses intérêts.²⁶

La raison la plus souvent invoquée pour expliquer l'impossible pénétration des chemins de fer à l'Est d'Angora est effectivement une certaine opposition russe à toute construction ferroviaire dans cette partie de l'Asie Mineure, proche de ses frontières. Le Tsar Alexandre III s'opposa, en effet, au projet allemand qui passerait par Diarbékir pour rejoindre Bagdad; mais encore faut-il se demander quel était le fondement de cette opposition et quelle était la raison de la si facile résignation du gouvernement ottoman et s'il n'y avait pas finalement une communauté d'intérêt entre russes et ottomans qui expliquerait cette opposition si facilement acceptée?

Il nous semble que la raison essentielle, qui explique le peu d'empressement des ottomans à étendre le réseau ferroviaire vers l'Est, soit due à la crainte de voir les Arméniens tirer profit de ce nouveau moyen de communication, d'une part, pour consolider leur position, déjà avantageuse, en matière de commerce tant à l'échelle internationale que dans les frontières de l'Empire et, d'autre part, pour affermir leur emprise territoriale en améliorant les contacts entre les régions à forte population arménienne, telles que Sivas, Césarié, Diarbékir, Erzouroum, Mouche, Bitlis, Van, etc. et mieux prétendre ainsi à une autonomie ultérieure. De même, la position relativement isolée de l'Arménie par rapport au reste du monde chrétien, qui rendait difficile sinon impossible toute pression concrète occidentale envers l'Empire Ottoman, pouvait

26. Charles Issawi, *op. cit.*, p. 195.

bien changer par la possibilité de transport de troupes militaires par n'importe quelle puissance occidentale, une fois le réseau ferroviaire établi.²⁷

Et pour en revenir à la question de l'opposition russe aux chemins de fer anatoliens, c'est probablement face à la Question Arménienne que les intérêts ottoman et russe convergeaient le plus, car comme le note Joan Haslip

“The last thing Czarist Russia desired was the grant of autonomy to the turkish armenians, which would inevitably strenghten the demands of the Armenians of Transcaucasia for better and more liberal government”.²⁸

Au tout début du XXe siècle, la politique de l'Empire Ottoman concernant la mise sur pied d'un nouveau système social et territorial traverse une véritable période de transition. Bien que se rendant compte de la difficulté de mener à bien une politique d'homogénéisation sous la bannière de l'Islam —car, d'une part, les puissances occidentales s'y opposaient et d'autre part, l'arabité constituait un autre pôle homogénéisant plus attrayant pour les populations arabes— Abdul Hamid tenta sa chance en lançant la campagne de la ligne de Hedjaz.

Le motif officiel invoqué pour la construction de cette ligne était de faciliter le pèlerinage des musulmans vers les lieux saints. Par contre, le motif non-avoué de cette entreprise peut s'interpréter comme une tentative de consolider les pouvoirs du Sultan-Khalife comme support d'une politique panislamiste. Hecker fournit des éléments dans ce sens:

“He (Abdul Hamid) early recognized the political importance of railroads, and vigorously promoted their construction. He was especially aware of his position as caliph; as the religious leader of all Believers, he was the strongest promoter of the Pan Islamic movement. Thus the thought of a closer link with the Holy Cities (Mecca and Medina) suggested by Izzet Pasha his second secretary, fell on fertile ground. The threatening position of British toward Arabia, which was gradually

27. A propos des pressions occidentales, Joan Haslip note qu'en 1896 “the foreign consuls entreated their embassies to intervene before it was too late, but in Constantinople the great battle for the railways had begun and the Powers had never been more disunited or Abdul Hamid more sure of himself”, *op. cit.*, p. 212.

28. Joan Haslip, *op. cit.*, p. 221.

manifesting itself, gave the railway project political importance. The main impulse, however, was the consolidation of the sultan's internal power and of his religious authority in the whole Islamic world — this impulse is appropriately manifested in the nickname given the railroad by the beduins: 'Jahshat-al-Sultan' ('riding donkey of the Sultan'). Externally, the religious aspect was given first importance: the railroad would eliminate the dangers and inconveniences of the pilgrimages, thus strengthening Islam. In reality the benefits of pilgrims were limited, since most used the sea route to Jidda".²⁹

Dans la même période, bien qu'étant extrêmement conscient de l'importance qu'il y a à garder l'Arménie, Abdul Hamid ne fera rien pour relier cette partie du territoire à la partie occidentale.³⁰

L'indécision de cette période de transition se reflète aussi dans la politique des jeunes turcs, dans la période qui suit. En 1909, le gouvernement projeta un vaste réseau de 5695 km. dont la grande partie se situait au Nord et à l'Est. Les lignes de grande priorité étaient les suivantes: Soma - Bandirma, Angora - Sivas, Samsoun - Sivas, Sivas - Erzuroum, Sarikli - Diarbékir.³¹ A propos du réseau du Nord, concédé aux français, Thobie donne d'amples détails très suggestifs.³²

Au début août 1910, le gouvernement ottoman rejette la demande du groupe français et décide de construire lui-même la ligne Samsoun - Sivas.³³ D'après l'ambassadeur français Bompard, le seul moyen est d'entrer dans les vues du gouvernement qui veut construire un réseau arménien et d'en faciliter la réalisation en amenant les Russes à cesser leur politique d'obstruction. (Thobie ne précise pas pourquoi il utilise cette appellation de réseau arménien.) Un protocole est signé le 26

29. M. Hecker, "Die Eisenbahnen in der asiatischen Türkei", *Archiv für Eisenbahnwesen* 37 (1914) cité par Ch. Issawi, *op. cit.*, p. 251.

30. Armin Wambéry cite dans ses mémoires ces paroles de Abdül Hamid: "By taking away Greece and Rumania, Europe has cut off the feet of the Turkish state body. The loss of Bulgaria, Serbia and Egypt has deprived us of our hands, and now by means of this armenian agitation, they want to get at our most vital parts and tear out our very entrails. This would be the beginning of total annihilation, and this we must fight against with all the strength we possess" *The story of my struggles*, London 1904.

31. Ch. Issawi, *op. cit.*, p. 195.

32. J. Thobie, *op. cit.*, pp. 355-368.

33. Notons qu'à cette époque le ministre du Commerce et des Travaux Publics est Bedros Halacyan Efendi.

avril 1911 entre les ambassadeurs de Russie et de France et le futur réseau arménien, confié au groupe de la Régie Générale du Comte Vitali, est divisé en deux secteurs. Le secteur I comprend les lignes Samsoun - Sivas, Divrik - Kharput - Diarbékir avec embranchements vers Zile et Yozgat. Le secteur II comprend les lignes suivantes: Divrik - Erzincan - Erzurum, Trabzon - Erzurum et éventuellement, en cas d'échec du projet Chester, Diarbékir - Bitlis - Van.³⁴

L'importance de cette entreprise fut exposée en juillet 1909 devant "la commission parlementaire de l'agriculture, des mines et des forêts" du parlement ottoman, par le député d'Erzérourm Pasdermagian qui estime nécessaire de réaliser sans délai la construction de 10.000 km. de nouvelles lignes de chemins de fer. Pour renforcer l'unité politique du pays, pour améliorer son système de défense, pour accroître ses richesses et augmenter ses revenus, il faut, dit-il, "construire des lignes reliant les différentes régions de l'Empire entre elles. Précisément, ce vide au Nord-Est du pays impose un effort particulier en direction de l'Arménie et de la Mer Noire. Il faut réaliser 2934 km. de voies reliant les huit vilayets d'Anatolie Orientale avec les réseaux de la Turquie d'Asie".³⁵

De toutes ces lignes projetées, seule la ligne de Soma - Bandirma, à l'Ouest du pays, sera terminée en 1912. Malgré l'insistance des Arméniens, la construction du réseau de l'est anatolien attendra l'ère républicaine. En effet, l'une des premières lois promulguées par l'Assemblée Nationale, le 23 avril 1924, sera relative à la construction, dans un délai de cinq années, des lignes Angora - Sivas et Samsoun - Sivas.

34. A propos du projet Chester, voir John A. de Novo, *American Interests and Policies in the Middle East, 1900-1939*, Minneapolis 1963.

35. G. Pasdermagian, *Rapport sur la nécessité des chemins de fer* cité par Thobie *op. cit.*, p. 356.

CHRISTOS HADZIOSSIF

CRISE CONJONCTURELLE ET PROBLÈMES
STRUCTURELS DANS LA MARINE MARCHANDE
GRECQUE AU XIX^e SIÈCLE:
LES RÉACTIONS DE L'ÉTAT ET DES INTÉRÊTS PRIVÉS

Le rôle de l'Etat dans le développement de la marine marchande grecque est mal connu. On dispose de chiffres sur l'évolution du nombre des navires et du tonnage, mais la structure des entreprises maritimes et le déroulement de leurs opérations nous échappent encore en grande partie. Par exemple, alors qu'il est généralement admis que la marine marchande a été le fer de lance du secteur capitaliste dans l'économie grecque du XVIII^e et du XIX^e siècle, on ignore l'importance relative du travail salarié par rapport à d'autres formes "associationnistes" d'exploitation, comme la participation des marins au résultat des campagnes. De même, l'important volet des liens entre les activités maritimes et commerciales reste encore dans la pénombre. Il nous manque ainsi les éléments pour reconstituer le cadre dans lequel s'inscrivent les mesures successives prises par les gouvernements de l'époque. On connaît les lois et les décrets concernant les activités maritimes, mais on peut encore mal élucider leur logique interne et conclure à l'existence ou non d'une politique maritime de l'Etat.¹

L'objectif de cette communication est d'essayer d'éclairer le rôle respectif de l'Etat et des intérêts privés au cours des cinquante années qui ont suivi l'indépendance de la Grèce (1830-1880). J'ai choisi d'étudier leurs attitudes au cours d'une crise des activités maritimes. Si la durée

1. Pour des points de vue plus optimistes, voir le récent "Commentary" de M. Serafetinidis et al. dans *Cambridge Journal of Economics* 5 (1981) 289-310, conçu dans la ligne de l'historien grec M. Psiroukis. Moins théorisant et plus concret, dans un esprit analogue, le dernier *La marine marchande grecque 1833-1856* de K. Papathanassopoulos, Athènes 1983 (en grec).

de cette crise est réduite (1849-1852), sa gravité rend les réactions des protagonistes plus caractéristiques de leurs positions essentielles, qui ne sont pas toujours facilement discernables dans les décisions de routine quotidienne sous une conjoncture normale. En même temps l'étude de la préhistoire de cette crise ainsi que de ses prolongements renforce la valeur générale des conclusions.

Bien que la crise de la marine marchande soit déjà une réalité en 1849, le gouvernement et l'opinion publique grecs ne se rendent compte de sa gravité qu'au mois d'août de l'année suivante. C'est la publication par le journal d'Athènes *Eon*, dans son numéro du 2/14 août 1850, d'une lettre du ministre du Commerce français à la Chambre de Commerce de Marseille qui donne l'éveil.² Dans sa lettre, le ministre avertit les assureurs de Marseille des risques que comportent les opérations sur des navires grecs en raison du mauvais état financier de la marine marchande grecque. Le ministre laisse entendre que les difficultés financières pousseraient les capitaines grecs à commettre des naufrages frauduleux qui mettraient en danger les capitaux français.

La publication de cette lettre produit sur le gouvernement d'Athènes l'effet d'un coup de tonnerre: "... C'est avec regret, Monsieur le Ministre, que nous avons appris qu'une mesure spéciale a été prise contre nos navires dans tous les ports français... nous ne pouvons pas nous empêcher d'exprimer notre grande surprise qu'une pareille mesure ait été prise au moment où la marine grecque, selon les assurances du consul grec à Marseille, se distingue par son exactitude et son honnête comportement et aucun incident n'a eu lieu qui puisse justifier une mesure si extraordinaire et si catastrophique..."³ écrit le ministre de l'Intérieur, le plus haut responsable du gouvernement pour les affaires économiques, à son collègue des Affaires étrangères. Il n'exclut même pas la possibilité qu' "il s'agisse d'une mesure partisane, inspirée par certains négociants étrangers dans le but de nuire à notre marine, dont ils envient le progrès..." et il prie son collègue de donner des instructions à l'ambassadeur de Grèce à Paris et au consul grec de Marseille pour réagir contre cette machination. En même temps, il s'adresse à la Chambre de Commerce de Syra, premier centre maritime et com-

2. La lettre fut publiée pour la première fois dans *Le Sémaphore de Marseille* du 25 juillet 1850, d'où l'ont puisée les journaux d'Athènes.

3. Affaires étrangères, Grèce, 1850, série 58, Athènes 3/15 août 1850.

mercial de Grèce, pour lui demander son avis sur les allégations du ministre français.

Il faut d'abord remarquer que la surprise du ministre de l'Intérieur est pour le moins injustifiée. Si le dernier rapport annuel sur le commerce et la navigation du consul grec à Marseille parle en effet d'une amélioration de la situation de la marine marchande observée depuis le poste phocéén,⁴ d'autres rapports consulaires des principaux ports méditerranéens donnent une image complètement différente, presque catastrophique. Le rapport le plus éloquent doit être celui qu'envoie le 20 mai/1 juin 1850 le vice-consul de Grèce à Braïla — le port danubien qui est un des principaux lieux de chargement des navires grecs qui, en grande majorité, se livrent au transport des céréales de la Mer Noire: "... La marine grecque, si florissante il y a quelques années, avance à pas de géant vers sa perte. Alors qu'au cours des années passées le nombre des navires grecs qui étaient chargés dépassait d'une demie fois le nombre de ceux des autres nations, aujourd'hui on demande les navires anglais à un fret de 9 shillings... et personne n'accepte les grecs même à un fret de 8 shillings, parce que non seulement en Angleterre les négociants interdisent l'affrètement de navires grecs... mais dans les ports de la Méditerranée aussi, tant les grecs que les étrangers donnent les mêmes directives, en raison d'une mauvaise foi qui atteint son sommet dans l'abus des chargements, les avaries consécutives, le mauvais pèsement, fautes auxquelles succombent souvent pas mal de capitaines grecs".⁵ Selon le rédacteur de ce rapport, l'aboutissement de cette situation est clair: "... Si les ministères compétents ne prennent pas à temps des mesures énergiques et sévères contre les abus... et si en même temps ils n'imposent pas l'usage des livrets pour les prêts maritimes, la marine grecque sera détruite en peu de temps". Des nouvelles alarmantes de Braïla ont également paru dans la presse grecque un mois avant l'affaire de l'avis du ministre français,⁶ sans apparemment provoquer chez les responsables plus d'émoi que le rapport consulaire.

Cette image catastrophique est confirmée par le rapport *secret* que

4. Affaires étrangères, Grèce, 1850, série 58, Marseille 9/21 mars 1850.

5. Affaires étrangères, Grèce, 1850, série 58, Braïla 20 mai/1 juin 1850.

6. *Athina*, 3/15 juillet 1850.

la Chambre de Commerce de Syra adresse le 5/17 septembre 1850 au préfet des Cyclades. Ce rapport, qui fait une description réaliste de la situation, est destiné à l'usage interne. En même temps, la Chambre prend l'initiative d'établir un rapport lénifiant et suggère au gouvernement de le publier et de l'envoyer aux missions diplomatiques grecques pour les aider à réfuter les "calomnies" de l'étranger.⁷

Dans son rapport secret la Chambre de Commerce admet non seulement l'existence de naufrages frauduleux, mais elle énumère de surcroît une longue liste d'actes de baratterie qui sont couramment commis par les capitaines grecs. A ceux-ci le rapport ajoute la conclusion de prêts maritimes fictifs qui nuisent aux intérêts des vrais créanciers. Les rédacteurs précisent que ces pratiques sont couvertes par les autorités nationales et les consulats qui soit par ignorance, soit par inertie ou même par connivence, ne poursuivent pas énergiquement les fauteurs.

Ensuite le rapport constate la disparition virtuelle des compagnies d'assurances de Syra qui n'ont pas pu faire face aux demandes accrues d'indemnités à la suite de la multiplication anormale des naufrages et des avaries. Au moment de la rédaction du rapport, seules deux compagnies d'assurances subsistent, mais elles aussi ont pratiquement dû suspendre leurs opérations. Avant la crise, on comptait à Syra six compagnies dont le capital social s'élevait à 6 millions de drachmes.⁸ Les compagnies d'assurances des centres de la diaspora grecque qui couvraient les opérations de la marine marchande grecque (Smyrne, Odessa et Trieste) ont connu de pareilles mésaventures, selon le rapport de la Chambre de Commerce.

Pour remédier à cette situation, la Chambre de Commerce propose un train de mesures administratives concernant la police de la marine marchande, l'encadrement des autorités portuaires du royaume et des consulats à l'étranger par de jeunes licenciés de l'Université d'Athènes, ainsi que la réforme du système de formation des capitaines. Elle insiste aussi sur la réforme de la partie du code de commerce concernant les prêts maritimes et exprime son désir de participer à l'élaboration du

7. Affaires étrangères, Grèce, 1850, série 58, Hermoupolis 5/7 septembre 1850.

8. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 3, Syra 3 juin 1851. Pour les noms de ces sociétés voir *Eon* d'Athènes du 21 septembre 1841 et K. Ppathanassopoulos, *op. cit.*, p. 59.

projet de loi. Enfin, elle propose la création d'une nouvelle compagnie d'assurances avec participation de l'Etat au capital.

Les constatations de ce rapport obligent le gouvernement à se départir de son apathie. Dix jours après la soumission du rapport au préfet des Cyclades le ministre de l'Intérieur propose la création d'une commission pour élaborer un projet de loi sur l'enregistrement obligatoire des prêts maritimes dans les livrets des navires.⁹ Le ministre paraît ainsi adopter la proposition de la Chambre de Commerce, mais avec une différence de taille: la commission sera composée de fonctionnaires et non de "juristes, négociants et capitaines" comme l'avaient souhaité les milieux d'affaires de Syra. De même, ce qui à l'origine devait être une procédure d'urgence, prend quand-même plus d'un an pour aboutir à une loi portant obligation pour tous les navires grecs de tenir des livrets où seront enregistrés, sous peine de nullité, tous les prêts maritimes.¹⁰ Entretemps, la seule mesure concrète est le décret du 24 novembre/6 décembre 1850 qui soumet, pour la première fois, à des examens pratiques et théoriques l'obtention du brevet de capitaine.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères demande aux consuls grecs des informations sur les actes de baratterie commis par les capitaines grecs et sur les raisons de cette situation. Ce qui frappe dans les réponses des diplomates parvenues jusqu'à nous, c'est l'absence de tout raisonnement économique. Il y a des consuls qui, contre toute évidence, considèrent comme de leur devoir patriotique de nier avec indignation l'accusation de baratterie.¹¹ D'autres, comme l'ambassadeur à St. Pétersbourg¹² l'acceptent et y voient, avec "l'incapacité de certains capitaines", une des raisons de la mauvaise réputation et de la crise de la marine marchande. Mais même ces derniers ne pouvaient fournir une explication valable de cette soudaine crise d'immoralité qui frappe les capitaines grecs. Presque pour tout le monde, y compris la Chambre de Commerce, les causes de "la détresse" sont de nature criminelle et administrative et les remèdes ne peuvent être que d'ordre pénal et réglementaire.

9. Affaires étrangères, Grèce, 1850, série 58, ministre de l'Intérieur au ministre de la Maison royale et des Affaires étrangères 15/27 septembre 1850.

10. Loi ΠΙΙΑ' 13/25 novembre 1851 sur "le livret des prêts maritimes".

11. Affaires étrangères, Grèce, 1851, série 58, Venise 20 décembre 1850/1 janvier 1851.

12. Ibid., Saint Petersburg 1/13 février 1851.

Le même détachement des réalités économiques filtre à travers la presse de la capitale. Ses organes qui rapportent les moindres ragots sur la vie mondaine des négociants de la diaspora, ferment les yeux devant la crise. Il est caractéristique que la seule contribution relative à la situation de la marine marchande avant l'affaire de la lettre du ministre français est la reproduction d'une correspondance parue pour la première fois dans un journal de Smyrne.¹³ Une fois la crise éclatée au grand jour, les journaux ne pouvant plus la taire cherchent à la politiser et — à une époque où les partis tirent leur nom (anglais, français, russe) de leur alignement en politique extérieure sur une puissance étrangère — qui dit politique entend politique étrangère. Les journaux du "parti anglais", *Athina* et *Elpis* en tête, nient l'existence de la crise et attribuent l'acte du ministre français à "la jalousie de la France... qui, réalisant sa petitesse, cherche à détruire la marine marchande d'un Etat minuscule parce qu'elle a peur de l'intelligence de ses habitants, de leur esprit fructueux et de leur capacité nautique".¹⁴ La presse francophile, elle non plus, ne craint le ridicule en attribuant la lettre du ministre français — dont le but avoué était la "sécurité des capitaux français"¹⁵ — à son désir "de mieux organiser la marine marchande grecque".¹⁶ Il est évident que cette "politisation" de l'affaire occulte les composantes économiques et sociales de la crise. Cette attitude est d'autant plus incompréhensible que, dans le cas de la Grèce, les profits des armateurs et les salaires des marins sont indispensables pour combler le déficit chronique de la balance commerciale et donc à l'équilibre même du régime. En 1850, on estime que les exportations grecques ne s'élèvent qu'à un sixième des importations et laissent un solde négatif de la balance commerciale de 30 millions de drachmes. Ce déficit n'est couvert que grâce aux ressources que rapporte la marine marchande, estimées par la même source à plus de 32 millions de drachmes.¹⁷

Un des rares participants à ce débat qui essayent d'expliquer la

13. *Supra*, note 6.

14. *Elpis*, 12/14 août 1850, voir aussi *Athina*, 10/22 août 1850.

15. *Le Sémaphore de Marseille*, 25 juillet 1850.

16. *Moniteur Economique*, 22 mars/3 avril 1853, cité par K. Papathanassopoulos, *op. cit.*, p. 61. Souligné par nous.

17. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 3, Syra 18 juillet 1850.

crise par des arguments économiques est le consul général de Grèce à Alexandrie, M. Tossizza. Négociant chevronné en charge du consulat d'Alexandrie depuis 1833, il attribue les difficultés de la marine marchande grecque à des changements structurels intervenus dans les transports maritimes, auxquels elle n'a pu s'adapter.¹⁸ Il n'ignore pas les causes conjoncturelles de la crise, mais l'accent qu'il met sur les problèmes structurels indique qu'il les tient pour responsables de sa gravité.

Les causes conjoncturelles sont faciles à déterminer. De 1845 jusqu'à l'été 1848, la marine marchande grecque connaît une période faste grâce aux mauvaises récoltes successives en Europe occidentale qui entraînent des importations accrues de céréales de la région de la Mer Noire. Les frets qui en temps ordinaire oscillent entre 2,66 - 3 francs la charge pour le trajet Mer Noire - Marseille passent à 5 francs en 1845 et puis à 8 - 9 francs, atteignant souvent des sommets de 12 francs la charge.¹⁹ Des hausses similaires ont lieu pour les chargements à destination d'Angleterre. Les révolutions de 1848 et la crise économique en Europe n'affectent pas le trafic des céréales. Elles font même naître chez les capitaines grecs de nouveaux espoirs. Ils s'attendent à une guerre généralisée en Europe et ils espèrent, en tant que neutres, d'en tirer profit comme ce fut le cas pendant les guerres de la Révolution française et de l'Empire. D'où les nouvelles commandes qu'ils placent auprès des chantiers navals de Syra et qui viennent gonfler des carnets de commandes déjà épais.²⁰ La crise éclate dans la marine marchande seulement quand les espoirs placés dans une nouvelle guerre ont été démentis et lorsque la production agricole en Europe est rétablie. C'est une crise de surinvestissement, les navires commandés à de hauts prix et moyennant un lourd endettement lors du boom des céréales ne sont plus rentables avec les bas frets de la période suivante.

Aux causes conjoncturelles, il faut en ajouter une qui n'est pas de nature économique, mais politique: Le blocus des ports grecs par les Anglais pendant les six premiers mois de 1850, qui a aggravé les difficultés de la marine marchande.

18. Affaires étrangères, Grèce, 1851, série 58, Alexandrie 21 novembre/2 décembre 1851.

19. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 1.3, 20 octobre 1846, 24 décembre 1847, 20 avril 1849, 18 juillet 1850.

20. Ibid., Syra 18 juillet 1850.

L'impact de cette crise conjoncturelle s'accroît en raison des problèmes structurels qui pèsent depuis longtemps sur la marine grecque. Dans la mesure où cette marine est encore exclusivement une marine à voiles, on pense d'abord à la concurrence des bateaux à vapeur. Dès 1835, des paquebots à vapeur voyagent dans la Méditerranée orientale, mais le grand développement de la navigation à vapeur commence à partir de 1837, quand s'effectuent les premiers voyages des paquebots de l'administration des postes françaises et de la société du "Lloyd autrichien". En 1840 les paquebots de la compagnie anglaise "Peninsular Steam Navigation Company" passent pour la première fois le détroit de Gibraltar pour naviguer dans la Méditerranée sous le nouveau sigle "P&O". En ce qui concerne plus spécialement la partie orientale de notre mer, les progrès de la navigation à vapeur peuvent être mesurés par la croissance spectaculaire de la compagnie de Trieste "Lloyd Aurtichien". En 1836, le "Lloyd" inaugure ses itinéraires avec 7 bateaux à vapeur. En 1848, la société exploite 26 bateaux alors que 5 autres sont en construction. Ces bateaux totalisent 10 220 tonneaux et 3370 ch. Ils desservent cinquante ports et transportent 118.343 passagers, 78.657.991 francs en groups, 289.566 lettres, 168.406 colis estimés à 204.904.540 francs et font un bénéfice qui représente 18 % du capital versé. La progression de la société continue pendant la crise et en 1852, le "Lloyd" exploite 43 pyroscaphes de 22.245 tx et 7530 ch.²¹

Le développement de la navigation à vapeur exerce une pression continue et croissante sur l'équilibre économique de la marine à voile. Dès le début, la marine à voile perd, au profit des paquebots à vapeur, le meilleur du trafic: le transport des groups, des marchandises de petit volume et d'une grande valeur et des passagers. Plus que la rapidité la sécurité et la régularité sont les grands atouts de la marine à vapeur. C'est la sécurité des paquebots qui permet aux expéditeurs des colis de valeur de ne pas les faire assurer. Cette démarche serait inimaginable pour les expéditions par navires à voiles. La situation devient vraiment préoccupante à partir du moment où les premiers bateaux à vapeur à hélice commencent à faire concurrence aux navires à voiles pour le transport des marchandises les plus encombrantes.²² Car les "marchandises encombrantes" —le coton, la valonée, les peaux, les fruits secs

21. Ibid., Syra 6 juillet 1849, 23 août 1852.

22. Ibid., Syra 21 mai 1858.

les noix de galle etsurto ut les céréales— représentent la plus grande partie des cargaisons des navires grecs. On comprend alors qu'en 1858 "les Grecs voient avec une vive inquiétude les bateaux à vapeur russes se livrer au transport des céréales. . .".²³ La Mer Noire, chasse gardée des céréaliers grecs, est désormais ouverte à la concurrence de la vapeur et la marine grecque ne pourra plus sortir de la crise sans adopter la nouvelle technologie.

Mais en 1848-1852, les choses n'en sont pas encore là et on aurait tort d'attribuer la crise exclusivement à la concurrence de la vapeur. En 1850, le problème ne se pose pas dans les termes "marine à voile grecque contre vapeurs étrangers", mais plutôt "voiliers grecs contre voiliers étrangers" (anglais, sardes ou autrichiens).²⁴ Hormis la vapeur, il y a donc d'autres facteurs qui jouent et qui expliquent la particularité de la crise grecque. Il faut citer à cet égard le redéploiement des exportations des pays de la Méditerranée orientale vers l'Angleterre, mouvement que la marine marchande grecque n'a pas pu suivre. Ce détournement du courant des échanges se manifeste d'abord en Egypte entre 1835-1839. L'Angleterre rattrape la France et l'Autriche comme principaux importateurs de coton égyptien. Entre 1840-1844 elle les dépasse, pour les distancer nettement dans la suite. Dans les années 1850, l'Angleterre importe à elle seule plus de coton égyptien que la France et l'Autriche réunies.²⁵ La même tendance s'observe pour les comestibles, entre 1838 et 1846, l'Angleterre important plus de la moitié du blé et des fèves exportées d'Alexandrie.²⁶ Cette évolution se reflète sur le nombre de navires qui mettent à voile à Alexandrie pour un port anglais. La moyenne annuelle de ces navires passe de 25 dans les années 1820-1832 à plus de 100 dans les années 1840. Or, aucun navire grec ne participe à ce mouvement, au moins dans les deux années 1836 et 1842 pour lesquelles nous connaissons les destinations des navires grecs.²⁷ C'est peut-être une des raisons pour lesquelles, à partir de 1842, tous les indicateurs de la marine grecque à Alexandrie montrent un déclin.

23. Ibid., vol. 5, Syra 21 mai 1858.

24. Affaires étrangères, Grèce, 1850, série 58, Braïla 20 mai, 1 juin 1850, série 58, Alexandrie 21 novembre, 2 décembre 1851.

25. C. Hadziiossif: "La colonie grecque en Egypte 1833-1856", Thèse de 3^e cycle, Paris-Sorbonne 1981, p. 120 bis.

26. Ibid., pp. 132-133.

27. Ibid., p. 206.

Le même phénomène se produit avec un décalage de quelques années dans les ports céréaliers de la Mer Noire. En 1848, l'Angleterre absorbe 43 % des exportations du port danubien de Galatzi, mais un seul des 110 navires grecs chargés au cours de l'année dans ce port se dirige vers Londres.²⁸ Cela est valable probablement aussi pour les autres ports de la Mer Noire. En effet, pour la même année, le rapport du bureau de commerce de l'Ambassade de Grèce à Constantinople ne mentionne pas l'Angleterre parmi les destinations des navires grecs qui partent de ce port.²⁹

La marine grecque conserve ainsi son caractère régional alors que s'achève l'intégration de son espace économique —la Méditerranée orientale— au marché mondial.³⁰ Les quelques tentatives pour établir les relations maritimes entre Syra et Boston aux Etats Unis,³¹ les rares navires grecs affrétés à Marseille pour transporter des émigrés en Californie ne modifient pas ce caractère restreint.³² Les contemporains évoquent souvent comme cause de l'enfermement de la marine grecque en Méditerranée l'insuffisance de l'équipement de ses navires pour des voyages en Atlantique, surtout en hiver. Mais on pourrait arguer que cette insuffisance de l'équipement —qui d'ailleurs n'est pas insurmontable³³— n'est pas la cause mais le résultat du nombre restreint des voyages atlantiques. Il faut examiner en effet dans quelle mesure l'acte de navigation protectionniste en vigueur jusqu'en 1849 dissuade les capitaines d'accepter des affrètements pour l'Angleterre. Les voyages vers les autres pays atlantiques sont difficiles et peu attrayants en raison de l'absence de ceux-ci du milieu grec des négociants, prêteurs, fournisseurs et gens de mer qui forment en Méditerranée l'infrastructure sur terre de la marine grecque. En ce qui concerne plus spécialement les

28. Affaires étrangères, Grèce, 1849, série 58, Galatzi 3/15 septembre 1849.

29. Ibid., Péra 12/24 avril 1849.

30. Ibid., 1844 série 39, 1 Anvers 24 décembre 1846.

31. Ibid., 1836 série 58, Le Préfet des Cyclades au Ministre des Affaires étrangères Hermoupolis 8/20 février 1836 et pièces jointes. Voir aussi G. Koulikourdi *L' "Alexandre" de Hadjialexandris*, Athènes 1972 (en grec).

32. *Eon*, 1/13 avril 1849.

33. Le tonnage moyen des 72 navires anglais qui partent du port de Galatzi en 1848 est de 200 tonnes. Parmi les 160 navires grecs qui mettent à voile dans ce port, il y en a 50 qui jaugeant plus de 200 tonnes, le problème n'est donc pas un problème de capacité. Affaires étrangères, Grèce, 1849, série 58, Galatzi 3/15 septembre 1849.

voyages vers les Etats-Unis, un document des années 1880³⁴ indique que les capitaines grecs les évitent, parce que ceux qui s'y sont aventurés ont vu leur équipage abandonner le navire pour chercher fortune à terre et se sont trouvés dans la nécessité de vendre leur bâtiment en catastrophe pour pouvoir rentrer au pays.

La concurrence des vapeurs et celle des autres marines occidentales qui s'accroissent avec le redéploiement du commerce vers l'Angleterre pourrait être appelée concurrence du haut de la gamme. Mais il existe aussi une concurrence du bas de la gamme qui retrécit davantage le créneau de la marine grecque. Il s'agit de la flotte des Grecs, sujets ottomans, qui se développe dans le climat plus sûr pour les chrétiens que crée le Tanzimat à partir de 1839. La Porte réussit à attirer une partie des Psariotes réfugiés depuis 1824 à Syra³⁵ et exerce des pressions sur les capitaines des îles de la mer Egée qu'elle contrôle encore pour qu'ils hissent pavillon ottoman. Les Grecs ottomans ont droit à un pavillon particulier, le pavillon greco-ottoman, différent du pavillon turc réservé aux musulmans, sans que ceci comporte une discrimination fiscale ou administrative. Les drapeaux de l'île de Samos et de la principauté danubienne de Valachie, qui sont à l'époque tributaires de la Porte, sont aussi empruntés par des armateurs grecs. L'importance de cette concurrence est confirmée par les statistiques et les rapports consulaires, surtout en ce qui concerne le cabotage.³⁶ Entre 1840 et 1843, le nombre des navires enregistrés en Grèce fléchit légèrement, alors que le tonnage augmente. Cette évolution est due aussi au départ des capitaines Psariotes en Turquie et non seulement à la tendance de construire de plus grandes unités. Revenons au port d'Alexandrie qui nous a déjà servi d'indicateur. En 1836, année de l'apogée de la marine grecque, le rapport entre le nombre des navires sous pavillon national et celui des navires sous pavillon greco-ottoman, samiotte etc, est de 100:1; en 1842, les gréco-ottomans dépassent les helléniques (100:150) et conservent cet avantage au moins jusqu'en 1857 (100:200).³⁷ Une autre statistique, du Pirée cette fois, compte du 1 janvier au 15 octobre

34. "Procès Verbaux de la Commission des Capitaines de Syra sur l'encouragement de la marine marchande grecque", Hermoupolis 1881, p. 16.

35. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 2, Syra 18 octobre 1842.

36. Affaires étrangères, Grèce, 1849 série 58, Péra 12/24 avril 1849, Salonique 18 juin 1849, Chania 2/14 mars 1849.

37. C. Hadziiosif, *op. cit.*, p. 210.

1850, l'entrée de 31 navires gréco-ottomans et samiotes, dont deux sont commandés par des capitaines hydriotes.³⁸ Cependant on aurait tort de croire que les rapports entre les deux marines sont seulement concurrentiels. Les navires gréco-ottomans sont en général plus petits que les navires grecs et ils se livrent de préférence au cabotage en utilisant des méthodes d'exploitation archaïques —comme la navigation à la part— qui sont en recul dans la marine grecque. Ces différences font que les deux marines sont en grande partie complémentaires.

La manière dont les milieux maritimes réagissent aux difficultés conjoncturelles et s'adaptent aux mutations plus lentes, est largement conditionnée par les structures internes de la branche. Naturellement aussi longtemps qu'on n'a pas étudié les archives de Syra et des autres ports grecs, on ne pourra pas se prononcer avec certitude sur les structures de la marine marchande grecque du XIXe siècle ni, avant tout, sur la distribution de la propriété des navires. Néanmoins, on possède suffisamment d'éléments qui plaident en faveur de l'hypothèse d'une marine de petits propriétaires, qui sont en général les capitaines des navires. Il y a d'abord l'usage des documents de l'époque de parler toujours des capitaines comme des propriétaires de leur navire. Il est très rarement question de propriétaires de navires autres que les capitaines et moins encore de propriétaires de plusieurs navires. Au sommet de la crise, en 1850, quand les 3/4 des navires au-dessus de 100 tx risquent le séquestre, il y a des inquiétudes pour l'avenir de la marine marchande, dans le cas où ces navires seraient vendus aux enchères à des gens qui ne sont pas du métier, car en Grèce "... un navire prospère bien rarement... lorsqu'il n'appartient pas à un capitaine expérimenté".³⁹ Pour élaborer la nouvelle loi sur les livrets, la Chambre de Commerce de Syra propose des "juristes, négociants et capitaines" sans mentionner à part les propriétaires des navires, démarche qui aurait été impensable avant 1821 où les documents analogues mentionnent toujours les propriétaires en tant que groupe distinct. Il apparaît ainsi qu'après l'indépendance de la Grèce, nous assistons non seulement à un déplacement du centre des activités de la marine marchande de Hydra et Spetzes, mais aussi à une modification radicale de ses structures.

38. Affaires étrangères, Grèce, 1850, Série 58, Capitaine-lieutenant du port du Pirée au Ministre de la Marine, le Pirée 19/31 octobre 1850.

39. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 3, Syra 18 juillet 1850.

Avant la guerre de 1821, le schéma typique est composé du propriétaire ou, plus souvent, du groupe des parsonniers (en grec *partsineveli*) qui arment le navire avec leurs propres fonds ou avec les fonds de l'autre groupe des négociants (*cambistes*). Les grandes familles, comme les Koundouriotis à Hydra, possèdent des parts et contrôlent plusieurs navires; il y a aussi une plus grande concentration de la propriété qu'après l'indépendance. Les fonds qu'avancent les négociants sous forme de prêts maritimes servent non seulement à l'armement du navire, mais aussi à faire du commerce pour le compte du groupe des propriétaires-armateurs. Les négociants sont rémunérés à un intérêt fixe sur le capital qu'ils avancent et non au prorata des profits effectifs du commerce. La condition salariée de l'équipage est camouflée sous une forme de participation, alors que les capitaines occupent une place charnière entre l'équipage et les propriétaires. Souvent ils possèdent une part du navire et ils sont assimilés pour ceci aux autres propriétaires; sinon, ils sont traités par les coutumes comme le premier de l'équipage.⁴⁰ Le rôle des capitaines s'avère crucial lors des périodes de crise du système au début du XIXe siècle.

Après l'indépendance, le modèle évolue vers un schéma bipolaire capitaines-négociants. Le capitaine est maintenant en général le propriétaire-armateur ou le principal copropriétaire du navire. Les fonds qu'avancent les négociants servent seulement à la construction et à l'armement du navire et, très rarement, à la réalisation des opérations commerciales pour le compte du capitaine. Ceci est encore le cas surtout dans le petit cabotage effectué par des navires de moins de 100 tonneaux. C'est dans le cabotage également que subsiste le système de la navigation à la part; dans les plus grands navires, les matelots sont de simples salariés. Ces modifications se comprennent aisément si on songe qu'après 1815 et pendant la guerre d'Indépendance, les négociants établis hors de Grèce ont pu créer des réseaux commerciaux et assurer eux-mêmes jusqu'au bout le déroulement des opérations commerciales, sans l'intervention des marins occupés par la guerre. Après l'indépendance, certains propriétaires d'Hydra et de Spetzes reviennent à l'ancien système, mais avec un succès limité. Dans le commerce, ils ont à faire face à la concurrence des réseaux commerciaux solides;

40. I. Maniatopoulos, *Le droit maritime d'Hydra 1757-1812*, Athènes 1939 (en grec).

dans la navigation ils sont concurrencés non seulement par les flottes étrangères, mais aussi par les capitaines-propriétaires indépendants grecs. Ceux-ci, dans l'Etat indépendant, accèdent à la propriété maritime avec plus de facilité et surtout avec moins de risque personnel que sous le régime ottoman.

Dans la mesure où il implique la séparation des activités commerciales des activités maritimes, le nouveau schéma apparaît comme une évolution des structures. Le revers de la médaille est que les bases économiques des entreprises maritimes spécialisées sont très fragiles. L'accès à la propriété d'un navire est plus facile qu'avant 1821, mais au prix de prêts maritimes à des taux de 24 à 36% par an, qu'on peut difficilement amortir par le produit des frets de l'époque. De plus, la marine grecque a dû pratiquer une politique de rabais pour regagner sa place après l'indépendance. Les navires grecs sont en général de 10 à 15% moins chers que la concurrence et cela pèse sur leur rentabilité.⁴¹ Le coût moins élevé des constructions navales, les bas salaires des matelots, la grande fréquence des voyages, l'activité infatigable des propriétaires-capitaines compensent dans une certaine mesure les frais financiers élevés, mais il reste vrai que la marine grecque équilibre difficilement ses comptes. Une estimation de l'époque fixe à 5 francs la charge de Marseille le seuil de rentabilité de la marine grecque et ce fret est atteint seulement lors des brèves périodes de boom.⁴² Malgré ses faiblesses, ce calcul nous livre une mesure des difficultés.

Dans ces conditions, l'augmentation constante du nombre des navires grecs acquiert un autre sens. Ce n'est plus un signe de prospérité, mais cela traduit la faiblesse des structures économiques et l'impasse dans laquelle se trouve la société des îles grecques (tout comme l'extension à la même époque de la culture du raisin de Corinthe ne signifie pas davantage de prospérité pour les cultivateurs du Péloponnèse). Si les gens de mer continuent à investir dans les voiliers et à engloutir ainsi leurs fortunes dans les eaux,⁴³ même lorsque le triomphe des vapeurs est devenu définitif, ce n'est pas par manque de discernement, mais parce que les conditions économiques ne leur laissent aucune autre possibilité pour vivre au pays. La substitution de la marine à

41. Archives Nationales, France, F₁₂ 2670, *L'écho de la Marine*, janvier 1850.

42. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 3, Syra 18 juillet 1850.

43. *Ibid.*, vol. 10, Syra 20 décembre 1878.

vapeur aux voiliers n'est pas pour les marins grecs un simple problème de modernisation de l'appareil productif, mais une question de transformation de la société. Les capitaines de 1881 nous le disent clairement : leurs capitaux ne suffisent pas pour acquérir en petite société des paquebots à vapeur et, de leur côté, les sociétés anonymes avec leur faible rendement ont un sens seulement pour les grands actionnaires. Les petits actionnaires y sont marginalisés et perdent leur indépendance économique.⁴⁴ Or, ce que veulent éviter à tout prix les capitaines, c'est leur prolétarianisation, et ils se cramponnent d'autant plus à leurs voiliers que, même pendant la conjoncture déprimée du dernier quart du XIXe siècle, ils espèrent réaliser dans une bonne phase un bénéfice de 15-20% sur leur petit capital.⁴⁵

Les difficultés économiques de la marine marchande nous expliquent pourquoi les négociants s'abstiennent de l'exploitation directe des navires. On connaît quelques grands négociants de la diaspora qui possèdent des navires mais, même chez eux, les opérations maritimes sont une annexe de leur commerce qui reste l'activité principale.⁴⁶ En général, la capacité de ces navires ne correspond pas au volume de leur commerce. Les négociants de seconde classe, eux, préfèrent à l'exploitation directe des navires les profits des prêts maritimes au taux usuraire de 2-3% par mois. Enfin, tous les négociants bénéficient des frets modérés de la marine grecque, et c'est la raison pour laquelle ils lui accordent la préférence. La marine marchande est bien une source de profits pour le négoce grec, mais elle n'est ni la seule ni la plus importante. Ses difficultés ne concernent ainsi le commerce que dans une certaine mesure.

Face à cet environnement économique hostile, les capitaines adoptent une attitude défensive. Ils résistent en n'appliquant pas les lois que les gouvernements introduisent sans réflexion, en copiant servilement des modèles étrangers (voir le code de commerce, traduction littérale du code français). Ils opposent un mur de silence solidaire aux tribunaux et aux officiers du royaume qui veulent appliquer ces lois. Ils résistent en fuyant l'Etat grec pour s'établir sous le régime plus souple en matière de législation maritime de l'empire ottoman. Est-ce

44. "Procès Verbaux de la Commission des Capitaines de Syra", p. 14.

45. E. Empiricos, *Sur l'encouragement de la marine grecque*, Athènes 1890, p. 14 (en grec).

46. C. Hadziiossif, *op. cit.*, pp. 213-215.

que la révolte d'Hydra de 1838 fait aussi partie de ces résistances du monde maritime? Que des baratteries ont été commises par eux, c'est un fait; que des capitaines ont liquidé leurs dettes en coulant leur navire est aussi exact. Mais le nombre réel de ces faits est moins important que celui colporté par la rumeur. Il est caractéristique que le ministre français du Commerce lance son avertissement aux assureurs non sur la foi des informations concernant des baratteries effectivement commises, mais influencé par les craintes du consul français de Syra que les capitaines grecs ne soient acculés à choisir "entre la ruine certaine et le crime". Mais il est aussi vrai que quelques pirates, pâle ombre des anciens écumeurs de la Mer Blanche, apparaissent pour commettre de petites rapines dans les Cyclades chaque fois que la conjoncture touche le fond du cycle.⁴⁷ Ils résistent aussi en revenant à des systèmes d'exploitation anciens, comme le commerce pour leur propre compte, quand les négociants ne leurs confient plus de cargaisons.⁴⁸

Ils préfèrent résister plutôt que de revendiquer. Ils se présentent rarement devant le pouvoir —gouvernement ou parlement— tout au plus essayent-ils de retarder l'application de certaines mesures qu'ils jugent défavorables et dont ils n'ont pas pu empêcher l'introduction. Pendant la crise de 1849-1852, la seule proposition de mesures qui émane de leurs milieux est le projet de loi sur la création d'une mutuelle d'assurances soumis au parlement par le député d'Hydra I. Damianos. Cette proposition s'inspire des formes d'organisation associationnistes d'avant 1821. La société projetée ne repose pas sur le capital versé qui est symbolique, mais sur la solidarité mutuelle des associés qui sont en même temps assurés et assureurs. Par ailleurs, Damianos se déclare ouvertement en faveur du retour au système prérévolutionnaire, où l'opprobre sociale était plus forte que la peine éventuelle.⁴⁹ Le diagnostic

47. *Eon*, 27 juillet 1849, 5 mai 1851, Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 3, Syra 3 juin 1851, vol. 4, Syra 28.4.1854, 8 juillet 1854, 28 novembre 1854, 2 février 1854, 30 septembre 1855.

48. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 4, Syra 1 décembre 1854, 10 septembre 1856. Les informations de la "Commission des Capitaines de 1881", p. 11 indiquent une progression du commerce pour le propre compte des capitaines comme une forme d'activité plus résistante à la crise.

49. L'exposé des motifs de Damianos publié par K. Papathanassopoulos, *op. cit.*, pp. 311-318, le texte du projet de loi dans les Procès Verbaux du Parlement, 3. Période, 1. Session séance du 28.12.1850.

est juste, le système légal d'après 1833 ne fonctionne pas, au moins dans la marine, parce que les gens de mer le considèrent comme étranger et la condamnation judiciaire n'entraîne pas nécessairement le blâme de la société. C'est le remède proposé qui est utopique, car le retour au passé n'est plus possible. Le projet de Damianos ne sera même pas discuté par la Chambre.

Les négociants de Syra, eux, voient plus juste en proposant une compagnie d'assurances sous forme de société anonyme et avec participation de l'Etat. C'est le modèle qui a été suivi dans le cas de la Banque Nationale, en 1841, et ce qui sera adopté quelques années plus tard dans la Compagnie de Navigation à Vapeur, association de capitalistes avec l'Etat. Il n'empêche que leur proposition ne sera pas, elle non plus, retenue par les autorités et ce n'est pas la première fois. L'introduction du livret est une ancienne demande des milieux d'affaires: une pétition en ce sens des compagnies d'assurances grecques de Constantinople avait été déposée au parlement d'Athènes dès 1846.⁵⁰ La requête ne sera jamais suivie d'effet. Et lorsque dans la même année les compagnies d'assurances de Syra prennent des mesures restrictives pour se protéger contre certains abus des capitaines, le gouvernement, sans se soucier des raisons de cette décision, exerce des pressions sur les assureurs pour qu'ils lèvent cette mesure.⁵¹ D'autres demandes du négoce de Syra, comme l'établissement d'un port franc et le relâchement des mesures de quarantaine dans les communications avec la Turquie, ne sont pas plus suivies d'effet. En revanche, le gouvernement n'hésite pas à prendre des mesures contraires aux intérêts des négociants, comme la loi de 1842 sur l'organisation des douanes qui provoque un tollé de protestations.

L'Etat bourgeois grec paraît à cette époque s'opposer presque systématiquement aux objectifs économiques de son secteur économique le plus avancé. Et cette obstruction s'accroît encore après l'introduction du parlementarisme en 1843. Il s'en est même fallu de peu, à l'Assemblée nationale de 1843, que les plus farouches opposants des "hétérochtones" (des immigrés) réussissent à faire des négociants

50. Procès verbaux du Parlement grec, 1. période, 2. session, séance du 22 juillet 1846.

51. Affaires étrangères, Grèce, 1846, série 58, Trieste 12/24 août 1846 et la correspondance administrative annexée.

Chiotés de Syra des métèques dans la ville qu'eux-mêmes avaient fondée. Cette situation s'explique par le fait que le système censitaire, proche du suffrage universel, établi après 1843 favorise dans la représentation au parlement les régions agricoles plus peuplées que les îles et les villes commerçantes. La circonscription pastorale de Karytena, par exemple, élit plus de députés que Syra (4 contre 3). Les députés des centres maritimes représentent à peine 10% du corps législatif et ils n'arrivent pas à coordonner leurs actions. Même dans Syra, le système électoral fait perdre aux négociants Chiotés le contrôle politique en faveur de la petite bourgeoisie.⁵² Rappelons que le parti de Mavrokordatos ou "Parti anglais", qui jouit des sympathies des milieux d'affaires, n'occupe le pouvoir que pendant de brefs intervalles sous la première monarchie. De plus, le "haut commerce" ne sait pas encore manier ce système constitutionnel, qu'il avait pourtant appelé de ses vœux. Encore tenus par la peur vis-à-vis du pouvoir, héritage de l'époque ottomane, les négociants de Syra ont du mal à s'intégrer dans un système politique dont la violence et la fraude électorale sont des éléments constitutifs. "Excellents négociants, ils sont entièrement étrangers à la vie publique. La moindre intervention de la force armée suffit pour les faire se retirer derrière leurs comptoirs".⁵³

Ces éléments sont épars. Néanmoins, ils suffisent pour ébranler la théorie d'un "capital maritime" dominant l'Etat et sa politique économique. L'image idyllique d'une collaboration fructueuse entre l'Etat et l'initiative privée dans le secteur maritime, elle non plus, ne correspond pas à la réalité. La série des mesures législatives et réglementaires dans ce domaine au cours des 50 premières années de la Grèce indépendante correspondent souvent à des critères formalistes et non à de véritables besoins. Le pays légal n'est pas à cette époque au diapason du pays réel. Dans le secteur maritime l'harmonisation viendra plus tard et dans d'autres conditions que celles que nous venons de voir.

52. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 3, 31 octobre 1844, 19 novembre 1844.

53. Affaires étrangères, France, CCC, Syra, vol. 3, 16 octobre 1850.

TH. KALAFATIS

POLITIQUE BANCAIRE ET CRÉDIT AGRICOLE
EN GRÈCE
(1861-1901)

Le Crédit Agricole sur garantie personnelle proprement dit apparaît en Grèce avec un retard certain par rapport aux pays avancés de l'Europe occidentale. L'ATE, Banque de Crédit Agricole de Grèce, en effet, n'est fondée qu'en 1926. Ce retard trouve ses causes au sein du cadre économique et social formé en Grèce au moment de la création de l'Etat grec moderne, au lendemain de la libération. Nous examinerons lors de cette étude la formation du crédit agricole pendant la période étudiée, qui commence par l'intervention de la Banque Nationale de Grèce dans l'économie agricole, et concrètement par l'octroi de crédits à court-terme aux cultivateurs, c'est-à-dire de 1861 à 1901.

Notre étude s'attache à déterminer le caractère des fluctuations des crédits octroyés, les critères adoptés pour la fixation des sommes, la rentabilité et la suffisance des crédits, ainsi que les alternatives apparues comme possibles, pour résoudre le problème du crédit agricole.

Cette analyse met en évidence les limites de la politique bancaire ainsi que les contradictions du système bancaire, fonctionnant dans le cadre d'une économie très particulière, où il est sujet à des contraintes dues aussi bien au caractère du secteur crédité, qu'à la conception même que la Banque se fait du développement de l'économie grecque et du profit.

I

La loi 16 du 18 décembre 1861 institue parmi les branches de crédit de la BNG, celle du crédit agricole sur garantie personnelle, sous clause, cependant, de dissolution de celle-ci, lors de la fondation future d'une banque de Crédit Agricole. La BNG se devait de participer pour deux

millions de drachmes à la nouvelle banque, couvrant ainsi le tiers de son capital. L'année 1861 ne semble pas constituer une étape décisive dans l'histoire du crédit agricole du pays. En effet, les crédits à la production agricole ne semblent pas dépasser pendant vingt ans (c'est-à-dire jusqu'en 1881) 15 millions de drachmes, et ce n'est qu'en 1893 que la BNG en fait état dans son bilan, en le séparant de l'escompte commercial. Après cette date, la pression et l'action des cultivateurs indépendants sur l'Etat et la Banque prend une forme bien plus concrète. Le règlement partiel de la question de la terre par la première réforme agraire de 1871 renforcera les possibilités de cette action. L'élargissement donc des crédits agricoles de la BNG dans les années suivantes, dont témoignent les tableaux relatifs présentés plus-bas, est le résultat de l'action de plusieurs autres facteurs. Il ne faut pourtant pas ignorer le fait que les crédits ne sont pas toujours dirigés vers ceux qui en ont le plus besoin.

En observant l'évolution diachronique des sommes alouées on pourrait à première vue conclure qu'à partir de 1861, commence un financement sérieux de l'économie agricole, destiné surtout aux besoins immédiats de la production. Cette impression est trompeuse, même si l'on ne prend pas en considération les remarques précédentes, puisqu'il faudra prendre en compte le fait que le rythme d'accroissement des crédits destinés à l'agriculture correspond à un rythme d'accroissement des terres mises en culture.

Ce n'est donc qu'à partir de 1893 qu'un poste spécial concernant les crédits agricoles apparaît dans les bilans de la BNG. Jusque là, escomptes agricole et commercial étaient logés à la même enseigne. Les données de la période 1868-1893 ont été relevées sur les "Tableaux des Comptes et de Prêts divers" (Dossier N° 1, sous-dossier Archives d'Histoire de la BNG). Ces données se retrouvent au tableau en annexe de ce document.

Le traitement statistique de ces éléments est très révélateur. De 1868 à 1887, on remarque une forte tendance à l'accroissement, dont le rythme annuel moyen dépasse 15,6%. Suit une baisse dramatique pendant la décennie suivante, qui voit le pourcentage chûter à -10,2%. A la fin de la période (1898-1901) s'opère une reprise spectaculaire, avec un rythme annuel moyen d'accroissement de 31,21%. Le tableau I présente l'évolution de l'ensemble du crédit agricole de la BNG, par période de cinq ans:

TABLEAU I

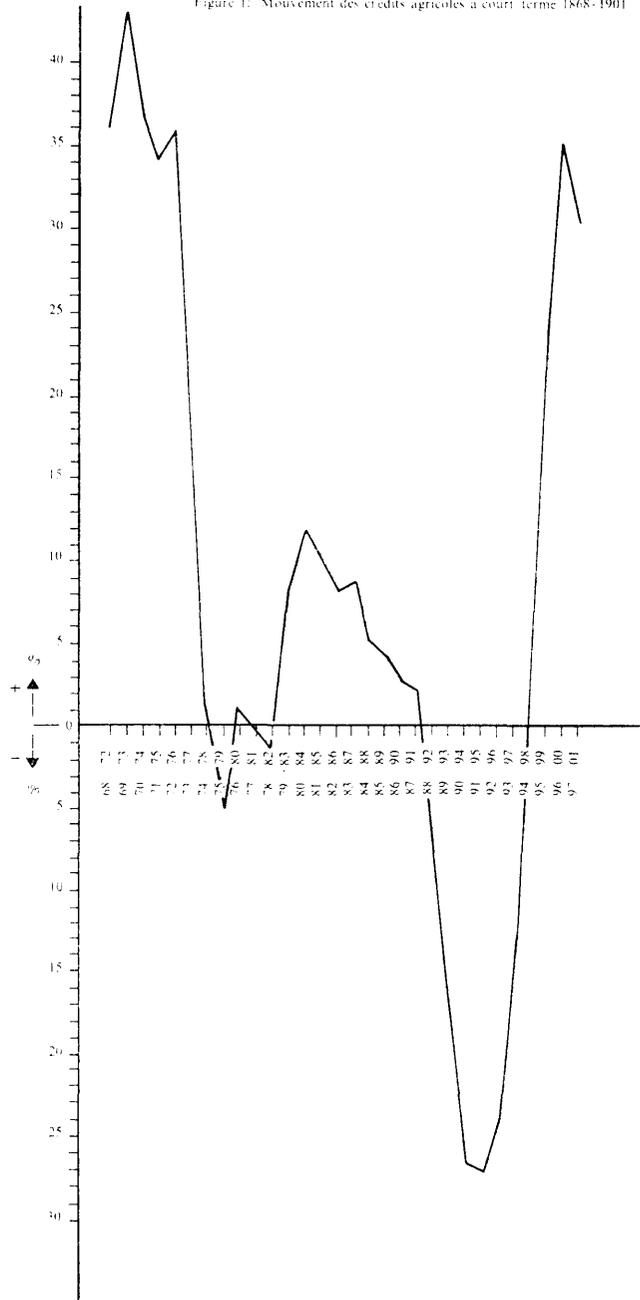
Total des Crédits Agricoles de la BNG 1868-1901

Période	Moyenne annuelle des crédits agricoles (drachmes neuves)	Rythme annuel moyen de variation %
1868-1872	4.774.504	+ 36,05
1873-1877	15.677.136	+ 19,69
1878-1882	14.598.060	— 1,01
1883-1887	21.716.244	+ 8,80
1888-1892	22.770.782	— 6,92
1893-1897	5.432.845	— 13,53
1898-1901	13.446.186	+ 31,21

La figure n° 1 présente la tendance du rythme annuel d'évolution des crédits à l'agriculture par la méthode des moyennes mobiles quinquennales. L'étude de cette figure rend encore plus évidentes les phases successives du rythme de l'évolution des crédits agricoles, phases de croissance de baisse et de reprise. D'après d'autres études, ces trois phases correspondent aussi à l'évolution des crédits de la banque sous forme d'escompte. Mais, dans le cas présent les rythmes ascendant et descendant sont plus amples, fait qui confirme la profonde influence des fluctuations du crédit agricole au XIXe s. sur le mouvement d'ensemble de l'escompte commercial. Si donc, pendant la période d'extension des crédits agricoles on peut observer des phénomènes de type cyclique, cela veut dire que les mouvements cycliques apparaissant dans l'évolution de l'escompte trouvent leur cause dans les fluctuations de la production agricole.

A ce point, certaines réflexions s'imposent. Si l'on accepte l'existence d'un cycle commercial dans l'économie grecque pendant la période étudiée, l'analyse ci-dessus livre une indication sur le fait que les causes du mouvement originel lié aux fluctuations cycliques semblent être en rapport avec les hausses et les baisses de la production agricole. La remarque selon laquelle, le cycle commercial en Grèce, pendant la seconde moitié du XIXe s., se trouve lié à l'évolution de la production agricole ne peut être éloignée de la vérité si l'on vérifie le phénomène à la lumière de l'expérience de la croissance.

Figure 1: Mouvement des credits agricoles a court terme 1868-1901



Les fluctuations cycliques semblent donc être en relation avec les variations qui influencent la production agricole, non seulement dans les sociétés préindustrielles, mais aussi dans les pays industrialisés de l'occident, et ceci jusqu'au milieu du XIXème siècle. Dans la Grèce de la seconde moitié du XIXème siècle, pays agricole et préindustriel par excellence, le rôle des fluctuations des récoltes sur la formation du cycle commercial spécifique ne pouvait qu'être très important. Le mouvement originel est déterminé par toute une série d'autres facteurs, tels que les variations climatiques, l'extension des terres cultivables, l'élasticité de la demande des produits agricoles exportés; en outre, ces fluctuations semblent subir l'incidence directe de variations à long terme, afférentes aux mentalités et aux attitudes des agents du processus de production, c'est-à-dire, des agriculteurs, des commerçants et de l'Etat etc.

Les crédits agricoles mentionnés sont accordés d'une manière caractéristique à certains produits et certaines régions. De ce point de vue, une analyse approfondie mettrait en évidence cet aspect particulier et fort intéressant. Les données analytiques dont nous disposons concernent une période bien plus restreinte, la période 1883-1892. On distingue parmi les régions bénéficiaires de crédits, deux groupes: celles productrices de raisins secs et les autres. Cette distinction constitue aussi le critère de répartition des crédits. Dans les régions productrices de raisin sec, ce dernier demeure le produit le plus largement bénéficiaire. Dans les autres régions, le blé, le tabac, et le coton tiennent la première place. Les régions de Aighion, Patras, Pyrgos, Kalamata, Corinthe, Nauplie, Messolonghi, Kyparissia, Naupacte, et Pylos, appartiennent au premier groupe. Dans le second se regroupent Chalcis, Sparte, Tripoli, Lévia, Amphissa, Gythion, Thère, Mégalopoli, Kalavryta, Démétsana, Agrinion et Lamia.

Un tableau des données figure en annexe.

Le tableau II montre le pourcentage de répartition par région et par produit des crédits.

TABLEAU II

Régions	Périodes	a	b	c	d
Prod. de	1883-87	14.095.857	10,43	64,9	35,9
raisin sec	1888-92	14.404.639	—4,74	63,3	36,7
Autres	1883-87	7.620.387	7,58		
	1887-92	8.366.144	—10,29		

a: moyenne annuelle de crédits agricoles.

b: rythme annuel moyen de variation en pourcentage.

c: rapport annuel moyen de crédits au raisin sec sur l'ensemble.

d: rapport annuel moyen de crédits sauf raisin sec sur l'ensemble.

Les conclusions tirées de l'observation des tableau I et II sont:

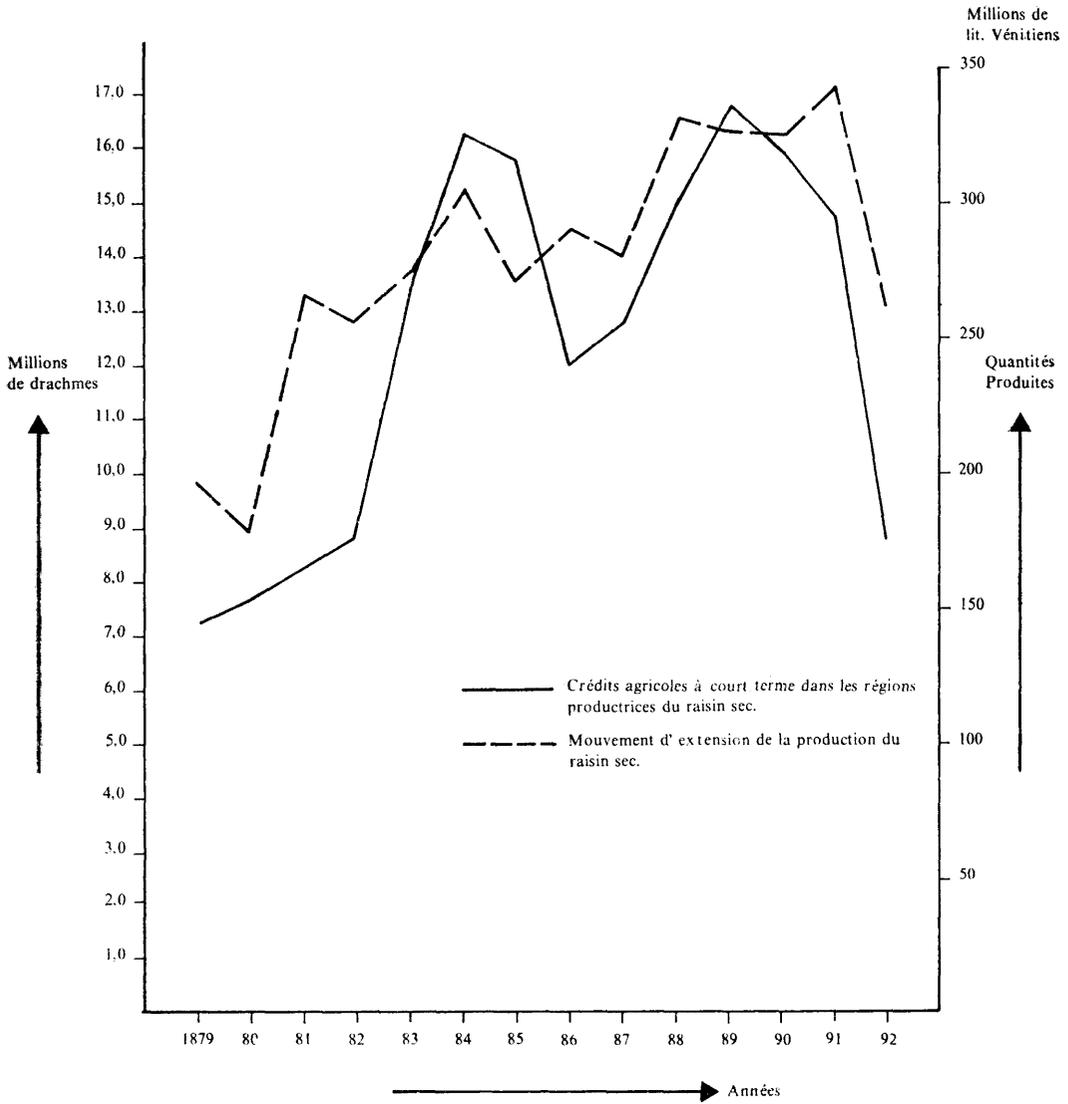
- 1) les crédits concernent surtout le raisin sec, et pour une moindre part, les autres produits, dans une proportion de $\frac{2}{1}$;
- 2) la phase d'extension des crédits correspond à celle des crédits alloués au raisin sec, tandis que celle de la baisse des crédits correspond à la restriction des crédits non destinés au raisin sec.

Etant donné l'importance de la proportion des crédits alloués au raisin sec, les phénomènes cycliques dans leur ensemble semblent liés à l'évolution de ces crédits, et par extension à la production de raisin sec elle-même. Cette concordance étroite apparaît clairement au graphique 2, où sont présentées en corrélation les deux grandeurs pour la période 1879-1892.

II

Passant brièvement en revue les problèmes liés à l'application du crédit agricole sur garantie personnelle, nous allons évoquer certains points concernant la suffisance et la rentabilité des crédits octroyés, les critères adoptés pour en déterminer le montant, et les solutions alternatives qui auraient permis de résoudre le problème du crédit agricole. Une estimation de la suffisance des crédits agricoles alloués, par rapport aux besoins immédiats des cultures, ne doit cependant pas se laisser influencer par les critères actuellement en vigueur, le paysan d'aujourd'hui pouvant faire appel aux trois catégories fondamentales de crédit (à court, moyen et long terme) et s'appuyer sur divers caisses et organismes d'assurances, tant pour sa propre vie que pour ses produits. En mettant également de côté le fait que les crédits n'étaient pas toujours destinés

Figure 2: Extension de la production du raisin sec par rapport aux crédits agricoles à court terme.



aux véritables producteurs, dans leur ensemble, ils se révèlent également insuffisants pour répondre aux besoins immédiats de la production. De même au début de notre siècle, les conditions générales changent radicalement et le problème du crédit agricole commence à être envisagé plus sérieusement et systématiquement par l'Etat. Les sommes disponibles apparaissent alors très au dessous des besoins de la production agricole. Ainsi Ch. Evelpidis, dans son ouvrage *Le programme agricole*, note que en 1912, la BNG ne couvre que les 1/20 des capitaux nécessaires pour les besoins immédiats de la production agricole. Nous remarquerons également, en ce qui concerne la période étudiée, que les crédits alloués ne sont pas seulement insuffisants, mais aussi distribués d'une manière très inégale entre les produits, puisque raisin sec et tabac bénéficient toujours de la majorité des sommes. En ce qui concerne le raisin sec plus particulièrement, pour lequel nous possédons des données tant sur l'ensemble des terres cultivées que sur les crédits octroyés, nous constatons que le pourcentage de recouvrement des frais de production est supérieur à celui des autres produits variant entre les 1/5 et 1/4 des dépenses nécessaires par stremma. En 1889 par exemple, 850.000 stremmas de culture de raisin sec, sur l'ensemble du pays, ont été subventionnés de 20 drachmes par stremma. Sous d'autres conditions, et étant donné que les frais de main-d'oeuvre couvraient 80% de l'ensemble des dépenses par stremma, pour un nombre important des exploitations vouées à cette culture, le rapport pourrait être jugé satisfaisant. En tout cas la question des crédits accordés à l'agriculture par le système bancaire (prêts hypothécaires comptes ouverts, et prête à la culture) reste ouverte, et le problème ne pourra être résolu qu'après une étude exhaustive du dossier, chaque type faisant l'objet d'une étude particulière.

Abstraction faite de la suffisance de ces crédits et de la manière dont ils ont été alloués, il est certain qu'ils ont contribué aux transformations économiques du moment et plus particulièrement au processus de monétarisation, tout en ayant certains effets multiplicateurs. Mais ils ne semblent avoir joué aucun rôle dans le processus de croissance, c'est-à-dire dans un processus rendant l'exploitation de la terre productive de plus value, laquelle pourrait être investie dans un second temps à l'industrie, et par là, favoriser l'accumulation du capital. Certes, les profits de la banque et de l'Etat ne furent pas nuls, au sens strict. L'Etat, en premier, voyait s'accroître ses recettes douanières provenant de l'ex-

portation de raisin sec, hausse due au financement bancaire, conjointement à la conjoncture internationale favorable à l'essor du commerce extérieur et facilitant l'ouverture des marchés à la production agricole grecque. La Banque elle, en dehors de ses profits sur les usuriers divers et autres, trouvait l'occasion de pénétrer plus profondément dans le monde rural inexploité jusque là.

Les critères adoptés par la BNG pour la fixation des sommes allouées semblent traverser deux phases principales. Lors de la première phase, la banque établit une estimation de la rentabilité annuelle de la terre du candidat au crédit, aussi bien que de son honorabilité. Pendant la seconde phase, le premier critère se trouve remplacé par l'étendue des terres. Ces deux phases ne sont pas distinctes d'une manière absolue, de sorte qu'existaient plusieurs combinaisons possibles des critères, indépendamment de la période considérée, et étant donné la grande fluidité du cadre socio-économique. Ainsi, l'adoption en premier lieu du critère de la rentabilité traduit d'un côté l'impossibilité d'estimer les limites des propriétés, ainsi que la surestimation du terme "rente". D'ailleurs, les listes des créditaires de la banque font état de propriétaires-cultivateurs, et non de cultivateurs-propriétaires. Le critère de la surface ne sert donc pas seulement à déterminer le montant du crédit, mais également à écarter les petits propriétaires (moins de 10 stremmas) et les "planteurs". L'établissement de la liste des créditaires est révélatrice de la manière de mettre ces critères en application. Si cette méthode de fixation du montant des crédits a été jugée empirique et insuffisante au début du XX^{ème} siècle, à l'occasion du grand conflit qui a marqué la période précédant la création de la Banque du Crédit Agricole (ATE) (qui a réunie l'ensemble des activités dorénavant otées à la BNG dans ce domaine) en a longtemps et largement usé préservant ses intérêts propres pour établir des estimations sur les possibilités agricoles et commerciales de diverses régions. Ceci ressort clairement de l'étude attentive des archives de la BNG.

Comprendre les facteurs dominants dans un contexte donné, ne signifie pas aussi appliquer une politique appropriée. A quel degré peut-on parler de politique bancaire spécifique dans le domaine agricole dans la période étudiée?

Avant l'établissement des coopératives et de leur lien avec le crédit agricole, il est difficile de parler d'un schéma clair avec quelque assurance. L'étude du comportement de la BNG concernant la fixation de l'en-

semble des crédits agricoles par rapport à d'autres types de crédits, nous permet de supposer l'existence d'une politique semblable concernant le raisin sec. Si les données disponibles nous permettent d'établir une corrélation entre les crédits alloués au raisin sec et ceux alloués aux autres produits, ainsi qu'entre le montant global des crédits et l'ensemble des terres mises en culture, la question demeure de savoir comment les choses se passent à l'intérieur de chaque région.

Il ne s'agit pas ici d'exposer avec un recul de cent ans les solutions que la BNG ainsi que l'Etat auraient dû apporter au problème du crédit agricole. Nous nous bornerons simplement à dessiner certaines alternatives que les intéressés eux-mêmes avaient soutenus en leur temps, en les transposant dans le cadre économique et social du moment. La plupart des propositions, même celles qui concernent la période considérée, c'est-à-dire la sixième décennie du XIX^{ème} siècle, se réfèrent au problème du crédit agricole dans son sens le plus général, c'est-à-dire aussi bien l'hypothèque que la garantie personnelle, et ceci du fait que d'une part, les prêts directs à la production sont insuffisants, et que les crédits hypothécaires (fonciers) d'autre part, étaient essentiellement urbains. Ainsi la notion de Banque agricole et foncière semble couvrir la plupart des propositions, indépendamment du fait que la banque pouvait être caractérisée spécifiquement agricole, ou agricole et foncière.

Un autre élément important qui se retrouve dans toutes les propositions consiste dans le fait que la clef de toute solution semble résider dans une intervention de l'Etat, et pour une moindre part, dans un changement autonome de la stratégie de crédit de la BNG, ou bien dans une demande venue de la base. Un troisième élément digne d'intérêt est que, indépendamment des parties qui avancent des propositions, l'Etat, en tant qu'institution et pouvoir, se caractérise également par un aspect disons métaphysique et se place au dessus des classes sociales et des conflits sociaux. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Etat grec n'est pas intervenu d'une manière décisive au cours du processus de formation du cadre économique durant une bonne partie du XIX^{ème} siècle. Un dernier point consiste dans le fait que la solution du problème agricole ne peut être séparée de celle de la réforme agraire.

Au début des années soixante, une série de facteurs tels que: l'obligation de la BNG d'ajouter à ses activités une branche spéciale concernant le crédit agricole, le changement du trône, la nouvelle con-

joncture dans l'économie agricole, conduisent à poser d'une manière insistante le problème de la nécessité de création d'une banque de crédit agricole. En 1861, le *Journal de l'agriculture* (N° 15) soutient que le développement de l'agriculture ne peut se réaliser que sous trois conditions: formation de grandes exploitations agricoles capitalistes, institutionnalisation de l'enseignement agricole, banques agricoles constituées sur le modèle du Crédit Agricole français. Le levier de tout cet effort, l'Etat, assurerait la distribution des terres nationales, en créant des fermes de 1000 stremmas, soutiendrait la nouvelle banque, en même temps que de nouvelles communes seraient créées, formées par les travailleurs attachés aux nouvelles unités agricoles. Le journal donc ne considère possible la réalisation de ce modèle de développement agricole capitaliste que grâce à la garantie et l'organisation de l'Etat, n'accordant aucun crédit à la croissance capitaliste individualiste. Néanmoins, la petite exploitation agricole individuelle demeure. Toujours dans la même ligne, le journal *Athéna* de 1864 présente des propositions associant la solution du problème du crédit agricole à celle des terres nationales. Ce journal soutient qu'une nouvelle banque de Crédit agricole peut être créée sur un capital de 3,4 millions de drachmes, somme réunie par la distribution de 1.700.000 stremmas des terres nationales aux agriculteurs, contre deux drachmes le stremma. Le fait que la nouvelle banque doit se baser sur le financement de l'Etat, qui est toujours à court d'argent, conduit à un large éventail de propositions à propos de l'origine de ces premiers capitaux. Il faut noter ici qu'en France, quand le problème de la création de banques spécialisées dans le crédit agricole fut posé, c.à.d. à partir de 1885, l'Etat a puisé, parmi d'autres sources, dans les capitaux de la Banque de France, en échange du privilège de l'émission.

Il ne manque certes pas de propositions basées sur le modèle écossais ou allemand (petites banques de travailleurs de la terre) accompagnées de critiques contre l'imitation de modèles étrangers non applicables aux réalités grecques.

La période 1870-80 est très riche en articles et parutions de toutes sortes concernant les petites banques ouvrières, municipales, populaires etc. Il faudrait souligner que si certaines de ces propositions témoignent du peu d'approfondissement de leurs auteurs sur le caractère national grec et du manque d'études des moeurs, coutumes, vertus et vices des Grecs, il en existe aussi qui semblent parfaitement adaptées aux

conditions du pays et d'autres encore qui découlent librement des traditions grecques.

Quelques autres efforts très réussis ont par ailleurs été étouffés par l'Etat. Les vues étatiques et l'opposition à tout effort venu de la base sont également soutenus par l'agrarien P. Chalkiopoulos, aux environs de 1880. Ce dernier pourtant fait preuve d'esprit positif et réaliste et considère surtout que le problème du crédit agricole est un problème de crédit public, et sa solution se trouve dans le processus général de croissance du pays. Ces vues se terminent sur des propositions concrètes à court terme pour l'amélioration de la condition de la classe agricole concernant surtout la création d'une Banque de Crédit Agricole non publique, qui jouirait de revenus provenant de la vente de terres nationales et serait desservie par la Banque Nationale de Grèce.

Nous avons essayé de décrire brièvement quelques unes des propositions les plus caractéristiques parmi celles qui ont vu le jour pendant la période concernée. Le fait qui frappe le plus les chercheurs, c'est l'existence d'une incroyable richesse d'idées et de vues, d'un grand débat d'idées autour du problème du crédit agricole accompagné d'un manque caractérisé des conditions nécessaires à sa réalisation.

L'importance du rôle de l'agriculteur dans le processus de croissance est reconnue dans les slogans qui dominent cette époque: "Le degré de civilisation de chaque pays, c'est le pain et la lumière de ses habitants". "On est plus civilisé là où on consomme plus de savon", et pour finir, "c'est le pays qui se sert le plus des engrais pour l'agriculture qui est le plus civilisé du monde".

Au lendemain de 1880, après la crise du raisin sec, une nouvelle problématique commence pour la création d'une banque du raisin sec, qui n'aboutira cependant pas. Les nouvelles évolutions politiques qui après 1901 donneront au pays de nouvelles possibilités, marquées surtout par la création d'un mouvement agricole puissant aussi bien que l'élaboration d'une politique agricole par l'Etat dont le crédit agricole peut constituer dorénavant l'outil et le moyen.

ANNEXE

TABLEAU 1

Ensemble des crédits agricoles à court terme
de la Banque Nationale de Grèce
(1867-1901)

a/a	Années	Crédits agricoles à court terme	
		Drachmes anciennes	Drachmes neuves
1	1867	2.287.630,77	2.024.625
2	68	3.189.219,98	2.847.655
3	69	5.043.687,77	4.503.509
4	1870	4.831.336,50	4.313.900
5	71	4.767.235,20	4.252.200
6	72	8.909.463,72	7.955.259
7	73	15.748.517,07	14.061.851
8	74	19.895.224,09	17.764.446
9	75	16.187.500,90	14.453.820
10	76	17.425.844.—	15.559.536
11	77	18.530.658.—	16.546.025
12	78	15.840.234.—	14.143.744
13	79	15.004.206.—	13.397.255
14	1880	16.745.769.—	14.952.297
15	81	16.884.484.—	15.076.156
16	82	17.270.406.—	15.420.746
17	83		20.418.371
18	84		22.854.224
19	85		22.469.782
20	86		20.823.513
21	87		22.015.330
22	88		24.933.894
23	89		26.809.612
24	1890		25.551.668
25	91		22.890.793
26	92		13.667.945
27	93		7.039.973
28	94		4.927.549
29	95		4.621.790
30	96		5.134.191
31	97		5.440.722
32	98		6.413.640
33	99		12.300.791
34	1900		18.902.061
35	01		16.768.252

TABLEAU 2

Crédits agricoles à court terme alloués à des régions productrices
et non productrices de raisin sec
(1883-1892)

a/a	Années	Régions productrices de raisin sec (Drachmes)	Régions non productrices de raisin sec (Drachmes)
1	1883	13.390.040	7.028.331
2	1884	16.256.453	6.597.771
3	1885	15.792.696	6.677.086
4	1886	12.141.411	8.682.102
5	1887	12.898.684	9.116.646
6	1888	15.135.053	9.798.841
7	1889	16.942.593	9.867.019
8	1890	16.221.920	9.329.748
9	1891	14.850.240	8.040.553
10	1892	8.873.388	4.794.557

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

1. *Archives d'histoire de la Banque Nationale de Grèce: "Comptes Divers, et Prêts"* (Dossier I, sous-dossier 1).
2. *Oeconomiki Epitheorisis*, Athènes, année 1888. Revue.
3. *Géorgia*, No 413 15/1861. Journal.
4. Evelpidis Chryssos, *Le programme agricole*, 1923 (en grec).
5. Evelpidis Chryssos, *Recherches sur l'agriculture des départements d'Achaïe et Elide*, Athènes 1919 (en grec).
6. C. Gide, *Economie politique*, Athènes 1911 (traduction grecque).
7. Thomadakis Stavros, *Crédit et monétarisation de l'économie*, Fondation culturelle de la Banque Nationale de Grèce, Athènes 1981 (en grec).
8. Tsoukalas Constantinos, *Dépendance et reproduction*, Thémelio, Athènes 1978 (en grec).
9. Valaoritis I. A., *Histoire de la Banque Nationale de Grèce, 1842-1902*, Athènes 1902 (en grec).
10. Chalkiopoulos P. I., *De l'amélioration et de l'encouragement de l'agriculture en Grèce*, Athènes 1880 (en grec).
11. Kooy M., *Studies in Economy and Economic History*, Macmilton, London 1972 (en anglais).

DIMITRIS LOULES

POLITIQUE BANQUIÈRE ET MONÉTAIRE
DANS LA GRÈCE D'APRÈS-GUERRE
(1828-1832)

Le développement de l'économie dans la Grèce d'après-guerre, ainsi que tous les domaines de la vie publique, présentent un intérêt special, puisque pendant la présidence de Ioannis Kapodistrias tout devait commencer par zéro. Et cela a peu occupé les historiens jusqu'à présent.

Une introduction à la politique économique du gouvernement de Ioannis Kapodistrias, quand même superficielle, nous fait connaître que, certains cas isolés de modernisation mis à part, ont été généralement adoptés les institutions déjà en vigueur dans le pays, pendant les longs siècles d'occupation ottomane. Cela se comprend facilement, puisque en ce moment la Grèce était en débris après de guerres externes et civiles prolongées et que, tout changement économique de fond dans la Grèce de 1828 ne pouvait être conçu que dans les décennies à suivre, en accord avec les reformes sociales qui donneraient le cadre à la nouvelle réalité de la Grèce libre.

Deux cas d'innovation imposée "par le haut" seront notre objet: le premier concerne l'établissement en Grèce de la première organisation bancaire; le second, l'apparition —pour la première fois dans le pays libéré— d'une monnaie nationale uniforme, le Phoenix. Il est évident qu'il s'agit de deux démarches liées l'une à l'autre, qui auraient comme but l'accomplissement de projets économiques et politiques.

La proclamation hâtée du décret sur la fondation de la Banque Financière publiée dans la *Geniki Ephimeris tis Ellados*¹ (Journal Général de Grèce), un mois après l'arrivée de Kapodistrias en Grèce, a été une des premières mesures prises par le Président pour renforcer

1. Voir *Geniki Ephimeris tis Ellados* (Journal Général de Grèce), 2.2.1828.

l'économie nationale. Kapodistrias avait estimé que, au moins pendant les premiers mois d'après-guerre, la réparation des besoins économiques du pays pourrait s'effectuer seulement à l'aide de larges subventions à dates déterminées de la part des "Forces Protectrices". Le gouvernement ne tenait pas à faire dépendre l'économie nationale de subventions —incertaines d'ailleurs— des Alliés. Il voulait utiliser ces subventions pour essayer d'établir les conditions nécessaires à l'exploitation profitable des ressources naturelles, de l'agriculture et du commerce. Le gouvernement savait bien que la situation ne permettait pas l'attente patiente des premières subventions;² elle a donc décidé de fonder la Banque comme une mesure immédiate qui permettrait la concentration des maigres ressources des citoyens grecs et pourrait ainsi pourvoir aux plus urgents besoins du pays.

Suivant les évaluations du gouvernement, la Banque serait la source principale pour le financement de l'agriculture et de la navigation commerciale, jusque l'arrangement de la grande Donation de 60.000.000 francs français. Cette Donation, sollicitée par Kapodistrias alors qu'il se trouvait encore à l'étranger, formait la pierre angulaire de son économie politique. Mais éventuellement la Donation n'a pas été accordée, malgré les efforts de la Russie et de la France, à cause de l'opposition de l'Angleterre.³

Les raisons économiques mises à part, des raisons politiques, également importantes, dont la dignité de foi économique du nouvel état, donnèrent à la fondation de la Banque son importance capitale. Il est incontestable que le décret de fondation de la Banque à lui seul ne suffirait pas à prouver la dignité de foi économique de la Grèce, et par conséquent à encourager les investissements des riches grecs de la Diaspora et du capital étranger, quoique ce dernier était moins bien reçu. Néanmoins, Kapodistrias croyait, qu'un organisme banquier serait au moins une indication sérieuse de stabilité politique, et cela, malgré le fait que la Banque comme institution était dans les Balkans⁴ une innovation, donc elle s'offrait aux doutes. Quant à la situation

2. Jusqu'à la fin de 1831 les donations de la part de la France et de la Russie dépassèrent les 8.000.000 ff.

3. Voir A. Andreadis, *Ethnika Daneia*, 1904, p. 43.

4. En Serbie la première Banque a été fondée en 1849 et la banque Ottomane en 1863.

intérieure, la Banque contribuerait à la stabilité du gouvernement. On comprend donc très bien pourquoi elle a été l'objet d'attention spéciale de Kapodistrias jusqu'à son assassinat. Mais les faits historiques révèlent que la majorité de citoyens accueillirent avec méfiance la fondation de la Banque, tout particulièrement —et cela est significatif— ceux qui auraient pu y déposer. Cette attitude n'avait pas seulement l'ignorance et la méfiance envers le nouveau pour cause: pour l'expliquer on devrait chercher dans l'opposition contre Kapodistrias, présente dès le premier jour de son élection. C'est ainsi que le gouvernement, agissant "sous pression" adopta la mesure "radicale", mais moralement inacceptable, des contributions obligatoires à la Banque, par les citoyens et des communautés entières. Les citoyens considérés aisés furent catalogués par ordre alphabétique, la somme qu'ils devaient déposer étant inscrite à côté de leur nom.⁵ Le document suivant du Panhellénium, envoyé à Kapodistrias le 2 Mars 1828 —c'est-à-dire un mois après la publication du décret pour la fondation de la Banque Nationale⁶— est indicatif de la situation:

"...(Le Panhellénium) a lu votre document et regrette aussi le fait que votre Gouvernement a dû ressortir à la contrainte pour fonder la Banque Monétaire, dont dépend tout espoir d'amélioration pour les affaires grecques. Le Panhellénium ne manqua pas de faire tout ce qui était en son pouvoir pour la bonne issue de la Banque, mais sa capacité était limitée en ce qui concerne la situation générale du pays. Il était le seul à croire que la considération dont jouit le Président pourrait compléter ce qui fait défaut, parce qu'il désire la coopération du Panhellénium. C'est cela même qu'il croit actuellement et ne cesse de rappeler au Président le besoin urgent de financer l'expédition à la Grèce Continentale ainsi que d'entretenir la flotille et les camps militaires pour notre Salut commun...".

Kapodistrias organisa le fonctionnement de la Banque. Comme il était prévu par le décret sa direction a été confiée à une Commission de trois membres, notamment: Gheorghios Kountouriotis —en tête de la section économique du Panhellénium—, Alexandros Kondostavlos et Gheorghios Stavrou. Ce dernier, fils de Stavros Tsapalamos, caissier

5. Voir "Genika Archia tou Kratous" (Archives Générales de l'Etat), Commission de Finances, Dos. No 5, doc. No 11, 2.3.1828.

6. Ibid.

d'Ali Pasha, était le véritable Gouverneur de la Banque. Il était en bonnes relations avec Kapodistrias, mais même s'il avait été autorisé de gérer les affaires de la Banque à lui seul, la situation ne pourrait être trop différente de ce qu'elle était.

Les documents nous informent que les premières difficultés ont pu être surmontées.⁷ On ne sait pas trop si cela était le résultat de menaces gouvernementales pour les mesures obligatoires —menaces qu'il serait d'ailleurs difficile de réaliser—, ou du fait que le Président a servi d'exemple vivant en déposant à la Banque une somme considérable. En tout cas, en Avril 1828, les dépôts provenant de l'intérieur du pays atteignaient la somme de 40.000 thalers espagnols (600.000 piastres environ). Les efforts d'attirer des dépositaires de l'étranger ont eu peu de succès, mais on peut noter quelques exceptions remarquables, par exemple le Roi Louis I de Bavière, qui a déposé 30.000 thalers espagnols, l'amiral russe L. P. Heyden avec 15.000 thalers et le banquier suisse et ami personnel de Kapodistrias, J. G. Eynard, qui a déposé 9.500 thalers en premier versement. La contribution des Grecs de la Diaspora a été insignifiante, à l'exception des Grecs de Trieste qui ont déposé 7.000 thalers espagnols. Par ces contributions, la somme totale des dépôts monta à la fin de 1828 à la somme de 100.000 thalers.⁸ Mais, par le début de 1829 plusieurs dépositaires réclamèrent leur argent, l'intérêt y compris. La Banque ne pouvait refuser, mais par conséquent, son capital fut réduit. La réticence de déposer peut s'expliquer, entre autres, par le fait qu'ils pouvaient prêter leur argent dans le marché libre avec un taux de 40 %, évidemment beaucoup plus élevé que le 8 % offert par la Banque. Quand même, ce 8 % était déjà, à peu près le double du taux offert par la plupart des Banques de l'Europe du Sud.

La dignité de foi de la Banque diminua encore plus après la confession de Kapodistrias à la 4ème Assemblée Nationale de Argos, que la Banque avait prêté jusqu'à l'été de 1829 à la Caisse Publique la somme de 136.000 thalers espagnols —12.598.014 piastres au juste—, somme qui représentait la plus grande partie de son capital.⁹ Cette décision qui transformait la Banque arbitrairement en emprunt obli-

7. "Genika Archia tou Kratous", Commission de Finances, dos. No 2, doc. No 215, 5.3.1828.

8. Ibid.

9. *Correspondance*, III, p. 158.

gatoire, a été une mesure maladroite et désespérée du gouvernement de Kapodistrias pour couvrir l'immense déficit du budget national. Mais il est évident que c'était une mesure nécessaire puisque les ressources existantes ne suffisaient pas. La guerre continue pour la libération complète de la Grèce Continentale et l'expédition, également coûteuse, de la marine de guerre contre la piratie, prenaient justement la priorité envers les dépenses publiques. Malgré ces explications on doit admettre que l'autorité du premier organisme bancaire de la Grèce fut moralement atteinte et incapable de répondre à ses obligations.

Deux ans à peu près après l'établissement de la Banque, en Février 1830, ses caisses étant à peu près vides, Kapodistrias décida de l'innover par certaines mesures. Ces mesures, si elles avaient pu être appliquées plus tôt, donneraient peut-être un aspect tout à fait différent à l'évolution du premier organisme bancaire de la Grèce. La plus importante entre celles-ci a été la définition d'une section des biens nationaux (Terres Nationales) comme fonds de réserve et, en même temps, garantie pour la dignité de foi de la Banque. A cette fin, le Gouvernement a choisi les meilleures et plus fertiles terres, par exemple: la région de Corinthe et de Aighialia — centres de production de raisin sec, la plus grande partie des plantations d'oliviers à échelle nationale, et les salines de Milos et de Naxos, dont l'exploitation avait commencé à niveau élémentaire en 1829.¹⁰ La valeur totale des terres nationales était estimée à plus de 540.000 thalers espagnols, ce qui représentait le maximum de capital déposé à la Banque. En même temps Kapodistrias a déclaré que si la grande Donation de 60.000.000 francs se réalisait, le gouvernement avait l'intention d'employer une partie de cette somme comme fond de réserve.

Ces mesures étaient favorables mais elles ont été décidées trop tard pour pouvoir sauver la Banque. A la fin de 1831 les dépôts atteignaient à peine les 32.000 thalers. Le dernier "service" offert par la Banque Nationale Financière aux finances de l'Etat, a été la couverture à valeur nominale d'un billet de banque de valeur totale de 3.000.000 phoenices, issu en Juin 1831, lequel, n'ayant aucun remboursement, était destiné à l'échec.¹¹ Depuis le début de 1831 déjà, la Banque fonctionnait de façon nominale. Kapodistrias et ses successeurs immédiats

10. *Courrier de la Grèce*, 5.12.1830.

11. *G.E.E.*, 3.2.1831. Voir ci-dessous.

(1832) ont essayé de la conserver pour des raisons politiques. La dissolution formelle de la Banque a eu lieu sous la Régence Bavaroise en 1834 et a été réorganisée sur de nouveaux principes en automne 1841 avec Gheorghios Stavros comme cadre principal.

L'histoire de la monnaie nationale, le Phoenix, se déroula à peu près de la même façon, mais les préparations de son institution étaient meilleures. La nécessité de remplacer la monnaie turque (le piastre) —dont la dévaluation continuelle par les autorités Ottomanes avaient de conséquences négatives pour la vie économique du pays— s'était fait sentir depuis la première année de la Révolution de 1821.

Les conditions de la guerre ne permettaient pas de réaliser ce projet. Ainsi, le piastre était employé pendant toute la période de la révolution à l'intérieur du pays, tandis que pour les échanges avec l'extérieur on employait d'autres monnaies, dont la principale était le thaler espagnol.

Kapodistrias s'occupa très tôt de la nécessité d'instituer une monnaie grecque, déjà avant son arrivée en Grèce.¹² Les raisons pour cela étaient essentiellement économiques, notamment la perte de revenue à cause de la fluctuation continuelle de la valeur des monnaies étrangères et la nécessité de faciliter les échanges à l'intérieur du pays. Cela aiderait le développement du marché qui, avec l'agriculture, représentait le secteur le plus important de la politique financière du gouvernement. Les raisons politiques, ainsi que dans le cas de la fondation de la Banque, se portaient au prestige du pays à niveau international, comme entité économique indépendante.

Depuis le mois d'Avril 1828 déjà Kapodistrias avait demandé au Panhellénium de considérer la question et de lui remettre des propositions précises:¹³

“Depuis le moment où nous nous sommes chargés des rênes de l'Etat —s'adressa le Président à la 4ème Assemblée Nationale de Argos— nous avons ressenti le besoin d'une monnaie nationale. Ce besoin est dicté par l'honneur de l'Etat, l'intérêt de la Caisse Nationale et la nécessité de faciliter les échanges qui dépendent de la valeur de la monnaie et dont dépend l'aisance économique des citoyens. Il était en notre connaissance que la situation de la caisse ne permettait point

12. *Correspondance*, I, p. 215.

13. *Correspondance*, II, 2.4.1828.

pareille aventure en ce moment, au moins en ce qui concerne les pièces d'or et les pièces d'argent. Mais, étant donné qu'on possédait plusieurs canons en cuivre et en bronze qui pourraient être utilisés à cette fin, non sans avantage, on espérait que cela aurait pu être possible pour les pièces en cuivre. Le Panhellénium, ayant considéré cette question sérieusement, suivant en tout notre opinion, nous a soumis un projet de décret au sujet de la monnaie.

Pour les raisons ci-dessus mentionnées, ce projet ne pourra pas être réalisé en son entier, c'est pour cela que nous serons limités à la monnaie en cuivre, laissant la réalisation du reste du projet à un moment plus propice.

Par conséquent, ayant reçu toute information nécessaire sur le prix de la machine —plus ou moins efficace— indispensable pour la fabrication de cette monnaie, nous nous la sommes procurée de Malte...".¹⁴

En été 1828 fut envoyé à Malte Alexandros Kondostavlos, avec la mission spéciale d'acheter une machine de monnayage. Après un bref examen avec l'assistance des employés anglais de l'administration de l'île, Kondostavlos acheta une machine usée qui appartenait à l'Ordre des Chevaliers Joannites de Rhodos,¹⁵ au prix de 100 livres anglaises. Vers le début de 1829 la machine fut transportée en Grèce et au mois de Mars de la même année commença la construction de l'Hôtel de la Monnaie qui siégeait à Aegina. La machine malgré les prédictions pour le contraire, fonctionna bien, de même une deuxième machine achetée en Grèce en 1830. Les travaux pour le frappement de la monnaie commencèrent en Mai 1829, quelques mois avant la convocation de la 4ème Assemblée Nationale, qui, avec le décret No 7, légalisa tous les actes du Gouvernement relatifs au frappement de la monnaie. A la séance du 30 Juillet 1829 le Secrétaire d'Etat Spyridon Trikoupis distribua aux membres de l'Assemblée Nationale les premiers spécimens de la monnaie nationale dans une atmosphère d'enthousiasme.¹⁶ Kapo-

14. Ibid., III, 14.1.1829. Voir également le Mémoire No 13569 de Ioannis Kapodistrias adressé à la 4ème Assemblée Générale.

15. *Correspondance*, II, 27.7.1828. Cette machine était hors d'usage depuis le début du 19ème siècle.

16. La confirmation des mesures gouvernementales par l'Assemblée Nationale eut lieu le jour suivant.

distrias précisa que la monnaie en or ne fut pas frappée éventuellement, malgré le fait que cela avait été prévu, à cause du manque, presque total, d'or. Le système décimal a été adopté, suivant les subdivisions du Phoenix qui a été subdivisé en 100 "lepta". Un "lepton" correspondait au prix d'un "para" turc (1/40 du piastre). Jusqu'à la fin du fonctionnement de l'Hôtel de la Monnaie ont été frappé à peu près 8.000.000 pièces en cuivre, de 1, 5, 10 et (en 1831) 20 lepta, qui, au total dépassaient le prix de 700.000 Phoenices.¹⁷

La nouvelle qu'une monnaie grecque a été frappée créa une vive émotion, non seulement dans les limites de la petite Grèce, mais aussi à l'étranger et surtout parmi les grecs de la diaspora. Un phoenix d'argent a été disposé en Décembre 1829 à la tombe de Alexandros Ipsilantis, mort à Vienne le 31 Janvier 1828. C'était une des rares occasions que le Phoenix d'argent —dont 11.978 morceaux furent frappés— circula en dehors de la Grèce. Une faute malheureuse —et en toute probabilité involontaire— de calcul, permit aux spéculateurs de fondre les pièces en argent et d'exporter le métal à l'extérieur, où il avait plus de valeur, malgré le fait que cela était défendu et illégal. Cette spéculation que l'Etat se trouvait dans l'impossibilité d'empêcher, a coûté à la caisse publique¹⁸ une somme considérable, et bientôt le Phoenix d'argent disparu de la circulation.

Ainsi, la fonction l'Hôtel de la Monnaie de Aegina se limita au frappeur de pièces de cuivre. Cela ne présentait pas de difficulté considérable, puisque le cuivre était en abondance pendant les premières années de la présidence de Kapodistrias. Une partie de ce métal provenait des importations d'Odissos et de Smyrne, continuées jusqu'à la fin de 1831.¹⁹

La suffisance de la nouvelle monnaie permit à l'état d'appliquer officiellement le nouveau système monétaire depuis le 1.10.1829. Un décret spécial précisa la valeur des monnaies étrangères relativement au Phoenix.²⁰

Les nouvelles pièces en cuivre, ainsi qu'un nombre limité de phoe-

17. Voir F. Katsourou, *Les pièces de monnaies de I. Kapodistrias*, Athènes 1977, passim.

18. *Apollon* No 57, donne la somme exagérée de 500.000.000 thalers espagnols.

19. "G.A.K.", "Mikroi Kladoi" (Petites Branches) dos. 5, doc. 2077, 22.1.1829.

20. *Geniki Ephimeris tis Ellados* (Journal Général de la Grèce) 28.1.1830. Voir également V. Teplov, *Graf Ioan Kapodistrija*, Petrograde 1893, p. 37.

nices d'argent, circulèrent dans le marché grec depuis la fin de 1829 et elles remplacèrent le piastre ottomane, dont la circulation, ainsi que celles des autres monnaies étrangères a été défendue. Ce changement ne se réalisa pas sans obstacle, surtout en ce qui concerne les échanges internationaux. Le Phoenix, même en argent n'était pas bien reçu dans ce domaine où régnait le thaler espagnol et autres monnaies. On doit chercher les causes de ces difficultés dans le fait que le gouvernement n'a pas pris soin d'attacher le Phoenix à la valeur d'une monnaie plus stable que le thaler espagnol qui fluctuait. Cette situation ouvra le chemin à d'autres spéculations, surtout dans les cercles des marchands de Syros, qui, dans leur majorité, s'opposaient à la politique gouvernementale.²¹

La limitation de la nouvelle monnaie à l'intérieur du pays causa, comme il était naturel, le manque de confiance des citoyens envers celle-ci. A cause de l'économie primitive qui régnait aux régions éloignées de l'Etat, la nouvelle monnaie arrivait là difficilement et il a été nécessaire de distribuer des petites quantités de pièces en cuivre pour aider leur circulation.²²

Néanmoins, la Banque ne pouvait soutenir la nouvelle monnaie: le prestige lui manquait et elle ne possédait pas le fonds de réserve nécessaire pour couvrir l'édition de billets de Banque. Nous avons déjà mentionné un dernier effort pour faire face aux difficultés financières croissantes — qui a d'ailleurs échoué: l'édition d'un billet de banque de valeur totale de 3.000 phoenices. Le nombre insignifiant de billets de 5, 10, 50 et 100 phoenices qui ont circulé vers la moitié de 1831 ont été retirés en Février 1832, suivant la décision des successeurs de Kapodistrias.²³

Un autre fait, la fabrication de fausse monnaie, contribua également à la désorganisation de l'édifice financier qu'essayait de construire le gouvernement de Ioannis Kapodistrias. Des centres de frappe de fausse monnaie fonctionnaient déjà depuis le temps de la Révolution,²⁴ surtout à l'étranger, à Malta, Naples et Marseille. Après la

21. Voir N. Spiliadis, *Apomimonevmata* (Mémoires), IV, p. 517.

22. G.A.K., Commission de Finances, dos. No 88, doc. 55, 26.1.1831.

23. G.A.K., Commission de Finances, dos. No 249, doc. 19137, 18.2.1832.

24. Suivant *Morning Post* ces "centres" fonctionnaient mieux que tout autre service en Grèce (15.1.1827).

Révolution, de pareils centres ont apparu dans le territoire grec, par exemple: Syros, Léonidion, Kalavryta, la péninsule de Cassandra et, plus tard, Hydra.²⁵ Le gouvernement prit immédiatement les mesures nécessaires pour éliminer la fabrication de la monnaie fausse et confisquer les machines employées. Les résultats ont été impressionnants.

Une large quantité de monnaie fausse a été envoyée à Nafplion, mais le mal avait des racines profondes. Le document suivant, envoyé par le gouverneur de Syros, Benizelos Roufos, à Kapodistrias, en Avril 1828,²⁶ est caractéristique de la situation.

“...Je poursuis les plus minutieuses recherches pour découvrir les hôtels de monnaie illégaux existant en ces lieux et j’ai confisqué la machinerie appartenant à ceux-ci, que je garde en attendant les ordres de Votre Excellence; je vous envoie déjà plusieurs espèces de fausse monnaie turque et un sac de petite monnaie, le tout trouvé ces jours-ci sur divers particuliers.

Si je voulais arrêter tous les faux monnayeurs et ceux qui en profitent par ce commerce, j’aurais dû envoyer à Votre Excellence l’un quart peut-être de la population actuelle, c’est pour cela que j’ai cru nécessaire d’empêcher seulement la continuation de ce mal, en confisquant toutes les machines que j’ai trouvé et en empêchant le trafic de la monnaie fausse”.

Et Roufos terminait par ces paroles:

“Mais je répète que si ce crime ne s’arrête dans les autres régions où on le pratique, notamment Tinos et Hydra, toute mesure prise contre celui-ci en nos lieux serait inutile”.

Le gouvernement prit en effet plusieurs mesures, entre autres, l’emprisonnement des faux monnayeurs pour de longues années, ainsi que des amendes. Mais après 1829, la situation, au lieu de s’améliorer, détériora, puisque l’application du nouveau système monétaire a offert un vaste terrain d’activité aux faux monnayeurs qui exerçaient leur besogne même dans les bateaux.²⁷

La politique monétaire et bancaire du Président a été fort

25. G.A.K., Geniki Grammatia (Secrétariat Général), dos. 30, doc. 3631, 11.3.1828; dos. 44, 3.3.1828 et dos. 210, doc. 4173, 19.7.1829.

26. G.A.K., Geniki Grammatia (Secrétariat Général), dos. 37, doc. 290, 4.4.1828.

27. Voir Prokesch-Osten, *Geschichte des Abfalls der Griechen vom Türkischen Reiche*, Vienne 1867, t. 2, p. 266.

critiqué par les historiens grecs et étrangers.²⁸ Néanmoins, un examen objectif de la situation générale en Grèce en ce moment, où regnait l'instabilité économique, prouve que cet effort ne pourrait qu'avoir un succès limité. Un système monétaire, aussi bien conçu qu'il aurait pu être, ne pourrait pas s'appliquer et fonctionner dans un pays où les transactions économiques consistent pour la plus grande partie à l'échange des produits. Nous avons déjà mentionné l'inabilité de la Banque Monétaire de supporter la monnaie grecque. En plus, la spéculation très étendue depuis l'occupation Ottomane a empêché le Phoenix de se faire accepter dans les échanges commerciaux. Mais il faut noter que le Phoenix possédait des qualités positives : il était simple et facile à comprendre — ce qui fait que la masse du peuple a pu l'adopter vite et l'utiliser. Ainsi le Phoenix a aidé le développement économique du pays et la manufacture naissante, malgré les difficultés.

Il faut remarquer également que les difficultés que nous avons mentionnées n'ont pas empêché l'Hôtel de la Monnaie de Aegina de fonctionner jusqu'à 1831, quand il a été touché par les conséquences de l'agitation politique du pays. En décembre 1829, le directeur de la Banque Alexandros Kondostavlos sous le poids l'accusations ombreuses a été remplacé par I. Dimitrakopoulos. Pendant les derniers mois de 1831, l'Hôtel de la Monnaie fonctionna de façon élémentaire à cause du manque de cuivre, dont l'exportation illégale à l'étranger ne pouvait être empêchée par le gouvernement, puisque le prix du cuivre était plus élevé à l'étranger que dans la Grèce.²⁹

Après l'assassinat de Kapodistrias, la direction de l'Hôtel de la Monnaie a été confiée à N. Levidis et son activité se limita presque exclusivement au frappement de pièces de cuivre de 20 lepta.³⁰ En Septembre 1832 l'Hôtel a été provisoirement fermé et au début de l'année suivante sa fonction a été définitivement suspendue. Les machines de frappement et tout l'équipement ont été transportés à un dépôt d'armes à Nafplion. Le frappement suivant de monnaie grecque a eu

28. A. Andreadis, *L'administration financière du Président Ioannis Kapodistrias*, Athènes 1912, p. 21 et G. Finley, *History of the Greek Revolution*, Londres 1861, II, p. 46.

29. G.A.K., Commission de Finances, dos. 287, doc. 251, 24.9.1832.

30. Ibid., dos. 250, 23.9.1832.

lieu à Munich vers la fin de 1832, après l'élection de Othon au trône de Grèce. En 1833, après son arrivée, les premières monnaies grecques ont été frappées par la Régence Bavaroise.³¹

31. Voir G. Maurer, *Das Griechische Volk*, Athènes 1976, p. 241.

VASSILIS KARDASSIS

LES CHANTIERS NAVALS DE SYROS

(1832-1857)

Les ouvrages consacrés aux chantiers navals de Syros sont plutôt rares. Jusqu'à présent, l'historiographie, ancienne et nouvelle, s'est intéressée presque exclusivement au commerce et à la navigation de Syros, en réduisant l'importance des constructions navales à leur contribution au développement de ces deux secteurs économiques. Aussi plusieurs aspects de l'activité des chantiers navals demeurent-ils de nos jours inconnus, ce qui ne facilite pas la tâche de la recherche historique qui vise à "conceptualiser" les structures et le caractère de cette activité dans la Grèce post-révolutionnaire. Par ailleurs, l'étude de l'activité des chantiers de Syros est d'autant plus nécessaire que ceux-ci ont été le centre principal des constructions navales de la Grèce au cours de la période qui débute avec la création de l'Etat indépendant et qui s'achève, au milieu des années 1850, avec la guerre de Crimée; cette période fut précisément la dernière étape de la croissance des constructions de voiliers en Grèce, qui débute au XVIII^e siècle. La fin de cette période est marquée par l'apparition du bateau à vapeur dans les transports et par la création des premiers éléments d'infrastructure qui permettront le développement en Grèce, de la construction et de la réparation de machines et de bateaux à vapeur, dont le centre sera, encore une fois, Hermoupolis. La construction de voiliers continue, à un rythme décroissant, jusqu'à l'aube du XX^e siècle, et se trouve peu à peu supplantée par la construction de vapeurs. Notre étude concerne plus particulièrement la phase "artisanale" des constructions navales de Syros et vise à formuler quelques hypothèses sur cette branche d'activité de l'économie hellénique du siècle passé. Elle puise l'essentiel des informations dans les rapports que le consul français à Syros adresse

régulièrement à son ministre, à Paris. La richesse des informations de la correspondance consulaire française lui accorde une place privilégiée parmi les autres sources qui ont été consultées.

Les constructions navales ont suivi de près le sort des deux secteurs les plus importants de l'économie hermoupolite, auxquels elles étaient intimement liées, à savoir le commerce et la navigation. Les premiers pas décisifs pour le développement de l'activité à Syros sont faits dès 1824. C'est alors que les réfugiés de Psara se sont installés sur le littoral et ont créé les premiers ateliers de réparation de navires dans l'île. Un peu plus tard, toujours au cours de la Guerre de l'Indépendance, le gouvernement de la Grèce révolutionnaire devait leur passer les premières commandes, portant sur la construction de brulôts. Entre-temps, l'arrivée de certains constructeurs expérimentés de Chios amena une nette amélioration de la qualité du travail. Ainsi, au moment de la fondation de l'Etat indépendant, les chantiers de Syros tiennent déjà la première place dans le domaine de la construction de voiliers de commerce en Grèce. Cette primauté fut favorisée par le déclin de l'activité des chantiers de Hydra et de Spetses, qui s'étaient entièrement adonnés à la construction de navires de guerre, destinés à la lutte pour l'indépendance. Le développement spectaculaire du commerce et du trafic portuaire de Syros promettait d'ailleurs un bel avenir aux constructions navales.

En 1845, les chantiers occupaient une étendue de 12.000 m² qui appartenait à la municipalité de Hermoupolis. Autrement dit, les terrains n'appartenaient pas aux constructeurs, qui louaient simplement des parcelles de cette étendue pour y stocker leurs planches de bois. Par ailleurs, la personne qui commandait le navire versait un loyer de l'ordre de 15 à 20 drs, en fonction de l'étendue qu'occupait le navire en chantier et de la durée de la construction. D'habitude, l'étendue entière du chantier était occupée en permanence, tout au moins jusqu'à l'époque où la crise commerciale d'abord, et la guerre de Crimée ensuite, ont affecté sérieusement l'ensemble des activités économiques de Hermoupolis. Les renseignements disponibles nous permettent d'estimer que l'étendue des chantiers navals pouvait contenir environ 40 grands voiliers mis en chantier simultanément. Il semble même que cette capacité fut dépassée, puisque certains constructeurs, manifestement ceux dont l'activité était la plus étendue, ont été amenés à acheter des terrains voisins pour s'y installer à leur compte. Les éléments de leur équipement fixe étaient les suivants: Les longs madriers sur lesquels était

installée la quille du navire; des trancs d'arbres et des sacs de sable pour soutenir la charpente aux côtés inférieurs du ventre, des poutrelles de bois pour soutenir les points supérieurs; le bers, en bois; enfin des cordes et des fils métalliques.

Le client, celui qui commandait le navire, devait donner au constructeur ses dimensions que l'on calculait la jauge du navire, d'après le décret royal du 17 novembre 1833. Le constructeur était rémunéré soit à la journée, soit, le plus souvent, au forfait; il recevait en outre le loyer du terrain de la construction, s'il en était le propriétaire. Le personnel placé sous ses ordres était employé presque en permanence. Nous disons "presque", car en réalité, le nombre total des ouvriers variait en fonction des besoins de la construction et des choix du maître-constructeur. Il faut préciser que les ouvriers travaillant à la construction de chaque navire étaient payés par le client et non pas par le constructeur. Ces travailleurs étaient des artisans qualifiés ou de simples manoeuvres: des calfats, charpentiers, perceurs etc. Leur grand nombre donne la mesure de l'importance des chantiers navals de Syros, tant pour l'économie locale que pour celle de la Grèce de l'époque en général. D'après les sources, les personnes travaillant dans le chantier sont au nombre d'environ 1.500 en 1845, de 1.073 en 1851 et de 962 en 1852. Cette diminution de plus de 500 personnes entre 1845 et 1852 peut être expliquée si l'on tient compte que la période de prospérité des chantiers navals s'achève vers 1850 et que, au cours de la période suivante, son activité diminue. Il n'en reste pas moins vrai que les affectifs du chantier sont très importants par rapport à la population active totale de Hermoupolis qui atteint, en 1850, 7.650 âmes.

Le constructeur se chargeait lui-même de l'achat des planches du bois auprès des maisons de commerce de Turquie ou de Russie, des frais de transport (effectué sur des radeaux remorqués ou par les bateaux à vapeur) enfin du droit d'importation (5% ad valorem) qu'il devait verser avant de pouvoir stocker les planches dans ses entrepôts. Quant au reste des articles nécessaires à la construction du navire et que l'on pouvait trouver sur le marché de la ville, c'était le client qui en assurait l'achat, selon le type et le plan du navire commandé: toiles à voiles de toute espèce venant de Malte et d'Angleterre, cordes et poteaux de Trieste, clous d'Angleterre et de Trieste, ancres, chaînes, poulies et lames de fer, d'Angleterre également. La demande d'articles métalliques nécessaires aux chantiers a incité par ailleurs la création

de quelques petites forges dans l'île. Les fabrications de cet artisanat local ont réussi à soutenir la concurrence des produits anglais. A l'exception du bois, tous les articles importés étaient chargés d'un droit de 10% sur leur prix "présumé". Notons que toutes ces marchandises, qui abondaient sur le marché de Hermoupolis, n'étaient pas uniquement destinées aux chantiers navals de la ville, mais alimentaient également tous les autres centres de constructions navales du pays. Enfin, l'outillage nécessaire à la construction d'un navire était relativement limité et simple: des scies, des haches, des marteaux et des forets, que tout artisan possédait, selon sa spécialité.

Le coût de la construction d'un navire variait en fonction de ses dimensions et de son aménagement intérieur (couchettes, cuisine, etc.). Pour toutes les catégories de navires, la rémunération du maître-constructeur et des personnes employées, dans toutes les étapes de la construction, représente environ 30% du coût total. Le reste (70%) représente le coût des matériaux. A partir de 1848, et à cause de la crise économique, les prix de ces derniers ont commencé à monter sur tous les marchés de leur provenance. A l'inverse, les salaires des constructeurs et des journaliers, toutes catégories réunies, ont accusé une baisse sensible à la même époque. Par voie de conséquence, les parts des matières premières et des salaires dans le coût de la construction ont été ramenées à 80 et 20% respectivement. Cela renforça la "dépendance" des constructions navales hermoupolites par rapport aux marchés extérieurs, d'où provenait la plus grande partie des matériaux de construction. Il ne faut pas sous-estimer, d'autre part, la pression vers le bas qu'exerça la diminution des commandes sur les prix des navires, au cours des années 1849-1855.

Quand on examine les particularités des constructions navales de Syros, par rapport aux autres centres de cette activité, en Grèce ou à l'étranger, on est à première vue frappé par un témoignage que rapportent plusieurs sources de l'époque, à savoir l'affirmation que le coût des navires construits à Hermoupolis était très bas, et probablement inférieur à celui des navires du même type construits à l'étranger. Toutes les sources consultées, situées à des dates différentes, s'accordent sur ce point. Il faut d'ailleurs préciser qu'il s'agit de témoignages étrangers (Strong, Roujoux et About) et non pas nationaux, ce qui nous permet d'exclure l'éventualité d'un faux témoignage qui viserait, par exemple, à faire la "publicité" des chantiers hermoupolites. En plus, le caractère,

les motifs et les modalités de la "production" des oeuvres que nous ont laissées ces étrangers, fonctionnaires ou voyageurs, sont trop différents pour que l'on suppose que l'un ait copié l'autre.

A notre avis, ce coût relativement modeste des constructions navales de Syros peut être expliqué par l'exiguïté du capital fixe investi dans cette production artisanale d'une part, et par la nature des matériaux utilisés de l'autre.

Tout d'abord, le coût des terrains qu'occupaient les chantiers était insignifiant, grâce aux conditions particulières de l'installation des réfugiés à Syros. Ces terrains appartenaient, comme nous l'avons vu, soit aux particuliers, soit à la municipalité. Dans le premier cas, il s'agissait, tout au moins en règle générale, sinon toujours, d'une appropriation arbitraire des terres du littoral, de la part des constructeurs-réfugiés. Cette situation de fait s'est finalement "légalisée", après de longs conflits qui ont opposé les deux communautés de l'île; les réfugiés sont donc devenus propriétaires des terrains sans avoir versé un sou. Dans le second cas, chaque fois que les catholiques de Ano Syros faisaient preuve d'une résistance ferme, les terres revenaient à la propriété de la municipalité de Hermoupolis et, dans ce cas, comme nous l'avons vu, le constructeur versait un loyer de l'ordre de 15-20 drs pour chaque navire construit et pour toute la durée de la construction; somme insignifiante quand on considère que le coût d'un navire de 400 tonnes, dont la construction durait 2-3 mois, s'élevait jusqu'à environ 70.000 drs. Manifestement, ce loyer modique témoigne de la volonté des autorités municipales d'encourager cette branche d'activité locale, volonté qui contraste avec l'attitude, souvent hostile, comme nous le verrons, des gouvernements grecs.

Ensuite, la nature des immobilisations, modestes voire inexistantes, contribuait à son tour au coût réduit de la production. L'infrastructure des constructions navales n'avait pas essentiellement changé depuis l'époque de la domination ottomane. Ces immobilisations se limitaient parfois à un hangar, sommairement construit et dont le but essentiel était de consolider l'occupation du terrain.

Du point de vue de la technologie et de l'équipement, les constructions navales de Syros n'exigeaient pas des investissements importants, le "capital" principal du constructeur étant ses connaissances empiriques.

La nature des matériaux utilisés contribuait également à la relative

faiblesse du prix de revient des navires. Le bois de charpente était moins dur et moins résistant, et par conséquent moins cher, que celui des bâtiments étrangers. C'est pour cette raison d'ailleurs que la durée de la vie des navires hermoupolites ne dépassait pas la dizaine d'années.

Enfin, en ce qui concerne le coût du travail, on aurait certes tendance à le considérer comme plutôt important pour la Grèce de l'époque, et par comparaison à d'autres catégories de salariés, voire même par comparaison aux salaires des fonctionnaires ou des employés de la Banque Nationale de Grèce. Néanmoins, il ne faut pas négliger deux éléments importants qui interviennent dans la détermination du niveau des salaires des journaliers. Premièrement, les salaires à la journée dépendent largement de la conjoncture économique. En 1846, ils varient de 3,35 à 9,2 drs, leur moyenne s'établissant à 5,3 drs, tandis que, en 1847, ils varient de 4,8 à 10,6 drs, la moyenne étant 7,9 drs. Or, pendant la période de la crise, ils subissent une forte baisse, la moyenne se situant au niveau de 3,46 drs et la "fourchette" étant de 1,48 à 4,95 drs. Deuxièmement, de par la nature même de la fabrication, qui n'exigeait pas l'emploi permanent des travailleurs, les salaires à la journée pour les emplois temporaires étaient relativement élevés.

Nous ne disposons pas malheureusement de renseignements sur le niveau des salaires dans les chantiers navals des pays occidentaux développés à cette époque. Nous pouvons malgré tout comparer, à titre d'hypothèse, les facteurs qui déterminent le coût des constructions navales à Syros et à l'étranger. Il est presque certain que les chantiers navals des pays comme la France ou l'Angleterre étaient munis d'un équipement plus lourd et appliquaient une technologie plus avancée, ce qui augmente inévitablement leur prix de revient. De même les matériaux utilisés, que ce soit le bois ou les parties métalliques, étaient certainement de meilleure qualité et donc plus chers, ce qui explique par ailleurs la longévité des bâtiments étrangers.

Et pourtant, les navires construits à Syros avaient le grand avantage de la souplesse, de la légèreté et de la rapidité. Ces éléments, liés à la longue tradition des navigateurs grecs et la bonne connaissance des voies maritimes, favorisaient nettement la marine marchande de Syros, comme celle de la Grèce en général, face aux pavillons concurrents qui étaient présents dans la Méditerranée orientale. Pendant la période de l'expansion, c'est-à-dire avant la crise de 1848, les bénéfices tirés de trois voyages suffisaient à amortir le coût de la construction du navire.

Cela se passait à une époque où les frets maritimes avaient atteint leur plus haut niveau, de telle sorte que les investissements dans la marine marchande exerçaient un grand attrait sur le monde du commerce et de la navigation de Syros, ce qui explique la forte demande de navires qui se manifesta à Hermoupolis, surtout en 1846-47. A ces conditions favorables à l'essor des constructions navales de Syros, il faut ajouter les facilités que leur assurait le marché financier local.

Sur ce point, notons que, d'après le journal de Hermoupolis *Aiolos*, les deux tiers des fonds engagés dans la marine de Syros provenaient de financiers de la place qui accordaient les prêts maritimes aux armateurs, la participation des propriétaires officiels des navires n'étant importante que dans le tiers restant seulement.

Le ralentissement de la croissance économique, surtout après 1850, devait affecter les chantiers navals de Syros, dont l'activité s'est brutalement réduite. Il est intéressant de voir à cette occasion que, tandis que le nombre des navires construits, et par conséquent les effectifs de la marine marchande hermoupolite, diminue constamment, le tonnage total augmente, ce qui signifie que l'on construit maintenant des bâtiments de capacité supérieure. Cela trahit les choix du monde de la navigation hermoupolite, qui s'oriente maintenant vers les voyages de plus longue distance et prospecte même du côté de l'Amérique du Nord et du Sud.

Nous pouvons observer, dans les tableaux suivants, l'évolution de l'activité des chantiers navals de Syros, ainsi que des autres chantiers du pays. Nous puisons ces informations à quatre sources différentes, à savoir les Archives de la Municipalité de Hermoupolis, les Archives Générales de l'Etat, la revue athénienne *Pandora* et la correspondance consulaire française. On remarquera que les renseignements des différentes sources ne s'accordent pas toujours, mais les divergences ne sont pas importantes. A notre avis, les chiffres provenant des Archives de la Ville et de celles de l'Etat sont les plus faibles, car ils se basent sur les déclarations individuelles que soumettaient obligatoirement les constructeurs au terme de la construction de chaque navire, pour attester son lancement.

Le tableau 1 présente l'évolution de l'activité des chantiers navals de Hermoupolis au cours de la période 1833-1840:

TABLEAU 1

Nombre de navires construits dans les chantiers de Syros

1833	45								
1835	45								
1837	55	dont	28	jaugeant	plus de	60	tonnes		
1838	34	»	10	de 1ère	classe	et	24	de	seconde
1839	35	»	2	»	»	»	»	35	»
1840	64	»	8	»	»	»	»	58	»

Sources: Tim. Ambelas, *Histoire de l'île de Syros* (en grec), Hermoupolis 1874, p. 636.
F. Strong, *Greece as a Kingdom*, London 1842, p. 149.

Le tableau 2 présente le nombre des navires construits à Syros pendant la période 1840-1856 et la répartition de la production annuelle par type de navire. On peut constater que, tout au long des années 1840, la cadence des chantiers demeure très importante. A partir de 1851 et jusqu'en 1855, la chute est visible: elle est due à la crise, au cours de laquelle les journaux de la ville font souvent état de la baisse des activités du chantier et demandent au gouvernement des mesures appropriées pour y parer. Ils proposent notamment, entre autres, la suppression des droits d'importation sur le bois et les outils. Ils suggèrent également la construction de routes carrossables menant des régions boisées du pays vers le littoral, afin de faciliter l'exploitation des bois grecs. On envisage de stopper ainsi la fuite de devises que nécessite l'achat du bois à l'étranger. A cette occasion, les journaux affirment que les chantiers navals de Syros, comme ceux de la Grèce entière, emploient le bois souple importé, en construisant ainsi des navires moins solides que ceux de l'étranger, tandis que les forêts grecques abondent en bois dur qui permettrait la construction d'embarcations solides et durables. Les problèmes des constructions navales de Syros se sont aggravés davantage lorsque, en 1855, le gouvernement turc a défendu l'exportation du bois du pays, dans le but d'encourager les constructions navales de Rhodes et d'Helicarnasse. La carence du gouvernement grec et l'absence de toute mesure favorable aux chantiers navals de Syros rendaient ceux-ci de moins en moins compétitifs dans la Méditerranée orientale. Qui plus est, la montée des concurrents dans la Turquie voisine a attiré plusieurs artisans, qui ont abandonné Hermoupolis pour s'installer dans les îles et les régions côtières de la Turquie où florissaient les constructions navales.

TABLEAU 2

	1840	1841	1842	1843	1844	1845	1846	1847	1848	1849	1850	1851	1852	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	Total
Bricks	50	31	(2)	22	36	44	46	59	58	42	33	16	14	27	21	34	48	52	23	12	20	16	14	26	19	24	787(789)
Bombardes			(1)	6	14	11	7	12	7	16	5	2	4	5	3	4	5	3	11	8	2	2	3	3	5	4	130(131)
Vratserei				2	1	1	3	11	10	6	1	2	5	4	8	5	1	2	5	4	8	5	1				60
Goëlettes	2	3	(1)	8	6	7	5	1	4	7	12	8	10	7	2	9	16	24	8	6	6	3	4	9	7		174(175)
Tzernikia	2	9		7	4	4	2	4	2	1	2	2	7	1	1	2	6	4	16	8	3	2	1	2			92
Trechantiria	1	3		1	2	2	2	2	3	2	2	3	2	2	2	3	1	9	2	3	1	2	3	1			35
Sacolèves	1			2	2	2	1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	3	1									18
Barques "Iratai"	1	1		3	1	1	1														2						9
Barques "Iemvoi"	3			5	1	1	1									2	1	1	1	1	2	1	1		2		23
Bacs	1	(3)		2	2	1	1	2	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	3	4	1				25(28)
Corvettes	1																										1
Yachts				1														1									2
Gabares				1	1		1	1							2	2	1				1	1	2	3	1		15
Maltèzes									1							1		1									3
Bateaux à vapeur															1												1
Barcasses																		2						1			3
Allèges																								1			1
Naves																											1
Pèniches													2							2			2	1			7
Total:	60	49	(7)	56	67	73	67	65	78	65	80	43	42	41	28	52	77	96	57	58	53	35	24	44	40	40	1387(1394)

Sources: Archives de la Municipalité de Hermoupolis, Chantiers navals, Archives Générales de l'Etat, Collection I. Vlachoyannis, Chios - Hermoupolis 1844-1858, doss. 297.

Dans le même tableau, nous pouvons constater que la reprise de l'activité du chantier en 1856-57 fut purement conjoncturelle: La fin de la crise et la reprise des échanges ont donné une poussée nette, mais de courte durée, aux constructions navales hermoupolites. Par contre, pendant la période suivante, de 1858 à 1865, les travaux baissent constamment. La cause en est, cette fois, l'expansion de la navigation à vapeur dans la Méditerranée. Nous ne faisons pas allusion seulement à la création de la Société de Navigation à Vapeur Hellénique (SNVH), mais aussi, et surtout, à la généralisation de l'emploi de la vapeur dans les transports maritimes au cours de cette période.

Les installations de la Société de Navigation, destinées à la réparation de ses vapeurs, ont absorbé une partie du personnel des anciens chantiers navals, ce qui témoigne de la diminution de son activité, tout en contribuant, à son tour, à son affaiblissement. L'ensemble des éléments évoqués expliquent le déclin des constructions navales de Syros à partir de 1857.

Le tableau 3 présente la production de tous les chantiers navals de la Grèce au cours de la période 1843-1858 et sa répartition par catégories de navires. Sur le tableau récapitulatif No 4, on peut constater que, dans l'ensemble de la période examinée, 25,3% de la production totale provient des chantiers de Hermoupolis. Mais le tonnage des constructions hermoupolites représente 52,5% de la capacité totale. Ainsi la capacité moyenne des navires construits à Syros est largement supérieure à la moyenne des bâtiments du reste du pays. Enfin, le tableau 5 présente la valeur totale des navires construits à Hermoupolis, aux dates pour lesquelles des renseignements sont disponibles. Dans ce cas également, la réduction des capitaux absorbés par les constructions navales est évidente.

Les constructeurs de Syros

Les Chiotés ont été sans doute les protagonistes de l'essor des chantiers navals de Syros tout au long du quart de siècle qui va de 1832 à 1857. Il faut citer tout d'abord Nikolaos I. Pagidas, fils d'un réfugié, constructeur également, et qui construit presque exclusivement de grands voiliers. Il est aussi, lui-même, propriétaire et armateur de navires marchands, tandis que l'agence locale de la BNG lui ouvre un crédit commercial de 15.000 drs, qui n'est pas négligeable pour l'époque et qu'il

TABLEAU 3
Chantiers navals de la Grèce (1843-1858)

Localité	Gabares	Bricks	Goëlettes	Bombardes	Yachts	Saccolèves	Mystika	Bratseraï	Catques	Tzernikta	Bacs	Petits Catques	Chahliers	Barques	Des Navires	Total Du Tonnage	Des Marins
Hydra	48	10	7					5	251				1	11	333	11.141	1.990
Spetses	1	225	21					5	356	1			3	30	643	44.337	3.375
Le Pirée		31	6	18				56	98					48	257	9.112	1.291
Poros			5					1	12					8	26	331	97
Coron	1								255						256	2.130	880
Syros	7	524	123	87		11	3	25	15	53	16		4	41	909	134.318	6.685
Myconos						2				9	1		4	5	21	113	102
Santorini	3	10	1			22	12	6	8	5		2	2	8	79	1.598	286
Andros	4	1	6			1	4	1	12	24			7	11	71	1.210	359
Milos		1				1	3	1		9					15	75	48
Skiathos	44	34	2	1			3	7	23	8		8		23	153	9.098	898
Chalkis	2	5	2	1			8	14	24				5	19	80	685	325
Amaliopolis	24	10						7	6					8	55	5.862	328
Scopelos	1	52	22				8	16	20			7		26	152	11.981	868
Cumi	9	21	1				3	4						11	49	2.770	390
Missolonghi		2				1	7		26					24	60	749	241
Patras	1	1					14					33		17	66	989	262
Pyllos		1					4					22	2	25	54	418	162
Galaxidi	62	28	1				57							14	162	17.982	1.000
Calamata		2		2		1	15			25	90		4	8	145	772	355
	10	1.030	275	153	2	39	18	228	1.061	164	75	162	32	337	3.586	255.671	19.942

Source: *Pandora* 9/ΣΙΕ' (1858-1859) 517-518.

TABLEAU 4

1843-1858

Localité	Nombre de navires	Tonnage	Part sur le total (en %)		Tonnage Moyen
			des navires	du tonnage	
Syros	909	134.318	25,3	52,5	147,8
Spetses	643	44.337	17,9	17,3	69
Galaxidi	162	17.982	4,5	7	111
Scopelos	152	11.981	4,2	4,7	78,8
Hydra	333	11.141	9,3	4,4	33,5
Le Pirée	257	9.112	7,2	3,6	35,5
Skiathos	153	9.098	4,3	3,6	59,5
.
.
.
total	3.586	255.671	100	100	71,3

TABLEAU 5

Valeur des navires construits à Syros

Année	NB de navires	Valeur en drs
1846	67	2.039.190
1847	65	2.914.240
1848	78	
1849	65	
1850	80	1.558.730
1851	43	598.970
1852	42	580.470
1853	41	—
1854	28	—
1855	52	—
1856	77	—
1857	96	2.348.900
1858	57	1.200.350
1859	58	592.445

Sources : Voir Tableau 2.

utilise pour l'achat du bois. Nik. Pagidas a dominé les chantiers navals de Syros par la singularité de ses constructions souples, rapides et de haute qualité. Ainsi, s'il assure chaque année 16-20% du nombre total des navires construits à Syros, sa part dans la valeur totale de la production atteint 30-35%. Il est enfin le premier constructeur grec qui a fabriqué un navire à vapeur dans un chantier grec.

Zannis Koufoudakis, Christofis Krystallis, Pantoleon Maschas, Mikes Potous, Frangoulis Sechas et Antonios Pappatzios, des Chïotes également, sont aussi des constructeurs renommés de Hermoupolis. Ils ont certaines caractéristiques communes avec N. Pagidas: ils possèdent leurs propres navires marchands, ils jouissent du crédit bancaire et construisent de grands voiliers. La part du lion des constructions hermoupolitiques revient à Zannis Koufoudakis et à N. Pagidas: Ils assurent ensemble 20% du nombre total et 50% de la valeur totale des voiliers construits à Hermoupolis. Nik. Solomos et Athanase Kambouris, venant de Cydonie, en Asie Mineure, sont également des constructeurs bien connus. Dans les documents des Archives Gén. de l'Etat et de celles de la Municipalité, on rencontre une foule de constructeurs de navires. Mais dans les listes électorales des communautés de réfugiés de l'année 1843, ainsi que dans le Registre de la Municipalité de 1852, la plupart d'entre eux sont qualifiés de charpentiers, menuisiers, calfats ou sculpteurs en bois, ce qui indique qu'il s'agit plutôt d'artisans spécialisés, qui travaillent d'habitude sous les ordres des maîtres-constructeurs et qui arrivent parfois, exceptionnellement, à assurer eux-mêmes la construction de petites embarcations.

La réadaptation manquée

La fondation de la Société de Navigation à vapeur à Hermoupolis, en 1857, ne signifia nullement l'adaptation du premier chantier du pays aux nouvelles exigences des progrès technologiques. Dès les débuts du siècle, la vapeur s'était déjà introduite dans la navigation de l'Atlantique, plus tard dans celle de la Méditerranée. Dans la navigation transatlantique, les principaux antagonistes étaient l'Angleterre et l'Amérique, en Méditerranée, le Lloyd autrichien se disputait avec les vapeurs britanniques. Mais, dans tous les cas, c'étaient le bateau à vapeur et le voilier qui livraient la bataille essentielle. Au fil des ans, les navires à vapeur grignotaient la part des voiliers dans les lignes qui desservaient

Syros; nous en avons déjà évoqué les raisons. Et pourtant, les chantiers navals de Syros s'obstinaient à construire exclusivement des voiliers. Certes, la construction d'un navire à vapeur par Nik. Pagidas, qui a duré d'avril 1853 à mars 1854, peut être considérée comme une prouesse technique, vu les conditions de l'époque, mais ne marque en aucun cas le début d'une période de réadaptation ou de mutation qualitative des constructions navales de la Grèce. Ce navire, jaugeant 36 tonneaux, d'une longueur de 16 piques et muni d'une machine anglaise de 20 CV, a coûté 8.100 drs et a été construit sous la surveillance d'Euripide, l'homme qui avait essayé de fonder, en 1852, une société de navigation à vapeur. Son propriétaire, M. Pappadopoulos, marchand grec installé à Smyrne, l'a employé pour le cabotage sur les côtes de l'Asie Mineure. En d'autres termes, cette réussite technique très importante pour la Grèce de l'époque, quelles qu'en fussent les limites, n'a entraîné aucun changement dans les transports maritimes du pays.

Mais pourquoi cette reconversion nécessaire a-t-elle été manquée? Les constructeurs avaient pourtant conscience que le voilier perdait constamment du terrain face au vapeur. De même les armateurs voyaient-ils leurs marges de bénéfices se rétrécir constamment, tandis que les lignes des vapeurs se multipliaient dans la Méditerranée orientale. Or la construction de navires à vapeur, que ni les constructeurs, ni les armateurs n'ont osée, n'est pas une question de bonne volonté. Elle dépend du niveau de développement et de maturité atteint par l'économie locale en général, et par les constructions navales en particulier. Dans les milieux économiques et politiques de Hermoupolis, le problème des investissements dans la navigation à vapeur se pose à une époque où le marasme des échanges commerciaux touche plus particulièrement Syros, dont la puissance économique se trouve déjà considérablement affaiblie à cause de la crise commerciale et de la guerre de Crimée. Le risque qu'impliquait un investissement de ce type était certainement trop important pour les fortunes amenuisées des armateurs-négociants hermoupolites.

Il est significatif à cet égard qu'un voilier de 400 tonneaux construit à Syros coûtait environ 70.000 drs, soit 175 drs par tonneau, tandis qu'à la même époque, un bateau à vapeur acheté à l'étranger coûtait à la Société de Navigation 658 drs par tonneau. Certes, ce dernier était plus rapide, plus durable et de plus grande sécurité que le voilier, et ce sont précisément ces avantages qui l'ont rendu imbattable. Selon

A. N. Bernardakis, un bateau à vapeur égalait 4 voiliers de la même capacité, puisqu'il pouvait effectuer quatre fois le nombre de voyages que faisait le voilier dans un laps de temps donné. Mais nous devons admettre que le prix d'achat du vapeur était très cher pour les entrepreneurs de l'époque. Du reste, acheter de petits vapeurs, de faible tonnage, ne serait pas une véritable solution pour la marine marchande de Syros, qui était intimement liée au négoce et aux transports de longue distance et avait donc besoin de navires de grande capacité, aptes à traverser la Méditerranée et éventuellement, plus tard, les océans. Un bateau à vapeur de faible tonnage ne pourrait servir qu'au trafic entre Syros, le Pirée et les Cyclades et ne saurait suffire aux besoins du négoce hermoupolite. D'ailleurs, les voiliers lancés à Syros suffisaient largement aux besoins du cabotage dans la mer Egée. Enfin l'idée de l'association, qui avait connu de beaux jours au temps de la croissance, surtout dans le domaine des assurances, marquait un net recul, à cause des faillites de certaines sociétés, dont les effets néfastes avaient été ressentis par une série de négociants de Syros, au moment de la crise économique.

Mais en dehors des difficultés du monde des affaires et de son incapacité à investir, l'infrastructure technique elle-même était loin de pouvoir assurer la construction d'un bateau à vapeur; il s'agit là d'un facteur de freinage tout autant important que les autres, pour ce que nous avons appelé "la réadaptation manquée". Le caractère des installations et des techniques des chantiers de Syros était, nous l'avons dit, plutôt archaïque. Les compétences des constructeurs, de nature empirique, étaient restreintes. Sans doute ces éléments ne facilitent-ils pas la reconversion de cet artisanat en chantier de construction de vapeurs. Cette conversion exigeait des immobilisations importantes de fonds, de la part des constructeurs, afin de moderniser les installations, aménager des bassins de radoub, des cales sèches etc. En outre, la construction des vapeurs exigeait l'importation de grandes quantités de bois dur et de fer et, d'ailleurs, les petites forges de la ville n'étaient pas en mesure de fabriquer les grandes pièces métalliques, les chaudières et les machines nécessaires à ce type de navire; il fallait donc faire appel à des ouvriers qualifiés étrangers pour aider les constructeurs et forgerons de l'île à faire l'apprentissage des nouvelles techniques. Il est significatif à cet égard que, en 1874 encore, c'est-à-dire 13 ans après la fondation à Syros, et la mise en marche de l'usine de la Société de navigation qui se spécialisait dans la réparation des navires de la Société

et dans la construction de petites machines à vapeur et de chaudières, l'ingénieur en chef de l'usine était l'Anglais Smith. Ces considérations permettent d'avancer l'hypothèse que le coût de construction d'un bateau à vapeur à Syros serait beaucoup plus élevé que dans les chantiers des pays développés, qui étaient munis d'installations importantes, appliquaient une technologie avancée, et disposaient de matières premières et de la main-d'oeuvre qualifiée en abondance. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la pénétration massive du bateau à vapeur en Méditerranée, après la guerre de Crimée, coïncide avec la baisse considérable de l'activité du chantier de Syros, qui amena plusieurs artisans, comme nous l'avons vu, à émigrer vers d'autres centres de constructions navales de l'Orient et notamment de la Turquie. Privées ainsi d'une partie de leur personnel qualifié, les constructions navales de Syros, dont l'unité de base demeure d'ailleurs la petite entreprise individuelle, n'ont pas pu s'adapter aux exigences de la construction des vapeurs.

Condamnés à long terme, plongés dans un état de marasme, les chantiers navals de Syros devait continuer, pendant les décennies suivantes, à construire uniquement des voiliers, à des rythmes toujours décroissants. Jusqu'en 1893, lorsque le premier vapeur fut intégralement construit à Syros, les performances du chantier se limitent à la réparation des bateaux de la Société de Navigation, ainsi qu'à la fabrication de quelques petites machines à vapeur. Malgré son déclin, le chantier de Syros occupe, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la première place parmi les chantiers navals de la Grèce et compte même dans son actif quelques réussites remarquables dans le domaine de la construction des voiliers.

CHRISTOS LOUKOS

DIX ANS DE TENTATIVES
POUR LA CRÉATION D'UNE BANQUE EN GRÈCE
(1831-1841)

Nous présentons dans cette note les plus importantes tentatives de création d'une Banque en Grèce qui ont eu lieu entre 1831 et 1841. Par cette première approche nous essayerons de rechercher pourquoi certains de ces efforts n'ont pas abouti à la création d'une institution de crédit. Nous nous limiterons surtout aux raisons qui ont dicté ces efforts et aux réactions qu'ils ont provoquées. Nous nous référerons aussi à la position des divers gouvernements grecs face à la question

Je remercie Alexis Kraus pour son aide amicale à la traduction de cet article en français.

ABRÉVIATIONS:

- AM : Archives Générales de l'Etat (ΓΑΚ), Archives Historiques de Alex. Mavrocordatos
- AYE : Archives du Ministère des Affaires Etrangères (Grèce)
- CP : Archives du Ministère des Affaires Etrangères (France), Correspondance Politique
- Ἐπιτομές : Ph. Glytsis - Ch. Loucos - Eleni Belia, *Ἐπιτομαὶ ἐγγράφων τοῦ Βρεταννικοῦ Ὑπουργείου τῶν Ἐξωτερικῶν* (Extraits de documents de Foreign Office), vol. 2: FO 32 (Grèce), 1833-1835, Athènes, KEINE de l'Académie d'Athènes, 1979. Dans une grande mesure nous nous sommes référés au troisième volume de *Ἐπιτομές* (sous presse).
- FO : Public Record Office, Foreign Office. Les références du FO ont été puisées dans les microfilms qui se trouvent au KEINE de l'Académie d'Athènes.
- MD : Ministère des Affaires Etrangères (France), Mémoires et Documents
- MM : Archives Historiques du Musée Benaki
- OA : Archives Générales de l'Etat, Archives d'Othon, Ministère de l'Intérieur

Les références chronologiques sont celles du vieux calendrier ou simultanément celles du vieux et du nouveau calendrier telles qu'elles apparaissent dans nos sources.

de la Banque —question qui a pris une dimension politique très marquée— au rôle des grandes puissances et à celui de certaines personnes ou certains groupes sociaux. Mais nous laisserons de côté un autre aspect, qui n'est pas le moindre, à savoir si les diverses solutions proposées dépassaient ou non les possibilités de l'économie grecque de cette époque.

La nécessité de la création d'une Banque semble, de l'avis de tous, avoir été très forte: grâce à elle les secteurs de l'économie très éprouvés par la guerre de l'Indépendance pourraient retrouver leurs rythmes et, de surcroît, dans le nouveau cadre de l'espace national, atteindre un degré élevé de développement. Cette conviction était très répandue. La presse de l'époque, se référant aux modèles européens, en faisait un large écho et nombreux étaient les articles traitant des propositions faites et des perspectives ouvertes par chaque alternative. *Athènes* en 1834 écrivait: "...sans la création d'une Banque pour l'encouragement de l'agriculture, le peuple grec restera sans doute dans la pauvreté et les caisses de l'Etat seront vides pour longtemps".¹ La Banque était devenue le remède universel. En 1841 Piscatory notait que l'idée de la création d'une Banque était plus populaire que celle de la Constitution.² Sa popularité était alimentée par le manque de capitaux.³ En effet, ces derniers, peu nombreux, se trouvaient employés soit pour des prêts usuraires (à 20-30% environ),⁴ soit pour l'achat des terres turques en Attique et en Eubée, soit pour la construction d'habitations dans la nouvelle capitale.

Au début, l'Etat lui-même essaya de prendre l'initiative. Le Président Capodistrias avait pris soin de fonder la "Banque Nationale" immédiatement après son arrivée, en janvier 1828. Cette institution n'avait pu remplir son rôle puisque ses capitaux furent rapidement

1. Journal *Ἀθηναῖα* 182 (26.9.1834) 729.

2. Piscatory à Guizot, 8/20.6.1841: J. Poulos, "La Grèce d'Othon. Vue en 1841 par l'homme d'Etat et diplomate Français Piscatory", *L'Hellénisme Contemporain* IX/fasc. 5 (sept.- oct. 1955) 341.

3. Comparer le point de vue de deux journaux contemporains: *Ἡλιος* 7 (14.7.1833) 30 et *Σωτηρ* 80 (15/27.11.1834) 332.

4. Pour le taux d'intérêt voir Fr. Strong, *Greece as a Kingdom*, Londres 1842, pp. 108-109.

utilisés pour les besoins des caisses publiques:⁵ selon le Président, on devait, avant tout, veiller à la sauvegarde de l'Etat même. La création d'une Banque faisait l'objet des projets de la Régence⁶ qui pouvait consacrer à la réalisation de ce plan une partie de l'emprunt de 60.000.000 frs émis au profit de la Grèce avec la garantie des trois puissances. Pourtant, depuis la fin de 1834 cette perspective semblait abandonnée. Les deux premières séries de l'emprunt (40.000.000 frs) avaient servi au remboursement à la Turquie, à l'entretien du corps d'armée bavarois et à l'installation de la Régence. Il ne restait rien pour faire des investissements productifs. La déception des Grecs était grande. Certains journaux ne cachèrent pas leur mécontentement.⁷ Othon, une fois au pouvoir, voulut reprendre les efforts et notamment utiliser une partie de la troisième et dernière série de l'emprunt pour la création de la Banque.⁸ Sa tentative pour convaincre les grandes puissances de donner à la Grèce la totalité du reste de l'emprunt ne réussit pas car les intérêts de ces dernières furent contradictoires sur cette question.

Les tentatives pour la fondation d'une Banque furent plus nombreuses dans le secteur privé. En 1831 déjà, deux Anglais, les commerçants de Nauplie MacGill et Watson, avaient proposé à Capodistrias la création d'une Banque dont le capital s'élèverait à 3.000.000 phoenix (108.000 livres sterling).⁹ Les pourparlers relatifs n'aboutirent pas parce que l'opposition au régime avait tourné à l'insurrection armée. En outre, le représentant diplomatique de l'Angleterre, E. Dawkins, s'efforça d'annuler les plans de ses compatriotes afin de ne pas aider le gouvernement grec "pro-russe" en difficulté.¹⁰

Depuis 1834, la maison anglaise J. Wright and Co. dominait avec ses propositions renouvelées. G. Dracatos Papanicolas, premier représentant de cette maison envoyé en Grèce, sonda la situation en vue de la création d'une Banque au capital de 1.000.000 de livres sterling (28.000.000 drs). Cette somme importante aurait pu, à ce moment-là,

5. FO 32/58/15: "Motifs de la loi sur l'organisation de la Banque", 18/30.11.1835.

6. Pour les plans de la Régence voir note 5.

7. Voir comme exemple: *Ἀθηνα* 165 (28.7.1834) 664.

8. Lyons à Palmerston, 2/14.1.1838: FO 32/76/25.

9. *Γενική Ἐφημερίς* 21 (18.3.1831) 105-106, 108; 22 (21.3.1831) 116.

10. Dawkins à MacGill, 2/14.3.1831 et MacGill à Dawkins, 4/16.3.1831: FO 32/20/219, 221.

être investie en Angleterre ou dans ses colonies. Mais cet intérêt affirmé pour la Grèce avait un but particulier: la maison Wright et ses collaborateurs voyaient, semble-t-il, dans la création de la Banque le seul moyen de faire reconnaître par le gouvernement grec ses dettes envers les porteurs des titres des dettes helléniques des années 1824-1825 et d'arriver à un compromis. La maison Wright et les autres capitalistes anglais qui devaient aider, par leur participation, à l'ensemble de cette opération se trouvaient possesseurs d'un grand nombre de coupons de l'emprunt de la Révolution Grecque. Lors de ses contacts, Papanicolas proposa l'amortissement de ces vieilles dettes. De plus, il déclara qu'une société londonienne était prête à acheter des terres nationales à condition que le 1/4 du prix soit payé par les obligations des dettes de la Révolution. Les pourparlers n'aboutirent pas parce qu'ils étaient liés à la question de la dette publique.¹¹

En 1835, la maison Wright se lança dans de nouvelles propositions. Son représentant J. W. Glass traita directement avec l'archichancelier Armansperg, alors maître du pouvoir. Il proposa divers plans pour la fondation d'une Banque. Il n'omit pas de souligner que si le gouvernement grec arrivait à un accord avec les possesseurs des obligations des dettes de la Révolution, ces derniers viendraient aussitôt au secours de la nouvelle Banque et aideraient au rétablissement du crédit grec à l'étranger. Armansperg se contenta de promettre uniquement qu'à la première occasion il réglerait la question des créanciers anglais. Ed. Lyons, nouvel ministre de l'Angleterre en Grèce, attestait la sincérité de ces propos.¹² Mais Wright n'avait pas, semble-t-il, confiance à la sincérité d'Armansperg. Il dénonça les accords conclus par Glass, déclarant que ce dernier avait outrepassé ses instructions, et envoya de nouveau Papanicolas en Grèce pour assurer certaines modifications sur la loi de la Banque¹³ qu'Armansperg s'était empressé de publier en janvier 1836,¹⁴ à la suite des accords conclus avec Glass. Mais

11. Papanicolas à Armansperg, 5.8.1834: MM, 46, dossier 29, No. 1773; Dawkins à Palmerston, No. 73, 3/15.10.1834: FO 32/46/63 (Έπιτομή 46/10). Voir aussi D. L. Zographos, *Ιστορία της Ίδρύσεως της Εθνικής Τραπεζής (1833-1843)*, 1, Athènes 1925, pp. 30-31. La Banque Wright avait fondé des entreprises bancaires en Irlande et dans les colonies anglaises: Wright à Lyons, 19/31.8.1836: AYE, 1836, 95/1.

12. FO 32/58/1-34, 36. Voir aussi Zographos, *op. cit.*, pp. 36-44.

13. Wright à Strangways (FO), 30/11.9.1835: FO 32/56/336 (Έπιτομή 56/110).

14. *Έφημερίς της Κυβερνήσεως* (J.O.) 2 (25/6.2.1836) 5-7.

le nouvel accord que Papanicolas signa le 25/7 mai 1836, en tant que plénipotentiaire, n'était pas de nature à satisfaire Wright: il voulait que la création de la Banque soit annoncée simultanément avec la décision portant sur le règlement des dettes anciennes. Il refusa, sous divers prétextes, d'exécuter les accords: les premiers capitaux de la Banque devaient arriver à Athènes au plus tard en octobre 1836. Le gouvernement grec fut obligé d'ordonner à son ministre à Londres, S. Tricoupis, de mener une action judiciaire contre Wright pour l'obliger à payer la caution prévue par l'accord en pareil cas.¹⁵

Entre temps, la décision de confier la création de la Banque à une maison anglaise avait provoqué de vives réactions. L'opposition accusa Armansperg de vendre le pays aux Anglais¹⁶ et insista sur le danger que représentait la mise en circulation des billets de banque. G. Finlay se hâta de signaler les conséquences désastreuses de l'introduction dans le marché grec de 1.000.000 de livres sterling et des billets de banque d'un montant égal.¹⁷ D'après le ministre français à Athènes, Rouen, la Banque "loin de procurer à la Grèce les avantages qu'elle devait en espérer pour aider au développement de l'agriculture et de son commerce, ne pourrait que compliquer et aggraver par la suite sa situation financière".¹⁸ La Russie, par ailleurs, soumit à la Conférence de Londres un protocole aux termes duquel il était interdit au gouvernement grec d'hypothéquer ses terres nationales pour obtenir un nouveau prêt ou pour garantir la création d'une Banque.¹⁹ Le gouvernement britannique réagit violemment à la proposition russe.²⁰ D'abord Palmerston, ministre des Affaires Etrangères, avait évité de se mêler de cette affaire. Le "Board of Trade" avait qualifié les plans de Wright "of a most rash

15. La correspondance de Tricoupis avec le gouvernement grec sur la Banque, de Wright avec Tricoupis, Armansperg et Othon, ainsi que d'autres textes relatifs, voir OA, dos. 209, 210; AYE, 1836, 16/2 et 95/1; MM,46, dos. 34; FO 286/49/216.

16. Lyons à Palmerston, No. 1, 20/1.1.1836: FO 32/58/1; cf. J. A. Petropoulos, *Politics and Statecraft in the Kingdom of Greece (1833-1843)*, Princeton 1968, p. 259.

17. G. Finlay, *Essai sur les principes de banque appliqués à l'état actuel de la Grèce*, Athènes 1836; cf. Petropoulos, *op. cit.*, p. 259 note 93.

18. Rouen à de Broglie, 31/12.1.1836: CP/Grèce 10/255. Voir aussi les objections de Regny: MD, Grèce, vol. I, fols 59 sq.

19. Le projet de protocole que Maltitz, diplomate Russe à Londres, a transmis à Palmerston le 16/28.9.1836: FO 286/49/263; cf. FO 286/48/359.

20. Palmerston à Bourqueney, 19/1.10.1836: FO 286/49/253. La réaction de Tricoupis à la proposition russe voir FO 286/49/269.

and adventurous character” et dangereux pour les Anglais qui y participeraient.²¹ Mais quand la question de la Banque fut abordée dans le cadre de l’antagonisme des grandes puissances, pour qu’une influence prépondérante sur le jeune état soit assurée, Palmerston et Lyons prirent parti en faveur des propositions anglaises.²² Ce dernier surtout, compte tenu des conceptions manichéennes qu’il avait des affaires grecques, alla jusqu’à soutenir que chaque plan contraire à la création de la Banque serait favorable, en dernière analyse, aux intérêts des forces conservatrices (Russie et Autriche) et par conséquent contraire aux véritables intérêts des Grecs. Sous le rapport des vues qui prévalaient à ce moment-là, il est caractéristique que quelques-uns, voyant partout la présence russe, estimaient que les mouvements insurrectionnels d’Acarmanie en 1836 avaient été fomentés entre autres dans le but d’annuler la création de la Banque anglaise.²³

Lyons était sur ses gardes depuis qu’Othon avait remplacé (au début de 1837) Armansperg par Rudhart. Ce dernier, avant de venir en Grèce, avait rencontré G. Sinas à Vienne qui semblait favorable à la création d’une Banque dans le nouvel Etat.²⁴ Dans ce sens, les initiatives de Prokesch-Osten, ministre d’Autriche en Grèce, furent aussi très tenaces.²⁵ Ce n’était pas la première fois qu’il était question de capitaux autrichiens. En 1835, Ch. Jean Paramythiotis et Jean Chatzipetros, dans l’intervalle de quelques mois, s’étaient manifestés comme des représentants de milieux financiers viennois dans le but d’investir ou de prêter des capitaux.²⁶ Certains voulurent voir dans ces propositions un effort pour annuler les pourparlers de Glass.²⁷

Cette perspective d’arrivée des capitaux autrichiens semble avoir renforcé Rudhart dans sa conviction d’adopter une attitude plus dure lors de sa rencontre avec Baldwin, le nouveau représentant de Wright (en mars 1837). Il refusa d’étudier officiellement les propositions de ce

21. Board of Trade à Foreign Office, 24/5.9.1835: FO 32/56/329 (Ἐπιτομὴς 56/106).

22. En ce qui concerne l’intérêt de Palmerston sur la réussite du projet de Wright voir entre autres FO 32/57/92 et FO 32/68/5.

23. G. Cochrane, *Wanderings in Greece*, I, Londres 1837, pp. 213, 244.

24. G. Sinas à A. Mavrocordatos, 1.2.1837: AM, dos. 20, No. 5393.

25. G. Laïos, *Σίμων Σίνας*, Athènes 1972, p. 104.

26. Zographos, *op. cit.*, pp. 48-53.

27. *Ἀθηνᾶ* 423 (27.3.1837) 1721-2 et 436 (15.5.1837) 1771-72.

dernier sur des remaniements à apporter aux accords signés par Papanicolas et ceci pour que le gouvernement grec puisse conserver ses droits à la caution. Rudhart persista dans son refus, malgré le soutien inconditionnel de Lyons aux efforts de Baldwin et la mobilisation —déclenchée par le parti “libéral”— des propriétaires fonciers et autres intéressés aux emprunts, venus nombreux des provinces à Athènes, préoccupés de l'éventualité d'un échec du projet. Favorables aux propositions anglaises furent aussi les interventions du Conseil d'Etat où le parti “anglais” était majoritaire. Le représentant de Wright partit convaincu que Rudhart était tellement engagé vis à vis de l'Autriche qu'il n'accepterait jamais que les capitalistes anglais se voient confier la création d'une banque en Grèce. Cet avis était partagé par Lyons qui considérait que les engagements de Rudhart n'étaient pas seulement d'ordre économique mais aussi politique: à savoir ne pas établir en Grèce des institutions libérales.²⁸ Sur l'indication de Lyons, Palmerston réagit directement. Il fit savoir à Othon que le gouvernement britannique, pour sa part, ne garantirait plus la troisième série de l'emprunt avant d'être assuré que ce dernier était véritablement un monarque indépendant; et il fit parallèlement pression sur Rudhart pour qu'il règle les dettes helléniques envers les créanciers britanniques.²⁹ Par contre, la Russie, qui avait refusé à Armansperg son appui économique, se portait maintenant garante pour 1.000.000 frs afin de satisfaire les besoins immédiats du gouvernement grec. Cependant les pressions anglaises et l'insistance d'Othon à gouverner seul conduisirent Rudhart à démissionner. Par conséquent, le banquier Sinas se retira.³⁰

L'initiative diplomatique française sembla ouvrir de nouvelles perspectives dans cette situation d'impasse. Le gouvernement français, contrairement au gouvernement anglais, soutenait, durant cette période, que l'organisation économique de la Grèce devait primer sur l'établissement d'un régime constitutionnel. Il proposa aux deux autres puissances

28. FO 32/70/77, 108, 130, 133-143, 270; FO 32/71/170. Voir aussi Zographos, *op. cit.*, pp. 83-112.

29. Lyons à Palmerston, No. 65, 12/24.6.1837: FO 32/70/216; Palmerston à Tricoupis, 2/14.8.1837: FO 286/56/128; Palmerston à Lyons, No. 40, 10/22.8.1837 et No. 64, 26/8.12.1837: FO 32/68/115, 174; Lyons à Palmerston, No. 42, 15/27.2.1838: FO 32/76/172; Palmerston à Lyons, No. 30, 17/29.3.1838: FO 32/75/67.

30. G. Sinas à A. Mavrocordatos, 27/8.2.1838: AM, dos. 20, No. 5490.

ces de donner à la Grèce le reste de la troisième série mais à condition que cette somme constituât un capital de réserve pour le paiement des annuités (intérêts et amortissement) de l'emprunt. Entre autres mesures, en vue du redressement économique de la Grèce, il proposa aussi la création d'une Banque aux capitaux étrangers.³¹ Les propositions du banquier philhellène Eynard (fin 1837 - début 1838) quant à la création d'une banque d'escompte (capital de 2 à 4.000.000 drs, à 8%, privilège exclusif d'émission) ne semblent pas dues au hasard.³² Les liens d'Eynard avec la classe dirigeante française sont connus. Ces propositions d'ailleurs étaient également mises en avant par A. Regny, au service du ministère français des Affaires Étrangères, qui, depuis 1838, avait été placé à la tête des services financiers de l'état grec en tant qu'intendant général des Finances.³³ Mais la solution Eynard, qu'Othon semblait lui-même soutenir, souleva des rivalités: le consul d'Angleterre à Smyrne, Werry, proposa la création d'une banque hypothécaire au capital de 3 à 15.000.000 drs, à 10%, sans demander de privilège d'émission. Ce dernier point donnait des arguments solides aux adversaires de la proposition d'Eynard, qui avaient la majorité au sein du comité spécial qu'Othon avait constitué pour l'étude des deux propositions. Ils brandirent à nouveau les dangers impliqués par la circulation du papier monnaie et soulignèrent la nécessité pour le pays de disposer d'une banque hypothécaire qui aiderait au développement de l'agriculture. L'intérêt d'Eynard pour les problèmes du nouvel état fut interprété comme nettement spéculatif.³⁴ On peut sur ce point dis-

31. Projet de protocole, [1836]: FO 286/55/118; mémoire, [1838]: FO 286/61/126; FO 32/76/178, 221, 232. Voir aussi C.A. Vacalopoulos, *L'Economiste Français Arthémonde de Regny et son rôle dans l'histoire financière de la Grèce (1831-1841)*, Thessalonique 1974, pp. 109-111.

32. Pour les propositions d'Eynard voir MD, Grèce, vol. 2, fol. 49. Voir aussi Zographos, *op. cit.*, pp. 115-119. Pour les tentatives d'Eynard d'étendre ses activités économiques en Grèce, sa réaction à l'établissement d'une banque anglaise et, surtout, son conflit avec Armansperg voir Despina Katifori, "Les relations de J.-G. Eynard avec J. von Armansperg", *Bulletin de la Société Historique et Ethnologique de la Grèce* 27 (1984) 134-153.

33. Pour les rapports de Regny avec la France voir Vacalopoulos, *op. cit.*, pp. 83-117, 161-163, 213-221.

34. Pour les propositions de Werry, les points de vue relatifs de Regny, les réactions à la proposition Eynard, voir MD, Grèce, vol. 2, fols 39, 47, 49, 51, 296. Voir aussi Vacalopoulos, *op. cit.*, pp. 125-132; Zographos, *op. cit.*, pp. 120-138.

cerner certaines réactions des usuriers grecs qui considéraient la création d'une banque d'escompte comme un danger pour leurs activités.³⁵

Aussitôt que la proposition d'Eynard fut contestée, Werry retira la sienne, prétendant que Lagrené, le nouveau ministre français, ainsi que des membres du gouvernement grec, s'étaient déclarés ouvertement favorables au philhellène suisse.³⁶ Certains indices permettent cependant de croire que l'intervention de Werry ne constituait qu'une diversion. L'ambassade britannique à Athènes s'était inquiétée, semble-t-il, de l'éventualité d'une influence française par la création de la banque d'Eynard. Pour combattre ces efforts, Lyons fit circuler des rumeurs selon lesquelles le ministre de Russie à Athènes, Catacazy, ainsi que les chefs du parti "russe" soutenaient à fond la proposition Eynard. Les relations de ce dernier avec le Président Capodistrias furent considérées comme une preuve à charge. Palmerston poussera plus loin l'argumentation: selon lui, les capitaux qu'Eynard, de même que Capodistrias, avaient offerts à la Grèce, étaient russes.³⁷

Ainsi, fin 1838, Eynard était convaincu que, sans l'accord de l'Angleterre, la création de la Banque serait trop difficile. Après s'être entendu avec Othon, il demanda à Wright (au début de 1839) de renouveler sa proposition pour une Banque dont les capitaux proviendraient à moitié de chaque participant. Il importait avant tout de donner à l'institution la "coloration" anglaise pour faire face à la "mauvaise volonté" de Lyons.³⁸ Wright se battit pour convaincre Palmerston que les capitaux anglais ne seraient pas utilisés pour servir les plans russes et qu'Eynard faisait des propositions sincères. Il souligna surtout que la création de la Banque ne gênerait ni la politique ni les intérêts anglais. Une clause du contrat qui stipulait l'établissement du siège social de la Banque à Londres et qui donnait à Wright la majorité (4 sur 7) dans le conseil d'administration fut considérée comme suffisamment rassu-

35. Tout au moins c'est ce que Regny a suggéré: MD, Grèce, vol. 2, fol. 49. Voir aussi Vacalopoulos, *op. cit.*, pp. 127, 130.

36. Lyons à Palmerston, No. 177, 17/29.11.1838: FO 32/80/135. Voir aussi Zographos, *op. cit.*, pp. 138-141.

37. Zographos, *op. cit.*, p. 142; Vacalopoulos, *op. cit.*, pp. 130, 132. Pour l'affirmation de Palmerston voir FO 286/49/297 et FO 32/90/220.

38. Eynard à Wright, 8.2.1839: Banque Nationale de la Grèce. Archives Historiques (éd.), *Ὁ ἱππότης Ἰωάννης Γαβριήλ Ἐὐνάροδος*, Athènes 1963, pp. 34-38.

rante. Palmerston donna son accord et ordonna Lyons de ne pas refuser son aide à la réalisation du plan.³⁹

En septembre 1839 Lloyd et Hammond arrivèrent à Athènes comme représentants respectivement de Wright et Eynard. Ils proposèrent la création d'une Banque avec un capital qui serait accru progressivement de 2 à 16.000.000 frs. Une partie de ce capital serait employée au crédit hypothécaire à 8 % et l'autre à l'escompte à 10 %. La Banque aurait un privilège exclusif d'émission des billets de banque (jusqu'au montant du double du capital destiné à l'escompte). Les efforts de ces deux représentants visaient d'abord à dépasser les craintes du public par rapport aux billets de banque et la mise en hypothèque des fortunes personnelles.⁴⁰ Lyons essaya de convaincre Lloyd de réagir, en tant que sujet anglais, aux projets du "russophile" Eynard qui s'efforçait, avec Hammond, de faire passer certaines clauses constituant une véritable déviation par rapport aux accords de Wright. Lyons avertit le gouvernement britannique qu'Eynard cherchait à établir le siège social de la Banque à Athènes et non à Londres, qu'il s'était engagé à céder au roi Othon un grand nombre d'actions de la Banque et qu'il promouvait à sa direction le "russophile" G. Stavros. D'après Lyons, tout ceci se combinait avec le désir d'Othon d'assurer son rappel à cause du succès qu'il avait obtenu dans son effort de rallier le parti "français" à la cause constitutionnelle.⁴¹

Du point de vue économique, mais sans omettre la dimension politique, la proposition Wright-Eynard trouva un sérieux concurrent dans une société au sein de laquelle, semble-t-il, la personnalité dominante était le banquier Th. Rallis. Ce dernier mit en avant les avantages de la création d'une Banque par des Grecs: d'abord les profits réalisés ne partiraient pas à l'étranger mais seraient investis sur place, la Banque attirerait les capitaux des Grecs de la diaspora et les inciterait

39. Wright à Lyons, 9/21.3.1839; Lyons à Wright, 18/30.4.1839: FO 32/87/168, 170. Backhouse à Lyons, 3/15.6.1839: FO 32/84/78. Eynard à Wright, 6/18.6.1839; Wright à Palmerston, 10/22.6.1839; Palmerston à Wright, 16/28.6.1839; Wright à Palmerston, 26/8.7.1839: FO 32/94/106, 108, 117, 126.

40. Παρατηρήσεις περί της προτιθεμένης Ἀγγλικῆς Τραπεζῆς τῶν Κ. Κ. Ι. Ἀμμωνδ καὶ Ἰ. Ὀ. Ἀλόυδ, 29.9.1839: OA, dos. 209. Voir aussi CP/Gr. 30/8; Zographos, *op. cit.*, pp. 148-160, 160-161, 162-172, 182-195.

41. La correspondance relative de Lyons voir FO 32/89/7; FO 32/90/202, 210, 294; FO 32/91/7, 11.

à s'établir dans le pays, et, enfin, elle démontrerait la vitalité de la société grecque. Au contraire, la création d'une Banque étrangère aurait, à son avis, des conséquences encore plus néfastes que la constitution d'une armée étrangère dans le pays.⁴² Des opinions semblables avaient été soutenues auparavant⁴³ et divers commerçants grecs, surtout ceux de Syros, avaient fait effort pour instituer une Banque aux capitaux grecs qui faciliterait leurs activités économiques.⁴⁴

Malgré ces réactions diverses, la proposition Wright-Eynard semblait prévaloir, et l'accord était imminent lorsque les capitalistes hollandais firent leur apparition. Ils avaient acheté plusieurs obligations des emprunts grecs de 1824-25 quand l'avènement de Léopold au trône de Grèce (début 1830) avait fait entrevoir une hausse de leur valeur. La démission de Léopold quelques mois plus tard avait ramené les prix des obligations grecques à leur niveau antérieur. Les Hollandais voyaient dans la création d'une Banque le seul moyen de faire valoir leurs revendications. Ils proposèrent, début 1840, de donner à cette fin 10.000.000 drs à condition que la Grèce reconnaisse les emprunts de la Révolution (2.800.000 de livres sterling). Ils exigèrent seulement 5% des profits de la Banque qui serait une banque hypothécaire et d'escompte. Les profits au-dessus de ce pourcentage seraient utilisés pour le remboursement de la dette révolutionnaire. Les avantages de cette dernière condition étaient clairs. Eynard conseilla à Othon de donner sans délai à Regny les pleins pouvoirs pour discuter avec les Hollandais. Les pleins pouvoirs qui devaient être donnés en mai furent donnés en octobre. Regny partait pour Amsterdam. Entre temps, les Hollandais avaient toutefois changé d'avis. Des problèmes politiques semblaient faire obstacle à l'investissement de leurs capitaux en Grèce. Sous prétexte que leur envoyé n'avait pas rapporté leurs propositions avec précision, ils demandèrent l'ajournement des pourparlers.⁴⁵

42. Voir mémoire, sans date, mais apparemment de 1839, dans OA, dos. 209. Voir aussi Zographos, *op. cit.*, pp. 160, 161-162, 173-174, 178-180, 184.

43. Voir le pamphlet: *Παρατηρήσεις περί ξένης Τραπεζής εις τὴν Ἑλλάδα*, Athènes 10.11.1837. Voir aussi Zographos, *op. cit.*, pp. 79-80.

44. Zographos, *op. cit.*, pp. 119, 147-148, 194. Voir aussi V. A. Kardassis, "Ἐμπορικὴ δραστηριότητα στὴ Σύρο, 1843-1857", dans *Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρείας τῆς Ἑλλάδος* 25 (1982) 378.

45. Eynard à Othon, 30.5.1840 et Regny à G. Stavros, 17.10.1840: Banque Nationale de la Grèce (éd.), *Ὁ Ὁ. Γ. Ἐθνάρχος*, pp. 39-46, 49-50. Regny à Othon,

Les hésitations des Hollandais et la banqueroute de la maison Wright⁴⁶ avaient éloigné de la scène deux parties dont les propositions semblaient dépasser les possibilités de l'économie grecque. La solution qui s'imposa finalement était, surtout, basée sur l'expérience quotidienne que Regny et Stavros avaient acquise en prêtant aux petits commerçants un capital d'Eynard de 500.000 frs à 8%, taux bas pour le marché grec.⁴⁷ A la fin de 1840, Regny et Stavros aboutirent à un plan qui institutionnaliserait leur activité financière.⁴⁸ Eynard et Othon assurèrent l'équilibre nécessaire et le 30 mars 1841, la loi sur l'institution de la Banque Nationale fut publiée.⁴⁹

Nous avons souligné l'aspect politique du problème de la Banque entre 1831 et 1841. Une autre approche pourrait, peut-être, permettre de mieux mesurer à quel point les divers choix politiques correspondaient à des intérêts économiques concrets. Dans le cas précis, tout au moins, il semble que l'aspect politique a prévalu sur l'aspect économique, et tout cela dans une période déterminante pour l'évolution de l'état grec.

12.11.1840: MD, Grèce, vol. 2, fols 296 sq. Voir aussi Vacalopoulos, *op. cit.*, pp. 139-141.

46. Zographos, *op. cit.*, p. 195.

47. Eynard à Wright, 8.2.1839: Banque Nationale de la Grèce (éd.), 'Ο'Ι. Ι'. 'Εὐνάροδος, pp. 36, 37.

48. Regny à G. Stavros, 30.5.1840, 17.10.1840, 9.11.1840: *op. cit.*, pp. 47-51. Regny à Othon, 12.11.1840: MD, vol. 2, fol. 296: "Nouveau projet de M. Eynard pour l'institution d'une banque en Grèce".

49. 'Εφημερίς τῆς Κυβερνήσεως 6 (30/11.4.1841) 59-62.

Les propositions les plus importantes pour la création d'une Banque (1831-1841)*

Année	Nom	Nationalité	Capital	Intérêt	Privilege d'emission des billets de banque	Garanties demandées ou pensions	Durée de la Banque et de son privilège	Caractère de la Banque	Siège social
1831	MacGill et Watson	Anglais	3.000.000 ph. (£ 108.000)	8 %	+			banque	Londres
1834	J. Wright & Co. (G. Dracatos Papanicolas)	Anglais	£ 1.000.000		+	Reconnais- sance de l'emprunt de la Ré- volution	au moins 30 années	banque de prêt	Londres
1835	Banquier à Vienne (Ch. Jean Paramythiotis)	Autrichien	12.000.000 drs	8 %				»	
1835	Milieux financiers viennois (Jean Chatzipetros)	Autrichien	2.000.000 tal.	8 %					
1835	J. Wright & Co. (J. W. Glass)	Anglais	28.000.000 drs (£ 1.000.000)	8 %, 12 %		»	7-20		Londres
1836	J. Wright & Co. (G. D. Papanicolas)	Anglais	£ 1.000.000	6 %, 8 %		»			Londres
1837	J. Wright & Co. (Baldwin)	Anglais	£ 1.000.000			»			Londres
1837	J. Rallis]	Grec							
1838	Eynard	Suisse	2-4.000.000 drs	8 %	+		10-15	banque d'escompte	
1838	Werry	Anglais	3-15.000.000 drs	10 %	---		12	banque hy- pothécaire	
1839	J. Wright & Co. [± Eynard]	Anglais + Suisse	2-16.000.000 drs	10 %, 8 %	+		20	banque d'escompte et hypothécaire	Londres
[1839]	Rallis, Hoessin & Co.	Grec etc.	2-6.000.000 drs	10 %, 7 %, 8 %	---		20	»	[Athènes]
1840	Capitalistes Hollandais	Hollandais	10.000.000 drs	10 %, 8 %	---	»	au moins 30	»	Athènes

* Il est évident que certaines propositions ont été modifiées durant les négociations. Le taux d'intérêt varie selon le caractère de l'emprunt

PETROS PIZANIAS

RAPPORTS DE PRÊT
ET DOMINATION ÉCONOMIQUE
LA FONDATION DE LA BANQUE NATIONALE DE GRÈCE
(1841-1847)

La fondation d'une banque en Grèce est une idée qui est déjà à l'étude à l'époque du gouverneur Capodistrias, qui s'y intéresse lui-même, comme divers capitalistes de l'époque, Grecs et Européens.

Entre 1831 et 1841, on enregistre treize tentatives avortées de fondation d'une banque en Grèce, à l'initiative de divers capitalistes européens, mais aussi de Grecs de la diaspora.¹ Les réactions politiques, différentes pour chaque tentative, prennent des dimensions européennes, car la fondation d'une banque interfère souvent avec la question de l'emprunt de l'Indépendance comme avec la question du régime. Toutefois, ces questions influent sur les alliances seulement dans la mesure où les intérêts économiques des groupes particuliers coïncident avec leurs intérêts politiques. Bien entendu, ce qui vaut pour les alliances concerne aussi leur envers, à savoir les rivalités.

Dans ce texte, nous insistons surtout sur la dimension économique des divergences qui résultent des intérêts spécifiques des deux principaux groupes capitalistes de la classe dominante, en faisant aussi quelques remarques sur leur importance sociale. Les groupes sociaux qui s'affrontent sur la question de la fondation de la Banque Nationale sont, d'un côté, ses fondateurs, capitalistes européens et grecs de la diaspora et négociants grecs de l'intérieur du pays, avec à leur tête J.- G. Eynard, et de l'autre côté, des capitalistes grecs, grands négociants

1. Christos Loukos, «Dix ans de tentatives pour la création d'une banque en Grèce», communication au *Ile Colloque International d'Histoire*, Athènes 18-25/1983. Voir ici pp. 437-449.

de produits agricoles, qui contrôlent en grande partie tant le commerce d'importation et d'exportation, que les rapports de prêt de tout genre. L'Etat, et en particulier le pouvoir royal, est le troisième facteur, qui, malgré certaines hésitations, se range du côté des défenseurs de la Banque Nationale.

Les rapports de prêt traditionnels

La formation du groupe social des grands négociants qui contrôlent les rapports de prêt traditionnels, c'est-à-dire usuraires, date de bien avant la Révolution grecque,² et souvent ces rapports doivent être combinés au fermage d'impôts pour le compte de l'Etat ottoman.³ Le processus de formation du principal groupe capitaliste coïncide avec celui de la formation sociale grecque. Ses assises solides au sein de la société grecque ne sont pas dues à son ancienneté, mais au fait que, en dehors du commerce, il contrôle presque exclusivement le crédit offert dans de multiples directions, dans un rapport de prêt usuraire.⁴ La pénurie généralisée de capitaux qui caractérise l'économie grecque après la Révolution⁵ a dû renforcer le contrôle exercé par ce groupe sur la production agricole à travers son financement sous des conditions usuraires. Le rapport entre le capital commercial usuraire et la production est la condition fondamentale de la domination économique des grands négociants.

2. Sp. I. Asdrachas, «Η ελληνική οικονομία στον ΙΗ' αιώνα. Οί μηχανισμοί» (L'économie grecque au 18ème siècle. Les mécanismes), in *Ελληνική κοινωνία και οικονομία ΙΗ' και ΙΘ' αι.* (Société grecque et économie, 18 et 19ème siècles), Athènes 1982, pp. 22-23.

3. Sp. I. Asdrachas, «Στρατηγική των κεφαλαίων και γραφειοκρατικές λειτουργίες.— Μία περίπτωση μίσθωσης προσόδων στα 1790» (Stratégie des capitaux et fonctionnements bureaucratiques. Un cas de fermage de rentes en 1790), in *Ζητήματα Ιστορίας* (Questions d'Histoire), Athènes 1983, pp. 79-95.

4. La question de l'usure dans toutes ses dimensions est développée par I. A. Soutsos: «Περὶ τῆς ἀναπτύξεως τῶν οἰκονομικῶν πραγμάτων ἐν Ἑλλάδι ἀπὸ τοῦ 1833 μέχρι τοῦ 1860» (A propos du développement des affaires économiques en Grèce de 1833 jusqu'à 1860), *Journal 'Ο Αἰὼν'* (Le Siècle) n° 1972-3-4 (mars 11, 15, 18, Athènes 1861).

5. V. Panayotopoulos, «Η βιομηχανική ἐπανάσταση καὶ ἡ Ἑλλάδα 1832-1871» (La révolution industrielle et la Grèce, 1832-1871) in *Ἐξσυγχρονισμός και βιομηχανική ἐπανάσταση στὰ Βαλκάνια τὸν 19ο αἰ.* (Modernisation et révolution industrielle dans les Balkans au 19ème s.), Athènes 1980, pp. 221-222.

La grande demande de crédit en Grèce dans la même période ne sous-entend pas une activité économique particulièrement intense combinée à un processus de paupérisation. La catégorie de la population où un tel processus aurait pu se développer, regroupe les familles agricoles de petits cultivateurs qui constituent la grande majorité de la population globale, mais aussi de la population productive. Cette catégorie de la population dispose d'une étendue cultivable par famille⁶ suffisante pour rendre possible sa reproduction, à travers notamment l'auto-consommation d'une partie des produits cultivés. Dans la période que nous examinons, son degré augmente dans les régions de cultures mixtes (céréales, etc.) et diminue là où le produit procure des gains financiers directs à la famille rurale (raisin sec). Ces équilibres commencent lentement à se renverser dans la décennie de 1870.⁷ La grande demande de crédit est due au manque de numéraire au niveau des producteurs directs, ce qui explique leur recours au prêt usuraire en vue des besoins fiscaux et agricoles de la famille rurale. Le taux d'intérêt varie de 15% à 45% pour une durée qui peut atteindre un an en ce qui concerne la production agricole.⁸ La durée du prêt peut augmenter dans la mesure où les commerçants et les rares propriétaires de grandes étendues de terre qui empruntent disposent d'une propriété qui garantisse le crédit, mais avec une capitalisation des intérêts non payés et par conséquent un taux d'intérêt qui croît de façon vertigineuse.⁹ Dans les rapports de prêt usuraire entre le capital commercial et la production agricole, la garantie pour le prêteur est constituée par le produit du travail de la famille agricole. Le prêt est remboursé en nature à travers le système de l'achat à l'avance de la production commercialisable par le négociant-usurier, système qui détermine le prix du produit sur le lieu de la production.¹⁰ Ce prix varie selon la culture, le rapport de l'offre et de la demande de prêts, ainsi qu'en fonction du degré de la pression fiscale.

6. V. Panayotopoulos, *op. cit.*, pp. 224-228.

7. *Ibid.*, p. 225.

8. Γ.Α.Κ. Ὑπ. Ἐσωτερικῶν (Archives Générales de l'Etat — Minist. de l'Intérieur), dossier Ἐμπορίου (Commerce), «Σύνοψη ἀναφορῶν τῶν Γεωργικῶν Συμβουλίων» (Résumé des rapports des Conseils Agricoles), dossier 260, 1853.

9. Cf. les cas décrits par D. Zographos, *Ἱστορία τῆς ἰδρύσεως τῆς Ἐθνικῆς Τραπεζῆς 1833-1843* (Histoire de la fondation de la Banque Nationale 1833-1843), Α', Athènes 1925, pp. 211-214.

10. Archives Générales de l'Etat, Minist. de l'Intérieur, *op. cit.*

L'imposition de la production dans le cas des cultures mixtes, qui concerne la plus grande étendue de terres et la plus grande partie de la population, est estimée sur le produit brut et est acquittée dans un certain pourcentage en nature. L'imposition augmente lorsque le cultivateur loue des terres nationales (propriété d'Etat).¹¹

Il est dans l'intérêt des négociants-usuriers de ne pas mettre de numéraire en circulation au niveau des producteurs directs, afin de contrôler leur production en tant que bailleurs de fonds. D'ailleurs, en tant que principaux détenteurs de la richesse en monnaie métallique qu'ils font circuler de façon quasi-exclusive, ils contrôlent la circulation de l'argent en l'orientant conformément à leurs intérêts commerciaux et financiers. Ce serait sous-estimer gravement le rôle social des grands négociants-usuriers que de les qualifier de compradores: leur activité économique complexe dépasse de beaucoup la simple opération d'achat et de revente d'un produit. L'essentiel est que le financement de la production à travers l'usure permet de déterminer le prix du produit sur le lieu de la production, c'est-à-dire d'obtenir un bas coût de travail et par là-même un produit bon marché pour le négociant. Ces données nous autorisent à supposer avec certitude que la pression usuraire constitue le principal mécanisme d'appropriation de la rente foncière par le capital commercial. Les rapports d'exploitation que cela implique se nouent entre les négociants-usuriers et les unités familiales agricoles de production. L'appropriation d'une partie de la rente foncière que l'Etat réalise par le biais de la fiscalité est complémentaire de l'appropriation réalisée par les négociants-usuriers, dans la mesure où celle-ci s'intègre dans un processus d'accumulation d'argent par des particuliers. Et naturellement, une question reste ouverte, celle de la division du travail au sein de la famille agricole, afin que soit rendue possible sa reproduction naturelle, malgré le niveau extrêmement bas auquel est maintenu le coût de son travail.

En définitive, le contrôle du commerce d'importation et d'exportation, du crédit, la détention et le contrôle de la circulation de la monnaie métallique, ainsi que la possibilité d'obtenir des prêts auprès des groupes financiers grecs de la diaspora et de capitalistes européens, font du groupe des grands négociants-usuriers les détenteurs de la principale

11. S. Sotiropoulos, *Διατριβή περί της ἐγγείου φορολογίας ἐν Ἑλλάδι* (Thèse sur la fiscalité foncière en Grèce), Athènes 1861, pp. 5-10.

richesse en capital du pays et par conséquent le groupe économique dominant, principal rival du groupe qui entreprend de fonder la Banque Nationale.

La fondation de la Banque Nationale

Dans le cadre des rapports de prêt que nous venons de décrire, la fondation de la Banque Nationale (BNG) a lieu en mars 1841. Dès 1838, A. Régný, Intendant général des finances de Grèce, ainsi que G. Stavros, premier Gouverneur de la BNG, prêtaient à faible taux à des petits commerçants, utilisant en cela des capitaux de J.-G. Eynard, en concurrence directe à ce niveau avec les grands négociants-usuriers.¹²

La banque commence ses opérations le 22 janvier 1842, huit mois après sa fondation, car auparavant elle n'avait pas complété la part exigée du capital social déposé. Le capital social global qui reste à compléter est fixé à cinq millions de drachmes, et se subdivise en cinq mille actions de mille drachmes chacune. Ses opérations se limitent d'abord aux prêts sur hypothèque ou sur gages pour les cultures agricoles,¹³ ainsi qu'à l'escompte d'effets commerciaux. Mais le plus important, c'est le droit d'émettre de la monnaie de papier. En août 1841, ce qui n'est jusqu'alors qu'un simple droit d'émission devient de par la loi un privilège exclusif pour une durée de vingt-cinq ans.¹⁴ Le rapport établi en 1841 entre la monnaie de papier en circulation et le capital social est de 2 pour 5, compte tenu du capital social qui se trouve chaque fois en dépôt.¹⁵ Un an plus tard, avec les nouveaux statuts, le rapport entre capital social et circulation de monnaie de papier est élargi juridiquement: l'ensemble des obligations de la BNG correspondant à la monnaie de papier en circulation et aux dépôts ne doivent pas dépasser

12. Chr. Loukos, «Dix ans de tentatives...», pp. 444-5.

13. *Ἑλληνικὸς Ταχυδρόμος* (Courrier grec) 11 (1841) 41, in D. Zographos, *op. cit.*, A', p. 218. D. Zographos rappelle très justement que l'orientation des prêts vers les cultures était une utopie (p. 218). Cependant, ce qui intéresse ici, ce sont les conditions des prêts destinés à la production agricole et aux activités économiques en général, en tant qu'enjeu dans le conflit entre le groupe de la BNG et les grands négociants.

14. *Καταστατικὸ τῆς Ε.Τ.Ε.* (Statuts de la BNG), Athènes 1862, p. 6.

15. *Ἐφημερίδα τῆς Κυβερνήσεως* (Journal Officiel) 16 (1841) 27. «Κανονισμὸς τῆς Ε.Τ.Ε.» (Règlement de la BNG), Art. 6-7.

ses capitaux réels.¹⁶ Le principal moyen de pénétration de la banque dans le marché grec du crédit, et en même temps la principale source de financement bon marché des prêts à faible taux d'intérêt qu'elle accorde, est la monnaie de papier qui dépend du mouvement du capital social déposé, et, naturellement, du volume de la monnaie métallique en métaux précieux en tant que garantie de paiement de la monnaie de papier que la banque elle-même met en circulation. Un paramètre supplémentaire, dans l'article 36 des nouveaux statuts, définit la circulation de la monnaie de papier par rapport à son passif payable au porteur, constitué par la monnaie de papier en circulation et les prêts en comptes courants. La garantie de ce passif doit être pour un tiers en monnaie métallique et pour les deux tiers restants en effets commerciaux ou en obligations assorties d'un délai maximum de trois mois et souscrites par un commerçant ou un banquier¹⁷ solvable. Ainsi, pour pouvoir élargir la circulation de sa monnaie de papier dans le cadre institutionnel préétabli qui la rendait solvable, la banque devait augmenter son capital social déposé et transformer cette augmentation en couverture, c'est-à-dire en encaisse métallique et en effets commerciaux ou en obligations souscrites par des commerçants intégrés, bien entendu, dans le marché du crédit auquel elle s'adressait. L'élargissement géographique de la circulation dépendait surtout de l'établissement de succursales, comme nous allons le voir plus loin. La BNG, bien sûr, ne pouvait exclure le prêt à l'intention de tiers en monnaie métallique, puisque celui-ci constituait une pratique courante jusqu'à sa fondation, mais aussi bien après. La banque avait tout intérêt à promouvoir le prêt en monnaie de papier, de façon à couvrir la majeure partie de la différence entre, d'une part, la monnaie métallique dont elle disposait (qui est la plus petite grandeur de circulation du volume global de la monnaie de papier) et, d'autre part, le capital social déposé (si nous excluons d'autres capitaux probables, tels que ceux provenant de la gestion de donations), qui était la limite supérieure pour la circulation. La banque a intérêt à combler cette différence qui accroît les profits, lesquels résultent de la circulation de la monnaie de papier, à condition qu'existent, comme nous l'avons dit, des effets commerciaux ou des obligations souscrits à court terme.

16. Statuts, art. 36.

17. *Ibid.*

Le capital social de la BNG augmente tout au long de la période que nous examinons. Dans le dernier tiers du 19^{ème} siècle, il atteint 20.000.000 de drachmes. La première augmentation a lieu en 1847 et est de l'ordre d'un million de drachmes. La banque a complété ainsi son capital social fixé initialement à la date du bilan établi pour le second semestre de 1847.¹⁸ Il a fallu deux ans avant le début officiel des opérations de la banque et six ans après pour compléter le capital social initialement prévu. De plus, il a fallu modifier la loi de fondation de 1841, de façon à permettre le fonctionnement de la BNG avec un capital social inférieur de 1.100.000 de drachmes à celui ordonné par la loi initiale.¹⁹ La plupart des actions de la BNG avaient été achetées, ou simplement réservées par préinscription sur liste, par différents capitalistes étrangers, des personnalités princières et des négociants grecs de la diaspora, les principaux actionnaires étant le fondateur de la banque, J.- G. Eynard, ainsi que l'Etat grec qui avait pris une option sur mille actions qu'il comptait payer par un emprunt extérieur.²⁰ Le crédit conféré à la BNG par les assises financières des capitalistes européens n'a pas suffi, toutefois, à susciter un plus grand engagement de la part des grands négociants grecs, non plus que leur participation accrue au capital social et aux diverses activités de la banque. De même que dans toutes les tentatives précédentes, dans le cas de la BNG aussi, l'enjeu consistait à trouver un équilibre avec les grands négociants grecs. Le différend entre la BNG et les négociants, tout en se traduisant par le refus de ces derniers de participer à la formation du capital social de la banque, portait principalement, en réalité, sur le contrôle tant du marché de l'argent que de la banque nouvellement fondée, et par conséquent, de l'orientation de ses crédits. Mais leur présence, comme nous l'avons vu, était aussi nécessaire d'un point de vue institutionnel pour insuffler une plus grande autorité à la banque en matière de crédit.

18. Série: 'Ιστορικό Ἀρχεῖο τῆς Ε.Τ.Ε. (Ι.Α.) Ἀπολογισμοὶ - Ἱσολογισμοὶ (Archives Historiques de la BNG (A.H.) - Bilans), 1847.

19. I. A. Valaoritis, *Ἱστορία τῆς Ἐθνικῆς Τραπεζῆς τῆς Ἑλλάδος, 1842-1902* (Histoire de la Banque Nationale de Grèce, 1842-1902), A', Athènes 1902, pp. 9-10.

20. *Ibid.*, p. 9.

Actionnaires et actions de la BNG

	Capitalistes européens		Etat grec		Grecs de la diaspora		Capitalistes grecs	
	Actionnaires	Actions	Action.	Actions	Action.	Actions	Action.	Actions
1842	25	901	1	1091	79	1499	61	696
1843	3	21	1	23	2	31	12	66
1844	—	—	2	39	1	5	—	—
1845	15	437	5	245	31	238	68	672

Source: A.H., Série: *Actionnaires-Actions*, "Registre d'actionnaires de la BNG", n° 1.
Le tableau comprend aussi les actions qui ont été réservées par souscription sur liste, mais n'ont pas été acquittées.

Le tableau ci-dessus se réfère aux actions placées par la BNG au terme de chaque année. On voit clairement combien la banque est limitée dans la vente de ses actions jusqu'à la fin de 1844. Par ailleurs, l'absence ou la participation très réduite des grands négociants grecs au capital social de la banque apparaît aussi au travers de l'analyse du rapport entre actions et actionnaires dans les deux premières années de son fonctionnement:

Actions	1842	1843
	Actionnaires	Actionnaires
1-5	39	11
6-10	14	—
11-30	6	1
31-200	2	—

Source: A.H., Série: *Actionnaires-Actions*, "Registre d'actionnaires de la BNG", n° 1.

Deux grands capitalistes grecs, L. Rallis à Athènes et J. A. Rallis à Hermoupolis, achètent respectivement cinq et dix actions en 1845.²¹ Jusqu'à la fin de 1844, l'achat d'actions réalisé chaque année par des Grecs se réduit à rien, et de nouveaux acheteurs grecs d'actions de la BNG apparaissent de nouveau à partir de 1845. Un autre grand capitaliste athénien, G. P. Skouzès, achète pour la première fois 5 actions

21. A.H., Série: *Μέτοχοι - Μετοχές*, «Βιβλίο μετόχων» (Actionnaires - Actions, «Registre d'actionnaires»), n° 1, 2ème partie, p. 28.

en 1846 et 21 en 1847.²² La même année, certains cadres dirigeants de la banque, comme E. I. Kehayas,²³ achètent eux-aussi pour la première fois des actions. Les probabilités de survie de la banque dans les premières années de son fonctionnement étaient limitées.

Le souci de la BNG, dès sa fondation, fut de se préserver d'une domination d'un groupe d'intérêts commerciaux-financiers qui avait tout "intérêt à ce que la banque aille mal".²⁴ Son autonomie, la BNG s'attache aussi à l'asseoir de manière administrative, à travers deux articles de ses statuts de 1842 qui excluent la coexistence de parents par consanguinité ou par alliance jusqu'au quatrième degré, tant parmi les membres du conseil administratif,²⁵ que parmi l'administration et les employés supérieurs.²⁶ L'effort des fondateurs de la BNG pour garantir l'initiative économique de la banque au sein de la société grecque se rapporte d'une part à l'orientation du crédit, et d'autre part à une confrontation avec le groupe des grands négociants. Le conflit d'intérêts avec les grands négociants a pour objet le crédit hypothécaire. Les activités sur lesquelles portait l'antagonisme entre les deux groupes étaient: a) le prêt destiné à une partie de la production agricole, là où l'existence d'une propriété permettait dans l'immédiat à la banque de proposer le crédit hypothécaire qu'elle avait institué dans ce but,²⁷ et à moyen terme d'élargir la même catégorie de prêts à l'ensemble de la production agricole, dans la mesure où les terres nationales seraient distribuées, question encore en suspens lors de la fondation de la BNG qui pouvait aussi être réglée par des solutions juridiques garantissant le pouvoir hypothécaire des cultivateurs; b) le prêt destiné au commerce en tout genre, et, en second lieu, à la construction de bâtiments, au petit artisanat, etc., toujours sur hypothèque. La BNG n'entrepr

22. *Ibid.*, 1ère partie, p. 64.

23. *Ibid.*, p. 110.

24. *Ἐπιστολαὶ Ἰ. Γ. Ἐννάρδου πρὸς Ἰ. Σταῦρον* (Lettres de J.-G. Eynard à G. Stavros), Athènes 1923, p. 98.

25. Statuts, art. 58.

26. *Ibid.*, art. 78.

27. «... Ces prêts doivent être accordés de préférence à des besoins agricoles...». Citation extraite d'une communication de G. Stavros sur la limitation et l'orientation des prêts faite le 25-7-1842. Cf. D. Zographos, *op. cit.*, B', p. 39. Voir aussi le texte du discours de G. Stavros devant l'assemblée générale des actionnaires du 10-10-1842, in I. A. Valaoritis, *op. cit.*, pp. 281-7.

pas d'activités commerciales. Elle cherche donc à pénétrer dans ce marché de numéraire grâce à un taux d'intérêt annuel extrêmement compétitif de 8%-10% pour une durée qui souvent atteint vingt ans.²⁸ Cependant, il apparaît à première vue que sa supériorité est établie par rapport aux anciens rapports de prêt. Le prêt à taux faible qu'offre la BNG est susceptible de bouleverser les conditions du marché de l'argent en sa faveur. L'extension continue du prêt peut stabiliser son capital social par le biais des profits des actionnaires et lui donner en même temps la possibilité de l'augmenter.

L'inspirateur et principal actionnaire de la BNG, J.- G. Eynard, lequel guide son directeur G. Stavros, insiste constamment dans la correspondance qu'il échange avec celui-ci (6-8-1842) sur le développement "dès le principe" de prêts à faible taux d'intérêt à l'intention de ceux qui cultivent et non des spéculateurs.²⁹ Dans ses efforts pour consolider la position de la banque en Grèce, J.- G. Eynard recherche la participation de Grecs au capital social de la BNG: il prête à l'Etat grec 250.000 drachmes pour lui permettre de payer l'acompte des 1.000 actions que celui-ci devait acheter, ainsi que 20.000 drachmes à des négociants grecs, là aussi pour l'achat d'actions,³⁰ et cède à G. Stavros dix de ses actions.³¹ Il agit de même plus tard avec son envoyé L. Lemaître,³² ancien fonctionnaire de l'Etat français et cadre supérieur de la Banque de France, qu'il nommera au poste de commissaire royal de la BNG. Les efforts de J.- G. Eynard, comme il ressort de sa correspondance avec G. Stavros, ainsi que les efforts de ce dernier en collaboration avec L. Lemaître, se concentrent sur l'adhésion des principaux grands négociants à la BNG en tant qu'actionnaires, tout en conservant la politique de prêt en direction des cultivateurs.

Si l'arme essentielle de la banque dans ce conflit d'intérêt est le faible taux d'intérêt, les négociants possèdent et contrôlent quant à eux les réseaux de crédit traditionnels et le mouvement de la monnaie métallique, indispensable à la BNG en tant que couverture pour sa monnaie de papier en circulation. Mais la principale difficulté réside

28. Statuts, art. 31 et 16.

29. Lettres de J.-G. Eynard. . . , p. 54 et plus loin dans ses lettres. La phrase figure à la page 59.

30. *Ibid.*, pp. 7, 8, 9, 20.

31. *Ibid.*, p. 37.

32. *Ibid.*, pp. 35, 37.

dans le refus des grands négociants de participer à la banque en achetant des actions, ce qui crée des problèmes pour la valeur et la circulation de la monnaie de papier, mais aussi, plus généralement, pour le crédit social de la banque. Les difficultés que rencontre la banque dans la circulation de la monnaie de papier se traduisent de façon indicative par les chiffres suivants : à la clôture du bilan de 1842, l'encaisse métallique est supérieure d'1,45 fois à la monnaie de papier en circulation.³³ En 1843, le rapport est inversé et la valeur de la monnaie métallique est de 0,7 fois inférieure à celle de la monnaie de papier, et ce n'est qu'en 1847 que le rapport s'établit à 1 pour l'encaisse contre 3 pour la circulation.³⁴ Si l'attitude négative des grands négociants limite au début le nombre des effets commerciaux que la banque pourrait proposer avec l'encaisse métallique —ce sur quoi nous ne sommes pas informé— elle est alors obligée de suppléer à ce manque par de la monnaie métallique. En outre, la valeur globale de la monnaie métallique qu'elle doit fournir à ses guichets doit être toujours supérieure à l'encaisse nécessaire, de façon à pouvoir accorder des prêts même en monnaie métallique, puisque les transactions s'opéraient jusqu'alors avec ce type de monnaie.

L'Etat et la banque

L'Etat grec soutient la fondation de la BNG, de même qu'il soutient la plupart des tentatives de création d'une banque en Grèce. L'Etat était déjà endetté auprès des grandes puissances de l'époque et se trouvait encore dans la première période de sa formation. Tout ce dont il disposait comme garantie pour les emprunts extérieurs et intérieurs, c'était les terres nationales ou la garantie des puissances qui avaient ratifié son indépendance. Ainsi, une banque grecque, indépendamment d'une participation de capitalistes étrangers, lui assurait à moyen terme l'intermédiaire solvable nécessaire qui lui garantirait ses emprunts au-delà des limites fixées par les grandes puissances, ou en exploitant leurs antagonismes. De plus, il s'intéressait —comme les capitalistes qui soutenaient la BNG— à l'assainissement des rapports de prêt, c'est-à-dire

33. Cf. Les éléments analytiques in A.H. 'Απολογισμὸς τῆς Ε.Τ.Ε. 1842, (Bilan de la BNG, 1842), tableau Z'.

34. Bilans, 1843-1847.

à l'octroi de prêts aux cultivateurs, mais aussi à la limitation de l'usure dans les activités économiques en général,³⁵ afin que les rentes fiscales couvrent mieux ses besoins.

Suite à un décret royal d'août 1842, les recettes-perceptions commencent, désormais officiellement, à accepter des paiements en monnaie de papier jusqu'à 20% du total de la somme perçue, et à payer indifféremment, en monnaie métallique ou fiduciaire.³⁶ Les marges d'intervention du roi Othon dans le conflit qui opposait les deux groupes les plus importants de détenteurs de capitaux étaient extrêmement réduites: la sécheresse de 1841-44 et la chute du prix du raisin de Corinthe à partir de 1840-42³⁷ restreignent de façon importante les recettes de l'Etat et la possibilité de paiement des intérêts de la dette envers les grandes puissances de l'époque. J.- G. Eynard et l'administration de la BNG ont exploité ce fait vers deux directions: ils réclament l'extension des opérations de la BNG avec un changement de statut en octobre 1842. En même temps, ils consentent des prêts au gouvernement grec pour les besoins courants de l'Etat en janvier 1843.³⁸ D'un autre côté, l'influence des grands négociants au sein du monde politique du pays suscite assurément chez le roi des réticences envers tout soutien direct qu'il aurait envisagé d'accorder à la BNG, étant donné qu'une effervescence sociale aux aspects contradictoires soulève une nouvelle fois la question du régime, aboutissant en septembre 1843 à la proclamation de la monarchie constitutionnelle. Tirillé entre des forces contradictoires, Othon mit sept mois, après de multiples volte-face et des observations répétées de J.- G. Eynard sur les dettes de la Grèce envers les grandes puissances et les sanctions que celles-ci pourraient infliger à l'Etat grec,³⁹ pour donner son accord de principe en avril 1843 aux nouveaux statuts qui seront définitivement ratifiés au mois de juillet de la même année. Ces nouveaux statuts, rédigés par L. Lemaître, prévoyaient la création d'une caisse d'épargne et surtout la possibilité

35. *Le Chevalier Jean-Gabriel Eynard*, lettre de J.- G. Eynard au roi Othon, 30-5-1840, Athènes 1863, p. 35.

36. I. A. Valaoritis, *op. cit.* Le décret figure à la p. 15. Voir aussi les Lettres de J. G. Eynard..., p. 57.

37. C. Leconte, *Etude économique de la Grèce*, Paris 1847.

38. Lettres de J.-G. Eynard..., p. 83.

39. *Ibid.*, pp. 79, 81, 89-93.

de prêts en comptes courants sur des hypothèques de toute sorte ou sur la foi de tiers garants. G. Stavros, en présentant les nouveaux statuts aux actionnaires en octobre 1842, insiste encore sur la grande importance que revêt l'octroi de prêts aux agriculteurs.⁴⁰

Le seul moyen véritable dont dispose l'Etat pour soutenir la banque est d'assurer une reconnaissance juridique de ses privilèges. Naturellement, la promulgation d'une loi ne suffit pas à en faire un facteur matériel des rapports économiques et sociaux.

En 1836 est promulguée pour la première fois la loi de fondation de la banque. De la même année date aussi la loi pour la constitution d'un cadastre,⁴¹ lequel aurait permis d'évaluer avec exactitude tant la propriété foncière de l'Etat que les biens immeubles de la population. Les mobiles fiscaux qui ont présidé à l'établissement du cadastre sont manifestes. Mais l'évaluation de la propriété de chaque famille devrait révéler aussi le pouvoir hypothécaire de la population productive, en vue de la création d'une banque. En 1841, la loi sur la fondation de la Banque Nationale de Grèce est promulguée en même temps que la "loi sur la garantie du droit d'hypothèque par rapport aux prêts de la Banque Nationale".⁴² La loi sur le cadastre, dont l'application se faisait toujours attendre, revient à l'ordre du jour.⁴³ Ce n'est qu'en déterminant la propriété et en la garantissant juridiquement, que le "droit d'hypothèque" des citoyens prévu par la loi de 1841 pouvait devenir réalité. Pour hâter le fonctionnement de la banque, Othon se propose de garantir l'assurance hypothécaire des prêts que la banque accorderait afin que ses actions soient vendues plus rapidement. Le Secrétariat de l'Intérieur, compétent pour la banque, refuse cet arrangement et exige le cadastre.⁴⁴ Mais son établissement renvoie dans le futur non tant la fondation de la BNG que le pouvoir hypothécaire d'une grande partie de la population agricole, en raison de l'immense confusion autour de la propriété de la terre, en même temps qu'elle réduisait à néant la politique d'assainissement de la BNG et d'Othon.

L'auteur de la loi sur "la garantie du droit d'hypothèque" imposait

40. Le texte du discours de G. Stavros devant l'assemblée générale des actionnaires, cf. I. A. Valaoritis, *op. cit.*, pp. 281-7.

41. Journal Officiel, 1836.

42. *Ibid.*, 6-7 (1841).

43. D. Zographos, *op. cit.*, A', pp. 238-9.

44. *Ibid.*

par la loi de multiples vérifications pratiques pour que la propriété soit à l'abri des contestations, vérifications qui avaient lieu au niveau de la communauté rurale dont dépendait le bien immeuble destiné à l'hypothèque.⁴⁵ L'article douze de la loi stipule que sa validité arrive à terme avec l'achèvement du cadastre, lequel est encore de nos jours en suspens. La loi sur la garantie de l'hypothèque n'a pratiquement pas connu d'application, non seulement parce qu'elle était incompatible avec le droit réel d'alors, mais aussi parce que les rapports de culture hérités de l'Empire ottoman et les rapports de propriété de la terre, entre autres, ne permettaient pas de déterminer avec exactitude la propriété privée, afin de la rendre hypothécable.

Cependant, au moment de la fondation de la BNG, aucune des questions concernant les terres nationales, le cadastre et la garantie de l'hypothèque n'avait reçu de solution, ce dont devaient tenir compte les groupes d'intérêts rivaux.

Les efforts d'extension de la BNG

L'année de sa fondation, la banque limite le volume essentiel de ses activités à Athènes, une ville alors petite et sans activité économique sérieuse. Les quelques agents de la banque qui, petit à petit, s'organisent dans les autres villes du pays ne suffisent pas à élargir ses opérations. Ce qui est en question pour la BNG, c'est l'établissement de succursales, notamment dans les deux grandes villes du pays, Patras, au nord-ouest du Péloponnèse, et Hermoupolis, port de l'île de Syra dans les Cyclades, toutes deux centres financiers et commerciaux.

La circulation de monnaie de papier, formellement du moins, n'est autorisée que dans les régions de province où la banque dispose d'une succursale.⁴⁶

Dès le premier mois de fonctionnement de la banque, J.-G. Eynard rappelle à G. Srtavos:

“...Avec la rareté du numéraire en Grèce et la probabilité de devoir établir des succursales, il faudra aussitôt qu'on le pourra augmenter les capitaux de la banque”.⁴⁷

45. Cf. art. 1-4.

46. Journal Officiel, 1843, art. 16, p. 62, art. 1, 8.

47. Lettres de J.-G. Eynard... , p. 13, 17-1-1842.

En septembre 1842, à l'occasion d'un bilan précoce de l'année présenté aux actionnaires, G. Stavros signale que des tentatives répétées de négociation de l'implantation d'une succursale à Hermoupolis ont échoué à cause de sérieux désaccords avec la Chambre de Commerce de la ville.⁴⁸

Malgré l'autorisation accordée par l'Etat à la BNG pour l'établissement de trois succursales, résultat du soutien de la banque par le pouvoir royal, l'attitude négative des grands négociants était déterminante pour l'avenir de la banque: en limitant sa présence à Athènes, ils la condamnent à une sorte d'asphyxie financière, puisqu'elle ne peut dispenser suffisamment ses prêts et sa monnaie de papier, ni se procurer la monnaie métallique dont elle a besoin.

Au début de 1844, à l'occasion du bilan annuel des opérations de la banque, G. Stavros est très éloquent lorsqu'il se réfère à la question des succursales et de la participation de Grecs au capital social de la BNG:

“...Et à propos des succursales, bien que la Banque ait depuis l'assemblée précédente l'autorisation d'en fonder trois, les circonstances, nos Capitaux et la rareté jusqu'à présent de nos Actionnaires en Grèce n'ont pas permis leur établissement”.⁴⁹

La BNG élaborera plus tard sa stratégie d'extension géographique. Mais dans les premières années faisant suite à sa fondation, des succursales n'avaient de sens que si elles se trouvaient dans les deux grandes villes commerciales. En avril 1845, simultanément à l'augmentation du capital social déposé, est fondée une agence à Hermoupolis et en 1846 une autre à Patras. Toutes deux seront qualifiées de succursales en 1858.⁵⁰ Mais en réalité, elles fonctionnent dès leur fondation tout à fait comme des succursales.⁵¹

48. A.H., *Bilans*, 1842, pp. 9-10. Pour le cas d'Hermoupolis, cf. V. Kardassis, *Ἑμπορικὲς δραστηριότητες στὴ Σύρο 1843-1857* (Activités commerciales à Syros 1843-1857), reproduit du *Δελτίο τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος* (Bulletin de la Société Historique et Ethnologique de Grèce) 25 (Athènes 1982) 372-391.

49. A.H., *Bilans*, 1843, p. 13.

50. I. A. Valaoritis, *op. cit.*, p. 273.

51. A.H., *Statuts-Règlements*, «Κανονισμοὶ ἐργασιῶν ὑποκαταστημάτων: Σύρου 1845, Πάτρας 1846» (Règlements des opérations des succursales: Syros 1845, Patras 1846), dossier 1.

Malgré cela, les grands négociants d'Hermoupolis ne restent pas inactifs. En octobre 1847, la succursale est obligée d'interrompre son fonctionnement en raison du refus de collaboration des grands négociants avec les représentants de la banque, ce qui signifiait avant tout un refus de participer à son capital social et une circulation limitée de monnaie de papier.⁵² A la fin de 1848, au terme de la circulation obligatoire qui permit à la banque de concentrer une grande quantité de monnaie métallique dans ses caisses, la succursale fonctionne à nouveau. Avec cette fois une position plus forte dans le marché de l'argent de la ville, résultant des faillites successives au cours de la crise et de l'augmentation subséquente de la demande de prêts auprès de la succursale de la BNG.⁵³

Compléter le capital social de la banque aurait pu être chose facile, sur la base de l'assise financière dont disposaient ses grands actionnaires européens. Mais cela aurait diminué la solvabilité de la banque tout en augmentant les risques pour ses actionnaires: si la BNG, isolée à l'intérieur du pays en raison de cet antagonisme, ne développait pas suffisamment rapidement et largement ses activités de prêt et la circulation de la monnaie de papier pour en retirer des profits, elle devrait élever le taux d'intérêt du prêt pour assurer le profit nécessaire de ses actionnaires. Mais cette augmentation diminuerait la compétitivité de la banque face aux grands négociants, puisque le taux d'intérêt proposé aurait tendance à s'aligner sur le taux usuraire. De plus, dans le cas où le capital social aurait été complété par les quelques grands actionnaires, il aurait perdu sa valeur comme garantie principale pour les emprunts extérieurs de la BNG, car de capital social-bancaire il se serait transformé en capital de quelques personnes: la BNG a acquis une possibilité de rapport de prêt et d'emprunt avec l'étranger en septembre 1846,⁵⁴ au moment où son capital social tendait à être complété au niveau de la somme fixée initialement. Jusqu'en 1846, la monnaie de papier est l'unique moyen de financement bon marché de la banque, de sorte que soit possible l'octroi de prêts à faible taux d'intérêt. Plus tard, au cours du même siècle, les conflits autour de la monnaie de

52. V. Kardassis, *op. cit.*, p. 384.

53. *Ibid.*, pp. 387-8.

54. Statuts, p. 15.

papier concerneront surtout le privilège d'émission et l'étendue de sa circulation.⁵⁵

Le rapprochement

Depuis la fondation de la BNG, les positions des grands négociants-usuriers étaient fortes, à tel point que la banque fut menacée non seulement dans sa présence en Grèce, mais aussi dans ses rapports avec ses appuis européens.

Le 6 août 1843, J.- G. Eynard écrit à G. Stavros :

“... Une lettre de Vienne, de Paris et de Londres sont toutes d'accord à me prier de faire mes efforts pour engager la Direction de la Banque (vous, Monsieur) et Mr. Lemaître à fin qu'ils s'entendent pour faire entrer dans la Banque les négociants les plus riches d'Athènes”.⁵⁶

Vu le rapport de forces défavorable pour la banque, J.- G. Eynard, dans sa lettre à G. Stavros du 27-6-1843, après la ratification définitive des nouveaux statuts, développe une nouvelle stratégie pour la BNG, et décrit toutes les conditions préalables à la création d'un équilibre entre les groupements d'intérêts antagonistes. Il préconise la plus grande limitation possible des prêts sur hypothèque qui sont en réalité la seule catégorie de prêts pouvant être sollicités par les producteurs, aidés en cela par la loi “sur la garantie de l'hypothèque”. Mais venons-en à la lettre de J.- G. Eynard :

“... Les prêts sur hypothèques, quoiqu'utiles au pays, doivent cependant être restreints autant que possible; il est si difficile à l'administration de la Banque de ne pas être trompée sur les évaluations. Ce qui serait convenable serait que la Banque prête sur trois bonnes signatures. Même à des usuriers, pourvu qu'ils fussent solides, car alors il en résultera que ces usuriers pouvant se procurer des fonds de la Banque à 8% les prêteront eux-mêmes à 12% et 13% à des propriétaires empruntant sur hypothèque; mais ces négociants-usuriers, même ceux qui font honnêtement le commerce, pourraient être plus sûrs que la Banque sur la solidité de l'hypothèque. Ils pourraient ainsi, au lieu de prêter pour 7 et 8 ans, ne prêter que pour 6 mois ou un an; il en

55. G. Dertilis, *Τὸ ζήτημα τῶν τραπεζῶν 1871-1873, Οἰκονομικὴ καὶ πολιτικὴ διαμάχη στὴν Ἑλλάδα τοῦ 19^{ου} αἰῶνα* (La question des banques 1871-1873, Dissensions économiques et politiques dans la Grèce du 19ème siècle), Athènes 1980.

56. Lettres de J.-G. Eynard... , p. 112.

résulterait que la Banque faisant plus d'affaires, il y aurait une plus grande masse de billets en circulation et d'un autre côté les emprunteurs sur hypothèque trouveraient plus facilement à être aidés par les particuliers...".⁵⁷

Le travail de sape auquel les grands négociants soumettent la banque obligent ses fondateurs à changer de politique. L'association avec les grands négociants signifierait pour la banque tant une vente de ses actions qu'une diminution des prêts en monnaie métallique, puisque les grands négociants auraient désormais tout intérêt à reprêter les sommes empruntées avec la monnaie de papier de la BNG. En même temps, la banque pourrait augmenter les effets commerciaux qui lui étaient indispensables et qui résulteraient d'une transaction mutuellement avantageuse, par le biais des escomptes mais aussi des prêts en comptes courants. Le 7-7-1843, J.-G. Eynard écrit à G. Stavros:

"...Je dirai même, que ceux que nous nommons les usuriers, étant de fait les plus riches du pays, il est indispensable qu'ils ne soient pas ennemis de la Banque. Rien ne pourra me causer plus de satisfaction, que si vous m'appreniez que vous allez d'accord avec eux; ils s'entendent sûrement avec vous pour restreindre les prêts hypothécaires, en augmentant les escomptes sur place, soit à Athènes, soit ailleurs, *seul moyen d'augmenter la circulation des billets*".⁵⁸

L'application de la nouvelle stratégie de J.-G. Eynard se traduit aussi par le tableau suivant des prêts dispensés par la BNG: les escomptes se réfèrent aux activités commerciales par excellence, et les simples prêts hypothécaires entrent dans la seule catégorie de prêts accessibles aux petits commerçants et petits producteurs de la ville comme aux cultivateurs.

	Escomptes		Prêts hyp. simples	
1842	3.717.235	100	2.472.500	66
1843	2.615.090	100	650.045	40
1844	3.280.789	100	25.900	0,9
1845	4.375.412	100	410.798	9
1846	5.891.062	100	116.270	2
1847	9.674.847	100	332.650	3

Source: A.H., *Bilans*, 1847.

Les prêts hypothécaires constituent une partie des prêts en comptes courants.

57. *Ibid.*, pp. 102-3.

58. *Ibid.*, p. 105. Souligné dans l'original.

Le 26-7-1843, huit jours après la publication de la loi de ratification des nouveaux statuts de la BNG, J.- G. Eynard précise à G. Stavros qu'il est très important de compter comme actionnaires y compris des usuriers, mais que le critère du prêt ne peut être autre que celui de la solvabilité:

"...Tâchez le plus possible de faire entrer les plus riches négociants et surtout Mr. Théodore Rhallis. Il est important d'avoir pour actionnaires même les usuriers et lorsqu'ils sont solides, il n'y a aucun mal de les favoriser en leur procurant des fonds. J'aimerais certainement mieux que la Banque aidât les négociants pauvres, mais malheureusement, une Banque doit penser avant tout à la solidité des emprunteurs".⁵⁹

La banque ne prête plus désormais son capital que suivant des critères exclusifs de solvabilité et de large circulation monétaire, non pas bien entendu sous un rapport usuraire, mais en liaison avec l'usure.

Ainsi, le prêt "dès le principe" sur hypothèque en faveur des cultivateurs glisse vers le prêt destiné exclusivement aux négociants avec des tiers garants ou sous d'autres formes de comptes. Et c'est la banque elle-même qui se charge d'établir pour tout le 19^{ème} siècle la liste des personnes agréées comme tiers garants.⁶⁰

La BNG réduit l'effort d'assainissement général qu'elle avait momentanément entrepris, à ce qui constituait dès le départ son mobile fondamental: le profit, surtout à travers la circulation de la monnaie de papier et, bien entendu, le prêt. La commission de contrôle de la BNG, s'adressant en 1848 à l'Assemblée Générale des actionnaires à l'occasion de la crise de cette année, témoigne de quelle façon scrupuleuse la banque appliqua la stratégie dictée par J.- G. Eynard à G. Stavros:

"... Les prêts sur hypothèques, ainsi que les prêts en comptes courants sur hypothèques foncières à des non commerçants, non seulement n'ont pas secouru la banque, mais au contraire ont fait se multiplier les retards, et en conséquence ont créé davantage de dépenses, de soucis et de procès, diminuant chaque année les bénéfices. Il s'ensuit qu'il est hautement important et efficace de multiplier et de développer autant que possible tant l'escompte que les prêts en comptes courants commerciaux, dans la mesure même où ceux-ci mettent en circulation

59. *Ibid.*, p. 109.

60. Journal Officiel, art. 2, 1842, Règlement de la BNG, p. 5, par. 48a.

une plus grande somme de monnaie de papier, dont tire le plus grand profit notre banque comme toutes les banques, profit qui est cependant sérieusement modéré dans notre cas par une participation à proportion égale des prêts hypothécaires”.⁶¹

Si nous retranchons à la citation la dernière remarque (“profit qui est cependant modéré”, etc.) comme absolument fausse, ce que prouve le tableau précédent concernant les prêts octroyés par la banque, nous constatons alors aisément l’application achevée de la nouvelle politique de la BNG, huit ans après sa fondation. Le prêt à faible taux d’intérêt pour la production voulu par les capitalistes grecs et étrangers du centre européen est battu en brèche par les capitalistes “autochtones” de la périphérie. Ces derniers, face à la politique d’assainissement des Européens, n’ont rien fait d’autre que fonder l’isolement de la banque et, par conséquent, l’échec de sa politique initiale sur les structures économiques, c’est-à-dire sur la réalité économique de la société grecque.

Avec l’établissement d’un équilibre entre les intérêts des deux groupes capitalistes, les champs d’activité spécifique se sont formés en général comme suit: la banque concède de grandes marges de crédit au capital commercial-usuraire, car ses agents fournissent les garanties nécessaires. Ce capital laisse de fait un important champ à l’octroi de prêts pour des activités de moindre portée économique, dans la mesure où les garanties données sont satisfaisantes pour la banque. En outre, la BNG a conservé et développé les prêts à l’Etat, soit directement, soit par le biais de garanties. Elle a donc satisfait à la principale demande de l’Etat, qui constituait aussi son mobile dans le soutien juridique et l’aide apportés à la banque lors de sa fondation et ultérieurement. Le capital commercial-usuraire a, quant à lui, conservé le champ le plus important dans les rapports de prêt, à savoir le financement de la production agricole à travers l’usure qui déterminait le mode d’appropriation du sur-produit agricole dans une direction d’accumulation.

A partir de 1861, la BNG instaure un crédit agricole très limité, destiné essentiellement aux quelques régions qui produisent du raisin sec, sans en faire bénéficier l’ensemble des producteurs.⁶²

61. Pour le texte, cf. I. A. Valaoritis, *op. cit.*, p. 24.

62. Th. Kalafatis, «Politique bancaire et Crédit agricole en Grèce, 1861-1901», Communication au *Ile Colloque International d’Histoire*, Athènes 18-25/septembre 1985. Voir ici pp. 395-408.

La nouvelle classe dominante

Dans l'historiographie grecque, un certain point de vue, à la fois traditionnel et moderne, cherche à dissimuler par ses analyses la question de la formation de classe de la société grecque après (mais aussi avant) la révolution. Un autre point de vue, partant des premières analyses marxistes, fait de cette question un objet d'analyse historique, mais à travers certaines confusions fondamentales.

Le premier tantôt ignore et tantôt dissimule la formation historique de classe de la formation sociale grecque, en choisissant comme objets d'analyse historique des personnes qui se sont illustrées dans divers secteurs d'activités, et plus particulièrement dans ceux qui leur ont conféré une dimension nationale, en les détachant ainsi de leur position de classe et de leur importance sociale. Ces personnages peuvent être des héros militaires, des lettrés ou des négociants. Cette historiographie est fondamentalement gréco-centriste et à dominante nationaliste. Dans le cas qui nous intéresse ici, c'est-à-dire dans le cas des négociants, l'image qui en est donnée est celle de bienfaiteurs de la nation, par le biais de leurs donations à l'Etat. Toujours selon l'historiographie gréco-centriste, les capacités particulières du bienfaiteur sont données, tandis que sont soulignés les efforts longs et pénibles qu'il a dû accomplir pour accéder aux plus hauts degrés de l'échelle économique et sociale. Chaque individu, donc, doit sa réussite à ses efforts, comme tous ses semblables. Chacun d'entre eux est un cas individuel à part (ce qui explique les nombreuses biographies) et tous ensemble ne sont qu'une addition des individus particuliers. L'action individuelle de bienfaisance de chacun envers la nation les place dans l'espace au-dessus des classes et hors de toute atteinte, propre à l'idéologie dominante, qui a principalement en vue de dissimuler les rapports de classes et de domination.

Le deuxième point de vue qui apparaît dans l'historiographie grecque se fonde sur des concepts propres à la problématique marxiste des forces sociales et de leurs conflits. Ce point de vue, exprimé surtout par des historiens communistes, pose la question principale du "retard" du développement industriel de la société grecque par comparaison avec l'Europe occidentale. Ce "retard" est situé chronologiquement et ses causes se présentent avant tout comme exogènes. L'Europe occidentale, et en particulier les grandes puissances de l'époque, sont l'obstacle

principal vers un processus de développement industriel au lendemain de la révolution grecque. L'appui intérieur que trouve la volonté européenne de ralentir le développement est constitué par la direction politique grecque, qui est "vendue" aux étrangers, du fait que le groupe économiquement dominant était de nature "commerciale-compradore", autrement dit servait d'intermédiaire entre les intérêts étrangers et les producteurs locaux. L'image du capitaliste individuel fournie par ce point de vue, était celle du "compradore", ce qui dans le meilleur des cas pouvait signifier que son activité économique n'était pas "profitable à la nation". Une image qui est donc en contradiction totale avec celle présentée par le point de vue gréco-centriste. Le "rapport compradore" fait en même temps usage d'interprétation du mode de production et des rapports sociaux de production. La classe économiquement dominante est donc "compradore", en ce sens qu'elle achète et revend simplement, sans promouvoir le processus de développement, tandis que le système de domination politique, économique et sociale est défini par le terme de "xenocratie". Pour résumer, nous dirions que ce point de vue a envisagé le processus historique, et notamment la question de la domination économique dans la formation sociale grecque, en ignorant la réalité historique elle-même.

Le système de domination, question soulevée en premier par le point de vue précédent, ainsi que la question relative aux causes du développement, ont alimenté en tant que problématique une partie de l'historiographie moderne. Avec les recettes du schéma centre-périphérie, ce troisième point de vue, variante du deuxième, a intégré au départ l'interprétation de la "xenocratie" au système colonial mondial par l'intermédiaire de la diaspora grecque, en excluant par cette analyse grossière toute possibilité d'approche de la formation sociale grecque. Des approches historiques plus subtiles, mais avec les mêmes recettes interprétatives, font dépendre la domination du centre développé sur la périphérie "sous-développée" du rôle d'intermédiaire joué par l'Etat national de la périphérie pour le compte des intérêts du centre ou forcé par lui. Mais en procédant ainsi, ces points de vue limitent la question de la domination économique à un niveau purement politique, en ignorant non seulement les rapports sociaux de production, mais aussi le mode de production lui-même. En passant à côté des questions des structures économiques et sociales et des résistances que celles-ci opposent diachroniquement, ils se limitent à l'analyse de la domination

politique ou idéologique pour interpréter le “retard” du développement industriel de la société grecque. Du fait que la domination politique est déduite de ses répercussions contraires au développement, et que le “retard” industriel incombe à la domination politique, le troisième schéma que nous avons décrit n’est nullement opératoire, ni dans la phase primaire de l’examen empirique des matériaux, ni surtout dans celle de leur reconstitution logico-historique.

A la suite de cette esquisse critique de trois points de vue de l’historiographie grecque, nous essaierons de formuler, surtout à un niveau de simples hypothèses, certaines conclusions concernant la formation de la classe économiquement dominante dans la société grecque post-révolutionnaire.

Nous prendrons donc pour point de départ certaines hypothèses sur les rapports entre le capital commercial et la production agricole, au risque de répéter certains éléments mentionnés dans la première partie, mais surtout sans éviter une certaine schématisation.

Comme nous l’avons vu, l’équilibre qui s’établit entre les deux groupes capitalistes permet à chacun de fonctionner de manière complémentaire au profit des intérêts particuliers de l’autre.

Naturellement, il ne serait pas correct de comprendre le prêt usuraire selon une logique empirique univalente: BNG → négociants → usure, comme cela ressort éventuellement d’une première lecture de la correspondance de J.-G. Eynard. D’ailleurs, plus tard au cours du siècle, les grands négociants-usuriers ne semblent pas épuiser leurs marges de crédit auprès de la banque.⁶³ On pourrait dire qu’ils disposent de capitaux privés, et que c’est avec ceux-ci qu’ils opèrent principalement. Le prêt usuraire est un rapport de crédit fondamental entre le capital commercial et la production agricole, qui détermine la domination du premier sur la seconde. En opposition avec la démocratie économique qui prévaut au niveau des rapports de prêt accordés à l’Etat et aux négociants par la banque ou aux trois par l’étranger, au niveau des producteurs directs le taux très élevé varie, comme nous l’avons vu, selon le lieu et cette fluctuation dépend du

63. S. Thomadakis, *Πίστη και ἐπχρηματισμός της οἰκονομίας 1860-1900* (Crédit et monétarisation de l’économie 1860-1900), Athènes 1981, pp. 262-9 et tableau Δ2, pp. 449-51.

rapport de l'offre et de la demande de numéraire⁶⁴ et aussi des capacités hypothécaires des cultivateurs vis-à-vis de la banque. Ces capacités, à leur tour, dépendent de l'existence ou non d'une propriété privée de la terre, ce qui règle la pression fiscale étatique sur les producteurs directs. Plus la pression fiscale augmente et plus la famille, en tant qu'unité de production, tend à se limiter à l'auto-consommation. L'auto-consommation nous indique une commercialisation limitée des produits, qui, naturellement, est due à plusieurs raisons. Mais elle a comme conséquence une circulation réduite ou inexistante de numéraire au niveau de la famille agricole, ce qui la conduit directement au prêt usuraire pour faire face à ses obligations principalement fiscales, celles qui sont acquittées en argent. Une partie des obligations fiscales et la somme prêtée par l'usurier sont acquittées en nature. Dans le cas du fisc, selon un pourcentage déterminé, dans celui du prêteur-usurier, selon un prix du produit fixé par lui, ce qui implique qu'il estime en tant que bailleur de fonds la valeur du travail de la famille: le faible prix d'achat du produit sur le lieu de sa production est la condition préalable fondamentale à la reproduction du capital commercial. La compression usuraire du coût de la production agricole contre-balance la tendance des cultivateurs à l'auto-consommation, pousse à l'augmentation de la partie de la production qui est commercialisée, et enfin nous indique le principal mécanisme d'appropriation du sur-produit par des particuliers.

Ainsi, la politique initiale de la banque de financement "dès le principe" de ceux qui cultivent —en liaison avec le partage des terres nationales, le cadastre et la loi "sur la garantie de l'hypothèque" garantissant juridiquement la propriété privée, et dans l'hypothèse de leur application— aurait pu progressivement saper le mécanisme fondamental de domination et d'appropriation du travail des familles agricoles par le capital commercial-usuraire. De plus, la plus grande diffusion possible recherchée par la BNG pour la monnaie de papier aurait pu développer la petite usure (ce qui aurait signifié le début de la fin pour l'usure en général), à travers le large développement de la circulation de l'argent. La petite usure à compte personnel et non pas pour le compte d'un négociant-usurier apparaît dans la société grecque

64. I. A. Soutsos, «Τοκογλυφία» (Usure), in *Οικονομική Ἐπιθεώρησις* (Revue Economique) 1 (Athènes 1873) 449-51.

vers la fin du 19^{ème} siècle, et le prêteur est couvert juridiquement par la contrainte par corps.⁶⁵

Le pouvoir royal, de son côté, mis à part les besoins de l'Etat en matière d'emprunts, envisageait correctement l'usure comme un phénomène économique, en usant de moyens appropriés. Le recours à des capitalistes étrangers pour la fondation de la banque est en rapport non seulement avec la pénurie bien connue de capitaux dont souffrait l'Etat, mais aussi et surtout avec le fait que les grands capitalistes grecs (grands négociants) qui avaient accès aux emprunts de l'étranger, par le biais des garanties commerciales, étaient des usuriers.

Avec l'établissement d'un équilibre entre le groupe de la BNG et les grands négociants grecs, apparaît pour la première fois une division interne dans l'activité du capital, inconnue jusqu'alors du capital commercial-usuraire, qui, jusqu'à la révolution grecque, répondait aux demandes d'argent de toute sorte: du niveau des cultivateurs et de leurs communautés jusqu'au niveau du fermage de rentes étatiques et des prêts accordés aux dignitaires ottomans.⁶⁶

Avec l'apparition de cette division, les activités du capital tantôt se différencient entre elles et tantôt coïncident: le capital bancaire, auquel participent aussi les grands négociants, prête à l'Etat ou garantit ses emprunts, de même que la monnaie de papier qu'il émet à différentes périodes à part pour son compte. Le même capital concentre des dépôts à la caisse d'épargne, gère les donations et couvre en matière de crédit les grands négociants, mais aussi différents petits emprunteurs, dans la mesure où ces derniers peuvent satisfaire aux exigences de la banque. Dans le cas contraire, les petits emprunteurs dépendent de l'usure. Le capital commercial-usuraire, en dehors de sa participation aux activités bancaires sus-mentionnées, est maître du crédit de la majeure partie de la production agricole, du commerce extérieur et d'une partie des activités financières pures (actions, obligations). Dans la réalité, le clivage qui détermine aussi la division dans l'activité du capital se situe entre les rapports de prêt à plus haute garantie pour le prêteur, derrière lesquels se trouve la BNG, et les prêts à plus hauts risques qui sont du domaine des grands négociants-usuriers.

Le fait de la division de l'activité du capital dans les marchés

65. A. Théodoridis, «Πόθεν ἡ τοκογλυφία;» (D'où vient l'usure), in *Οἰκονομικὴ Ἐπιθεώρησις* (Revue Economique) 12 (Athènes 1888) 375-84.

66. Sp. I. Asdrachas, «Μεκανισμοί...», pp. 19-24.

d'argent grecs n'implique pas l'absence d'un caractère unique tant du capital que de la classe qui le possède. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, les rapports de prêt sont complémentaires entre eux, et dans ce sens sont l'expression d'un sujet économique unique, qui, à partir des conditions générales de sa reproduction, organise également les rapports de prêt. Banque, usure et commerce sont les différents aspects de la classe économiquement dominante. Le sens historique de la classe économiquement dominante qui nous intéresse ici (mais aussi de toute classe) provient de sa capacité historique à formuler ses intérêts sociaux et économiques en termes de classes, non seulement vis-à-vis des groupes et classes sociales dominés, mais aussi vis-à-vis de l'Etat ou d'autres institutions qui tendent, en ayant pour mobile leurs intérêts particuliers, à rationaliser son activité économique. L'antagonisme initial résulte des intérêts particuliers différents de chaque groupe, et, bien entendu, d'autres groupes secondaires convergeront entre eux, selon que leurs intérêts coïncideront.

Les possibilités historiques de rationalisation des rapports de prêt qu'avait le groupe de la banque étaient limitées: il ne pouvait, malgré l'appui royal, résoudre des problèmes que la révolution grecque elle-même n'avait réussi à résoudre. Le capital commercial-usuraire, après avoir imposé sa politique à la banque, s'intègre à elle, et s'approprie une partie des profits venant de nouveaux secteurs d'activité que seule la banque pouvait réaliser. Le groupe de la BNG avait au départ des intentions de domination économique absolue, puisqu'il visait au financement de la production, et par conséquent à l'appropriation directe d'une partie de la rente foncière. Finalement, il devait comme groupe social former l'un des éléments constitutifs dans la restructuration de la classe économiquement dominante, tandis que la BNG, comme institution, est demeurée l'un des mécanismes financiers qui ont élargi la domination économique de cette classe.

Les rapports de prêt entre l'Etat et la banque, ainsi que le fonctionnement complémentaire de la fiscalité étatique par rapport au rendement usuraire et à l'appropriation de la rente foncière, nous renvoient à une question non traitée par l'historiographie grecque: celle du rapport organique entre l'Etat, la classe dominante. Son approche nous permettra de distinguer globalement les mécanismes centraux et déterminants de la domination politique, économique, sociale et idéologique qui se sont constitués dans la formation sociale grecque du 19^{ème} siècle.

VANGELIS PRONTZAS

PRODUIT AGRICOLE
ET CADRE TECHNOLOGIQUE
EN THESSALIE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

I

Dans l'effort pour comprendre de façon rationnelle la formation sociale pré-capitaliste, sans mettre à part les problèmes de terminologie de l'attribut "pré-capitaliste" (p.ex. la description des rapports de production correspondants), nous considérons comme plus important l'enregistrement des éléments qui composent le phénomène de la production; car, il est certain que le niveau donné de développement des forces productives illustre le rapport entre le *volume* de l'excédent de production (et par conséquent son utilisation) et le caractère primitif ou non des modes de production.¹

Pour renforcer cette position, nous pouvons remarquer que la seule évaluation du volume de la production commercialisée dissimule la réalité puisqu'elle ne décrit ni l'organisation interne du système ni la "charge intellectuelle" particulière de l'excédent qui n'est pas forcément commercialisable mais tout simplement s'exprime en "prix";

Je remercie Mme L. Chiotaki pour ses conseils de raffinement de la langue du texte.

1. La discussion autour de cette question est assez importante et elle pourrait être centrée sur les textes suivants: H. Gross, *Südosteuropa; Bau und Struktur der Wirtschaft*, Leipzig 1937, M. Dobb, *Etudes sur le développement du capitalisme*, Paris 1969, P. Vilar, "Marxismus und Geschichte in der Entwicklung der Sozialwissenschaftler" dans *Geschichte und Ökonomie* B. 58, pp. 286-303, Köln 1973, H. Gross, "Nationalwirtschaftliche Emanzipation der südosteuropäischen Staaten" dans *Ethnogenese und Staatsbildung in Südosteuropa (III. Internationalen Südosteuropa-Kongress, Bukarest, 4-10.9.1974)*, Göttingen 1974, pp. 188-198, P. Vilar, "Histoire Marxiste, histoire en construction" dans *Faire de l'histoire* de J. Le Goff - P. Nora, I, pp. 127-178, Athènes 1981, M. Dobb - P. Sweezy, *Le passage du féodalisme au capitalisme*, Athènes 1982.

autrement dit, elle dissimule “le degré de contrôle que nous pouvons avoir sur deux secteurs essentiels de l'économie à savoir ceux de l'auto-consommation et du marché”.²

L'exposition appréciative d'une série de telles contraintes qui délimitent le volume du produit commercialisé et qui furent puisées aux sources disponibles, nous donnera, à un premier niveau, la possibilité indispensable —mais non pas efficace— d'aboutir à des conclusions secondaires sur les rapports de production au début du XXe siècle.

Etant données ces brèves remarques, il devient évident que nous procéderons à deux niveaux: au premier, nous enregistrerons le volume du produit commercialisé en unités monétaires et naturelles, en ne mentionnant que brièvement des contraintes relatives à celui-ci; au second, nous exposerons les éléments structurels de ce système de production comme il apparaît au début du XXe siècle.

Enfin, en se référant aux sources de nos informations déterminantes nous soulignons: a) les témoignages statistiques disparates (tels qu'ils ont été réunis par le Bureau de Statistiques de Volos) ayant trait aux outils de la production, à l'espèce des bêtes de labour, au volume et à la composition de la production; b) les rapports des directeurs de la Banque d'Epirothessalie et de la Banque Nationale sur les produits cultivés et les conditions de la production; c) les estimations des banques ci-dessus mentionnées sur la valeur de la terre hypothéquée; d) des archives bancaires.

II

L'évaluation diachronique du volume et de la composition de la production agricole au cours des vingt dernières années du XIXe siècle n'est pas facile à être réalisée à cause des sources disponibles. Cependant une synthèse des informations disparates sur les résultats de la production au début du XXe siècle, nous permet de faire référence à trois produits essentiels: les Céréales (blé et orge), le Tabac et le Maïs qui couvrent plus de 85% de l'étendue cultivée.

Etant donné que nous recherchons des grandeurs analytiques du mode de formation du produit agricole, nous considérons comme partielles les informations déterminantes ayant trait à des éléments tels que le volume de la production, la superficie cultivable totale, le

2. Voir S. Asdrachas, *Questions d'histoire*, p. 179, Athènes 1983.

rendement par stremme ou la rente foncière brute totale. Le volume du produit agricole et plus particulièrement celui du produit caractérisé comme commercialisé semble être influencé par une série de paramètres de technologie et d'organisation, tels que la tendance de différenciation des cultures, la mutation aux méthodes de culture et les moyens de culture (p.ex. le rapport entre la sorte d'aire et l'agriculteur par région et par statut de travail, l'espèce et le nombre de bêtes de labour selon les variables précédentes); ou encore tels que les moyens et le mode d'écoulement de l'excédent (p.ex. le rôle du marchand, l'existence des pistes ou des routes carrossables liées au centre commercial le plus proche).³

En conséquence, la nécessité de mettre en rapport tous ces paramètres tant avec la nature de la rente foncière demandée qu'avec les nouveaux rapports de travail est inévitable. En outre, nous signalons que l'approche interprétative orthodoxe de la discordance démographique de l'espace thessalien est basée sur a) la prédominance de la culture des céréales, b) le retard des méthodes agricoles, c) la pratique des prélèvements issue du statut de métayage et d) la répartition de la propriété foncière.⁴

Avant d'essayer d'évaluer le produit commercialisé, il serait utile de rechercher les caractéristiques d'obtention du produit agricole brut qui est en rapport avec des contraintes plus générales. D'abord, il est clair qu'il existe une opposition en ce qui concerne de nouvelles variétés de cultures et d'animaux même si elles pouvaient se considérer plus productives que celles qui existaient déjà; en fait, celles-ci plus exigeantes que celles-là limiteraient le profit net.

La tendance à étendre les plantations et les vignes est suspendue en raison de l'impluviosité estivale qui les rend prohibitives; une autre raison pour la culture de vignes peut être considérée l'importation à Volos de vins bon marché d'Eubée. En conséquence, cette tendance

3. cf. la remarque de P. Vilar, "Cette juste critique de la jactance verbale d'économies et de classes dominantes, et des faux miroirs que sont certains critères quantitatifs, ne doit pourtant pas entraîner l'oubli de principes marxistes essentiels: 1° le primat du technico-économique synthétisé dans la productivité du travail; 2° la nécessité d'une quantification pour échapper aux descriptions vagues; 3° la réalité majeure que constituent les inégalités dans le développement matériel" ("Histoire marxiste..." dans *Faire de l'histoire*, p. 157).

4. Voir B. Alivisatos, *La réforme agraire en Grèce*, Athènes 1932, p. 135.

se limite dans les contrées où la présence de l'eau est permanente; d'ailleurs, celle-ci est un élément qui, fatalement, est en rapport avec le haut prix de cette terre. Quant aux engrais, l'utilisation du fumier afin de produire des récoltes moins chères ne s'offre aux céréales qu'à condition qu'il soit donné gratuitement et que son transport soit facile. Selon le Directeur de l'Ecole Agricole de Aïdinion "le loyer exigu de la terre et le taux d'intérêt en Thessalie ne permettent pas l'installation d'entreprises d'élevage ayant comme but principal la production de fumier abondant".⁵ Par conséquent, le seul moyen de fertilisation des champs est la jachère, qui ne demande que des capitaux minimes.

Cela nous ramène à la question d'application ou non de la culture intensive à laquelle font obstacle le manque de capitaux et la force ouvrière nécessaire.

Le tabac semble être la seule plante industrielle valable, bien que de dernière qualité, demandée uniquement pour sa couleur jaune. Le rendement est 600 kilos à l'hectare (47 ocques au stremme), mais ce qui est plus important c'est que cette plante n'est pas cultivée dans des plantations de tabac d'une extrême fertilité, mais à des champs ordinaires et sans engrais. Quant à l'autre plante industrielle, le coton, ce que nous pouvons signaler est qu'elle tend à disparaître au cours de cette période, puisque, même les pires de ses qualités, "ont beaucoup de difficultés à mûrir leurs noyers avant l'hiver". Enfin, la culture du sésame tend à être limitée, puisqu'on importe une huile meilleure et moins chère de la Grèce méridionale.⁶

5. Voir R. Dimitriadou, "Informations sur l'agriculture thessalienne" dans *Bulletin Agricole*, Athènes 1900, pp. 24-30.

6. Elle est longue la discussion relative aux contraintes qui imposent le maintien ou le changement des cultures dans l'espace thessalien. Nous trouvons d'importantes références dans: A. Fillipidis, *Géographie Moderne*, 1815 (nouvelle édition Th. Sperantzas, *Les oeuvres préservées de Arghyris Filippidis*, Athènes 1978), Léonardos, *Topographie moderne en Thessalie*, Budapest 1836, A. Polyzoidou, *Les Géographiques*, 1859, B', pp. 141-144. D. Tsopotos, *Améliorations agricoles en Thessalie*, Volos 1884, Gos, *L'Agriculture en Thessalie. Petite étude d'économie rurale et d'agriculture comparée*, Paris 1884, P. Gennadios, "Les produits de la Thessalie" dans *Agriculture Grecque*, 1886. A. Mouratoglou, "De la culture du blé" dans les *Rapports Agricoles du Ministère de l'Intérieur*, 1890, S. Stamatiadis, "De la culture du tabac" dans les *Rapports Agricoles du Ministère de l'Intérieur*, 1890, N. Géorgiadis, *Thessalie*, Volos 21894, D. Tsopotos, "Mémoire à Char. Trikoupis sur la question agricole de la Thessalie" dans le journal *Embros* du 15 janvier 1896, Ministère de

Etant donné que les produits cultivés ainsi que leur répartition spatiale expriment les priorités de chaque contrée, nous jugeons nécessaire “de rechercher le type de besoins auxquels doit correspondre le revenu des paysans”.⁷ Dans notre cas, nous essayerons de découvrir non pas le moteur de la formation de ce type de besoins (p.ex. le moteur de la fiscalité) et par la suite de définir le type de besoins, mais de découvrir le montant auquel s’élève le revenu dans le cadre de la production agricole et dans sa répartition spatiale; enfin, nous nous référons aux facteurs qui influencent positivement ou négativement le montant du revenu traçant ainsi de façon indirecte, le caractère de la production et les nécessités de son obtention, bien entendu.

Sa répartition spatiale est celle qui définit le *degré d’intégration* de chaque espace dans l’économie d’échanges, tandis que chaque retard, mis à part le niveau plus bas d’existence qu’il reflète, découvre en même temps la prédominance d’une économie d’auto-consommation à un plus haut degré à savoir son intégration à un moindre degré dans l’économie d’échanges. Nous pouvons même souligner avec certitude que l’élément de *différenciation des cultures* constitue l’indice le plus sûr du produit cultivé, c’est-à-dire du produit destiné à la consommation ou à l’échange. Le maintien de la culture du maïs, par exemple, au détriment d’autres cultures dans l’arrière-pays et les régions montagneuses et par rapport au rythme d’extension de la culture du tabac (destiné exclusivement à l’échange), reflète de façon très claire la ques-

Finances, *Etude sur la production agricole*, Athènes 1896, A. Mouratoglou, “Mémoire au premier Congrès des Maires thessaliens sur les besoins et les moyens d’amélioration de l’agriculture thessalienne” dans *Bulletin du Ministère de l’Intérieur*, 1905, 5e Année, numéro 5, pp. 225-253. N. D. Pappos, *Questions d’économie rurale en Thessalie*, Athènes 1906, G. N. Kofinas, “Production du tabac en Grèce pendant les années 1881-1907” dans *Bulletin du Ministère de Finances*, Athènes 1908, 1ère Année, pp. 203-257, G. Rodinos, “De la question agricole en Thessalie” dans le journal *Thessalia* du 13 au 22 juillet 1909, S. Chassiotis, “Aperçu général de la situation et des rentes de l’agriculture en Grèce pendant les dernières années” dans *Bulletin Agricole du Ministère de l’Economie Nationale*, Athènes 1912, 2e Année, numéro 11, pp. 531-545, M. Sivignon, “Thessalie. Une plaine méditerranéenne” dans *Revue des Recherches Sociales*, I (1969) 22-39, du même auteur, *La Thessalie: Analyse géographique d’une province grecque*, Lyon 1974.

7. Cf. pour l’analyse qui suit S. Asdrachas, *Questions...* et du même auteur, *Société Grecque et Economie (XVIIIe et XIXe s.)*, Athènes 1982.

tion de la différenciation tout en traçant la possibilité d'utilisation de la notion de Zones de Modernisation.⁸

III

Les sources disponibles⁹ nous permettent de nous déplacer entre le cadre spatial et celui de l'ensemble. Si nous entreprenons une évaluation totale des grandeurs demandées dans tout l'espace thessalien (grandeurs moyennes des années 1900-1902) nous constaterons que les cultures sur 1,7 millions de stremmes rapportent 99,5 millions d'ocques dont la rente brute s'élève à 34 millions de drachmes. Cela nous permet, en premier lieu, et étant donné le nombre moyen des familles agricoles thessaliennes (22.612), d'évaluer leur revenu présumé brut moyen à 1.510 drs par an. Cette grandeur, n'étant utile que pour approcher le degré d'intégration de l'espace donné dans l'économie monétarisée, devra être ré-examinée en prenant en considération que: a) toute la production agricole n'entre pas dans le circuit commercial et b) la différenciation spatiale possible quant au volume de la production, évaluée en unités naturelles, implique l'existence des contraintes dissimulées pendant l'examen total de la production.

En deuxième lieu, étant donnée la superficie cultivée (1,7 millions de str.), nous évaluons la rente brute moyenne par stremme à 19,7 drs ainsi que le rendement moyen par stremme à 57,3 ocques. Le produit agricole formé sur toute la Thessalie est exposé au tableau 1 et les résultats confirment le rôle prédominant des trois produits, les céréales (blé et orge), le tabac et le maïs: 90% du total de la superficie cultivée rend 84,2% de la production totale, tandis que la valeur de la produc-

8. Cf. pour l'acceptation de la notion de "Zone" K. Tsoukalas: *Développement social et Etat*, Athènes 1981, pp. 188-200. En ce qui concerne la question de la "modernisation" voir N. Svoronos, *Histoire de la Grèce Moderne*, Athènes 1976, G. Dertilis, *Transformation sociale et intervention militaire 1860-1909*, Athènes 1977, du même auteur, *Comparaison et relations de l'économie grecque avec l'Europe Occidentale, 1860-1909* réimprimé par le *Bulletin de la Société d'Etudes de Civilisation Néohellénique et d'Education Générale* 2 (1978): V. Panayotopoulos applic., *Modernisation et révolution industrielle aux Balkans au XIXe siècle*, Athènes 1980, G. Dertilis, "Economie et formation de l'Etat en Grèce au XIXe siècle" (texte photocopié).

9. Voir A. Vernardakis, *Du commerce en Grèce*, Athènes 1885, Ministère de Finances, *Etude sur...*, Athènes 1896, Chambre de Commerce de Volos: Informations Statistiques, Volos 1903 et 1907, G. N. Kofinas, *Production du tabac...*, 1907.

tion participe à la rente brute totale de 87,1%. Nous remarquons également que le rapport le plus favorable entre la superficie cultivée et la rente brute est celui du tabac, puisque sa participation (2%) au total de la superficie cultivée jouit du 9% de la rente brute totale.

Les contraintes diverses à l'obtention du produit total sont confirmées par l'évaluation spatiale des grandeurs correspondantes ou autrement dit, sont confirmées au niveau des Zones (voir tableaux 2 et 3); cette confirmation engendre toute conclusion sur les différentes contraintes de modernisation, qui fonctionnent dans la région Larissa-Volos (zone I) en comparaison avec celles de la région Trikala-Karditsa (zone II):

1. La zone I est caractérisée par un comportement plus stable en ce qui concerne les changements à la superficie cultivée aussi bien à l'ensemble des cultures qu'au niveau des produits prédominants. Par contre, la zone II présente des mutations concernant la superficie cultivée aussi bien dans son ensemble qu'en partie. Cet élément semble refléter le comportement des agriculteurs et de la terre (abandon de la terre, migration de la population, etc.).

2. Les cultures secondaires qui n'occupent que 10% dans les deux zones sont caractérisées par une plus grande instabilité par rapport aux cultures prédominantes.

3. La culture du tabac dans les deux zones, malgré leur grande différence au niveau de la superficie, est considérée, le maïs mis à part, comme la plus stable. Cela signifie que, les forces déterminées par l'extérieur, c'est-à-dire par sa nature exclusivement commercialisable sont assez puissantes pour arrêter les changements éventuels.¹⁰

4. La baisse des deux produits prédominants (céréales et tabac) en faveur du maïs dans la zone II (qui exprime l'arrière-pays) est une

10. En ce qui concerne la production du tabac cf. les études intéressantes de: A. K. Dambergis, "Les tabacs et toubekis grecs". Rapport présenté au *Congrès International de Chimie Appliquée* (Bruxelles 4-10 août 1894), Athènes 1894, G. N. Kofinas, *Production du tabac...*, 1907, J. Papailiou, *Le tabac*, Athènes 1909, N. Mantzaros, *Nos tabacs*, Athènes 1925, A. Kallitsounakis, "Le tabac" dans *Archives des Sciences Sociales et Economiques* 12 (1933). Pour la consommation intérieure du tabac nous avons des renseignements par l'enregistrement des quantités qui entrent dans les usines de tabac de Grèce, voir *Bulletin du Ministère de Finances* (1907-1912). Enfin, pour la situation de la production de tabac en Thessalie, voir *Rapport du Comité de Volos*, Volos 1912.

question importante liée à l'effort de couvrir le niveau de survivance minimale des agriculteurs, indépendamment des revendications pour une intégration dans une économie d'ensemble.

5. La rente présumée brute annuelle par famille est 2.744 drs dans la zone I et 984 drs dans la zone II. Cette rente, malgré les problèmes qu'elle comporte, illustre: a) le cadre dans lequel se forme le revenu agricole, qui, sans aucun doute, ne résulte pas que du pourcentage de la superficie cultivée mais essentiellement du produit cultivé; b) le rôle sédentaire du métayage dans la zone II, un rôle qui se reflète dans la superficie contrôlée par la grande propriété foncière et dans la plus grande concentration de familles de métayers par rapport à la zone I; c) la nécessité d'étendre la culture du maïs provenant de sa contribution aux repas agricoles, sans manquer de signaler son petit rapport avec l'économie monétarisée; d) la situation plus défavorable des petits propriétaires de la zone II.

6. Enfin, l'élément moteur pour l'amélioration de l'exploitation agricole familiale dans la zone I semble être la culture du tabac. Cela apparaît également dans la zone II mais avec un retard considérable, ce qui confirme le faible degré d'émancipation des agriculteurs, puisque dans le système de tritariko,* le *prélèvement en argent* par le propriétaire foncier inciterait le métayer à revendiquer, du moins de façon conventionnelle, une plantation de tabac. Un exemple caractéristique de prélèvement en argent constitue le tshiflik "Neochori" de la commune de Farkadon dans l'éparchie de Trikala comportant 210 familles de métayers; le propriétaire y exige le tiers de la production céréalière (rente foncière en nature) mais pour le tabac il revendique 12,14 drs par stremme (rente foncière en argent).¹¹

IV

De l'analyse précédente ayant comme objet le volume du produit commercialisé thessalien (en unités monétaires et naturelles), illustration des contraintes structurelles caractérisant cette formation pré-capitaliste, nous pouvons dresser le tableau suivant:

* forme de métayage dans laquelle le propriétaire ne fournit que la terre et ne prélève que le tiers de la production au moment de la récolte.

11. Voir S. Triantafyllidis, *Les collighi de Thessalie, Etude sur le métayage*, Volos 1906, p. 7.

PRODUIT AGRICOLE COMMERCIALISÉ (1900-1902)

	Produit commercialisé	Grandeurs Zone I	Présumées Zone II
1) Unités naturelles (ocque/F/A)	4.400	5.611	2.368
2) Unités monétaires (Drs/F/A)	1.510	2.332	984
3) Superficie cultivée par famille agricole (F/A)	77	118	50

Ce tableau révèle, dans une première approche, les différenciations importantes qui se dégagent de deux zones de référence. Pour justifier ces écarts importants, nous devons prendre comme point de départ le degré de réussite dans l'application du métayage en vigueur; ou autrement dit, puisque le métayage exprime le passage typique à la propriété foncière capitaliste, il en résulte que les différenciations présumées reflètent la relation de protection et de soumission établie entre l'agriculteur et le propriétaire foncier dans chaque zone. A cela semble aider la monétarisation accrue, résultat de la rente foncière de plus en plus exigée en argent, facteur qui promeut l'émancipation plus intense des agriculteurs et catalyseur nécessaire du retard économique.¹²

12. L'argumentation autour de l'effort d'émancipation ou de tutelle des paysans est enregistrée, à titre indicatif dans les textes de K. Karapanos, *La démagogie s'efforçant pour créer une question agricole en Epire et en Thessalie*, Athènes 1882, S. Triantafyllidis, *op. cit.*, G. Christakis-Zographos, *La question agricole en Thessalie*, Athènes 1911, K. D. Tsopotos, *Terre et agriculteurs de la Thessalie pendant l'occupation turque*, Volos 1912, du même auteur, *Pages agricoles de l'histoire thessalienne*, Athènes 1914, A. Trigonis, *Chroniques de Volos*, Volos 1934, G. Kordatos, *Histoire du mouvement agricole grec*, Athènes 1936, du même auteur, *Histoire de l'Eparchie de Volos et d'Aghia*, Athènes 1960.

Nous remarquons un mouvement beaucoup plus important dans le domaine des imprimés et des journaux pendant la période 1881-1912, puisque plus de 60 imprimés et journaux ont circulé seulement à Volos: un groupe de pionniers qui ont pris courage après la Commune française publie l'imprimé —de peu de durée— *Réghas du Peuple* en 1885. S. Triantafyllidis prépare théoriquement le mouvement agricole avec son *Panthesaliki* (1900-1912). *L'ouvrier* (1908-1911) avec comme directeur K. Zachos membre du "Centre Ouvrier de Volos" d'avant-garde. De même, dans le domaine de tutelle du mouvement agricole et ouvrier nous avons des mouvements de publications parallèles avec, à la tête, le journal réactionnaire *Kyrix* (1908-1917) de D. Kourtovic. Cf. G. Panayotou, "La presse de Volos" dans *Archives des Etudes Thessaliennes* E (Volos 1979) 167-182.

En conséquence, elle est logique l'hypothèse de la naissance des "capitalistes lilliputiens" dans l'une de deux zones agricoles, fondés sur la formation du "profit embryonnaire". Ce profit, qui reste dans les mains du producteur direct, a comme but d'accroître la production, comme il en résulte de la participation presque égale à la plaine thessalienne des deux zones mais dont les résultats de production sont très différents.

En conclusion donc nous pouvons admettre que les "innovations technologiques" sont les mécanismes à travers lesquels se réalise le désengagement du petit producteur par le propriétaire foncier (facteur renforçant aussi la différenciation sociale), malgré le fait que c'est le versement du loyer en argent qui provoque ce désengagement. Nous devons cependant concevoir ces "innovations technologiques" non dans un cadre restreint, p.ex. le type de l'araire utilisé mais tout ce qui participe à l'élargissement de la "voie d'évitement" productive. Nous avons puisé les éléments confirmant les précédents dans (a) la possibilité d'acquérir et de maintenir la propriété non seulement du point de vue spatial mais de point de vue du statut de travail du petit propriétaire aussi et (b) la répartition spatiale des moyens disponibles des agriculteurs. Enfin, nos recherches dans l'orientation du capital bancaire délimiteront l'aperçu global d'évaluation des zones de modernisation.

En mettant en valeur les archives disponibles, à savoir les contrats d'achat et de vente et les estimations de la Banque Nationale sur la terre hypothéquée par elle en 1900, nous nous amenons aux constatations suivantes: (a) le prix le plus réaliste de la terre non plantée semble être 20-30 drs/stremme, tandis que celui de la terre des plantations dépasse 400 drs/stremme; (b) le prix moyen de 25 drs/str. qui ne comporte ni les habitations ni les agriculteurs est déterminé non seulement par la qualité et l'étendue de la terre, mais par la *densité* et la *rentabilité* des métayers qui y habitent; (c) des régions privilégiées ou non se forment vite parmi lesquelles celle de Vollos est la plus privilégiée; (d) la forte concentration des petits propriétaires dans la zone Trikala-Karditsa est justifiée en raison du bas prix des champs (18 drs/str.) par rapport à celui de Volos qui dépasse 80 drs/str.; (e) le prix élevé de la terre ne semble pas être indépendant des produits cultivés, comme p.ex. le tabac.¹³

13. Dans plusieurs contrats de rente nous rencontrons ces deux paramètres

L'existence de la petite propriété est liée à la question de désengagement par la grande propriété foncière, fait que traduisent leurs rythmes d'évolution inverses.¹⁴ La mise en relation possible des conséquences de la différenciation des cultures se reflète dans la répartition de la petite propriété à savoir qui étaient ceux qui l'ont acquise et dans le statut de son maintien. En se basant sur nos sources d'archives (tableau 5) et en insistant à la fois sur l'origine des petites propriétés et leur répartition spatiale nous arrivons aux constatations suivantes:

(a) 25% environ (3.108 familles) du total des petits propriétaires (12.583 familles) étaient avant des *métayers et des ouvriers agricoles*. Les régions où nous remarquons la plus grande préférence pour acquérir une propriété sont celles de Tyrnavos (91,4%), de Farsala (82,3%) et de Larissa (54,3%), quant au plus faible pourcentage nous le remarquons dans la région de Karditsa (17,6%).

(b) 93% de cette petite propriété, c'est-à-dire qui appartient à des anciens métayers et ouvriers agricoles fut acquise pendant les 25 premières années qui ont suivi l'annexion, tandis que seulement 7% semble être acquis avant 1881. Les écarts qui se signalent sont significatifs des différenciations spatiales quant au statut de travail en Thessalie et au différent degré d'émancipation des agriculteurs. Ainsi dans la région de Volos, 62% de la propriété fut acquise avant l'annexion, fait justifié tant par la particularité géophysique de la région que par l'importance de son rôle économique particulier. Par contre, nous constatons des pourcentages très faibles dans les régions de Karditsa (15,7%), de Kalambaka (13,7%) et de Larissa (9,2%).¹⁵

et qui se présentent comme déterminants pour le prix de vente du tshiftlik. Cf. aussi K. D. Tsopotos, *Terre et agriculteurs...*, Chr. Evelpidis, "Question agricole" dans *Grande Encyclopédie Grecque A'*, p. 462, A. Andréadis, "Les progrès économiques de la Grèce depuis quarante ans" dans *Oeuvres* 1936, II, pp. 218-220.

14. Selon les sources mentionnées l'évolution de la propriété pendant 1881-1912 a comme suit:

Année	Source		Propriété		Total de villages
			Petite	Grande	
1881	B. Alivisatos	(1932)	198 (30,1%)	460 (69,9%)	658
1896	Ministère de Finances	(1896)	265 (40,3%)	393 (59,7%)	658
1906	Bureau de Statistiques de Volos	(1907)	323 (49,1%)	335 (50,9%)	658

15. Cf. "Bureau de Statistiques de Volos", chapitre: "Anciens métayers et

(c) En ce qui concerne le maintien ou non de la propriété par les anciens métayers et ouvriers agricoles et son acquisition ou non par d'autres, nous constatons une tendance générale de déclassement (et respectivement une tendance de plus forte concentration à de moins nombreux anciens métayers et ouvriers agricoles) de l'ordre de 5,1% entre 1881-1907. Les anciens métayers et ouvriers agricoles de la région de Larissa manifestent une plus grande tendance à concentrer cette petite propriété (22,2%), tandis que dans la région de Volos nous pouvons signaler une tendance de morcellement, par conséquent, un plus grand nombre de petits propriétaires —anciens métayers et ouvriers agricoles— y participe.¹⁶

Quant au maintien de la propriété dans sa répartition spatiale, nous utilisons le "critère de propriété spatiale"¹⁷ pour le cas le plus défavorable des propriétaires individuels. Dans une approche globale, nous remarquons que la possession exclusive caractérise cette petite propriété à plus que 65%. Cependant cet élément se différencie beaucoup selon la région. Dans la région de Volos, par exemple, (et de Kalambaka) ce type de petite propriété est à 87% quitte de dettes, tandis que celle qui est hypothéquée n'est qu'à 13%. Nous ne pouvons pas interpréter ce phénomène sans prendre en considération les paramètres suivants: (a) la période d'acquisition de la terre, (b) la possibilité de se faire des

ouvriers agricoles de Thessalie qui ont acheté de la terre et qu'ils sont devenus des habitants des villages libres", Année 1907.

16. Dans le but d'évaluer la tendance qui exprime le mouvement de la propriété nous avons utilisé deux indices:

(a) quant à la question de son maintien, le "rythme de perte de la propriété":

$$\text{r.p.} = \frac{\text{Derniers propriétaires} - \text{Premiers Propriétaires}}{\text{Derniers propriétaires}} \quad \%$$

et

(b) quant au statut de son maintien, le "critère de propriété spatiale":

$$\text{c.p.s.} = \frac{\text{Propriété libre} - \text{Propriété hypothéquée}}{\text{Propriété libre}} \quad \%$$

Les grandeurs en chiffres des indices sont basées sur les listes de noms qu'ont rédigées les Maires de Thessalie pour la propriété en 1906. Voir "Bureau de Statistiques de Volos".

17. Voir la note précédente. Les grandeurs des indices "r.p." et "c.p.s." apparaissent au tableau 5 de l'Annexe.

revenus dans le centre urbain le plus proche, (c) le genre de cultures et (d) le prix de la terre. Par contre, la petite propriété des anciens métayers et ouvriers agricoles située dans la région de Larissa est lourdement hypothéquée (53%) et viennent ensuite celles dans les régions de Farsala (39%), de Tyrnavos (39%), de Karditsa (33%), et de Trikala (30%). La question de la petite propriété lourdement hypothéquée dans les régions de Larissa-Tyrnavos-Farsala (40-50%) par rapport à celle des régions de Karditsa-Trikala-Kalambaka (15-30%) traduit la tendance chez les anciens métayers et ouvriers agricoles de se trouver à un moment donné dépourvus de leurs petites propriétés; cependant dans le cadre interprétatif de la zone I, il existe des critères "plus rationnels" quant au statut de travail, le genre des cultures, les rendements par stremme, les moyens de culture, qui attirent vers cette direction la répartition des capitaux.¹⁸

Une approche globale des familles agricoles par Eparchie (exprimée en %) relative à leur statut de travail (propriétaires - anciens métayers ou ouvriers agricoles) démontre, dans un premier niveau, la possibilité d'acquisition de la propriété dans un cadre régional, ce que nous ne pouvons pas isoler des paramètres précédents.¹⁹

Le tableau 6 présente le statut de travail par Eparchie; les résultats cumulatifs des différenciations quant au statut de travail deviennent évidents grâce: (a) à la possibilité d'acquisition de la propriété exprimée par sa concentration spatiale, (b) à l'enregistrement spatial du nombre des petits propriétaires appartenant à la catégorie sociale la plus dé-

18. Une grandeur indicative de cette même tendance constituent les avances aux propriétaires et agriculteurs de la Banque Nationale ainsi que celles de la Banque d'Epirothessalie des années 1882-1897. Le tableau suivant pour 1906 est révélateur de la différenciation par zone:

Grandeurs	Zone I (Larissa - Volos)	Zone II (Karditsa - Trikala)
1. répartition des crédits	80,7%	19,3%
2. » des contrats	75,1%	24,9%
3. Montant moyen de l'avance	939,0 drs/contrat	678,0 drs/contrat
4. Crédit de cultures à l'ensem- ble des cultures individuelles	57,1%	13,9%
5. Crédit moyen par stremme	3,19 drs/stremme	0,80 drs/stremme

19. Voir tableaux 5 et 6 de l'Annexe.

favorable (anciens métayers et ouvriers agricoles), (c) le “rythme de perte de la propriété” (r.p.p.) qui exprime sa tendance de concentration ou de morcellement parmi cette même catégorie sociale et (d) le “critère de propriété spatiale” (c.p.s.) qui exprime leur terre non hypothéquée. Nous pourrions ajouter à ce tableau la répartition de la population qui confirmerait que l’extension de la petite propriété favorise la concentration de la population, tandis que le maintien de la grande propriété comprime les grandeurs de population.

Analysant ensuite la question des possibilités technologiques relatives à la détermination de la production agricole, nous considérons comme éléments indispensables à examiner les moyens de culture disponibles (araires et bêtes), ainsi que les possibilités d’écoulement du produit, en considérant l’existence des débouchés pour son transport comme son paramètre le plus important.²⁰ Cela devient encore plus évident quand nous décrivons la “pénurie” technologique différenciée dans l’espace, quand, p.ex., l’acier du soc de l’aire est de si mauvaise qualité que ces araires demandent une force tractive disproportionnée au travail qu’ils offrent. Donc le lien entre le type de l’aire utilisé et la bête de labour est évident, d’où une conséquence immédiate sur le volume et la nature de la production; par extension, les paramètres suivants sont à examiner: (a) le type de l’aire utilisé en fonction du statut de travail particulier de la famille agricole, (b) l’espèce des bêtes de labour en fonction de leur force tractive traduite par leur valeur (p.ex.: un cheval de 5 ans coûte 500 drs, un boeuf 400 drs, et encore moins le buffle), et (c) le rapport entre le type de l’aire et la bête de labour par famille agricole, tout cela examiné par zone de référence. Le tableau 4 nous conduit aux résultats suivants:

1. Il est clair que dans la zone I les cultures sont plus intensives que dans la zone II, ce que traduit le rapport entre les moyens de culture (M.C.) et la famille agricole (F.A.) aussi bien que celui entre le nombre et la qualité des bêtes de labour. Les familles agricoles de la zone I prédominent en moyens de culture: 1,16 araires et 2,44 bêtes de labour par famille agricole, tandis que dans la zone II nous avons 1,01 et 1,90 respectivement. Les différenciations sont encore plus importantes quant au genre des moyens de culture: 0,67 araires en fer

20. Voir tableau 4 de l’Annexe: pour les prix des moyens de culture voir R. Dimitriadis, *Informations...*, p. 26.

et 0,45 chevaux par famille dans la zone I, tandis que dans la zone II nous avons 0,33 et 0,11 respectivement (ou autrement dit: sur 10 familles nous avons 7 araires en fer dans la zone I et 3 dans la zone II, tandis que pour les chevaux nous avons 5 et 1 respectivement).

2. Le "potentiel technologique moyen par stremme" exprimé dans le rapport stremme/araire et stremme/bête se présente comme suit:

	Stremme/Araire	Stremme/Bête
Zone I	102,3	49,8
Zone II	49,6	26,2

Toutefois, la prépondérance de la zone II en potentiel technologique par stremme n'est qu'apparente puisque les éléments qui la modifient sont: (a) la supériorité du type de l'araire utilisé dans la zone I et des bêtes (araires en fer et chevaux), ce qui a comme conséquence l'exploitation plus rapide de la terre cultivée et (b) le rapport d'échange plus élevé entre l'araire et la bête, qui est de 2,05 bêtes/araire dans la zone I, tandis qu'il est de 1,89 bêtes/araire dans la zone II.

3. Le cheptel disposé par zone est de 7,85 drs/str. dans la zone I tandis qu'il est de 13,3 drs/str. dans la zone II. Cet élément est de beaucoup différencié quand nous examinons l'espèce du cheptel; en fait, le cheptel en chevaux est de 1,97 drs/str. dans la zone I, tandis qu'il est de 1,03 drs/str. dans la zone II.

4. Enfin, en ce qui concerne les routes carrossables et les pistes qui existent par zone, nous constatons que dans la zone I, qui constitue 55% de la surface thessalienne, se trouvent 72% des routes.

Au sujet de la répartition du capital bancaire, nous constatons que dans les années 1900-1902 les 2/3 de la population agricole — propriétaire de la zone I sont financées par le plus grand établissement de crédit, la Banque Nationale, d'un montant qui s'élève presque au double de celui de la zone II (au niveau de la famille agricole).

En plus, le financement par stremme dans la zone I, évalué au total de la terre cultivable, s'élève au triple de celui de la zone II, ce qui n'est pas indépendant de la diminution des cultures à 35% en 3 ans.

Ces grandeurs mises en rapport avec l'information déterminante que la succursale de la Banque Nationale à Volos oriente les crédits vers le domaine de la petite exploitation agricole et plus particulièrement vers celle qui satisfait à la fois au critère commercial de la banque,

comme p.ex. la culture de tabac, nous amène à l'hypothèse suivante: la zone I peut être caractérisée comme un espace de monétarisation avancée (notion dominée par la modernisation), résultat de la présence simultanée de trois facteurs: (a) le développement des cultures commercialisées, (b) la limitation des cultures pour la "survie" (comme celle du maïs) et (c) la forte concentration des propriétaires fonciers individuels.

ANNEXE

TABLEAU 1

Formation du produit agricole sur le total de la superficie cultivée en Thessalie (1900-1902)

Grandeurs moyennes	Céréales (Blé-Orge)		Tabac		Maïs		Totaux	
	grandeur	%	grand.	%	grand.	%	grand.	%
1. Rente brute (en millions/drs)	22,0	64,5	3,0	8,8	4,8	14,2	34,2	87,1
2. Production (en millions/ocques)	62,8	63,1	1,6	1,6	19,3	19,4	99,5	84,2
3. Etendue (en milliers/stremmes)	1,3	76,4	0,03	2,03	0,2	9,4	1,7	90,0
4. Rente brute par stremme (drs/str.)	16,6	—	87,9	—	29,7	—	19,7	—
5. Rendement par stremme (ocques/str.)	47,4	—	45,8	118,6	118,6	—	37,3	—

TABLEAU 2

Illustration par zone (I et II) des grandeurs
de superficies moyennes par produit cultivé (1900-1902)

Eléments	Etendue cultivée moyenne	Participation des cultures dominantes %
ZONE I		
1. Etendue cultivée totale	861.803	(49,67)
2. Céréales (Blé-Orge)	713.347	82,70
3. Tabac	17.845	2,10
4. Maïs	35.561	4,10
ZONE II		
1. Etendue cultivée totale	689.688	(39,75)
2. Céréales (Blé-Orge)	496.584	72,0
3. Tabac	12.767	1,8
4. Maïs	111.906	16,2

TABLEAU 3

Rente brute présumée par zone
sur la base de l'étendue des cultures

Eléments	Zone I (Larissa - Volos)	Zone II (Karditsa - Trikala)
1. rente brute présumée totale	16.977.519 (49,4%)	13.586.853 (39,7%)
2. rente brute présumée de céréales (blé-orge)	11.842.390 (69,4%)	8.243.294 (60,3%)
3. rente brute présumée de tabac	1.568.375 (9,4%)	1.122.219 (8,1%)
4. rente brute présumée de maïs	1.056.161 (6,2%)	2.204.548 (16,9%)

TABLEAU 4

Moyens de culture et leurs proportions en 1900

Éléments	Zone I			Zone II		
	Nombre	%	MC/FA*	Nombre	%	MC/FA
1. <i>Familles agricoles</i>	(7.280)	(34,5)	—	(13.803)	(65,5)	—
a. propriétaires	3.717	37,1	—	6.290	62,9	—
b. métayers	2.986	29,2	—	7.211	70,8	—
c. ouvriers agricoles	577	65,6	—	302	34,4	—
2. <i>Nombre d'aires</i>	(8.422)	(37,7)	(1,16)	(13.902)	(62,3)	(1,01)
a. propriétaires	4.071	42,0	1,09	5.609	58,0	0,89
b. métayers	3.918	35,5	1,31	7.100	64,5	0,98
c. ouvriers agricoles	433	69,2	0,75	193	30,8	0,64
3. <i>Sorte d'aires</i>	(8.412)	(37,7)	(1,16)	(13.902)	(62,3)	(1,01)
a. en fer	4.892	51,7	0,67	4.577	48,3	0,33
b. d'Hésiode	3.530	27,5	0,48	9.325	72,5	0,67
4. <i>Bêtes de labour</i>	(17.284)	(39,6)	(2,44)	(26.309)	(60,4)	(1,90)
a. chevaux	3.401	69,6	0,45	1.485	30,4	0,11
b. boeufs	12.668	37,6	1,74	21.031	62,4	1,52
5. Routes carrossables (en km.)	(246)	(71,7)	—	(97)	(28,3)	—

* Moyen de culture (CM) par famille agricole (FA).

TABLEAU 5

Répartition spatiale (%) du statut de travail et dynamique cumulative selon les résultats (1907)

	Propriété d'anciens métayers et ouvriers agricoles					
	Pourcentage total de la petite propriété	Participation au pourcentage total	r.p.p.	c.p.s.	Métayers	Ouvriers agricoles
			%	%	%	%
1. Volos	89,1	19,3	2,3	84,8	10,7	0,2
2. Almyros	80,6	—	—	—	16,3	3,1
3. Larissa	33,0	54,3	—22,3	—12,7	50,4	16,5
4. Tyrnavos	61,5	91,4	— 0,2	36,7	36,7	1,8
5. Aghia	85,2	—	—	—	12,8	2,0
6. Farsala	45,2	62,3	0,2	36,1	38,1	16,7
7. Karditsa	56,1	17,6	— 4,5	51,1	42,6	1,3
8. Trikala	40,0	22,0	— 2,0	57,6	62,9	0,1
9. Kalambaka	54,5	29,1	— 2,9	83,2	45,5	—
10. Domokos	75,2	—	—	—	—	—

TABLEAU 6

Répartition quantitative par Eparchie: villages libres, propriétaires et concentration de la population (1907)

Eparchie	Villages libres	Petits propriétaires	Répartition de la population (recensement de 1907)
	%	%	%
1. Volos	83,3	89,1	21,1
2. Aghia	76,9	85,2	4,3
3. Karditsa	52,1	56,1	25,1
4. Trikala	50,8	40,0	16,5
5. Domokos	50,0	75,5	—
6. Tyrnavos	48,4	61,5	6,5
7. Almyros	48,4	80,1	3,7
8. Kalambaka	42,4	54,5	7,9
9. Larissa	34,9	33,0	12,2
10. Farsala	24,1	45,2	3,0

MICHALIS RIGINOS

**PRIX, SALAIRES JOURNALIERS
ET POUVOIR D'ACHAT EN GRÈCE
(1909-1936)**

Introduction

Cette communication aura pour objet de présenter et d'étudier les phénomènes relatifs aux mécanismes de formation des prix et des salaires journaliers durant la période 1909-1936. Nous tenterons de mettre à jour les facteurs fondamentaux qui ont déterminé leur fonctionnement, et parallèlement, nous formulerons certaines hypothèses quant au rapport ambivalent qui existe entre les catégories des prix et des salaires journaliers et les transformations des structures de l'économie grecque au cours de cette période.

Les paramètres qui participent à la formation des prix peuvent être recherchés: a) dans la conjoncture et ses répercussions sur l'économie grecque, b) dans la dépendance de la Grèce par rapport au marché international et la politique protectionniste des divers gouvernements, et c) dans le modèle en tant que tel de l'économie grecque. Quant aux paramètres de la formation des salaires journaliers, ceux-ci se rapportent: a) à l'offre et à la demande de travail, b) au type des rapports de production, c) à la composition technologique, à l'organisation de la production et à la division du travail dans l'industrie, d) à la conjoncture économique, et e) au degré de développement du mouvement revendicatif.

Dans le cadre de cette communication, nous n'examinerons que certains aspects des phénomènes du mouvement des prix et des salaires journaliers qui sont liés à la sphère de l'économie, sans nous étendre sur la vie quotidienne des hommes et notamment sur les conditions de vie des ouvriers.

Notre recherche se limitera à la région d'Athènes et du Pirée pour les raisons suivantes: 1) fonctionnement du marché avec un faible pourcentage d'autoconsommation, 2) concentration des activités industrielles, et, par conséquent, grande concentration de main-d'oeuvre, 3) existence d'informations statistiques plus complètes bien que pas toujours fiables.

Comme indices de la variation des prix, nous utiliserons l'indice général du coût de la vie, l'indice d'alimentation et des séries de prix de divers biens de consommation.

En ce qui concerne les salaires journaliers, nous nous référerons au salaire journalier industriel moyen et à des séries de salaires journaliers se rapportant à neuf branches industrielles significatives.

1. *L'économie grecque —1909-1936— (un aperçu sommaire).*

La première tentative pour répertorier l'espace industriel en Grèce date de 1917 et se caractérise par des lacunes et une validité douteuse des informations fournies.¹ Néanmoins, l'image que nous obtenons de l'industrie grecque est assez représentative. Les recensements ultérieurs, davantage fiables, eurent lieu en 1920, 1930 et 1937. Sur la base de ces recensements, nous avons établi le tableau I qui montre l'essor incontestable, tout au moins sur le plan quantitatif, de l'industrie grecque dans la période que nous examinons.

Une approche plus analytique des données nous procurera davantage d'informations concernant les caractéristiques qualitatives des unités économiques qui constituent l'industrie grecque. En 1917, les petites entreprises (entre une et 5 personnes) représentaient 53% de l'ensemble des unités industrielles et employaient 9,9% des travailleurs de l'industrie, contre 33,5% et 24% respectivement pour les moyennes (5 à 25 personnes) et 12,7% et 65,6% pour les grandes (plus de 25 person-

1. Lors du recensement de 1971, les usines de fabrication de grains de plomb, les fabriques de nickel, les usines d'articles en métal argenté et de jouets ne figurent pas dans les industries mécaniques. De même, les industries de produits de construction ne comprennent pas les marbreries, ni les industries de produits d'alimentation les boulangeries, les distilleries, les fabriques de limonade et de charcuterie, tandis que les industries du vêtement ne comptent que les fabriques de chapeaux.

TABLEAU I

Années	Industries	Personnel ²	Force motrice (CV)	Valeur de la production en milliers de drs
1917	2.213	35.500	70.000	200.000
1920	33.811	154.633	110.672	—
1930	76.591	280.331	357.339	7.210.000
1937	4.515 ³	140.000	277.000	13.565.000

Sources: X. Zolotas, *La Grèce au stade de l'industrialisation*, Athènes 1933, pp. 33-34. *Annuaire économique de la Grèce*, 1929, p. 171, 1931, p. 200, 1932, pp. 193-194. G. Evelpidis, *Histoire économique et sociale de la Grèce*, Athènes 1950, p. 191.

nes).⁴ Ces analogies sont dues surtout aux lacunes du recensement. Au contraire, lors du recensement plus détaillé de 1920, les entreprises de la première catégorie représentaient 91,6 % du total avec un pourcentage de travailleurs de 54 %. La deuxième catégorie atteignait 6,9 % avec 18 % environ des travailleurs employés, et la troisième ne dépassait pas 1,5 % avec 27,2 % de la main-d'oeuvre. La moyenne des travailleurs était respectivement de 2,65, 11,86 et 86,77 pour chacune de ces catégories.⁵

Le recensement de 1930 qui fut réalisé à la fin des années '20, décennie importante pour l'économie grecque, présente une petite augmentation du nombre des petites entreprises qui s'élèvent à 92,20 %, mais aussi parallèlement une chute du pourcentage de leur main-d'oeuvre (43,60 %, soit en moyenne 1,7 ouvriers). Les petites entreprises sont devenues encore plus petites. Les moyennes entreprises sont restées à peu près stables, avec des pourcentages de 6,4 % et 18 % respectivement, soit 10 ouvriers par unité économique. En revanche, les grandes entreprises, bien qu'en recul en chiffres comparatifs (1,3 % du total), présentent une augmentation de la main-d'oeuvre employée qui atteint 38,6 %, entraînant une augmentation de la moyenne des travailleurs de ces entreprises (environ 103,6 ouvriers par unité économique).⁶ En

2. Les propriétaires et les employés ne sont pas compris dans le nombre des travailleurs.

3. Seules sont comprises les entreprises qui emploient plus de 5 pers.

4. E. Tsouderos, *Le relèvement économique de la Grèce*, Paris 1919, p. 169.

5. Banque Nationale de Grèce, *Annuaire économique de la Grèce*, 1931, p. 200.

6. *Op. cit.*, p. 200.

1917, la production moyenne par ouvrier était de 29.775 drachmes pour les petites entreprises et de 28.343 drs pour les grandes.⁷ Cette information nous conduit à émettre l'hypothèse que le processus de production devait être le même pour les trois types d'entreprises. En d'autres termes, la grande entreprise devait constituer un multiple quantitatif de la petite. Dans ce cas, il se serait agi plutôt d'une "concentration" de nombreux ouvriers dans un espace donné, travaillant avec leurs propres rythmes, parallèlement et indépendamment les uns des autres, et non d'activités dépendantes devant s'intégrer dans un processus collectif pour pouvoir fonctionner. Cela se soldait par une faible productivité du travail et un coût de production élevé. L'examen du pourcentage des branches particulières sur l'ensemble de l'industrie renforce l'hypothèse précédente.

D'après le recensement de 1917,⁸ les usines de produits d'alimentation atteignaient un pourcentage de 70%. Venaient ensuite le textile avec 9,24%, les industries chimiques avec 5,94%, les tanneries avec 4,14%, etc. Les nouvelles industries ne changèrent rien à cette image. Les industries d'alimentation représentent 61,7% des nouvelles usines avec une force motrice de 28,96 CV en moyenne, le textile 10,4% avec 46,3 CV, les menuiseries 8,7% avec 17,36 CV et l'industrie chimique 5,9% avec 18,06% CV en moyenne. Globalement, dans la période 1921-1935, 1.379 usines "plus ou moins" importantes furent fondées, c'est-à-dire des unités employant plus de 5 personnes avec une force motrice moyenne de 30 CV.⁹ La force motrice moyenne dans les moyennes et grandes entreprises était en 1920 de 21 CV.

Sur la base des données que nous avons présentées, nous sommes porté à conclure que dans la période examinée les structures des entreprises n'ont pas dû subir de transformations importantes, de sorte que le modèle de l'industrie grecque repose sur les unités de petite grandeur à faible industrialisation et production d'intensité en travail, à faible productivité et à coût de production élevé.

Par la suite, nous aborderons l'objet principal de cette communication, à savoir les mécanismes des prix et des salaires journaliers.

7. E. Tsouderos, *op. cit.*, p. 169.

8. *Histoire de la Nation Hellénique*, XVI, p. 77.

9. Banque Nationale de Grèce, *Annuaire économique de la Grèce*, 1935.

II. *Les mécanismes des prix.*

Un coup d'oeil général sur le tableau II montre la hausse continue des deux indices dans l'ensemble de la période, à l'exception des années 1929-1931. Le coût général de la vie est en 1936 22,50 fois plus élevé qu'en 1914, tandis que le coût de l'alimentation a augmenté dans le

TABLEAU II

Années	Indice gén. du coût de la vie Athènes-Le Pirée	Indice d'ali- mentation Athènes-Le Pirée	Cours de la Livre anglaise	Circulation de la monnaie en millions de drs
1914	100	100	25,23	411
1915	126,30	—	25,007	538
1916	171,70	—	24,72	588
1917	284,80	—	24,67	864
1918	395,24	—	24,77	1.274
1919	353,12	—	24,53	1.339
1920	379,04	—	34,24	1.508
1921	421	—	70,91	2.161
1922	773,70	—	166,50	3.150
1923	1.217,50	—	296,67	4.681
1924	1.334,80	1.385	247	4.542
1925	1.489,90	1.571	312	5.339
1926	1.797,90	1.883	386	4.519
1927	1.938,10	2.048	388	4.966
1928	1.957	2.065	372,87	5.255
1929	1.970	2.025	375	5.388
1930	1.858	1.826	375	4.895
1931	1.787	1.714	352	4.269
1932	1.908	1.848	375	4.257
1933	2.084	2.014	547	4.912
1934	2.145	2.048	—	5.373
1935	2.189	2.098	—	5.623
1936	2.244	2.169	540	5.758

Sources: Service Statistique Général de Grèce, *Annuaire Statistique de la Grèce, 1930-1939*. G. Dertilis, *Transformation sociale et intervention militaire (1880-1909)*, Athènes 1977, p. 51. *La Grèce actuelle* (Editions de la Direction de la Presse du Ministère des Affaires Etrangères), Athènes 1933, p. 190. A.O.S., *L'économie grecque en 1936*, p. 118. D. E. Protecticos, *Greece, economic and financial*, London 1924, p. 31. X. Zolotas, *Stabilisation monétaire*, Athènes 1929, p. 250.

même temps de 21,70 fois. Plus précisément, un kilo de pain coûtait en 1912 0,39 drs, en 1922 2,53 drs et en 1936 7,55 drs. Le prix du vin résiné était de 0,38 drs le kilo en 1914, de 1,91 drs en 1921 et de 7,45 drs en 1936. Une paire de chaussures coûtait en 1914 17,25 drs, tandis qu'en 1932 il fallait pour la même paire neuf fois plus d'argent.¹⁰

Le taux annuel moyen d'inflation dans la période 1914-1936 était de 21,7%. Les grandes différences entre les taux annuels de variation de l'indice des prix sont l'une des caractéristiques de cette période, et cela nous renvoie à la polymorphie des facteurs qui ont déterminé le fonctionnement des mécanismes des prix. Nous essaierons de mettre à jour ces facteurs en procédant à une série d'approches successives des variations à court terme de l'indice des prix.

L'effondrement du commerce international causé par la 1ère Guerre Mondiale eut des répercussions directes sur les mécanismes des prix en Grèce, du fait qu'une grande partie de la demande intérieure, tant de produits de consommation immédiate que de matières premières, était comblée par les importations. Il est significatif que la demande locale de blé ait été satisfaite à 50% environ par les importations.¹¹ Le blocus d'Athènes et du Pirée par l'Entente en 1916-17 renforça les pressions inflationnistes. En 1916, l'indice des prix augmenta de 36% et en 1917 de 65%. La hausse des prix se poursuivit aussi en 1918. L'augmentation globale de l'inflation dans la période de la guerre fut de l'ordre de 295%.

A titre indicatif, nous signalons qu'un kilo de pain coûtait à la fin de la guerre 337% plus cher, un kilo de haricots 361%, un kilo d'olives 78%, un kilo de vin résiné 213% et un kilo de fromage blanc ("féta") 144%. L'exemple montre aussi la différence d'augmentation des produits qui dépendent des importations, tels que le pain et les haricots, et des produits de la production locale comme le fromage blanc, les olives, etc.

A la même époque, on relève l'effort de l'industrie grecque pour satisfaire la demande locale mais à un coût plus élevé. La spéculation

10. Pour les prix des articles différents, voir *Annuaire Statistique de la Grèce, 1930-1939*, et *Bulletin statistique des prix des principaux produits d'alimentation 1912-1936*. Cf. aussi G. Anastasopoulos, *Histoire de l'Industrie Grecque*, III (1923-1940), Athènes 1948.

11. X. Zolotas, *La Grèce au stade de l'industrialisation*, Athènes 1926, p. 54.

sur les stocks des produits existants qui avaient été produits moins cher fut également une cause de l'augmentation des prix.¹²

Pour résumer, nous noterons que dans la période 1915-1918, le principal facteur de l'augmentation de l'indice des prix fut la conjoncture de la 1ère Guerre Mondiale avec ses répercussions sur le marché local.

Un autre facteur qui doit être souligné est constitué par les faiblesses structurelles de l'industrie grecque et son incapacité à obtenir des rendements élevés pour contrebalancer ainsi le coût élevé des matières premières.

En 1919, on observe une diminution de l'indice des prix de l'ordre de 11 %, qui est due principalement à la libération du commerce international et à la chute des prix qui a suivi.

A partir de 1920, on note la réapparition de tendances à la hausse de l'indice des prix, avec des rythmes lents au début qui s'accélérent au cours des trois années suivantes. En 1921, l'indice du niveau général des prix atteint 421 unités et augmente l'année suivante de 83,6 % et de 54,5 % en 1923.

De même, en 1920, commence une dévaluation continue de la drachme qui jusqu'en 1923 perdra 90 % de sa valeur par rapport à la livre sterling anglaise. Les causes de la dévaluation de la drachme peuvent être résumées comme suit. L'incapacité du gouvernement à faire face aux dépenses de la guerre l'obligea à émettre des billets sous la garantie des crédits d'un montant de 750 millions de francs or alloués par les grandes puissances. Le refus de l'Angleterre, de la France et des USA de concéder ces crédits eut pour effet de laisser en circulation une masse de billets sans couverture d'un montant de 850 millions de drachmes.¹³ Du 31/3/1921 au 3/3/1922, il fut émis globalement 3.100 millions de drachmes en billets sans couverture.¹⁴ Parallèlement, l'emprunt obligatoire de 1922 sous forme de bipartition de la monnaie et l'émission d'un montant égal de billets eurent à leur tour des effets négatifs sur la valeur interne de la drachme. La dévaluation de la drachme provoqua la hausse des prix des produits importés qui re-

12. *Op. cit.*, p. 32.

13. A. Andréadis, *La législation ouvrière en Grèce*, Genève 1922, p. 21, et *La Grèce actuelle* (éditions de la Direction de la Presse du Ministère des Affaires Etrangères), Athènes 1933, p. 190.

14. G. Malamatanios, *Le problème économique de la Grèce*, Athènes 1930, p. 18.

présentaient, comme nous l'avons déjà dit, une grande partie de la consommation locale.

L'élargissement du marché des biens, en raison de l'arrivée des réfugiés, contribua de même à court terme à l'augmentation des prix.

Les mesures protectionnistes renforcèrent à leur tour les pressions inflationnistes. La taxation douanière fit augmenter directement le prix des biens de consommation importés. De façon indirecte, cela contribua à la hausse des prix des produits locaux, en raison d'une part de la taxation des matières premières et des machines, et d'autre part de l'élargissement des marges de profit des entreprises.

En 1924, on observe un ralentissement de l'inflation. L'indice des prix augmente alors de 9,6% contre 57,4% l'année précédente. Il faut en rechercher les causes surtout dans la réévaluation de la drachme par rapport à la livre anglaise qui eut pour effet de faire chuter les prix des produits importés. Pour prendre deux exemples, le prix du pain diminua de 11% et celui du sucre de 21%. En outre, à partir de cette même année, les cours internationaux des produits agricoles font apparaître des tendances à la baisse.¹⁵ Le deuxième emprunt obligatoire de 1926 sous forme de tripartition de la monnaie et la politique économique en général de la dictature de Pangalos élevèrent l'inflation à 20,60%.

Pour récapituler, nous pouvons dire que les causes qui ont produit les augmentations du niveau général des prix sont les suivantes:

1) L'augmentation de la liquidité monétaire et la dévaluation constante de la valeur extérieure de la drachme. 2) L'augmentation de la demande de consommation, surtout en produits d'alimentation et en habillement, du fait de l'arrivée des réfugiés. 3) La création d'un prolétariat abondant et peu coûteux parmi les réfugiés, ainsi que le recours à des taxes douanières élevées, ont orienté le capital vers des investissements d'intensité en travail à coût de production élevé qui faisaient dépendre leurs profits des hausses successives et réalimentaient à leur tour les tendances inflationnistes.

La stabilisation de la drachme (mai 1928 - avril 1932) et la crise économique survenue en octobre 1929 eurent des effets modérateurs sur le mouvement des prix, ce qui entraîna la baisse de l'indice des prix dans la période 1928-1931. Cette stabilisation monétaire, en imposant la libre convertibilité de la drachme, et en obligeant la Banque

15. Banque Nationale de Grèce, *Annuaire économique de la Grèce*, 1932, p. 438.

de Grèce à disposer d'une garantie pour 40% au moins des billets mis en circulation,¹⁶ provoqua la diminution de la circulation monétaire, et par extension de la liquidité monétaire.

L'effondrement des cours internationaux, notamment des produits agricoles, du fait de la crise économique, eut également des répercussions directes sur l'indice des prix grec, en raison de la chute des prix tant des produits importés que de leurs équivalents locaux. Le niveau général des prix diminua de 5,7% en 1930 et de 4% en 1931. La diminution de l'indice de l'alimentation fut encore plus sensible, de l'ordre de 10% et de 6,8% respectivement. L'augmentation des taxes douanières empêcha une chute plus importante des prix. Ainsi, alors que le prix du sucre sans taxe diminua de 31% en 1929 et de 61% en 1931 par rapport à 1928, son prix taxé ne diminua respectivement que de 13% et de 23%.¹⁷

L'industrie grecque, qui ne survivait que grâce à la protection douanière et aux profits inflationnistes, ne put résister à la chute des prix. Les faillites passèrent de 189 en 1928 à 467 en 1929 et à 874 en 1930.¹⁸

Les mesures de change, le décuplement des taxes et les restrictions fixées aux importations¹⁹ empêchèrent de grandes augmentations de prix en raison de l'abandon par la drachme de l'étalon-or et de la dévaluation qui s'ensuivit. Ainsi, alors que la drachme fut dévaluée en 1933 de 31,4% par rapport à la livre anglaise, les prix au cours de la même année augmentèrent de 8,9%. La hausse globale des prix durant la période 1928 - 1936 fut de 26,5%.

A partir de là, nous avons voulu voir dans quelle mesure les fluctuations des prix avaient été influencées par le processus de dévaluation de la monnaie, et pour cela nous avons confronté l'indice des prix au mouvement du cours de la livre anglaise à travers trois périodes successives (1914-1920, 1920-1927 et 1928-1936). Les coefficients de corrélation ont été évalués respectivement à 0,379, 0,975 et 0,880, ce qui montre que dans la première période les variations de la parité de la monnaie n'ont influencé que dans une faible mesure, mais de façon positive, le mouvement des prix, tandis que dans les périodes suivantes

16. *La Grèce actuelle...*, p. 190.

17. A.O.S., *Les indices de l'activité économique de la Grèce durant les années 1928-1934*, p. 28.

18. *Annuaire économique de la Grèce*, 1931, p. 515.

19. *Annuaire économique de la Grèce*, 1932, p. 388.

la dévaluation de la monnaie fut l'une des causes principales de la hausse de l'indice des prix. Dans la suite de notre recherche, nous examinerons les phénomènes qui sont liés à la formation des salaires journaliers industriels.

III. *Les mécanismes des salaires.*

Dans la première partie de notre communication, nous avons vu que 90% environ des unités économiques dans l'industrie étaient constituées par de petites entreprises avec une moyenne de 1 à 3 personnes employées. Rappelons encore que 63% de l'ensemble des entreprises étaient orientées vers l'industrie d'alimentation, 10% vers l'industrie textile, 7% vers l'industrie du bois, etc. La majorité écrasante d'entre elles était donc constituée d'entreprises d'intensité en travail à faible niveau d'équipement technologique et à faible productivité du travail. Ces informations constituent les premières indications sur le type des rapports de production, le degré de la division du travail, la composition de la main-d'oeuvre ouvrière et le niveau des salaires journaliers.

Les tableaux III et IV nous aideront à nous faire une idée plus claire du type d'unité économique prévalant à l'époque que nous examinons, de la nature de la force de travail utilisée et du montant de sa rémunération, sans perdre de vue le fait que les données qui y sont présentées ne constituent que des ordres de grandeur.

TABLEAU III

Taux de participation au coût industriel des matières premières, des dépenses salariales et autres dépenses productives qui aggravent directement le coût des produits

Branches industrielles	Mat. 1932	prem. % 1936	Dépenses 1932	salar. % 1936	Dépenses 1932	génér. % 1936
Alimentation	80,3	83,8	6,3	5,6	13,4	10,6
Cuir	74,9	82,2	8,8	8,8	16,3	9
Tabac	73,8	78	10,6	9,3	15,6	12,7
Equipem. mécan.	64	75,5	22,3	20,7	13,7	3,8
Textile	60,4	66,7	16,1	15,3	23,5	18
Papier	55,5	66,3	11,3	10,2	33,2	23,5
Chimie	60,6	63,6	13,8	14,9	25,6	21,5
Bâtiment	45	54,7	15,7	16,3	39,3	29
Moyenne	69	74	11	11,1	20	14,9

Source: A.O.S., *L'Economie Grecque en 1937*, p. 120.

Un premier examen des données du tableau III nous montre que la majeure partie du capital investi (69%) est orientée vers l'achat de matières premières. Ce pourcentage atteint 80,3% dans l'industrie de l'alimentation et 60,4% dans la deuxième industrie du pays, à savoir l'industrie textile. Les différences de grandeur entre les deux dates peuvent s'expliquer par la hausse des prix des matières premières du fait de la dévaluation de la monnaie, par l'augmentation des taxes douanières, etc. La différence est plus manifeste en ce qui concerne les industries qui utilisent des matières premières importées, comme l'industrie de l'équipement mécanique et l'industrie du papier.

La deuxième remarque que nous pouvons faire, c'est que les dépenses générales font apparaître un pourcentage assez bas qui varie entre 13 et 39,3%. Si nous admettons que les dépenses générales correspondent aux frais du capital constant,²⁰ nous voyons renforcée l'hypothèse de la faible mécanisation de l'industrie grecque et de la prédominance du facteur travail dans le processus de production. Mais ce qui fait impression au premier abord, c'est la faible participation des dépenses salariales avec un pourcentage d'à peine 11% qui n'est pas justifié seulement par le faible niveau des salaires journaliers.

Compte tenu du grand nombre de petites unités productives, nous sommes amené à émettre l'hypothèse suivante. Tout d'abord, les dépenses salariales ne comprennent pas la rémunération du travail fourni par le propriétaire et les membres de la famille, travail qui constitue le facteur principal de la production dans les petites entreprises de type familial. En second lieu, ces dépenses ne doivent pas inclure non plus le travail qui est fourni sur la base des rapports de travail qui découlent de la production artisanale et qui est rémunéré par la participation aux bénéfices, comme dans le cas de l'artisan associé.

Nous devons également ajouter qu'une partie de la rémunération est invisible, parce qu'elle est octroyée sous forme de nourriture et de logement, comme dans le cas des apprentis.

20. Cf. M. Dobb, *Etudes sur le développement du Capitalisme*, Paris 1981, pp. 382-394.

TABLEAU IV

Composition de la main-d'oeuvre ouvrière

Branches industrielles	Apprentis	Non spécialisés	Spécialisés	Femmes
Alimentation	3,3	9,3	43,9	43,5
Textile	8,1	4,8	15,8	71,3
Chimie	9,5	33,6	30,7	26,2
Industrie mécan.	19	14,3	48,7	18
Bâtiment	3	14	71,9	11,1
Cuir	3,3	14,8	63,6	18,3
Papier	2,8	24,1	43,4	27,7
Moyenne	9,5	13,6	28,2	48,7

Source: A.O.S., *L'économie Grecque en 1938*, p. 120.

Le pourcentage élevé d'ouvriers spécialisés que révèle le tableau IV, et qui en réalité concerne les artisans, correspond tout à fait à la pléthore de petites entreprises dans le cadre desquelles le propriétaire et l'artisan se confondent.

Les informations que nous procure le tableau IV peuvent nous conduire à certaines hypothèses par rapport aux structures du processus de production et au degré de division du travail, quelle que soit la taille des entreprises et compte tenu bien sûr de la faible composition technologique des branches. L'ouvrier artisan constitue une unité productive autonome qui travaille selon ses propres rythmes. Dans le cas des entreprises de plus grande importance, il s'agit d'une concentration de nombreuses unités productives dans un même espace (manufacture).

Pour pouvoir survivre, ce type de production qui implique un investissement restreint de capital, une faible productivité du travail et un coût productif élevé, exige d'une part un régime d'économie protectionniste et d'autre part de faibles rémunérations salariales. En même temps, ce type de production ne permet pas de grandes différenciations entre les salaires journaliers.

TABLEAU V

Salaires journaliers nominaux dans l'industrie
de la région d'Athènes et du Pirée (Hommes)

Branches industrielles	1911	1914-16	1917	1918-20	1923	1926	1928	1930	1931	1932
Alimentation	2,75	4,75	6,90	13,90	43,63	—	72,58	69	—	85
Textile	—	4,60	8,53	15,53	40,90	—	75,45	71	—	69
Chimie	—	4,90	7,25	11,50	42,34	—	59,33	66	—	65
Cuir	3,75	3,60	6,25	9	33,39	—	81,25	72	—	76
Papier	4,35	4,50	8,12	12,75	43,29	—	74,16	69	—	68
Tabac	2	5	8,85	13,40	33,35	—	84,92	70	—	62
Bois	3,75	6,50	9,50	16,50	44,04	—	80,66	70	—	69
Ind. métal. et mécan.	3,75	5,60	7,75	14,70	44,69	—	77,98	78	—	81
Bâtiment	4,50	6	10	19	—	—	—	—	—	95
Moyenne	3,10	5,10	8,13	14,17	40,70	76,7	76,54	71	72	74

Sources: *Rapport de la Centrale ouvrière d'Athènes au Double Parlement des Grecs*, 1911. *Tableau comparatif des salaires ouvriers journaliers et mensuels d'Athènes et du Pirée*, Athènes 1920. S. Kladas, "Ouvriers et salaires en Grèce", Banque d'Athènes, *Bulletin économique et financier*, 110 (Athènes 1932) p. 2081. Banque Nationale de Grèce, *Annuaire économique de la Grèce*, 1931, p. 209, 1932, pp. 318-333.

Les données qui figurent sur le tableau V ne constituent que des ordres de grandeur de l'évolution des salaires journaliers masculins moyens dans l'industrie en prix nominaux. Les prix moyens ne comprennent pas les salaires journaliers élevés qui correspondaient à certaines catégories ouvrières qui devaient s'identifier aux propriétaires d'entreprises, notamment des petites (par exemple les maîtres meuniers, artisans ou mécaniciens).

De plus, nous n'avons pas inclus les salaires journaliers des apprentis qui devaient refléter la rémunération du travail des enfants. L'écart entre ces deux catégories de rémunérations et la masse principale des salaires ouvriers journaliers était très important.

Les principaux paramètres qui entrent en jeu pour déterminer le montant du salaire journalier sont la composition technologique de chaque branche, les heures de travail, l'offre et la demande de travail, la conjoncture qui favorise ou non la croissance de chaque secteur, le type des rapports de production, la forme que prend le processus

de production et naturellement le degré de développement des mouvements revendicatifs dans ces branches.

Les salaires journaliers les plus élevés et les plus stables dans leur évolution apparaissent dans les branches à composition technologique plus élevée, telles que la métallurgie et l'industrie mécanique. Les salaires journaliers les plus bas se rencontrent dans les branches où le processus productif est plus simple, comme c'est le cas pour l'industrie chimique. L'industrie du tabac est quant à elle plus sensible à la conjoncture et c'est pourquoi elle présente le plus de fluctuations dans l'évolution des salaires journaliers. L'introduction des machines à fabriquer les cigarettes, le chômage technique et le développement du mouvement syndical dans cette branche constituent également des facteurs déterminants du niveau des salaires journaliers dans cette branche.

L'industrie du bois était restée au stade de l'atelier à travail manuel, constituant ainsi l'une des branches les moins mécanisées. Le travail spécialisé qui était requis par le processus productif élevait les salaires journaliers à de très hauts niveaux. Les salaires journaliers élevés dans le bâtiment sont compensés par la discontinuité de l'emploi des ouvriers dans cette branche (2-3 jours par semaine).²¹

Comme il apparaît sur le tableau VI, la marge de variation des salaires journaliers des différentes branches autour de la moyenne n'est pas très importante. Compte tenu des incidences de la conjoncture (par exemple les crises du tabac) et des écarts extrêmes provenant des spécificités de certaines branches (bâtiment), nous arrivons à la conclusion que les salaires industriels constituaient un ensemble relativement homogène. Cela nous est confirmé aussi par ailleurs par les coefficients de variation qui ont été estimés à 13% pour l'année 1914, à 13% pour 1918, à 10,8% pour 1923, à 5% pour 1930 et à 17,5% pour 1932. La faible ouverture des "ciseaux" des salaires journaliers nous renvoie encore une fois à l'homogénéité technologique et structurelle des différentes branches de l'industrie.

Les variations du pouvoir d'achat du salaire journalier industriel moyen constituent le principal indice pour observer l'évolution des salaires journaliers industriels dans la longue durée, compte tenu des hausses élevées de l'indice des prix dans la période examinée.

21. Ministère de l'Economie Nationale, Inspection du Travail, *Tableau comparatif des salaires journaliers et mensuels des années 1914-1920*, Athènes - Le Pirée, Athènes 1920, p. 9.

TABLEAU VI

Les écarts de pourcentage des salaires journaliers
de 9 branches industrielles par rapport à la moyenne

Branches industrielles	1914-16	1917	1918-20	1923	1928	1930	1932
Alimentation	93	84,9	98	107	94,8	97	114,8
Textile	90	104,9	109	100,4	98,5	100	93
Chimie	96	89,1	81	104	77,5	92,9	87,8
Cuir	70	76,8	63	82	106	101	102
Papier	88	99,8	89	106	96,8	97	91,8
Tabac	98	108,8	94,5	81	110,94	98,5	83,7
Bois	127	116	116	108	105	98,5	93,2
Ind. mécan.	109	95	103	109	101,8	109,8	109,4
Bâtiment	117	123	134	—	—	—	128,3
Moyenne	100	100	100	100	100	100	100

Source: Voir tableau V.

TABLEAU VII

Les variations du pouvoir d'achat
du salaire journalier industriel moyen

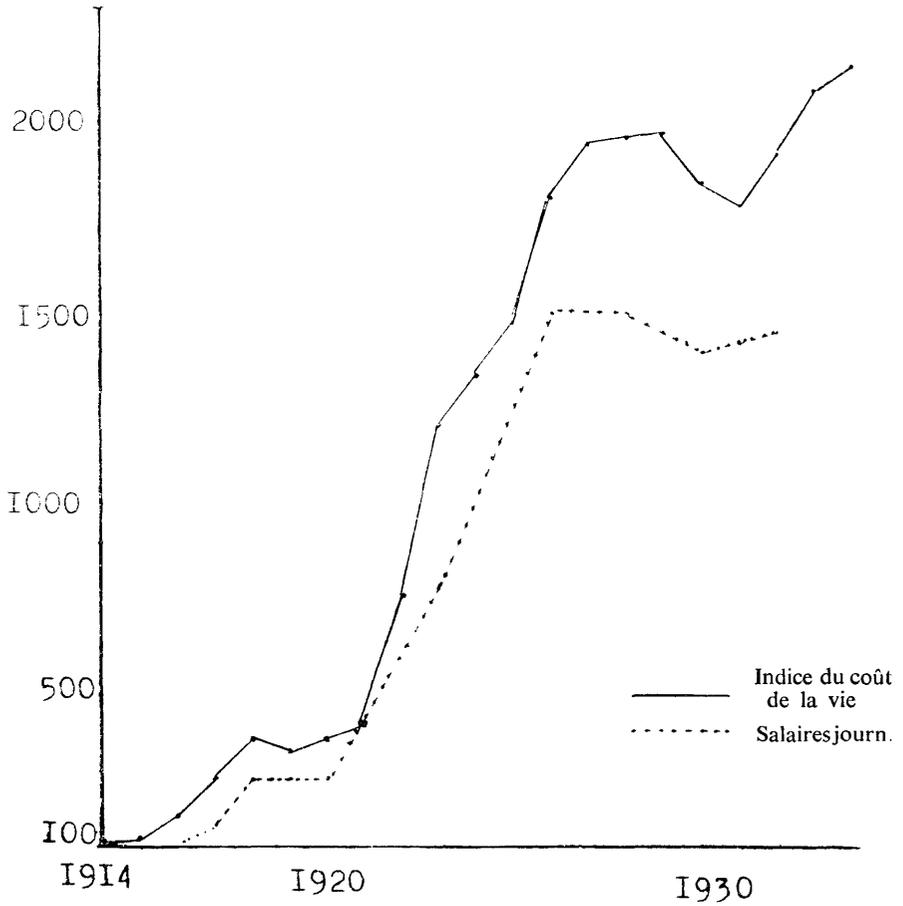
1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920
100	79,1	58,25	55,8	72,8	81,5	75,9
1923	1926	1928	1930	1931	1932	
65,5	83,8	76,7	74,9	78,9	76,3	

Source: Voir tableaux II et V.

Comme on peut le voir aussi sur le tableau IV, le pouvoir d'achat des salaires journaliers a varié au cours de l'ensemble de la période 1915-1932 à des niveaux très inférieurs à celui de l'année de base.

GRAPHIQUE I

Présentation comparative de la variation de l'indice du coût de la vie
et du salaire journalier industriel moyen dans la région d'Athènes et du Pirée



Source: Voir tableaux II et V.

La plus grande baisse s'est produite dans les années 1916-1917, les revenus réels des ouvriers ayant diminué de 42-45% par rapport à ceux de 1914. Les grandes hausses de l'indice des prix provoquèrent en 1923 la baisse du pouvoir d'achat au plus bas niveau de la décennie des années '20 (65% par rapport à 1914).

Durant la crise économique de 1929-1931, les ouvriers qui réussirent à garder leur emploi virent leurs revenus réels s'améliorer à la suite de la grande baisse des prix.

TABLEAU VIII

Pouvoir d'achat du salaire journalier industriel moyen
exprimé en quantités de certains produits d'alimentation

Produits (kilos)	1914	1916	1918	1919	1923	1928	1930	1931	1932
pain	11,86	8,64	7,53	10,34	8,34	10,21	10,93	13,71	12,9
haricots	9,27	3,83	5,49	5,53	7,1	6,35	6,3	8,2	7,81
"fêta"	3	2,14	3,21	3,45	2,15	2,41	2,76	2,69	2,4
olives	5,42	5,42	8,43	8,53	4,47	3,69	4,45	4,47	4,36
viande de boeuf	3,20	2,33	2,36	2,24	2,18	3,22	3,22	3,38	3,26
résiné	13,4	7,96	11,9	11,71	9	8,58	8,51	8,64	8,5
lait	10	7,28	9,38	10,49	11,9	8,21	8,8	9,61	9,67

Sources: Service Statistique Général de la Grèce, *Annuaire Statistique de la Grèce* (1930-1939). Voir aussi tableau V.

Ces données ne nous fournissent bien sûr aucune indication ni sur la qualité des produits en question, ni sur les quantités qui étaient consommées quotidiennement par une famille ouvrière et qui variaient au fil du temps en rapport avec le niveau de vie.

L'ouvrier de 1914 pouvait acheter avec son salaire 11,86 kgs de pain ou 3 kgs de fromage blanc (fêta), ou encore 13,4 kgs de vin. En revanche, en 1923, il n'achetait plus que 8,34 kgs de pain, 2,15 kgs de fromage blanc et 9 kgs de vin. En 1931, le petit pourcentage d'ouvriers

qui avait échappé au chômage²² achetait 13,71 kgs de pain, 2,69 kgs de fromage blanc et 8,64 kgs de vin.

Les femmes représentaient 20 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre ouvrière en 1920 et 23 % en 1928.²³ La majeure partie d'entre elles étaient employées surtout dans l'industrie textile et l'industrie alimentaire.

TABLEAU IX

L'évolution du salaire féminin moyen dans l'industrie

Branches industrielles	1914-16	1917	1918-20	1928	1930	1932
Textile	1,75	4,30	6,77	38	—	39,50
Alimentation	—	—	—	22	—	22,50
Chimie	1,75	4	6	20	—	30
Cuir	1,75	—	4	30	—	30
Papier	1,63	2,75	5	27	—	25
Bois	1,45	3	6	25	—	—
Tabac	—	—	—	33	—	27,75
Moyenne	1,66	3,60	5,55	36	27	30

Source: Voir tableau V.

Le salaire journalier féminin moyen représentait environ 50 % de la valeur du salaire masculin correspondant.²⁴

Dans les pages qui ont précédé, nous avons essayé de préciser

22. D'après des données de la CGTE, le nombre des chômeurs durant la période de la crise économique s'est établi aux niveaux suivants:

1929	1930	1931	1932	1933	1934
82.000	127.000	165.000	218.000	165.000	162.055

Source: A.O.S., *Les indices de l'activité économique...*, p. 23.

Si nous tenons compte du recensement de 1930 qui établit le nombre des personnes employées dans l'industrie à 280.000, alors le pourcentage du chômage est respectivement de:

1929	1930	1931	1932	1933	1934
29,2 %	45,3 %	58,9 %	77,8 %	58,9 %	57,8 %

23. I. Michalopoulou, "La situation professionnelle de la femme en Grèce", *Revue d'Economie sociale et publique* (1932) p. 122.

24. *Op. cit.*, p. 123.

certaines aspects des phénomènes liés à la formation et aux variations des prix et des salaires journaliers.

En récapitulant, nous concluons que les facteurs fondamentaux qui ont déterminé la formation des prix et des salaires journaliers se rapportent: 1) aux problèmes structurels de l'économie grecque et aux spécificités de son passage au stade capitaliste (petite taille des entreprises, branches d'intensité en travail, faible productivité); 2) à la dépendance extérieure du pays, surtout en ce qui concerne les prix; 3) à la conjoncture qui, mis à part les effets à court terme, a conditionné le modèle du développement du pays, et par voie de conséquence les mécanismes des prix et des salaires journaliers.

MARIE SYNARELLIS

LA POLITIQUE DE L'ÉTAT GREC
POUR LA CONSTRUCTION
D'UN RÉSEAU ROUTIER MODERNE
(1833-1882)

Le cadre législatif

Ayant été chargé, le 27 juin (8 juillet) 1833, de préparer un plan d'ensemble pour "la construction des routes les plus importantes du royaume et les plus nécessaires", le ministre de l'Intérieur fait appel à la collaboration des "nomarches" (préfets) et rédige quelques temps après, le 6/18 août 1833, un rapport dans lequel figurent "les routes les plus nécessaires pour faciliter la communication intérieure du pays ainsi que les opérations du commerce". En effet, le réseau proposé, assure non seulement une communication à l'intérieur du pays —par trois grands axes, Patras-Gythion, Néocastron-Corinthe et Athènes-Vonitza en passant par Thèbes-Livadie-Agrinion— mais assure aussi une communication permettant l'accès à la mer, des routes qui, partant d'un port, s'enfoncent dans l'arrière-pays. En outre, dans ce rapport, il est question de la participation des habitants des communes dans les dépenses de chaque route entreprise sous forme de travail rémunéré par l'Etat, au prix d' "une récompense bien inférieure au salaire ordinaire des ouvriers, si on leur accordait un assez long terme, parce qu'ils pourraient s'en occuper pendant les jours de fêtes, et dans la saison de l'année qui exige moins leur occupation aux travaux".

Ainsi, la *décision royale du 16/28 août 1833*, concernant la "construction de nouvelles routes dans différents endroits de l'Etat", est l'aboutissement de ce rapport mais aussi et surtout la première manifestation d'une "politique routière" du jeune Etat grec. Dans cette décision, la participation des habitants des communes concernées n'apparaît point; par contre une *ordonnance royale du 8 février 1834* complète cette décision puisqu'elle décrète la constitution de trois

compagnies de sapeurs, chacune composée de 100 soldats-ouvriers dont les points d'attache sont Athènes, Missolonghi et Nauplie. La rémunération de ces soldats, durant les travaux, est assurée par les fonds des routes gérés par le Ministère de l'Intérieur. Celle-ci n'annule pas celle-là; la participation des habitants des communes, si elle n'a pas été décrétée officiellement, n'en a pas moins été effective bien que non obligatoire.

La loi ΣΖ' du 2 septembre 1852 sur la voirie, résultat de presque vingt années d'efforts désordonnés pour rendre carrossables les principales voies existantes, traduit un souci d'organiser de façon plus précise qu'auparavant l'établissement d'un réseau routier. Dorénavant, il existe trois catégories de routes et selon l'importance de chacune, elle est appelée "nationale", "départementale" ou "communale". L'Etat prend en charge tous les travaux d'études ainsi que la fourniture de l'outillage, alors que les habitants des communes concernés sont tenus de fournir un travail personnel de 12 journées par an, ou l'équivalent, en valeur. Nous avons là donc des rôles bien distincts et des responsabilités bien déterminées. On peut dire que la politique routière se précise un peu plus. Dans le cadre de cette loi, les routes qui vont être déclarées "nationales" forment la base d'un réseau sur lequel l'Etat compte assurer le contrôle du pays, aussi bien militairement que commercialement. La définition de ces routes fait l'objet, quelques années plus tard, de la loi ΥΙΑ' du 10 juin 1857.

Dix ans après, la politique routière est à nouveau à l'ordre du jour par le vote de deux nouvelles lois:

La loi ΣΚΖ' du 20 avril 1867 crée une caisse spéciale pour la voirie nationale et la communication par voie maritime. Les ressources qui alimentent cette caisse proviennent de prélèvements à raison de:

- a) 5% sur les droits de douane
- b) 10% sur l'impôt foncier
- c) 5% sur l'impôt sur le bétail, ainsi que
- d) des recettes annuelles des péages établis sur les routes nationales et départementales.

Une grande part de ces ressources (c'est-à-dire les recettes des impôts a, d et 1/3 de b et c) est affectée à la construction et à l'entretien des routes nationales ainsi qu'à l'entretien des routes départementales, ainsi que partiellement à la communication maritime. Les dépenses

pour la construction des routes départementales et communales sont puisées dans les 2/3 restant des recettes des impôts b et c.

La loi ΣΕΓ' du 16 décembre 1867 remplace celle du 2 septembre 1852 et apporte des modifications notoires. En effet, elle reconnaît une quatrième catégorie de route, dite "agricole"; celle-ci assure la communication d'un village ou de plusieurs localités dispersées. Le travail personnel obligatoire (ou la valeur équivalente) n'est fourni par les habitants des communes concernées que pour la construction des routes communales et agricoles. Rappelons que dans la loi précédente qui vient d'être remplacée, le travail personnel obligatoire devait être fourni pour la construction des routes en général.

La loi ΥΓΓ' du 25 septembre 1873 sur la voirie concrétise d'avantage cette politique, en ce sens qu'elle préconise la mise en adjudication des travaux routiers. L'appel d'offre peut s'adresser non seulement aux nationaux mais aussi aux étrangers. Par ce biais et en puisant dans la caisse de la voirie nouvellement créée, l'Etat manifeste le désir d'accroître la construction des routes, pour les dix années à venir, de 3000 km (1000 km pour chaque catégorie, excepté les routes dites "agricoles"). En outre, il est fixé un plafond de 15.000 drs pour 1 km de route nationale, de 11.000 drs pour une route départementale et de 7.000 drs pour une route communale. Le gouvernement surveillera le cours des travaux par l'intermédiaire d'une équipe d'ingénieurs qui seront détachés momentanément de leurs fonctions militaires pour assurer le service de ces travaux.

Par cette loi, de nouvelles sources de revenus sont décidées pour alimenter la caisse:

- a) 1% de la production des céréales
- b) 1/5 de l'impôt sur les terrains
- c) 1/10 de l'impôt sur l'huile d'olives
- d) 1/10 de l'impôt foncier et du droit d'usure encaissés à la douane
- e) 3 lepta (centimes) par tête sur le petit bétail et 12 sur les porcs et gros bétail
- f) 1/5 de l'impôt sur les marchandises
- g) 1/10 des droits de douane
- h) 1/10 de l'impôt sur les constructions.

Les ressources prévues par la loi du 20 avril 1867 donnent place à:

— 10% des recettes des impôts fonciers et droits d'usure

- 20% de l'impôt foncier de raisin sec
- 15% de l'impôt sur les bétails
- 10% de l'impôt sur les marchandises et bâtiments
- 15% des droits de douane
- toutes les recettes provenant des péages établis sur les routes nationales et départementales.

Pour que le service des Travaux Publics puisse fonctionner, un corps d'ingénieurs civils est mis en place à la suite du vote de la *loi XIII' du 6 février 1878* qui, après avoir établi l'organigramme et déterminé l'appartenance de ce corps, (il fait partie du ministère de l'Intérieur) précise à l'article 7 que: "le gouvernement peut nommer des ingénieurs étrangers...". Et une ordonnance royale, quelques mois après, réglemente le service de ce corps en définissant les cinq bureaux qui le composent:

- 1) Ponts et Chaussées du Péloponnèse, des îles de la mer Egée, de Cythère et de Zante
- 2) Ponts et Chaussées de la Grèce continentale, de l'île d'Eubée et du reste des îles
- 3) Travaux hydrauliques et ports
- 4) Travaux d'architecture et plans de ville
- 5) Chemins de fer, personnel, cabinet de la Direction et comptabilité.

Le gouvernement grec entreprend des démarches auprès du gouvernement français pour confier le service des Travaux Publics à un ingénieur. Le 22 avril 1879, la Légation de Grèce à Paris, sous la signature de N. I. Délyannis, s'adresse au Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères, Waddington dans les termes suivants: "Le gouvernement hellénique désirant confier l'inspection des travaux publics du Royaume à un ingénieur français, de 1ère ou de 2ème classe, assisté de deux conducteurs de son choix, s'est adressé, il y a quelques mois et par l'intermédiaire de la Légation que j'ai l'honneur de gérer, au Ministre des Travaux Publics à l'effet de solliciter de Son Excellence Monsieur Frayssinet la désignation d'une personne connue pour ses aptitudes dans les travaux des ponts et chaussées et des chemins-de-fer".¹

1. Voir Archives des Affaires Etrangères de France, Série: Affaires Diverses Politiques-Grèce. Vol. 111, rubrique: Travaux Publics (1879).

La notion de "travaux publics" prend corps pour la première fois en Grèce. Nécessité et conscience se joignent et permettent ainsi au pays de mener une politique plus conséquente en la matière. Certes, la notion de travaux publics existe depuis 1864 dans le budget de l'Etat en tant que chapitre dans les dépenses du ministère de l'Intérieur, mais la conception (ou la fonction) n'est pas la même. En 1864, le chapitre "Travaux Publics" ne fait que regrouper différents chapitres et articles de la structure des années précédentes qui ont trait à une fonction commune. Ce nouveau chapitre a tout pour plaire; sa composition est complète. Cependant, ce qui lui manque c'est une caisse commune, c'est l'idée d'en créer une. Depuis 1834 et jusqu'en 1862, le chapitre "voirie" mène sa course presque en solitaire; celui des "ports" n'apparaît que vers 1855.

Incontestablement, la décennie 1867-1878 prépare l'ère des grands travaux publics en Grèce. Les années qui suivent vont voir le déclenchement de l'entreprise "chemins de fer": moyen de communication primé par la politique de Ch. Tricoupis. Fait significatif: un service d'inspection des travaux publics est créé et confié à des ingénieurs français et c'est ainsi qu'arrive en Grèce, en 1883, la Mission Française des Travaux Publics.

Le financement

Avec l'arrêté royal du 16/28 août 1833, le gouvernement du très jeune Etat grec manifeste le souci majeur du moment, de prendre possession du pays le plus tôt possible mais aussi de faciliter les communications à l'intérieur du pays, commerciales ou autres, en entreprenant l'établissement d'un réseau routier, un réseau calqué sur les chemins préexistants. Il s'agit donc de les élargir, de les aplanir, parfois de leur donner un tracé plus droit donc plus court, de creuser des fossés de part et d'autre de la chaussée, de réparer ou reconstruire les ponts endommagés et surtout de revêtir la chaussée de gravier afin de la protéger des pluies hivernales. Au moment où l'appareil étatique commence à s'organiser en ce sens, étant donné l'héritage de la période précédente, les moyens de bord sont limités et restrictifs. L'ouverture de crédits au compte-gouttes ne permet ni de réparer, ni de construire des routes de façon durable, et le coût de cette entreprise demeure élevé par rapport aux résultats et surtout par rapport aux services que le... commerce rend à ces chemins.

Jusqu'en septembre 1852, date de la première loi sur la voirie, le financement de la construction et/ou de la réparation des routes d'après les prévisions du budget de l'Etat et des renseignements relevés dans la correspondance échangée entre la Régence —le roi Othon plus tard— et le ministre de l'Intérieur ainsi que le ministre de la Guerre,² se présente au coup par coup: d'une année à l'autre, la discordance des crédits disponibles tenterait de prouver un souci certes, mais un souci directement dépendant de la politique de rigueur préconisée et exigée par le pouvoir. La nécessité d'obtenir des routes carrossables ne paraît pas être vitale au point que celle-ci prime sur la politique de rigueur; d'ailleurs cette dernière est liée un peu plus que directement à cette nécessité.

Quels sont les résultats d'une telle politique, c'est ce que l'exemple suivant tentera d'illustrer:

La construction d'Argos-Tripolis, route qui fait partie du grand axe Néocastron-Corinthe, inaugure l'arrêté royal du 16/28 août 1833. L'officier du Génie, le Major Bracker, reçoit l'ordre d'établir le tracé et de dresser un devis estimatif dès le début de l'année 1834; les travaux commencent l'année suivante. En 1837, deux ans après, le ministre de l'Intérieur, dans son rapport du 6/18 mai, précise au roi: "... ce chemin a encore besoin de beaucoup de travaux tant pour compléter sa construction que pour réparer les dommages apportés par la pluie" et demande l'ouverture d'un nouveau crédit de 46 000 drs. Il est, en outre, stipulé d'adopter une construction des ponts et des égouts en pierres. Cette route qui serpente le long de la montagne d'Artemission, a besoin, au premier chef, de fossés, d'égouts, de ponts et surtout d'avant-murs pour éviter les dégâts hivernaux. La lenteur des travaux, la défaillance des procédés de construction, dues, entr'autres, à la restriction des crédits, convergent et concourent à la perpétuité du mauvais état de la route. Le crédit pour terminer la construction n'avait pas encore été accordé en novembre 1837. En novembre 1839, le ministre de l'Intérieur rapporte au roi: "Des plaintes réitérées qui me sont parvenues

2. Nous ne disposons pas de données sérielles en ce qui concerne les prévisions du budget de l'Etat pour cette première période; par contre, grâce à la correspondance échangée entre le roi et les ministères compétents, sauvegardée aux Archives Générales de l'Etat (Γ.Α.Κ., Ὁθωνικὸ Ἀρχεῖο, Ὑπουργεῖο Ἐσωτερικῶν, Φάκ. 233, 234, 235, 236, 237), nous pouvons, en partie, combler les lacunes.

sur le mauvais état de la route d'Argos à Tripolis m'ont incité à charger le géomètre Sanné de faire une enquête là-dessus et de m'en rapporter". En même temps, les députés des communes de Tripolis, d'Achlado-Kampos, d'Argos et de Nauplie vont faire pression sur le gouvernement afin de changer la direction de cette route. Au lieu qu'elle passe d'Achlado-Kampos (de Tripolis jusque dans cette vallée le chemin est le même) directement à Argos, ils proposent de faire réparer le chemin existant d'Achlado-Kampos à Myli et de là à Argos sur une distance totale de 52 km. Le motif en est "la facilité de la communication entre Tripolis-Nauplie et Argos", bref un accès à la mer! A cet effet, plusieurs devis ont été dressés et comparés entre ces deux directions et le gouvernement opta pour le deuxième. Les travaux reprirent de plus belle.

Nous exposons ici, toujours à titre indicatif, les sommes prévues dans le budget de l'Etat concernant la construction et l'entretien de la route en question :

	construction drs	entretien drs
1836	37 000 (= Argos - Tripolis)*	5 000 (= Argos - Tripolis)
1837	**	15 000 (= avec Athènes - Le Pirée)
1848	15 000 (= Tripolis - Achlado-Kampos)	—
1849	27 800 (= » »)	1 000 (= partie de route)
1850	42 000 (= Tripolis - Myli)	—
1852	30 000 (= Argos - Tripolis)	—
1855	30 000 (= égouts, avant-murs et cinq ponts)	15 000 (= Argos - Tripolis)
1855	7 000 (= pour le pavage)	
1856	25 000 (= Argos - Tripolis)	15 000 (= Argos - Tripolis)
1857	10 000 (= pavage sur cette route)	15 000 (= Argos - Tripolis)
1858	—	15 000 (= Argos - Tripolis)

* Entre parenthèses, les indications textuelles.

** Les crédits de cette année-là englobent Argos - Tripolis, Athènes - Thèbes (par Eleusis) et la route sur l'Isthme de Corinthe et s'élèvent à 170 000 drs.

Peu importe si, à partir de 1859, nous ne pouvons suivre de la sorte, dans le budget de l'Etat, l'évolution des crédits consacrés aux différentes routes ou tronçons de route. Cet exemple, qui n'est pas unique, suffit pour nous révéler en partie l'état de marche de la politique routière pratiquée durant cette période.

Que nous suggèrent ces chiffres?

Si, dans ces sommes allouées à la construction des routes (tout au moins jusqu'en 1852) sont compris:

- la solde des soldats-ouvriers
- l'achat des matériaux de construction et
- leur transport

nous pouvons dire, d'une façon générale, que le coût de construction n'est pas élevé. Par contre, étalé dans le temps, ce coût devient élevé dans la mesure où la restriction des crédits et les procédés techniques de construction entraînent nécessairement des travaux rudimentaires qui, à leur tour, exigent une réparation et/ou un entretien dispendieux. Ce n'est point la grande fréquentation sur ces chemins qui nécessite autant de réparations. Les deux rubriques "construction" et "entretien" du chapitre "voirie" pourraient se résumer en une seule: "construction", puisque la rubrique "entretien" peut représenter soit des sommes dépensées pour l'entretien de travaux de routes venant d'être construites, soit des sommes affectées à des tronçons de chemins existants ne nécessitant qu'une réparation, ce qui, en dernière instance, revient au même. Fait peut-être significatif: à partir des années 1850, la rubrique "entretien" (συντήρηση) disparaît et devient "réparation" (έπισκευή).

A l'exemple d'Argos-Tripolis, d'autres routes —telles que Nauplie-Argos, Loutraki-Calamaki, Athènes-Eleusis, Eleusis-Thèbes, Thèbes-Livadie, Sparte-Gythion etc.— ont suivi le même rythme et surtout le même procédé de construction sans qu'aucune d'entre elles puisse bénéficier de résultats satisfaisants, ne serait-ce que pour un court laps de temps. Ainsi, on peut considérer cette période comme la mise en chantier de cette branche de travaux publics.

Avec la loi de septembre 1852 sur la voirie et la nouveauté significative qu'elle apporte —le travail personnel obligatoire des habitants des communes concernées— on aurait pu penser que l'Etat ne consacrerait pas davantage d'argent à l'entreprise routière. Mais les chiffres (tableau 1) montrent tout le contraire: le budget de la voirie augmente sensiblement. Jusqu'en 1866, veille de la création d'une Caisse spéciale pour la voirie nationale, les sommes allouées doublent, triplent, quadruplent, quintuplent et même octuplent...³ et ce, malgré le travail

3. Indice 100 en 1853. Toutefois, nous gardons quelques réserves en ce qui concerne ces chiffres puisqu'ils ne représentent que des prévisions.

TABLEAU 1
Dépenses du chapitre "Voirie"

	Construction	Entretien	Total*	Total des dépenses "voirie"	Part dans dép. du ministère de l'Intérieur
1836	92 200	13 000	105 000	133 000	6,0%
1837	200 000	18 000	218 000	286 560	11,8
1848	26 580	25 400	52 000	52 000	3,0
1849	40 800	32 800	73 600	80 800	4,6
1850	84 500	41 000	125 500	125 500	7,2
1851	43 000	41 000	84 000	84 000	4,8
1852	45 000	27 500	72 500	72 500	4,2
1853	49 000	32 000	81 000	84 000	4,8
1855	69 000	73 000	142 000	189 500	9,0
1856	81 500	71 000	152 500	152 500	6,4
1857	127 000	76 000	203 000	203 000	7,7
1858	—	101 000	101 000	101 000	4,3
1859	265 000	100 000	385 000	365 000	14,7
1860	378 000	100 000	478 000	478 000	16,5
1861	358 820	110 000	468 820	468 820	14,0
1862	555 000	140 000	695 000	695 000	14,6
1864**	200 000	100 000	300 000	300 000	7,7
1866	200 000	100 000	300 000	300 000	7,2

* Dans cette colonne ne sont pas comprises les dépenses concernant le fonctionnement, ni celles concernant les travaux hydrauliques (= construction et réparation des ports).

** A partir de cette année là, la rubrique "voirie" ne fait plus son chemin en solitaire; elle fait partie du chapitre "Travaux publics".

Sources: Budget de l'Etat.

obligatoire des habitants des communes concernées qui n'est point comptabilisé. Voici deux listes de routes (tableau 2) dont les travaux ont commencé entre 1834-1852 et 1852-1867. Précisons, toutefois, que ces deux listes sont loin d'être complètes: plusieurs routes n'ont pas été terminées en 1852 ou en 1866, certaines qui l'ont été ne figurent pas nécessairement dans nos sources.

TABLEAU 2

1834 - 1852		1852 - 1867	
Athènes - Pirée	8,0 stades	Sparte - Gythion	47,5 stades
Argos - Nauplie	10,1 »	Chalkida - Thèbes	34,7 »
Argos - Tripolis	50,0 »	Amphissa - Itéa	12,7 »
Loutraki - Calamaki	6,5 »	Pyrgos - Katakolo	13,0 »
Athènes - Eleusis	22,0 »	Calamata - Nission	10,0 »
Argos - Corinthe	50,1 »	Tripolis - Mégalopolis	32,8 »
Eleusis - Thèbes	48,0 »	Lamia - Stylida	15,5 »
Thèbes - Livadie	9,0 »	N. Corinthe - Calamaki	7,6 »
Eleusis - Mégare	20,0 »	Mégare - Calamaki	9,3 »
Athènes - Chalkida	21,5 »		
	<hr/> 245,2 stades		<hr/> 183,1 stades

Pourquoi des crédits si importants? En fait, il faut surtout tenir compte, dans ces fonds, de la poursuite de la construction des routes commencées avant 1852, ainsi que de leur entretien. Mais pour ce qui est des nouvelles routes, rien n'a changé dans le procédé de construction: la lenteur des décisions et des travaux est sans commune mesure. Et pour ne prendre qu'un exemple: la construction de la route Sparte-Gythion a été décrétée par l'ordonnance royale du 18/30 décembre 1837 à la suite de la demande même des habitants des communes concernées. Le 9 janvier 1839, le ministre de l'Intérieur, entend encore s'occuper des "travaux préparatoires" (il s'agit notamment de "s'enquérir aussi l'avis des Conseils municipaux de ces communes") et il soumet au roi les plan et devis que vient de dresser l'ingénieur Sanné. Dans ce devis, la participation des habitants des communes concernées a été estimée à 30 000 journées de travail personnel (ce qui correspond à une valeur de 54 250 drs) et celle du trésor public à 62 700 drs. Les plan et devis n'ont pas été encore ratifiés en avril 1841 où, par une lettre adressée au roi, le ministre de l'Intérieur relance l'affaire. Dans le budget de l'Etat de 1853, il est question de cette route dans la rubrique "construction" avec la mention "poursuite de la construction de la route Sparte-Gythion", un montant égal à 5 000 drs lui étant attribuée. Mais que signifie dans ce cas précis "poursuite des travaux" lorsque dans le budget de l'Etat de 1857 la mention "début de construction de la route Sparte-Gythion" est affichée avec un crédit de 20 000 drs? A la treizième séance de l'Assemblée, en date du 3 décembre 1868, il est question de

la répartition des fonds de la voirie nationale et le ministre de l'Intérieur, passant en revue l'Etat des différentes routes, précise que celle entre Sparte et Gythion n'est pas encore au bout de ses peines. . . Et le chantier continue. . . On ne peut dire que la loi de 1852 ait apporté à l'entreprise routière une quelconque amélioration!

La création d'une caisse spéciale pour la voirie nationale, instituée par la loi du 20 avril 1867 —dont un projet similaire présenté deux ans auparavant par le Président du Conseil de l'époque et ministre de l'Economie Coumoudouros, avait été rejeté par l'Assemblée— traduit un effort de rendre cette branche des travaux publics étanche aux aléas des dépenses aussi bien ordinaires qu'extraordinaires du budget de l'Etat. Effort tout particulier au moment où le pays traverse des difficultés budgétaires de plus en plus importantes: les dépenses augmentent à la suite de besoins accrus pour l'organisation du pays. Un rythme de dépenses qui ne peut être suivi ni, par conséquent, couvert par le développement des ressources du pays. De surcroît, par opportunité politique, les impôts fonciers baissent sensiblement à partir de 1863. Dans ce contexte, l'entreprise routière ne peut que se poursuivre sous les mêmes conditions: lenteur des travaux.

Les comptes-rendus de gestion de la Caisse de la Voirie des années 1867, 1868, 1869 et 1878⁴ dont nous disposons, montrent que l'entreprise routière a à sa disposition plus de fonds qu'auparavant. En effet, aux alentours de 1855, les crédits accordés à la voirie atteignent les 200 000 drs par an et vont en augmentant. A cela vient s'ajouter, un peu plus tard, la subvention de l'Etat à la communication maritime qui est de l'ordre de 300 000 à 400 000 drs par an; nous enregistrons ainsi une moyenne annuelle de dépenses de 600 000 drs, sinon plus. Or, à partir de juin 1867 —date d'application de la loi du 20 avril 1867— les ressources de la caisse et par conséquent la disponibilité des fonds deviennent plus substantiels. Voici quelques chiffres: pour les 7 mois de 1867 les fonds s'élèvent à 927 038 drs; en 1868 à 1 355 282 drs; en 1869 à 1 324 890 drs; en 1877 à 1 626 673 drs et en 1878 à 1 551 443 drs.

Précisons, toutefois, avant de parler des premiers résultats de cette nouvelle politique routière, le fait suivant qui n'est pas sans importance en regard de ces résultats.

4. Ces comptes-rendus se trouvent en annexe du *Journal Officiel*.

La façon dont les fonds de la caisse sont répartis entre les trois catégories de routes (nationales, départementales et communales), révèle que la première catégorie reçoit la plus grande part des ressources puisqu'elle bénéficie des 5% des droits de douane, de toutes les recettes des péages et d'1/3 de la somme prélevée sur les impôts fonciers et ceux sur le bétail, alors que les deux autres catégories ne bénéficient chacune que de la moitié de la somme restante. Il est vrai que l'importance des fonds dans cette première catégorie favorise le développement des routes nationales, mais il ne faudrait pas oublier l'aide apportée à la communication maritime. Cependant, notons que les sommes réservées aux catégories des routes départementales et communales ne sont pas toujours utilisées, mais lorsqu'il est question de les utiliser, les frais sont inférieurs aux fonds disponibles. La série des chiffres exposés ci-dessous tenterait de prouver qu'au fil des années, les ressources de la caisse n'augmentent pas autant que les dépenses et tout particulièrement celles de la première catégorie qui absorbent leurs propres fonds mais aussi ceux des autres catégories. Voici les chiffres:

Ressources et dépenses de la caisse de la voirie (en drs)

		Nationales	Départementales	Communales	Total
1867*	Ressources	478 380	223 330	223 320	925 030
	Dépenses	294 910**	—	—	294 910
1868	Ressources	757 950	298 660	298 660	1 355 270
	Dépenses	930 890	—	—	930 890
1869	Ressources	736 700	294 090	294 000	1 324 880
	Dépenses	994 963	3 879	—	998 840
1878	Ressources	908 230	321 600	321 600	1 551 430
	Dépenses	1 625 010	313 461	40 462	1 978 930

* Il ne s'agit bien évidemment que de sept mois pour cette année-là.

** Rappelons ici que l'entretien des routes départementales fait aussi partie des fonds consacrés à la première catégorie.

Répartition des dépenses de la première catégorie

	1867	1868	1869	1878
Entretien des routes nat.	51 562	196 553	267 540	350 528
Construction » »	57 752	304 785	214 260	593 887
Communication maritime	184 998	339 163	400 837	370 000
Entretien des routes départ.	599	90 390	112 329	310 596
Total Drs	294 911	930 891	994 966	1 625 011

Cet état de fait, qui soulève des protestations au sein de l'Assemblée, est un atout pour l'opposition qui dénonce la mauvaise gestion de la Caisse et plaide en faveur des départements et communes lésés.⁵ Si le décalage entre la théorie, la loi même, et la pratique, son application, nuit ici aux routes départementales et communales et même si les chiffres de 1869 et 1878 attestent d'une certaine amélioration en la matière (on construit un peu plus de routes départementales), la frénésie des dépenses pour la construction et l'entretien des routes nationales — peut-être vitale dans l'Etat des choses de l'époque — prouve bien que ce décalage est pratiquement inévitable. Ainsi, cette frénésie de dépenses qui progressivement trahit les ressources va faire l'objet de la loi ΨΙΒ' du 23 novembre 1878 qui institue des ressources supplémentaires en faveur des routes nationales; la course de vitesse pour couvrir les dépenses avait commencé bien plus tôt avec la loi ΥΖΓ' du 25 septembre 1873 (voir ci-dessus).

Quels ont été les résultats de cette nouvelle politique? Certes, un élargissement du réseau dont les nouveaux tronçons sont les suivants:

Messolongi-Agrinion	Patras-Calavrita
Chalkida-Kymi	Patras-Pyrgos
Xirochorio-Horéous	Mégalopolis-Calamata
Lamia-Livadie	Sparte-Tripolis
Messolongi-Tourlida	Patras-Aigion
Messolongi-Carpénission	Pylos-Méthoni
Pyrgos-Calavrita	

Un élargissement donc, complété par l'achèvement de la construction de routes commencées bien avant la loi de 1867. Ainsi, en 1878, à la veille de l'ère des grands travaux publics, la Grèce a un réseau de routes nationales et départementales qui exige 661 000 drs de frais d'entretien contre 287 000 drs dix ans auparavant, en 1868 et un total de recettes des péages de 161 000 drs contre 62 400 drs en 1868. Si en dix ans, ces dernières recettes ont un peu plus que doublé, ce n'est pas seulement en raison de la mise en circulation de nouveaux tronçons de routes — tels que Calamata-Nission, Sparte-Gythion, Corinthe-Calamaki et Thèbes-Chalkida — mais surtout parce qu'entre en ligne de compte une circulation relativement supérieure. En effet, nous observons que

5. *Journal des Débats*, 56e séance du 24 octobre 1869.

les recettes des péages marquent un pas important à partir du début de la décennie 1870.

Durant la période étudiée ici —près d'un demi siècle— l'entreprise routière n'a avancé qu'à petits pas, en piétinant. Le résultat, puisque résultat il y a, n'est que relatif et ne correspond pas aux vues du pouvoir tout au long de cette période. L'idée de réaliser un réseau "pour faciliter la communication intérieure du pays ainsi que les opérations du commerce" existe dès le début et persiste tout au long du XIXe siècle grec. Mais, peut-on dire que le réseau, tel qu'il a été réalisé, malgré les entraves structurelles, a eu un quelconque impact sur le commerce et la communication en général? La question reste ouverte.

A ce propos, nous aimerions soulever la remarque suivante: Ce qui caractérise les premiers pas de l'entreprise routière, ce sont ces petites percées qui, de la mer, se dirigent vers l'arrière pays. Dues à la configuration géographique, ces ouvertures vers la mer —où la route maritime prend le relais— distinguent le réseau routier grec durant toute la période étudiée. Mais à une différence près: vers la fin de la décennie 1870-1880, ces percées tentaient de pénétrer de plus en plus l'arrière pays. Au départ, ces petites routes ne dépassent guère une distance de 50 km; plus tard, elles seront rallongées de 50 km. Par exemple, dans un premier temps nous avons Gythion-Sparte, puis dans un deuxième, Gythion-Sparte-Tripolis etc. . . . Ou encore, lorsqu'il s'agit de prévoir la construction d'une nouvelle route, cette dernière dès le départ est conçue pour s'enfoncer profondément (sur une centaine de km) dans le continent. Par exemple, Messolongi-Agrinion-Carpenissi, Patras-Calavrita. N'est-ce pas là la preuve d'une dimension nouvelle des échanges?

DIMITRA PICRAMÉNOU-VARFI

JEAN CAPODISTRIA ET SES CONCEPTIONS SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Les opinions de Jean Capodistria quant à l'importance que revêt la propriété privée sont déjà connues. C'est Gr. Daphnis qui constate que dans le chef de Capodistria la propriété privée représente un impératif constant dès son jeune âge; en diverses circonstances il en souligne le poids ou il précise son intention de mettre en place les conditions qui permettront au peuple grec d'acquérir des biens personnels.¹ Un nouveau témoignage concernant ces mêmes opinions nous est offert aujourd'hui; ce témoignage est compris dans un document inconnu de Capodistria, édité récemment.² Il s'agit de la "Notice sur la situation de la Grèce", texte rédigé en novembre 1830 par le Gouverneur qui, après une évocation rapide des conditions qui sévissent en Grèce, se réfère aux principes inviolables en vertu desquels il est décidé à gouverner, afin de réaliser au mieux l'organisation constitutionnelle du pays. Il considère en substance que l'objectif majeur vers lequel doivent converger tous ses efforts consiste en ceci: la transition du peuple grec de son état actuel de "masse prolétarienne" à celui d'un "peuple de propriétaires", suivant le modèle des Etats plus développés de l'époque.³

1. Γρηγόριος Δαφνής, *Ἰωάννης Α. Καποδίστριας. Ἡ γένεση τοῦ Ἑλληνικοῦ Κράτους* [Athènes], Ἴκαρος, [1976], pp. 594-596.

2. Δήμητρα Πικραμένου-Βάρφη, *Ἀρχεῖον Ἰωάννου Καποδίστρια. Τόμος Γ'.* Κέρκυρα, Ἐταιρεία Κερκυραϊκῶν Σπουδῶν, 1983, λβ' + 286 p.

3. «Porter le peuple grec qui se compose aujourd'hui d'une masse de prolétaires à s'élever au rang d'un peuple propriétaire», Δήμητρα Πικραμένου-Βάρφη, *op. cit.*, p. 97. Le texte de la «Notice sur la situation de la Grèce» est publié aux pages 95-97 et les p. κγ' et suiv. de l'«Introduction» offrent plus de détails sur le contenu du document.

Bien entendu, le terme de “prolétaire” est utilisé ici par opposition à celui de “propriétaire” et exprime, en tant que tel, une réalité. En effet, la majorité écrasante du peuple grec vit encore, en ces temps-là, dans un état d’indigence absolue, puisqu’aussi bien les conditions qui se sont façonnées pendant la lutte révolutionnaire subsistent encore dans l’ensemble du pays. Bien-sûr, ces mêmes conceptions, qui sont comprises dans la “Notice sur la situation de la Grèce”, éclaircissent et renforcent les opinions de Capodistria sur la question, opinions qui ont déjà été soulignées.⁴ Sans doute y a-t-il lieu de s’interroger: les opinions de Capodistria représentent-elles autre chose qu’une prise de position théorique dont se targue un esprit libéral de l’époque? S’agit-il d’un discours gratuit? Ou implique-t-il un effort réel sur le plan pratique? Et si tel est le cas, en quoi consiste cet effort? A quel point est-il poussé? Pour pouvoir répondre de manière probante à ces questions, il convient d’examiner dans leur ensemble les démarches et les mesures auxquelles procède le Gouverneur.

La politique agricole adoptée par Capodistria s’appuie principalement sur l’exploitation des terres nationales qui représentent alors la seule fortune de l’Etat. Le Gouverneur se propose, comme on sait, de procéder à la distribution des terres entre les paysans démunis; il a d’ailleurs déjà, en novembre 1830, soumis ce projet au Sénat, l’invitant à en approuver la réalisation. Ceci tend à prouver que la distribution des terres était, effectivement, un de ses objectifs majeurs et que ce projet aurait été mis en œuvre, s’il ne s’était vu confronté à des difficultés objectives. Toutefois, les plans de Capodistria ne s’arrêtent pas là: il décide de soutenir financièrement les ayant-droit pour leur permettre de cultiver les lopins de terre qui leur seraient impartis et envisage même d’affecter à ces fins une partie de l’emprunt de 60.000.000 francs que le pays contractera auprès des Grandes Puissances.

Cependant, la population rurale n’est pas le souci exclusif de Capodistria, qui veille parallèlement à la réhabilitation des autres

4. Voir, par exemple, l’important article de Δημήτριος Λουλές, «Κατευθύνσεις και προοπτικές της οικονομικής πολιτικής του Ι. Καποδίστρια, 1828-1831», *Ο Ιωάννης Καποδίστριας και η συγκρότηση του Ελληνικού Κράτους*, Θεσσαλονίκη, 1983 (Δημοσιεύματα ιστορίας πολιτικού βίου και πολιτικών θεσμών), pp. 127-139.

classes, bien que celles-ci soient moins nombreuses et qu'elles soutiennent d'habitude les milieux de l'opposition. Il ne cherchera pas — précisons-le — à favoriser tel ou tel autre groupe spécifique de la population dans le but de s'attirer leurs faveurs. La politique qu'il applique dans tous les domaines est corollaire de sa politique agricole et strictement dictée par sa thèse théorique globale sur l'acquisition et la conservation de la propriété privée.

Sa politique maritime, par exemple, vise à éviter que les quelques bateaux grecs qui ont subsisté soient détruits; le fait que ces bateaux soient désarmés, faute de renfort économique, le préoccupe vivement. Plus encore, il s'inquiète de constater que des efforts sont faits pour attirer les marins grecs à l'étranger. Ainsi qu'il l'écrit à Eynard, les Turcs leur offrent des emplois dans leurs chantiers navaux, tandis que les ambassades des Grandes Puissances se proposent d'embaucher des équipages grecs à bord de leurs propres navires. Sans doute les marins grecs trouveront-ils ainsi du travail et pourront-ils résoudre leurs problèmes économiques évidents. Mais à plus long terme, l'expatriation de ce précieux potentiel risque d'empêcher à tout jamais que la Grèce acquière une flotte et une marine convenables, quand bien même les conditions économiques le lui permettraient. C'est la raison qui incite Capodistria à octroyer aux trois "îles maritimes" un montant de 50.000 tallères, afin qu'elles puissent armer ne serait-ce qu'un petit nombre de bateaux et "donner ainsi de l'occupation, du pain et de bonnes espérances à leurs matelots".⁵ Il est clair que, ce faisant, le Gouverneur essaie de gagner du temps, en attendant, qu'une fois l'emprunt contracté il puisse affecter à la marine les fonds nécessaires et assurer de la sorte aux marins une embauche certaine. Car, ici encore, il lie l'avenir de cette classe aux intérêts plus généraux du pays et non point au soutien d'une poignée d'armateurs. En même temps, comme on le sait, sa politique dans ce domaine vise à accroître la flotte hellénique et à relever le niveau de développement de la marine, tout au moins dans la proportion d'avant la Révolution.

C'est dans ce même esprit que Capodistria appréhende aussi le

5. Lettre de Jean Capodistria à J.-G. Eynard, 20 février/4 mars 1830, Δήμητρα Πικραμένου - Βάρφη, *op. cit.*, p. 14 et E.-A. Bétant, *Correspondance du comte J. Capodistrius, Président de la Grèce*, Genève, Abraham Cherbuliez et Ce, 1839, vol. III, p. 487.

problème des militaires. Lorsque Eynard lui fait part des craintes du Général Maison —craintes que le philhellène suisse partage, manifestement— et lui suggère de dissoudre les troupes irrégulières, le Gouverneur rétorque qu'au contraire, il compte bien les maintenir. Les hommes dont sont composées ces troupes, explique-t-il, sont ceux qui, auparavant, s'adonnaient au pillage et à la piraterie. Or, si on les privait de leur solde, ils auraient tôt fait de reprendre leurs activités antérieures. Et tout bien considéré, fait observer Capodistria, la lutte contre le pillage et la piraterie coûterait beaucoup plus cher que l'entretien des troupes en question. Qui plus est, il n'hésite pas à prendre la défense de ces hommes, soulignant que “pas un d'entre eux ne possède quoi que ce soit, si ce n'est son fusil et ses pistolets. En leur refusant le pain et la petite paie qu'ils reçoivent, le Gouvernement pourrait-il les punir, si les armes à la main ils se procuraient d'autres moyens de subsistance?”.⁶ En se référant, bien-sûr, à ses plans futurs au sujet des troupes irrégulières il écrit qu'au moment où son Gouvernement “pourra accorder à ces soldats quelques arpents de terre et quelques piastres pour les défricher, il les licenciera; et ayant eux-mêmes une propriété, ils respecteront celle d'autrui”.⁷

Bref, en compulsant les multiples témoignages afférents, on constate que le comportement politique de Capodistria est déterminé par ses convictions concernant l'indispensable propriété privée, telles que formulées dans la “Notice” qu'il rédige en novembre 1830. Les mesures qu'il prend en ce sens ne représentent pas, pour leur plus grande part, des réponses isolées ou circonstanciées aux questions d'ordre pratique qui se posent quotidiennement; elles ressortent nettement au schéma d'ensemble qu'a conçu le Gouverneur. Les actions spécifiques qu'il entreprend pour promouvoir tel ou tel autre secteur correspondent à une problématique plus globale, visant à la fois à sauvegarder la propriété existante et à établir les conditions de base dans lesquelles il sera possible que le peuple démuné acquière, conserve et développe une propriété privée, mobilière et foncière, non seulement grâce à son travail personnel

6. Lettre de Jean Capodistria à J.- G. Eynard, 3/15 février 1830, Δήμητρα Πικραμένου-Βάρφη, *op. cit.*, pp. 10-11 et E.- A. Bétant, *op. cit.*, III, p. 472.

7. Lettre citée (note 6), Δήμητρα Πικραμένου-Βάρφη, *op. cit.*, p. 11 et E.- A. Bétant, *op. cit.*, III, p. 473.

mais aussi moyennant la mise en œuvre de certaines mesures sociales, prévues d'ailleurs pour l'avenir immédiat. Traduisant ainsi progressivement en actes ses conceptions quant au bien-fondé de l'économie libre, Capodistria met l'accent sur l'impératif prioritaire que constitue l'emploi de l'ensemble de la population grecque. Il inaugure et promeut l'éducation dans tous les domaines, prêtant une attention toute particulière à la formation agro-technique. Il n'a de cesse que la population soit informée des performances de la technique et des cultures nouvelles, cherchant ainsi à promouvoir le développement progressif de la production interne. Moyennant toutes ces mesures concrètes, Capodistria espère qu'il sera plus facile de surmonter les multiples problèmes qui se sont accumulés devant le pays au cours des longues années de l'occupation turque, et que les Grecs parviendront à faire ce grand bond en avant, qui, seul, réduira l'écart qui les sépare des autres pays plus développés. Il ambitionne une Nation qui, après son autonomie politique, soit en mesure de conquérir son autosuffisance économique, condition fondamentale quant à la création d'un Etat prospère. Car c'est exactement à cela que visent ses efforts systématiques pour créer dans le pays des conditions favorables à l'existence et au développement d'une population rurale, directement rattachée à la terre. Il planifie l'exécution de travaux publics dans les campagnes, loin de la capitale. Il envisage de tracer et d'aménager des routes, d'exécuter des travaux d'infrastructure et d'utilité publique desservant l'ensemble du territoire. Il multiplie les mobiles concrets susceptibles d'inciter à la création d'agglomérations nouvelles dans les provinces ou à la restauration des nombreux villages ou hameaux dévastés pendant la Révolution, tout en édictant par ailleurs des décrets formels devant entraver la concentration de la population dans les centres urbains existants. Et, il est clair que l'ensemble de ces mesures ont pour objectifs le développement équilibré de toutes les régions du pays et la mise en place des conditions indispensables pour que la population rurale n'abandonne pas ses terres, convaincue qu'il y va de son intérêt vital.

Il s'avère donc que l'organisation de la société sur les bases envisagées par Capodistria en 1830 dans l'optique globale des problèmes de l'hellénisme à l'heure critique de la reconnaissance de l'Etat grec, eût été en mesure de résoudre automatiquement d'autres problèmes capitaux, tels que l'ordre à l'intérieur du pays, la possibilité de résister à toute agression étrangère, la décentralisation, voire même l'autonomie

politique du pays et son désempolement progressif par rapport au facteur étranger. Par extension, la réalisation du projet de Capodistria, visant à faire passer le peuple grec de l'état de plébe indigente à celui de citoyen-propriétaire, eût eu pour effet l'existence d'une population stable directement rattachée à la terre, ce qui eût signifié une transformation radicale non seulement de la physionomie économique de l'espace grec, mais aussi de ses structures sociales.

DISCUSSION

GEORGES LÉONTARITIS: Κυρίες και κύριοι, οί εισηγήσεις τελείωσαν. Εὐχαριστῶ πολὺ ὅλους τοὺς εισηγητές, ἰδιαίτερα τὸν κύριο Δερτιλὴ πού ανέλαβε τὸ κύριο βάρος τῆς σημερινῆς συνεδρίασης. Δὲν ξέρω κατὰ πόσο θὰ ἦταν θεμιτὸ ὁ πρόεδρος τῆς συνεδρίας νὰ κάνει τὴν πρώτη ἐρώτηση. Ἐλπίζω νὰ μοῦ τὸ ἐπιτρέψετε.

Ἐπειδὴ ὅλοι μας γνωρίζουμε πὼς ἡ ἱστορικὴ πραγματικότητα εἶναι πάντα πρὸ πολὺπλοκῆ ἀπὸ ὁποιοδήποτε ἐρμηνευτικὸ σχῆμα, ὁμολογῶ πὼς ἀντιμετωπίζω μερικὰ προβλήματα πού πιθανὸν νὰ μὴν τὰ ἀντιμετωπίζουν ἄλλοι καὶ γι' αὐτὸ θὰ ἤθελα νὰ θέσω μερικὰ ἐρωτήματα διευκρινιστικὰ γιὰ μένα. Τὸ πρῶτο πρόβλημα πού ἀντιμετωπίζω ἔχει σχέση μὲ τὸν ὄρο «ἐκσυγχρονισμός», πού δὲν εἶναι ἀπλῶς ἓνας ὄρος ἀλλὰ ἓνα σφαιρικὸ ἐρμηνευτικὸ σχῆμα. Ὅταν χρησιμοποιοῦμε τὸν ὄρο «ἐκσυγχρονισμός» γιὰ ἐκείνη τὴν ἐποχὴ ἔχουμε ὅπωςδήποτε ὑπόψη μας ἓνα μοντέλο. Ἐνα μοντέλο τὸ ὁποῖο ἀπορρέει ἀπὸ μιὰ ἐκσυγχρονισμένη κοινωνία, ἓνα μοντέλο πού ἔχει ὀργανικὴ σχέση μὲ τὶς παραγωγικὲς σχέσεις καὶ τὶς κοινωνικὲς σχέσεις μιᾶς περιφέρειας. Ἐχοντας αὐτὸ τὸ μοντέλο ὑπόψη μας προσπαθοῦμε νὰ ἐρμηνεύσουμε καταστάσεις σὲ μιὰ ἄλλη περιοχὴ. Ὁ κύριος Δερτιλῆς, βέβαια, ὅπως ἔχει ἐξηγήσει σὲ ἄλλες μελέτες τοῦ ἀντιμετωπίζει αὐτὸ τὸ πρόβλημα καὶ ἐξηγεῖ πὼς ἔχουν σχέση μὲ τὴν Δύση. Ἡ Ἑλληνικὴ οἰκονομία ἐκείνη τὴν ἐποχὴ ἢ ἀργότερα ἐνσωματώνεται στὴν Δυτικὴ οἰκονομία. Αὐτὸ τὸ μοντέλο μποροῦμε νὰ χρησιμοποιήσουμε σὰν ἓνα ἐρμηνευτικὸ σχῆμα. Αὐτὸ τὸ δέχομαι. Τὸ ἐρωτήμα μου εἶναι τὸ ἐξῆς: Ποιὲς προϋποθέσεις ὑπῆρχαν ἐκείνη τὴν ἐποχὴ στὸν ἑλληνικὸ χῶρο ὁ ὁποῖος δὲν ἀποσπᾶται ἀπὸ τὸ παρελθόν του, δηλαδή ἡ ἐπανάσταση καὶ ἡ δημιουργία κράτους δὲν δημιουργεῖ νέες κοινωνικὲς σχέσεις, δὲν δημιουργεῖ νέους τρόπους παραγωγῆς; Ποιὲς θὰ ἔπρεπε νὰ ἦταν οἱ προϋποθέσεις πού θὰ ἐπέτρεπαν τὴν ὑλοποίηση ἑνὸς ἐκσυγχρονιστικοῦ προγράμματος ἔχοντας ὑπόψη πὼς αὐτὸ τὸ ἐκσυγχρονιστικὸ σχῆμα εἶναι ἓνα παρείσακτο σχῆμα ἀπὸ τὴ Δύση; Ἐχουμε δηλαδή ἓνα Δυτικὸ μοντέλο. Αὐτὸ εἶναι τὸ πρῶτο ἐρώτημα. Δηλαδή, ποιὲς θὰ ἔπρεπε νὰ εἶναι αὐτὲς οἱ προϋποθέσεις πού ὅπωςδήποτε ἀπουσιάζουν. Τὸ ἐρωτήμα μου εἶναι: Ἐφόσον ἀπουσιάζουν πὼς πραγματικὰ μποροῦμε νὰ μιλάμε γιὰ ἐκσυγχρονισμό; Σὲ τί ἐπίπεδα θὰ μποροῦσε νὰ ἐπιτευθεῖ; Διερωτῶμαι ἐὰν οἱ παράμετροι πού ἀναφέρθηκαν προηγουμένως, δηλαδή ἡ στενότητα κεφαλαίου —καὶ αὐτὸ εἶναι ἓνα σχετικὸ πρόβλημα— εἶναι σχετικοί, διότι βλέπουμε πὼς κεφάλαιο ὑπάρχει σὲ ἄλλους τομεῖς. Τὸ πρόβλημά μας εἶναι πὼς ἐπενδύεται τὸ κεφάλαιο. Τὸ πρόβλημα ἐργασίας, τὸ πρόβλημα ἐπένδυσης στὴ γεωργία — δηλαδή γιὰ νὰ γίνουν ὅλα αὐτὰ τὰ ὁποῖα θὰ ἐπέτρεπαν ἓναν ἐκσυγχρονισμό, τί κοινωνικὲς καὶ οἰκονομικὲς συνθῆκες θὰ ἔπρεπε νὰ ὑπάρχουν γιὰ νὰ ἐπιτρέψουν τὴν ὑλοποίηση ἑνὸς τέτοιου προγράμματος;

GEORGES DERTILIS: Φοβάμαι πώς αγγίζουμε το προαιώνιο πρόβλημα των συγκρίσεων στην ιστορική έρευνα. Δεν νομίζω ότι θα πρέπει να επεκταθώ πολύ στο θεωρητικό μεθοδολογικό ερώτημα που νομίζω ότι είναι σχεδόν άλυτο γιατί ή θα πρέπει να δεχτούμε μία βάση συγκρίσεων —μιλώντας βέβαια σε πολύ ύψηλο επίπεδο αφαίρεσης— ή θα πρέπει να λειτουργήσουμε με συλλογισμούς λίγο πολύ ταυτολογικούς. Το μοντέλο δεν είναι κάτι που αξιολογείται θετικά ή αρνητικά. Είναι ένα μοντέλο που επιβάλλεται γιατί ακριβώς είναι ο τύπος της οικονομίας για την ανάπτυξη που ακολουθούν οι κοινωνίες που κυριαρχούν στο παγκόσμιο σύστημα. Έδω ακριβώς είναι το πρόβλημα: Με ποιούς όρους θα μπορούσε μία οποιαδήποτε μη ανεπτυγμένη οικονομία να έρθει στο επίπεδο δυνατοτήτων να ανταγωνιστεί τις τότε ανεπτυγμένες οικονομίες; Έχω και εγώ το ίδιο ακριβώς μεθοδολογικό πρόβλημα και προσπαθώ να κυμαίνομαι συνεχώς ανάμεσα στις πραγματικότητες της εποχής αλλά και στις πιθανές δυνατότητες να ξεφύγει αυτή ή υπανάπτυκτη οικονομία από αυτό το επίπεδο ανάπτυξης και να περάσει σε ένα άλλο. Ρωτάτε με ποιές προϋποθέσεις θα μπορούσε ή ελληνική οικονομία να αναπτυχθεί. Έάν αφαιρέσουμε τις προϋποθέσεις του δυτικού μοντέλου θα καταλήγαμε σε μία αναζήτηση ενός έντελως ύποθετικού άλλου μοντέλου ανάπτυξης που βέβαια δεν θα μās οδηγούσε σε ιστορική έρευνα. Όταν όμως καταλήγετε λέγοντας ότι οποιαδήποτε ανάπτυξη προϋποθέτει μία διαφορετική μορφή οικονομικών, κοινωνικών και πολιτικών σχέσεων, εκεί νομίζω ότι συμφωνούμε άπολύτως. Γι' αυτό ακριβώς προσπάθησα στην εισήγησή μου να κάνω τουλάχιστον ορισμένους υπαινιγμούς για την σταθερότητα ορισμένων κοινωνικών διαρθρώσεων, για την σταθερότητα ενός τύπου πολιτικής εξουσίας που δεν είναι βέβαια ή εξουσία του γερμανικού μοντέλου. Δεν ξέρω αν άπαντώ. Νομίζω ότι κανείς δεν θα άπαντήσει ποτέ.

YANNIS YANOULOPOULOS: Ήθελα να πω δυο λόγια για την στενότητα στην άγορά της άνειδίκευτης εργασίας. Φαντάζομαι θα θυμάστε τον κύριο Πιλ που ξεκινάει από τις τελευταίες σελίδες του πρώτου τόμου του Κεφαλαίου του Μάρξ για να πάει στην Αυστραλία —με άριστες συστάσεις, 50.000 λίρες (πολύ καλές, δηλαδή σοβαρές, αναπτυξιακές προθέσεις) και 3.000 εργάτες με τις γυναίκες τους— να φτιάξει εκεί εργοστάσια. Όταν φτάνει τον έγκαταλείπει το εργατικό του δυναμικό και μένει με τις καλές του προθέσεις.

Το ερώτημα είναι: εάν στην Ελλάδα υπήρξαν τέτοιες αναπτυξιακές προθέσεις ή εάν ο αντίστοιχος κ. Πιλ —ο κύριος Πιλόπουλος ως πούμε— θα πρέπει να θεωρηθεί πρόσωπο έντελως φανταστικό. Πρόκειται για μεγάλο θέμα, όπως είπε ο Γιώργος ο Δερτιλής στην Εισήγησή του. Δεν είναι δυνατόν να θεθεί έδω σε όλη του την έκταση. Θα ήθελα να πω ένα-δύο πράγματα εισαγωγικά.

Πρώτον: Σχετικά με την επισήμανση και αξιολόγηση των πηγών. Σε κάποιο σημείο της γραπτής εισήγησης αναφέρεται ότι ορισμένες μαρτυρίες συνηγορούν προς την κατεύθυνση της στενότητας στην άγορά της άνειδίκευτης εργασίας και εάν είναι δυνατόν θα ήθελα να ακούσω —μέσα στα χρονικά όρια που έχουμε— περισσότερες πληροφορίες για την φύση των μαρτυριών αυτών, την αξία τους, την συχνότητά τους και την γεωγραφική και χρονική έκτασή τους, και να καταθέσω ορισμένες ύποψίες —τίποτε περισσότερο— χωρίς να άμφισβητώ το γενικό σχήμα που προτείνει ο Γιώργος ο Δερτιλής για τις πρώτες δεκαετίες του Έλληνι-

κού Κράτους. Τό ίδιο σχήμα έχει διατυπώσει και ο Βασίλης Παναγιωτόπουλος για την άμέσως προηγούμενη περίοδο. Δηλαδή τό σχήμα τής συγκράτησης του πλεονάζοντος αγροτικού πληθυσμού μέσα στά πλαίσια του πρωτογενούς τομέα ή τής διοχέτευσης τών υπεραριθμών έξω μὲν από τή γεωργία αλλά και έξω από τήν αγορά άνειδίκευτης ἐργασίας. Συμπληρωματικότητα λύσεων σέ οικογενειακό επίπεδο (αγροτική καλλιέργεια, επαγγελματική δραστηριότητα, μετανάστευση). Δέν άμφισβητείται αυτό τό σχήμα. Τό ἐρώτημα είναι εάν παρ' όλα αυτά υπήρχε ή δέν υπήρχε έλλειψη ἐργατικού δυναμικού στά άστικά κέντρα και πόση ήταν αυτή ή έλλειψη.

Πάρα πολύ βιαστικά και σύντομα οί ύποψίες είναι οί εξής: Τό επιχείρημα ότι υπήρχε έλλειψη ἐργατικών χεριών διότι έρχονται ξένοι εργάτες στήν Ελλάδα δέν νομίζω ότι είναι πολύ ισχυρό. Οί ξένοι εργάτες είναι κυρίως ειδικευμένοι εργάτες και άμείβονται καλύτερα. Δέν πρόκειται για αγορά άνειδίκευτης ἐργασίας.

Δεύτερον, ό τρόπος ύπολογισμού τής ἐργατικής άμοιβής (άναφέρομαι στο ἐρώτημα κατά πόσο ήταν άκριβά τά μεροκάματα) κατά τόν 19ο αιώνα πού έχει επιχειρηθεί —και πρόκειται για ήρωική προσπάθεια δεδομένου ότι δέν υπάρχουν στοιχεία— δέν νομίζω ότι είναι σωστός. Υπάρχουν άρκετά σφάλματα. Έάν χρειαστεί μπορούμε νά πούμε γι' αυτά.

Τρίτον, πολλές φορές χρησιμοποιούνται μαρτυρίες μειωμένης άποδεικτικής αξίας όπως του Παύλου Καλιγά π.χ., πού λέει ότι ό κύριος λόγος τής μη ανάπτυξης τής Έλληνικής βιομηχανίας είναι ή έλλειψη εργατών και τά άκριβά μεροκάματα. Τό άναφέρει σαφώς και μάλιστα τό χαρακτηρίζει σαν κύριο λόγο. Δέν άναφέρεται σέ κανέναν άλλο λόγο.

Η ή άποψη του Σούτσου —μιλάμε για αυτή άκριβώς τήν εποχή, δηλαδή τό τέλος τής 10ετίας του '60— πού είναι ότι ό Έλληνας αγρότης «φιλοπονεί ύπερ έαυτού ουδόλως εκμισθών τήν εργασίαν αυτού». Όλα αυτά θά έλεγα ότι είναι μαρτυρίες αλλά και συγχρόνως άπόψεις επί του θέματος μαρτύρων πού δέν είναι καθόλου ουδέτεροι. Τό θέμα είναι πάντοτε «Τίς πταίει πού ή Εύρώπη —τό μοντέλο— πάει μπροστά ενώ έμείς δέν εκσυγχρονιζόμαστε, δέν φτιάχνουμε αξιόλογη βιομηχανία κλπ.». Μὲ τήν ίδια έννοια άποτελεί μαρτυρία για τόν ιστορικό του μέλλοντος αλλά και άποψη ή άπάντηση του προέδρου του ΣΕΒ στο ἐρώτημα γιατί δέν γίνονται σήμερα επενδύσεις στη βιομηχανία.

Και τελειώνοντας, νά καταθέσω μιá τελευταία ύποψία ή όποία από μόνη της δέν άποδεικνύει τίποτα αλλά θέτει άπλώς ένα ἐρώτημα και ζητάει περισσότερες πληροφορίες. Στις ετήσιες άγγλικές προξενικές εκθέσεις για τό εμπόριο και τή ναυτιλία —μόνο για τήν 10ετία 1865-1875 πού κοίταξα— και στις ειδικές εκθέσεις του 1870-71 πού άναφέρονται στήν κατάσταση τών «εργαζομένων τάξεων» στήν Ελλάδα, δέν φαίνεται, δέν προκύπτει από πουθενά αυτή ή εικόνα τής στενότητας στήν αγορά τής άνειδίκευτης ἐργασίας, ούτε τά ύψηλά μεροκάματα. Εύχαριστώ.

GEORGES DERTILIS: Νά ξεκινήσω από τό τέλος. Άπό τήν έκθεση του '71. Θά ήθελα νά προσθέσω ότι πρόκειται για έκθεση πού συμπίπτει με τήν καλύτερη ίσως χρονιά κατά τόν 19ο αιώνα. Άρα, θά έπρεπε κανείς νά περιμένει νά έντοπίζεται αυτό τό φαινόμενο. Τό ἐρώτημα είναι πώς είναι δυνατόν τήν ίδια αυτή χρο-

νιά ἀπὸ τοὺς 2.000 ἐργάτες τῶν μεταλλείων τοῦ Λαυρίου ἓνα πολὺ μεγάλο μέρος νὰ εἶναι Ἴσπανοί, Ἱταλοί, Ἀλβανοί, σύμφωνα μὲ τὶς μαρτυρίες τοῦ προξένου στὸν Πειραιά.—Ὅχι μόνο δηλαδὴ τῶν Ἑλλήνων, ὄχι μόνο τὴ μαρτυρία τοῦ ἴδιου τοῦ ἰδιοκτήτη τῶν μεταλλείων. Πῶς εἶναι δυνατόν στὰ μεγάλα δημόσια ἔργα τῆς 10-ετίας '70,'80,'90, τὸ 1898, 1899, 1900, 1902, στὴ διώρυγα τῆς Κορίνθου, νὰ δουλεύουν ἀνειδίκευτο προφανῶς σκαφτιάδες ποὺ ἔρχονται ἀπὸ τὴν Ἀλβανία, τὴν Ἱταλία. . .

Παραδέχομαι ὅτι δὲν ἔχουμε μελέτες —ὅπως δὲν ἔχουμε σὲ πάρα πολλοὺς τομεῖς τῆς ἑλληνικῆς οικονομικῆς ἱστορίας— συγκεκριμένους ποὺ νὰ μᾶς δείχνουν μιὰ χρονικὴ σειρά, μιὰ δυνατότητα νὰ κρίνουμε τὸ φαινόμενο στὸ σύνολό του. Εἴμαστε στὴν ἀρχή. Ὅταν ὁμως βλέπουμε αὐτοῦ τοῦ εἶδους τὶς μαρτυρίες θὰ κλίνομε ἀναγκαστικά πρὸς τὴν ἄλλη πλευρά. Πρὸς τὴν πλευρὰ τῆς στενότητος. Θὰ συμφωνήσουμε δηλαδὴ ἀναγκαστικά μὲ τοὺς ὑποτιθέμενους μεροληπτικούς μάρτυρες τῆς ἐποχῆς ὅπως εἶναι ὁ Σοῦτσος, ἂν θεωρήσουμε ὅτι ὀψωδῆποτε εἶναι μεροληπτικός. Καὶ γιατί αὐτό; Τὸ γιατί προσπαθῶ νὰ τὸ θίξω καὶ μὲ ὑποθέσεις ἀλλὰ καὶ μὲ ὅ,τι διαβάξω στὶς πηγές μου, στὴν γραπτὴ εἰσήγηση, ὅπως πολὺ σωστὰ ἐντόπισε ὁ κύριος Γιανουλόπουλος. Προσπαθῶ δηλαδὴ νὰ τὸ ἐξηγήσω ἐν μέρει πάντα σύμφωνα μὲ τὶς δυνατότητες ποὺ ἔχει ὁ ἀγροτικός πληθυσμὸς νὰ ἀπασχολεῖται πολλαπλά, ὄχι βέβαια ὁ ἴδιος ἄνθρωπος πάντοτε ἀλλὰ τὰ μέλη μιᾶς οἰκογένειας, ὅπου βλέπει κανεὶς τὸν βασικὸ κορμὸ τῆς οἰκογένειας νὰ διατηρεῖ τὴ μικρὴ καλλιέργεια, ἓνα μέρος νὰ πηγαίνει ἐργάτης σὲ ἐποχιακὰς ἐργασίες, ἓνα ἄλλο μέρος νὰ πηγαίνει ἐργάτης κάπου ἄλλου ἢ νὰ πηγαίνει στὴν πόλη καὶ νὰ μεταναστεύει ὀριστικὰ ἢ νὰ γίνεται δημόσιος ὑπάλληλος καὶ ὀψωδῆποτε ὑπάρχει καὶ τὸ πρόβλημα τῆς μετανάστευσης, ἢ ἂν θέλετε ἢ διέξοδος τῆς μετανάστευσης. Οἱ ἴδιες οἱ μαρτυρίες στὶς ὁποῖες ἀναφέρεσθε μιλοῦν γιὰ εὐρύτατα μεταναστευτικὰ ρεύματα πρὸς τὴν Ὀθωμανικὴ Αὐτοκρατορία καὶ βεβαίως πρὸς τὶς παροικίες στὴν Δυτικὴ καὶ στὴν Κεντρικὴ Εὐρώπη. Δὲν ἔχω νὰ προσθέσω τίποτα ἄλλο.

CONSTANTIN PAPATHANASSOPOULOS: Θὰ ἤθελα κύριε Πρόεδρε, ἂν μοῦ ἐπιτρέπετε, νὰ κάνω μιὰ σύντομη παρέμβαση ὡς πρὸς τὴ ναυτιλιακὴ πολιτικὴ τοῦ κράτους στὴν ὀθωνικὴ περίοδο, ἢ ὁποῖα χρονικὰ συμπίπτει μὲ τὴν περίοδο τῆς ἐναρξῆς τῶν προσπαθειῶν γιὰ τὴν ἀναπροσαρμογὴ τῆς ἑλληνικῆς ναυτιλίας στὴν κατεύθυνση τῆς ἀτμοπλοΐας. Εἶναι γεγονός ὅτι ὑπάρχουν ἰδέες γιὰ ἀναπτυξιακὴ καὶ παρεμβατικὴ οικονομικὴ πολιτικὴ τοῦ κράτους. Ὑπάρχει σχετικὴ φιλολογία, ὑπάρχει ἀρθρογραφία, ὑπάρχουν συζητήσεις στὴ Βουλὴ —ἰδιαίτερα προχωρημένες— τοῦ ἐπιπέδου τῶν Ἀλ. Μαυροκορδάτου, Ν. Α. Χατζηαναργύρου, Ι. Δαμιανοῦ κ.ἄ. Ἡ οὐσία ὁμως εἶναι τί γίνεται στὴν πραγματικότητα. Ἰδέες ὑπάρχουν καὶ εἶναι μάλιστα προωθημένες. Παρ' ὅλα αὐτὰ στὴν πράξη δὲν γίνεται τίποτα, γεγονός ποὺ νομίζω ὅτι ἀναδεικνύει τὴν ἰδιαιτερότητα τοῦ πολιτικοῦ στοιχείου στὴ λειτουργία τοῦ κράτους. Ἐδῶ ὁμως εἶναι ἀκριβῶς ποὺ τὸ πολιτικὸ στοιχεῖο ἐμφανίζεται ὡς μέσο —καὶ αὐτὸ τίθεται πρὸς συζήτηση— καὶ ὄχι ὡς αὐτοσκοπός. Κλασικὸ παράδειγμα νομίζω ὅτι ἀποτελεῖ ὁ ἐπαναπροσδιορισμὸς τοῦ κράτους στὸ ζήτημα τῆς δημιουργίας ἐγχώριας ἀτμοπλοΐας. Ἡ στάση τοῦ κράτους ἀπέναντι στὶς προσπάθειες ποὺ ἀπέβλεπαν στὴν ἰδρύση τῆς πρώτης ἑλληνικῆς ἀτμοπλοϊκῆς μονάδας. Τὸ κράτος παρὰ τὴν διακηρύξεις του γιὰ ἀναπτυξιακὴ καὶ παρεμβατικὴ πολιτικὴ, θὰ χτυπήσει τὶς προσπάθειες αὐτές. Ἡ στάση ὁμως αὐτὴ ἐμφα-

νίζεται παραμονές του Κριμαϊκού πολέμου. Δεν είναι δηλαδή θέση. Είναι τακτική που αποδεικνύει ότι το πολιτικό στοιχείο είναι μέσο και όχι αυτοσκοπός. Τα πράγματα αλλάζουν με την είσοδο της Αυστρίας στον πόλεμο, στο πλευρό των συμμάχων της Τουρκίας. Η περίοδος του Όθωνα —περίοδος θεμελίωσης του κράτους— θέλει μεγαλύτερη προσοχή. Έχει πολλές αντιφάσεις. Η μεγαλύτερη είναι αυτή που εμφανίζεται από τη σύγκρουση ανάμεσα στην οικοδόμηση κράτους στη βάση ενός ευρωπαϊκού μοντέλου και στην εδαφική ολοκλήρωση του κράτους που προέκυψε από τις συνθήκες και τα πρωτόκολλα, μετά τη λήξη του επαναστατικού αγώνα.

Ένα δεύτερο παράδειγμα αναδεικνύεται από τη στάση του κράτους στο ζήτημα της αναπροσαρμογής της ελληνικής ναυτιλίας στην κατεύθυνση της ατμοπλοΐας μετά την αλλαγή των άρνητικών αιτίων. Στο σημείο αυτό φαίνεται έναν πράγματι υπάρχον ιδέες για αναπτυξιακή και παρεμβατική πολιτική πρώτο, και δεύτερο πώς αυτές οι ιδέες υλοποιούνται. Το δεύτερο αυτό στοιχείο είναι που δείχνει ότι και το πρόβλημα της ναυτιλιακής ανάπτυξης —όπως και κάθε άλλο σοβαρό πρόβλημα που ή επίλυσή του θα ενίσχυε την εθνική οικονομία στο σύνολό της— πρέπει να εξεταστεί σε σχέση όχι μόνο με την διεθνή και έσωτερική κατάσταση στον ναυτιλιακό τομέα, αλλά και σε σχέση με την διεθνή και έσωτερική οικονομική και πολιτική συγκυρία. Κι αυτό γιατί η δεύτερη εξέταση αποδεικνύει ότι παρ' όλες τις ιδέες οι δυνατότητες του κράτους ήταν περιορισμένες. Έτσι το κράτος για να μείνει πιστό στις ιδέες του ενίσχυσε την συγκρότηση μιάς εταιρείας στην οποία οι ιδιωτικοί φορείς της επένδυσης δεν μπορούσε παρά να ήταν η Έθνική Τράπεζα, οι όμογενείς και οι έμποροι της Σύρου. Η Έθνική γιατί αντιπροσώπευε τον μεγαλύτερο εκπρόσωπο κεφαλαίων και πίστωσης στην Ελλάδα, οι όμογενείς για τις παγκόσμιες εμπορικές και χρηματιστικές τους δραστηριότητες και οι Συριανοί γιατί διατηρούσαν κάποιο είδος συγκριτικού πλεονάσματος. Όμως το γεγονός ότι το κράτος στρέφεται σε αυτούς ακριβώς τους φορείς και όχι σε κάποιους άλλους, όπως άλλωστε και το γεγονός ότι η πρώτη ελληνική ατμοπλοϊκή εταιρεία στοιχίζει τελικά στο κράτος 32 εκατ., δεν νομίζω ότι στοιχειοθετεί την άποψη των λαθιμένων επιλογών, αλλά το πρόβλημα της σχέσης του κράτους με συγκεκριμένες ομάδες και συγκεκριμένα συμφέροντα. Κι αυτό γιατί τελικά το κράτος κατάφερε να δημιουργήσει με επιτυχία μιά συγκοινωνιακή υποδομή η οποία συνετέλεσε στη γενικότερη διαδικασία του εκσυγχρονισμού. Κατά συνέπεια τα 32 εκατ. και η δημιουργία συγκοινωνιακής υποδομής είναι σε θεωρητικό επίπεδο το αποτέλεσμα της εμπλοκής του κράτους στην κομματική ζωή και στην οικονομική λειτουργία και του ίδιου και των άλλων οικονομικών χώρων.

GEORGES LÉONTARITIS: Κύριοι συνάδελφοι, Παρέμβαση δεν σημαίνει άνακοίνωση. Σας παρακαλώ να συντομεύσετε τις ερωτήσεις σας. Ο κύριος Παπαγιαννάκης έχει το λόγο.

LEFTÉRIS PAPAYANNAKIS: Κύριε πρόεδρε, θά προσπαθήσω να είμαι όσο γίνεται πιο σύντομος. Συμπληρωματικά στά όσα πολύ ώραία έχει συμπυκνώσει στην εισήγησή του ο κύριος Δερτιλής, θά ήθελα να προσθέσω κάποιες λεπτομέρειες που ίσως βοηθήσουν στη συζήτηση. Με άφορμή ένα από τα κεντρικά σημεία της

εισήγησής επιτρέψτε μου να διατυπώσω κάποιες παρατηρήσεις ξεκινώντας από ένα προκλητικό ερώτημα: Μπορούν οι επιχειρηματίες της εποχής να κάνουν κάτι και δεν θέλουν ή θέλουν να κάνουν κάτι και δεν μπορούν; Οι προσεγγίσεις που διαθέτουμε νομίζω ότι επικεντρώνονται στο πολιτικο-ιδεολογικό επίπεδο και ότι υποτιμούν σχετικά το επίπεδο το κοινωνικο-οικονομικό, το επίπεδο της οργάνωσης και της λειτουργίας της παραγωγής. Βεβαίως, είναι γνωστό ότι για αυτού του τύπου τις προσεγγίσεις οι δυνατότητες, από την άποψη του πραγματολογικού υλικού, είναι ελάχιστες. Είναι πολύ δύσκολο να μιλήσουμε για οργάνωση της παραγωγικής διαδικασίας, για διαδικασία της εργασίας, για την τεχνολογία, και πώς αυτά λειτουργούν όχι μόνο στατικά αλλά και δυναμικά. Έχουμε όμως δυνατότητες έμμεσων προσεγγίσεων. Νομιμοποιούμαστε π.χ. να άναζητήσουμε τον τρόπο με τον οποίο άντανακλώνται στο επίπεδο της οργάνωσης της αγοράς οι κοινωνικές και οικονομικές διαρθρώσεις.

Θά αναφερθώ ειδικότερα σε ένα παράδειγμα που συμβαίνει να γνωρίζω: στην αλευροβιομηχανία κατά τα τέλη του 19ου αιώνα. Στον κλάδο αυτό λειτουργεί ένας διπλός μηχανισμός προστασίας που καταργεί στην πράξη κάθε έννοια και δυνατότητα ανταγωνισμού. Προστασία κατ' αρχήν από τα όμοειδη προϊόντα (στάρι-άλευρα) του εξωτερικού. Θά ήθελα πάντως να τονίσω στο σημείο αυτό ότι μεγαλύτερη σημασία από αυτή καθαυτή την δασμολογική προστασία του σίτου και των αλεύρων, έχει η σχετική προστασία της εγχώριας βιομηχανοποίησης. Το περιθώριο δηλαδή που δημιουργείται ανάμεσα στις δύο τιμές όπως διαμορφώνονται μετά τις δασμολογικές επιβαρύνσεις. Σύμφωνα λοιπόν με τους υπολογισμούς μου, το περιθώριο αυτό όχι απλώς καλύπτει το κόστος της εγχώριας βιομηχανοποίησης (στην αντίθετη περίπτωση ή κατανάλωση θά στρεφόταν σε εισαγόμενα αλεύρα) αλλά το υπερκαλύπτει στο διπλάσιο περίπου. Καλύπτει δηλαδή και το αυξημένο κόστος που προκύπτει από την υπολειτουργία των μύλων στο 50% της δυναμικότητάς τους. Αυτό ισχύουν για τους σχετικά σύγχρονους ατμόμυλους ή κυλινδρόμυλους των αστικών περιοχών της χώρας. Και θά περίμενε κανείς λογικά ότι οι μύλοι αυτοί θά εκμεταλλεύονταν το συγκριτικό τους πλεονέκτημα. Ότι θά είχαν δηλαδή κάθε συμφέρον να ενεργοποιήσουν το ανενεργό παραγωγικό δυναμικό τους και να διεισδύσουν στη μεγάλη αγορά της υπαίθρου όπου κυριαρχούν ακόμα οι παραδοσιακοί πετρόμυλοι. Κάτι τέτοιο όμως δεν παρατηρείται, τουλάχιστον σαν κυρίαρχη τάση. Και τούτο όχι γιατί έλλειψαν οι προσπάθειες, το αντίθετο, αλλά γιατί υπερίσχυσε η δύναμη αδράνειας των παραδοσιακών οικονομικών και κοινωνικών διαρθρώσεων.

Έδω υπεισέρχεται ο μηχανισμός προστασίας από τον εγχώριο ανταγωνισμό. Έχουμε συνηθίσει να θεωρούμε την Ελλάδα ως ένια, από τελωνειακή άποψη, οικονομικό χώρο εντός του οποίου η διακίνηση των αγαθών είναι κατ' αρχήν ελεύθερη. Στην πραγματικότητα όμως στην Ελλάδα του 1888 υπάρχουν 239 τελωνειακές ζώνες, σε κάθε μία από τις οποίες ισχύουν δασμοί τουλάχιστον 2% επί της αξίας των «εισαγόμενων» (συχνά και των «εξαγόμενων») προϊόντων. Και παρά τις προσπάθειες του Τρικούπη και των διαδόχων του, οι τελωνειακές ζώνες αυξήθηκαν σε 455 μέχρι το 1920 (μόνο στην παλαιά Ελλάδα) και το ύψος των δασμών σε 4%. Πρόκειται για τα γνωστά ως δημοτικά ή διαπύλια τέλη τα οποία παρά το φαινομενικά μικρό ύψος τους λειτουργούν άπαγορευτικά για την διακίνη-

ση τῶν προϊόντων. Καί τοῦτο γίνεται κατανοητό ἂν συνυπολογιστοῦν: οἱ ὑπερβάσεις στίς ὁποῖες καταφεύγουν οἱ περίφημοι ἐνοικιαστές τῶν φόρων, ἡ σωρευτική ἐφαρμογή τῶν δημοτικῶν φόρων ἀπό περιοχὴ σέ περιοχὴ καί τὸ «τρέχον» ποσοστὸ κέρδους ἰδίως γιὰ τὰ εὐρείας κατανάλωσης καί γρήγορης κυκλοφορίας προϊόντα ὅπως τὰ ἀλεύρια. Στὰ παραπάνω πρέπει νὰ προστεθεῖ καί τὸ γεγονός ὅτι οἱ παραδοσιακοὶ μύλοι τῆς ὑπαίθρου λειτουργοῦν γιὰ λογαριασμό τῶν πελατῶν τους καί μὲ ἀμοιβὴ σέ εἶδος. Ἐντιλαμβάνεστε τότε γιατί ἡ ἐγχώρια ἀλευροβιομηχανία δὲν μπορεῖ παρὰ νὰ λειτουργήσῃ συμπληρωματικά καί ὡς ἐναλλακτικὴ λύση τοῦ ἀντίστοιχου ἐμπορικοῦ κεφαλαίου. Τὸ ἐν δυνάμει βιομηχανικὸ κεφάλαιο δὲν ἔχει νὰ ἀντιμετωπίσει μόνον τὸν ἀνταγωνισμό τοῦ ἐμπορικοῦ κεφαλαίου μὲ τὰ ὑψηλά του κέρδη, τῆς ναυτιλίας μὲ τίς ἐλκυστικὲς τῆς εὐκαιρίες καί τοῦ κράτους μὲ τίς ὑψηλὲς καί ἐγγυημένες ἀποδόσεις πού προσφέρει. Ἔχει νὰ ἀντιμετωπίσει ἐπιπλέον καί κυρίως τὰ παγιωμένα οικονομικά καί κοινωνικά πρότυπα συμπεριφορᾶς, τὸ ἴδιο τὸ κοινωνικὸ σῶμα πού διεκδικεῖ καί ἐπιτυγχάνει τὴν ἀναπαραγωγὴ τῆς δομικῆς του ἀκινήσιας.

Τὸ πόσο ἰσχύουν οἱ παρατηρήσεις αὐτὲς καί σέ ἄλλες περιπτώσεις καί ποιὲς διευρύνσεις ἢ γενικεύσεις ἐπιδέχονται, εἶναι ἓνα θέμα πού πρέπει νὰ μελετηθεῖ σοβαρά. Καί νομίζω ὅτι εἶναι κρίμα νὰ μὴν τὸ κάνουμε.

ALEXIS KRAUS: Θὰ ἠθελα νὰ κάνω δυὸ-τρὲς παρατηρήσεις. Πρῶτον, θὰ πῶ ὅτι διαφωνῶ λίγο στὸ ἐπίπεδο τῆς ὀρολογίας ὅσον ἀφορᾶ τὴν κεντρικὴ εἰσήγηση. Πρῶτα ἀπ' ὅλα μὲ τὸν τίτλο «ἡ καθυστέρηση». Γιατί ἡ ἐπιλογὴ αὐτῆς τῆς λέξης: Νομίζω πὼς «καθυστέρηση» εἶναι κάτι τὸ πολὺ γενικὸ. Ἡ «καθυστέρηση» γιὰ τὸ Ἑλληνικὸ κράτος ἀναφέρεται διαρκῶς ἀπὸ τότε πού τὸ κράτος ὑπάρχει καί νομίζω πὼς εἶναι ἓνας ὅρος πού δὲν μπορεῖ νὰ χαρακτηρίσει ἄρκετὰ κάποια φαινόμενα μὲ τρόπο πού νὰ μπορεῖ νὰ δώσει πιὸ συγκεκριμένες δυνατότητες ἱστορικῆς ἀνάλυσης. Ἐπίσης αὐτὸ πού παρατήρησα ἦταν καί κάποια ἐπιμονὴ σέ αὐτὸ πού θὰ λέγαμε «ἀρνητικὴ περιγραφή». «Δὲν ἔγινε βιομηχανία.» «Δὲν ἔγιναν δρόμοι.» Ὅλα αὐτὰ πιστεύω πὼς ὀδηγοῦν σέ μιὰ κατεῦθυνση. Μαζὶ μὲ τίς παρατηρήσεις τοῦ κυρίου Λεονταρίτη καί τοῦ κυρίου Παπαγιαννάκη θέτουν ἓνα πρόβλημα.

Δεύτερον ὁ ὅρος «ὀλιγοπώλιο» πού ὑποδεικνύει πὼς ἴσως νὰ ὑπῆρχαν ἐκείνη τὴν ἐποχὴ ἄλλες δυνατότητες ἐκτὸς ἀπὸ τὸ ὀλιγοπώλιο τῆς Τράπεζας καί τῶν ἐμπόρων, ἐνῶ στὴν πραγματικότητα εἴμαστε πολὺ κοντά, καί ἀκόμα ἴσως καί μέσα, σέ μιὰ ἐποχὴ ὅπου αὐτὸ τὸ ὁποῖο ρυθμίζει τὴν οἰκονομία εἶναι τὸ πρόνομο. Στὸ Παλιὸ Καθεστῶς τὸ νὰ ἔχει κανεὶς ἓνα τέτοιο πρόνομο ἦταν ἀπαραίτητη προϋπόθεση γιὰ νὰ κινηθεῖ οἰκονομικά. Εἴμαστε πολὺ κοντὰ ἀκόμα τότε σέ ἐκείνη τὴν ἐποχὴ καί πιστεύω πὼς στὴν ἐλληνικὴ οἰκονομία τὸ «ὀλιγοπώλιο» αὐτὸ εἶναι ἀπόλυτα προσαρμοσμένο. Ἡ ἴδια ἡ Τράπεζα δὲν μπορεῖ νὰ κινηθεῖ χωρὶς τὸ κρατικὸ πρόνομο. Ἐπίσης θὰ ἠθελα νὰ πῶ δυὸ λόγια ὅσον ἀφορᾶ τὴν ἰδρυση τῆς Ἑθνικῆς Τράπεζας. Νομίζω ὅτι βάλουμε λίγο στὴν ἄκρη τῆ διεθνή διάσταση τῆς ἰδρυσης αὐτῆς. Ὅπως ἡ ἰδρυση τοῦ Ἑλληνικοῦ κράτους εἶναι ἀποτέλεσμα καὶ ἐσωτερικῆς πίεσης ἀλλὰ καί καινούργιας διεθνοῦς ἰσορροπίας, ἔτσι καί ἡ ἰδρυση τῆς Ἑθνικῆς Τράπεζας. Νομίζω πὼς ἀνάμεσα στὴν εἰσήγηση τοῦ κυρίου Λούκου καί τοῦ κυρίου Πιζάνια ὑπάρχει ἓνα μικρὸ κενὸ ἀκριβῶς γι' αὐτὴ τὴν ἰδρυση — γιατί ἀπ' ὅ,τι ἔχω δεῖ στὸ Quai d'Orsay καί ἐδῶ στὴν Ἑθνικὴ Τρά-

πεζα, πρόκειται για μιὰ τράπεζα πού φτιάχνεται ἀπὸ τὴ Γαλλία, πού εἶναι μέρος σχεδίου τῆς γαλλικῆς πολιτικῆς μέσα στὸ Ἀνατολικὸ ζήτημα. Ἀκριβῶς αὐτὸ τὸ γεγονός δίνει ἓνα τελείως ἰδιαίτερο τόνο στὴν ἴδρυση τῆς Ἐθνικῆς Τράπεζας.

Ὅσον ἀφορᾷ τὰ ἑλληνικὰ χρεώγραφα, νομίζω πὼς ἄκουσα —δὲν ξέρω ἂν ὅλα τὰ παρακολούθησα πολὺ καλά— ὅτι τὸ χρῆμα εἶναι πολὺ ἀκριβὸ γιὰ τὴν Ἑλλάδα. Δὲν νομίζω ὅμως πὼς ἄκουσα τὸ γιατί εἶναι ἀκριβό. Ὑπάρχουν δύο διαστάσεις: Ἡ οἰκονομικὴ ἀπὸ τὴν μία πλευρὰ καὶ ἀπὸ τὴν ἄλλη ἡ διπλωματικὴ. Ὅπωςδὴποτε πάνω ἀπ' ὅλα τὰ θέματα τῶν χρεωγράφων εἶναι συνδεδεμένα μὲ τὸ θέμα τὸ διπλωματικόν. Δηλαδή, μὲ τὸ ποιά δύναμη ὑποστηρίζει ἡ δὲν ὑποστηρίζει τὰ ἑλληνικὰ «πράγματα».

Σχετικὰ μὲ τοὺς ὁμογενεῖς καὶ τὰ χρεώγραφα νομίζω πὼς ἀκούσαμε γι' αὐτὸ τὸ θέμα διάφορα πολὺ χρήσιμα πράγματα. Νομίζω ὅμως ὅτι οἱ ὁμογενεῖς προτιμοῦν συχνά, μόνοι ἀνάμεσα στοὺς ἄλλους ἐπενδυτές, τὰ ἑλληνικὰ χρεώγραφα καὶ ὄχι ἄλλες ἐπενδύσεις, οἱ ὁποῖες θὰ ἦταν περισσότερο παραγωγικές. Ἐδῶ περνᾶμε σὲ ἓνα θέμα ἀρκετὰ σημαντικό: Τὴν διαμόρφωση τῆς ἑλληνικῆς χρηματαγορᾶς καὶ τῆς ἑλληνικῆς κρατικῆς πίστεως. Ἡ διαμόρφωση αὐτὴ φαίνεται ἰδιαίτερα στὶς 10ετίες τοῦ '60 καὶ '70 ἀπὸ τὰ δάνεια πού ξεκίνησαν ἐκεῖνη τὴν ἐποχὴ.— Μιλῶ γιὰ τὰ δάνεια τοῦ '62, τοῦ '68 κλπ., τὰ ὁποῖα κινήθηκαν μὲ τόση δυσκολία παρόλο πού εἶχαν πολὺ ἀποδοτικούς ὄρους ὅπως ἀναφέρθηκε ἐδῶ. Δὲν ἀγοράστηκαν. Καὶ ἐὰν ἀγοράστηκαν, ἄρχισαν νὰ ἀγοράζονται μόνο ἀπὸ τοὺς ὁμογενεῖς καὶ ὄχι ἀπὸ τοὺς ξένους οἱ ὁποῖοι εἶχαν βέβαια ἀπομονώσει τὴν Ἑλλάδα. Τὸ γεγονός αὐτὸ νομίζω πὼς εἶναι ἄξιο παρατήρησης καὶ πὼς ἔχει μιὰ τελείως διαφορετικὴ διάσταση. Δείχνει ἐπίσης πόσο οἱ ὁμογενεῖς κρατοῦσαν τὰ κλειδιά τῆς ἑλληνικῆς χρηματαγορᾶς τουλάχιστον σ' αὐτὴ τὴν περίοδο.

Τελειῶνω ἀναφέροντας τί χρηματοδοτεῖ τὸ Ἑλληνικὸ κράτος. Τὸ κράτος ἔχει στὰ χέρια του κάποια χρήματα τὰ ὁποῖα δὲν χρησιμοποιεῖ σὲ ἐπενδύσεις παραγωγικές. Πού ὅμως τὰ χρησιμοποιεῖ; Ἐδῶ εἶναι ἓνα τεράστιο θέμα πού νομίζω ὅτι δὲν θίχθηκε τόσο πολὺ σ' αὐτὴ τὴν εἰσήγηση. Εἶναι τὸ θέμα τῆς ἐθνικῆς ὀλοκλήρωσης. Ὅλα αὐτὰ τὰ λεφτὰ —δὲν ἀναφερθήκαμε καθόλου σ' αὐτὸ— χρησιμοποιοῦνται περισσότερο στοὺς πολέμους ἀνεξαρτησίας. Γιατὶ ἀκριβῶς αὐτὴ ἡ περίοδος τοῦ 19ου αἰῶνα μέχρι τὸ 1922 ἢ ἀκόμα καὶ τὸ '45 εἶναι περίοδος διαμορφώσεως τοῦ Ἑλληνικοῦ κράτους καὶ εἶναι φυσικὸ τὰ λεφτὰ νὰ πηγαίνουν πρῶτα ἀπ' ὅλα γιὰ τὸ σκοπὸ αὐτό. Φτιάχνεται ἓνα ἀστικό κράτος. Οἱ ἄστοι πού τὸ φτιάχνουν θὰ κερδίσουν βέβαια φτιάχνοντάς το. Δὲν γίνεται διαφορετικά. Αὐτὸς νομίζω ὅτι εἶναι ἓνας τομέας πού ἀπορροφᾷ τὰ περισσότερα χρήματα.

GEORGES LÉONTARITIS: Ὁ κύριος Δερτιλῆς θὰ ἀπαντήσει συνολικὰ στὸ τέλος τῶν ἐρωτήσεων. Ὁ κύριος Χατζηιωσήφ ἔχει τὸ λόγο.

CHRISTOS HADZIOSSIF: Très brièvement sur la disponibilité ou la non disponibilité de la main-d'oeuvre. Je me permets de vous rappeler que, lors de la révolution industrielle ou des révolutions industrielles en Europe, les paysans ne sont pas entrés de plein gré dans l'industrie, ils y ont été forcés. C'est possible qu'il y ait eu aux yeux des observateurs étrangers une main-d'oeuvre disponible en Grèce, mais elle ne voulait pas devenir salariée. J'ajoute aussi pour M. Yanoulo-

poulos qu'il y a eu un Monsieur Peel grec, dont j'ai trouvé la trace dans les actes d'une commission officielle grecque de 1880. Les capitaines grecs, à la question pourquoi ils ne font pas de voyages aux Etats-Unis vers lesquels le commerce des céréales s'est déplacé disent: «...parce que, quand on y va, les équipages déguerpissent et nous sommes obligés de vendre notre navire en catastrophe et de rentrer par paquebot».

ISKENDER GÖKALP: Je voudrais revenir à la question qui a été posée par le Président. En effet M. Léontaritis a posé la question de la comparaison mais par référence à une notion comme la modernisation, on peut aussi l'appeler occidentalisation, dont, à mon avis, le niveau conceptuel est très vague. Par contre, on peut peut-être se poser cette même question de comparaison par rapport à des modèles d'interprétation. Je m'explique: pour les pays ayant un certain type de développement capitaliste, je voudrais donner un seul exemple, en me référant à un modèle d'interprétation développé depuis le début des années '70 en France, dans le cadre du CEPREMAP, par des chercheurs tels que Boyer, Lipietz etc., qui font intervenir la notion de type de régulation avec une idée de correspondance entre le modèle d'accumulation, le rapport salarial et les formes institutionnelles qui encadrent ce modèle, pour dégager deux grands types de régulation, à savoir la «régulation concurrentielle, basée sur l'accumulation extensive du capital et la «régulation monopoliste», basée sur l'accumulation intensive du capital. Est-ce qu'en se référant à ces modèles d'accumulation, on n'aurait pas la possibilité justement de dégager des modèles de développement spécifiques, différents de ceux de l'Occident; et par conséquent, être stimulé ou obligé à ajouter ou à proposer d'autres modèles d'interprétation. Concernant toujours le même sujet, une deuxième remarque, très brève: nos modèles de comparaison ou d'interprétation se réfèrent forcément au passé, ce qui est tout à fait normal puisqu'il s'agit de l'histoire, mais je pense que tout cadre conceptuel, s'il s'agit vraiment d'un concept comme les philosophes disent, a priori très distinct, devrait s'appliquer au temps présent, à un certain passé récent, mais aussi probablement à un certain futur prochain. Ainsi, alors que s'annonce par exemple, à l'horizon des années 2000, une société où le poids de la production matérielle sera considérablement inférieur à celui que nous connaissons et à celui que l'on a connu dans les années de la fin du 19ème siècle, faut-il attendre cette échéance, prétextant l'incertitude, l'insuffisance des concepts actuels, ou faut-il dès maintenant, essayer d'imaginer —j'utilise volontairement le terme imaginer— de nouveaux concepts qui, tout en incluant le passé récent et l'actuel, devront peut-être aussi nous faire réfléchir sur notre futur prochain. Merci.

JOSÉ GENTIL DA SILVA: Je veux uniquement poser une toute petite question qui concerne aussi les époques que j'étudie. Elle est adressée à M. Pizanias mais elle est tellement petite que je voudrais la situer, je voudrais dire pourquoi je pose cette question et demander si ça vaut la peine. Evidemment, je suis tout à fait d'accord avec le professeur Léontaritis, je me demande qu'est-ce qui a manqué? Qu'est-ce qu'il y aurait à ajouter d'autre que nous les demander. Et j'ai un peu peur d'écouter ce registre de l'Italie; n'est-ce pas l'Italie qui, à la fin, retarde? J'ai peur qu'on

en vienne à découvrir ou à démontrer comme on l'essaie, très souvent, que l'histoire est inutile ou incapable de nous satisfaire. Or heureusement, soit dans le rapport, soit dans les communications, il y a de petites ondes, de petites ondes à retardement peut-être, mais qui permettent ma question. Je la pose, M. Hadji-ioussif a parlé de superstructures, je fais allusion à ces structures que l'empire ottoman avait mises en place, la question serait, quand est-ce qu'elles manquent? Est-ce qu'elles manquent bien? Est-ce qu'elles n'ont pas été totalement remplacées par d'autres? Nous avons le tableau que nous a présenté parfaitement M. Pizani, enfin, parfaitement mais très rapidement. Je lui demande quelles connivences pouvons-nous y trouver? D'abord est-ce qu'il y a une géographie des situations du crédit agricole? Est-ce qu'on pourrait l'établir? Où est-ce que c'est pareil partout? Alors ou c'est pareil partout, ou s'il y a des différences rappellent-elles celles connues auparavant, qui nous ont été présentées pour des périodes précédentes, plutôt lointaines? Est-ce qu'il y a une situation générale? Ou est-ce qu'il y a des déséquilibres successifs, quels éléments y a-t-il de concentration, est-ce qu'il y a des éléments de concertation, est-ce qu'il y a des éléments de coordination? Le problème est très vaste. J'insiste pour arriver au bout de la question. C'est-à-dire, nous sommes devant ce problème très vaste du degré d'intervention de l'Etat dans une économie, dans un marché d'économie que l'on peut dire libérale. Près de nous, parlons de l'état libéral. Vous savez qu'entre les gens d'avant la seconde guerre mondiale et les gens d'aujourd'hui, entre la théorie et la pratique des gens d'aujourd'hui, les choses sont très différentes. L'état libéral doit-il intervenir, ou ne doit-il pas intervenir en économie? On connaît certains résultats de l'un ou l'autre cas. Je crois que la question se pose à ce point, à ces registres-là, quelles concertations, quelles coordinations éventuellement y-a-t-il des réglementations, y-a-t-il intervention des corps constitués? Autrement dit, les agents économiques interviennent grâce à des sorts d'automatismes ou bien est-ce politiquement que s'exercent des formes de pression? La question est toute petite, mais je crois qu'elle finit par être trop vaste et je m'arrête là. Merci.

GEORGES LEONTARITIS: Ὁ κύριος Πεσμαζόγλου ἔχει ὑποβάλει ἐδῶ μιὰ σειρά ἐρωτημάτων πού θά προτιμοῦσα νά τά διατυπώσει ὁ ἴδιος.

STEFANOS PESMAZOGLOU: Οἱ παρατηρήσεις πού ἀκολουθοῦν εἶναι ἐν μέρει συμπληρωματικὲς στὴν ἐρώτηση πού ἔβαλε ἀρχικὰ ὁ κύριος Λεονταρίτης. Ἡ ἀποσαφήνιση ὀρισμένων βασικῶν ἐννοιῶν ὅπως τῆς καθυστέρησης, τῆς ἐξειδίκευσης καὶ τοῦ ἐκσυγχρονισμοῦ στὸ συγκεκριμένο ἱστορικὸ καὶ οἰκονομικο-πολιτικὸ πλαίσιο πού ἐξετάζουμε εἶναι ἀπαραίτητη γιὰ τὴν ἴδια τὴν συλλογιστικὴ τῆς σημερινῆς κεντρικῆς εἰσήγησης καὶ ἄλλων παρεμβάσεων πού ἀκολούθησαν. Παράμετροι πού ἀνιχνεύθηκαν μονοσήμαντα σὰν ἐπεξηγηματικοὶ τῆς «καθυστέρησης» ὅπως τὸ «πολὺ περιορισμένο» ποσοστὸ ὑπεραξίας, τὸ «χαμηλὸ» ἐπίπεδο τῶν ἐπενδύσεων καὶ ὁ «χαμηλός» βαθμὸς ἐξειδίκευσης θά μπορούσαν νά θεωρηθοῦν σὰν τὸ ἀποτέλεσμα κρίσιμων κοινωνικῶν, πολιτικῶν, πληθυσμιακῶν καὶ γεωγραφικῶν παραγόντων. Τότε ἡ σχέση αἰτίου-αἰτιατοῦ ἐὰν δὲν ἀνατρέπεται πάντως τροποποιεῖται δραστικά. Οἱ οἰκονομικοὶ παράγοντες μπορεῖ νά εἶναι κρίσιμοι στὴν ἐξήγηση

ιστορικών φαινομένων δεν είναι όμως παντού και πάντοτε προσδιοριστικοί.

Ἄκόμη μιὰ σχετική παρατήρηση: ἀμφιβάλλω ἐὰν ὑπάρχει χώρα στὴν παγκόσμια ἱστορία μὲ τὸ μέγεθος, τὴν γεωγραφικὴ σύσταση καὶ δημογραφικὴ σύνθεση τῆς μετεπαναστατικῆς Ἑλλάδας πού νὰ γίνεται σοβαρὰ λόγος γιὰ «take-off». Τὸ ἐπισημαίω ἐπειδὴ ἔγινε ἀναφορά στὸν ὄρο αὐτὸ πού δεν σημαίνει στὴν διεθνή βιβλιογραφία γιὰ ὄσους τὸν ἀποδέχονται «ξεκίνημα» ἀλλὰ «ἀπογείωση». Προϋποθέτει δηλαδὴ τὴν ὑπαρξὴ κάποιων προηγούμενων ἀναπτυξιακῶν σταδίων βάσει κάποιου προτύπου (θεώρηση πού σήμερα δεν εἶναι ἀποδεκτὴ).

Μιὰ τελευταία ἐννοιολογικὴ παρατήρηση σὲ σχέση μὲ τὴν χρῆση τοῦ ὄρου «καθυστέρηση στὴν ἐξειδίκευση» σὲ ἀρκετὲς ἀπὸ τὶς εἰσηγήσεις. Ἡ ἐννοία τῆς καθυστέρησης στὴν ἐξειδίκευση ὅταν χρησιμοποιεῖται στὴν οἰκονομικὴ θεωρία τῆς ἀπασχόλησης ἀφορᾷ εἴτε τὸ εὔρος στὸ φάσμα τῶν τελικῶν προϊόντων εἴτε τὸ εὔρος στὸ φάσμα τῶν ἐπαγγελματικῶν ἐιδικοτήτων. Ἐδῶ ἡ μέτρηση τοῦ συγκριτικοῦ στοιχείου στὴν καθυστέρηση τῆς ἐξειδίκευσης γίνεται ἐξαιρετικὰ προβληματικὴ. Καθυστέρηση σὲ σχέση μὲ τί ἢ σὲ σχέση μὲ ποιά χώρα; Μπορεῖ μὲ τὴν βιομηχανικὴ ἐπανάσταση νὰ εἶχαν ἀναπτυχθεῖ διάφοροι κλάδοι τῆς μεταποίησης, ὅμως τὸ φάσμα τῶν προδιαγραφῶν τῶν τελικῶν προϊόντων ὅπως καὶ τῶν ἐπαγγελματικῶν ἐιδικοτήτων ἦταν ἐξαιρετικὰ περιορισμένο. Ἀπὸ τὴν σκοπιὰ αὐτὴ θὰ μπορούσε νὰ ὑποστηρίξει κανεὶς πῶς μὲ κριτήριό τὴν διεθνή ταξινόμηση ἀγαθῶν ἢ τὸν διεθνή κώδικα ἐπαγγελματικῶν προδιαγραφῶν συγκριτικὰ ἢ Ἑλλάδα, ὅπως ἄλλωστε καὶ ἄλλες εὐρω-μεσογειακὲς χώρες, εἶναι σήμερα ἀκόμη πιὸ καθυστερημένη ἀπ' ὅ,τι θὰ ἦταν πρὸ ἑκατὸ ἐτῶν μὲ κριτήριό τὶς τότε διεθνεῖς ταξινομήσεις.

Οἱ παρατηρήσεις αὐτὲς συμπυκνώνονται σὲ μιὰ γενικότερη ἀπορία γιὰ τὶς ἐνδεχόμενες ἐπιπτώσεις ἀπὸ κάποιον κλειστὸ ἀνατροφοδοτούμενο οἰκονομισμό στὴν ἐξήγηση τῶν ἐξελίξεων στὴν Ἑλλάδα τοῦ 19ου αἰώνα.

CHRISTINE AGRIANTONI: Θὰ ἤθελα κι ἐγὼ νὰ πῶ δυὸ λόγια σχετικά μὲ τὰ ὅσα εἶπε ὁ κύριος Γιανουλόπουλος. Νομίζω πῶς θὰ συμφωνήσει ὅτι πρέπει νὰ χρονολογήσουμε λίγο τὸ φαινόμενο. Ἡ ἔλλειψη ἐργατικοῦ δυναμικοῦ δεν εἶναι πάντα ἡ ἴδια. Ἡ περίοδος πού ἀνέφερε ὀφείλω νὰ ὁμολογήσω ὅτι μὲ εὐχαρίστησε πάρα πολὺ. Γιατὶ ἀκριβῶς αὐτὴ εἶναι ἡ περίοδος κατὰ τὴν ὁποία γιὰ πρώτη φορά, καὶ ἴσως γιὰ μοναδική, ἐμφανίζονται κάποια στοιχειώδη —δὲν ὑπῆρχαν ἄλλα ἐκτὸς ἀπὸ αὐτὰ— πλεονάσματα ἐργατικῶν χεριῶν στὴν ἀγροτικὴ παραγωγή τὰ ὁποῖα μεταφέρθηκαν στὸν ἀστικό τομέα καὶ στήριξαν τὸ ξεκίνημα τῆς βιομηχανίας — θὰ πῶ στὸν κύριο Πεσμαζόγλου σχετικά μὲ τὸ ξεκίνημα. Ἀλλὰ ἀπὸ τὸ τέλος τῆς 10ετίας τοῦ 1870 καὶ σὲ ὅλη τὴ διάρκεια τῆς 10ετίας τοῦ 1880 εἶναι πραγματικὴ ἡ ἔλλειψη ἐργατικῶν χεριῶν καὶ νομίζω ὅτι χονδρικὰ ὀφείλεται σὲ δύο στοιχεῖα — βέβαια ὑπάρχουν καὶ ἄλλες διαστάσεις, μεταξὺ τῶν ὁποίων ἡ κοινωνικὴ εἶναι ἴσως ἡ σημαντικότερη, καθὼς εἶπε ὁ κύριος Χατζηιωσήφ. Νομίζω ὅτι χονδρικὰ πρόκειται γιὰ δύο πράγματα: Τὴ νέα ἐπέκταση τῆς σταφιδοκαλλιέργειας μὲ τὴν συγκυρία τοῦ ἀνοίγματος τῆς Γαλλικῆς ἀγορᾶς καὶ τὰ μεγάλα δημόσια ἔργα. Καὶ οἱ δύο αὐτοὶ παράγοντες ἀπορρόφησης ἐργατικῶν χεριῶν μπορῶ νὰ σᾶς διαβεβαιώσω ὅτι προκάλεσαν μιὰ τρομακτικὴ ἔλλειψη ἐργατικῶν χεριῶν στὴ βιομηχανία. Ἀπὸ τὴν ἀποψη αὐτὴ —χωρὶς νὰ θέλω νὰ παραπέμψω στὸν γνωστὸ συγγραφέα, νὰ πῶ

δηλαδή ότι το κεφάλαιο είναι σχέση— θα έλεγα ότι στην Ελλάδα παρατηρούμε φαινόμενα ασυμπτωτικότητας. Ένώ εκείνη ακριβώς την 10ετία (1870) παρατηρούμε, από την μία πλευρά, φαινόμενα συσσώρευσης κεφαλαίου με την έννοια του χρήματος και απ' την άλλη, τη διαμόρφωση πρώτων εμβρύων εργατικής δύναμης, στη συνέχεια υπάρχει μία ασυμπτωτικότητα στην πορεία των δύο αυτών συντελεστών της παραγωγής (και έτσι ίσως μπορεί κανείς να ερμηνεύσει και τα φαινόμενα της μεγάλης κερδοσκοπίας που παρατηρούνται στην 10ετία του '80 γύρω από τα χρεώγραφα και όλα αυτά): έχουμε δηλαδή μία διαθεσιμότητα σε χρήμα που ξεπερνάει τη διαθεσιμότητα σε εργατικά χέρια.

Μετά βέβαια συμβαίνει το ακριβώς αντίστροφο. Γι' αυτόν το λόγο ή χρονολόγηση των φαινομένων έχει σημασία. Η μετανάστευση στο τέλος του 19ου αιώνα δεν είναι το ίδιο φαινόμενο όπως είναι στα μέσα του αιώνα. Μετανάστευση στην Αμερική στο τέλος του αιώνα είναι άλλο πράγμα, αλλά ως μην προχωρήσουμε άλλο πάνω στο θέμα αυτό. Τώρα, ως προς το «take-off» —δεν χρησιμοποιώ τον όρο αυτό για την Ελλάδα— λέω πολύ σεμνά ότι έχουμε ένα θεαματικό ξεκίνημα. Ωστόσο υπάρχουν μικρές χώρες στην Ευρώπη, και κυρίως προς τη Βόρεια Ευρώπη, που γνώρισαν το φαινόμενο της «απογειώσης» της βιομηχανίας. Ας μην μιλήσουμε για το Βέλγιο το οποίο βρίσκεται στην πρώτη φάση της ευρωπαϊκής εκβιομηχάνισης, αλλά για την Ολλανδία και την Δανία οι οποίες ακριβώς την ίδια περίοδο με την Ελλάδα —την 10ετία του 1870— εμφανίζουν φαινόμενα ταχύτερης εκβιομηχάνισης ή όποια και ολοκληρώθηκε. Σας ευχαριστώ.

GEORGES LÉONTARITIS: Συμφωνώ με την κυρία Αγριαντώνη να μην χρησιμοποιήσουμε τον όρο «take-off»: έγινε αντικείμενο πολλών επιθέσεων από πολλών ετών. Τόν λόγο έχει ο κύριος Ασδραχάς.

SPYROS ASDRACHAS: Είχα την πρόθεση να αναφερθώ στο έννοιολογικό επίπεδο μονάχα. Ο κύριος Peel ξέχασε να φέρει μαζί του τις αγγλικές σχέσεις παραγωγής και έτσι δεν του έμεινε ούτε υπηρέτης στο Swan River. Έλπίζω πως, όταν συζητήσουμε για τους μηχανισμούς κατάκτησης, ο Giuseppe Paragno θα μς δείξει τί σημαίνει να φέρεις μαζί σου τον τρόπο παραγωγής και να δουλέψεις με αυτό το σύστημα στην Αγκόλα.

Η συζήτηση έφερε στο προσκήνιο τη μη διαθεσιμότητα εργατικών χεριών, φαινόμενο που δεν είναι καθόλου πρόσφατο. Εκείνο που δεν πρέπει να ξεχνάμε είναι ότι η Οθωμανική αυτοκρατορία μπορούσε να κάνει τεράστιες μετακινήσεις εργατικού δυναμικού, γιατί ήταν σε θέση να ελέγχει τους πληθυσμούς και να τους εξαναγκάζει να μετακινούνται: έγινε μία επανάσταση, ή όποια κατάργησε τον έλεγχο αυτό. Δεν μπορούσε να υποχρεώσει κάποιος τους Τσάκονες να μεταφέρονται σε όλα τα σημεία της χώρας, κάνοντας κάποιες συγκεκριμένες δουλειές — έτσι γίνονταν τα τζαμιά στην Οθωμανική Αυτοκρατορία. Καταργήθηκε αυτή η δυνατότητα, αλλά βεβαίως δεν καταργήθηκαν άλλες ισορροπίες. Δεν πρέπει να αναζητήσουμε μία ιδιαίτερη συγκυρία στην αγροτική οικονομία, για να εξηγήσουμε την πολιτισμική άρνηση του να δουλεύουν οι άνθρωποι στα όρυχεία ή στα δημόσια έργα. Για να δουλέψουν οι άνθρωποι σε όρυχεία πρέπει να συμβαίνουν δύο τινά: Η μία κατάκτηση Ισπανικού τύπου —στην Λατινική Αμερική— ή μία

μακραίωνη παράδοση εξόρυξης του μετάλλου — πράγμα που βρίσκουμε ἐδῶ μονάχα σὲ ὀρισμένες περιοχὲς τῆς Γιουγκοσλαβίας, μερικότερα καὶ ὑπὸ ἄλλο τρόπο παραγωγῆς· ἐπανερχεται λοιπὸν στὸ προσκήνιο ἡ ἔννοια τῶν μεγάλων «ἐμμομών». Ἐκεῖνο που εἶχα τὴν πρόθεση νὰ σχολιάσω —δὲν ἀναφέρεται βεβαίως στὴν συλλογιστικὴ τοῦ κυρίου Δερτιλῆ— εἶναι τὸ ἐξῆς: Ὁ κύριος Δερτιλῆς μᾶς ἔδωσε ἓνα συνεκτικὸ κείμενο ποὺ μᾶς περιγράφει τὴν συμπεριφορὰ τοῦ κεφαλαίου στὸν 19ο αἰῶνα στὸν Ἑλλαδικὸ χῶρο καὶ τὶς προτιμήσεις αὐτοῦ τοῦ κεφαλαίου. Ἐκ τῶν πραγμάτων ὅμως τέθηκε τὸ πρόβλημα τῆς μεταφορᾶς κεφαλαίου ἀπὸ ἓνα τομέα σὲ ἄλλον. Ἀκραῖα διατυπωμένη ἡ ἐρώτησή μου εἶναι: Στὸ ἱστοριογραφικὸ ἐπίπεδο, στὸ ἐπίπεδο τῆς οικονομικῆς ἀνάλυσης μποροῦμε πραγματικά νὰ χρησιμοποιοῦμε σὰν ἐργαλεῖο τὴν ἔννοια τῆς μεταφορᾶς κεφαλαίου; Ὡστόσο, τὸ κεφάλαιο, στὸ βαθμὸ ὅπου προσελκύει, προσελκύει ὅταν ἔχει αὐτοδημιουργηθεῖ μέσα σὲ ὀρισμένο τομέα. Δὲν βλέπω ὅτι θὰ διευκολυνθεῖ ἡ συλλογιστικὴ μας προκειμένου νὰ ἐρμηνεύσουμε τὴν ἀπουσία ἐκβιομηχάνισης ἀπὸ τὴ διαπίστωση ὅτι δὲν ἦταν συμφέροντες οἱ ἐπενδύσεις στὴ βιομηχανία. Ἡ ἔννοια «ἐπένδυση» στὴ βιομηχανία εἶναι ἐπιχειρηματικὴ ὅταν ὑπάρχει ἤδη βιομηχανία. Ὑπάρχει τὸ βιομηχανικὸ κεφάλαιο ποὺ δημιουργεῖται μέσα στὴ βιομηχανικὴ διαδικασία, ὅποτε ἡ ἐξήγηση θὰ ἔπρεπε νὰ ξεκινᾶει ἀπὸ τὶς διαπιστώσεις τοῦ τύπου ποὺ μᾶς δίνει ὁ κύριος Παπαγιαννάκης: Δηλαδή τί ἀκριβῶς γίνεται καὶ τί δὲν γίνεται μέσα στὴ διαδικασία παραγωγῆς βιομηχανικῶν ἀγαθῶν — ἐμπορευμάτων μέσω ἐμπορευμάτων. Σ' αὐτὴ τὴν ὀπτικὴ ἔχω τὴν ἐντύπωση ὅτι δὲν εἶναι καθόλου χρήσιμη ἡ ἔννοια τῆς προσέλκυσης κεφαλαίων. Πρέπει πάλι νὰ πᾶμε στὴ μεγάλη ἱστορία, στίς ἐμμονές τῶν δομῶν ποὺ ἐμπεριέχονται φυσικὰ στὸ σχῆμα τοῦ κυρίου Δερτιλῆ. Δίνω ἔμφαση σ' αὐτὴ τὴν παρατήρηση, γιατί φοβᾶμαι ὅτι ἐνδέχεται νὰ καταλήξουμε σὲ μιὰ «ἠθικολογία» γιὰ τὴ συμπεριφορὰ τοῦ τραπεζικοῦ ἢ ἐμπορικοῦ κεφαλαίου, τὸ ὁποῖο ποτὲ δὲν εἶχε λόγους νὰ ἐφεύρει τὴ βιομηχανία. Ἐπενδύθηκε στὴ βιομηχανία, ἀλλὰ πότε καὶ ποῦ; Ἐκεῖ φυσικὰ ὅπου ἰσχύει τὸ κεντρικὸ-εὐρωπαϊκὸ μοντέλο.

HÉLÈNE ANTONIADIS-BIBICOU: J'aimerais m'arrêter sur un point évoqué déjà par les collègues qui ont pris la parole avant moi et figure d'une façon, très discrète, dans le rapport de Monsieur Dertilis: il s'agit de cette stabilité diachronique des conditions qui déterminèrent la nature de l'économie de la Grèce, au XIXe siècle, notamment dans la deuxième moitié du siècle, ou —pour reprendre la question telle que l'a formulée Monsieur Léontaritis— «qu'est-ce qui a manqué» à l'économie grecque pour qu'elle n'ait pas pu se développer dans tel domaine ou tel autre et qu'elle ait suivi une direction s'inscrivant en faux par rapport à celle qui domine la conjoncture économique internationale. Monsieur Hadjiiossif, entre autres collègues, a remarqué que cette question trouverait éventuellement une réponse, si l'on orientait notre investigation du côté de l'histoire sociale; certes, je suis de son avis.

Cependant, permettez-moi d'expliciter ce dont on a déjà discuté, d'une certaine manière, en faisant, à mon tour, quelques remarques. Tout d'abord, une remarque préalable, concernant la façon dont nous posons le problème: si nous prenons comme point de référence le développement économique des pays, disons,

de l'Occident européen et nous essayons de travailler dans la conjoncture internationale de l'époque, nous serons forcément amenés à dépasser à peine l'histoire descriptive comparée et à constater — ce qui a été excellemment déjà fait — le retard de l'économie hellénique par rapport à d'autres pays européens. L'entreprise est très utile. Faudrait-il encore préciser, bien que cela va de soi, que le principe du développement inégal a une application quasi-constante, dans notre cas.

Je pense, cependant, qu'en matière d'étude de développement économique — comme, du reste, pour une série d'autres problèmes — il faut avoir, en priorité, des points de référence «internes» à la formation socio-économique faisant l'objet de nos recherches et qui se situent, évidemment, dans un passé plus ou moins lointain; certes, c'est encore «comparer», mais c'est bien plus, à mon avis, «suivre un processus» qui rend compte de façon plus instructive, de façon explicative et autrement plus intéressante, d'un développement. Il va sans dire que cela n'exclut point — tout au contraire — le travail à l'horizontale, donc la référence au développement économique des autres pays.

C'est ainsi que le paramètre de la diachronie prend toute sa valeur et, en ce qui me concerne, je considère qu'elle est très importante. La réponse au «pourquoi» des historiens a, le plus souvent, des assises très solides, enracinées dans le temps et, même, très haut dans le temps. Cette affirmation n'est pas due seulement à une sorte de «déformation» de spécialiste médiéviste; j'ose espérer que j'en suis débarrassée, dans une large mesure, puisque je travaille, depuis quelques années déjà, dans le cadre d'une recherche collective sur le passage de la Grèce au capitalisme. Elle est due bien davantage au fait que le concept de «la longue durée», avec toutes les implications de son application correcte à l'analyse de l'histoire des sociétés, me paraît être infiniment riche et utile à notre travail.

Par conséquent, notre XIXe siècle a intérêt à être étudié non seulement, cela va de soi, à partir de ce qui lui est propre, spécifique — c'est ce qui a été fait ici de façon assez intéressante — mais aussi comme la résultante d'un très long processus historique; c'est là une perspective dans laquelle nous n'avons pas encore pris l'habitude d'inscrire nos travaux — il est vrai que la recherche deviendrait alors encore plus longue et ardue — mais ne faudrait-il se demander, en attendant, dans quelle mesure nous pouvons affirmer, avec l'assurance voulue, que tel phénomène ou tel trait est spécifique au XIXe siècle?

Si, par exemple, nous nous arrêtons à un ou deux points: celui de la structure sociale ou celui des activités commerciales, dominées par l'exercice d'un commerce de transit, il n'est pas exagéré de penser qu'il faut, d'une part, remonter aux derniers siècles de l'Empire byzantin et, d'autre part, élargir nos investigations dans la direction de l'histoire des mentalités. Il est important de savoir pourquoi nous n'avons pas eu, à Byzance, une classe bourgeoise — si je puis dire, une classe bourgeoise sans guillemets — à l'instar de celle que nous rencontrons, p. ex., dans les villes italiennes, au Moyen Age. Il est évident que tous nos problèmes d'histoire économique des siècles postérieurs n'en seront pas résolus, mais cette manière de procéder n'est ni audacieuse ni oisive; elle est tout simplement utile et suggestive, si l'on songe au fait que l'état socio-économique des derniers siècles de l'Empire byzantin, transmis à ses successeurs, n'a pas été modifié, au

départ, par l'apport de l'Etat ottoman et les mutations qui ont eu lieu, par la suite, n'ont pas changé les structures du mode de production; les éléments de changement entre-temps, jusqu'au XIXe siècle, n'ont pas permis la réalisation de ce que nous pourrions appeler une «révolution», le terme utilisé, ici, évidemment, avec son acception scientifique.

Ainsi, tenir compte du facteur historique dans notre effort d'interpréter tel phénomène ou tel autre me paraît indispensable, c'est l'évidence même. Maintenant, insistons sur le fait que, ce facteur étant très complexe, nous ne pouvons pas nous en acquitter en disant que «l'Etat a fait tel choix» ou «c'est l'Etat qui a réagi de cette manière»; car l'Etat n'est-il pas, en définitive, l'émanation d'un ensemble de forces dans un espace géographique?

Par conséquent, il me semble qu'il faut voir dans le terme «facteur historique» cet ensemble, cet écheveau qui se noue et qui inclut tous les éléments constitutifs d'une société et qui devient, en lui-même, à travers le temps, un facteur tout court.

PETROS PIZANIAS: Donner une réponse à M. Da Silva serait chose difficile. Au départ je voudrais signaler deux choses. La première c'est qu'on ne possède que quelques mentions sur l'usure. Mentions qualitatives et quelques rares quantitatives. La deuxième, c'est que l'usure, en tant que financement de la production agricole, concerne les couches inférieures des paysans, c'est-à-dire la grande masse de la population agricole. Les grandes et moyennes exploitations n'ont pas recours à l'usure. Mais ces deux catégories sont très peu nombreuses. La règle est le morcellement de la terre cultivable et cultivée. La seule forme d'organisation de la production qui existe est la famille. Alors, avec la famille comme presque exclusive force du travail, on arrive facilement à des hypothèses sur la question de l'étendue moyenne de l'exploitation: elle est trop petite, plus l'assolement biennal, plus le secteur très élargi de l'autoconsommation, l'exploitation familiale n'est pas rentable même pour les propriétaires, rentable du point de vue économique. La seule solution est le recours à l'usure. Les banques ne pratiquent pas le crédit agricole.

L'usure est un système de financement de la production sous le contrôle de la classe économiquement dominante. Le financement est pratique sur le lieu de la production par mille petits intermédiaires —petits commerçants, employés d'Etat, épiciers, etc.— sous un rapport oral. Leur action économique ne laisse pas de traces.

JERZY TOPOLSKI: Je voudrais dire seulement un mot concernant cette discussion autour de la synthèse en histoire. Il s'agit ici de la notion de la modernisation en tant qu'outil de la synthèse. Cette notion est, à vrai dire, très importante, on l'utilise assez souvent, c'est une notion qui peut être utile. Il faut néanmoins prendre en considération que c'est une notion théorique descriptive qui peut servir avant tout à comparer, on pourrait même dire seulement à comparer les économies du point de vue de leur retardement par rapport à une économie plus évoluée du point de vue de la croissance économique. Dans ce sens on peut utiliser cette notion d'une façon efficace, mais la notion de modernisation n'est pas, à mon

avis, suffisante pour l'analyse du développement économique et ses mécanismes. Dans ce but il faudrait penser aux notions plus riches, saisissant les relations parmi les éléments de la vie économique et sociale. Je pense ici à la réflexion basée sur les notions de modes de production, de relations entre la vie économique et sociale etc. Je n'entre pas dans les détails, mais je voudrais dire qu'il faut avoir recours à deux plans: un plan comparatif et un plan plus profond, plus théorique, de l'analyse de concepts plus adaptés à l'étude du passé économique d'une manière dynamique. Ce n'est pas la critique du rapport, mais seulement une remarque concernant la conceptualisation. Le progrès de la recherche historique, c'est avant tout le progrès dans le domaine de la conceptualisation, donc dans le domaine de la théorie ou de l'application de la théorie à l'histoire.

GEORGES LÉONTARITIS: Βλέπω πώς δὲν ὑπάρχουν ἄλλες ἐρωτήσεις. Προτοῦ δώσω τὸ λόγο στὸν κύριο Δερτιλὴ θὰ μοῦ ἐπιτρέψετε νὰ κάνω μιὰ δυὸ τελευταίες παρατηρήσεις. Ἡ μία —πολὺ συγκεκριμένη— ἀναφέρεται στὸ ρόλο τοῦ κρατικοῦ παρεμβατισμοῦ σὲ σχέση μετὴν βιομηχανία. Τὴν ὑπαρξή, δηλαδή, ἐνὸς προστατευτικοῦ συστήματος πὸ ὑποτίθεται ὅτι θὰ συνέβαλε στὴν προστασία καὶ στὴν ἀνάπτυξη τῆς βιομηχανίας. Ὑποπεύομαι —ἔχουμε καὶ εὐρωπαϊκὰ παραδείγματα— πὸς τίποτα δὲν μᾶς ἐγγυᾶται στὸν ἐλληνικὸ χῶρο ὅτι ἓνα προστατευτικὸ σύστημα θὰ ὀδηγοῦσε πραγματικὰ στὴ βιομηχανικὴ ἀνάπτυξη — στὴν ποιοτικὴ διαφοροποίηση καὶ ὄχι ἀπλῶς στὴν ποσοτικὴ. Αὐτὸ βέβαια ἀποδεικνύεται ἀπὸ τὴν προστατευτικὴ πολιτικὴ τοῦ Ἑλληνικοῦ κράτους ἀργότερα. Ἐχουμε βέβαια καὶ τὰ μεγάλα παραδείγματα —τὰ Εὐρωπαϊκὰ— ὅπου παρατηροῦμε ὅτι ὁ προστατευτισμὸς δὲν λειτουργεῖ καθόλου κατὰ τὸν ἴδιο τρόπο καὶ ἐξίσου ἀποτελεσματικὰ. Π.χ. στὴν Γερμανία ἀπὸ τὴν μία πλευρά, στὴν Γαλλία ἀπὸ τὴν ἄλλη. Ὁ προστατευτισμὸς εἶναι μιὰ προϋπόθεση προβληματικὴ γιὰ τὴν ἀνάπτυξη τῆς βιομηχανίας.

Μιὰ ἄλλη γενικότερη παρατήρηση πὸ δὲν ἔχει σχέση μετὴν ἀντικειμενικὰ οικονομικὰ ἢ πολιτικὰ στοιχεῖα: Μὲ ἀπασχολεῖ ἓνα θέμα πὸ καθόλου δὲν τὸ θίξαμε σήμερα. Εἶναι ἓνα πολιτισμικὸ πρόβλημα, δηλαδή τὸ πρόβλημα τῶν νοοτροπιῶν. Διερωτῶμαι τί ἐπιπτώσεις ἐνδεχομένως θὰ μπορούσε νὰ ἔχει στὴν οικονομικὴ ἀνάπτυξη τοῦ τόπου, στὴν ἐκβιομηχάνιση, στὸν ἐκσυγχρονισμὸ —δυτικοῦ τύπου— ἓνας γενικότερος πολιτισμικὸς προβληματισμὸς στὸ ἐπίπεδο τῶν νοοτροπιῶν. Ὅπως ξέρομε οἱ νοοτροπίες γενικότερα ἐπηρεάζουν ὅπωςδήποτε τὶς πολιτικὲς καὶ τὶς οικονομικὲς διαδικασίες. Στὴν ἐγγὺς Ἀνατολὴ βλέπουμε μερικὲς διαμορφωμένες προσεγγίσεις, ὅπωςδήποτε σὲ οικονομικὰ προβλήματα πὸ διαφέρουν ἀπὸ ἀνάλογες Εὐρωπαϊκὲς. Αὐτὸ θὰ ἦταν ἓνα θέμα τὸ ὁποῖο θὰ ἔπρεπε νὰ τὸ ἐξετάσουμε. Πιστεύω πὸς καὶ αὐτὸ εἶναι μιὰ ἀπὸ τὶς βασικὲς προϋποθέσεις πὸ ἔχουν σχέση μετὴν οικονομικὴ ἀνάπτυξη.

Τώρα θὰ ἤθελα νὰ δώσω τὸ λόγο στὸν κύριο Δερτιλὴ.

GEORGES DERTILIS: Σὲ πολλὰ ἀπὸ τὶς παρατηρήσεις παρατηρῶ καὶ ἐγὼ μετὴν σειρά μου μιὰ λανθάνουσα ἀπαίτηση: Νὰ εἶχα κάνει ὄχι μιὰ ἀνακοίνωση ἀλλὰ μιὰ πολὺτομη «ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς οικονομίας ἀπὸ ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι σήμερα». Φοβᾶμαι ὅτι αὐτὸ οὔτε τὸ ἤθελα οὔτε τὸ μπορούσα. Καὶ φυσικὰ δὲν μπορῶ οὔτε τώρα νὰ ἀπαντήσω σὲ τέτοιες ἀπαιτήσεις καὶ ἐρωτήσεις.

Θὰ ἀναφέρω ἀπλῶς ὀρισμένα μεμονωμένα παραδείγματα, μὲ τὰ ὁποῖα θὰ προσπαθήσω νὰ δώσω μία ὀλική ἐντύπωση.

Γιὰ τὸ ἐργατικὸ δυναμικὸ, στὴν 10ετία τοῦ 1870. Μόνο αὐτὴ τὴν περίοδο, ὅπως μᾶς εἶπε ἡ κυρία Ἀγριαντώνη, ἔχουμε μία διαφοροποίηση, μία ἐπάρκεια. Γιατί ὁμως; Διότι τὸ 1869 ἔχουμε 35.000 πρόσφυγες ἀπὸ τὴν Κρήτη, μετὰ τὴν ἐπανάσταση, κατ' ἄλλους οἱ πρόσφυγες εἶναι 60.000. Συγκυρία πού δὲν ἀναιρεῖ τὴ μακροχρόνια στενότητα.

Ὅρισμένοι ὄροι δὲν ἄρεσαν: Ὁ ὄρος «καθυστέρηση». Δὲν προτάθηκε ὁμως ἄλλος μονολεκτικὸς ὄρος. Πῶς ἀλλοιῶς, τέλος πάντων, γράφει κανεὶς ἕναν τίτλο παρὰ μὲ ἕξι, ἐπτὰ ἢ δέκα λέξεις; Δὲν ἄρεσε ἐπίσης καὶ ἡ «ἀπογείωση». Νὰ τὸ ξεκαθαρίσω καὶ αὐτό. Ὁ ὄρος «ἀπογείωση» εἶναι στὸ κείμενό μου ἐντὸς εἰσαγωγικῶν καὶ στὴν προφορικὴ μου παρέμβαση συνοδεύτηκε ἀπὸ ἕναν ὑπαινιγμὸ μειωτικό. Εἶναι λοιπὸν προφανές ὅτι πρόκειται γιὰ ὄρο πού δὲν θέλω νὰ χρησιμοποιοῦ, ἀλλὰ τί νὰ κάνουμε; Χρειαζόμαστε λέξεις.

Développement inégal, mode de production capitaliste, ou pré-capitaliste. Ὑπῆρχαν ἢ ὄχι αὐτὲς οἱ ἔννοιες στὴν εἰσήγηση, αὐτὲς οἱ θεωρητικὲς βάσεις; Φυσικὰ ὑπῆρχαν, γιὰ ὅποιον προσέχει τὶς μεθόδους καὶ τὶς θεωρητικὲς προϋποθέσεις τῶν συλλογισμῶν, ρητὲς ἢ ὄχι. Ἄλλωστε ὁ εἰσηγητὴς, ὅπως κάθε συγγραφέας, ἔχει ἕνα παράλληλο ἔργο πού δείχνει περίπου ποιά εἶναι τὰ νοητικὰ του ἐργαλεῖα, ποιά εἶναι ἡ θεωρητικὴ του βάση καὶ ἡ μέθοδός του. Αὐτὲς οἱ προσεγγίσεις μου εἶναι γνωστὲς στοὺς Ἕλληνες συναδέλφους ἀπὸ ἄλλες ἐργασίες μου, τὶς ὁποῖες ἀνέφερα καὶ στὴν εἰσήγηση. Νὰ κάνω ἀνακοίνωση πᾶνω στὴ θεωρία τοῦ mode de production capitaliste; Ὁχι, δὲν θὰ μπορούσα νὰ τὸ κάνω. Ἐκεῖνο πού προσπάθησα ἦταν νὰ ἀρχίσω ἀπὸ αὐτὰ ἀκριβῶς τὰ ἐρωτήματα καὶ νὰ τελειώσω πάλι σὲ αὐτὰ, ἐξετάζοντας στὸν ἐνδιάμεσο χῶρο ὅ,τι μοῦ φαινόταν σημαντικὸ ὡς πρὸς τὸ θέμα τῆς εἰσήγησης. Ἀρχισα ἀπὸ τὴν κοινωνικὴ ἴστορία —αὐτὸ δηλαδή πού ζήτησε ἡ κυρία Ἀντωνιάδου— λέγοντας ὅτι ἔχουμε μία σταθερὰ στίς κοινωνικὲς σχέσεις. Διάλεξα ἀνακοίνωση ἀπὸ ἄλλη ἐνότητα αὐτοῦ τοῦ συνεδρίου γιὰ νὰ δείξω τὴν ἐπιρροή τῆς σταθερᾶς στὴν συμπεριφορὰ τοῦ κεφαλαίου, στὴν ἄντληση τοῦ πλεονάσματος μέσω τῆς τοκογλυφίας καὶ στὴν πολιτικὴ σύνδεση μὲ ὀρισμένους κοινωνικὲς τάξεις. Τελείωσα τὴν εἰσήγηση μὲ ἀκριβῶς τὸν ἴδιο ὑπαινιγμὸ. Σὲ ἕνα σύστημα κοινωνικο-πολιτικῶν σχέσεων, ὅπως αὐτὲς πού περιγράφονται στὴν εἰσήγηση, σύστημα πού στηρίζει ὀρισμένου τύπου οικονομικὲς σχέσεις, ὅπως ἀναλύονται λεπτομερειακὰ στὴν εἰσήγηση, σὲ ἕνα τέτοιο θεωρητικο-εμπειρικὸ σύστημα, εἶναι σαφές ὅτι ἐνυπάρχουν τὰ νοητικὰ ἐργαλεῖα καὶ τὰ διανοήματα τόσο τῆς ἄνισης κατανομῆς ὅσο καὶ τοῦ τρόπου παραγωγῆς.

Ἄς ἐπεκταθῶ λίγο ἀκόμη σὲ αὐτὸ τὸ θέμα: Γιατί χρησιμοποιοῦ τὸν ὄρο «ὀλιγοπῶλιο»; Μὰ γιατί εἶναι περιεκτικὸς καὶ ὑποδηλώνει ὄχι αὐτὸ πού θέλει νὰ περιχαρακώσει ἡ οικονομικὴ θεωρία —εὐτυχῶς δὲν εἶμαι οἰκονομολόγος—, ἀλλὰ κάτι εὐρύτερο πού συμβαδίζει μὲ τὴν ἔννοια τῆς ἱεραρχικῆς ὀργάνωσης, οἰκονομικῆς καὶ κοινωνικῆς. Γι' αὐτὸ μιλῶ ταυτόχρονα γιὰ ὀλιγοπῶλιο καὶ κοινωνικὲς τάξεις. Πρόκειται γιὰ ὀλιγοπῶλιο ὄχι μόνο οικονομικὸ ἀλλὰ καὶ κοινωνικὸ, ὀλιγοπῶλιο ἐξουσίας. Ὁ κύριος Da Silva ἔχει βεβαίως δίκιο ὅταν ζητεῖ αὐτὲς ἀκριβῶς οἱ κοινωνικὲς τάξεις νὰ παρεμβαίνουν καὶ νὰ διαμορφώνουν τὸ κράτος. Ἀλλὰ νομιζῶ ὅτι οἱ σχετικοὶ ὑπαινιγμοὶ τῆς εἰσήγησης εἶναι σαφεῖς.

Ρωτάει ο κύριος Παπαγιαννάκης: «Μπορούν και δέν θέλουν ή θέλουν και δέν μπορούν;». Θά άπαντούσα ότι ούτε θέλουν ούτε μπορούν. Όπως είπε ό κύριος Άσδραχάς έχουν κάνει ήδη τις επιλογές τους. Είναι ήδη κάτοχοι του κεφαλαίου. Το κεφάλαιο μπορεί νά κινηθεί —τό άναφέρω στην άνακοίνωσή μου— όπως θέλει, διεθνώς και έσωτερικά, μέσα στο έλληνικό κράτος. Οί σχέσεις που αυτές οι κοινωνικές τάξεις επιβάλλουν στον Έλληνικό κοινωνικό σχηματισμό (formation sociale) —αυτές οι σχέσεις επιβάλλονται γιατί άκριβώς υπάρχει ή άρθρωση ένός έσωτερικού συστήματος από modes de production με μία άλλη, διεθνή διάρθωση από modes de production— και υπάρχουν επιπλέον και οι ιστορικές μεταβολές και μεταβατικότητες, τις όποιες προσπάθησα νά έντοπίσω. Τελικά, οι άρχουσες τάξεις και το κράτος ούτε «θέλουν» ούτε «μπορούν». Οί άνώτερες τάξεις θέλουν αυτό που έκάστοτε τις συμφέρει, έχουν και τις διεθνικές τους διεξόδους αλλά και τους καταναγκασμούς. Το κράτος δέν είναι μόνο μία χωριστή όντότητα, ένιστε λειτουργεί χωριστά, ως κοινωνικός παράγων, αλλά είναι και κοινωνική σχέση, πεδίο σχέσεων. Όλα αυτά νομίζω ότι ύπονοούνται λίγο-πολύ. Σε όρισμένα σημεία τής εισήγησης λέγονται και ρητώς.

Ένα άκόμη θέμα, άφου έπανήλθε το παράδειγμα τής Γερμανίας. Βεβαίως και δέν έχει καμιά σχέση όμοιότητας με το έλληνικό. Αυτό σημαίνει ότι δέν θά πρέπει άραγε νά το χρησιμοποιήσουμε, μαζί με άλλα παραδείγματα; Τότε όμως πώς θά συλλάβουμε το έλληνικό παράδειγμα; Άπό κάπου πρέπει επιτέλους νά το συλλάβουμε. Σας εύχαριστώ.

GEORGES ΛΕΟΝΤΑΡΙΤΙΣ: Εύχαριστώ πολύ τον κύριο Δερτιλή για την πραγματικά σημαντική άνακοίνωσή του. Μας έδωσε την εύκαιρία νά κάνουμε αυτόν τον ώραίο διάλογο. Εύχαριστούμε όλους.

**INCIDENCES DU CAPITALISME
SUR LES STRUCTURES URBAINES
TRADITIONNELLES**

ANDRÉ NOUSCHI

CAPITALISME ET STRUCTURES URBAINES TRADITIONNELLES

Dans l'histoire des sociétés méditerranéennes l'histoire des villes est dans l'ensemble et pour ainsi dire rudimentaire. En effet l'historien doit distinguer d'une part l'histoire des villes italiennes de celle des autres pays. Les premières ont bénéficié, depuis longtemps d'une attention évidente; il est vrai qu'elles disposaient d'une importante documentation statistique remontant loin dans le passé alors que les villes des autres pays attendent, sauf exception, leurs statisticiens et leurs historiens; parmi elles, celles du monde islamo-méditerranéen. Celui-ci est issu de l'Empire ottoman qui occupe une portion très importante du pourtour méditerranéen: de l'actuelle Yougoslavie au Maroc non inclus. Même si certains historiens ont défriché d'importants domaines de cet Empire, nous sommes encore loin du compte et nous devons admettre que le champ de notre ignorance dépasse celui de nos connaissances. Or, les villes ont joué un rôle fondamental depuis le milieu du dix-neuvième siècle.

Une première remarque commune à toutes les villes méditerranéennes: elles représentent une proportion minime de la population totale au milieu du siècle dernier, de 15 à 20% du total. Dans les pays islamo-méditerranéens il faudrait parler de 5 à 10% et exceptionnellement plus de 10% (ex. en Tunisie 12%). Or, à partir du milieu du XIXe siècle, la croissance démographique urbaine est évidente et prend des dimensions impressionnantes; ainsi dans le seul Maghreb la population urbaine représente de 25 à 30% de la population totale au milieu du XXe siècle; en Egypte, au recensement de 1947, elle est de 33%, en Italie "plus de 64% de la population italienne (...) sont concentrés aujourd'hui (1971) dans 875 agglomérations de plus de 10 000 habi-

tants" (E. Dalmasso). Une croissance aussi importante et aussi générale soulève différents types de problèmes; je ne m'attacherai ici qu'à quelques uns d'entre eux. Et d'abord aux transformations imposées par le capitalisme sur les structures urbaines d'un monde traditionnel, je veux dire, le Maghreb précolonial.

L'installation de la France y a eu lieu en trois temps: le premier en Algérie à partir de 1830, le second en Tunisie à partir de 1881, le troisième au Maroc à partir de 1912. Même si le capitalisme s'est manifesté avant le traité du Bardo en Tunisie et au Maroc avant 1912, son influence et ses effets n'ont pas la même ampleur qu'après ces prises de possession officielle. Je considérerais donc, jusqu'à plus ample informé, que le passage sous administration française signifie que le pays est livré dans sa totalité à l'économie libérale et capitaliste, même si des résistances freinent pour un temps la conquête française.

Dans le Maghreb traditionnel, la ville est ceinturée de murailles, avec quelques ouvertures sur l'extérieur; elle est divisée en un espace économique (les *souqs*) et un espace résidentiel. On sait que l'espace économique dans les villes islamiques est organisé autour de la mosquée qui attire à elle certaines professions: vendeurs de cierges, de parfums et d'épices, libraires, tandis que les métiers les plus bruyants ou les plus malodorants sont à la périphérie, voire hors les murs. Les Juifs, *dhimmis*, vivent dans les murs mais dans un quartier particulier, voire fermé (*mellah*, *hara*); on notera la quasi-absence de places dans la ville maghrébine traditionnelle, en tout cas rien qui ressemble à l'agora ou au forum.¹ Et pour reprendre les remarques de R. Brunschvig naguère, l'espace urbain islamique sauvegarde la vie privée donc la maison familiale. A Fès comme à Salé, l'espace intra murs contient des jardins, des terrains cultivés qui contribuent au ravitaillement des citadins; ces derniers font aussi appel aux productions des environs. A la veille de l'occupation française, il ne semble pas que cet espace ait été surpeuplé; la résidence en ville n'excluait pas pour un certain nombre de citadins une résidence hors les murs. Les banlieues d'Alger,

1. Sur la place publique, voir *Cultures*, V/4 (1978) Presses de l'UNESCO et La Baconnière, consacré à *La place publique: un espace pour la culture*; voir dans ce n° les réflexions de Nadjm oud Dine Bammate, *Espace de l'Islam*. Une exception, Marrakech avec la place Jem'a el Fna, dans cet ensemble de remarques.

de Tunis, de Sfax, de Constantine, de Salé se ressemblent; à l'espace intra muros il faut donc ajouter ces espaces des banlieues riantes.

Ressemblances aussi sur le plan de l'architecture: dans toutes les villes du Maghreb traditionnel les constructions ont une allure similaire: des façades aveugles sont percées de quelques rares ouvertures, toujours protégées par des encorbellements, plus ou moins grillagés qui permettent aux femmes de voir sans être vues; l'espace familial est organisé autour d'une ou plusieurs cours intérieures par lesquelles arrivent l'air, le soleil et la lumière.

Dans ces villes l'organisation de l'espace correspond d'abord aux fonctions de la cité, ensuite au nombre d'habitants, enfin à une certaine conception —je dirais une éthique— de la vie et des rapports sociaux. La conquête partielle ou totale par les Français engendre des transformations irréversibles sur le plan économique, sur celui de l'espace et de l'organisation sociale. Quand les Européens débarquent à Alger, Tunis ou ailleurs, la question se pose en termes simples: d'abord où s'installer? et puis peuvent-ils vivre dans ces villes et dans ces maisons? Pour Alger et les villes d'Algérie, l'arrivée des Français provoque le départ de très nombreuses familles (plusieurs milliers d'Algériens fuient le contact avec les Français); les maisons abandonnées sont donc réquisitionnées par l'administration. Mais bien vite, celle-ci réalise que la topographie de la ville est inadaptée aux exigences de l'occupation militaire et de l'activité économique nouvelle. L'histoire des destructions et du remodelage de la ville arabe a été fort bien exposée par R. Lespès.² Une partie de la ville turque est détruite et, à partir de 1840/1850, une ville nouvelle s'édifie hors les murs anciens. Cette solution s'impose d'autant plus que les Européens affluent en nombre et que la population algérienne croît; à l'espace urbain traditionnel, à la medina, s'ajoute une ville nouvelle.

Mais les Algériens reviennent dans leur ville, la ville ancienne, alors que les Européens ont pris possession d'un certain nombre de maisons, et à mesure que la pression démographique augmente, l'espace urbain croît. Les premiers observateurs de l'occupation française en Algérie ont noté la vigoureuse spéculation foncière qui se déclenche à Alger.³ L'extension de la ville a-t-elle freiné le mouvement? Existe-t-il

2. R. Lespès, *Alger, étude de géographie et d'histoire urbaine*, Paris 1930.

3. Pellissier de Raynaud, *Annales algériennes*, T. 1.

des rapports entre la spéculation et la pression démographique? Ou bien la spéculation ne résulterait-elle pas de l'impact de l'économie monétaire sur la ville ancienne? Il est difficile d'apporter des réponses correctes à ces questions.

A mesure que les villes s'étendent apparaissent, selon les quartiers, des différences ethniques; c'est évident pour Rabat étudiée par J. Abu Loghod.⁴ Pour celle-ci le protectorat a engendré une différenciation socio-ethnique dans la cité. Déjà dans une étude antérieure, J. Pelletier avait cartographié la répartition ethnique de la population: certains quartiers étaient à dominante, partielle ou totale, européenne, d'autres à dominante algérienne. Derrière cette cartographie se profilait en fait une cartographie socio-professionnelle et une carte, grossière certes, des revenus. Loin d'homogénéiser les différents groupes humains urbains, la colonisation accentue leurs divisions et les porte sur le sol. A lire J. Abu Loghod et J. Pelletier, on retire l'impression que dans les quartiers européens vivent surtout les cadres de la ville coloniale, tandis que dans les quartiers maghrébins la population comprend surtout des travailleurs et à la limite un sous-prolétariat. Le partage de l'espace n'est donc pas seulement ethnique mais celui des revenus et du travail.⁵

A l'espace urbain organisé, il faut ajouter un "espace non intégré" (Naciri); celui-ci est anarchique à sa naissance, car il se divise spontanément, en fonction de l'arrivée ou de l'installation des individus, puis il s'organise selon sa logique, mais se développe en dehors des règles de l'organisation urbaine. Cet habitat "non intégré" naît spontanément, par exemple, à Alger hors les murs de la ville traditionnelle entre 1830 et 1850, puis il est absorbé par l'extension de la ville nouvelle vers laquelle affluent les Européens. A mesure que l'espace s'organise, chaque flux d'hommes crée son espace non intégré parce que la ville est incapable d'accueillir ces hommes. L'histoire des espaces urbains au Maghreb est donc celle des flux des nouveaux venus; or, ces flux ont des origines diverses: ils viennent d'Europe ou encore des campagnes du Maghreb. Ne serait-il pas opportun de mettre en rapport ces migrations de campagnards avec les mutations du monde rural? Pour ma part j'inclinerais à le penser.⁶ Cependant dans l'histoire des espaces urbains

4. J. Abu Loghod, *Rabat, Urban apartheid in Morocco*, Princeton 1980.

5. C'est ce qu'avait bien vu naguère H. Baulig et aussi M. Halbwachs à propos de Chicago et des quartiers occupés par les Noirs.

6. Cf. *Naissance du prolétariat* sous la direction de R. Montagne, s.l.n.d.

maghrébins, les années 1925/1940 sont remarquables parce que, dans toutes les villes, on observe la naissance de ce qui sera baptisé "bidonville". Bidonville, gourbiville, béni-ramassés, ces nouveaux espaces sont occupés spontanément par des troupes de campagnards que la surcharge des terroirs ne peut plus faire vivre. Durant la deuxième guerre mondiale et les années postérieures, le phénomène prend une ampleur impressionnante. Les administrations urbaines étaient-elles incapables de maîtriser ce formidable déferlement d'hommes et d'intégrer à l'espace aménagé ces nouveaux espaces? Pas une ville ne semble réussir à résoudre le problème, même si tous les dirigeants ont mesuré la dimension du problème.

Observons que dans certaines villes (ex. Salé, Fès, Tunis) il n'est pas rare de voir des Maghrébins très à l'aise vivre dans les maisons de la médina traditionnelle comme dans les quartiers européens; de même, il n'est pas rare de voir des Maghrébins de condition modeste vivre dans certains quartiers habités par des travailleurs européens.

Par ailleurs, les médinas traditionnelles ont tendance à se dégrader depuis le début du vingtième siècle; cette dégradation de l'espace urbain traditionnel concerne d'abord les édifices. Ne faut-il pas mettre en rapport ce phénomène⁷ avec le surpeuplement de ces espaces (ex. la Casbah d'Alger)? Ne faut-il pas invoquer aussi l'incapacité pour les propriétaires de réparer leurs immeubles du fait que les loyers sont très bas et qu'ils ne sont pas encaissés avec régularité? Ne faut-il pas aussi faire entrer en ligne de compte l'origine des habitants qui ont surpeuplé les médinas? D'origine souvent rurale, ils sont généralement étrangers à la maison urbaine; n'ont-ils pas tendance alors à la traiter comme l'habitation qu'ils avaient antérieurement à la campagne?⁸ Une histoire de l'espace urbain depuis l'occupation française doit prendre en compte ces différents facteurs; paradoxalement, comme l'avait noté A. Adam au bidonville de Ben Msik, les profits tirés par les propriétaires des terrains qui constituent ce bidonville sont très élevés au regard de l'investissement.⁹

7. P. Sebag, *La Hara de Tunis*, Paris 1959.

8. Pour tout cela, voir M. Kaddache, *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger 1970; A. Adam, *Casablanca, essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris 1968, 2 vol.

9. A. Adam, "Le bidonville de Ben Msik", *Annales de l'Institut d'Etudes orientales*, Alger 1949-1950.

L'espace urbain s'est-il spécialisé économiquement dans la période coloniale? Il semble qu'on puisse parler d'une certaine spécialisation, même si celle-ci n'est pas celle de la ville traditionnelle avec les *souqs*. Celle-ci est évidente pour les quartiers voisins des ports: ex. à Alger, Casablanca, Oran, Bône, Tunis ou Sfax. Ce l'est moins pour Rabat. Autrement, on peut noter que dans certaines rues — les rues principales, le nombre de commerces est plus élevé qu'ailleurs. Mais l'observation indique que ces commerces sont variés; si la spécialisation existe, elle est moindre que dans la medina. Les cartes dressées par Miossec pour Tunis¹⁰ sont particulièrement suggestives; cette nouvelle spécialisation n'a cependant pas éliminé totalement les localisations de l'ancienne medina; c'est vrai de Tunis comme de Fès ou de Marrakech. La seule question qui se pose est économique: le chiffre d'affaires des *souqs* permet-il de maintenir le tissu commercial ou bien les *souqs* ne sont-ils plus que des musées? Y a-t-il entre les *souqs* et les magasins de la ville nouvelle un partage sur le plan des activités? Il ne serait pas inutile de suivre l'aménagement économique de l'espace urbain sur une longue période; ceci permettrait de mieux suivre l'histoire de la croissance urbaine. Or, celle-ci présente des différences évidentes d'une ville à l'autre, non seulement parce que l'occupation française a différé d'un pays à l'autre sur le plan chronologique, mais aussi parce que le passé de chaque pays est différent.

Le nouvel espace urbain diffère de l'ancien par certains traits: tracé des rues et aménagement des places. Les Européens importent la place, car elle permet de regrouper commerces, cafés, hôtels ou immeubles de rapport; elle est un lieu de rassemblement et/ou de promenade; plantée ou non d'arbres, elle est aussi un carrefour vers lequel convergent les rues ou les routes; c'est donc un point de passage et un quasi-lieu stratégique. Le tracé des rues donne à l'espace urbain ancien ou nouveau une physionomie particulière: les Français ont imposé l'alignement des immeubles comme dans la France du XIXe siècle; le tracé de la rue, rectiligne en théorie, est modifié par la topographie du site. Dans la ville française,¹¹ la rue est bordée de boutiques

10. P. Signoles, A. Belhedi, J. M. Miossec, H. Dlala, *Tunis, Evolution et Fonctionnement de l'espace urbain*, Tours 1980.

11. Cf. P. de Ménerville, *Dictionnaire de législation algérienne*, art. Voirie, Villes.

offrant aux acheteurs différentes sortes de produits qui attirent les clients; les premières rues construites par les Français à Alger sont rectilignes (leur tracé obéit à des considérations stratégiques) et bordées d'arcades destinées à se protéger du soleil ou de la pluie. Les façades des immeubles doivent éviter les encorbellements, sous peine de taxes et d'amendes; les immeubles construits à Alger dans les années 1840/1860 sont les répliques de ceux construits à la même époque à Marseille ou à Paris. On retrouvera le même phénomène dans les autres villes du Maghreb, à partir du jour où les Français occuperont le pays, avec des nuances; ainsi à Rabat dessinée par Lyautey qui a le souci de conserver la médina et de bâtir une nouvelle ville au voisinage. Partout se profile le même souci à propos des nouveaux immeubles: gagner de l'argent; la nouvelle architecture devra répondre à cette exigence.

Notons aussi que les médinas sont plus rares en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc; même si le régime administratif a pu jouer un rôle (l'Algérie depuis 1848 est constituée de 3 départements français), il me semble que la vraie raison est celle de la moindre urbanisation du pays par rapport à celle de la Tunisie ou du Maroc, dans la période précoloniale. Il n'y a pas une seule grande ville (Alger et Constantine n'ont au mieux que de 25 000 à 30 000 hab; Tlemcen de 10 000 à 15 000 hab) alors que la Tunisie précoloniale a une centaine de milliers d'habitants: elle est une des plus grandes villes arabes.

Ajoutons aussi que l'occupation de certaines villes a donné lieu à des combats de rues très durs (ex. Constantine) ou a amené l'administration française à détruire une part importante des *medinas* (ex. Alger). Les *medinas* de l'Algérie traditionnelle ne pouvaient donc demeurer que dégradées; elles ne pouvaient abriter que les Maghrébins les moins exigeants; l'espace traditionnel dans ce cas précis ne pouvait être que prolétarien.

Dans cette évolution de l'espace, les Juifs naguère inclus dans la ville traditionnelle n'y survivent plus qu'exceptionnellement; c'est évident pour les villes algériennes: ainsi, à Alger comme à Constantine, on ne trouve au vingtième siècle de Juifs dans les médinas qu'en nombre réduit. Il serait intéressant de voir leur répartition socio-professionnelle; il y a de fortes chances qu'ils appartiennent aux couches les plus défavorisées. En tout cas, à Oran, selon l'analyse de G. Dermenjian, à la fin du XIXe siècle, les Juifs qui vivent dans le quartier juif, autour des rues d'Austerlitz et de la Révolution, constituent un prolétariat

assez misérable.¹² A Tunis, l'analyse de P. Sebag pour la Hara des années 1950/1960 confirme celle de G. Dermenjian. Ceux qui le peuvent parce que leurs moyens le leur permettent abandonnent la *medina* ou ses bordures et vont s'installer dans les quartiers européens. Ce transfert de résidence correspond à une promotion socio-professionnelle et à une amélioration sensible de revenus; il en est de même des Maghrébins.

La croissance urbaine est plus rapide sur la côte que dans l'intérieur; la différence est évidente entre Fès et Rabat au Maroc, Alger et Constantine en Algérie. La croissance démographique tant européenne que maghrébine y est plus élevée et plus rapide. Ceci semble lié au vigoureux essor du commerce et de l'économie: un port représente le point de contact entre l'Europe et l'Afrique; il a une activité très développée et attire tout naturellement les Européens et les Maghrébins; en revanche les villes de l'intérieur ont une fonction économique moins diversifiée; elles attirent donc moins d'Européens.

Les transformations de l'espace urbain sont en réalité celles des différentes fonctions de la cité. En effet, entre 1830 et 1880, les villes algériennes sont devenues d'abord et surtout des relais et les points d'appui de la colonisation française. Celle-ci n'a pu s'épanouir qu'à partir de la conquête militaire; cette dernière repose d'abord sur la défaite, voire l'extermination de l'adversaire algérien. Simultanément s'installe d'abord l'administration française, ensuite le système économique capitaliste dans lequel sont insérés les Français; enfin, si je puis dire, les terres sont occupées. La colonisation française est donc autant un nouveau type d'administration qu'une nouvelle organisation de l'économie dans laquelle l'occupation des terres ne représente qu'un élément. La Tunisie et le Maroc ne connaissent l'occupation militaire et le système administratif français que plus tard, mais ils subissent largement, dès le milieu du dix-neuvième siècle, les effets de l'économie capitaliste, d'abord par le biais du commerce, ensuite par celui des emprunts que les deux Etats doivent contracter pour des raisons diverses. Dans l'Algérie du milieu du XIXe siècle, les villes deviennent les centres nerveux de l'administration française (de ce point de vue, il n'y a pas de changement apparent pour Alger, Constantine ou Oran,

12. G. Dermenjian, *Juifs et Européens d'Algérie. L'antisémitisme oranais, 1892-1905*, Jérusalem 1983 (Institut Ben Zvi) qui reprend une excellente thèse de 3ème cycle soutenue à Nice.

naguère capitales de la Régence et des beyliks, aujourd'hui sièges de préfectures et du Gouvernement général). Mais celle-ci est autrement plus structurée que celle des Turcs (en Algérie et en Tunisie) ou du Makhzen marocain; ainsi, l'arrivée des soldats et de l'administration d'abord, ensuite, la décision en 1834 de conserver les "possessions françaises du Nord de l'Afrique" ont plusieurs sens. La France assurera désormais le ravitaillement et la vie de ses soldats et de ses fonctionnaires; la relation maritime entre Alger et la France devient désormais un besoin et la norme sinon quotidienne du moins hebdomadaire. La France envoie des espèces monétaires (or et argent), du matériel, différents produits; le flot ainsi amorcé ne s'arrêtera plus. La vieille darse des Barbaresques ne saurait suffire; rapidement les Français construisent un nouveau port. L'afflux des espèces a le sens d'une véritable inflation; de fait, comme je l'ai montré ailleurs, elle engendre une importante hausse des prix sur les produits de consommation courante. Le plus important me semble en réalité l'organisation d'un nouvel espace économique urbain; ainsi la superficie du port augmente rapidement: elle passe de 3,50 ha en 1830 à 115 ha en 1914; des jetées, une gare maritime, des rampes d'accès, des magasins sont construits entre 1830 et 1865: les navires, à voiles et de plus en plus à vapeur, doivent y accéder et y séjourner à l'abri des tempêtes. Tout naturellement, des commerces d'un nouveau type s'installent dans la ville qui ne concernent pour ainsi dire jamais les habitants de l'ancienne médina: ainsi, tous ceux liés à la profession maritime, les grossistes, les banquiers, etc. . . . La liste des commerçants qui paient patente a été dressée par l'administration française pour les premières années; on dénombre, en 1839, 799 commerçants européens sur un total de 2024 patentables à Alger; ils tiennent la banque, le commerce de gros, quelques boutiques de tissus, d'épicerie et aussi et surtout les cabarets et les cafés (150 sur 153);¹³ les Juifs et les Musulmans ont conservé, bien sûr, les métiers de naguère (ils sont les plus nombreux dans les catégories inférieures de patentables) et on compte quelques Juifs comme négociants en gros; c'est le signe d'une adaptation au nouveau contexte économique. Les Européens ont leurs commerces dans les rues tracées par les Français (rue de la Marine, rue Bab Azoun, rue Bab el Oued, rue de Chartres);

13. TEF 1839; les cabaretiers et hôteliers mis à part, la répartition des Européens est la suivante: 1^{ère} classe, 99; 2[°] classe, 38; 3[°] classe 194, 4[°] classe 318.

à mesure que la ville s'étend vers le sud, donc hors les murs, ils s'installent rue d'Isly, rue de Constantine, et à partir du vingtième siècle rue Michelet. En revanche, les Juifs et les Musulmans sont nombreux dans les rues bordant la vieille Casbah (rue de la Lyre, rue de Chartres, rue Randon) ou encore dans les rues de la Casbah. Cette différenciation topographique est significative, car elle souligne la différence de nature des commerces entre les groupes ethniques. Ceci apparaît aussi à travers la création de la première Chambre de commerce d'Alger (arrêté du 7 décembre 1830). Celle-ci comprend sept membres dont cinq Français, un Maure et un Israélite; ultérieurement, le nombre total de membres augmentera: 9 en 1835, 15 en 1848; mais dans tous les cas, on ne compte qu'un nombre très réduit de Juifs ou de Musulmans élus par des commerçants "notables" (arr. du 8 sept. 1856); jamais le nombre d'élus "indigènes" ne peut être supérieur à trois. Le nouveau système économique est donc mis en place sans que l'ancienne formule des corporations ait disparu; en revanche, le départ des Turcs et d'une partie importante de la population algéroise (un bon tiers) contraint au chômage une part nombreuse des anciens métiers.¹⁴ L'artisanat traditionnel algérois concurrencé par les produits européens périclité aussi parce que les revenus d'une partie de la population citadine régressent sous les effets de l'inflation;¹⁵ les corporations ne sont plus que des cadres vides alors que la production importée convient seule aux nouveaux venus. L'ancienne organisation artisanale et commerciale est de plus en plus surannée; en 1868, une décision administrative supprime en Algérie le système des corporations: les commerçants ne sont désormais que des individus soumis aux seules lois de l'offre, de la demande et de la règle

14. TEF 1830/1837: "La population déjà si peu importante dans l'ancienne Régence avant la conquête était en majeure partie alimentée par les Turcs; elle a nécessairement baissé depuis leur départ. La consommation de nos régiments de spahis n'a pu la remplacer qu'en partie, car on tire les selles et les harnais de Tunis ou de France, les riches étoffes de soie et de laine n'ont plus qu'un débouché; Oran, Mascara, Mostaganem et Blidah ont cessé de fabriquer ces tissus. Les broderies pour ceintures qui alimentaient à Alger 60 fabriques n'en occupent plus que 43. Les tapis de laine étaient une source de produits pour Oran, Mostaganem, Mascara et Calhah; ces industries sont presque éteintes dans les premières villes et Callah dirige sur d'autres points les produits qu'elle envoyait à Alger".

15. Cf. A. Nouschi, "Le travail à Alger dans la première moitié du 19^e siècle" in *La force de travail dans les cités méditerranéennes du milieu du 18^e au milieu du 19^e siècle*, Actes des Journées d'études, Bendor, 19-20 avril 1974, Nice 1975.

du profit. Pour ces hommes indifférents au nombre, à la rentabilité,¹⁶ le nouveau système ne peut signifier que l'élimination au profit de ceux qui ont su intérioriser les nouveaux mécanismes. En revanche, en Tunisie et au Maroc, l'ancien système demeure en même temps que s'installe en force le nouveau; il semble même qu'à Fès et à Salé, avant même que la France occupe le pays, certains commerçants ont un esprit d'entreprise typiquement capitaliste; les listes dressées en 1905 par R. Leclerc pour Fès ne laissent aucun doute: dans le lot, on trouve aussi bien des Juifs que des Musulmans marocains.¹⁷

La ville nouvelle offre donc un nouveau visage: des maisons élevées à l'image de celles de l'Europe, souvent à la hâte, dans un climat de spéculation foncière et de hausse des prix, si vite même que, faute de fondations solides, elles s'écroulent à Alger dans un grand fracas de décombres et de poussières.¹⁸

La nouvelle rue devient vivante avec ses magasins à vitrines alors que les vieux souqs de la médina somnolent ou ferment. De toute évidence, les centres d'activité sont ailleurs; ils sont là où se trouve l'argent. Car le nouvel Alger brasse des sommes importantes dès les premières années de l'occupation.

Le montant des ventes de propriétés urbaines de 1831 à 1840 représente une somme de 3 081 814 F en capital pour 3431 propriétés, soit un prix moyen de 898.2 F par propriété, tandis que la valeur des constructions nouvelles au 31 décembre 1839 est de 5 433 000 F pour 218 maisons, soit 24 922 F pour chacune d'elles. Le détail pour chacun des nouveaux quartiers est assez éloquent:¹⁹

— rue de la Marine et dépendances	25 551 F par maison
— place du Gouvernement, rue Mahon et environs	88 571 F

16. Pour toutes ces questions voir par analogie P. Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie, et ses différentes études*.

17. Bulletin du Comité de l'Afrique française, Renseignements coloniaux, 1905.

18. Pellissier de Raynaud, *Annales algériennes*, t. 1; L. de Baudicour, *Histoire de la colonisation française*.

19. TEF 1840. Le centre de la ville nouvelle (place du Gouvernement, rue Bab Azoun, rue Bab el Oued) a les prix les plus élevés, tandis que la rue de la Marine, la rue et la place de Chartres ont des prix voisins du prix moyen; les rues de la Haute ville, donc de la médina traditionnelle, et celles plus éloignées du centre ont les prix les plus bas.

— rue Bab Azoun	48 562 F
— rue et place de Chartres	22 075 F
— rue Bab el Oued	30 833 F
— rue des Consuls, Philippe, Traversière, Duquesne, de la Révolution, d'Orleans, etc.	13 922 F
— quartier de la Haute ville	11 666 F

Observons que l'Etat a définitivement rattaché à son Domaine, en 1838, 269 immeubles valant 4 008 655 F (valeur moyenne, 14 902 F) et qu'il verse à titre de location 90 000 F. En outre, de 1831 à 1840, le mouvement du commerce dans le port d'Alger est passé de 3 666 000 F à 39 260 000 F (37 470 000 F aux importations et 1 789 000 F aux exportations), tandis que l'octroi de 1838 évalue à 2 794 000 F la valeur des marchandises introduites en ville. A ces sommes, il faut ajouter celles du budget municipal et celles du budget de l'Etat; pour la ville d'Alger, le montant des dépenses s'élève à 649 310 F en 1837, et celles de l'Etat passent de 15 732 000 F en 1835 à 35 478 000 F en 1837. Ces sommes transitent toutes par Alger; autant dire que d'emblée Alger est pris dans l'engrenage du capitalisme français; quelques années plus tard, devant les besoins croissants du commerce local, la Banque de France envisage d'y créer une succursale, mais la crise des années 1848 fait avorter ce projet; en 1851 est créée la Banque de l'Algérie, au capital de 3 M/F; elle est "banque d'escompte, de circulation et de dépôt". Rapidement le volume des escomptes correspond au mouvement du commerce, d'abord d'Alger, ensuite de l'Algérie, puisque des succursales sont installées hors d'Alger. En 1851/2, le montant de l'escompte est de 8,755 M/F; en 1860/61, il est de 61,983 M/F.²⁰

De plus, en 1852 sont créés d'abord à Alger un Mont de Piété (le 8 septembre) et une Caisse d'Epargne (le 22 novembre): les deux organismes se complètent puisque le premier a pour objet de réduire les ravages de l'usure et du prêt sur gage, et le second celui de faire fructifier les revenus du travail. Alger concentre ainsi dans les années

20. Des succursales de la B.A. sont fondées à Oran (1853) et à Constantine (1856). Pour tout cela voir P. Emile Picard, *La monnaie et le crédit en Algérie*, Paris 1931 et A. Nouschi, "Mécanisme de la dépendance économique dans le Maghreb colonial: l'exemple de la B. de l'Algérie", in *Liberation and Development*, ed. by Tuomo Melasuo, Finnish peace research association, Tampere 1983, Séminaire international de Paimio (Univ. de Türkü), Finlande 1981.

1850 la quasi totalité des nouveaux instruments financiers institués en Algérie, à l'imitation de ce qui existe en France, de l'autre côté de la Méditerranée; elle devient la première place financière de l'Algérie et de l'ensemble des territoires coloniaux. Mais elle est dans une situation de dépendance sur le plan monétaire, car la monnaie créée par la Banque de l'Algérie est gagée sur l'encaisse métallique de la Banque de France. Cette position d'Alger dans la vie financière de l'Algérie le restera jusqu'à l'indépendance en 1962. Mieux, elle est confortée à mesure que les années passent, et surtout quand la France occupe la Tunisie, puisqu'elle devient en 1904 la BANQUE DE L'ALGERIE ET DE LA TUNISIE. Lors de la conquête du Maroc, elle approvisionne les troupes en numéraire, mais elle ne joue aucun rôle dans l'économie marocaine.²¹ Ces mutations structurelles ne sont pas réservées à la seule ville d'Alger. J'en ai souligné les principaux caractères pour les années 1830/1850 parce qu'elles me paraissent les plus révélatrices et celles dont les conséquences sur le développement ultérieur de la ville sont les plus marquantes. La nouvelle ville est un lieu de concentration financière et commerciale dans le nouveau système économique; elle est aussi un modèle sur le plan de l'organisation de l'espace et de l'architecture urbaine. Mais les effets économiques et financiers sont de même nature et de même importance que pour Alger; quelquefois, dans le cas de Casablanca, sortie pratiquement du néant, tous les phénomènes prennent une ampleur exceptionnelle: croissance démographique, mouvement de l'économie, du commerce, activité financière, placent la ville au premier rang économique des villes marocaines. Mais Casablanca comme Alger ou Tunis, voire Fès ou Constantine ne sont que les relais du capitalisme colonial français;²² ce dernier a imposé ses composantes et a implanté ses structures dans lesquelles les villes et leurs habitants ont dû, bon gré, mal gré, s'insérer.

Même si, comme le note T. Chenntouf²³ à propos des villes algériennes, le droit musulman demeure, celui-ci a subi des limitations de plus en plus nombreuses au point que le *cadi* a un domaine réservé au domaine personnel et successoral; ses décisions ont un intérêt évi-

21. Cf. A. Nouschi, communication du séminaire de Paimio/Türkü.

22. Cf. A. Adam, *Casablanca*; et A. Nouschi, "Villes méditerranéennes", in *Annales E.S.C.* 1974.

23. Cf. sa communication.

dent pour l'historien quand il s'agit de suivre l'évolution des patrimoines et, derrière eux, celle des fortunes familiales. Or, si une proportion importante des anciens groupes sociaux semble avoir chaviré avec le naufrage des anciennes formes de l'économie urbaine en Algérie, il n'est pas sûr que cet avatar ait été général pour toutes les villes de Tunisie et du Maroc. Il semble même qu'en Algérie certaines familles ou certains groupes ont réussi à s'insérer dans les nouveaux mécanismes économiques. J'ai déjà signalé le cas des Juifs, je n'y reviendrai pas; mais une lecture attentive de certains témoignages semble indiquer que certaines familles ont su édifier des entreprises non négligeables aussi bien à Alger qu'à Oran, Constantine ou Tlemcen; il n'est pas assuré que celles-ci aient été montées par d'anciennes familles *beldyia* qui tenaient le haut du pavé à l'époque des Turcs. De toute manière et dans la meilleure des hypothèses, ces hommes n'ont jamais eu en mains les leviers de la décision économique ou financière pour l'ensemble de l'Algérie; ils avaient barre sur leur entreprise, mais ils ne figurent pas dans le conseil de Régence de la Banque de l'Algérie, sauf peut-être à l'extrême fin de la période coloniale.

Notons que dans l'économie urbaine algérienne, les entreprises regroupent moins de cinq ouvriers en moyenne; une statistique de 1887 donne par entreprise une moyenne de 3.89 ouvriers pour le département d'Alger, de 8.86 pour celui d'Oran et de 3.16 ouvriers pour celui de Constantine;²⁴ ces patrons ne peuvent être au mieux que des petits patrons dont les moyens sont au total très modestes. Il faut attendre le vingtième siècle pour qu'apparaissent certains entrepreneurs de quelque importance (ex. huileries); mais ces patrons ne semblent pas les héritiers des anciens maîtres des corporations. Leur fortune est liée à leur insertion dans le jeu du capitalisme colonial dont ils ont assimilé les techniques financières et économiques; il n'est pas sûr du tout que, sur le plan de la technologie industrielle, ils aient assimilé les connaissances qui leur auraient donné la place d'ingénieurs. Par ailleurs, ce patronat est soumis à la législation française, ou plutôt il a les libertés du patronat français de l'époque.²⁵

24. Observons que pour l'Oranais sont inclus dans ces chiffres les chantiers d'Alfa (2246 ouvriers pour 34 entreprises) et les mines, soit 66 ouvriers en moyenne pour chacune d'elles.

25. Cf. A. Nouschi, "Le monde ouvrier constantinois en 1900", in *Congrès des sociétés savantes de 1954*.

Face à ce patronat, une foule de travailleurs salariés: musulmans bien sûr et non musulmans; parmi eux, des Français et des étrangers.

L'arrivée des Européens modifie radicalement le monde du travail précolonial;²⁶ celui-ci était composé de compagnons et d'apprentis travaillant dans le même atelier avec le maître; les salaires fixés par la coutume (*orfe*) étaient complétés par des présents ou des prestations en nature (*repas pris en commun*) et le compagnon, au bout d'un certain temps passé avec le maître, avait l'espoir de devenir maître à son tour (*ma'llem*). Les relations entre maîtres, compagnons et apprentis n'étaient pas exemptes de difficultés; mais celles-ci semblaient résolues au sein de la corporation par *l'amin* qui jouait le rôle de juge et de gardien des coutumes; il était aussi l'intermédiaire entre le pouvoir politique et les membres de la corporation. Ce système disparaît à la fois pour des raisons économiques et administratives; le nouveau système repose en revanche sur d'autres bases: le profit individuel, la concurrence règlent désormais l'évolution des différents groupes sociaux et plus particulièrement les rapports entre les nouveaux patrons et le monde du travail urbain. Celui-ci est constitué par des Européens arrivés derrière les soldats français et des Algériens: anciens travailleurs en quête d'emploi ou nouveaux venus de la campagne. Dans les deux cas, nous avons affaire à des hommes qui ignorent tout, d'abord, des techniques nouvelles de travail, ensuite des données les plus élémentaires du système capitaliste. La législation du travail est la même en Algérie et en France: mais les hommes qui la subissent diffèrent parce que les Algériens n'ont jamais vécu dans l'environnement capitaliste. Dès les premières années de l'occupation, les salaires payés aux travailleurs algériens sont très inférieurs à ceux des Européens qui font les mêmes travaux; ils le demeureront toujours; les notices statistiques ne laissent aucun doute sur ce point. Par ailleurs, les Européens dans les villes constituent systématiquement un personnel d'encadrement à tous les niveaux; ils occupent la quasi-totalité des postes administratifs dans les bureaux et la Fonction publique; ils constituent aussi les cadres dans les entreprises, aussi bien sur le plan technique qu'administratif. Les Maghrébins sont donc cantonnés dans des emplois subalternes ou inférieurs et

26. Nous ne savons pas grand chose sur le monde du travail précolonial; voir p.ex., K. Brown, *The people of Salé*; R. Le Tourneau, *Fès avant le protectorat*; A. Nouschi, "Constantine à la veille de la conquête" in *Les cahiers de Tunisie*, 1955.

n'ont jamais le pouvoir de décision, à quelque niveau que ce soit. Des transformations interviennent avant et après la deuxième guerre mondiale, sans doute sous la pression syndicale, mais aussi de la revendication nationale, malgré des oppositions patronales très fortes.²⁷ On observe aussi au vingtième siècle l'accroissement d'un prolétariat sans qualification, de plus en plus d'origine rurale. L'occupation de la ville par les campagnards n'est donc pas postérieure à l'indépendance; elle date de la période coloniale. D'où la prolifération de ces petits métiers de misère; A. Adam pour Casablanca, P. Sebag pour Tunis, C. et R. Descloîtres pour Alger ont analysé dans le détail cette multiplication de semblants de métier qui sont dans l'ensemble parasites au regard d'une économie capitaliste fondée sur la rentabilité. L'historien des villes marquées par le capitalisme peut-il les ignorer? Certainement pas; mais en dehors des sociologues, peu d'historiens ont tenté de les évoquer et de les remettre à leur vraie place, car ils touchent une part importante de la population dite "active" des cités aujourd'hui.

A la différence des villes naghrebines, celles d'Italie, dans la deuxième moitié du XIXème siècle, soulèvent certains problèmes évoqués par C. de Seta à propos de Naples et Palerme; deux villes? Non, deux capitales pour lesquelles de Seta parle de crise, à propos de la mutation de la cité du XVIIIe siècle à celle du XXe siècle. Cette transformation de l'espace urbain à laquelle de Seta obéit à certains impératifs. Et d'abord, les transformations de l'espace sont liées à l'afflux de capitaux étrangers à la cité (ceux du Nord, dans le cas de Naples, de Grande-Bretagne dans le cas de Palerme); de plus, ces transformations s'insèrent dans un climat de libre concurrence et permettent aux "promoteurs" (de Seta n'utilise pas le terme) et surtout aux spéculateurs de tirer le profit maximum de la rénovation ainsi entreprise (à Naples comme à Palerme, elle est dite d'assainissement). Ceci se traduit par la construction de quartiers bourgeois ou d'immeubles

27. Sur tout cela, voir les travaux d'A. Nouschi, *art. cité*; C. Liauzu, *Naissance du salariat et du mouvement ouvrier en Tunisie à travers un demi siècle de colonisation (1881-1931)*, Thèse d'Etat, Nice 1977; du même, *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie, Crises et mutations (1931-1939)*, Paris 1978; A. Ayache, *Le mouvement syndical au Maroc*, Paris 1982; M. Kraiem, *Nationalisme et syndicalisme en Tunisie (1918-1929)*, Tunis 1976; R. Gallissot, *Le patronat européen au Maroc, 1931-1942*, Rabat 1964.

de rapport, alors que les plus déshérités demeurent livrés à eux-mêmes, en réalité soumis aux impitoyables lois de l'argent. Il n'y a pas de différence, de ce point de vue, entre Alger et les deux villes italiennes.

Dans les deux cas, un effort évident est entrepris pour donner à la ville les caractères des grandes villes européennes (élargissement des artères de circulation; liaisons rapides entre le centre et la périphérie, avec les gares de chemin de fer. Le modèle haussmanien ou milanais (n'est-ce pas le même?) semble inspirer ceux qui veulent modeler le visage de la ville nouvelle, ensuite aménager l'espace de la cité. Derrière la spéculation, voire les malversations dénoncées par les rapports officiels ou certains contemporains, se dessine un phénomène impressionnant: la très forte augmentation du nombre de petits contribuables et la régression numérique des gros contribuables entre 1809 et 1865; ce signe d'enrichissement s'est-il poursuivi ultérieurement? C. de Seta ne fournit pas de documentation précise sur ce point; il note que la petite propriété immobilière l'emporte largement et par le nombre et par son importance fiscale, alors que la grande propriété semble régresser.

Par ailleurs, les mutations de Naples ou de Palerme ne semblent pas provoquées par la pression démographique (différence d'avec le Maghreb): celle-ci aurait été l'une des plus faibles à Naples et Palerme entre 1861 et 1801 (+29% à Naples, +55% à Palerme, alors que pour les autres villes italiennes, l'augmentation est plus importante: ex. Rome, Milan).

Ces mutations engendrent, selon de Seta, une crise: celle-ci est-elle d'adaptation de la cité à l'économie industrielle, alors que le contexte général est celui d'une économie à dominante agricole? Or, cette dernière, à partir des années 1875/1880 est en pleine crise; les effets de la dépression se feraient-ils sentir seulement à la campagne? Auraient-ils sur la ville une forme indirecte? De Seta met en cause la volonté et la capacité des dirigeants locaux pour expliquer la crise des deux villes-capitales qui ont laissé à d'autres la direction et l'orientation dans l'aménagement de l'espace urbain. Compte tenu de leurs origines, ces dirigeants pouvaient-ils sortir des schémas anciens? Etaient-ils capables d'imaginer et de prévoir le nouvel espace urbain? Observons que cet aménagement de l'espace a pour contrepartie la prolétarianisation d'une partie de la cité, voire la sous-prolétarianisation; c'est un facteur socio-politique qui facilite de multiples manipulations.

Le souci d'adapter la vieille ville au siècle a pour résultat de la

livrer à la pioche des démolisseurs ou des nouveaux venus. La ville nouvelle est liée à la spéculation et à l'argent. Mais entre les villes d'Italie du sud et Alger, Tunis ou Rabat, plusieurs différences sautent aux yeux. Alger était, avant 1830, une ville capitale de dimensions et d'importance médiocres, incapable d'accueillir le formidable afflux d'hommes arrivés avec les Français, alors que Naples et Palerme avaient une place éminente parmi les grandes villes européennes et méditerranéennes : seules Tunis ou Fès avec leurs 100 000 habitants, leurs activités multiples, leurs dimensions, pouvaient faire bonne figure parmi les grandes cités de la Méditerranée. Mais nous ignorons tout de leur évolution depuis leur occupation par la France. Le passé immédiat ou plus ancien de Naples et Palerme pèse donc encore lourdement sur l'évolution ultérieure de la ville.

De plus, les villes du Maghreb sont bien adaptées à leur fonction de villes-relais du capitalisme français et/ou européen et à l'économie rurale dominante dans le Maghreb colonial, même si sur le plan commercial et financier leur rôle est éminent. Qu'en est-il de Naples et Palerme ? Se trouvent-elles dans la même dépendance par rapport aux capitaux venus du Nord ou d'ailleurs ? C'est possible.

La crise évoquée par de Seta ne semble pas frapper, au moins dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les villes algériennes, même si on observe dans les années 1880/1900 des difficultés économiques liées à la crise de l'économie algérienne ; encore que sur ce point, il faille introduire des différences entre l'économie à laquelle sont soumis les Européens (les "colons") et celle dans laquelle vivent les Maghrébins. De toute manière, il serait utile de préciser la nature et les dimensions réelles de cette crise dont je ne suis pas sûr qu'elle ait ralenti le rythme de croissance urbaine au Maghreb (voir par exemple, les observations judicieuses de G. Dermenjian sur Oran à la fin du XIX^e siècle). Pour Alger, l'analyse mériterait d'être reprise dans le détail.

De toute manière, il me semble que la notion de crise mériterait d'être cernée avec rigueur ; car, entre la crise de croissance impressionnante liée au remodelage de l'espace urbain de Naples et Palerme qui soulève des lueurs inquiétantes sur la spéculation foncière et la crise de l'économie rurale qui touche aussi bien l'Italie dans son ensemble, et pas seulement le sud, que le Maghreb, nous devons établir des distinctions. Le mot est trop ambigu.

De toute manière, le capitalisme a fortement marqué de son empreinte les villes traditionnelles; plus, sans doute, celles du Maghreb à partir du jour où la colonisation française via l'occupation s'est installée. Ces villes ont été radicalement transformées, non seulement sur le plan de l'espace, mais aussi et surtout dans leurs fonctions et dans l'organisation sociale. Les nouvelles fonctions (centres financiers, relais administratifs, centres de décisions politiques, centres d'activité commerciale) ont eu des répercussions sur le plan social. Alors qu'elles étaient médiocrement tournées vers l'extérieur et vers la mer, elles ont été, par la colonisation, insérées dans le circuit international économique; elles ont donc subi les variations de la conjoncture internationale, et particulièrement les crises. Mais parce qu'elles étaient les relais du capitalisme, elles ont transmis à l'économie locale fondée sur l'agriculture les multiples aspects de la conjoncture et bien sûr les crises.

Ici comme en Europe l'économie capitaliste a engendré de nouvelles forces sociales, de nouveaux groupes sociaux; parmi eux, un monde du travail dans lequel les distinctions ethniques constituent autant de lignes de clivage; le travailleur européen se sent, malgré certaines déclarations, d'une autre nature et d'un autre type que le travailleur maghrébin. Parce que celui-ci est moins payé que son homologue européen, qu'il est sans protection sociale, à la merci d'un patronat totalement libre, il permet à l'entreprise coloniale de survivre. Il conforte de ce fait le capitalisme dans lequel s'insère l'entreprise, presque toujours dépendante de l'économie européenne ou française. Le capitalisme et la colonisation ont engendré aussi l'apparition de chefs d'entreprise maghrébins (commerçants, hommes d'affaires); ces derniers ont appris les techniques de la nouvelle économie; mais la logique du système colonial est telle que le capitalisme local ne peut pas, sauf exception, être autre chose qu'un capitalisme de dépendance par rapport aux centres de décision situés en France et en Europe; une telle remarque permet de mesurer ses véritables dimensions et ses limites exactes. La ville dans cette fonction joue évidemment un rôle majeur, parce qu'elle relaie le capitalisme français ou européen. Toutefois, les marques les plus durables et les moins réversibles du capitalisme sur les structures urbaines traditionnelles semblent concerner d'abord l'espace ensuite les fonctions de la cité. L'espace a éclaté et occupe des superficies qui n'ont plus rien à voir avec celles des anciennes médinas; par ailleurs, l'architecture implantée par le capitalisme colonial diffère radicalement

de celle de la ville traditionnelle. Cette hypertrophie de l'espace correspond à la mutation radicale des fonctions urbaines: l'aménagement et l'extension des surfaces portuaires, l'implantation des commerces et des entreprises industrielles sont liées à l'économie nouvelle de la cité insérée dans le système capitaliste français et international.

Au jour de l'indépendance, les nouveaux états prennent en charge les organismes urbains coloniaux sans y rien toucher; ce ne sera pas le moindre paradoxe de la décolonisation.

ESPACE ET SOCIÉTÉ DANS LES VILLES DU MAGHREB

(1/2 du 19ème - 1/2 du 20ème s.)

Bibliographie.

Sources.

Algérie.

Documents officiels :

Tableau de la situation des Etablissements français dans le nord de l'Afrique, publiés sur ordre du Ministère de la guerre (T.E.F.), de 1838 à 1867.

Tableau des communes, depuis 1875.

Auteurs :

Venture de Paradis, *Alger au XVIIIème siècle*, Alger 1898.

W. Shaler, *Esquisse de l'état d'Alger*, Paris 1830.

E. Pellissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, Paris 1854, 3 vol.

P. Rozet, *Voyage dans la Régence d'Alger*.

Tunisie.

Auteurs.

Ibn Abi Diyaf, *Ithaf ahl az zaman*, Tunis 1963-1965, 7 vol.

E. Pellissier de Reynaud, *Description de la Régence de Tunis*, Zaccane, Notes sur la Régence de Tunis.

Ch. Lallemand, *La Tunisie, pays de protectorat*, Paris 1892, 2 vol., nombreuses descriptions de villes tunisiennes.

Maroc.

Archives Marocaines, éd. Michaux et Bellaire.
Villes et Tribus du Maroc.

Auteurs.

E. Aubin, *Le Maroc d'aujourd'hui*, Paris 1904.

Généralités.

Encyclopédie de l'Islam, 4 vol.

L. Valensi, *Le Maghreb avant la prise d'Alger*, Paris 1971.

R. Le Tourneau, *Les villes musulmanes d'Afrique du nord*, Alger 1957.

Système urbain et développement au Maghreb, Tunis 1980.

Villes et sociétés au Maghreb, Etudes sur l'urbanisation, Paris 1974.

El Baki Hermassi, *Etat et société au Maghreb, Etude comparative*, Paris 1975.

Algérie.

Y. Lacoste, A. Nouschi, A. Prenant, *L'Algérie, passé et présent*, Paris 1960.

A. Nouschi, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris 1961.

C. R. Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris 1966.

A. Nouschi, "Le travail à Alger dans la première moitié du 19e siècle", in *La force de travail dans les cités méditerranéennes du milieu du 18e au milieu du 19e siècle, Actes des Journées d'études*, Bendor, 19-20 avril 1974, Nice 1975.

Tunisie.

P. Sebag, *La Tunisie*, Paris 1951.

A. Raymond, *La Tunisie*, Paris 1961.

Maroc.

A. Ayache, *Le Maroc, bilan d'une colonisation*, 1956.

J. L. Miège, *Histoire du Maroc*, Paris 1971.

On consultera avec profit le *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* publié depuis 1892 (abrégé: *L'Afrique Française*) avec la publication annexe, *Renseignements Coloniaux*, très riche d'informations sur les villes du Maghreb, souvent de première main.

A. Nouschi a donné dans *Villes et sociétés au Maghreb* et dans *Système urbain* deux articles concernant les problèmes généraux des villes maghrébines (voir les études en question).

Etudes particulières.**Algérie.**

M. Emerit, *L'Algérie à l'époque de Abd el Kader*, Alger.

P. Boyer, *La vie quotidienne à Alger à la veille de la conquête*, Paris.

R. Lespès, *Alger, Etude de géographie et d'histoire urbaine*, Paris 1930.

R. Lespès, *Oran, Etude de géographie et d'histoire urbaine*, Paris 1939.

A. Nouschi, "Constantine à la veille de la conquête française", in *Les Cahiers de Tunisie*, 1955.

Tunisie.

F. Arnoulet, "L'évolution de Tunis dans la deuxième moitié du XIXe s.", in *Les Cahiers de Tunisie*, Congrès National des sociétés savantes, Paris 1975.

J. Revault, *Palais et demeures de Tunis, XVIIe-XVIIIe s.*, Paris.

Maroc.

J. Abu Lghod, *Rabat, Urban apartheid in Morocco*, Princeton 1980.

K. Brown, *The people of Salé, Tradition and change in a Moroccan City, 1830-1930*, Manchester 1976.

R. Le Tourneau, *Fès avant le protectorat*, Casablanca 1949.

Idem, *La vie quotidienne à Fès en 1900*, Paris 1965.

A. Adam, *Casablanca: Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris 1968, 2 vol.

G. Deverduin, *Marrakech, des origines à 1912*, Rabat 1959.

R. Leclerc, "Commerce et industrie à Fès", in *Renseignements Coloniaux*, 1905.

TAYEB CHENNTOUF

QUELQUES SOURCES ET PROBLÈMES
DE L'HISTOIRE DE LA STRUCTURE FAMILIALE
EN ALGÉRIE
(XIXe - XXe s.)

Les rapports sociaux en Algérie au début du XIXe siècle combinent la revendication réelle ou mythique d'une parenté commune (tribus dans le monde rural, communautés dans le monde urbain) et la stratification sociale à partir d'un statut religieux, de l'exercice d'une fonction de commandement ou de la fortune matérielle.

A partir de la seconde moitié du XIXe siècle surtout les regroupements sociaux et les rapports entretenus en leur sein ou entre eux connaissent un changement rapide au XIXe siècle, plus lent au XXe siècle et limité dans son ensemble. Le changement est cependant plus net dans le monde urbain que dans les campagnes.

L'analyse de ce changement met la structure familiale au coeur de l'histoire sociale, peut-être plus que partout ailleurs. Centrée non sur le seul ménage mais sur les relations de parenté dans l'acception la plus large (familles, tribus et communautés), la structure familiale s'avère, pour de nombreuses raisons, un cadre pertinent de l'histoire sociale. L'accentuation des différenciations sociales, aux XIXe et XXe siècles, résulte de la transformation des relations issues de la parenté. Elle est, de ce fait, la plus propice pour saisir le changement historique et la formation des nouveaux rapports sociaux et des nouvelles unités sociales.

Les problèmes et les sources d'une histoire de la structure familiale sont très nombreux et divers. Parmi les sources, celles d'origine judiciaire ont été peu utilisées par les historiens. Leur intérêt a été souligné pour d'autres pays et pour d'autres régions.¹ Les actes des cadhis et

1. A. Raymond, *Les documents des mahakmas comme source de l'histoire économique et sociale de l'Égypte au XVIIIe siècle* dans *Les Arabes par leurs archives (XVIe-XIXe siècle)*, J. Berque et V. Chevallier, Paris, C.N.R.S., 1976, pp. 125-140.

des juges de paix intéressent, de manière privilégiée, la transformation de la structure familiale dans sa composition et dans son patrimoine. Les premiers comme les seconds correspondent au domaine d'application du droit musulman (shari'â).

1. *Le domaine d'application du droit musulman (shari'â)*²

L'unité du droit et de la juridiction qui existaient au début du XIXe siècle a été entamée au profit d'un double droit partagé entre plusieurs juridictions. Les mesures dans le domaine de la justice s'analysent principalement comme une série de limitations successives apportées à la sphère d'application du droit musulman (shari'â) ainsi qu'à l'étendue de la compétence du cadhi.

1.1. Le domaine du droit français

Le droit judiciaire français a régi une part de plus en plus importante de la vie civile et économique. Il soumet les biens et les personnes aux règles de fonctionnement de l'économie moderne et sanctionne, tout en les accélérant, notamment au XIXe siècle, la transformation des structures sociales.

Son domaine d'application est cependant assez nuancé. Il est

2. La bibliographie sur la justice est abondante. Les ouvrages d'ensemble sont: Larcher et Rectenwald, *Traité élémentaire de législation algérienne*, Paris, A. Rousseau, 1923, 3 tomes, 777 p.+ 670 p.+ 625 p.; P. de Menerville, *Dictionnaire de législation algérienne*, Alger-Paris, Mme Philippe Cosse et A. Durand, 1853, 671 p.; Estoublon et Lefébure, *Code de l'Algérie annoté*, Alger, A. Jourdan, 1896-1960, 49 fascicules; L. Milliot, M. Morand, F. Godin, M. Gaffiot, *L'oeuvre législative de la France en Algérie*, Paris, F. Alcan, 1930. L'organisation de la justice musulmane est traitée par: M. Morand, *Etude de droit musulman et de droit coutumier berbère*, Alger, Bastide-Jourdan, 1931, 318 p.; A. Martinot, *Organisation de la justice musulmane en Algérie. Recueil des lois, décrets, arrêtés, etc. en vigueur concernant la matière*, Constantine, Imprimerie E. Marle, 1900, 215 p.; Ch. Menisson, *Organisation de la justice et du notariat musulmans en Algérie et législation applicable en Algérie aux Musulmans. Lois, décrets, ordonnances, arrêtés, etc... promulgués sur la matière de 1830 au 15 mai 1888*, Paris, Challamel et Cie, 1888, 205 p.+ XXXVI. Les actes rédigés sont décrits ou reproduits en langues arabe et française dans Ch. Menisson, *op. cit.* et E. Zeys et Mohammed Ould Si Saïd, *Recueil d'actes judiciaires arabes avec la traduction française et des notes juridiques*, Alger, A. Jourdan, 1886.

applicable automatiquement pour les biens et les personnes de la communauté européenne dans les villes et dans les campagnes.

Les Algériens et les biens qu'ils détiennent ne relèvent qu'en partie du droit français, même dans le monde urbain. Un principe général pose qu'une seule partie non-musulmane, c'est-à-dire non soumise au statut musulman, donne compétence aux juridictions de droit français selon les règles ordinaires. Les Algériens relevaient également du droit français lorsqu'ils avaient été naturalisés. La condition mise à la naturalisation était précisément la renonciation au statut personnel. Les Algériens non-naturalisés pouvaient néanmoins, s'ils étaient d'accord, porter leurs litiges devant les tribunaux français qui statuaient selon les règles et les formes du droit français.

La situation est encore plus nette si l'on considère les biens et les actes de la vie économique. Pour les terres arch, la compétence est donnée à la juridiction administrative. Les litiges portant sur la propriété des biens fonciers françaisés, c'est-à-dire les biens auxquels a été appliquée la loi du 26 juillet 1873, sont attribués aux tribunaux civils.

D'autre part, les conflits immobiliers représentés par le domaine très large des contrats, des loyers, des salaires commerciaux entre Algériens, les litiges administratifs sont portés devant les juridictions ordinaires: juges de paix, tribunaux civils, de commerce, prud'hommes, etc. . . . Ils sont jugés selon la loi française, mais le juge doit toutefois tenir compte des coutumes et usages locaux.

1.2. Cadhis et juges de paix

Entamé par l'application du droit français, le domaine du droit musulman (shari'a) a été peu à peu partagé entre deux juridictions: du cadhi et du juge de paix.

Le mouvement a renforcé les attributions du second au détriment du premier faisant du juge de paix le juge de droit commun et du cadhi un juge exceptionnel.

La réalité judiciaire ne répond qu'imparfaitement à ce partage des compétences.

Entre Musulmans non naturalisés, les contestations relatives au statut personnel (mariage, divorce, répudiation et dot, paternité, filiation, puissance paternelle, pension alimentaire, tutelle, interdiction) et aux successions peuvent être portées devant le cadhi selon la loi musul-

mane (shari'â), les règles du rite malekite, sauf pour la Grande-Kabylie régie par les coutumiers (kanouns) et le M'zab ibadhite.³

Les mêmes litiges peuvent être portés devant le juge de paix qui est devenu, depuis le décret du 17 avril 1889, le juge de droit commun, susceptible d'être saisi par option de juridiction en matière de statuts personnel et successoral.⁴

Le juge de paix est, par contre, seul compétent en matière de biens fonciers privatifs (melk) non français. Il appliquera néanmoins la loi musulmane (shari'â) lorsqu'il est saisi. Il n'a que par exception compétence dans les litiges portant sur des immeubles ruraux français appartenant à des Algériens (loi du 4 août 1926).

C'est également le juge de paix qui est le seul juge dans certaines régions ou dans quelques situations. Dans les arrondissements de Tizi-Ouzou et de Bougie, les cantons limitrophes de Bouira, Aïn Bessem, Palestro, Mansoura, Périgotville, il est le seul juge en matière musulmane. Cependant, il se prononce selon les coutumes (kanouns) kabyles en Grande Kabylie et selon le droit musulman (shari'â) ailleurs.⁴ Les conventions civiles et commerciales demeureront jusqu'en 1944 régies par les coutumes kabyles (kanouns). Hors de Kabylie, le ressortissant de la région ne peut, en principe, être cité en justice que devant le juge de paix. En fait, il se présente presque toujours devant le cadhi qui appliquera le droit musulman (shari'â).

La situation est assez proche pour les originaires de M'zab. Hors du M'zab, s'il n'existe pas de mahakma ibadhite, le seul juge est en principe le juge de paix.

Enfin, depuis 1944, il est devenu le seul juge des référés musulmans en Kabylie et dans les territoires du sud.

Le cadhi n'est pleinement compétent que dans les territoires du sud où il demeure le juge de droit commun entre Musulmans. Il connaît de toutes les contestations civiles et commerciales, personnelles, mobilières et immobilières, sauf si une des parties en cause ne relève pas du statut musulman ou si le litige porte sur un bien français.⁵

En fait, même dans le Tell où le cadhi n'est plus juridiquement

3. Décrets du 10 septembre 1886, du 17 avril 1889 et ordonnance du 23 novembre 1944.

4. Décrets du 29 août 1874 et du 12 août 1922.

5. Décret du 8 janvier 1870.

qu'un juge exceptionnel, la juridiction du cadhi garde une importance en couvrant un domaine assez large. L'option possible pour porter les litiges en matière de statuts personnel et successoral devant le cadhi ou le juge de paix est rarement faite au profit de ce dernier. La population algérienne témoigna toujours d'une grande réticence envers les juridictions françaises, préférant s'adresser au cadhi et même recourir au simple arbitrage plutôt que d'affronter les difficultés de la juridiction française.

2. *Quelques actes judiciaires et l'histoire sociale*

Même en se limitant au domaine d'application du droit musulman (shari'â) et donc aux deux juridictions du cadhi et du juge de paix, les actes judiciaires qu'ils produisent sont très divers et concernent tous les aspects de l'histoire sociale.

Pour partie, ils peuvent être remplacés ou exploités conjointement avec d'autres sources d'origine et de nature différentes. Pour l'historien démographe, les archives de l'état-civil, créé à la fin du XIXe siècle mais mis en pratique antérieurement avec une fiabilité toute relative dans les villes pour l'enregistrement des principaux événements démographiques (naissances, mariages, décès) peuvent être préférables. Les actes dressés par les cadhis et les juges de paix portant sur des transactions, des contrats d'acquisition, de location, d'antichrèse ou d'associations se trouvent dans la même situation. D'autres sources fournissent des informations semblables et peuvent les compléter ou s'y substituer.

Par contre, certains actes des cadhis et des juges de paix sont uniques comme sources. Il s'agit de tous les actes qu'ils rédigent dans le domaine pour lequel ils ont seule compétence. Ils ne sont remplaçables par aucune autre source et leurs archives prennent un grand intérêt, notamment, pour l'analyse de l'évolution de la structure familiale du point de vue de sa composition et de son patrimoine.

2.1. La structure familiale

Les structures sociales urbaines sont atteintes les premières et le plus durement par les mécanismes et les processus de la formation et du fonctionnement de l'économie moderne.

La cohésion de la structure familiale et les relations entre les unités familiales traduisent amplement ces transformations sociales.

La liaison est très étroite entre la cohésion familiale et le maintien de l'unité du patrimoine familial. Le droit musulman (shari'a) comportait, dans le perspective de sauvegarder l'unité du patrimoine, le mécanisme du droit de retrait (Chefaà) qui permettait à un co-indivisaire, dans certaines conditions, de reprendre moyennant le paiement du prix, une part co-indivisaire par un étranger.

A la fin du XIXe siècle, malgré les nombreuses lois qui cherchaient à la limiter, l'indivision restait généralisée. L'article 17 de la loi du 16 février 1897 a aménagé ce droit de retrait. Il organise un retrait spécial; il est totalement supprimé par la loi de 1926. Ne demeure que le seul article 481 du Code civil, lequel ne prévoit le retrait qu'en matière successorale. Il subsiste néanmoins en entier sur les immeubles non francisés.

L'exercice du droit de retrait (Chefaà) maintient, lorsqu'il est exercé, l'unité du patrimoine familial. Au contraire, sa non mise en oeuvre à l'occasion d'une vente à un "étranger" accélère la dislocation du patrimoine et porte indirectement des coups sérieux à la cohésion familiale.

Lorsque le retrait (Chefaà) est actionné, le cadhi et le juge de paix rédigent un acte mentionnant: le lieu et sa situation, le prix de la vente, les noms de l'acheteur et du vendeur et celui du co-proprétaire qui utilise le retrait.

Les actes de mariages, rédigés également par le cadhi et le juge de paix ouvrent aussi un vaste champ d'études. L'inter-mariage définit les groupes, leurs positions et leurs relations, comme il signifie, lorsque les règles du choix du conjoint se modifient, le changement des structures sociales.

Deux traits caractériseraient l'échange matrimonial dans l'aire arabe: l'endogamie et le choix préférentiel de la cousine parallèle. Le choix du conjoint s'effectue à l'intérieur de la famille agnatique et, de manière plus large, de l'ensemble des personnes qui prétendent descendre d'un ancêtre commun. Il excluerait, de ce fait, tout échange avec d'autres familles ou d'autres communautés.

Le développement, dans certaines limites, de l'économie moderne accélère la sédentarisation des populations. Dans les villes traditionnelles comme dans les nouveaux centres afflue une population rurale importante. Les statistiques des recensements dans l'entre deux-guerres reflètent le phénomène.

Dans quelle mesure le développement urbain et la sédentarisation entraînent un changement dans les règles du choix du conjoint? Est-il toujours effectué au sein de la famille et de la communauté d'origine?

L'hypothèse peut être formulée d'un choix dans les groupes de voisinage au détriment de la famille et de la communauté d'origine. Dans cette hypothèse la territorialisation des groupes serait le résultat des nouveaux choix.

2.2. Le patrimoine familial

L'évolution des patrimoines familiaux requiert plusieurs indicateurs. Le niveau et la composition des patrimoines, fussent-ils les plus faibles, sont fournis à l'occasion des successions. La dot (mahr ou çadaq), toujours prévue dans les actes de mariages, mesure l'évolution des patrimoines et, par les transferts qu'elle entraîne, la circulation des biens.

Le partage des successions, lorsque les successeurs renoncent à maintenir l'indivision du patrimoine, est effectué par le cadhi le plus souvent ou le juge de paix.

Le partage de l'héritage s'effectue de deux manières: amiable ou judiciaire. Il est porté devant le cadhi lorsque les co-héritiers ne sont pas d'accord ou si parmi eux figurent des mineurs, des absents ou des interdits.

Le partage amiable n'est soumis à aucune formalité mais, en pratique, il est constaté par un acte du cadhi qui joue dans ce cas le rôle de notaire. Pour le partage judiciaire, le cadhi procède à un inventaire des biens laissés par le défunt qui établit l'actif et le passif de la succession. Dans certains cas, il dresse un acte de fredda qui comprend une série de déclarations faites par des témoins, destinées à établir la filiation exacte des parties et leur ordre de descendance par rapport au défunt. L'acte constate pour finir les droits revenants à chacun des successeurs.

L'économie moderne n'est pas sans conséquence sur les patrimoines familiaux. Dans les villes qui en sont le domaine par excellence, elle modifie la structure des patrimoines comme elle est à l'origine de leur évolution. Le niveau et l'importance des patrimoines obéit à des mouvements courts et à des mouvements longs. Une étude comparative renseignerait sur les déplacements des fortunes et, indirectement, les trajectoires ascendantes ou descendantes des individus et des groupes.

La dot (mahr ou çadaq) est à différencier du trousseau (djihaz)

proprement dit. Elle est versée par le mari à la femme, en pratique, au père ou au représentant de celle-ci. La constitution de la dot est une des quatre conditions essentielles de la validité du mariage. L'acte de mariage, presque toujours dressé par le cadhi, la mentionne obligatoirement. Tout acte de mariage qui n'énonce pas son montant est frappé de nullité.

Apparemment, l'importance de la dot semble diminuer en période de crise économique. Ses fluctuations seraient, dans ce cas, plus fonction de l'affaiblissement des revenus que liées aux patrimoines familiaux. Par contre, observée sur une longue période, son amenuisement serait l'indicateur de l'évolution des patrimoines, comme l'étude comparative de la dot par groupes sociaux dessinerait un mouvement de déplacement des fortunes et du même coup les trajectoires sociales ascendantes et descendantes.

CESARE DE SETA

L'OPERAZIONE URBANISTICA DEL RISANAMENTO A NAPOLI E A PALERMO

I progetti urbanistici che precedono il Risanamento

Il progetto per il risanamento di Napoli nasceva da una lunga sedimentazione di piani e programmi vari che almeno a partire dal 1870 erano stati elaborati da privati professionisti, da associazioni di tecnici o da uffici pubblici senza alcun concreto esito; ma essi costituirono un innegabile patrimonio di idee e di operative indicazioni di cui la Società per il Risanamento si servi. I progetti¹ vertono tutti sugli stessi temi e non a caso: essi nascono da talune necessità che ingegneri ed architetti napoletani avevano ben definito e che testimoniano nella loro complessità la presenza di un quadro tecnico non affatto arretrato, ma vivace e partecipe dei bisogni della città. La crisi comunque era tale che le pubbliche autorità, sia centrali che periferiche, con scarsa consapevolezza della gravità della crisi urbana e con miope disinteresse, non seppero servirsene. Questi progetti vertevano sulla necessità di collegare il centro antico —attraverso trafori nelle colline— con il settore occidentale; di collegare la parte bassa —mediante funicolari— con il Vomero e Posillipo; di rendere più spediti i collegamenti tra i due versanti della città attraverso l'ampliamento della Riviera di Chiaia o la creazione di una via litoranea. Puntavano sulla necessità di creare un quartiere operaio ad oriente che fosse di supporto alle attività dell'industria siderurgica a quelle commerciali e portuali; prevedevano mas-

1. Cfr. ANIAI, *Infrastrutture a Napoli. Progetti dal 1860 al 1898*, presentazione di F. Tortorelli, prefazione di G. Alisio, a cura di G. Sarnella Palmese, M. Sicoli, M. R. Torretti Zhender, Napoli 1978.

sicci interventi di sventramento nel tessuto inserito nel perimetro della murazione vicereale, ormai in larga parte demolita, per reperire nuove aree nell'ottica del *grand travaux* alla Haussmann, secondo il fortunato e celeberrimo modello parigino.

Tema privilegiato —poi reso operativo dal Risanamento— fu quello del collegamento del centro con la piazza della ferrovia. Il tema dei collegamenti tra le diverse parti della città assieme a quello del risanamento e della bonifica edilizia dei quartieri bassi più antichi e malsani, sono dominanti: fin dal 1874 un architetto d'origine scozzese, ma naturalizzato a tutti gli effetti napoletano, Lamont Young proponeva di creare una linea metropolitana che in tre occasioni —nel 1880, 1883 e 1886— presentò ai pubblici amministratori senza fortuna. La metropolitana costruita su tre assi —una superiore, una inferiore ed una che abbraccia il sistema di colline che circonda la città— crea una rete che comprende tutta l'area metropolitana dai Campi Flegrei al progettato quartiere Venezia —una sorta di laguna con abitazioni, attrezzature pubbliche, giardini ecc., certamente suggestiva— prospiciente la collina di Posillipo, che si snodava lungo la costa fino a Bagnoli. Il talento di questo architetto, a cui di recente Alisio² ha dedicato una completa biografia, mostra come non mancavano certo idee, anche affascinanti et avanzate, persino utopiche, ma la capacità di renderle opere concrete al servizio della città.

Nonostante queste carenze, che sono prevalentemente politiche ed amministrative, nel 1871 il Comune di Napoli bandì un concorso per un piano generale³ di sistemazione e di riassetto dei quartieri bassi e di espansione residenziale delle colline da Capodimonte al Vomero. A questo concorso parteciparono i tecnici più in vista della città —tra questi l'Alvino ed il Giambarba— ed esso costituì una sorta di premessa al piano per il Risanamento della città di Napoli varato nel gennaio

2. Cfr. G. Alisio, *Lamont Young. Utopia e realtà nell'urbanistica napoletana dell'Ottocento*, Officina, Roma 1978, pp. 17-75. Cfr. Lamont Young, *Bonifica del basso Napoli in relazione col progetto della Ferrovia Metropolitana*, Napoli 1884.

3. Cfr. *Del piano ordinatore della città di Napoli studiato dalla sezione di architettura degli scienziati, letterati ed artisti per il concorso bandito dal Municipio*, Napoli 1873. E. Lauria, A. Francesconi, P. Francesconi, *Memoria per un piano regolatore delle opere pubbliche della città di Napoli*, ivi 1872. L. Pericondati, A. Galeone, G. Pepe, F. P. Poubée, *Piano regolatore della città di Napoli*, ivi 1872. D. Volpe Prigrano, G. Imparato, *Memoria su un progetto di un piano regolatore della città di Napoli*, ivi 1872.

del 1885. Presidente del Consiglio era Agostino Depretis, ministro degli Interni, il napoletano Stanislao Mancini, sindaco Nicola Amore ed estensore del progetto di massima l'ingegnere Adolfo Giambarba, tecnico di prim'ordine ed autore tra l'altro del più bel rilievo topografico della città che, dopo oltre un secolo, soppianderà definitivamente —nella storia della cartografia napoletana— l'impresa settecentesca del Duca di Noja. L'operazione economica e finanziaria che preparò e condusse in porto il risanamento fu tra le più complesse e disastrose della recente storia d'Italia: ad essa Marcella Marmo⁴ ha dedicato solide ricerche che ci consentono —senza esitazione— di mettere da parte questo spinosissimo e aggroviato argomento.

Come il progetto del '71, il piano urbanistico di massima prevedeva quartieri di ampliamento e bonifica dei quartieri bassi: "La saldatura dei due interventi urbanistici sancita dalla seconda legge per Napoli che, in data 25 luglio 1885, approvava il più completo progetto presentato dal Comune di Napoli ed estendeva alle aree di espansione quei provvedimenti che precedentemente si limitavano alle sole aree centrali".⁵ Adolfo Giambarba, in qualità di ingegnere capo della Prima divisione tecnica del Comune, fu l'estensore del progetto: esso prevedeva il risanamento dei quartieri Porto, Mercato, Pendino —con uno sconfinamento nella sezione Vicaria— l'ampliamento della fascia costiera e la ristrutturazione della rete delle fogne e dell'approvvigionamento idrico del nuovo aquedotto del Serino. Gli studi elaborati dal Giambarba s'imposero all'attenzione della pubblica opinione e dell'amministrazione comunale: in essi veniva a sedimentarsi un lavoro decennale di progettazione e ne sortiva un disegno di ampio respiro che, legando vari frammenti della città, ne proponeva una nuova completa ristrutturazione. Il maggior merito sulla carta —giacché poi l'esecuzione seguì ben diversi itinerari— fu quello di una progettazione in grande scala, capace di vedere in modo unitario i problemi sul tappeto. La funzione di un piano —al momento della sua ideazione— è questa:

4. Cfr. Marcella Marmo, "Speculazione edilizia e credito mobiliare a Napoli nella congiuntura degli anni '80", in *Quaderni storici*, n. 32, a. XI, fasc. II (maggio-agosto 1976) 646-83, e, per una più ampia e approfondita indagine sulle condizioni produttive e sociali della città, Id., *Il proletariato industriale a Napoli in età liberale*, Guida, Napoli 1978.

5. R. De Fusco, *Architettura ed urbanistica dalla seconda metà dell'Ottocento ad oggi*, in *Storia di Napoli*, X (1971) 295.

e tale prospettiva era ben chiara al suo autore. Ma un piano è anche studio dei modi, dei tempi e dei costi. Questo secondo, imprescindibile momento, fu un autentico disastro: sia per l'incapacità dell'amministrazione che per le pesanti responsabilità del governo centrale; sia, infine, per quel groviglio di intrighi, di interessi e di malversazioni che furono il tessuto d'amalgama dell'intera operazione.

Il progetto s'articolava in diversi interventi retti dalla stessa logica dello sventramento dei quartieri più malsani: un'ampia strada, partendo da via Medina, giungeva alla stazione di piazza Garibaldi, un sistema di assi ad essa perpendicolari —ma poco profondi generalmente, tanto da non intaccare a nord il complesso monastico di S. Marcellino— in numero di sedici s'aprivano nel corpo dell'edilizia preesistente, ed altre parallele s'aprivano all'altezza del quartiere Mercato. Si prevedeva una colmata a mare che, partendo dalla deputazione della Salute, passava per la cosiddetta "villa del popolo" e giungeva fino alla Marinella creando nuove aree d'espansione lungo la fascia costiera. Alla piazza della stazione si formava un tridente: una via conduceva a largo S. Giovanni a Carbonara, un secondo asse sventrava Forcella, il terzo era costituito da via Medina: l'urbanistica napoletana riscopriva così il modello del tridente di berniniana origine. Per questi tre assi l'ampiezza era di 50 metri, per il sistema di vie secondarie —parallele e perpendicolari ad essi— era di dodici metri: una misura che già allora apparve, a più di un osservatore, del tutto insufficiente. Sempre da piazza Garibaldi la via omonima veniva prolungata a nord fino a piazza Ottocalli, prospiciente l'imponente mole dell'Albergo dei Poveri ove, con massicce demolizioni, si creava il disegno del tridente. L'intervento residenziale più esteso era previsto proprio in quest'area del vecchio quartiere di S. Antonio Abate. Ed era questa l'area orientale destinata ai quartieri operai. Altri interventi, di minore entità, erano previsti in regioni periferiche: ed era la parte più frammentaria del progetto, perché piccoli interventi interessavano tratti dell'area collinare e della fascia litoranea: i rioni erano quelli di Arenaccia, S. Efremo, Ottocalli, Ponti Rossi, Miradois, Materdei, Vomero e Arenella, Belvedere, Principe Amedeo, S. Brigida e quello litoraneo di S. Lucia.

Dopo un esame abbastanza rapido del Comune il progetto passò al governo che, dopo discussioni nei due rami del Parlamento, il 15 gennaio 1885 varò la *Legge per il risanamento della città di Napoli*. La legge approvata, sulla base del progetto urbanistico di massima ap-

prontato dal Giambarba,⁶ e del piano per le fognature e l'acquedotto redatto dall'ingegnere Gaetano Bruno⁷ chiariva le linee generali dell'intervento che veniva dichiarato di pubblica utilità con una serie di vantaggi per il reperimento dei fondi, per l'espletamento degli espropri —applicando la legge del 1865— dei contratti di appalto dei lavori: creando una disciplina che, in linea teorica, avrebbe dovuto rendere assai brevi i tempi di avvio dell'intera operazione. Ma negli ambienti professionali s'era intanto aperto un vivace dibattito per la definizione dei piani ed alcune proposte —come quella di Lamont Young, di Pisanti e Cassitto, di Angelo Carelli⁸— erano correttive ed integrative delle linee predisposte. In più, l'amministrazione comunale non trovò concordia d'intenti, le giunte si susseguirono al governo della città, sicché il fatidico primo colpo di piccone ufficialmente fu dato dopo ben quattro anni dall'approvazione della legge, precisamente il 15 giugno del 1889.⁹

Vicende amministrative e carattere speculativo del piano del Risanamento

Nel maggio del 1887 era intanto caduta —dopo una aspra contesa in consiglio comunale— la giunta del sindaco Nicola Amore: questi riteneva che i lavori dovevano essere dati in concessione ed in un unico lotto all'impresa appaltatrice, non avendo il Comune i mezzi tecnici per una impresa di tale mole; l'opposizione sosteneva che il Comune si sarebbe dovuto riservare il diritto agli espropri delle aree interessate dagli interventi e la vendita dei suoli marginali, mentre, attraverso l'istituto della concessione, i lotti sarebbero dovuti essere ceduti ai diversi imprenditori in omaggio al principio della libera concorrenza. La seconda via prevalse: ed essa infatti consentiva un più diretto controllo clientelare dell'operazione immobiliare e permetteva con i suoi criteri di discrezionalità, di privilegiare quei gruppi di imprenditori privati che si erano preparati a questo lauto banchetto. Prevalse dun-

6. *Del piano ordinatore della città di Napoli* cit.

7. G. Bruno, *Memoria riguardante le grandi arterie della fognatura*, Napoli 1894.

8. Cfr. G. Alisio, *Napoli e il Risanamento. Recupero di una struttura urbana*, Banco di Napoli, Napoli 1980, pp. 33-35.

9. Cfr. G. Russo, *Il risanamento e l'ampliamento della città di Napoli*, Società per il Risanamento, ivi 1959, ora in *Napoli come città* cit.

que il gruppo cattolico-conservatore¹⁰ e dopo dieci mesi furono approvati i criteri fondamentali che guidarono la gestione dell'opera. Essi sono così riassunti dal Russo, il cui testo ancora oggi deve considerarsi un indispensabile punto di riferimento:

1) L'esecuzione dell'opera non poteva essere assunta direttamente dal Municipio, né in tutto né in parte, ma doveva affidarsi, per concessione, a cottimo, sulla base di un apposito capitolato generale;

2) l'intera zona sulla quale si estendeva il piano di risanamento, ai fini dell'esecuzione dei lavori, doveva essere divisa in più zone costituenti ciascuna l'oggetto di una concessione;

3) i lavori di esecuzione avrebbero dovuto essere regolati in maniera da ottenere che i nuovi edifici fossero stati costruiti prima che si fosse proceduto alla totalità delle demolizioni;

4) doveva effettuarsi una proporzionata costruzione di case a buon mercato.¹¹

La gara di appalto si trascinò ancora per alcuni mesi ed essa fu vinta dalla "Società per il Risanamento di Napoli", costituita prevalentemente da capitali rastrellati a Milano, Torino, Genova, Roma con scarsissima partecipazione di finanzieri napoletani. Il che mostra come anche in questa occasione un grosso affare veniva gestito da interessi esterni alla città e che la città non era in condizione di esprimere iniziative capitalistiche neanche in una simile, favorevole, circostanza.

Il contratto di appalto era definito in nove zone di intervento.¹²

10. A. Scirocco, *op. cit.*, p. 525.

11. G. Russo, *Napoli come città cit.*, p. 342.

12. Esse erano così delimitate:

1a Zona.— Piazza Municipio, strada Marina, corso Garibaldi, via Carriera, strada Carbonara, via S. Sofia, Sedil Capuano, vico Zite, vico Vicaria Vecchia, S. Biagio dei Librai, vico Pensieri, rampe S. Marcellino, vico Mezzocannone, Sedile di Porto, strada Gerriglio, via Medina.

2a Zona.— Corso Garibaldi, via Marinella, via Arenaccia, strade lungo il fronte meridionale della stazione ferroviaria.

3a Zona.— Officina rete adriatica, vico S. Maria delle Grazie a Loreto, strada S. Cosmo fuori Porta Nolana.

4a Zona.— Cimitero Inglese, vico Arenaccia, vico 10 dell'Arena, vico Speranzella.

5a Zona.— Imbrecciata S. Francesco, via S. Antonio Abate, via Foria, via Carbonara.

La disciplina di questo contratto era manifestamente favorevole all'impresa vincitrice: la quale, praticamente, era riuscita ad ottenere il controllo totale dell'operazione a condizioni molto vantaggiose per i propri profitti. Ma essa non rispettò né i tempi, né le procedure previste: in un crescendo di polemiche, violenze camorristiche, denunce e campagne giornalistiche, fino allo scandalo della Banca Romana e all'inchiesta Saredo voluta dal governo centrale. In questo magma di malversazioni, ruberie e contese che avevano coinvolto banche e imprese edilizie l'opera si protrasse con una lunghezza esasperante, tanto che fu necessaria la legge speciale per Napoli, ancora nel 1912, per concludere talune parti del piano.

Le opere intraprese comprendevano il risanamento igienico-edilizio dei quartieri Porto, Pendino, Mercato e Vicaria, la sistemazione della rete fognante e i rioni di ampliamento. I criteri erano fondamentalmente quelli previsti dal piano Giambarba, di cui si è detto, ma con alcune modifiche nel tracciato delle vie previste. Il Rettifilo, infatti, partendo

“da uno degli angoli della piazza della stazione centrale, giungeva fino alla piazza Mercato di Porto, dove era prevista una grande piazza rettangolare (l'attuale piazza della Borsa); qui, biforcandosi in due strade anch'esse in rettifilo (l'attuale via Depretis e via Guglielmo Sanfelice), raggiungeva piazza municipio e via Medina. La strada principale era ridotta a ventisette metri, dai trenta originali, e al suo incrocio con via Duomo si apriva una piazza Ottogonale (piazza Nicola Amore); ad essa afferivano sempre molte strade, ma in numero minore rispetto all'idea iniziale (14 invece di 16), di cui le principali erano larghe 12 metri, le minori soltanto 10; più poche erano le vie longitudinali che completavano la nuova trama viaria”.¹³

La modifica più consistente non si riferiva solo al sistema stradale, ma anche alla riduzione dell'area orientale di ampliamento residenziale e a destinazione prevalentemente operaia. I fondaci demoliti erano

6a Zona.— Porta Capuana, Borgo S. Antonio Abate, via Foria, via Carbonara.
7a Zona.— Via S. Ferdinando, vico 10 S. Maria Avvocata a Foria, via Foria, via Pontenuovo.

8a Zona.— Vasto a Capuana.

9a Zona.— Strada Cavalcatoio, imbrecciata S. Francesco, via Renaccia, vico Casanova” (ivi, p. 340).

13. G. Alisio, *Napoli e il Risanamento* cit., p. 37.

complessivamente 57, dei quali ben 18 nella sezione Porto e altrettanti nella sezione Vicaria, 13 alla sezione Mercato e 8 nella sezione Pendino. Un'opera, che doveva essere destinata a profitto degli abitanti delle più fetide abitazioni della città, si risolse in un macroscopico inganno proprio a danno di queste popolazioni. Infatti, l'operazione, nonostante le reiterate dichiarazioni che essa era destinata al pubblico interesse e grazie a tutti i vantaggi che tale dichiarazione comportava, risultò ben più costosa di quanto si prevedesse: inoltre "l'iniziativa privata (per 4/5 settentrionale) si rivolge ad un gran numero di quartieri di ampliamento, in cui i costi sono molto minori e le possibilità speculative molto maggiori".¹⁴

La Banca Tiberina gestì l'ampliamento più cospicuo della zona Vomero-Arenella e si riservò la proprietà delle aree edificabili, lasciando al Comune l'onere di tutte le opere di urbanizzazione: un accordo esoso per la pubblica amministrazione. Lo stesso contratto concesse alla Banca Tiberina la costruzione e gestione e dunque l'impresa delle funicolari di Chiaia, realizzata nel 1889, e quella di Montesanto: esse collegavano la città rispettivamente con un'altra futura area di ampliamento (Parco Margherita) ed il centro della città. L'ampliamento del Vomero, con le arterie di via Scarlatti al Vomero Vecchio e via Luca Giordano tangente alla villa Floridiana, fino alla contrada Belvedere, creava un sistema di strade che si risolveva in un notevole danno paesistico. "Infatti pur essendo il Vomero ubicato su di una collina esposta a Mezzogiorno e prospiciente il mare, dalle strade e dalle case di esso sono quasi totalmente precluse le visuali verso il paesaggio sottostante".¹⁵

I criteri di progettazione erano in definitiva sclerotizzati su modelli accademici —assi stradali che si incontrano in piazze poligonali— che si ripetevano in maniera meccanica e senza alcuna sensibilità per quei problemi paesistici che pur erano stati ben presenti, nella prima metà dell'Ottocento agli ingegneri ed architetti napoletani: dal Niccolini, come dal Gasse, all'Alvino, sicché non si può non rilevare che c'è un arretramento degli stessi livelli professionali egemonizzati da una logica intensiva e speculativa. Né è difficile rendersi conto che una vasta opera come il corso Maria Teresa (poi corso Vittorio Emanuele), con

14. M. Marmo, *Il proletariato industriale a Napoli* cit., p. 23.

15. R. De Fusco, *Architettura ed urbanistica* cit., p. 298.

i suoi previsti quartieri di ampliamento a valle e a monte della strada, si impone per la sua dignità e lungimiranza. Ma è destino delle vicende urbanistiche napoletane che, andando avanti nelle valutazioni e nei giudizi, lo stesso vecchio quartiere Vomero degli anni Novanta possa apparire opera retta da taluni non meschini criteri progettuali se confrontato con quello che avverrà nel nostro secolo negli stessi quartieri. Anche in questo caso tutto è relativo.

Ma l'operazione Risanamento ha caratteri inequivocabilmente e smaccatamente speculativi che le fonti di studio più accreditate hanno cercato invano di celare: il sol fattoche il risanamento dei fondaci proceda con esasperante lentezza e con impudente disinteresse per la sorte dei destinatari, ne è una ben palmare conferma. Accade che la massiccia immissione sul mercato di case signorili e di edilizia borghese nei quartieri di ampliamento sortisca il duplice risultato di far impazzire il mercato immobiliare e di ridurre nei più sordidi tuguri, posti alle spalle dei *boulevards* parte della stessa popolazione residente nelle aree sventrate che non poté certo accedere alle nuove abitazioni rese disponibili.

Comunque, negli anni Novanta si registra un calo dei valori immobiliari in tutta l'area metropolitana non esclusi i quartieri bassi più direttamente investiti dallo sventramento: per avere una misura globale della popolazione interessata dalle demolizioni in questi anni, il Russo¹⁶ utilizza il prospetto presentato dall'Ispettorato al Risanamento nel 1900: secondo il quale di 51.290 abitanti espulsi dall'area demolita 18.413 sarebbero stati alloggiati nelle nuove case nei quartieri di ampliamento e 25.734 nelle nuove abitazioni degli stessi quartieri bassi.

“La fonte non ci dice come queste cifre si distribuissero tra case economiche (1/5 dell'edificazione complessiva) e “civili” o “signorili” nei diversi quartieri; mancano all'appello 7321 abitanti. Queste domande se le pose già l'inchiesta Saredo, calcolando sulla base di criteri empirici che gli espulsi ammontavano a 57.000 circa, di cui 21.000 ricchi e 36.000 poveri: i primi sarebbero affluiti per lo più nei quartieri occidentali in espansione, i secondi si sarebbero redistribuiti per oltre in 60% negli stessi quartieri bassi e per il resto avrebbero cominciato ad emigrare verso la ‘cintura’.”¹⁷

16. G. Russo, *Napoli come città* cit., p. 352.

17. M. Marmo, *Il proletariato industriale a Napoli* cit., p. 51.

Tutte le testimonianze del tempo —da quelle giornalistiche alle inchieste igieniche e mediche, fino all'inchiesta Saredo— sono concordi nel sottolineare questo carattere spiccatamente antipopolare dell'operazione del Risanamento, che costruì assai più case signorili di quanto il mercato immobiliare potesse assorbire e assai meno case economiche e popolari di quante sarebbero state necessarie. Basti ricordare che nei primi tre anni di lavori ci furono nei quartieri bassi 20.000 espulsi e sicuramente più di 10.000 arretrarono nelle povere case, fondaci e bassi alle spalle del Rettifilo, facendo precipitare ulteriormente le condizioni igienico-edilizie di questa area urbana.

Questa condizione fu chiarissima a Pasquale Villari che in un articolo sul problema delle case popolari¹⁸ metteva a nudo il carattere speculativo dell'operazione Risanamento e ne vedeva con chiarezza il fallimento sociale,¹⁹ che pur sarebbe dovuto essere parte essenziale di questo progetto urbanistico: fallito anch'esso per i costi, la procedura e, diciamo pure, il carattere stilistico della nuova architettura tra il neo-barocco, l'eclettico e l'umbertino, secondo le diverse fasi in cui tali opere vennero realizzate.

“Pertanto la tendenza iniziata dal Risanamento può considerarsi come il culmine dell'eclettismo stilistico, il più ricco campionario di elementi figurativi”.²⁰ Dalla severa forma dell'architettura napoletana neoclassica o neocinquecentesca —si veda innanzi tutto l'Alvino dell'Accademia di Belle Arti— si passa ad una maniera tronfia, grondante un apparato decorativo in cui primeggiano telamoni e cariatidi, nel tentativo di conferire caratteri di grandiosità e di opulenza ad una architettura che non per questo perdeva i suoi caratteri meramente speculativi.

Alla fine del 1895 gli ingegneri Guerra e Ferrara ultimarono il nuovo edificio della Borsa, che costituisce il polo occidentale del piano di Risanamento: nuovo centro finanziario e direzionale della città. Poco distante, lungo il Rettifilo, sorgeva il nuovo edificio dell'Università che inglobava antiche fabbriche e che fu compiuto tra il 1898 e il decennio successivo dagli ingegneri Quaglia e Melisurgo su desueti partiti d'impronta neoclassica.

18. Cfr. P. Villari, “Il problema delle case popolari”, in *Nuova Antologia*, 1910.

19. Cfr. F. P. Rispoli, *La provincia e la città di Napoli*, ivi 1902, pp. 96 sgg.

20. Cfr. G. Bruno - R. De Fusco, *op. cit.*, pp. 60-66.

L'opera più significativa ed interessante realizzata in questo periodo è senza alcun dubbio la costruzione della galleria Umberto I e il risanamento del quartiere di S. Brigida: il piano, che risaliva agli anni Settanta, ma non era stato attuato, giunse a realizzazione dopo che diversi progetti furono scartati. Nel 1885 fu approvato il progetto di risanamento urbanistico-edilizio dell'ingegnere Emmanuele Rocco che prevedeva, nell'area prospiciente il teatro S. Carlo, la galleria a quattro braccia progettata da Paolo Boubée,²¹ tecnico del ferro di sicuro talento che arricchì la città di una attrezzatura che, terminata nel 1892, divenne il centro sociale e mondano, in senso lato, della città: luogo d'incontro privilegiato, per giornalisti, scrittori, ma anche sede di esercizi commerciali, teatri, café chantant, locali notturni, ecc. Anche Napoli, come Milano che aveva avuto la sua galleria costruita dal Mengoni già dal 1865, ebbe così il suo moderno foro coperto: la rapidità dell'operazione non può non esser messa a confronto con la lentezza con cui procedevano i lavori di risanamento dei quartieri bassi. Le scelte urbanistiche in questa città erano dunque segnate da una secolare tendenza che vide privilegiare le opere pubbliche più magniloquenti —come S. Francesco di Paola nella prima metà del secolo, la galleria e la Borsa sul finire dell'Ottocento— con scarso conto da parte delle pubbliche autorità di quelle che erano le condizioni disastrose di molte parti della città.

In questo torno di anni fu pure varato il progetto dell'ingegnere Luigi Lops per la colmata della spiaggia di S. Lucia e l'ampliamento residenziale dell'omonimo quartiere. Il piano presentato dal Comune nel 1885, fu rielaborato ed approvato due anni dopo; esso prevedeva: la costruzione di una strada da via Caracciolo al Piliero; la costruzione sull'area ottenuta per colmata —compresa tra Castel dell'Ovo e la Salita del Gigante che portava a piazza S. Ferdinando— di un quartiere di edilizia signorile. La strada litoranea fu scartata per non investire l'area portuale e le sue attrezzature, mentre si avviarono i lavori per la colmata a S. Lucia. Fu un lavoro così lento che si concluse alla fine degli anni Venti del nostro secolo.

21. Cfr. G. Alisio, "Aspetti della cultura architettonica nell'800 a Napoli: le gallerie in ferro", in *L'architettura, cronache e storia* 237 (luglio 1975) 174-83.

Gli effetti del Risanamento e l'inchiesta Saredo

Dall'Unità si succedono quattro censimenti della popolazione che, sia per l'attendibilità che per la successione delle date del rilevamento, consentono di avere un quadro sintetico dell'andamento demografico. Il primo censimento, come s'è già visto, registra al 1861 447.065 abitanti; il secondo nel 1871 registra un lieve aumento con 448.035 abitanti; il terzo censimento del 1881 registra una impennata a 494.114 abitanti che prelude al ben consistente incremento della popolazione che si registra al quarto censimento del 1901. Galasso²² così riassume i dati complessivi in questo mezzo secolo:

1845	ab. 400.813	—	—
1861	ab. 447.065	+ 46.252	+ 11,53 %
1871	ab. 448.035	+ 970	+ 0,21 %
1881	ab. 494.114	+ 46.079	+ 10,26 %
1901	ab. 563.540	+ 69.426	+ 14,05 %
1861-1901		+ 116.475	+ 26,05 %

Quantunque manchino delle ricerche analitiche sull'andamento demografico della popolazione in questo periodo, si legge con chiarezza una prima fase di tendenza alla stagnazione ed una seconda di netta ripresa: confermata da un andamento positivo del tasso di natalità rispetto a quello della mortalità che è un indice abbastanza chiaro per dire che il nuovo sistema fognario e gli stessi lavori del Risanamento, nonostante i caratteri speculativi da esso assunto, contribuiscono in qualche misura a rendere meno precarie le condizioni igienico-edilizie di taluni settori urbani. Non si tratta di un fenomeno nuovo rispetto al tradizionale andamento demografico: infatti pur considerato l'aumento che si registra a partire dal 1881 esso è nettamente inferiore a quello di altre città italiane come si può vedere dalla seguente tabella ove il numero indice 100 costituisce la popolazione al 1861.²³

22. G. Galasso, *Lo sviluppo demografico* cit., pp. 62-64; Id., "Professioni, arti e mestieri della popolazione di Napoli nel secolo Decimonono", in *Annuario dell'Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea* XII-XIV (1961-1962), 1964, 109-79. Per una indagine più recente cfr. C. Petraccone, "Condizioni di vita materiale nelle classi popolari a Napoli dall'Unità al Risanamento", in *Storia urbana*, n. 4, a. II (gennaio-aprile 1978) 185-220.

23. La tabella è tratta da C. Carozzi e A. Mioni, *Italia in formazione. Ricerche e saggi sullo sviluppo urbanistico del territorio nazionale*, De Donato, Bari 1970, p. 45.

Città	1881	1901	1921	1936	1951
Napoli	111	129	178	179	208
Milano	138	208	272	432	496
Genova	119	155	223	261	281
Palermo	122	155	199	205	246
Roma	141	218	343	591	850
Torino	147	190	288	363	415
Firenze	129	156	185	212	247
Venezia	129	147	174	206	247
Bologna	108	131	180	240	290

La tabella rende chiaro quel che è una condizione di confrontata a quella dei maggiori centri industriali del stagnazione della dimensione urbana napoletana che, se paese, diviene una vera e propria deriva. Se infatti la popolazione di Napoli dal 1861 al 1901 cresce complessivamente del 26%, nello stesso periodo Milano cresce del 204%, Genova del 150%, Torino del 60%: il caso di Roma è del tutto eccezionale visto che essa assume in sé la funzione dello Stato unitario, conservando quella tradizionale di centro dell'ecumene cristiano.

A Napoli la condizione abitativa —nonostante i lavori del Risanamento e l'immissione sul mercato di un grosso stock di nuove case— non migliorò: anzi, l'unica analisi disponibile al riguardo, sia pur assai sintetica, denuncia uno scompenso tra i prezzi di mercato a Napoli e quelli di altre città italiane.

“Nella zona centrale i prezzi di mercato nel 1888 oscillavano tra le 50 e le 250 lire al mq. registrandosi anche punte più elevate. A questi prezzi corrispondevano canoni mensili massimi, sempre riferiti ad appartamenti di 6 vani, di 150 lire al mese e canoni di 60 lire mensili complessivamente superiori, quindi, ai canoni che si riscontrano per Milano, per Firenze e per Genova.”²⁴

La complessiva dimensione demografica della città —che nel 1901 è ancora la più popolosa città italiana— e la scarsa offerta di abitazioni fanno lievitare il valore delle abitazioni ed il costo dei fitti in maniera del tutto anomala. Un mercato alla fin dei conti drogato che rende con chiarezza il carattere eccezionale della questione della casa a Napoli.

24. Carlo Forte, *Analisi storica della rendita urbana*, ESI, Napoli 1970, p. 52.

Ma la questione non era certamente solo quella residenziale ed abitativa: essa era il riflesso di una crisi di carattere più ampio che coinvolse non solo l'apparato produttivo della città, ma —in sintesi— tutta l'operazione bancaria che aveva sostenuto il Risanamento.

“Nel complesso, per l'economia napoletana la crisi degli anni più neri è più lunga che altrove: ne sono stati coinvolti, a tappe, svariati istituti di credito, c'è alle spalle una agricoltura che le scelte di politica economica hanno fatto ulteriormente regredire, proseguono a fatica le attività mercantili e di trasformazione.”²⁵

Questo nuovo ciclo economico rivedrà sulla scena il capitale straniero, già operante nei settori pubblici, ma che interviene soprattutto nel settore elettrico: così come, negli anni tra il 1902 e il 1904, il dibattito apertosi sulle proposte di Francesco Saverio Nitti circa il destino industriale di Napoli prepara l'afflusso di capitali settentrionali nei settori metalmeccanico e tessile, mentre il capitalismo locale mostra arretrati interessi municipalistici che certamente costituiscono un diversivo rispetto all'obiettivo del meridionalista lucano.

Per avere un'idea chiara di questo dibattito e dell'ambiente in cui esso emerse e si svolse, bisogna fare un passo indietro e risalire all'inchiesta Saredo, il vero detonatore che fece scoppiare la questione napoletana oltre i confini daziari della città, per farla divenire —sia pur retoricamente— una questione nazionale. Nel 1900, infatti, il governo centrale aveva dato l'incarico al senatore Giuseppe Saredo, ligure, ma buon conoscitore delle vicende amministrative della città, di presiedere una commissione di inchiesta “su tutti gli atti delle amministrazioni di Napoli”. Tale era la temperatura della polemica e la gravità delle accuse cresciute attorno alla convulsa gestione della città: nonostante lo scarso tempo a disposizione, la commissione svolse in meno di un anno un lavoro diligente e penetrante a cui dedicò due grossi volumi che furono pubblicati nell'ottobre del 1901. Per l'ampiezza della documentazione, l'analiticità dei riferimenti e la ricchezza della diagnosi quei due grossi volumi furono un pesantissimo atto d'accusa contro la classe dirigente napoletana.

Nonostante talune analisi dei mali di Napoli che il senatore, razzisticamente, riteneva congeniali al carattere napoletano —giustamente è

25. M. Marmo, *Speculazione edilizia e credito mobiliare* cit., p. 664.

stato scritto che Saredo era non estraneo ad influenze lombrosiane²⁶—bisogna dire che i due volumi costituiscono la migliore e più approfondita diagnosi dei mali endemici che avevano corrotto gli apparati pubblici, amministrativi ed imprenditoriali. Come ha giustamente messo in luce Giovanni Aliberti, l'inchiesta è un documento fondamentale sui rapporti tra Stato liberale e società civile in generale ed, in particolare, tra Stato unitario e Mezzogiorno, nei suoi rapporti tra centro e periferia. “Essa è un vero monumento al *self-government*, del tipo caro alla parte più illuminata del meridionalismo liberale, come Villari, Fortunato, Sonnino e Franchetti”.²⁷

L'inchiesta era divisa in due parti: nella prima, *Napoli prima e dopo il 1860*, vengono analizzate tutte le componenti sociali che partecipano di questa vicenda: una sintesi lucida che riassume, utilizza e commenta quanto di più interessante era stato scritto elaborato e proposto sulla questione napoletana. La seconda parte —*Storia delle amministrazioni comunali dal 1860 al 1900*— era prevalentemente dedicata alle vicende amministrative, agli appalti pubblici, alla gestione dell'ultima amministrazione comunale Campolattaro-Summonte (1896-1900) la cui condotta era stata la pietra dello scandalo che aveva indotto il governo centrale ad insediare la commissione. E bisogna dire che questa dirigente ne esce a pezzi: malversazioni, nessun senso dello Stato, gestione clientelare e camorristica della funzione pubblica, per non dire di inefficienza o del dolo con cui tale gestione viene esercitata. Il contrario di quanto l'intransigente moralità del senatore chiedeva che fosse la funzione pubblica: un certo moralismo, un gusto per il particolare, l'etica formale di uno Stato liberale presidio dell'istituzione sono caratteri che datano queste pagine, ma ne fanno anche un documento essenziale di un moderatismo conservatore, certamente partecipe, però, di una concezione dello Stato borghese in cui autenticamente si sente l'esigenza di una nuova moralità pubblica e severamente critica verso ogni forma di collusione tra interesse privato e pubblico.

Così l'inchiesta interpreta il ruolo di una borghesia “astratta ed improbabile custode di una moralità senza carne e sangue”. Anche se solo questo fosse stato l'inchiesta Saredo, resterebbe pur sempre un

26. Cfr. Antonio Ghirelli, *Napoli italiana. La storia della città dopo il 1860*, Einaudi, Torino 1977, pp. 82-83.

27. G. Aliberti, *La questione di Napoli nell'età liberale* cit., p. 250.

documento per così dire 'storico' di messa a punto del latte versato ai danni dello Stato: ma essa non fu solo questo.²⁸ Vi sono capitoli che vanno oltre la questione di una corretta gestione amministrativa e che enunciano prospettive che solo più tardi verranno a maturazione: la necessità di dotare Napoli di un apparato produttivo che ne rivitalizzi l'economia, che la faccia uscire dalla sua languente condizione artigianale e manifatturiera; la ventilata esigenza di municipalizzare i servizi; di creare un nuovo equilibrio tra hinterland e città antica con un sistema di infrastrutture moderne capaci di dare nuovo significato al porto e alle sue attività mercantili. Saranno questi i temi al centro dei lavori della Commissione per l'incremento industriale di Napoli insediatasi dopo che la pubblicazione dell'inchiesta aveva creato in tutto il paese una profonda impressione. Unico paladino di una Napoli "offesa" rimase Scarfoglio, direttore del maggior quotidiano di Napoli, "Il Mattino", che aveva seguito i lavori della commissione scatenando una calunniosa campagna di stampa.²⁹

Palermo: La borghesia e la fondazione dei teatri

Le contraddizioni interne alla classe dominante, borghese se non addirittura aristocratica —l'aristocrazia capace di rinnovarsi, così bene rappresentata dal personaggio di Tancredi nel *Gattopardo*— si materializzano anche negli interventi edilizi e urbanistici della seconda metà del secolo. Da una parte il gusto raffinatissimo di tanti interventi isolati nella scia della tradizione settecentesca e neoclassica, legati spesso al nome di G. B. Basile, e dall'altra la grossolana haussmannizzazione che i piani regolatori propongono per Palermo.

Queste contraddizioni non sono molto diverse da quelle che accompagnano la trasformazione di tante altre città europee per tutto il corso della seconda metà dell'Ottocento e del primo Novecento: quello che avviene nel settore urbanistico e architettonico della Palermo di quegli anni risulta poco comprensibile nel suo reale valore se non si tiene conto della dimensione veramente europea di questa cultura.

28. Cfr. R. Commissione d'inchiesta sull'Amministrazione comunale di Napoli, Roma 1902.

29. Cfr. Francesco Barbagallo, "Il Mattino" degli Scarfoglio, Guanda, Milano 1977.

Anche se in un altro contesto, una testimonianza fondamentale per capire questa situazione è quella di Luigi Capuana il quale nel 1885 scrive che “un palermitano dell’alta classe e della borghesia differiva, esteriormente e interiormente, così poco da un parigino delle stesse classi che il coglierne la vera caratteristica presentava una difficoltà quasi insuperabile, almeno a prima vista”.³⁰ Che questa dimensione “internazionale” della cultura e dei comportamenti si riflettesse sul settore architettonico è cosa a questo punto pressoché ovvia, così come lo è il fatto che alla “provincializzazione” seguita in Italia alla guerra mondiale corrisponde la mediocrità di altri interventi.

Negli anni Sessanta la borghesia palermitana in ascesa, forte dei suoi contatti economici e culturali con l’Europa, orgogliosa delle dimensioni e della bellezza della città, sente il bisogno di erigere a Palermo quello che per l’Ottocento è il “monumento” per eccellenza: il teatro, affinché la capitale siciliana possa stare alla pari con le grandi città europee.

In una Palermo bisognosa di tutto, dall’acqua potabile alle fognature agli ospedali alle case saranno iniziati nel giro di un decennio due teatri, di cui uno tra i più grandi d’Italia. Questo è parte di uno spirito di *grandeur* che è il segno di una provincializzazione strisciante della vita culturale cittadina. Malgrado ciò bisogna dar atto alla classe dirigente della città di aver saputo scegliere i suoi architetti e di aver saputo localizzare le due nuove infrastrutture secondo in disegno complessivamente corretto.

Il luogo per l’edificazione di quello che sarà il teatro Massimo viene scelto tra la città antica e la nuova, o meglio in una zona della città antica —a ridosso della via Maqueda e delle mura— che, a causa delle demolizioni rese indispensabili per dar posto alla nuova fabbrica, è destinata a cambiare completamente volto; l’area corrisponde al monastero delle Stimate nei pressi di porta Maqueda.

Il concorso internazionale bandito nel 1864 prevede la costruzione di un teatro di 3000 posti su di un’area rettangolare di 55 ml × 95 ml. Il rettangolo può essere sostituito da una figura equivalente senza però superare i 6000 mq. A costruzione avvenuta il solo teatro misurerà 7730 mq, e i posti saranno 3200.

30. Cfr. in A. Asor Rosa, *La cultura*, in *Storia d’Italia* cit., vol. IV, Torino 1975, p. 973.

Alla scadenza del concorso nel 1866 i progetti verranno esposti in una mostra che avrà enorme successo mondano attestato dai periodici del tempo, e si pensi che il '66 è l'anno della guerra contro l'Austria —e fu una guerra in fondo perduta— e di una grave epidemia di colera.

Nel 1868 si forma la giuria di cui è presidente uno dei più prestigiosi architetti del tempo, il tedesco Gottfried Semper. A vincere sarà il progetto di G. B. Basile ormai all'apice del successo; l'altra importante figura della cultura architettonica siciliana, G. Damiani Almeyda, risulterà quarto.

E stato fatto il confronto tra “due edifici che, tipicamente, rappresenterebbero l'Italia umbertina”:³¹ il monumento a Vittorio Emanuele e il palazzo di Giustizia di Roma e, dall'altra parte, il teatro Massimo. Giustamente si è potuto affermare che “la splendida stesura dell'ordine sulla superficie esterna di questo edificio, sapientemente modulata in giochi cromatici e chiaroscurali essenzialiissimi, la superba eleganza della linea che imprime in tutta l'opera una sottile e pur possente coerenza stilistica, pongono quest'opera al primo piano dell'attività europea”.³²

La borghesia e l'aristocrazia palermitana dimostrano, malgrado tutto, un controllo e una raffinatezza di gusto ormai insolite nel deprimente panorama italiano contemporaneo e saranno queste doti, come vedremo, a far loro produrre —pur nell'isolamento progressivo dalla comunità cittadina— alcuni degli episodi più eleganti di tutto il Liberty italiano.

L'altro teatro, il Politeama, sarà costruito “in una posizione di cerniera tra l'ultimo pezzo della città disegmata e la città moderna, al confine esterno di quella struttura monumentale della città fatta dal Regalmici”.³³ Al confine esterno dell'addizione settecentesca, nell'antico piano di S. Oliva, e in direzione dell'antico borgo. Questa scelta, come l'altra che vedeva il teatro Massimo sostituirsi alle mura e ai bastioni, cancellando le differenze tra città murata e nuove espansioni, “è indicativa ancora di una volontà di costruzione di una città senza confini, retta da alcuni cardini compositivi regolati da nodi monumentali”.³⁴

31. E. Caracciolo, *Architettura dell'Ottocento* cit., p. 206.

32. *Ibid.*

33. *Ibid.*

34. A. M. Fundarò, *Palermo 1860-1880. Una analisi urbana attraverso progetti ed architetture di Giuseppe Damiani Almeyda*, Palermo 1974, p. 16.

Guardando una qualunque pianta della città, tra gli anni Settanta e Ottanta, è ben chiara la funzione assunta dai due teatri nella progettata —ed ormai irresistibile— espansione a nord-ovest di Palermo. Le due grandi emergenze serrano da parti opposte l'addizione del Regalmici, ponendo le basi per fare della via Ruggero Settimo il centro della Palermo contemporanea.

Il Politeama, teatro diurno, costituisce uno sviluppo della tipologia teatrale tipico dell'Ottocento, destinato come è ad ospitare spettacoli di vario genere, dal circo alla prosa, all'operetta, e ad estendere alle classi meno abbienti l'uso della struttura teatrale. Basti vedere la diffusione di questa tipologia nelle città italiane dopo l'Unità.

I due teatri palermitani sono la realizzazione architettonica delle due anime del XIX secolo, e non solo per la loro collocazione urbanistica: il Massimo celebra "il momento del privilegio economico della nuova classe ed il Politeama l'altro lato della medaglia dello spirito dell'epoca e cioè il momento dell'apertura democratica alla partecipazione del popolo".³⁵

Quale fosse lo stato d'animo —e forse anche il latente complesso di colpa— con cui la classe dirigente palermitana guardava i suoi monumentali teatri è ben attestato dalla grande epigrafe sul pronao del teatro Massimo: "L'arte rinnova i popoli e ne rivela la vita. Vano delle scene il diletto ove non miri a preparar l'avvenire".

Il "Piano di fondamentali riforme"

Nel 1860 si ha un "Mandato di piano di fondamentali riforme ed ingrandimento" da parte del sindaco, il duca della Verdura, ad un collegio composto di sei architetti e ingegneri tra i quali è anche G. B. Basile. Con il mandato si richiede l'apertura di strade "che a guisa di grandi arterie si insinuassero nei quattro quartieri interni" e inoltre "la demolizione dei baluardi onde rendere la città più aereata e più salubre, l'impianto di mercati, macelli, bagni pubblici, case per gli operai e le classi misere in modo da mettere Palermo al livello delle migliori città d'Europa".³⁶ Ma le intrinseche contraddizioni di cui abbiamo già parlato portano alla curiosa situazione che vede l'approvazione di tre

35. Ivi, p. 22.

36. Cit. in G. Pirrone, *Palermo*, Genova 1971, p. 20.

progetti diversi basati su tre diversi criteri e, di conseguenza, alla mancata attuazione di una qualsiasi soluzione.

Il primo dei progetti, "Economico", prevedeva "un cauto sistema di tagli, demolizioni e rettifiche, 'profittando di tutte le facilitazioni accidentali e locali'";³⁷ il secondo, "Grandioso", e dir poco faraonico e distruttore della struttura storica della città, procedeva all'apertura di quattro strade, larghe venti metri, che incrociandosi perpendicolarmente tra di esse e con il Cassaro e via Maqueda avrebbero diviso Palermo in sedici quartieri; il terzo era di compromesso tra i primi due, e quindi chiamato "Medio".

Nessun progetto fu attuato e il Consiglio civico si limitò ad autorizzare nel 1861 l'ennesimo sviluppo nella direzione del Molo; un nuovo quartiere ad ampliamento del borgo sull'area degli orti Carella.

È sintomatico però che per la "mancata espropriazione dei terreni si pervenne a una transazione in virtù della quale il Carella cedette soltanto al Municipio il terreno per la costruzione delle nuove strade"³⁸ e che il quartiere fosse così costruito dai privati.

Cinque anni dopo l'Ufficio tecnico comunale, istituito nel 1863, redige un piano di riforma comprendente anche dei piani di ampliamento, ma privo di piani particolareggiati, che non venne nemmeno discusso in Consiglio comunale. La mancata approvazione di ogni piano finiva così per autorizzare lo sviluppo frammentario e disorganico attuato dalla speculazione privata (rioni Perez e Olivuzza): si pensi che nel decennio 1861-71 l'aumento percentuale della popolazione palermitana è dell'1,28. Un indice inferiore solo a quelli di Roma e di Firenze che nello stesso periodo sono però la sede della capitale italiana.

La situazione negli anni Ottanta si fa insostenibile: nel 1881 quasi la metà dei 205.712 abitanti di Palermo vive nelle abitazioni più malsane del centro storico, nel 1884 due assessori propongono alla giunta comunale lo studio di un piano regolatore, e l'incarico è affidato all'Ufficio tecnico del Comune. Ancora due diverse elaborazioni, rispecchianti i diversi criteri del 1860: il progetto dell'ingegnere Achille Viola, cauto e modesto; e quello di Luigi Castiglia rifacentesi all'idea di divisione

37. Cfr. G. Gentile, D. Latona, *op. cit.*

38. R. La Duca, *Sviluppo urbanistico cit.*, p. 18.

della città in sedici settori. Ad essere approvato sarà però il piano dell'ingegnere Felice Giarrusso, elaborato nel 1885.

Il piano Giarrusso, come d'altronde quello Castiglia, non riesce a liberarsi dalle indicazioni faraoniche del piano "Grandioso". Vi si riprende infatti l'idea delle quattro strade e della divisione della città storica in sedici quartieri; una strada, anzi, è comune a tutti e tre i progetti. Si sarebbe trattato di un rettilineo lungo quanto il Cassaro e parallelo ad esso che dalle mura presso porta di Castro sarebbe sceso squarciando l'Albergheria, piazza Ballarò, piazza Rivoluzione, fino al Foro Italico tra la porta dei Greci e via Alloro.

Altro elemento comune ai tre piani era una piazza aperta al centro dell'Albergheria e in cui si sarebbero incrociate ad angolo retto la strada descritta precedentemente e una —parallela a via Maqueda— che da poco sopra porta S. Agata sarebbe giunta a porta Carini, sventrando la piazza dei Sette Angeli e la via Beati Paoli. Il progetto Castiglia si differenziava, in questo caso, perché non prevedeva lo sventramento dell'ultimo tratto di via Beati Paoli; poco prima di porta Carini infatti la parallela a via Maqueda intersecava una lunga strada da aprirsi tra porta Cuccia e piazza Marina.

La creazione di questa arteria avrebbe comportato tra l'altro lo sventramento della Vucciria e il suo "risanamento", ma avrebbe conservato intatto l'ambiente settecentesco di piazza S. Domenico. L'ingegner Giarrusso, invece, traccia quasi ortogonalmente a via Maqueda questa terza strada —ricollegandosi così al piano "Grandioso"— iniziando dal Papireto, proseguendo a ridosso di piazza S. Domenico per finire dinanzi al Castellammare; e contemporaneamente non rinuncia al "risanamento" della Vucciria, che anzi nel suo piano assume proporzioni notevoli.

Quarta e ultima strada è quella che sarà via Roma, eseguita secondo il piano Giarrusso, e che ha la funzione di collegare la stazione centrale con i quartieri moderni —alto borghesi— a occidente, e con il porto. Nel piano Giarrusso, la via Roma ha inizio proprio di fronte all'edificio della stazione e termina all'inizio della via Ingham, intersecando piazza S. Domenico all'altezza del palazzo del principe di Paternò; nel piano "Grandioso", la strada corrispondeva nel primo tratto a uno sventramento della via Garibaldi e di piazza Rivoluzione e comportava un attraversamento di piazza S. Domenico tangente alla facciata della chiesa. Il piano Castiglia prevedeva invece un taglio forte-

mente diagonale rispetto al Cassaro, dalla facciata della stazione a porta S. Giorgio; così si sottolineava però quasi la precedenza del porto e dei traffici commerciali rispetto alle nuove eleganti zone residenziali.

Nel piano Giarrusso era prevista infine una quinta strada —ortogonale al Cassaro e tangente la Cala— che avrebbe congiunto al bastione dello Spasimo e la porta S. Giorgio.

Grande spazio era dato nel progetto —oltre a una serie di minori ristrutturazioni nel centro antico— alle nuove espansioni occidentali e orientali; il limite verso l'interno e Montreale era, si può dire, ancora segnato dal palazzo dei Normanni.

È stato giustamente scritto che l'ingegnere Felice Giarrusso, “innalzato ad artefice e creatore di una nuova realtà urbana [...] nella storia urbanistica della città non resta che uno strumento tecnico”.³⁹ Con lui, buon tecnico perfettamente coerente con la cultura urbanistica del suo tempo, la storia della città inizia a identificarsi con la storia dei suoi piani regolatori, la “solita storia” —possiamo ven dire— delle avvilenti scelte politico-amministrative, degli stralci incoerenti, della speculazione che a Palermo si tingerà nei decenni successivi di tinte fosche che rimandano direttamente al fenomeno mafioso. Infatti il piano sarà approvato per “pubblica utilità” solo nel 1894 e nel frattempo la città è cresciuta e i problemi si sono aggravati.

Il piano Giarrusso era un piano di risanamento e ampliamento che faceva riferimento nel campo normativo alla legge per Napoli del 1885, l'anno stesso di presentazione del piano. Già nel 1886 il piano viene ridotto alle sole opere urgenti da parte dell'amministrazione abbinandolo con il piano fognante del Castiglia; primo atto di quella attuazione a stralci cui abbiamo già accennato, ma che di fatto rappresenta la separazione del progetto di risanamento da quello di ampliamento. È ovvio che così fu favorita la selezione delle aree di nuova espansione per cui “i quartieri più popolari potranno trovare spazio nelle aree di risulta dei parziali diradamenti dei mandamenti interni” e i quartieri più eleganti nelle zone già valorizzate di viale della Libertà, ecc.

Per evidenziare questo aspetto dello sviluppo della Palermo *fin*

39. G. Pirrone, “I ‘risanamenti’ di Palermo”, in *Comunità* XVIII/121 (agosto 1964) 30.

de siècle è assai interessante seguire cronologicamente le decisioni dell'amministrazione locale: nel 1886 è approvato il piano particolareggiato della zona compresa tra la via Mariano Stabile e la via D. Scinà; nel 1887 si delibera di prelevare dal PRG il rione Porticatello e si invita a rifare il piano Giarrusso (solo risanamento), contemporaneamente l'Ufficio tecnico amplia il rione Ranchibile; nel 1888 due mesi dopo la presentazione del nuovo piano Giarrusso si delibera il prelevamento dei rioni Kalsa, Albergheria, Pozzo, Pozzillo, S. Agata; nel 1889 viene approvato il piano di solo risanamento; nel 1890 sono prelevati i piani particolareggiati S. Vito, S. Antonino, S. Giuliano e Serraglio; nel 1891 è approvato il progetto di massima per l'allargamento del Foro Italico; nel 1892 —anno dell'Esposizione nazionale che costituisce l'avvenimento fondamentale per la vita economica, culturale e sociale della città alle soglie del XX secolo— sono prelevati i piani parziali dei rioni S. Antonio, Conceria e Lattarini.

DISCUSSION

LEFTÉRIS PAPAYANNAKIS: Θά ήθελα νά άπευθύνω μία έρώτηση στόν κύριο Nouschi. Μάς μίλησε γιά τήν ποιοτική μεταβολή πού γενικά παρατηρεί στην Μεσογειακή Ίσλαμική πόλη πέρα από ένα σημείο και στις δομικές μεταβολές στη λειτουργία τής πόλης ή όποία καπιταλιστικοποιείται. Η έρώτηση είναι ή έξής: Ποιά είναι συνοπτικά ή γνώμη του γιά τή λειτουργία τής πόλης στόν ευρύτερο χώρο, δηλαδή στό χώρο τής Άλγερίας. Προκειμένου νά γίνω περισσότερο κατανοητός θά άναφέρω ένα σχετικό παράδειγμα. Στα τέλη τοῦ 19ου αιώνα συναντῶμε τήν Τράπεζα τής Άλγερίας —άν δέν κάνω λάθος—, νά συμμετέχει σέ κρατικά δάνεια στην Έλλάδα. Είναι ένα φαινόμενο μεμονωμένο και τυχαίο ή κατά τή γνώμη σας έκφοράζει μιá γενικότερη λειτουργία τής Τράπεζας τής Άλγερίας, δηλαδή τοῦ χρηματιστικοῦ κέντρου τής Άλγερίας και κατά συνέπεια ίσως και τοῦ έμπορικοῦ, τοῦ δικητικοῦ; Ποιά είναι ή σύνδεση τής πόλης τοῦ Άλγερίου μέ τήν παραδοσιακή τής ένδοχώρα.

JERZY TOPOLSKI: Je vous remercie. Si il y a quelque chose à répondre je vous donne la parole.

ANDRÉ NOUSCHI: Je vais d'abord tout de suite répondre à votre question sur les emprunts de la Grèce, à propos des emprunts étatiques grecs auxquels participent la Banque de l'Algérie. En réalité la Banque de l'Algérie ne participe qu'assez rarement à ce genre d'opérations. Le plus souvent elle est le lieu de passage par lequel transitent tous les emprunts locaux, des villes, des municipalités, en Algérie, ou bien par lesquels transitent les emprunts d'Etat. Mais ce n'est pas la banque de l'Algérie qui place les emprunts, par exemple de l'empire ottoman et les emprunts égyptiens. Et si la banque de l'Algérie participe à ces emprunts grecs, c'est en tant qu'organisation privée. C'est une banque privée. Donc, de ce point de vue là, c'est une affaire qui a été montée sans doute par le conseil de régence ou le conseil d'administration de la banque de l'Algérie. Voilà sur ce point-là, parce que je n'ai pas rencontré dans les papiers de la banque d'Algérie la participation de la banque à d'autres emprunts. Secondo, les rapports entre la ville d'Alger et l'hinterland, alors je vais me permettre là, je vais résumer très vite une ancienne communication que j'avais présentée en 1971 à Aix-en-Provence, dont le titre est: «La ville et l'argent dans le Maghreb colonial». J'avais analysé le mécanisme de circulation de l'argent entre la ville d'Alger, entre les villes, l'ensemble du territoire colonisé: la ville joue le double rôle d'une pompe aspirante et refoulante; pompe aspirante parce que c'est par les villes et plus particulièrement par Alger, qu'arrivent les

sommes versées par le Trésor public français à l'administration française pour la seule Algérie avoisinant 5 milliards de francs or. Et donc la ville a été le lieu de passage et elle en a retenu une certaine partie. Je parle de l'argent versé par les contribuables français, mais il y a aussi tout l'argent qui est constitué par les emprunts contractés par les villes, Alger, Oran, Constantine, etc. pour les travaux d'organisation de la ville, c'est-à-dire aménagement des rues, éclairage électrique, usine à gaz, tramway, ou bien par les ports, et les chambres de commerce. Il faut se dire que le système des emprunts a également facilité une circulation d'argent fantastique, des milliards et des milliards, et ce depuis les années 1835-1840. J'ajoute que cet argent permettra à la ville de prendre sa part en tant qu'organisme distributeur, mais la ville également aspire l'argent de la campagne, de la campagne maghrébine, par le système d'abord de la fiscalité (voir ce que l'on a dit des prélèvements, et le prélèvement fiscal a été extrêmement lourd sur la paysannerie maghrébine, non seulement algérienne, mais aussi tunisienne et marocaine). Donc tout cet argent afflue en ville, cet argent afflue et va servir à payer une partie de l'administration française, une partie seulement; il va être utilisé d'abord et avant tout pour l'embellissement urbain et pour la consommation. Tout à l'heure, on a parlé de la ville *parasitaire*, je crois l'avoir dit ici, il y a 10 ans. Je crois que profondément les villes en Méditerranée, mais la ville en général, a une fonction parasitaire. Enfin, dans la mesure où la ville concentre les commerces, commerce à la fois de gros et commerce de détail, elle prélève sa dîme sur les produits qui arrivent d'Europe et elle prélève sa dîme également sur les produits que le Maghreb expédie vers l'Europe. Mais, c'est vrai, également d'Athènes, c'est vrai d'Alexandrie, c'est vrai de Beyrouth, d'Istanbul, etc., et je crois que la différence fondamentale entre les villes et la campagne dans les pays méditerranéens, je crois que ça vaut pour tous les pays, est que les villes sont des lieux de circulation monétaire très importants et que les villes se nourrissent de la substance financière des campagnes. Je ne dis pas qu'elles n'ont pas de rôle important elles-mêmes. Elles créent. L'autre jour, on a dit là que la ville n'avait pas de pouvoir créateur, de possibilités créatrices. J'ai bondi sur mon siège, je ne suis pas intervenu, mais la ville a tout un capital d'intelligence, de savoir-faire, de technologie, de culture qu'elle fait payer à un prix très élevé. Est-ce que la réponse vous satisfait?

LEFTÉRIS PΑΡΑΥΑΝΝΑΚΙΣ: Θά ήθελα νά ρωτήσω άκόμα κάτι τόν καθηγητή κ. Nouschi. Άναφέρθηκε στό τέλος τής όμιλίας του στό παράδοξο γεγονός ότι ή Άλγερινή κυβέρνηση σήμερα δέν προωθεί τις παραδοσιακές συμπεριφορές παρόλο πού άποδεσμεύτηκε άπό τήν άποικιοκρατία. Είναί ένα παράδοξο πράγματι γεγονός, πρόκειται για χιούμορ ή είναι τό έπιστημονικό του συμπεράσμα;

ANDRÉ NOUSCHI: Je vais essayer de répondre à cette question qui n'est pas une question inutile. Je crois qu'il y a une part d'humour dans mon propos. C'est sûr. Mais la réalité me semble la suivante. C'est qu'il y a une pesanteur du passé et du passé colonial que le gouvernement, les gouvernements de l'Algérie, de Tunisie, du Maroc sont obligés de prendre en compte car ils ne peuvent pas rayer des faits qui sont inscrits dans le sol et qui sont inscrits dans les organisations de l'éco-

nomie. Il n'est plus possible, il y a des faits irréversibles et c'est la raison pour laquelle j'ai dit tout à l'heure que paradoxalement, malgré la volonté de revenir aux sources telle qu'elle a été proclamée par les combattants algériens, du temps de la guerre, mais aussi au moment de la Déclaration de Tripoli en 1962 eh! bien, malgré cette déclaration de renier un certain nombre d'aspects, d'aspects les plus durs du passé colonial, eh bien ce passé colonial a survécu. C'est ce qui me semble important; il y a donc une continuité. Je l'ai dit à plusieurs reprises à mes amis algériens, à mes amis tunisiens, à mes amis marocains, ils ont été choqués, d'abord, au premier coup; je dirais que cette pesanteur du passé dépasse très largement le fait urbain. Elle va au-delà, sur le plan de l'économie par exemple; vous me permettrez de penser, que les plans de développement, d'industrialisation de l'Algérie, comme ceux de la Tunisie, comme ceux du Maroc poursuivent tout simplement les plans élaborés à l'époque, dans les années qui ont précédé l'indépendance. Nous, historiens du temps présent, nous sommes obligés de regarder les choses en face.

JERZY TOPOLSKI: Est-ce qu'il y a encore des intervenants? Bon, si il n'y en a pas, je crois que quand même c'est un problème, très très vaste, on en a abordé une partie. Le problème, c'est que dans chaque pays les choses se sont passées d'une façon assez différente. Donc c'est la pause maintenant pour 15 minutes.

L'IMPRESSION DES 1000 EXEMPLAIRES
DU 2^{ème} TOME DES ACTES
DU II^e COLLOQUE INTERNATIONAL D' HISTOIRE
A ÉTÉ ACHEVÉE EN MARS 1986
SUR LES PRESSES DE L' IMPRIMERIE *MANOUTIOS*,
CHRISTOS G. MANOUSARIDIS

